U d'/of OTTAWA
39003000626043

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lapsychologiede00proa

LA PSYCHOLOGIE

DE

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

A LA MÊME LIBRAIRIE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Le Crime et la Peine. 4e édition, 1 vol. in-8 (Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences Morales et Politiques).
(*Traduit en espagnol*).

Le Crime et le suicide passionnels. 1 vol. in-8 (Ouvrage couronné par l'Académie Française).
(*Traduit en anglais*).

La Criminalité politique. 2e édition, 1 vol. in-8.
(*Traduit en anglais*).

L'Éducation et le Suicide des Enfants. Étude psychologique et Sociologique. 1 vol. in-8.
(*Traduit en espagnol*).

LA PSYCHOLOGIE

DE

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

PAR

LOUIS PROAL

Lauréat de l'Académie Française
et de l'Académie des Sciences Morales et Politiques

Intus et in cute.

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1923

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation
réservés pour tous pays.

B
2138
P7P7
1923

INTRODUCTION

LA PSYCHOLOGIE DE ROUSSEAU ET LA CRITIQUE LITTÉRAIRE

Il a été tant écrit sur J. J. Rousseau qu'il semble que le sujet est épuisé, et cependant après les nombreuses études littéraires qui ont été publiées sur lui par de brillants et spirituels écrivains, Rousseau est resté une énigme psychologique et pathologique même aux yeux des Génevois (1), tant il y a de constrastes et de contradictions dans sa vie et ses écrits. On est obligé de répéter ce que disait Lerminier dans son cours au Collège de France : « Rousseau, Rousseau, qui donc es-tu ? » Ce misanthrope est un ami des hommes, il les fuit pour ne pas s'exposer à les haïr en les voyant de trop près. Cet ours est un agneau. Ce mélancolique aime la vie, la gaité ; une pervenche, le chant des oiseaux, le parfum et la couleur des fleurs, la vue d'un lac, d'un bois, d'une montagne, le ravissent et le jettent dans l'extase. Ce solitaire bourru, qui éconduit ses visiteurs, est un cœur tendre, dévoré par le besoin d'aimer et d'être aimé ; avec l'humeur d'un dogue, il a la simplicité d'un enfant, la sensibilité d'une femme. Cet homme orgueilleux

(1) *Revue de Genève,* septembre 1921, où Amiel le considère comme un être énigmatique

(2) Lerminier, *De l'influence de la philosophie du* XVIIIe *siècle*, p. 82.

qui demande des statues est d'une bonhommie charmante. Ce révolté est un résigné. Avec un tempérament et des maximes de libertaire et d'égalitaire, il se soumet sans murmure à la volonté divine. Le révolutionnaire, qui a remué le monde, est un mystique. Il est tour à tour timide et cynique, doux et emporté, sincère et franc jusqu'à l'imprudence et au mépris des convenances; il est menteur par fausse honte, courageux au point de braver les persécutions, pour exprimer sa pensée ; il est pusillanime au point d'avoir peur d'une raillerie, de trembler devant un persiflage. Paresseux, rêveur, contemplatif, ami de la paix, il est toujours en guerre contre les philosophes, les clergés catholique et protestant, les gouvernements. Il est profondément religieux et érotique. Il reproche aux philosophes de vouloir enlever la pudeur aux femmes et il est *exhibitionniste*. Il s'appelle *l'homme de la nature* et il est un père dénaturé ; il adore les enfants et il met les siens à l'hôpital. Défenseur éloquent de la sainteté du mariage et de la famille, il vit en dehors du mariage et de la famille avec une concubine. Irascible, ombrageux, susceptible, il est quand il le veut, le plus aimable des hommes. Fier républicain, ivre d'égalité et d'indépendance, il accepte l'hospitalité et la dépendance chez les grands.

Les constrastes et les contradictions abondent dans son caractère et dans ses écrits. Il aime le théatre, compose des pièces de théâtre et fulmine contre le théâtre. Homme de lettres il méprise les lettres, et leur attribue la corruption des mœurs. Apôtre de la tolérance, il veut fonder une religion d'état par le bannissement et la mort. Tour à tour protestant à Genève, catholique à Chambéry, déiste à Paris, il se dit partout sincèrement chrétien et il n'admet pas les dogmes du christianisme. Philosophe libre pen-

seur, il est l'adversaires des philosophes et prépare le réveil du sentiment religieux par l'admirable *profession de foi du vicaire savoyard*. Moraliste, se disant disciple de Jésus, dont il prêche l'évangile, il avoue à Bernardin de Saint-Pierre que, s'il avait été riche, il aurait été voluptueux. Optimiste avec candeur à l'égard de la nature humaine, il est pessimiste à l'excès à l'égard de la société des hommes.

Tout est contraste, tout est extraordinaire dans l'influence que Rousseau a exercée. Le compagnon de Claude Anet et de Thérèse a été le directeur de conscience de grandes dames pieuses, catholiques. Des pères et des mères de famille ont demandé à ce père dénaturé des conseils sur l'éducation de leurs enfants, sur le choix des gouvernantes. Des prêtres l'ont consulté sur leurs devoirs écclésiastiques. La Corse et la Pologne ont demandé à ce rêveur romanesque des projets de constitution. Il a dénoncé avec violence les abus de l'ancien régime, l'injustice des privilèges, et des privilégiés se sont disputé l'honneur de lui offrir l'hospitalité. Il a criblé les rois de sarcasmes, fait l'éloge des république, et des rois lui ont offert des pensions.

Plusieurs de ses contrastes et de ses contradictions peuvent s'expliquer par le génie, qui réunit souvent des facultés et des tendances opposées. Chez Rousseau, comme chez beaucoup d'hommes de génie, il y a plusieurs hommes, Michelet disait de lui-même « Les miens n'ont connu de moi qu'un seul homme, et plusieurs y furent contenus » Chez Georges Sand il y a non seulement plusieurs *moi* féminins ; mais il y a un homme et une femme. Mais chez Rousseau les contradictions sont si nombreuses, que pour en avoir une explication complète, la critique littéraire ne suffit pas, il faut y joindre une étude psychologique et pathologique

de son tempérament et de son caractère. Rousseau lui-même en avait reconnu la nécessité : « Il serait important, dit-il, pour bien juger de ma conduite, de connaître à fond mon tempérament, mon caractère, qui par une singularité de la nature ne ressemblent point à ceux des autres. (1) » Cette connaissance du tempérament et du caractère est aussi nécessaire pour apprécier les ouvrages de Rousseau que pour juger sa conduite. C'est parce qu'ils ont négligé : cette étude que des critiques littéraires d'un grand talent me paraissent avoir manqué de justesse dans leur appréciation. D. Nisard par exemple, écrit que Rousseau ne se connaissait pas, qu'il ne connaissait pas les hommes, parce qu'il doutait de sa santé qui était excellente : « Son trait caractéristique dit-il, est d'ignorer la société où il vit et de s'ignorer lui-même... Il se crut le plus malade des hommes par le même orgueil, qui lui persuada qu'il était le plus vertueux. (2) » D. Nisard oublie les diverses maladies de Rousseau et notamment celle des voies urinaines, qui a eu sur son caractère, sur sa vie, sur ses écrits une si grande influence parce qu'elle porte à l'hypocondrie. C'est cette maladie qui l'a empêché, après le succès du *Devin du village*, de se faire présenter au roi, qui voulait lui donner une pension ; c'est elle qui l'a tenu éloigné du monde. « Je ne suis solitaire que parce que je suis malade et paresseux. Il est presque assuré que, si j'étais sain et actif, je ferais comme les autres. (3) » Pendant son séjour à Strasbourg, où il reçut de tous les habitants un accueil plus que sympathique, il se crut obligé par reconnaissance d'accepter

(1) *Œuvres Inédites, publiées par Streclheifen Moulton*, p. 428.

(2) D. Nisard, *Histoire de la Littérature Française au* XVIIIe *siècle*, p. 451, 477, 483, 481.

(3) *Mon Portrait.*

quelques invitations à dîner, mais il en éprouva à cause de son infirmité une si grande atteinte à sa santé, qu'il lui fallut, dit-il, « tout rompre et redevenir ours par nécessité » (*Lettre à du Peyrou* 25 novembre 1765). Dans son testament de février 1763, Rousseau dit que cette maladie, que les médecins n'ont pu guérir, le consume depuis trente ans et il exprime le désir que son corps soit ouvert après sa mort pour l'utilité publique. La description précise qu'il donne des symptômes de cette maladie, qui l'a tant fait souffrir, a permis à deux habiles médecins de penser qu'il avait un rétrécissement congénital de l'urètre donnant lieu à des troubles graves de la miction, à des accidents variés d'empoisonnement urinaire, qui ont joué un grand rôle dans son état psychique (1). Sans doute ainsi, que le dit Brunetière après le Dr Mœbuis, il n'y a pas de liaison nécessaire entre la maladie des voies urinaires et le délire des persécutions. Mais il y en a une entre cette maladie et l'hypocondrie.

Nisard ne croit pas à la sincérité et à la vérité du portrait que Rousseau a fait de lui-même, parce que Rousseau se croit le meilleur des hommes : « Comment croire à la sincèrité d'un homme, qui défie d'avance son lecteur d'oser se trouver plus honnête que lui et qui le calomnie en l'estimant moins que ses vices ? » Nisard pense que Rousseau se croyait le plus honnête, le plus vertueux des hommes parce qu'il se sentait bon ; il suppose que Rousseau a confondu la bonté avec la vertu, et trois autres critiques littéraires de beaucoup d'esprit, Villemain, Faguet et Jules Lemaître partagent cette appréciation (2). Mais Rousseau n'a

(1) *Communication* faite à l'*académie de médecine* par les Docteurs Antonin Poncet et René Leriche. *Bulletin de l'Académie de Médecine, 31 décembre 1907.*

(2) Faguet, *La vie de Rousseau*, p. 416. Villemain, *La Littérature Française* au XVIIIe siècle, t. 2, p. 244.

jamais confondu la bonté et la vertu, il les a toujours distinguées avec soin. Il ne s'est jamais dit le plus vertueux le plus honnête des hommes ; comme il était accusé de méchanceté, d'ingratitude, et même de crimes, il disait qu'il était bon, le meilleur des hommes, c'est-à-dire humain, charitable, affectueux, généreux, ce qui est vrai. Mais il a toujours reconnu ses fautes, ses vices et il a même écrit qu'il n'était pas vertueux parce que la vertu exigeait une force de volonté, qui lui manquait (1).

Il écrit encore qu'il « n'y a point de vertu à suivre ses penchants... mais elle consiste à les vaincre quand le devoir le commande, pour faire ce qu'il nous prescrit et voilà ce que j'ai su moins faire qu'homme du monde. (2) » Dans *mon Portrait* il dit : « J'approche du terme de la vie et je n'ai fait aucun bien sur la terre ; j'ai les intentions bonnes, mais il n'est pas toujours si facile de bien faire qu'on pense. » (*œuvre inédites publiées par Strelheiten* p. 354). Dans ses *confessions*, dans ses *Dialogues*, dans la quatrième lettre à Malesherbes, dans la lettre du 15 janvier 1772 à M. de Sartines, il fait l'aveu de ses fautes, il dit qu'il a le sentiment de ses vices, il en éprouve un profond remords. Cependant, Nisard écrit. « Non, J. J. Rousseau ne hait pas ses vices. Le remords manque où la peinture a voulu rendre les fautes intéressantes. (3) » On ne voit cependant aucune complaisance, aucun orgueil dans le récit que Rousseau fait de ses vices, de ses fautes, du vol par exemple d'un petit ruban et de son accusation contre Marion. Il en éprouve un si grand remords, qu'il en parle comme d'un crime, comme d'un forfait.

(1) *Réponse au Roi de Pologne.*
(2) VIe Promenade.
(3) Nisard, p. 481.

La psychologie me paraît faire encore défaut dans les reproches, que l'auteur de l'histoire de la littérature française adresse à Rousseau, de vouloir faire son portrait avec « le parti pris de se distinguer de tout le monde » ; il ajoute qu'il pousse la soif de la singularité « jusqu'à regarder avec plus de complaisance dans sa vie le mal par lequel il diffère des honnêtes gens que le bien par lequel il leur ressemble » Ce n'est point par complaisance pour ses fautes, qu'il révèle les plus cachées, c'est par scrupule, pour ne pas paraître meilleur qu'il n'est. Rousseau par le tempérament par le caractère, par sa manière de sentir, est très différent des autres écrivains de son siècle ; il a le sentiment de ces différences, et il me parait très naturel qu'il veuille les signaler, bien qu'il en parle avec trop d'orgueil ; son portrait ne serait pas exact, s'il les passait sous silence. Il n'écrit pas avec le parti pris de se distinguer de tout le monde, mais avec l'intention de se faire bien connaître et pour cela de préciser les traits de son caractère, qui sont, en effet, très différents des autres écrivains et des hommes de son temps. Il suffit de se rappeler le portrait, que Montesquieu a tracé de lui-même, pour voir que chaque trait est le contraire d'un trait de caractère de Rousseau : « Je n'ai jamais eu de chagrin, encore moins d'ennui. Ma machine est si heureusement construite, que je suis frappé par les objets assez pour qu'ils puissent me donner du plaisir, pas assez pour qu'ils puissent me donner de la peine... J'ai été dans ma jeunesse assez heureux pour m'attacher à des femmes, que j'ai cru qu'elles m'aimaient ; dès que j'ai cessé de le croire, je me suis détaché soudain... L'étude a été pour moi le souverain remède contre les dégoûts de la vie, n'ayant jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé. » Voilà le portrait d'un homme heureux,

bien équilibré, peu sensible, bien portant, trop bien portant pour être poète, nullement inquiété par son imagination. Voltaire, qui rit de tout, ne ressemble pas davantage à Rousseau qui pleure de tout. L'auteur de la *Pucelle*, qui a toujours besoin même à la campagne de spectacles et d'amusement, est bien différent de l'auteur des *Rêveries*, qui se plaît dans la solitude. Voltaire, il est vrai, était irritable, ombrageux, mobile, comme Rousseau ; il passait d'un instant à l'autre de la colère à la plaisanterie, de la fierté à la flatterie, de la modestie d'un sage à la vanité d'un grand seigneur. Mais aussi quelles différences avec Rousseau ! Il est tout esprit ; Rousseau, tout sentiment, Voltaire c'est le bon sens, un peu superficiel. Rousseau c'est la poésie et l'éloquence. Buffon toujours calme, sans autre passion que l'amour de la gloire n'était occupé qu'à cultiver son intelligence et à étendre ses connaissances ; il aimait et admirait Rousseau, mais combien il était différent de lui ! De tous les écrivains du XVIIIe siècle celui qui se rapproche le plus de Rousseau, c'est Diderot, qui avait comme lui une puissante imagination, l'enthousiasme et les larmes faciles. Mais il avait tellement l'horreur de la solitude, qu'il faisait à Rousseau un crime de l'aimer, qu'il considérait cet amour de la retraite comme un signe de méchanceté et qu'il y voyait la cause de sa folie : « Le séjour et la solitude des forêts l'ont perdu, dit-il ; on ne s'améliore pas dans les bois avec le caractère qu'il y portait et le motif qui l'y conduisait, ce qui lui est arrivé, je l'avais prédit » (*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*) C'est parce qu'il se sentait différent et incompris de ses contemporains, que Rousseau a placé en épigraphe de son premier discours ce vers d'Ovide,

Barbarus hic ego tum quia non intelligor illis

Le portrait que Rousseau a tracé de lui-même n'est pas resserré en quelques pages comme celui de Montesquieu et de la Rochefoucauld ; il en a dispersé tous les traits dans tous ses ouvrages, en faisant l'histoire de sa vie et de ses sentiments par des observations pleines de finesse. En psychologue pénétrant il a donné la clé des constrastes et des contradictions de son caractère par l'étude de son tempérament névropathique et même psychopathique, que ses contemporains et même aujourd'hui, des critiques littéraires ne me paraissent pas avoir bien apprécié. Ainsi Diderot, d'Alembert et en général les encyclopédistes ne comprenant pas l'amour de Rousseau pour la solitude, l'attribuaient à l'orgueil, au désir de se singulariser, ils y voyaient même un signe de méchanceté. De nos jours, de Sacy, qui est cependant un critique littéraire d'un jugement solide, écrit que Rousseau a rompu avec les salons de Paris, qu'il s'est fait ermite pour chercher des inspirations littéraires, pour rentrer dans la société armé de paradoxes et d'éloquence (1).

La psychologie ne suffit pas pour juger Rousseau et apprécier l'influence de son tempérament sur ses ouvrages ; il faut y ajouter la pathologie mentale. C'est un génie puissant, original, qui a eu des vues profondes en poésie, en pédagogie, en philosophie en sociologie, en politique ; mais ce n'est pas un esprit bien équilibré ; sa sensibilité est excessive, son imagination déréglée, son jugement insuffisant ; sous l'influence des persécutions réelles et cruelles qu'il a subies, il est devenu et il est resté délirant pendant de nombreuses années. Ce délire était-il général ou partiel ? A-t-il laissé survivre son génie, ou l'a-t-il altéré ? a-t-il

(1 De Sacy, *Variétés Littéraires* t. I. p. 283.

exercé de l'influence sur les ouvrages antérieurs ? L'examen de ces questions me paraît indispensable et il fait défaut chez la plupart des critiques célèbres, chez Saint Marc Girardin, Vinet, Paul Albert, de Sacy, Nisard, Gerurez, Villemain, Faguet, Lanson. de Sacy suppose même que Rousseau « n'est devenu fou que par le désespoir de se voir toujours dans le miroir de son imagination avec des vertus, des perfections, qu'il ne retrouvait pas hélas ! dans le Rousseau réel. (1) »

Ernest Naville se refuse à admettre que la fin de la vie de Rousseau fût en proie à une maladie mentale de plus en plus déclarée (2). D'après Mme Macdonal, rien ne démontre que Rousseau dans ses dernières années ait été fou au sens littéral du mot, elle ne trouve aucune trace de folie dans les *Dialogues* (3). Ernest Hamel ne croit pas à l'aliénation mentale de Rousseau, qui à ses yeux n'avait qu'une manie, une sorte de maladie morale (4). G. Sorel se refuse à admettre la folie de Rousseau et conteste la compétence des aliénistes (5).

Pendant que des admirateurs de Rousseau entraînés par la sympathie rejettent comme un blasphème la croyance à la maladie mentale de Rousseau, d'autres critiques littéraires la voient dans tous ses écrits ou dans la plupart. Dans ses brillantes et spirituelles conférences, Jules Lemaitre, ne pouvant s'expliquer la coexistence du génie et de la folie, se demande si Rousseau n'a pas toujours été fou par intermittences, toujours de la même manière et à

(1) De Sacy. *Variétés Littéraires* t. I. p. 279.
(2) Ernest Laville. *Bibliothèque Universelle, avril-mai* 1862, p. 57.
(3) Frederika Macdonal. La *Légende de J. J. Rousseau*, p. 288.
(4) Ernest Hamel. *La statue* de *J. J. Rousseau*, p. 325.
(5) G. Sorel. Le *Mouvement Socialiste, juin* 1907.

toutes les époques de la vie (1). « Si Rousseau peut être qualifié du dément dans le dernier des cas que j'ai énumérés (la croyance a un complot universel), qui osera dire qu'il ne l'était pas aussi dans les autres ? » Ces autres cas sont : la croyance à la bonté naturelle, parcequ'il se sent bon en suivant la nature, — la croyance que la société est mauvaise parce qu'il avait souffert de la société, — la croyance qu'une mari, sa femme et son amant peuvent vivre ensemble, — la croyance qu'on fait le bonheur de l'individu en le livrant tout entier à l'Etat. Mais ces croyances ne sont que des idées fausses et de là à la démence ou à la folie intermittente il y a très loin. Jules Lemaitre, qui n'a que des notions très sommaires en psychiatrie, oublie que la démence et la folie intermittente sont deux formes très différentes de la folie. La démence est la déchéance des facultés intellectuelles, et la folie intermittente présente à des périodes différentes des accès d'excitation maniaque ou de dépression mélancolique ou de retour à l'état normal. Or Rousseau ne présente rieu de semblable. On ne saurait dire qu'il y a chez lui alternance de période de maladie mentale et de génie et qu'il a composé ses ouvrages dans des intervalles lucides (2). La maladie mentale, lorsqu'elle s'est déclaré après une une incubation en Angleterre en 1766, a coexisté avec le génie, parce que le délire était partiel, et que, en dehors d'un point circonscrit, sur lequel il délirait, Rousseau avait

(1) Jules Lemaitre, *J. J. Rousseau*, p. 331-332.

(2) L'explication de Lemaitre, inexacte pour Rousseau, pourrait être valable pour d'autres hommes de génie, pour Gounod par exemple ; je sais qu'il venait chaque année se faire soigner à Rouen par un médecin aliéniste, le Docteur Foville ; il est plus que probable qu'il a composé des œuvres musicales dans les intervalles lucides.

conservé la plénitude de son génie. C'est parce qu'il ne s'est pas rendu compte de la nature de son délire partiel, parce qu'il a cru que Rousseau avait été fou toute sa vie par intermittences, que Jules Lemaitre a jugé si sévèrement l'écrivain. On ne peut pas apprécier avec estime les écrits d'un dément ou d'un fou intermittent. C'est cette erreur de psychiatrie qui a conduit le brillant conférencier à une appréciation sévère jusqu'à l'injustice des ouvrages de Rousseau.

Jules Lemaître, écrit que la plus grande partie de l'œuvre de Rousseau a dépendu du hasard, qu'il n'aurait pas écrit ses discours sur les Sciences et les Arts et sur l'Inégalité, si ces questions n'avaient pas été posées par la « fatale » Académie de Dijon. Cette cause-là n'a été, qu'une cause occasionnelle, car les sentiments, les idées que Rousseau exprime dans ses Discours sont déjà dans l'*Epître à M. Bordes* et dans l'*Epître à M. Parisot*. Mais Jules Lemaître a vu juste, quand il dit que « toutes ces âmes tourmentées dont se compose la personne de Jean-Jacques ont en commun une sensibilité morbide et le plus souvent exclusive du jugement et de l'esprit critique ». En effet, son lyrisme, son éloquence viennent de son excessive émotivité. Sa doctrine de la prédominance du sentiment sur la raison est le résultat des besoins de son cœur. Ses idées politiques ne s'expliquent pas seulement par sa mentalité génevoise et par ses réminiscences obsédantes des anciennes républiques, mais aussi par son mysticisme religieux. Il est révolutionnaire par pitié pour les pauvres. Il est croyant par soif de Dieu, par le désir d'une vie future, plus heureuse que la vie présente. Il devient fanatique en voulant imposer par le bannissement et la mort des dogmes religieux, parce qu'il croit que ces dogmes peuvent seuls rendre les hommes

heureux ; il est intolérant par excès d'altruisme. Mais, tout en reconnaissant qu'il a présenté de bonne heure des troubles de déséquilibration constitutionnelle par excès de sensibilité, je trouve excessif de dire, comme le fait Jules Lemaître, que Rousseau a toujours été fou ; c'est abuser du terme de folie. On peut présenter des troubles graves de l'émotivité et avoir une intelligence supérieure, sans être fou. Rousseau n'a eu des idées délirantes que pendant les dernières années de sa vie. Il a eu des rémittences et non des intermittences.

Un autre critique, qui a publié sur Rousseau plusieurs volumes, Faguet, a consacré quelques lignes seulement à la folie ; il pense que Rousseau a été très sain d'esprit jusqu'aux environs de 1756, que rien ne fait prévoir un futur état maladif, mais qu'en 1756 Rousseau est un malade (1). Comme les principaux ouvrages de Rousseau, *Emile*, *Le Contrat Social*, *La Nouvelle Héloïse* sont postérieurs à cette date, il s'en suit qu'ils auraient été composés pendant la maladie mentale. Mais Faguet ne précise pas la nature de la psychose et ses causes. Il se borne à dire que Rousseau était atteint de neurasthénie, à partir de son séjour à l'Ermitage. Ce terme de neurasthénie est un terme banal, il ne signifie pas grand'chose, si on ne précise pas de quelle neurasthénie il s'agit. Il y a une neurasthénie accidentelle et une neurasthénie constitutionnelle. Faguet ne donne aucune précision. En faisant partir l'état neurasthénique du séjour à l'Ermitage, il oublie que Rousseau avait eu dans sa jeunesse à Chambéry une crise nerveuse pour laquelle il était allé consulter les médecins de Montpellier, qui le regardèrent comme un malade imaginaire c'est-à-

(1) *Revue des Cours*, 6 mai 1909.

dire comme un nerveux. Mais cet état nerveux, qu'on désignait au XVIIIe siècle sous le nom de vapeurs n'est pas la folie. Tout ce qu'on peut dire, c'est que le caractère anormal de Rousseau s'est révélé dès son enfance : c'est ce tempérament psychopathique qui l'a prédisposé à la maladie mentale et qui a déterminé le choc mental produit par sa rupture avec Diderot, Grimm et Madame d'Epinay. La douleur profonde qu'il en éprouva n'amena pas encore la psychose ; seulement elle la prépara. Faguet a raison de voir dans sa rupture avec ses amis, une cause d'ébranlement moral. Mais la psychose n'éclatera qu'en Angleterre après la rupture avec Hume. En parlant de la folie de Rousseau avant cette époque, Faguet la confond avec la maladie nerveuse : « à partir de 1762, dit-il, nous assistons à une recrudescence de sa maladie nerveuse, de sa folie. » Les maladies nerveuses ne sont pas des maladies mentales.

En terminant la leçon qu'il a faite à la Sorbonne sur la folie de Rousseau, Faguet a dit : « Si je vous ai entretenu de la folie de Rousseau, c'est que les romantiques me semblent avoir eu, plus ou moins consciemment, un certain délire de la persécution qui procède de Rousseau. C'est à partir de celui-ci que se répand chez les artistes cette idée que l'artiste, homme de lettres, poète, est un maudit, un être prédestiné au malheur. Ainsi pensent Sénancourt, Châteaubriand, Vigny, Hugo même un peu... Tantôt les romantiques soutiennent que l'homme supérieur est persécuté par la société, par la conspiration des médiocres ; voyez *Moïse, Chatterton, Stello*. Tantôt ils montrent toute la nature acharnée contre l'homme, lui en voulant d'être un animal supérieur... Ainsi, le délire de la persécution a pour ainsi dire circulé à travers tout le romantisme et pro-

bablement à cause de Jean-Jacques Rousseau ». Il me semble difficile de rendre Rousseau responsable de ce pessimisme, qui d'ailleurs n'est pas un délire de la persécution. Si Rousseau a été atteint du délire de persécution, c'est parce qu'il avait une constitution psychopathique et qu'après avoir été réellement persécuté par plusieurs gouvernements, il s'est cru trahi par des amis infidèles. Ce délire n'est pas contagieux par la lecture des *Confessions* et des *Dialogues*. En outre, loin de se plaindre de la nature, Rousseau en proclame la bienfaisance. En philosophie, il n'est même pas pessimiste ; c'est un optimisme candide.

L'étude psychologique et surtout psychiatrique de Rousseau font à peu près complètement défaut dans les livres d'ailleurs très remarquables à d'autres points de vue, que Villemain, Vinet et Paul Albert ont publiés sur la littérature française au XVIIIe siècle. Ils n'ont même pas lu le rapport des médecins, qui ont fait l'autopsie de Rousseau et conclu à une mort naturelle par apoplexie séreuse ; ils croient que le suicide de Rousseau est très probable. Villemain parle avec éloge de Rousseau, mais il s'abstient de juger son état mental. ayant peu de goût pour la physiologie, comme Saint-Marc, Girardin et Nisard. Dans son Eloge de Montaigne, il dit : « Mais je craindrais en lisant Rousseau d'arrêter trop longtemps mes regards sur de coupables faiblesses, qu'il faut toujours tenir loin de soi. » Sieyès, à qui Villemain fit la lecture de son Eloge de Montaigne, l'interrompit en disant : « Mais non, il vaut mieux les laisser approcher de soi, pour pouvoir les étudier de plus près ». Sainte-Beuve, qui raconte l'anecdote, ajoute : « Je suis comme Sieyès. » (1). Le style reflétant le naturel d'un

(1) *Causeries du Lundi*, t. II. p. 449.

écrivain, même pour bien juger le style, il est nécessaire de comprendre son caractère et par suite son tempérament. Villemain n'aurait pas douté de la sincérité de la misanthropie de Rousseau, s'il avait ouvert un traité des maladies mentales. Sainte-Beuve a donc raison de dire que la physiologie d'un écrivain est un des chapitres indispensables dans l'analyse qu'on fait de son talent. J'ajoute que, lorsque l'écrivain, comme Rousseau a donné des signes évidents de folie, il est aussi nécessaire de rechercher la nature de cette maladie mentale et l'influence qu'elle a exercée sur ses écrits.

Dans sa substantielle étude sur Rousseau, pleine d'aperçus ingénieux et profonds, M. Lanson a mis en relief la force, l'originalité, la variété de son génie, mais il a passé sous silence ses anomalies psychiques et l'influence que sa constitution psychopathique a exercée sur ses écrits. Aussi, après avoir mis en pleine lumière les grandes qualités de Rousseau, M. Lanson oublie de mentionner ses défauts, qui ne sont pas moins grands, ses exagérations, ses généralisations illogiques, l'insuffisance de son jugement, ses contradictions si nombreuses, qu'elles choquent Michelet (*Ma jeunesse* 203) et que Rousseau lui-même les a avouées à d'Escherny. Mais M. Lanson trouve que ses défauts sont aujourd'hui des qualités. « Ce qui fut jadis ou est peut-être abstraitement un défaut dans ses livres, l'imparfaite systématisation de sa pensée, les retours et les reculs, ce qu'on appelle un peu trop facilement des incohérences et des contradictions, la surabondance tumultueuse des agitations sentimentales, tout cela tourne aujourd'hui en vertu » (1). M. Lanson a raison de dire que

(1) *J. J. Rousseau. Leçons faites à l'Ecole des hautes Etudes Sociales*, Préface XI.

l'œuvre d'un écrivain doit être appréciée par son influence et non par sa biographie et les défaillances du caractère. Mais lorsque les lacunes intellectuelles et morales se font sentir dans ses écrits, le devoir du critique est de les signaler. J'applaudis des deux mains quand M. Lanson rappelle à ceux qui sont injustes pour Rousseau les noms des grands écrivains, qui ont été ses disciples. Mais il en a eu d'autres tristement célèbres parmi les terroristes de la Révolution et Gambetta a déclaré qu'il avait perverti l'esprit français (1). Je reconnais qu'on est sévère jusqu'à l'injustice, lorsqu'on ne voit en Rousseau qu'un génie d'artiste ; c'est aussi un penseur original, profond qu'on peut rapprocher de Pascal et de Montaigne. Mais si sa lecture est très agréable et suggestive, quand on est arrivé à l'âge mûr et qu'on sait faire le triage des idées justes et des idées fausses, je la crois très dangereuse pour les jeunes gens, pour les femmes, pour les ouvriers, dont le jugement est faible.

Si la lecture de la *Nouvelle Héloïse* a tourné la tête à Bonaparte dans sa jeunesse, si le *Discours sur l'Inégalité* lui a inspiré le mépris des institutions sociales, qui, selon lui, rendent les hommes esclaves, si ce cerveau puissant n'a pu résister à la contagion des sophismes de Rousseau, quand il était lieutenant à Valence, comment des cerveaux plus impressionnables, moins équilibrés, pourraient-ils ne pas subir l'ascendant de cet écrivain prestigieux ? La lecture de Rousseau ne cesse d'être dangereuse que pour les hommes d'un âge mûr, d'un jugement solide. Aussi, bien que Rousseau, La Fontaine et Lamartine soient mes auteurs favoris à la campagne, je me garderais bien de conseiller la lecture de Rousseau aux jeunes gens ; car j'ai souvent

(1) *Revue Politique et Parlementaire*, 10 février 1897.

constaté comme magistrat par l'interrogatoire des jeunes anarchistes militants, que c'était la lecture de Rousseau qui leur avait inspiré des idées anarchistes.

Sans doute la valeur littéraire des écrits de Rousseau n'est pas diminuée par ses fautes personnelles, qui ont été rachetées par un progrès moral continu depuis sa réforme. Mais pour bien comprendre ses contradictions, ses paradoxes, sa misanthropie, son pessimisme social, son hypertrophie du moi, il faut étudier son tempérament névropathique et le délire partiel, qui a assombri ses dernières années. C'est ce qu'a fait Brunetière, qui a puisé des notions utiles de psychologie et de psychiatrie dans le Dictionnaire des Sciences Médicales et surtout dans le livre du Dr Mœbins. A-t-il pleinement réussi dans cette étude? J'en doute. Il a bien vu que sa sensibilité exceptionnelle, maladive, est l'origine de la folie de Rousseau, mais il est dans l'erreur quand il croit qu'elle a amené un changement de caractère. Il est vrai que beaucoup de maladies mentales produisent ce changement; mais, dans le cas de Rousseau, le délire n'est que l'hypertrophie du caractère. Brunetière exagère encore, quand il écrit que Rousseau, conscient du pouvoir que lui donnait sa sensibilité sur les lecteurs, la cultivait dans un but littéraire, au risque de tomber dans la folie ; « quand il l'aurait su, dit-il, je doute qu'il eût essayé de s'en rendre maître, lui, qui ne se souciait pas d'être remarqué, dit-il encore quelque part, mais qui, si on le remarquait, eût mieux aimé être oublié de tout le genre humain que d'être regardé comme un homme ordinaire. La folie lui eût paru un excellent moyen de se tirer de l'ordinaire » (1). Brunetière voit dans le délire de

(1) *Revue des Deux Mondes*, 1er février 1890, p. 689.

Rousseau « la source même de quelques unes de ses plus belles inspirations... les *Rêveries*, les *Dialogues* et les *Confessions* sont l'œuvre de sa folie ». Aucun aliéniste n'a soutenu et ne pouvait soutenir une thèse aussi paradoxale, Moreau de Tours lui-même a bien dit que le génie était une névrose, mais il n'a jamais pensé que le génie et la folie étaient identiques, que la folie pouvait être la source de belles inspirations ; il a seulement prétendu, ce que je crois inexact, que le génie et la folie, quoique différents, sortaient d'une même constitution névropathique, comme des rameaux différents d'un même tronc. Il me semble encore bien difficile de partager l'avis de Brunetière, qui voit de la folie dans *Emile* et *La Nouvelle Héloïse* à cause de 'étalage du moi et dans l'*Héloïse* à cause de quelques lettres grossières et obscènes, qui ne peuvent vraiment pas constituer des syptômes de maladie mentale. On a quelquefois reproché à certains aliénistes de voir la folie partout. Mais jamais aucun d'eux n'est tombé dans de telles exagérations.

Sainte-Beuve n'a pas, comme Brunetière, consacré une étude spéciale à la folie de Rousseau ; il en a parlé incidemment dans quelques articles. Ce qu'il en dit est insuffisant, incomplet, mais il a vu juste sur plusieurs points. C'est ainsi que, sans pouvoir définir la maladie mentale de Rousseau, il écrit qu'elle était compatible avec son génie (1). C'est cette coexistence du génie et de la folie, que j'examinerai dans le cours de cette étude, qui explique les *Confessions*, les *Dialogues* et les *Rêveries*. La survivance du génie dans la folie n'est pas un fait particulier à Rousseau ; il a existé chez Lucrèce, Socrate, Pascal,

(2) *Causeries du Lundi* XI, 194.

Luther, chez Le Tasse, Bernardin de Saint-Pierre, Strindberg, chez des prophètes d'Israel, des réformateurs religieux, chez Mahomet et d'autres fondateurs de religions.

Il y a une vaste et solide érudition dans les trois volumes que Pierre Maurice Masson a publiés sur Rousseau, et dont il a corrigé les épreuves pendant la dernière guerre, dans les tranchées où il a trouvé une mort glorieuse la veille du jour où il devait soutenir à la Sorbonne sa thèse de docteur. Avec beaucoup de précision il a montré l'origine, le développement de la formation religieuse de Rousseau, le sens chrétien de sa profession de foi, l'influence considérable qu'elle a exercée sur la renaissance religieuse en France. Mais l'étude psychologique et pathologique est absente de cet ouvrage, où il n'est rien dit du tempérament, du caractère, des anomalies psychiques, de la maladie mentale de Rousseau, ni de ses écrits politiques.

Bien que pendant quarante ans de magistrature je me sois efforcé de me tenir au courant des données de la psychiatrie pour mes études de responsabilité morale et pénale, je n'aurais pas eu la témérité de vouloir apprécier l'état mental de Rousseau et l'influence de sa constitution psychopathique sur ses écrits, en me fiant à mes seules connaissances. Là, où les critiques éminents que je viens de citer, ont échoué, pouvais-je espérer réussir? Je sais trop combien il est difficile de rechercher avec certitude si un homme est sain d'esprit, responsable moralement de ses actes. Ce n'est qu'en tremblant et avec le concours des aliénistes, qui eux-mêmes ne sont pas toujours d'accord, qu'il m'a fallu résoudre ce problème si redoutable. Combien la difficulté du diagnostic est plus grande quand il s'agit d'un homme mort! Aussi, ai-je demandé aux aliénistes les plus compétents les lumières qui me manquaient.

J'ai consulté les maîtres les plus renommés de la psychiatrie contemporaine, en particulier le Dr Magnan, dont j'ai suivi la clinique à l'asile Sainte-Anne. Le professeur Brissaud me disait que son diagnostic était infaillible. Le Dr Debove, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, voit en lui « le plus illustre représentant de la psychiatrie française à la fin du XIXe siècle » (1). Le professeur Bouchard dans son discours au jubilé de Magnan a dit que dans le monde entier il était placé au premier rang parmi les aliénistes. Le Dr Magnan étant mort dans le cours de mon étude, j'ai soumis mes conclusions à l'un de ses meilleurs élèves, au Dr Sérieux, qui a écrit un livre très remarquable sur les *Folies Raisonnantes*, le délire d'*interprétation*, en collaboration avec le Dr Capgras.

Rousseau a des admirateurs enthousiastes, qui séduits par ses grandes qualités, par son éloquence entraînante, sa sensibilité féminine, touchés par ses malheurs et les persécutions réelles qu'il a subies, atténuent ses erreurs, oublient ses lacunes intellectuelles et morales. Mais il a aussi des critiques sévères jusqu'à l'injustice, des détracteurs, qui frappés surtout de ses paradoxes, méconnaissent ses grandes qualités d'écrivain, de poète et de penseur. Ne voulant être ni Rousseauiste, ni anti-Rousseauiste, je dirai le bien et le mal en m'efforçant d'être impartial. Il est difficile de juger Rousseau avec impartialité. Dans la jeunesse, on l'admire trop ; dans l'âge mûr on le critique trop sévèrement. Ayant passé par ces alternatives d'admiration et de critique également excessives, j'ai voulu le relire dans ma vieillesse et l'étudier plus à fond. Dans cette nouvelle lecture plus approfondie, je crois avoir trouvé l'ex-

(1) *Bulletin de l'Académie de médecine*, séance du 10 décembre 1918.

plication scientifique du caractère et des écrits de Rousseau dans le portrait qu'il a tracé de lui-même en 1750 dans *Le Persifleur*, revue qu'il avait fondée avec Diderot et dont il n'a paru qu'un numéro. Ce portrait de Rousseau par lui-même, qui n'a été remarqué par aucun critique littéraire, ni même par aucun aliéniste, est le portrait du déséquilibré, du dégénéré, prédisposé à la folie. Le Dr Sérieux, à qui je l'ai communiqué, en a été frappé comme moi et m'a écrit : « Je n'ai vu nulle part le portrait de J.-J. Rousseau dans *Le Persifleur*. C'est une trouvaille, bien intéressante, qui met bien en lumière l'instabilité d'humeur, l'impressionnabilité de J.-J. Rousseau. En particulier, le passage sur les âmes hebdomadaires est du plus haut intérêt. Cette périodicité dans les modifications de l'humeur, de l'intelligence, est tout à fait caractéristique de l'état mental de certains dégénérés, qui oscillent sans cesse entre l'excitation et la dépression, la joie ou la tristesse, la lucidité d'esprit et la confusion. Je me demande si, dans la description de son *âme folle,* qui déguise si bien sa folie, qu'elle ne diffère presque en rien de la sagesse, il ne faut pas voir une allusion au début du délire d'interprétation. » Comme ce mot de *dégénérés supérieurs* appliqué pour la première fois par le Dr Magnan à certains hommes de génie, peut-être mal interprété, il importe de remarquer que ce mot n'a pas en psychiatrie le même sens que dans le langage du monde. « L'expression de dégénérescence mentale, dit le Dr Debove, rappelle seulement que certains individus ont par hérédité un système nerveux faible, facilement troublé par des causes bien diverses ». La dégénérescence c'est le défaut d'harmonie des facultés intellectuelles, le déséquilibre mental (1).

(1) Magnan. *Les dégénérés*, p. 98, 108.

Rousseau est un génie puissant doué d'une prodigieuse sensibilité et d'une grande imagination créatrice ; mais mal équilibré, d'un jugement insuffisant. Cette déséquilibration mentale, qui ne l'a pas empêché d'écrire des chefs-d'œuvre, a fini par déterminer un délire *partiel*. C'est l'étude de ce délire partiel qui donne la clé de cet écrivain énigmatique.

CHAPITRE PREMIER

LE POÈTE LYRIQUE

SOMMAIRE. — Définition du génie lyrique d'après Rousseau et Alfred de Musset. — Les causes de la vibration de l'âme et du style de Rousseau. — Le lyrisme et la sensibilité. — Réfutation de l'opinion de Diderot sur la sensibilité en poésie. — L'enthousiasme d'après Descartes, Lamartine, V. Hugo, Voltaire, Racine, Rousseau — L'inspiration. — Le sentiment de la nature et le sentiment religieux. — L'amour de la verdure, des animaux, des oiseaux, des abeilles, de la nature cultivée et de la nature sauvage, des montagnes et des lacs. — L'amour de la solitude. — La mélancolie de Rousseau, sa nature différente de la mélancolie des pessimistes. — Son besoin d'aimer et d'être aimé, la nouvelle Héloïse. — Le don des larmes. — Le lyrisme et l'éloquence. — L'imagination créatrice. — La mémoire affective. — L'idéalisme. — La musique et le lyrisme.

Moraliste et philosophe, éducateur et prédicateur laïque, censeur satirique et réformateur révolutionnaire, Rousseau est aussi et surtout un grand poète lyrique, doué comme les poètes et les musiciens d'une très grande sensibilité. Il est poète par sa faculté exceptionnelle d'émotion et d'admiration, par son enthousiasme pour la nature et le beau moral, par la chaleur de son âme débordant de sensibilité et d'imagination dans l'expression des sentiments, dans ses extases et ses ravissements devant les harmonies de la nature , dans la contemplation des lacs et des montagnes, des forêts et des fleurs, dans l'adoration de la divinité, devant la puissance et la bonté de l'Etre Suprême,

dans l'amour de l'humanité, de la patrie et de la liberté. Dans son éloge de Voltaire, Palissot avait dit que la postérité conserverait toujours à Rousseau le premier rang parmi les poètes lyriques, et que Voltaire lui-même n'en doutait pas, lui, dont les efforts en ce genre n'avaient pas été très heureux. La postérité a ratifié le jugement de Palissot.

Dans son dictionnaire de musique, Rousseau a donné du génie du musicien une définition qui s'applique à son propre génie. « Le génie du musicien soumet l'univers entier à son art ; il peint tous les tableaux par des sons ; il fait parler le silence même ; il rend les idées par les sentiments, les sentiments par des accents et les passions qu'il exprime, il les excite au fond des cœurs... même en peignant les horreurs de la mort, il porte dans l'âme ce sentiment de vie qui ne l'abandonne point et qu'il communique aux cœurs faits pour le sentir... Si tes yeux s'emplissent de larmes, si tu sens ton cœur palpiter, si des tressaillements t'agitent, si l'oppression te suffoque dans tes transports, prends le Metastase et travaille ; son génie échauffera le tien, tu créeras à son exemple ; c'est là ce que fait le génie et d'autres yeux te rendront bientôt les pleurs que les maîtres t'ont fait verser. Mais, si les charmes de ce grand art te laissent tranquille, si tu n'as ni délire, ni ravissement, si tu ne trouves que beau ce qui transporte, oses-tu demander ce qu'est le génie ? Homme vulgaire, ne profane point ce nom sublime.

Alfred de Musset a donné la même définition du génie lyrique.

« Celui qui ne sait pas durant les nuits brûlantes,
« Qui font pâlir d'amour l'étoile de Vénus,
« Marcher, prier, pleurer des larmes ruisselantes
« Et devant l'infini joindre ses mains tremblantes »

Celui-là, dit-il, peut être un excellent versificateur, mais poète, non pas (1). Pour Rousseau, comme pour Musset, le génie lyrique vient du cœur.

« Ah ! frappe-toi le cœur, c'est là qu'est le génie. »

Cette faculté d'être ému jusqu'au délire et au ravissement, de rendre les idées par les sentiments, de communiquer la chaleur de son cœur brûlant, de composer dans la fièvre, Rousseau l'a possédée au plus haut degré. Lorsqu'il devint célèbre, Rousseau adopta pour cachet une lyre (2). C'est le symbole de son génie lyrique. Platon compare le poète à un instrument sonore qui vibre sous la main de Dieu. Rousseau est cette lyre qui vibre à toutes les émotions esthétiques, morales et religieuses ; toutes les joies et toutes les souffrances retentissent dans son cœur, doué d'une aptitude exceptionnelle à jouir et à souffrir, à désirer, à espérer et à craindre. C'est l'émotion, qui fait le poète. C'est le battant de l'âme, suivant l'expression de Lamartine , c'est elle qui la fait vibrer, résonner, qui fait jaillir l'enthousiasme, l'admiration, l'amour, la pitié, tous les plus nobles sentiments qui donnent de la dignité à la vie et qui en font le charme. Toutes ces nobles émotions Rousseau les a vivement éprouvées et exprimées. Longin disait « qu'une grande pensée est le son que rend une grande âme ». Montaigne pensait aussi que « l'homme ne vault que quand il est ému ». C'est la capacité de sentir qui donne la capacité d'exprimer. Rousseau réunit dans son âme vibrante, dans son tempérament névropathique, toutes les sources d'émotions : « Jamais, dit-il de lui-même, il n'exista d'être plus sensible à l'émotion et moins formé pour

(1) *Après une lecture.*
(2) Musset-Patay. *Œuvres inédites de Rousseau*, p. 13.

l'action... Pour peu qu'il soit ému, ses yeux se mouillent de larmes » (1). Tout l'émeut, le lever du soleil, le chant du rossignol, la majesté d'un arbre, la délicatesse d'une fleur ; il a des transports d'enthousiasme pour la vertu, pour la liberté, pour l'amour, pour l'amitié ; il a des élans d'admiration pour les âmes héroïques de l'antiquité, des ravissements de sympathie pour les cœurs sensibles ; il s'attendrit sur les souffrances des opprimés, sur la misère des paysans ; il est remué jusqu'aux entrailles par la pitié pour les pauvres. La vibration et la tension de son style viennent de la vibration de ses nerfs tendus comme les cordes d'une harpe. Il avait un tempérament d'artiste. Voltaire, qui tout en étant très nerveux était mieux équilibré que Rousseau, possédait ce tempérament : « J'avoue cette sensibilité dit-il ; un artiste qui ne l'aurait pas, serait un pauvre homme » (2). Il n'y a pas de grand artiste sans une excessive émotivité (3). Il est vrai que cette sensibilité maladive engendre souvent des défauts de caractère, des lacunes intellectuelles et morales et quelquefois même une prédisposition à la folie, comme cela est arrivé à Rousseau, mais sans elle il n'y a pas de lyrisme, pas de poésie.

(1) *Second Dialogue*.

(2) *Lettre à d'Argental*, 19 décembre 1766.

(3) Dans son discours à l'Académie française M. de Curel faisant le portrait de Hervieu signale « l'impatience de son âme que tourmente une excessive émotivité ». — G. Sand reconnaissait que sa sensibilité était un peu maladive : « Mon cœur reste et restera toujours sensible et irritable, prêt à saigner abondamment à chaque coup d'épingle. Cette sensibilité a bien quelque chose d'exagéré et de maladif ». (*Correspondance de G. Sand* et *d'Alfred de Musset* p. 64) G. Sand disait de Chopin « qu'un rien, le pli d'une feuille de rose, l'ombre d'une mouche le faisaient saigner ». Chez les musiciens le don de l'émotion et des larmes est encore plus développé que chez les poètes.

La vie affective est très développée chez Rousseau, comme chez tous les grands poètes. La Fontaine disait :

« J'aime le jeu, l'amour, les livres, la musique,
« La ville et la campagne, enfin tout.

Alfred de Musset écrivait :

« Il faut dans ce bas monde aimer beaucoup de choses...,
« Il faut aimer sans cesse, après avoir aimé. »

Baudelaire ne craignait pas d'ajouter le vin à la liste des choses qu'il faut aimer : « enivrez-vous de vin, d'amour, de vertu, c'est égal, mais grisez-vous ». Musset ne reculait pas non plus devant l'ivresse alcoolique. « Ne cessez jamais d'aimer, disait un poète anglais Bronwig : Quand tu ne pourras plus aimer des femmes, aime l'humanité ; quand tu ne pourras plus aimer l'humanité, aime la nature, et quand tu ne pourras plus aimer la nature, aime Dieu ». Rousseau n'a pas aimé successivement les femmes, l'humanité, la nature, Dieu ; il les a aimés simultanément. Vivre pour lui c'était aimer.

Dans le Discours préliminaire de l'Encyclopédie, d'Alembert écrit que le génie est le sentiment qui crée. D'après Diderot, au contraire, « la sensibilité n'est guère la qualité d'un grand génie », c'est une faiblesse d'organisation, « suite de la mobilité du diaphragme, de la vivacité de l'imagination, de la délicatesse des nerfs » (1). Les grands poètes, dit-il, sont les êtres les moins sensibles ; ce n'est pas le cœur, c'est la tête qui fait tout. Cette opinion de Diderot a été réfutée par nos grands poètes lyriques, par Victor Hugo Lamartine et Musset. Dans son étude sur André Chenier, Victor Hugo a dit qu'il n'est point de génie sans une profonde

(1) Diderot. *Paradoxe sur le comédien.*

sensibilité. Qu'est-ce en effet, qu'un poète ? un homme qui sent fortement, exprimant ses sensations dans une langue plus expressive. La poésie ce n'est presque que sentiment » (1). En effet, la sensibilité c'est la faculté de s'enthousiasmer, d'admirer, de s'attendrir, de compâtir. Rousseau avait cette faculté au plus haut degré ; il la tenait de ses parents, de sa mère surtout : « De tous les dons que le ciel leur avait départis un cœur sensible est le seul qu'ils me laissèrent ». Rousseau, a dit Hume « n'a fait que sentir ».

Comme Victor Hugo, Lamartine a dit :

La sensibilité fait tout notre génie.

« La nature impressionnable et jusqu'à un certain point maladive de notre libre a dû nous arracher plus souvent qu'à d'autres ces enthousiasmes de cœur et d'esprit, ces délires d'amour, de pitié ou de patriotisme qui étoufferaient la poitrine, si on ne les criait pas en chants ou en vers » (2). Racine, comme nos grands poètes lyriques était très sensible, très émotif et très enthousiaste.

L'enthousiasme est la source principale de la poésie lyrique. « Rien ne se fait sans un peu d'enthousiasme, disait Voltaire, qui cependant en manquait souvent. Rousseau a tous les enthousiasmes, l'enthousiasme de la nature, l'enthousiasme de la vertu, l'enthousiasme de la liberté, l'enthousiasme de la patrie, l'enthousiasme de l'amour et de la pitié, l'enthousiasme du sentiment religieux. C'est cette exaltation de l'âme, qui, malgré ses fautes, lui inspire des sentiments élevés et des images éclatantes pour les exprimer,

(1) Victor Hugo. Littérature et philosophie mêlées.

(2) Lamartine. *Entretien sur la littérature XXVII.* — Lamartine qui se disait inférieur à Rousseau en génie se croyait cependant supérieur à lui en sensibilité. (*Le manuscrit de ma mère*, p. 29).

et donne à ses écrits un mouvement, une chaleur communicative. On a comparé l'enthousiasme à un feu sacré, qui éclaire l'âme *Est Deus in nobis, agitante calecismus illo.* Rousseau emploie la même comparaison lorsqu'il accorde le talent aux femmes et leur refuse le génie : « Mais ce feu céleste, qui échauffe et embrase l'âme, ce génie qui consume et dévore, cette brûlante éloquence, ces transports sublimes, qui portent leurs ravissements jusqu'au fond des cœurs, manqueront toujours aux écrits des femmes » (1). Descartes croyait comme Rousseau que l'enthousiasme révèle aux poètes plus de sagesse que la froide raison ; il trouvait, dit Baillet, que les poètes sont pleins « de sentences plus graves, plus sensées et mieux exprimées que celles qui se trouvent dans les écrits des philosophes. Il attribuait cette merveille à la divinité de l'enthousiasme et à la force de l'imagination qui fait sortir des semences de la sagesse qui se trouvent dans l'esprit de tous les hommes, comme les étincelles de feu dans les cailloux avec beaucoup plus de facilité et beaucoup plus de brillant même que peut faire la raison dans les philosophes » (2). Dans sa Méditation intitulée l'*Enthousiasme*, dédiée à Lamennais, Lamartine a aussi décrit comme Rousseau et Descartes la puissance de ce feu sacré.

Comme les poètes lyriques et les grands musiciens, Rousseau composait ses écrits dans la fièvre, dans l'extase : « De la vive effervescence, qui se fît alors dans son âme, sortirent des étincelles de génie, qu'on a vues briller dans ses écrits durant dix ans de délire et de fièvre » (3). « C'est

(1) Lettre *de d'Alembert sur les spectacles.*
(2) *Vie de Descartes*, t. I. p. 84.
(3) *Rousseau second dialogue.*

encore dans les plus brillantes extases que j'écrivis la Nouvelle Héloïse » (1).

V. Hugo dans la pièce de vers intitulée *Mazeppa* voulant exprimer le ravissement de l'inspiration, montre le Génie maîtrisé par une force supérieure emporté sur des ailes de flamme, Balzac définit le talent « une fièvre intermittente ». Dans ses mémoires Louis Racine rapporte que son père, quand il avait un ouvrage à composer, allait se promener, qu'alors se livrant à son enthousiasme il récitait ses vers à haute voix, et que travaillant ainsi à la tragédie de Mithridate dans les Tuileries, où il se croyait seul, il fut surpris de se voir entouré d'un grand nombre d'ouvriers, qui occupés au jardin avaient quitté leur ouvrage pour venir à lui... Ils l'entouraient craignant que ce ne fut un homme au désespoir prêt à se jeter dans le bassin. L'enthousiasme qui saisit Rousseau à la lecture de la question proposée par l'académie de Dijon, ressemble à celui qui s'empare des grands musiciens : « Si jamais quelque chose a ressemblé à une inspiration subite, c'est le mouvement qui se fit en moi à cette lecture ; tout à coup je me sens ébloui de mille lumières ; des foules d'idées vives s'y présentent à la fois avec une force et une confusion qui me jeta dans un trouble inexprimable ; je sens ma tête prise par un étourdissement semblable à l'ivresse. Une violente palpitation m'oppresse, soulève ma poitrine ; ne pouvant plus respirer en marchant, je me laisse tomber sous un des arbres de l'avenue et j'y passe une demi-heure le devant de ma veste mouillé de larmes sans avoir senti que j'en répandais » (2). Jules Lemaitre a souri de cette inspi-

(1) *Les Confessions*, 2e *Partie*, L. X.
(2) 2e *Lettre à Malhesherbes.*

ration, cependant elle ressemble à celle qui a été éprouvée par des poètes, des musiciens. Rouget de l'Isle, par exemple, raconta à Mounier du Jura, l'inspiration qui le saisit lorsqu'il composa la *Marseillaise*. « Les paroles venaient avec l'air, l'air avec les paroles. Mon émotion, dit-il, était au comble, mes cheveux se hérissaient, j'étais agité d'une fièvre ardente, puis une abondante sueur ruisselait de mon corps, puis je m'attendrissais et les larmes me coupaient la voix » (1). Lorsque l'âme d'un grand artiste, d'un poète, d'un musicien déborde d'émotions, elle est entraînée, par une sorte d'inspiration et fait explosion par la poésie ou par le chant. « Vous ferez votre tragédie écrivait Voltaire, quand votre enthousiasme vous commandera, car vous savez qu'il faut recevoir l'inspiration et ne la jamais chercher ». (*Lettre à Chabanon* 20 août 1766). Dans l'œuvre d'un poète et même dans l'œuvre d'un génie scientifique il y a une grande part de spontaneité, une intuition imprévue. Voilà pourquoi Rousseau dit qu'il est primesautier.

Pour peindre avec force la vie et la nature, il faut en sentir profondément les joies, les tristesses, il faut avoir un cœur brûlant et une imagination ardente. C'est l'intensité du sentiment et de l'imagination qui donne les images. Tout est image chez les poètes. Il n'y a pas de grand poète, de grand musicien et d'une manière générale de grand artiste sans cette exaltation de la sensibilité et de l'imagination qui s'appelle *enthousiasme* et que les anciens appelaient le *délire sacré*. « L'imagination active qui fait les poètes dit Voltaire, leur donne l'enthousiasme c'est-à-dire selon le mot grec cette émotion interne qui agîte en effet

(1) Letourneau. *Physiologie des passions*, p. 127.

l'esprit » (1). Cet enthousiasme, ce feu sacré, Rousseau l'a conservé jusqu'à un âge avancé. Ce sont ces transports d'enthousiasme, ses larmes, ses émotions, son ardent amour de la nature, son culte de l'amour qui l'ont fait aimer des femmes, malgré les dures vérités qu'il leur a dites, des jeunes gens, des poètes qui l'ont préféré à Voltaire. Celui-ci sentait très vivement les beautés de la littérature, il était, disait-il : « en extase devant les belles scènes d'Horace et de Curiace, du Cid et de Chimène, d'Auguste et de Cinna » (2). Mais il n'était pas en extase comme J-J. Rousseau sur les beautés de la nature, Rousseau voulait l'enthousiasme dans l'éducation, dans la morale, dans l'amour : « Il n'y a point de véritable amour sans enthousiasme et point d'enthousiasme sans un objet de perfection, réel ou chimérique mais toujours existant dans l'imagination ». L'enthousiasme qu'il éprouvait pour le beau, pour le bien, pour le juste le plongeait « dans un ravissement continuel, qui est la plus délicieuse des jouissances ». Le grand peintre Poussin disait aussi que le beau est une délectation.

La contemplation de la nature jetait Rousseau dans l'extase : « Je sens dit-il, des ravissements inexprimables à me fondre pour ainsi dire dans le système des êtres, à m'identifier avec la nature entière » (3). La nature était pour lui, une amie, une confidente, une protectrice, une mère, il était si heureux de se trouver à la campagne, loin des hommes, dont il avait éprouvé la méchanceté, qu'il s'écriait : « O nature, ô ma mère, me voilà sous ta seule garde ». Dans les villes il se sentait triste, isolé ; quand il

(1) *Dictionnaire philosophique V. imagination.*
(2) *Dictionnaire philosophique V° contradictions.*
(3) *VIIe Promenade.*

retrouvait la nature, il était transporté de joie et de reconnaissance. Son imagination, qui languissait à la ville, s'animait à la campagne. C'était pendant ses promenades, ses voyages à pied que Rousseau sentait le mieux les beautés de la nature, parce que à ce sentiment s'unissait le plaisir de la marche, qui amenait la succession des sites. « Je dispose en maître de la nature entière ; mon cœur errant d'objet en objet s'unit, s'identifie à ceux qui le flattent, s'entoure d'images charmantes, s'enivre de sentiments délicieux. Si, pour les fixer je m'amuse à les décrire en moi-même, quelle vigueur de pinceau, quelle fraicheur de coloris, quelle énergie d'expression, je leur donne ! On a, dit-on, trouvé de tout cela dans mes ouvrages, quoique décrits vers le déclin de mes ans. Oh ! si l'on eût vu ceux de ma première jeunesse, ceux que j'ai composés et que je n'ai jamais écrits ! (1) »

Rousseau n'a pas découvert le sentiment de la nature ; les grands poètes de l'antiquité, Virgile, Lucrèce, Horace l'avaient exprimé dans des vers immortels. Ce sentiment n'était pas nouveau dans la littérature française ; il était très vivace au XVIe siècle chez Ronsard, chez Rabelais, chez Montaigne, au XVIIe siècle chez la Fontaine, Fénelon, Mme de Sévigné. Mais il s'était effacé dans la première moitié du XVIIIe siècle. Rousseau l'a ressuscité et lui a donné une force et un charme incomparables. Il a eu de très bonne heure l'amour de la nature ; lorsqu'il était encore enfant à Bossay, il commença à le sentir : « La campagne, dit-il, était pour moi si nouvelle que je ne pouvais me lasser d'en jouir. Je pris pour elle un goût si vif, qu'il n'a jamais pu s'éteindre ». C'est surtout aux Charmettes que ce

(1) *Les Confessions*, p. 1, livre IV.

goût se développa. Dans la pièce de vers intitulée *Le Verger des Charmettes,* il écrit :

«... J'observe la nature,
« Qui se montre à mes yeux touchante et toujours pure ».

Rousseau, comme son disciple Bernardin de Saint-Pierre, suppose toujours des intentions bienveillantes à la nature, il ne voit pas son indifférence pour la justice et sa loi cruelle qui force les êtres à s'entre dévorer. Les beautés de la nature ne charment pas seulement ses yeux, elles touchent son cœur, par ce qu'il y voit « les soins de la mère commune, qui se plait à parer le séjour de ses enfants ». Cette mère commune qui veille sur ses enfants, c'est au fond la Providence (1). La nature est pour Rousseau la réverbération de Dieu sur le monde ; la voix de la nature, c'est la voix de l'Être Suprême. L'admiration de la nature le conduit à l'adoration de la Divinité. Plongé par la méditation dans une extase religieuse devant les beautés de la nature, il terminait souvent sa promenade à la campagne par la prière intérieure et s'écriait : « Oh ! Grand Être ! Oh ! Grand Être ! » sans pouvoir dire ni penser rien de plus (2) ». Rousseau ne trouve dans l'univers que des sujets d'attendrissement et de gratitude ; il voit partout la main bienfaisante de la Providence ; unissant le sentiment de la nature au sentiment religieux, il n'emploie pas le mot nature dans le même sens que les autres philosophes du XVIIIe siècle : « Nos philosophes, dit-il ne manquent pas d'étaler pompeusement ce mot de nature à la tête de tous

(1) Dans le chapitre V du *Traité de la connaissance de Dieu et de toi-même*, Bossuet a désigné la Providence par ces mots « Cette excellente Nature, qui a fait toutes les autres ».

(2) 3e Lettre de Malesherbes.

leurs écrits. Mais ouvrez le livre et vous verrez quel jargon métaphysique ils ont décoré de ce beau nom (1) ». De l'ouvrage de Delisle de Sales intitulé : *La Philosophie de la Nature*, il écrit : « Il ne peut y avoir aucune ressemblance vraie entre ce livre et les miens, parce qu'il n'y en a aucune entre les âmes qui les ont dictés ».

On a dit encore que « la présence de Dieu, le sentiment de l'infini manque au paysage de Rousseau (2). Dieu, au contraire, est toujours présent à l'esprit de Rousseau quand il admire avec extase les merveilles de la nature « Bientôt, dit-il, de la surface de la terre j'élevais mes idées à tous les êtres de la nature, au système universel des choses, à l'Être incompréhensible qui embrasse tout, alors l'esprit perdu dans cette immensité, je ne pensais pas, je ne raisonnais pas, je ne philosophais pas, je me sentais avec une sorte de volupté accablé du poids de cet univers, je me livrais avec ravissement à la confusion de ces grandes idées, j'aimais à me perdre en imagination dans l'espace, mon cœur resserré dans les bornes des êtres s'y trouvait trop à l'étroit, j'étouffais dans l'univers, j'aurais voulu m'élancer dans l'infini (3) ». Le sentiment de l'infini l'a fait poète autant que l'amour de la nature. La rime manque à l'expression de ses sentiments, mais sa prose harmonieuse et musicale à la beauté de la poésie lyrique et religieuse.

Pour comprendre l'originalité de Rousseau dans la peinture de la nature et de la vie rustique, il faut se rappeler que ses contemporains n'aiment que la nature embellie par

(1) Note du 3e Dialogue. Rousseau fait aussi allusion au livre d'Holbach intitulé : *Le système de la Nature* où sont enseignés l'athéisme et le matérialisme.

(2) Laprade. *Le sentiment de la nature chez les modernes*, p. 180.

(3) 3e *Lettre à Malesherbes*.

l'art, qui « change en tableaux enchanteurs les scènes de la nature sauvage et négligée (1) ». Pour leur plaire, la nature doit être riante et souriante, comme les habit ants es campagnes doivent être aimables et délicats. Les contemporains de Rousseau, transportaient à la campagne les plaisirs de la ville. Dans les *Géorgiques Françaises*, Delille qui a cependant traduit les *Géorgiques de Virgile*, décrit les plaisirs du billard, du trictrac, des échecs, du jeu de dames, du loto, du Wisth et du piquet. Il n'oublie pas les bons repas arrosés de champagne, tandis que Rousseau, comme Virgile, se contente de légumes, des œufs, de fruits de lait et de fromage.

Castanœ molles et pressi copia lactis.

Il ne connait pas de meilleure chère que celle d'un repas rustique.

Il aime passionnément la verdure ; « Je ne connais, dit-il, aucun séjour triste et vilain avec de la verdure. » Lorsqu'il habitait les villes, il était attristé par les murs des maisons ; il ne pouvait sans horreur souffrir l'aspect d'une rue. Il lui fallait des prés, des buissons, des arbres sous ses fenêtres ; une campagne nue, pelée, lui était antipathique. Il a noté dans ses *confessions* l'impression très agréable que lui fit la verdure sous les fenêtres de la chambre qu'il occupait à Annecy chez Mme de Warens. A la campagne il lui fallait aussi des pigeons, des poules, des abeilles, il y en avait aux Charmettes. Rousseau savait apprivoiser les pigeons, il ne pouvait paraître au jardin sans en avoir à l'instant deux ou trois sur les bras, sur la tête. Quand il visitait les ruches, les abeilles l'entouraient, se posaient sur ses mains, sur son visage, sans jamais le piquer. Après des

(1) Delille. *Préface de l'homme des Champs.*

peines infimes, il était parvenu à Mouquin à faire nicher des hirondelles dans sa chambre. Il a eu souvent le plaisir de les voir s'y tenir, les fenêtres fermées, assez tranquilles pour gazouiller, jouer et folâtrer ensemble à leur aise, en attendant qu'il leur ouvrît. Il se levait même pour cela tous les jours avant quatre heures (1). Il admirait la majesté des arbres, qui le couvraient de leur ombre. En quittant les Charmettes pour rentrer l'hiver à Chambéry, il ne put s'empêcher de baiser la terre et les arbres et de se retourner plusieurs fois en s'en allant. N'ayant jamais été gravement malade à la campagne, il avait l'habitude de dire à la ville : « Quand vous me verrez prêt à mourir, portez-moi à l'ombre d'un chêne, je vous promets que j'en reviendrai ». Lorsqu'il se rendit à Ermenonville où M. de Girardin lui offrit l'hospitalité, il fut si heureux de revoir la campagne, des arbres qui n'étaient pas couverts de poussière et de fumée, qu'il sauta au cou de son hôte et si ému en voyant Mme de Girardin entourée de ses enfants, qu'il ne put retenir ses larmes « Vous voyez mes larmes, leur dit-il, ce sont les seules, que j'ai versées depuis longtemps et je sens qu'elles me rappellent à la vie ». Lorsque Lakanal, au nom du comité de l'Instruction publique, proposa de lui élever un monument, il conseilla de l'entourer d'une plantation de peupliers, rappelant ceux, au milieu desquels il avait vécu à Ermenonville ; il dit que le transfert des cendres de Rousseau au Panthéon n'était que provisoire.

Dans son livre *Le Sentiment de la Nature chez les Modernes*, p. 182 Laprade a écrit que Rousseau ne s'intéresse qu'aux champs cultivés, qu'il ne s'aventure guère hors des lieux où l'on vendange, où l'on moissonne, que

(1) *Lettre à Madame de C.* 1778.

les lieux sauvages et déserts ne lui disent rien. Cette assertion ne me paraît pas exacte. Rousseau aime tout à la fois les campagnes cultivées du pays de Vaud, où l'on vendange et où l'on moissonne et les lieux sauvages et déserts, les rochers de Meillerie et les rives du lac de Bienne, qui « sont plus sauvages, plus romantiques que celles du lac de Genève ». « Il me faut, dit-il, des torrents, des rochers, des sapins, des bois noirs, des montagnes, des chemins raboteux à monter et à descendrs, des précipices à mes côtés, qui me fassent bien peur » (1). Il a lui-même raconté dans sa *troisième lettre à Malesherbes* qu'il allait « chercher quelque lieu sauvage dans la forêt, quelque lieu désert où rien ne montrant la main des hommes n'annonçât la servitude et la domination, quelque asile, où je pusse croire avoir pénétré le premier et où nul tiers importun ne vint s'interposer entre la nature et moi. C'était là qu'elle semblait déployer à mes yeux une magnificence toujours nouvelle ».

On a dit que le naturaliste Saussure a le premier découvert la beauté des hautes montagnes. Cependant Rousseau l'avait décrite avant lui dans *La Nouvelle Héloïse*, ou Saint-Preux raconte son ascension dans les montagnes du Valais, jusqu'à la région des nuages, où l'on voit le tonnerre et l'orage se former au-dessous de soi. Mais ce que préfère Rousseau, ce sont les montagnes moins élevées, où l'on trouve des bois touffus, des prairies à côté des rochers, des torrents et des cascades, mélange de nature sauvage et de nature cultivée. Il aime le lever et le coucher du soleil sur les montagnes, où les pointes des monts diffé-

(1) *Les Confessions*, p. 1, livre IV.
(2) *Nouvelle Héloïse*, p. 1, lettre XXIII.

remment éclairés, le clair obscur du soleil et des ombres produisent des effets de lumière ravissants, où les derniers rayons projettent sur les rochers des couleurs de rose, de violet et de mauve. C'est devant la chaîne immense des Alpes, au lever du soleil en été, devant le plus beau tableau dont l'œil humain puisse être frappé, que *le Vicaire Savoyard* expose sa profession de foi. Il aime aussi la lueur douce et mélancolique de l'astre, qui excite ses rêveries durant la nuit.

Chaque poète aime à décrire son pays natal ; Virgile, décrit avec amour les plaines du Pô avec ses peupliers, ses roseaux et ses ormes. Rousseau, qui comme tous les habitants des montagnes n'aimait pas la plaine, fait des peintures enthousiastes des montagnes et des lacs de la Suisse. Il ne pouvait se rassasier de la vue des lacs. Lorsque son imagination et son cœur rêvaient à une vie heureuse et douce, c'était toujours sur les bords du lac de Genève qu'il en fixait le séjour. « Il me faut absolument un verger au bord de ce lac et non pas un autre. » C'est sur les bords de ce lac qu'il a placé les héros de *La Nouvelle Héloïse* : « ô lac, sur les bords duquel j'ai passé les douces heures de mon enfance, charmant paysage, où j'ai vu pour la première fois le majestueux et touchant lever du soleil, où j'ai senti les premières émotions du cœur, les premiers élans du génie devenu depuis trop impérieux et trop célèbre hélas ! je ne vous verrai plus ! ces cloches qui s'élèvent au milieu des chênes et des sapins, ces troupeaux bêlants, ces ateliers, ces fabriques, bizarrement épars sur des torrents, dans des précipices, au haut des rochers, ces arbres vénérables, ces sources, ces prairies, ces montagnes, qui m'ont vu naître, ils ne me reverront plus » (1). A l'île Saint-

(1) *Lettre au prince Béloseski*, 27 mai 1775.

Pierre, il avait l'habitude d'aller s'asseoir sur la grève du lac de Bienne surtout quand le lac était agité ; il sentait alors un plaisir singulier à voir les flots se briser à ses pieds.

Il préférait les ruisseaux aux rivières, mais il n'aimait pas la vue de la mer, qui, disait-il, inspire trop de mélancolie.

Il aimait le chant de tous les oiseaux, le ramage des pinsons dans les bosquets, les plaintes de la tourterelle dans les bois, le gazouillement de l'hirondelle sur les toits des villages, les cris de joie de l'alouette qui s'élève dans les airs, le roucoulement des pigeons qu'il avait apprivoisés et qui venaient se poser sur ses doigts, mais il préférait le chant du rossignol à cause de sa mélancolie. Dès que les premiers bourgeons du printemps commençaient à poindre, il courait aux Charmettes, pour y entendre les premiers chants du rossignol. La première nuit qu'il passa à l'Ermitage un rossignol étant venu chanter sous ses fenêtres, tous ses vœux furent remplis. Il raconte dans le second Dialogue qu'il a fait à Paris, deux lieues par jour durant presque tout le printemps, pour aller écouter à Bercy le rossignol, et que l'eau, la verdure et la solitude rendaient son chant plus touchant à son oreille.

C'est à la campagne dans les bois, au chant des oiseaux, que Rousseau a inédité la plupart de ses écrits, qu'il en a composé quelques-uns : « C'est dans cette profonde solitude (de Montmorency) qu'au milieu des bois et des eaux, aux concerts des oiseaux de toute espèce, au parfum de la fleur d'oranger je composai dans une continuelle extase le cinquième livre d'*Emile* » (1). Sa faculté d'admiration et

(1) *Les Confessions*, 2e p., livre X.

d'émotion, qui fait le poète lyrique, s'étend sur toutes les merveilles de la nature, sur les plantes, sur les fleurs, qui le charment par leurs formes élégantes, leurs vives couleurs, par leurs odeurs suaves, car sur son organisation, les sensations de l'odorat sont aussi vives que celles de la vue et de l'ouïe (1).

Les émotions de plaisir et de joie qu'il éprouve sont si fortes, que pour les exprimer il emploie le mot de délire. Veut-il parler du plaisir qu'il éprouve à la campagne, c'est, dit-il, un délire champêtre. Pour lui, le plaisir le plus simple, est une ardente jouissance; la promenade, un bon café au lait pris sur la terrasse, la fraîcheur du matin, la pureté de l'air, la douce mélancolie de la nuit, tout l'enchante, tout l'émeut, tout le ravit. Chez lui les impressions se prolongent très longtemps avant de s'épuiser, ce qui est le signe d'un tempérament névropathique, d'une sensibilité physique et morale exceptionnelle ; comme les poètes névropathes Rousseau est très sensuel et très sentimental ; il aime à se sentir vivre, à analyser, à savourer ses sensations et ses sentiments. Il est très avide d'émotions, de jouissances, de sentiments tendres. Il considère la vie comme une jouissance. Il fait tout par plaisir et rien par devoir. Il n'est pas satisfait de l'explication de l'abbé du Bos, qui dit que le plaisir vient de l'émotion ; cependant cette explication contient une grande part de vérité, car l'émotion est une sensation intense de la vie. Tous les plaisirs sont des excitants. S'il a beaucoup souffert il a aussi

(1) Très sensible à l'action excitante des parfums Rousseau écrit dans *Emile*. « Le doux parfum d'un cabinet de toilette n'est pas un piège aussi faible qu'on pense et je ne sais s'il faut féliciter ou plaindre l'homme sage et peu sensible que l'odeur des fleurs, que la maîtresse a sur le sein ne fit jamais palpiter ».

beaucoup joui. Comme l'a dit Gounod, dans sa préface aux lettres de Berlioz, les grands génies souffrent et doivent souffrir, mais ils ne sont pas à plaindre ; ils ont connu des ivresses ignorées du reste des hommes, et s'ils ont pleuré de tristesse, ils ont versé des larmes de joie ineffable ; cela seul est un ciel qu'on ne paye jamais ce qu'il vaut. »

La contemplation et l'admiration des beautés de la nature lui donnent une émotion si délicieuse, une jouissance intérieure si exquise, qu'elles le jettent dans des extases, dans des ravissements semblables à ceux qu'éprouvent les mystiques dans la contemplation et l'adoration de la Divinité. Lorsqu'il écrit dans sa vieillesse les *Rêveries d'un promeneur solitaire*, il résume sa vie dans cinquante ans d'extases.

C'est dans la solitude que Rousseau goûte l'ivresse de ces extases : c'est dans le silence et le recueillement de la campagne qu'il se livre à la rêverie, qui était un besoin de son imagination et de son cœur. Cet amour de la solitude il a commencé à l'éprouver aux Charmettes ; il l'a exprimé dans une pièce de vers intitulé *Le Verger des Charmettes* et composée dans sa jeunesse.

« Solitude charmante, asile de la paix,
« Puissé-je heureux verger, ne vous quitter jamais »,

« Ce n'est pas Rousseau qui a découvert et révélé la douceur de la solitude, comme l'a écrit Sainte Beuve dans ces *Causeries du Lundi* (t. VIII p. 25). Les religieux qui se retiraient du monde dans les déserts et les chartreuses, la connaissaient, quand ils disaient : *Solitudo sola beatitudo.* La Fontaine, que Voltaire appelait « un enfant de la nature » avait avant Rousseau, qui se disait « l'homme de la nature », décrit ce charme de la solitude :

« Solitude, où je trouve une douceur extrême,
« Lieux que j'aimais, ne pourrai-je jamais,
« Loin du monde et du bruit goûter l'ombre et le frais ? »

Ces deux poètes, qui se ressemblaient tant, avaient besoin de s'éloigner du monde, pour mieux jouir des beautés de la nature et se livrer dans le silence à la rêverie. Rousseau, qui était un contemplatif, préférait la rêverie à l'action et même à la réflexion. Ame profondément religieuse, il s'éloignait des hommes pour se rapprocher de Dieu. Dans les montagnes, ses méditations y prenaient plus d'élévation, « je ne sais quel caractère grand et sublime ».

Les contemporains de Rousseau ne pouvaient comprendre son amour de la solitude. Diderot l'attribuait à la méchanceté, Voltaire à l'orgueil, d'Alembert moins malveillant le croyait malheureux à la campagne et lui conseillait d'unir l'amour de la société à celui des champs ; en faisant cela, lui disait-il, « vous eussiez senti et goûté toute votre existence dont vous n'avez joui qu'à moitié, une partie de votre âme se rassasiait jusqu'au dégoût, tandis que l'autre périssait d'inanition » (1). Rousseau n'a jamais été rassasié jusqu'au dégoût, de la solitude. « Vous me supposez malheureux et consumé de mélancolie, écrit-il à Malesherbes, ô monsieur, combien vous vous trompez... mais de quoi jouissais-je enfin quand j'étais seul ? De moi, de l'univers entier, de tout ce qui est, de tout ce qui peut être, de tout ce qu'a de beau le monde sensible et d'imaginable, le monde intellectuel... non, jamais les plus voluptueux n'ont connu de pareilles délices, et j'ai cent fois plus joui de mes chimères qu'ils ne font des réalités ».

(1) d'Alembert, *Apologie de l'étude*.

Rousseau a communiqué à la littérature et en particulier à la poésie moderne le sentiment de la mélancolie. L'habitude de la vie solitaire, le sentiment du néant des choses humaines, les craintes d'une mort prochaine, un penchant naturel à la tristesse, le rendirent de bonne heure mélancolique. Sa mélancolie n'était pas toujours lugubre. A l'exception du temps, où son imagination fut ébranlée par les persécutions réelles et supposées et où il prit l'habitude de gémir comme Jérémie, dont il mit les lamentations en musique, Rousseau éprouvait de la douceur dans la mélancolie ; « la mélancolie, dit-il, est amie de la volupté ; l'attendrissement et les larmes accompagnent les plus douces jouissances, et l'excessive joie elle-même arrache plutôt des pleurs que des ris » (1). De même qu'il y a une volupté triste et même douloureuse, la tristesse peut-être douce. La Fontaine, avait, lui aussi, senti le plaisir de la mélancolie :

« ... il ne m'est rien,
« Qui ne me soit souverain bien,
« Jusqu'au sombre plaisir d'un cœur mélancolique .»

La mélancolie de Rousseau n'a pas le caractère sombre des pessimistes, qui ne savent pas goûter les plaisirs de la vie et ne se plaisent que dans les ruines. Rousseau aimait la vie, les séjours riants et éprouvait une joie inexprimable à la vue des premiers bourgeons, des premières pervenches. Il préférait le printemps à toutes les autres saisons, tandis que d'autres mélancoliques préfèrent l'automne et ne se plaisent qu'à marcher sur les feuilles mortes.

Rousseau se voyant sur le déclin de l'âge sans avoir goûté dans leur plénitude les transports de l'amour, qu'il

(1) *Emile,* livre IV.

n'avait connus ni avec Madame de Larnage, ni avec Madame de Warens, ni avec Thérèse, tomba dans une mélancolie douce, produite par un besoin de tendresse, qu'il ne pouvait assouvir. Dévoré par la soif d'aimer et d'être aimé, il sentit toute sa vie dans son cœur un vide, qu'il dépeignit dans sa troisième lettre à Malesherbes.

Ne pouvant trouver des amours et des amitiés capables d'assouvir le feu de son cœur, Rousseau vivait par l'imagination avec les personnages qu'il avait créés, comme avec des êtres réels ; il déversait dans la *Nouvelle Héloïse* la flamme dont il était dévoré. Il raffolait de Julie et de Claire comme un autre Pygmalion. Aimant à nourrir son cœur de sentiments tendres, il avait imaginé ces deux héroïnes, pour se donner l'illusion de l'amour et de l'amitié, « ces deux idoles de mon cœur, dit-il ; je fis l'une brune et l'autre blonde, l'une vive et l'autre douce, l'une sage et l'autre faible, mais d'une si touchante faiblesse que la vertu semblait y gagner... Epris de mes deux charmants modèles, je m'identifiais avec l'amant et l'ami le plus qu'il m'était possible ».

Il écrivait toutes les lettres de Julie sur un joli papier à vignettes et il les relisait en se promenant avec autant de délices que s'il les avait reçues d'une maîtresse adorée. Le soir au coin du feu il relisait le roman à sa gouvernante qui sanglotait avec lui d'attendrissement.

Pour satisfaire ce besoin d'aimer et d'être aimé qui le consumait, Rousseau se créait une société imaginaire composée de femmes charmantes, de tendres amies, d'hommes sincères et justes, de créatures parfaites aussi célestes par leurs vertus que par leur beauté. Il se faisait ainsi un siècle d'or à sa fantaisie ; il ajoutait à ses rêveries le souvenir de toutes les scènes de sa vie, qui lui avaient donné

de douces émotions. Il se rappelait avec ivresse Mademoiselle Galley, Mademoiselle de Graffenried, Mademoiselle de Breil, Madame Basile, Madame de Larnage, ses jolies écolières de Chambéry, Mme de Warens, Mme d'Houdetot ; à ces souvenirs charmants il mêlait les personnages de l'Astrée (1), les hommes illustres de Plutarque, il se les représentait, il s'entretenait avec eux et vivait ainsi avec les héros et les héroïnes de l'histoire, avec Fabricius, Caton, Brutus, Lucrère, Cornélie. Son imagination remplaçait les douceurs de la société affectueuse, qui lui manquait, par les visions dont elle se nourrissait.

Ceux qui pleurent fort aisément, dit Descartes, sont enclins à l'amour et à l'amitié » (2). Cette observation s'applique exactement à Rousseau, qui très enclin à l'amour et à l'amitié pleurait très facilement, comme les poètes lyriques.

D'autres poètes, même dans l'antiquité ont eu le don des larmee. C'est Virgile qui a dit : *Sunt lacrimniæ rerum.* Mais aucun poète n'a autant versé de larmes pour les motifs les plus variés. Tandis que Musset n'a versé d'abondantes larmes que pour des chagrins d'amour, Rousseau a pleuré de pitié sur les souffrances des pauvres et des opprimés. Tous les sentiments tendres et doux touchent son cœur, au point de lui arracher des larmes. Il a des transports d'admiration, des ravissements d'amour, pour les grandes âmes jusqu'à mouiller ses yeux. L'âge et les malheurs n'avaient point affaibli ce sentiment du beau moral, qui

(1) *L'Astrée* était pour Rousseau, comme pour La Fontaine, une de ses lectures favorites ; il écrit au marquis de Mirabeau le 22 août 1767 qu'il ne lit plus, mais qu'il fait exception pour l'*Astrée*.

(2) Descartes. *Les Passions de l'âme*, CXXXIV.

est le signe d'une grande âme ; « les actes de vertu où je ne vois ni forfanterie, ni ostentation, dit-il, me font toujours tressaillir de joie et m'arrachent encore de douces larmes (1) » La douceur de Jésus « qui tient plus de l'ange et du Dieu que de l'homme, qui ne l'abandonna pas même sur la croix... fait verser des torrents de larmes », écrit Rousseau dans l'admirable lettre du 15 janvier 1769.

Les émotions religieuses sont si fortes en lui, qu'elles le font pleurer, comme Racine, qui pleura à la profession d'une de ses filles et n'assistait jamais à une pareille cérémonie sans pleurer (2). Rousseau pleura à Motiers quand il reçut la communion des mains du pasteur Montmollin, tant il fut ému et heureux de se retrouver parmi ses frères. Il était profondément affecté par le son des cloches, qui rappelle les deuils et les fêtes de la vie, comme le furent Chateaubriand et Lamartime, qui a écrit dans Les *Recueillements* une poésie intitulée *la cloche du village*. Il a devant la nature, qui lui rappelle la bonté de la Providence, des effusions de larmes d'adoration.

Rousseau se calomniait quand il se disait totalement dénué du talent de la parole ; dans les conversations banales il manquait d'à propos, mais quand il parlait de la nature ou de la Divinité, il était le plus éloquent des hommes. L'éloquence et le lyrisme ont d'étroites affinités. Lamartine, qui a été un grand poète lyrique, a été aussi un orateur éloquent, Dussaulx dit avoir entendu Rousseau dans l'intimité parler avec la plus grande éloquence.

(1) VIe *Rêverie*.

(2) Madame de Maintenon, écrivant à Saint-Cyr pour demander le jour d'une profession d'une jeune fille à laquelle elle désirait assister, ajoutait : « Racine qui veut pleurer viendra à la profession de la sœur Lalie. »

Tous les sentiments d'amour et d'amitié produisent chez Rousseau un attendrissement qui va jusqu'aux larmes. L'amour fit couler ses larmes de bonne heure. A onze ans devenu amoureux fou de Mlle Vulson âgée de vingt-deux ans, il ne pouvait se séparer d'elle sans pleurer. Bien qu'il n'aimât Mme de Warens que comme une tendre mère, une sœur chérie, une délicieuse amie, le besoin de vivre avec elle lui donnait des élans d'attendrissement, qui allaient jusqu'aux larmes. Pendant la crise de mélancolie qu'il eut aux charmettes, les pleurs étaient sa nourriture et son remède. Toutes les fois que Rousseau revit le lieu où il avait rencontré Mme de Warens pour la première fois, il le couvrit de baisers et le mouilla de ses larmes. S'il avait tardé longtemps à sentir le véritable amour, il l'éprouva avec Mme d'Houdetot dans toute son énergie et toutes ses fureurs « Que d'enivrantes larmes, dit-il je versais sur ses genoux! Que je lui en fis verser malgré elle ! » Et cependant D. Nisard reproche à Rousseau d'avoir ignoré l'amour, de n'être capable que de désirs, de n'avoir pas aimé Mme d'Houdetot, parce qu'il l'aurait seulement convoitée, et parce que celui qui ne respecte pas ce qu'il croit aimer n'aime véritablement pas ! (1) Rousseau connaissait si bien les délicatesses morales de l'amour, qu'il écrit qu'il a éprouvé des douceurs inexprimables aux pieds de Mme Basile sans même oser toucher à sa robe. « Non, dit-il, il n'y a point de jouissances pareilles à celle que peut donner une honnête femme que l'on aime ».

Au XVIIe siècle, on craint de s'attendrir, on a honte de pleurer, « Plus je vois décroître le nombre de mes amis,

(1) D. Nisard. *Histoire de la Littérature Française au* XVIIIe *siècle* p. 462.

écrit Racine à Boileau, plus je deviens sensible au peu qui me reste, et il me semble à vous parler franchement qu'il ne me reste plus que vous. Adieu, je crains de m'attendrir follement en m'arrêtant trop sur cette réflexion. » Rousseau n'a jamais rien fait pour contenir sa sensibilité ; au lieu de tenir en bride « la partie de notre âme altérée de pleurs et de lamentations qui voudrait s'en rassasier (1) », il laisse ses émotions se développer librement. Tandis que Voltaire riait en composant ses satires, Rousseau pleurait en écrivant sa lettre à d'Alembert sur les spectacles. Héraclite, dit Chateaubriand semble avoir été la forme originale sur laquelle la nature moula parmi nous le grand Rousseau (2) Démocrite riait toujours, Héraclite pleurait sans cesse. Au XVIIIe siècle Démocrite s'appelait Voltaire, Héraclite se nommait Rousseau. Tandis que le philosophe de Ferney, les yeux étincelants de malice et la bouche narquoise, jetait une raillerie impitoyable sur toutes les choses, même les plus saintes, et avec une verve diabolique faisait entendre les éclats d'un rire inextinguible, le philosophe de Genève au visage triste, aux yeux rêveurs, promenait sa mélancolie dans les bois, sur les montagnes, sur les bords des lacs et versait des torrents de larmes. Il pleurait sur les autres, il pleurait sur lui-même, il pleurait de joie, il pleurait de tristesse, de remords, il pleurait d'admiration, il pleurait d'indignation, il pleurait sur sa patrie, il pleurait sur les malheurs de l'humanité, il pleurait au souvenir de son enfance. Suivant sa propre expression il a versé des seaux de larmes. Ses yeux ne sèchent jamais. Il a commencé à pleurer de très bonne heure. A six ans la lecture des

(1) Platon. *La République*, livre X.
(2) *Essai sur les Révolutions.*

romans le transportait au point de le faire pleurer à chaudes larmes.

Descartes disait : « Je ne suis pas de ceux qui estiment que les larmes et la tristesse n'appartiennent qu'aux femmes et que, pour paraître homme de cœur, on doit s'efforcer de montrer toujours un visage tranquille (1). Mais les hommes ont la pudeur des larmes. Rousseau ne l'a pas. Rousseau, n'est pas de ces poètes élégiaques qui les yeux secs arrosent de pleurs de rhétorique leurs poésies. Ses larmes sont sincères, mais il raconte avec complaisance toutes les circonstances dans lesquelles il les a versées, pour attendrir les lecteurs, pour se faire plaindre, pour provoquer leur sympathie.

Analysant avec beaucoup de finesse le plaisir, que donnent les pièces tristes et tragiques, Saint Augustin se demande pourquoi l'on prend plaisir à s'attendrir et à pleurer : « on aime, dit-il, à compatir aux souffrances d'autrui ; or, aimer à compatir, c'est en quelque sorte aimer la douleur », et cependant « j'étais touché d'un mouvement de compassion, mais qui ne laissait pas d'avoir son plaisir... ce qui me tirait des larmes était toujours ce qui me faisait le plus de plaisir et qui m'attachait le plus » (2). Musset a connu aussi cette douceur des larmes et l'a exprimée dans ces vers :

« Le seul bien qui me reste au monde
« Est d'avoir quelquefois pleuré ».

Wagner écrivait qu'il se livrait « à la volupté des larmes jusqu'à s'y noyer ».

Non seulement Rousseau a beaucoup pleuré, mais il a fait beaucoup pleurer de son vivant et après sa mort. Ses

(1) Descartes, *Lettre* CVXX.
(2) Saint-Augustin, *Les Confessions*, livre II, chap. 2.

admirateurs et surtout ses admiratrices ont pleuré en lisant *La nouvelle Héloïse*, en écoutant sa musique. La première représentation du *Devin du village* a fait verser d'abondantes larmes, auxquelles il mêlait les siennes.

Il y a un peu d'exagération dans cette pensée de Lamartine que la sensibilité fait tout le génie des poètes. Les impressions de la sensibilité quelque fortes qu'elles soient seraient courtes, si l'imagination ne les faisait pas revivre; elle les colore, elle les vivifie ; c'est elle qui les rend vives dans le souvenir comme si elles étaient présentes, et qui en augmente même l'intensité. Rousseau possédait au plus haut degré cette force de l'imagination non seulement passive, mais active et créatrice. Chez la plupart des hommes les objets réels font plus d'impression que leurs souvenirs. Chez Rousseau c'est le contraire qui se produit : sa mémoire lui donne des impressions plus fortes que la réalité : son imagination lui fait revivre le passé et le lui rend présent. Voilà pourquoi il raconte avec tant de charme ses souvenirs de jeunesse. A trente ans de distance il note l'air, la figure, le regard des personnes comme s'il les voyait, il entend leurs paroles, il remarque leur attitude, leurs vêtements, il se souvient de mille particularités qui rendent sa peinture vivante, animée, colorée. « Je ne vois bien, dit-il, que ce que je me rappelle et je n'ai de l'esprit que dans mes souvenirs. De tout ce qu'on dit, de tout ce qu'on fait, de tout ce qui se passe en ma présence je ne sens rien, je ne pénètre rien. Le signe extérieur est tout ce qui me frappe. Mais ensuite tout cela me revient ; je me rappelle le lieu, le temps, le ton, le regard, le geste, la circonstance, rien ne m'échappe (1) ».

(1) Les *Confessions*, partie I. livre III.

Le souvenir d'une émotion agréable ou pénible lui donne une émotion actuelle. Lorsqu'il se plaint qu'on ne l'ait pas laissé à l'Ile Saint-Pierre, où il était heureux, il ajoute que du moins on ne l'empêchera pas de s'y transporter chaque jour sur les ailes de l'imagination « et d'y goûter quelques heures le même plaisir que s'il l'habitait encore... En rêvant que j'y suis, n'y fais-je pas la même chose ? Je fais même plus ; à l'attrait d'une rêverie abstraite et monotone je joins des images charmantes qui la vivifient. Leurs objets échappaient souvent à mes sens dans mes extases et maintenant plus ma rêverie est profonde, plus elle me les peint vivement. Je suis souvent plus au milieu d'eux et plus agréablement encore que quand j'y étais réellement (1) ». Le souvenir de ses bonnes ou mauvaises actions lui fait, dit-il, un bien être ou un mal être durable plus réel que celui qui en fût l'objet (2). Il voit mieux un paysage d'après ses souvenirs que lorsqu'il l'a sous les yeux : « Je ne sais rien voir de ce que je vois, dit-il, je ne vois bien que ce que je me rappelle (3) ».

Les souvenirs de son enfance et de sa jeunesse prirent sur lui à mesure qu'il avança en âge un charme inexprimable ; malheureux, il se rappelait avec ivresse les jours heureux qu'il avait vécus ; il ne revoyait qu'avec transport la pervenche qui lui rappelait les Charmettes et Mme de Warens. Il consacra la dernière rêverie du *Promeneur solitaire* à en évoquer le souvenir « le jour de Pâques Fleuries » où cinquante ans auparavant il avait fait sa connaissance. Dante dit qu'il n'est pas pire souffrance qu'un souvenir heureux dans un jour de malheur. Rousseau et

(1) Ve *Promenade*.
(2) Lettre IV, *sur la vertu et le bonheur*.
(3) Les *Confessions*, partie I, livre III.

plus tard Lamartine et Musset ont protesté contre cette pensée ; lorsqu'ils ont été malheureux, ils se sont plu à rappeler les années heureuses, dont le souvenir est d'autant plus doux que le présent est amer.

Les représentations mentales de Rousseau sont si fortes qu'elles sont accompagnées d'un état émotionnel, qu'il nous communique ses sensations et ses émotions, que nous voyons avec lui les paysages qu'il nous décrit et que nous sentons, comme lui le parfum des fleurs dont il nous parle. Les plus belles descriptions de la nature ont été faites de mémoire quand il était enfermé entre quatre murs (1). Il peignait mieux le printemps en hiver. C'est à Wooton au milieu des brouillards qu'il peint avec le coloris le plus vif le lever du soleil dans les Alpes. C'est par l'imagination qu'il se représente les douceurs de la famille qu'il n'a jamais goûtées, le charme de la pudeur qu'il ne sait pas pratiquer.

Sa puissante imagination lui faisait encore trouver une jouissance très vive dans le désir et le souvenir. Le désir d'un bien qu'il convoitait était chez lui si ardent, son imagination se le représentait avec tant de force par les côtés séduisants, en écartant les obstacles qui s'opposaient à sa possession que « désirer et jouir ne sont pour lui qu'une même chose (2). L'image du bonheur faisait sur lui impression aussi forte que la réalité. « Dans un âge avancé, écrit-il, la seule idée de quelques légères faveurs, qui m'attendaient près de la personne aimée, animait mon sang de telle sorte qu'il m'était impossible de faire impunément le court trajet qui me séparait d'elle » (3). Lorsqu'il décrit

(1) Les *Confessions*, partie I, livre IV.
(2) Ibid.
(3) *Les Confessions*.

l'amour d'Emile et de Sophie, il se représente si vivement leur bonheur que cette image le trouble.

Il n'y a point de poète lyrique sans idéalisme. Rousseau est un idéaliste passionné ; c'est l'idéal, idéal souvent chimérique, qu'il veut introduire en toutes choses, pour rendre l'humanité plus heureuse et plus vertueuse.

La musique, en faisant vibrer son âme, en exaltant sa sensibilité et son imagination, a encore contribué à l'expression du lyrisme de Rousseau. Il aimait passionnément la musique, il en a composé avec succès ; celle qu'il préférait, c'était celle qui parle au cœur. Lorsqu'il cessa d'écrire des livres, il conserva pour la composition musicale un goût très marqué (1). Même lorsque l'âge faisait trembler sa voix et ses doigts, il se plaisait à chanter les airs qu'il composait et qu'il préférait à toute autre musique, estimant que la sienne parlait mieux à son cœur et était mieux appropriée à ses sentiments. Grétry qui a examiné avec la plus scrupuleuse attention les œuvres musicales de Rousseau, dit qu'il voyait en lui un artiste peu expérimenté, auquel le sentiment à révélé les règles de l'art. Le souvenir des chansons qu'il avait entendues dans son enfance lui causait une émotion, qui allait jusqu'aux larmes.

En analysant le tempérament et le caractère de Rousseau son excessive sensibilité et sa puissante imagination, son enthousiasme pour la beauté physique et morale, son besoin d'aimer et d'être aimé, qui n'a jamais été satisfait et qui remplissant son cœur de rêves et de désirs le plongeait dans une douce mélancolie, en décrivant ses ravissements et ses extases devant les harmonies de la, nature la puissance et la bonté de son créateur, j'ai fait le portrait

(1) La *Nouvelle Héloise*, p, 6, livre VIII.

du poète lyrique qui était en lui. Son lyrisme prend sa source dans le sentiment profond de la nature uni au sentiment religieux, dans la vision spirituelle du monde et la pitié pour les souffrances de l'humanité, dans les explosions de sa sensibilité, dans les élans de son imagination, dans l'effusion de ses larmes, dans la tendresse de son cœur, Voilà pourquoi Lamartine l'appelle « le grand poète des confessions » (1).

(1) Préface des *Recueillements poétiques. Manuscrit de ma mère* page 29.

CHAPITRE II

LE SATIRIQUE

Sommaire. — L'esprit satirique de Rousseau comparé à celui de Montesquieu, de Voltaire, de la Fontaine. — Satire des vices, non des ridicules. — L'indignation. — Le caractère de sa misanthropie ; Alceste et Diogène plutôt que Timon. — Traits de ressemblance avec les satires d'Agrippa d'Aubigné et les Provinciales de Pascal. — L'influence de Diderot et de Paris. — La dialectique et l'ironie dans les écrits polémiques. — Motifs personnels de rancune contre la société. — Le persiflage de Voltaire. — La satire et le lyrisme, la bile et les larmes — Absence de personnalités dans les satires. — La satire des tièdes, des indifférents. — L'ironie. — Les allusions. — L'indignation et l'hyperbole. — Sa sincérité et sa véracité ; Rousseau bon observateur. — Satire des philosophes et des gens de lettre, de leur parasitisme de leur antipatriotisme. — Satire des privilégiés, des droits seigneuriaux, de la royauté. — Satire des magistrats, des médecins, des dévots, des hommes politiques, des pasteurs protestants. — Portraits satiriques. — Satire de la vie mondaine.

Si les écrits de Rousseau sont trempés de larmes, ils sont aussi imbibés de fiel. La satire alterne avec le lyrisme. Il manifesta de bonne heure son goût pour la satire, en composant à vingt ans une *épître au Colonel Godart*, vieillard très avare, qui avait voulu faire de lui une espèce de valet sans gages plutôt qu'un vrai gouverneur de son neveu. Rousseau raconte dans ses confessions qu'il le drapa de son mieux, que cette petite pièce ne manquait pas de sel et annonçait du talent pour la satire, mais qu'il renonça à ce

genre de talent, parce qu'il avait le cœur trop peu haineux pour s'en prévaloir. Il aurait préféré, dit-il, composer des tragédies et faire verser des pleurs sur la scène. Mais s'il a a renoncé à écrire des satires en vers (1), il n'a pas renoncé à en écrire en prose, car la satire est répandue dans tous ses ouvrages, satire morale, satire politique, satire religieuse, satire littéraire, satire de la vie mondaine, satire des mœurs parisiennes opposées à la vie de la province et de la campagne. Tous ses écrits surtout les premiers, sont remplis de traits satiriques. Il dit en parlant du succès de son premier Discours que tout Paris répétait ses « âcres et mordants sarcasmes ».

Rousseau n'est pas seulement un écrivain éloquent, il a de l'esprit, beaucoup d'esprit. Je ne partage pas à cet égard l'opinion d'un savant historien de la littérature française, Petit de Juleville, qui a dit que « la plus grande originalité de Rousseau a peut-être consisté à ne point avoir de l'esprit » (2).

Les écrivains les plus sprituels ont emprunté à Rousseau des traits d'esprit, des saillies, des portraits piquants. Beaumarchais a dit des grands dans le *Mariage de Figaro* : « Il faut leur être reconnaissant du mal qu'ils ne font pas ». Cette pensée mordante a été plusieurs fois exprimée par Rousseau ; dans le *Discours sur l'Économie Politique*, il écrit : « L'expérience a depuis longtemps appris au peuple à tenir grand compte à ses chefs de tout le mal qu'ils ne lui font pas ». Il dit encore : « Moi qui dois

(1) Rousseau reconnait que les vers qu'il a composés dans sa jeunesse ne sont pas bons et qu'il a préféré écrire en prose. (L. au Prince de Wirtemberg, 18 Février 1765).

(2) Petit de Juleville, *Histoire de la langue et de la Littérature Française*, t. VI, p. 491.

tenir à bienfait de la part des hommes tout le mal qu'ils ne me font pas (1) ».

Dans *Émile* Livre I, Rousseau raille les cosmopolites « qui vont chercher au loin dans leurs livres des devoirs, qu'ils dédaignent de remplir autour d'eux. « Tel philosophe aime les Tartares pour être dispensé d'aimer ses voisins. » Dans sa comédie intitulée *Les Philosophes*, Palissot écrit : « Et pour en parler vrai, ma foi je les soupçonne « d'aimer le genre humain, mais pour n'aimer personne ».

« Et, pour en parler vrai, ma foi je les soupçonne
« D'aimer le genre humain, mais pour n'aimer personne ».

Dans ses écrits de polémique, Rousseau a des réponses foudroyantes par les traits d'esprit mordants qu'il décoche à ses adversaires. L'archevêque de Paris ayant écrit dans son mandement contre lui : « son septicisme n'est fondé que sur l'intérêt de son incrédulité ». Rousseau répondit : « Monseigneur, si jamais elle me procure un évêché de cent mille livres de rente, vous pourrez parlez de l'intérêt de mon incrédulité ».

L'esprit de Rousseau ne ressemble pas à celui de Voltaire, qui est plein de grâce et de gaîté, fertile en plaisanteries, aimant le rire et la facétie. Ce n'est pas le ridicule, qu'il cherche à déverser, comme Voltaire, sur ses adversaires, c'est l'indignation qu'il veut allumer par l'ironie dans le cœur des opprimés, ainsi que l'a dit Byron : « Il fut maître passé dans l'art de l'ironie et ses sarcasmes excitaient dans ses ennemis une colère, qui naissait surtout de la peur (2) ». Avant Rousseau, Montesquieu avait fait aussi dans les *Lettres Persanes* la satire des mœurs et des institutions de son siècle, mais il la fait sans colère, sans amertume. C'est

(1) *Lettre du maréchal de Luxembourg*, 28 Janvier 1763.
(2) Byron *Childe Harold* chant 3 § 107.

en badinant qu'il fait la critique de la société, des gouvernements, de la société, de la religion, de la littérature. Ses épigrammes égratignent sans aller jusqu'au sang ; il n'a pas l'humeur bilieuse parce qu'il est un homme heureux, bien portant, bien équilibré, possédant de belles terres, un château, des vassaux et une importante charge judiciaire. Sans aigreur, sans fiel, il met de l'esprit dans tous ses écrits au point que Mme du Deffaut disait de *l'Esprit des lois*, c'est de l'esprit sur les lois. Rousseau, au contraire, met des sarcasmes partout, même dans le *Contrat Social*. Sa satire est amère, virulente, menaçante ; c'est le cri de révolte d'un plébéien, qui a souffert de la pauvreté et des inégalités sociales. La différence du ton de la satire chez Montesquieu et chez Rousseau tient à la différence des caractères, de l'éducation, de la situation sociale et surtout du tempérament. Il y a presque toujours de l'amertume, de l'indignation dans les satires de Rousseau ; s'il fait la satire d'un dîner de cérémonie avec un grand luxe de plats et de laquais, il ne le fait pas en riant comme Boileau, il énumère les régions du monde qui ont été mises à contribution, les milliers de mains qui ont travaillé, souffert aux dépens de leur santé « tout cela pour présenter en pompe à midi ce qu'on va déposer le soir dans sa garde-robe ». Il se contente de donner en passant un coup de patte aux philosophes, égayés par le vin et peut-être par leurs voisines. Il censure les vices des hommes plus que leurs ridicules. Ce n'est pas la malignité qui inspire ses sarcasmes, c'est l'horreur du mal, c'est l'amour du bien, c'est le désir de faire partager son indignation contre les abus et les iniquités, pour les faire cesser.

La satire de Rousseau est aussi différente de celle de Voltaire, qui doué d'une humeur enjouée aimait à rire et à

faire rire, pour trouver dans la raillerie un palliatif contre les sottises et les horreurs de ce monde. Voltaire transportait dans ses écrits satiriques, ses contes plaisants, ses poésies légères, le ton du badinage qui était celui des entretiens, qui régnait dans les soupers, auxquels il assistait avec la Fare, Chaulieu. Ce ton de la conversation que Rousseau avait observé dans les salons de Paris, lui était au contraire, antipathique, parce que, dit-il, « l'on ne saisit les choses que par le côté plaisant ; tout ce qui doit allumer la colère et l'indignation est toujours mal reçu, s'il n'est mis en chanson ou en épigramme (1) ». L'arme de Voltaire contre ses adversaires, c'est la raillerie ; son but est de les rendre ridicules, il les crible d'épigrammes, qui s'enfoncent comme des flèches dans leurs chairs ; il les affuble de mots piquants, il les larde de quolibets, de sobriquets. « Riez, Démocrite, faites rire et les sages triompheront », écrit-il sans cesse à ses amis, à d'Alembert, à Marmontel, Rousseau, au contraire, emploie rarement la raillerie : « les bons, dit-il, ne tournent point les méchants en dérision, mais les écrasent de leur mépris, et rien n'est moins plaisant et risible que l'indignation de la vertu ».

La satire de Rousseau ne ressemble pas à celle de La Fontaine, qui sourit des faiblesses de l'humanité, qui raille sans éclat de voix les courtisans, les grands, les rois, les moines, les médecins, les magistrats, et fait de ses fables une ample comédie en cent actes divers. Rousseau s'indigne avec colère des vices de la société ; il a le caractère d'Alceste auquel il se compare ; il éprouve le besoin de dire la vérité à tout le monde, aux rois, aux ministres, aux financiers, aux robins, aux médecins, aux grands, aux riches,

(1) *La nouvelle Héloïse*, livre XVII p. 2.

aux dévots, aux philosophes, aux pasteurs protestants, aux gens de lettres, aux femmes. Il dit comme le Misanthrope.

« Mes yeux sont trop blessés et la cour et la ville
« Ne m'offrent rien qu'objet à m'échauffer la bile ».

Rousseau fait observer avec raison que cette indignation n'est pas de la haine contre les hommes, mais « une violente haine du vice née d'un amour ardent pour la vertu, et aigri par le spectacle continu de la méchanceté des hommes (1) ». Le véritable misanthrope, disait Rousseau, est un monstre. Le docteur Tronchin lui ayant reproché sa misanthropie, il proteste contre ce reproche et déclare qu'il ne ressemble pas à Timon d'Athènes, qui se réjouissait de voir que des hommes étaient venus se pendre à son figuier. Dans une lettre écrite à Motiers le 7 avril 1764, il écrit : « J'aimerais mieux être Scarron malade que Timon en santé ». La Misanthropie de Rousseau à plusieurs causes : Son inaptitude à la vie sociale, son amour passionné de l'indépendance, son horreur des obligations, des devoirs de la vie civile, sa passion de la solitude, son amour de la vertu qui soulève son indignation contre le spectacle des vices de la société ; le sentiment qui le domine, c'est le mépris plutôt que la haine des hommes. Lui qui ne peut supporter le mépris, il le déverse sur ses adversaires, sur les grands, sur les riches, il écrit à d'Alembert que son talent se nourrissait de son mépris pour ses adversaires ; à Malesherbes dans sa 4e lettre qu'il haït les grands, et qu'il les haïrait davantage, s'il les méprisait moins ; à Moultou le 29 janvier 1760 qu'il haïrait davantage Voltaire, s'il le méprisait moins. Le mépris tempère sa haine. Mais, en méprisant les hommes, il les plaint de leurs erreurs, de leurs

(1) *Lettre à d'Alembert sur les spectacles.*

vices, de leurs misères. Il veut qu'on peigne aux jeunes gens les hommes tels qu'ils sont « non pas afin qu'ils les haïssent, mais afin qu'il les plaignent et ne veuillent pas leur ressembler ». Il met lui-même un de ses correspondants en garde contre « les fureurs atrabilaires des misanthropes, ennemis mortels du genre humain... Permis à vous de le mépriser, à la bonne heure, vous ne serez pas le seul ; mais vous devez l'aimer toujours ; les hommes, quoiqu'on dise, sont nos frères, en dépit de nous et d'eux, frères fort durs à la vérité, mais nous n'en sommes pas moins obligés de remplir à leur égard tous les devoirs qui nous sont imposés (1) ».

Il me paraît plus exact, comme l'a fait Voltaire, de comparer l'esprit mordant et méprisant de Rousseau à celui de Diogènele cyrique. Ils ont tous les deux la passion de l'indépendance poussée jusqu'au mépris de la société, le besoin de la franchise jusqu'à la brutalité, le mépris des bienséances jusqu'au cynisme. Plusieurs mots de Rousseau rappellent ceux de Diogène. Un Père Jésuite lui ayant demandé le secret de son éloquence, Rousseau répondit : « en faisant ce que vous ne faites jamais, en disant toujours ce que je pense ». Voulant dire de dures vérités aux femmes tout à son aise il écrit : « Je suis grossier, maussade, impoli par principes ». Le soir de la première représentation du *Devin du Village*, le duc des Deux-Ponts abordant Rousseau lui dit. « Me permettrez-vous, monsieur, de vous faire mon compliment ? » — « A la bonne heure, répondit brutalement Rousseau, pourvu qu'il soit court ! »

Beaucoup de traits de caractère sont communs à Diogène et à Rousseau. Errant, pauvre, hors de sa patrie, comme

(1) *Lettre à M...* 1749.

Rousseau, Diogène disait qu'il opposait la nature aux coutumes, le courage à la fortune, raillant les riches, les puissants et les philosophes, cachant un grand fonds d'orgueil sous son manteau troué et amusant les Athéniens par la causticité de ses propos. Rousseau n'etait pas mécontent d'être comparé à Diogène, se rappelant ce que disait Alexandre, « si je n'étais pas Alexandre, je voudrais être Diogène (1) ».

On peut aussi rapprocher les satires de Rousseau de celles d'Aggripa d'Aubigne, qui a décrit avec une violente indignation la misère du peuple, la cupidité des financiers, la tyrannie des mauvais rois, l'oppression des paysans.

Tout en déversant sa bile sur tout le monde, Rousseau s'est toujours défendu d'aimer la satire.

> « Mon cœur sincère et franc aborrhe la satire...
> « Je dis la vérité sans l'abreuver de fiel (2) ».

Dans sa lettre à *M. de Beaumont*, il écrit qu'il a dit ou publié ses vérités sans flatterie et sans fiel, sans flatterie oui, mais non sans fiel. Le fiel de ses écrits ressemble à du vitriol.

Il attribue le ton âcre et mordant de ses premiers écrits du *Discours sur les sciences et les arts* et du *Discours sur l'Inégalité des conditions* à l'influence de Diderot, qui « m'allait, dit-il, sans cesse excitant et stimulant aux

(1) Comme Rousseau qui avait annoncé une prochaine révolution, Diogène prévoyant une révolution amenée par les Macédoniens, répondit à celui qui lui demandait comment il voulait être enterré : « le visage contre terre, » et comme on lui en demandait la raison, « parce que, dit-il, dans peu de temps les choses qui sont dessous seront dessus. »

(2) *Epitre à M. Bordes.*

sarcasmes » (1). Il écrit encore dans une note des *confessions* : « Je ne sais pas comment toutes mes conférences avec Diderot tendaient toujours à me rendre satirique et mordant plus que mon naturel me portait à l'être ».

La satire amère déborde de son cœur parce que à sa vertueuse indignation contre les vices de ses contemporains s'ajoutent des griefs personnels contre la société. Le misanthrope de Molière, qui est riche, furieux d'avoir perdu son procès, commence par maudire ses juges et finit par étendre sa satire à tout le genre humain. Rousseau a des motifs plus sérieux pour se plaindre des gouvernements qui l'avaient persécuté, des clergés, catholique et protestant qui avaient condamné ses écrits, des cours de justice qui les avaient fait brûler, des médecins qui l'avaient mal soigné et n'avaient pas su reconnaître sa maladie, des gens de lettres jaloux de ses succès, qui ne lui avaient pas épargné les critiques et les calomnies. On ne s'expliquerait pas ses sarcasmes contre les académies, si on ne se rappelait pas que l'académie des sciences n'accueillit pas favorablement le projet, qu'il lui soumit le 22 août 1742, ayant pour but de substituer des chiffres aux notes de la gamme. Quant à ses violentes satires contre les grands et les riches, elles sont inspirées non seulement par la passion de la justice et de l'égalité, mais aussi par les souffrances de la domesticité. Il se souvient avec amertume de l'habit de laquais qu'il a porté chez la comtesse de Vercueuil, de l'office de laquais, qu'il a rempli chez la marquise de Breil : « Quoi ! toujours laquais me dis-je en moi même avec un dépit amer ! » Chez la marquise de Breil il ne portait pas la livrée, mais il man-

(1) Préface *de la Lettre à d'Alembert*. — *Les Confessions*, p. 1, livre IV.

geait à l'office, servait à table. Le souvenir de ces humiliations a laissé dans son cœur une haine profonde contre les privilégiés de la naissance et de la fortune ; il est tenté de leur dire :

« J'ai l'habit d'un laquais, mais vous en avez l'âme ».

Il raconte à Saint-Germain que Diderot lui fit insérer dans son *Discours sur l'Inégalité* quelques morceaux de sa façon ; « il en avait ajouté de plus durs encore, mais je ne pus me résoudre à les employer ». Rousseau dit encore que la bile noire, qui rongeait son cœur à Paris, se calma dès qu'il fut à la campagne et que le ton de ses écrits changea ; « on sent dans les ouvrages que j'écrivais à Paris la bile d'un homme importuné du tracas d'une grande ville et aigri par le spectacle continuel de ses vices » (1). Cette influence exercée par Diderot et le séjour de Paris est exacte, mais Rousseau l'exagère, car son caractère tenait à son tempérament bilieux, ainsi que l'avait remarqué Malesherbes. Dans les livres écrits à Montmorency, dans la solitude qui calme et apaise l'âme de Rousseau, loin des vices qui excitent son indignation et sa verve satirique, l'accent est moins violent, moins irrité, mais il y encore beaucoup d'amertume dans l'*Emile* et le *Contrat Social*. C'est l'ironie jointe à une dialectique passionnée, qui donne de la saveur à son style dans les écrits de polémique qu'il affectionne. Sa *Lettre à M. de Beaumont*, ses *Lettres écrites de la montagne* rappellent les *Lettres Provinciales* de Pascal, parce qu'elles sont vivifiées par des mots spirituels, par des traits satiriques ; « Je crois dit-il qu'on peut juger par quelques écrits polémiques, faits de temps à autre pour

(1) *Lettre à Saint-Germain*, 26 février 1770.

ma défense, que, si j'avais été d'humeur batailleuse, mes agresseurs auraient eu rarement les rieurs de leur côté. » C'est avec une fine ironie qu'il répond aux attaques de Voltaire, dans le dialogue qu'il raconte à Mme de Boufflers entre Voltaire et un ouvrier malicieux de Neufchâtel.

Rousseau persiffle encore Voltaire dans la Ve *lettre de la Montagne*. Il suppose que les magistrats de Genève, qui ont fait brûler ses livres et qui voient si souvent Voltaire, auraient pu prendre de lui des leçons de tolérance. « Comment ne leur a-t-il point inspiré cet esprit de tolérance, qu'il prêche sans cesse et dont il a quelquefois besoin. » Il aurait pu leur dire : « Messieurs, ce ne sont point les raisonneurs qui font du mal, ce sont les cafards... Je ne raisonne pas, moi, cela est vrai, mais d'autres raisonnent. Quel mal en arrive-t-il ?... J'ai tant prêché la tolérance ! Il ne faut pas toujours l'exiger des autres et n'en jamais user envers eux. Ce pauvre homme croit en Dieu ! passons lui cela, il ne fera pas secte. Il est ennuyeux. Tous les raisonneurs le sont. Nous ne mettrons pas celui-ci de nos soupers ; du reste, que nous importe ! Si l'on brûlait tous les livres ennuyeux, que deviendraient les bibliohèques ?... Croyez-moi, laissons raisonner ceux qui nous laissent plaisanter ; ne brûlons ni gens, ni livres et restons en paix. » Dans la polémique de Rousseau avec Voltaire ce n'est pas Voltaire qui montre le plus d'esprit, car il le remplace souvent par des injures grossières.

Les écrits de Rousseau sont des explosions de sensibilité et de bile, de lyrisme et de satire. Ces deux tendances à pleurer et à s'indigner, qui paraissent au premier abord inconciliables, sont cependant issues de la même cause, la sensibilité unie à l'irritabilité. L'histoire littéraire offre

de nombreux exemples de grands poètes, qui ont uni le lyrisme à la satire, l'enthousiasme à l'indignation, l'élegie à la colère. Pope était un poète lyrique et satirique. Mathurin Régnier a composé des élegies et des satires. Le tendre Racine était très caustique dans ses épigrammes. L'élegiaque Gilbert a écrit une éloquente satire contre le XVIIIe siècle. André Chenier et Auguste Barbier ont composé des ïambes, c'est-à dire des satires lyriques. L'auteur des *Feuilles d'automne*, des *Contemplations* est le même que l'auteur des *Châtiments*. Le poète des *Nuits* est aussi le disciple de Boileau et de Regnier dans la pièce de vers *sur La Paresse*. Laprade, après avoir écrit *les Symphonies*, *les idylles héroïques*, a composé des satires politiques. Le satirique Swift éprouvait la même fureur d'indignation que Rousseau contre les vices de la société. Dans ses *Mémoires* sur Jonatham Swift, Walter Scott raconte le dialogue suivant entre Swift et un de ses amis : « La corruption et la scélératesse des hommes ne dévorent-elles pas votre être ? ne font-elles pas bouillir votre sang ? disait Swift ; son ami lui ayant répondu que non, « et comment répliqua Swift avec fureur, comment pouvez-vous y tenir ? » Qui eut le caractère plus bilieux que Lamennais ? et cependant sous une rudesse apparente, il avait un cœur affamé de tendresse, il était dévoré par le besoin d'aimer, comme Rousseau, et de secourir les malheureux. Cette sensibilité n'excluait pas les traits satiriques, les railleries contre le gouvernement de la Restauration, qui ne voulait nommer que des évêques grands seigneurs, et des portraits piquants de ces évêques.

Si les premières conditions de la satire sont le mépris et l'indignation, Rousseau les a possédées au plus haut degré. *Indignatio facit versum*, dit Juvénal. C'est l'indignation

qu'Horace désigne sous le nom de *Splendida Bilis* et Boileau sous celui de Bile :

« Et quel homme si froid ne serait plein de bile
« A l'aspect odieux des mœurs de cette ville ? »

La bile, c'est « la haine vigoureuse

« Que doit donner le vice aux âmes vertueuses. »

Rousseau écrit que la bile lui donne des forces, et même de l'esprit et de la science et il cite ce vers de Boileau :

« La colère suffit et vaut un Apollon » (1).

Juvénal dit aussi que son foie désséché brûle de colère.

Quid referam quantâ siccum jecur ardeat irâ.

Décrivant l'apaisement, qui s'était fait en lui lorsqu'il écrivit la *Lettre à d'Alembert*, Rousseau dit : « Jusqu'alors l'indignation de la vertu m'avait tenu lieu d'Apollon. » Ayant un amour ardent de la justice, il bondissait d'indignation au spectacle et même au récit d'une injustice. Sa bile n'était au fond que de la compassion pour les opprimés et de l'indignation contre les oppresseurs. Son humeur était aigrie par les vices de la société de l'ancien régime, par l'avidité et la bassesse des courtisans, par l'orgueil des grands, par l'égoïsme des riches oisifs, par la misère des paysans français, qui contrastait avec l'aisance des paysans suisses. Il avait en horreur les indifférents, les tièdes, qui ne savent ni aimer, ni haïr, ni s'indigner. Il faisait observer avec finesse que la douceur, qui est la plus aimable des vertus ; est aussi quelquefois une faiblesse de l'âme ; « la vertu, disait-il, n'est pas toujours douce, elle sait s'armer à propos de sévérité contre le vice, elle s'enflamme d'indignation contre le crime » (2).

(1) *Lettre à Madame de Warens*, 17 janvier 1749.
(2) *Dernière Réponse à M. Bornes.*

C'est avec indignation qu'il s'élève contre l'indifférence « de ces gens si doux, si modérés, qui trouvent toujours que tout va bien, parce qu'ils ont intérêt que rien n'aille mieux ; qui sont toujours contents de tout le monde, parce qu'ils ne se soucient de personne ; qui, autour d'une bonne table soutiennent qu'il n'est pas vrai que le peuple ait faim, qui le gousset bien garni trouve fort mauvais qu'on déclame en faveur des pauvres ; qui de leur maison bien fermée verraient voter, piller, égorger, massacrer tout le genre humain sans se plaindre, attendu que Dieu les a doués d'une douceur très méritoire à supporter les malheurs d'autrui » (1).

C'est la bile, dont son cœur est plein contre la corruption des mœurs de son siècle, qui fait la virulence de ses satires, la véhémence de ses polémiques, qui l'empêche de supporter le spectacle des vices dont il est le témoin, et de goûter le paix, dont il est avide. Il ne peut réprimer « le bouillonnement d'un cœur qui s'indigne ». Il a conservé toute sa vie cette indignation. Il écrivait au poète de Belloy le 12 mars 1770 qu'il était né « avec un caractère bouillant dont rien n'a pu calmer l'effervescence ».

Très violent dans la critique satirique des mœurs, des institutions sociales et de la littérature, Rousseau s'abstient des personnalités et il a pu à bon droit se rendre ce témoignage : « J'ai dit à mon siècle des vérités dures, mais je n'en ai dit à aucun particulier » (2). « Toutes les personnalités odieuses sont bannies de ma bouche et de mes écrits, et, si je maltraite les vices, c'est en respectant les hommes » (3). Censurer les mœurs corrompues de son

(1) *Lettre à d'Alembert sur les spectacles.*
(2) *Note de la Lettre à M. de Beaumont.*
(3) *Lettre* à *Madame de Créqui*, du 8 septembre 1755.

temps, critiquer les excès du luxe, les raffinements de la civilisation, signaler les dangers du demi-savoir, les abus des gouvernements, c'était pour lui un devoir impérieux, une mission. Mais il n'a parlé des personnes, des auteurs vivants qu'avec beaucoup d'égards ; il s'est abstenu de les nommer, comme avait fait Boileau. Toutefois, si on ne trouve pas des personnalités dans ses écrits, on y rencontre des allusions. C'est ainsi que dans *la Profession de foi du Vicaire Savoyard,* il adresse une apostrophe véhémente à Helvetius, sans le nommer, en ayant soin de séparer l'homme de l'écrivain et de rendre hommage à ses vertus ; « Ame abjecte ! c'est ta philosophie, qui te rend semblable à elles, (aux bêtes), ou plutôt tu veux en vain t'avilir ; ton génie dépose contre tes principes, ton cœur bienfaisant dément ta doctrine, et l'abus même de tes facultés prouve leur excellence en dépit de toi. »

Telle épigramme, qui semble un lieu commun de morale, renferme une allusion aux scandales du siècle. Lorsque Rousseau, par exemple, écrit qu'il vaut mieux déroger à la noblesse qu'à la vertu, et que la femme d'un charbonier est plus respectable que la maîtresse d'un prince, il désignait les grands seigneurs qui prodiguaient leurs hommages aux maîtresses de de Louis XV et méprisaient les roturiers. Lorsque Rousseau fait la satire de Paris ;

« Où tous les roquets des ruelles
« Deviennent des hommes d'Etat »

il fait allusion au poète Bernis, auteur de madrigaux, d'odes anacréontiques, qui par la faveur de Mme de Pompadour devint cardinal, ambassadeur, membre de l'académie française à 29 ans, ministre des affaires étraugères. Voltaire l'avait surnommé *Babet La Bouquetière*, parce que ses

poésies galantes sont pleines de fleurs de réthorique. Loin d'être de banales déclamations contre la corruption des mœurs, les traits satiriques de Rousseau visent des faits contemporains. C'est ainsi que Frédéric II confirme ce que Rousseau a écrit sur l'affaiblissement des vertus militaires produit par la vie de sybarites que l'on menait à Paris. A Voltaire, qui avait fait l'éloge du luxe, Frédéric, répondait : « C'est justement cette vie de sybarites que l'on mène à Paris, dont vous faites tant l'éloge, qui a perdu la réputation de vos troupes et de vos généraux. (1) » Dans son chapître sur *les armées d'à présent,* Vauvenagues confirme l'exactitude du passage d'*Emile* L. V, où Rousseau fait la satire des officiers plus galants que courageux, supplantant leurs camarades qui avaient fait leur service à la tranchée, tandis qu'ils faisaient le leur à la toilette. On retrouve, dans les *considérations sur les mœurs* de Duclos, les mêmes observations que fait Rousseau avec autant de finesse et un style plus mordant sur la vie parisienne, sur l'esprit d'imitation qui règne à Paris, où tout le monde veut faire comme les autres, où la première maxime est : *cela se fait, cela ne se fait pas*, où tout le monde fait la même chose dans la même circonstance ; « vous diriez que ce sont autant de marionnettes clouées sur la même planche ou tirées par le même fil. » Dans le portrait satirique, qu'il fait des parisiennes, de leur coquetterie, de leurs habitudes de galanterie, de leur tendance à la moquerie, ne saisissant les choses que par le côté plaisant, il reconnait cependant que quelquefois les choses sérieuses sont discutées par elles avec un bon sens et une raison, qu'on est étonné de voir sortir de toutes ces têtes folâtres. Mais il les compare à des

(1) *Lettre de Frédéric II à Voltaire*, 5 décembre 1742.

poupées qui sortent de chez la même marchande de modes en échancrant leurs robes, au point de rendre l'inspection de la gorge si libre, qu'il reste peu de chose à deviner. Le tableau satirique que trace Rousseau des mœurs parisiennes de son temps nous paraît chargé, mais il faut se rappeler que l'on était alors à une époque de décadence.

Etant toujours dans le bouillonnement de l'indignation devant les vices d'une société, qui était en décomposition, Rousseau est un satirique *hyperbolique*. L'hyperbole est permise à l'indignation. On ne peut pas s'indigner sans quelque emportement et par suite sans quelque exagération. Seulement on peut dire de Rousseau ce que Boileau a dit de Juvénal, qu'il pousse jusqu'à l'excès sa mordante hyperbole. Ce que Boileau blâme, ce n'est pas l'hyperbole, c'est son excès. Ce sont les sentiments passionnés, l'admiration, l'enthousiasme, l'indignation, qui enfantent l'hyperbole Les esprits vifs, pleins de feu, les âmes ardentes se laissent emporter par l'admiration et l'indignation ; on ne peut pas admirer et s'indigner froidement. Je ne puis partager l'opinion de Voltaire, de D. Nisard et de Taine, qui ont écrit que les hyperboles, les apostrophes, les prosopopées de Rousseau sont factices(1). Rousseau a un tempérament passionné, enthousiaste, irritable, *genus irritabile vatum*. Les impressions d'amour et de colère sont si fortes, que ses expressions semblent exagérées. Lorsqu'il admire, il est en extase ; lorsqu'il s'indigne, il est en fureur. C'est une âme de feu tour à tour enthousiaste et indignée. Les cris d'amour, les cris de colère éclatent en hyperboles, en apostrophes, en prosopopées ; ce ne sont point des figures de rhétorique, pour

(1) D. Nisard, *Histoire de la Littérature Française*, du XVIIIe siècle, p. 493. — Taine. *Ancien Régime*, p. 354.

simuler l'enthousiasme et l'indignation ; ce sont des explosions de ses sentiments, qui jaillisent sans effort de son cœur et de sa plume, comme les étincelles d'une machine électrique. Son *hyperesthésie* émotive est de l'*hyperalgie* en physiologie et de l'hyperbole en littérature. Le Marquis de Mirabeau, qui connaissait et aimait bien Rousseau, lui écrivait : « Vous êtes tout excès et tout feu. Vous pourriez bien dire comme Boileau : « C'est par là que je vaux, si je vaux quelque chose. » C'est méconnaître le tempérament et le caractère de Rousseau que de croire que ses hyperboles sont factices. Jamais écrivain n'a été plus passionné, plus sincère. Les premières expressions de sa pensée qui ont été révélées par ses manuscrits, sont encore plus excessives que celles qu'il a laissé subsister ; il les a atténuées à une seconde lecture

Si le ton des satires de Rousseau est en général hyperbolisme, sa véracité n'est pas douteuse. Ses invectives contre la corruption de la société au XVIIIe siècle ne sont pas de simples déclamations ; pour s'en convaincre, il suffit de les rapprocher des mémoires de ses contemporains, de Bernis, d'Argenson, des écrits de Duclos, de Vauvenargues, de Mercier, dont les appréciations ne diffèrent pas de celles de Rousseau. Contrairement à l'avis de Jules Lemaître, je crois que Rousseau était un bon observateur et qu'on peut le croire, quand il dit : « Je suis observateur et non moraliste. Je suis le botaniste, qui décrit la plante. C'est au médecin qu'il appartient d'en régler l'usage » (1). Bernardin de Saint-Pierre, qui l'a beaucoup fréquenté, assure qu'il était un très bon observateur. Rousseau n'est pas le seul utopiste qui ait su ob-

(1) *Œuvres inédites publiées par Stretheisen Moultou*, p. 289.

server. Dans *la République* de Platon, l'esprit d'utopie est associé à l'esprit d'observation. Le rêveur La Fontaine est le plus fin des psychologues. Le chimérique Fénelon a fait de pénétrantes analyses du caractère féminin. Le génie a le don de réunir les facultés contraires. Les écrits de Rousseau, comme ceux de Fénelon, de Platon, abondent en observations psychologiques fines et profondes, qui en rendent la lecture instructive, même quand la thèse générale qu'il défend est excessive.

Il y a trois sortes de satires : la satire morale, la satire littéraire, la satire politique. Les satires d'Horace de M. Regnier et de Boileau sont des satires littéraires. Les satires de Juvénal, de d'Aubigné, de Gilbert sont des satires morales. Les satires d'André Chenier, d'A. Barbier, de Victor Hugo, sont des satires politiques. Celles de Rousseau, disséminées dans tous ses écrits, sont à la fois littéraires, morales et politiques.

Dans son premier *Discours sur les Sciences et les Arts*, Rousseau reprend les rêves des poètes, des moralistes, des historiens, qui indignés des mœurs corrompues de leur temps, ont fait la satire de la société contemporaine par la peinture d'une société idéale, qu'ils plaçaient chez les hommes primitifs ou chez les peuples sauvages. Horace vantait les scythes aux courtisans d'Auguste ; il célébrait les vertus des aïeux, pour faire ressortir la corruption de son temps (1). Salluste opposait les mœurs des premiers temps de la République à celles de Rome corrompue par la cupidité et le luxe, Tacite les mœurs des Germains à celles des Romains de la décadence. Sénèque célébrait la vie heureuse et innocente des temps anciens (2). En écrivant

(1) Horace. *Odes* livre III Ode III.
(1) Senèque, *Lettre 90 à Lucilius.*

des satires contre le luxe de la table, contre les parasites, les hypocrites, les gens de lettres, les femmes débauchées, Juvénal célèbre les antiques vertus, qui contrastent avec la corruption régnante. Rousseau a pour la France dégénérée du règne de Louis XV le mépris et l'indignation que Juvénal éprouvait pour la Rome de la décadence. On peut se demander si la prosopopée de Fabricius n'a pas été inspirée par ce passage de la Satire XI, où Juvénal regrette le temps, « où l'on redoutait les Fabius et le sévère Caton, les Scaurus et les Fabricius. »

C'est surtout contre les philosophes contemporains, qui d'après lui corrompent les mœurs, que Rousseau dirige ses traits satiriques ; il les avait d'abord fréquentés et s'en était ensuite éloigné. Il leur reproche leur parasitisme, leur absence de patriotisme, leur intolérance, « à les entendre, on croirait qu'il n'y a des hommes qu'où il y a des pensions, des Académies et des dîners. » Par ce trait Rousseau vise les philosophes, qui se faisaient au XVIIIe siècle les parasites des financiers et les courtisans des gouvernements étrangers, de Frédéric II et de Catherine II, qui leur distribuaient des pensions. Dans l'*Epître à M. de l'Etang*, Rousseau avait aussi raillé le parasitisme des gens de lettres à Paris.

« Où le savant, bas parasite,
« Chez Aspasie ou chez Phriné,
« Vend de l'esprit pour un dîné. »

Les philosophes au XVIIIe siècle étaient les commentaux des grands seigneurs et des financiers. Marmontel fut quelques temps logé et nourri chez un fermier général ; dans ses mémoires composés pour l'instruction de ses enfants, il écrit : « Vous comprenez combien il était agréable pour moi de faire trois fois par semaine d'excellents

dîners chez la Popolinière. » Mme Geoffrin donnait deux dîners par semaine, le lundi pour les artistes, le mercredi, pour les gens de lettres. D'Olbach recevait deux fois par semaine les philosophes, le dimanche et le jeudi. Il y avait aussi des dîners pour les gens de lettres chez Mme d'Epinay, chez Mme Dupin, chez Mme Geoffrin ; le mardi chez Helvetius, le vendredi chez Mme Necker.

Rousseau s'indigne de l'absence des sentiments patriotiques chez les philosophes : « On est épouvanté de voir jusqu'à quel point notre siècle raisonneur a poussé dans ses maximes le mépris des devoirs de l'homme et du citoyen ». Traçant le portrait du philosophe, à la manière de La Bruyère, qu'il a beaucoup étudié, il écrit : « La famille, la patrie deviennent pour lui des mots vides de sens ; il n'est ni parent, ni citoyen, ni homme ; il est philosophe » (1). D'Alembert, continua à toucher la pension du roi de Prusse pendant la guerre de sept ans. Le 11 janvier 1756 il écrivait à Voltaire : « Nos Parisiens ont la tête tournée du roi de Prusse... Pour moi, comme français et comme philosophe, je ne puis m'affliger de ses succès. » Voltaire faisait des vœux pour le succès de Frédéric II, parce qu'il craignait que en cas d'échec le roi de Prusse ne pût pas payer à lui et à d'Alembert la pension, qu'il leur servait (2). Il se rejouit de la défaite de la France à Rosbach, parce qu'elle permettait à Frédéric de payer les pensions aux philosophes. Il ne cessa pas de complimenter le roi de Prusse sur sa victoire et de lui en rappeler l'agréable souvenir : « Votre Majesté, lui écrit-il en juin 1759, dit qu'elle ne craint point notre argent. En vérité, le peu que

(1) *Préface de Narcisse.*
(2) *Lettre de Voltaire à d'Alembert*, du 2 décembre 1757.

nous en avons n'est pas redoutable. Quant à nos épées, vous leur avez donné une petite leçon. » Dix-huit ans après Rosbach, il écrivit à Frédéric : « Toutes les fois que j'écris à Votre Majesté sur des affaires un peu sérieuses, je tremble comme nos régiments à Rosbach » (1). Pendant la guerre de Sept ans, le roi de Prusse fut populaire à Paris, l'armée française fut chansonnée. Rousseau, qui avait toujours présent à l'esprit l'ardent patriotisme de Sparte et de Rome, était indigné de l'anti-patriotisme des philosophes et du public parisien : « Chez les Grecs, peuple d'ailleurs assez badin, tout était grave et sérieux, dès qu'il s'agissait de la patrie ; mais dans ce siècle plaisant rien n'échappe au ridicule, hormis la puissance. » Vivant à Paris à une époque de décadence, où les caractères étaient effeminés, il n'a que du mépris pour son siècle et de l'admiration pour l'antiquité. Il trouve ses contemporains si petits et les anciens si grands, qu'il englobe dans la même indignation satirique tous les peuples d'Europe, à l'exception de la Suisse et de la Hollande : « ils n'ont d'ambition que pour le luxe et n'ont de passion que celle de l'or... Que leur importe à quel maître ils obéissent, de quels états ils suivent les lois : pourvu qu'ils trouvent de l'argent à voler et des femmes à corrompre, ils sont partout dans leur pays » (2). Il écrit que ces deux mots de patrie et de citoyen doivent être effacés des langues modernes. Il ne prononce qu'avec mépris le mot de bourgeois, qu'il applique à l'homme moderne ; « ce sera un homme de nos jours, un Français, un Anglais, un bourgeois, ce ne sera rien » (3).

(1) Id. 13 décembre 1755.
(2) *Considération sur le Gouvernement de Pologne*, chap. III.
(3) *Emile*, livre I.

Rousseau s'indigne de voir que ses contemporains ne comprennent pas la beauté du titre de citoyen ; il prend lui fièrement le titre de citoyen de Genève, qu'il oppose aux titres honorifiques, dont se parent les écrivains et les prélats. C'est pour railler cette vanité, qu'il intitule sa lettre à d'Alembert sur les spectacles : *J. J. Rousseau citoyen de Genève à M. d'Alembert de l'Académie Française, de l'Académie royale des Belles Lettres de Suède et de l'Institut de Bologne.* Sa réponse à M. de Beaumont a pour titre ; *J. J. Rousseau citoyen de Genève, à Christophe de Beaumont, Archevêque de Paris, Duc de Saint-Cloud, Pair de France, Commandeur de l'ordre du Saint-Esprit Proviseur de Sorbonne* etc.

C'est aussi contre les grands seigneurs, parmi lesquels il a eu cependant des protecteurs et des amis, que Rousseau dirige les traits de ses satires.

« Quoi ! de vils parchemins, par faveur obtenus,
« Leur donneront le droit de vivre sans vertus ? (1)
« Point de Crésus, point de canaille,
« Point surtout de cette racaille,
« Que l'on appelle grands seigneurs
« Fripons sans probité, sans mœurs...
« Mangeant fièrement notre bien,
« Exigeant tout, n'accordant rien. (2)

Ces mauvais vers de jeunesse, et la mordante lettre que Rousseau écrivit en novembre 1746 à Mme de Bézenval, qui avait refusé d'écouter ses plaintes contre M. de Montaigue, ambassadeur de France à Venise, dont il avait été le secrétaire, ont déjà un accent révolutionnaire : « J'ai tort, Madame, je me suis mépris. Je vous croyais juste, Vous êtes noble, j'aurais dû m'en souvenir ; j'aurais dû

(1) *Epitre à M. Parisot.*
(2) *Epitre à M. de l'Etang.*

sentir qu'il est inconvenant à moi, étranger et plébéïen, de réclamer contre un gentilhomme. Ai-je des aïeux, des titres ? L'équité sans parchemin est-elle l'équité ?... Si ma destinée me met encore aux prises avec un ambassadeur de la même étoffe, je souffrirai sans me plaindre. S'il est sans dignité, sans élévation dans l'âme, c'est que la noblesse l'en dispense ; s'il est affilié à tout ce qu'il y a d'immonde dans la ville la plus immorale, c'est que ses aïeux ont eu de l'honneur pour lui. » Dans son *Discours sur l'Inégalité*, qui est une satire de la civilisation, Rousseau raille l'orgueil de la noblesse ; « Plus on pouvait compter de fainéants dans une famille et plus elle devenait illustre. »

Les vexations que les grands seigneurs faisaient subir aux pauvres roturiers sous l'ancien régime, sont toujours décrites par Rousseau avec une ironie amère : « Si sa pauvre charette renverse, loin d'être aidé par personne, je le tiens heureux, s'il évite en passant les avanies des gens lestes d'un jeune duc, mais je le tiens pour un homme perdu, s'il a le malheur d'avoir l'âme honnête, une fille aimable et un puissant voisin ». Dans le tableau ironique qu'il fait des plaisirs de la chasse, Rousseau fait la satire des droits seigneuriaux et fait songer à la table de La Fontaine *Le Jardinier et son seigneur*. Dans de nombreux passages de ses écrits, Rousseau insiste sur cette idée que la justice, l'humanité, la nature sont roturières. Ayant assisté à la mort d'un cerf, il fut moins frappé de la joyeuse fureur des chiens que de celle des hommes, qui s'efforçaient de les imiter : « Quant à moi en considérant les derniers abois de ce malheureux animal et ses larmes attendrissantes, je sentis combien la nature est roturière et je me promis bien qu'on ne me reverrait jamais à pareille fête. »

Dans sa peinture des abus de l'ancien régime, son indi-

gnation se traduit habituellement par l'ironie, comme dans la lettre qu'il a adressée au comte de Lastic le 20 déc. 1754. Un pot de beurre envoyé de Blois à la mère de Thérèse ayant été remis par erreur à la cuisine du comte de Lastic, Thérèse alla le réclamer ; ordre fut donné aux domestiques de la chasser : « J'ai tâché, écrit Rousseau, de consoler la bonne femme affligée, en lui expliquant les règles du grand monde et de la grande éducation. Je lui ai prouvé que ce ne serait pas la peine d'avoir des gens, s'ils ne servaient à chasser le pauvre, quand il vient réclamer son bien et en lui montrant combien justice et humanité sont des mots roturiers ; je lui ai fait comprendre à la fin qu'elle est trop honorée qu'un comte ait mangé son beurre. Elle me charge donc, Monsieur, de vous témoigner sa reconnaissance de l'honneur que vous lui avez fait, son regret de l'importunité qu'elle vous a causée et le désir qu'elle aurait que son beurre vous eût paru bon. »

C'est par l'ironie que Rousseau combat le principe de la légitimité des rois : « Je n'ai rien dit du roi Adam, ni de l'empereur Noé, père de trois grands monarques, qui se partagèrent l'univers, comme firent les enfants de Saturne qu'on a cru reconnaître en eux. J'espère qu'on me saura gré de cette modération, car descendant directement de l'un de ces princes et peut-être de la branche aînée, que sais-je si par la vérification des titres je ne me trouverais pas le légitime roi du genre humain ? » (1).

Porté par son caractère à voir les imperfections des institutions sociales et les vices des hommes, il les exagère pour les mettre en relief par des traits satiriques. Il décrit avec raillerie « le spectacle indécent odieux, ridi-

(1) *Contrat social*, livre I, chap. 2.

cule », que présente « un corps de magistrats, le chef à la tête, en habit de cérémonie, prosterné devant un enfant au maillot, qu'ils haranguent en termes pompeux et qui crie et bave pour toute réponse. » Il est plein de mépris pour la monarchie, où, dit-il, le roi est tout et le peuple rien, parce qu'il est fier d'être citoyen de la petite république de Genève :

« Mais on m'apprit aussi qu'ayant par ma naissance
« Le droit de partager la suprême puissance,
« Tout petit que j'étais, faible obscur citoyen
« Je faisais cependant membre du souverain » (1).

Les mots de bien public, de bonheur des sujets, qui sont invoqués par les édits royaux, ne sont, d'après Rousseau, que des prétextes pour couvrir les vues personnelles des rois et des ministres : « Le peuple gémit d'avance, quand ses maîtres lui parlent de leurs soins paternels. » Le pacte social se résume selon lui dans ces termes : « Vous avez besoin de moi, car je suis riche et vous êtes pauvre, faisons donc un accord entre nous. Je permettrai que vous ayez l'honneur de me servir, à condition que vous donnerez le peu qui vous reste, pour la peine que je prendrai de vous commander. ».

Bien que Rousseau ait écrit qu'il haïssait l'esprit de raillerie, qui se plaît à jouir des ridicules des autres, et que le rire moqueur lui parût un manque de respect envers l'humanité, fille de Dieu, on trouve dans ses écrits des traits satiriques contre toutes les classes de la société. Comme Molière, Rousseau a beaucoup raillé les médecins, il les croit plus capables de tuer les malades que de les guérir ; d'après lui la guérison d'un malade est balancée

(1) *Epitre à M. Parisot.*

par la mort de cent malades. « On me dira, comme on fait sans cesse, que les fautes sont du médecin, mais que la médecine en elle-même est infaillible. A la bonne heure, mais qu'elle vienne donc sans le médecin ; car tant qu'ils viendront ensemble, il y aura cent fois plus à craindre des erreurs de l'artiste qu'à espérer du secours de l'art » (1). Il reproche aux médecins de Paris de favoriser le manège des jeunes femmes mondaines, qui feignent de vouloir nourrir leurs enfants, et qui se soustraient à ce devoir en alléguant des raisons de santé, qui sont appuyées par des médecins complaisants. « La ligue des femmes et des médecins, dit-il, m'a toujours paru l'une des plus plaisantes singularités de Paris. C'est par les femmes que les médecins acquièrent leur réputation et c'est par les médecins que les femmes font leurs volontés. » Il prétend qu'il est imprudent de faire choisir la nourrice par l'accoucheur, parce « la meilleure est toujours celle qui l'a le mieux payé. » Il écrit que les médecins ont succédé aux directeurs dans le gouvernement des femmes.

Rousseau raille tour à tour les dévots, les encyclopédistes et les pasteurs protestants.

« Faudra-t-il d'un dévot affectant la grimace
« Faire servir le ciel à gagner une place ?...

Après avoir critiqué les dévots, qui font intervenir la divinité dans les événements naturels, Rousseau raille les philosophes, « quand je les vois, dit-il, s'en prendre au ciel de ce qu'ils ne sont pas impassibles, crier que tout est perdu

(1) *Emile*, livre I. — Dans les dernière années de sa vie, Rousseau se reprochait ces traits satiriques contre les médecins. « Si je retouchais, disait-il à Bernardin de Saint-Pierre, je supprimerais des choses que j'ai mises contre les médecins, de tous les savants ceux qui savent le plus. »

quand ils ont mal aux dents ou qu'ils sont pauvres et charger Dieu, comme dit Sénèque, de la garde de leur valise. » Rousseau, qui fait la satire de tous les états, de toutes les professions, adresse aussi aux hommes politiques de sévères critiques, qui ne manquent pas de justesse et d'actualité : « les hommes les plus vils sont les plus accrédités ;... ils sont déshonorés par leurs honneurs. S'ils achètent les suffrages des chefs ou la protection des femmes, c'est pour vendre à leur tour la justice, le devoir et l'état... C'est alors qu'il faut recourir à toutes les petites et misérables ruses qu'ils appelent *maxime d'état* et *mystère du cabinet.* » Il définit la politique ainsi pratiquée « un art ténébreux dont la noirceur fait tout le mystère » (1). A une époque, où la liberté de la presse et de la tribune n'existait pas, Rousseau y a suppléé dans une certaine mesure en attaquant les vices des gouvernements, l'incapacité des ministres, l'avidité des courtisans, des fournisseurs des armées et des hôpitaux, la vénalité des intrigants politiques.

Dans *les Lettres écrites de la Montagne*, il mêle à la dialectique la plus serrée des traits satiriques à l'adresse des pasteurs protestants, qui l'ont attaqué ; « Ce sont en vérité, de singulières gens que vos ministres ; on ne sait ni ce qu'ils croient, ni ce qu'ils ne croient pas ; on ne sait même pas ce qu'ils font semblant de croire. » Il les montre après l'article de d'Alembert, qui fait connaître leur socianisme, alarmés, effrayés, s'assemblant, discutant, s'agitant, ne sachant à quel saint se vouer, pour défendre leur intérêt personnel, « la seule chose qui généralement décide ici-bas la foi des hommes, et après force consultations, délibérations, conférences, aboutissant à un « amphigouri,

(1) *Discours sur l'Economie Politique.*

où l'on ne dit ni oui ni non, et auquel il est aussi peu possible de rien comprendre qu'aux deux plaidoyers de Rabelais. »

Rousseau excellait dans les portraits satiriques. Dussaulx raconte que, dans une réunion chez le poète Dorat, il fit vingt portraits de ses prétendus ennemis à la manière de Juvénal. Dans les *Confessions*, dans *Emile*, dans la *Nouvelle Héloïse*, dans ses poésies, on trouve des portraits satiriques. Quelle ironie dans le portrait du nouveau riche ! « Si j'étais riche, j'aurais fait tout ce qu'il faut pour le devenir ; je serais donc insolent et bas, sensible et délicat pour moi seul, impitoyable et dur pour tout le monde, spectateur dédaigneux de la misère de la canaille ; car je ne donnerais plus d'autre nom aux indigents, pour faire oublier qu'autrefois je fus de leur classe... Il me faut donc des plaisirs exclusifs, des plaisirs destructifs... Il me faut des terres, des bois, des gardes, des redevances, des honneurs seigneuriaux, surtout de l'encens et de l'eau bénite. » C'est avec une fine raillerie, qu'il fait le portrait du prêtre beau parleur et pauvre logicien qui prépare sa conversion à l'hospice des cathécumènes de Turin : « Il croyait m'assommer avec saint Augustin, saint Grégoire et les autres pères et il trouvait avec une surprise incroyable que je maniais tous ces gens-là aussi légèrement que lui... Sitôt qu'il se trouvait pressé d'une objection imprévue, il la remettait au lendemain, disant que je sortais du sujet présent. » Le portrait du juge-mage Simon est tracé avec une malicieuse gaieté ; c'était un petit nain, disgracié dans son corps, dédommagé du côté de l'esprit ; comme il avait des jambes longues et minces, posées de biais comme celles d'un compas très ouvert, Rousseau le compare drôlement à une sauterelle. Sa tête de grandeur naturelle semblait une tête postiche

plantée sur un moignon ; sa grande perruque seule l'habillait de pied en cap. Les images pittoresques, que Rousseau emploie pour tracer les portraits, donnent beaucoup de relief et de vie à son style ; c'est ainsi que pour peindre l'effet des corsets que les femmes portent pour exagérer la finesse de leur taille, il écrit : « Il n'est point agréable de voir une femme coupée en deux comme une guêpe ; cela choque la vue et fait souffrir ». Plusieurs lettres de Saint-Preux sont pleines d'observations piquantes, qui ne manquent pas d'actualité sur les folies de la mode, sur les robes trop échancrées. Tout en faisant l'éloge de la parisienne, de son bon goût, de sa simplicité dans la parure, Rousseau fait observer que « sa hauteur, son ampleur, sa démarche, sa taille, sa gorge, ses couleurs, son air, son regard, ses propos, ses manières, rien de tout cela n'est à elle. » Ce rêveur mélancolique, qui gémit des vices de la société, est aussi, on le voit, un observateur malicieux qui sourit des ridicules de la vie mondaine.

Rousseau n'était pas toujours en proie aux idées noires ; il aimait à rire surtout dans sa jeunesse, et lorsqu'il raconte dans ses *Confessions* ses mésaventures musicales, le concert qu'il donna à Lausanne et qui fut un charivari, la scène de Veuture avec la femme du cordonnier, plaisant et bouffon personnage, il dit que c'étaient des scènes à se pâmer de rire. Rousseau dans sa jeunesse était gai : il chantait volontiers dans les repas entre amis, il était enjoué : « Ces soupers étaient très gais, très agréables, on y disait le mot et la chose, on y chantait des duos ; j'étais à mon aise, j'avais de l'esprit, des saillies. » *La Vision de Pierre de la Montagne* est une plaisanterie spirituelle contre Pierre Boy de la Tour. « Ce Pierre Boy de la Tour était si butor, si bête et se comporta si brutalement que, pour ne pas me

mettre en colère, je me permis de le plaisanter, et je fis dans le goût du *Petit Prophète* une petite brochure de quelques pages... dans laquelle je trouvai le moyen de tirer assez plaisamment sur des miracles, qui faisaient alors le grand prétexte de ma persécution. » Rousseau suppose qu'en faisant parler raisonnablement ce butor, ce sera un prodige dans lequel on reconnaîtra le doigt de Dieu. Bien que ses satires soient en général amères, sarcastiques, il a aussi composé quelques écrits avec des plaisanteries fines, de la causticité et de la gaieté. Le conte de *la Reine Fantasque* est écrit dans le style d'Hamilton. Rousseau avait fait le pari qu'on pouvait faire un conte gai sans amour, sans intrigue et sans polissonnerie.

CHAPITRE III

L'HOMME DE LA NATURE

SOMMAIRE. — L'âge d'or d'après les poètes, les historiens de l'antiquité. — Les récits des voyageurs et des missionnaires sur les sauvages. — Distinction de la vie sauvage et de la vie rurale. — La croyance à la bonté naturelle de l'homme déduite de la croyance à la bonté divine. — La nature de l'homme d'après le christianisme, la doctrine de l'évolution et la psychologie. — Rousseau se croit le type de l'homme naturel. — Sa croyance à la bonté naturelle de l'homme est la base de tous ses écrits. — Ses illusions sur la bonté de la nature. — L'origine de son premier Discours, ses observations sur le contraste entre les harmonies de la nature et les désordres de la société. — Influence sur lui de Montaigne et de Sénèque. — Son réquisitoire contre les progrès agricoles, industriels, scientifiques. Confusion de l'usage et de l'abus. — Sa négation du progrès ; critique de l'opinion de Georges Sand et de M. Lanson. — Identité de l'opinion de Rousseau et de Taine sur la raison, de l'opinion de Rousseau et de Platon sur l'ignorance et le demi-savoir. — Le sentiment placé au dessus de l'entendement, antérieur à la réflexion. — L'intuition et la réflexion. — Bienfaits et dangers des inventions mécaniques, physiques et chimiques. — Le développement scientifique de la civilisation compatible avec l'accroissement de la barbarie, de la criminalité, des maladies physiques et morales et des suicides. — La distinction des vrais savants et des demi-savants. — L'influence sur les mœurs du milieu social, des professions — Motifs personnels de Rousseau pour rejeter la responsabilité de ses fautes sur la société. — Passions produites par la société d'après Rousseau et Lazarre Carnot. — Le retour à la nature d'après Rousseau n'est pas la destruction de la société, mais la réforme de ses vices dans la famille, l'éducation, la politique, la littérature ; critique de l'opinion de Taine sur Rousseau.

Gœthe, trouvant que dans les sociétés européennes la vie sociale est trop compliquée, trop artificielle, qu'elle s'écarte trop de la nature, disait : « On souhaiterait souvent d'être né dans une des îles de la mer du Sud, d'être ainsi qualifié de sauvage, afin de jouir, ne serait-ce qu'une fois sans aucun mélange trompeur, d'une existence d'homme » (1). Ce qui n'était chez Gœthe qu'un sentiment passager était chez Rousseau un sentiment permanent, résultant de son tempérament, de son caractère, de sa situation sociale. Ce sentiment lui a inspiré un sombre tableau de la vie civilisée et une image idyllique de la vie sauvage, qui dans ses rêves lui paraît innocente, heureuse et libre, comme celle des hommes primitifs. Il croit que les premiers hommes étaient bons et heureux, égaux et libres, ne connaissant pas la distinction des pauvres et des riches, de maîtres et d'esclaves, et que « ces mots affreux de *tien* et de *mien* » n'étaient pas encore inventés. Il prend au sérieux la légende de l'âge d'or, qui avait été chantée par les poètes de l'antiquité et par Régnier dans la satire VI et par Boileau dans la satire XI, pour l'opposer au siècle de fer qui l'avait suivi. Il est vrai que des philosophes et des historiens de l'antiquité avaient accepté cette légende : « Nous pouvons nous assurer, dit Platon, que pendant plusieurs générations les hommes de ce temps-là ne connaissaient pas les procès et les désunions, qui n'ont lieu que dans la société civile... Mais qu'ils étaient plus simples, plus courageux, plus tempérants et plus justes en tout » (2). C'était aussi l'opinion de Tacite, qui dit : « Les premiers hommes n'ayant encore aucune passion funeste, bons et irréprochables,

(1) *Entretiens de Gœthe* et *d'Eckerman*. p. 187.
(2) Platon. *Les Lois* III.

vivaient par cela même sans connaître les châtiments ou la contrainte ; les récompenses étaient inutiles, car on s'attachait au bien par instinct, et comme les penchants étaient légitimes, on n'avait point à les réprimer par la crainte » (1). D'après Tacite, c'était l'esprit d'égalité qui maintenait l'harmonie entre les premiers hommes ; le désordre est venu avec l'ambition, c'est-à-dire avec le désir de la domination et de l'inégalité. Mais, lorsque l'esprit d'égalité vint à se perdre, qu'au lieu de la modération et de l'harmonie l'ambition et la force prévalurent, le pouvoir arbitraire s'établit. » Dans la *Lettre 90 à Lucilius*, Sénèque célèbre aussi la vie innocente et heureuse des hommes primitifs. « Etait-il rien de plus heureux que ces hommes-là. Ils jouissaient en commun des biens de la nature, qui leur servait de mère... Ils étaient innocents par l'ignorance du mal. »

Observateur plus profond, plus scientifique de la nature humaine et des sociétés, Aristote n'avait pas accepté la croyance à la bonté naturelle des hommes primitifs ; il disait que les premiers hommes devaient ressembler aux insensés d'aujourd'hui (2). Mais Rousseau, qui avait beaucoup étudié Platon et Tacite, dont il avait traduit des fragments, ainsi que Senèque, ne parait pas avoir lu Aristote. On s'est demandé s'il croyait réellement à la bonté naturelle des premiers hommes ; on a écrit que cet état de nature idéal n'est qu'un postulat logique, pour expliquer l'homme actuel (3). Cette interprétation peut s'appuyer sur plusieurs textes de Rousseau, sur le début du *Discours sur l'inégalité*, où il dit : « Il ne faut pas prendre les recherches

(1) Tacite. *Annales*, livre III, § 26.

(2) Aristote. *De la génération* et de *la corruption*.

(3) Vial, *J. J. Rousseau éducateur*. *André Lichtemberger*, *Le socialisme au* XVIIIe siècle, p. 138.

dans lesquelles on peut entrer à ce sujet pour des vérités historiques, mais seulement pour des raisonnements hypothétiques et conditionnels, plus propres à éclairer la nature des choses qu'à en montrer la véritable origine. » Dans la *Lettre à M. de Beaumont*, répondant à l'objection que l'état de nature n'existe pas, il dit : « mais il peut exister par supposition. » Seulement, dans d'autres passages, Rousseau affirme sa croyance à l'âge d'or : « On traite l'âge d'or de chimère, dit-il : c'en sera toujours une pour quiconque a le cœur et le goût gâtés... Que faudrait-il donc pour le faire renaître ? une seule chose, mais impossible, ce serait de l'aimer » (1). Dans sa correspondance, il dit aussi que celui-là seul ne croit pas à l'âge d'or qui ne le désire pas. Rousseau croit toujours ce qu'il désire. Ce n'est donc pas seulement pour faire la satire de la société corrompue du XVIIIe siècle que Rousseau célèbre les vertus de l'âge d'or, comme Montaigne célébrait les vertus des sauvages d'Amérique pour faire par ces éloges la satire des contemporains.

Rousseau a été aussi induit en erreur par les récits des voyageurs et des missionnaires, qui avaient répandu au XVIIIe siècle la légende des bons sauvages, vantant leur innocence, leur simplicité, leur douceur et leur heureuse existence. Montesquieu lui-même, dans l'*Esprit des Lois*, a fait l'éloge des sauvages du Paraguay. Rousseau cependant avait écrit dans la note 10 de son *Discours sur l'Inégalité* que les missionnaires ne sont pas de bons observateurs. En effet, les Jésuites, qui publiaient une revue périodique de leurs missions sous le titre de *Lettres édifiantes*, étaient portés à encourager les donateurs par l'optimisme de leurs

(1) *Emile*, livre IV.

comptes rendus et par les illusions qu'ils se faisaient eux-mêmes sur la valeur morale des conversions. Mais sous l'influence de l'indignation que lui causait la société corrompue de son temps. Rousseau s'attacha à la croyance de la bonté naturelle de l'homme, et il poussa l'exagération de l'esprit de chimère jusqu'à préférer la vie sauvage à la vie civilisée et à faire l'éloge des Caraïbes, qui, dit-il, sont de tous les peuples existants celui, qui s'écarte le moins de la nature, et l'éloge des Patagons, qui habitent « une île déserte et délicieuse, douce et touchante image de l'antique beauté de la nature, et qui semblent confinés au bout du monde pour y servir d'asile à l'innocence et à l'amour persécutés » (1). Grand lecteur et admirateur de Montaigne, il avait dû aussi être influencé par le passage de son auteur favori, qui fait l'éloge des Cannibales et qui mettait les lois de la nature au dessus des lois sociales : « Ce n'est pas raison, écrit Montaigne, que l'art gagne le point d'honneur sur nostre et puissante mère nature » (2).

A l'appui de son éloge de la vie sauvage, Rousseau cite un passage des *Georgiques* de Virgile L II vers 495 et suivants, où le poète latin célèbre la vie rurale. Mais il confond la vie du sauvage avec celle de l'habitant des campagnes, qui en est toute différente. Ensuite, Virgile, au lieu de regretter l'ignorance du sauvage et de l'homme primitif, célèbre, au contraire, la science de la nature et le bonheur dont le sage jouit à la campagne.

Très optimiste en philosophie, censeur pessimiste de la société, apôtre de la Providence, Rousseau conclut de la bonté divine à la bonté de la nature humaine et à la

(1) *La Nouvelle Héloïse*, P, IV, livre III,
(2) Montaigne, *Essais*, livre I, chap. XXX.

dépravation par la société. Convaincu de la bonté infinie de l'Etre suprême, il ne peut admettre qu'il ait créé l'homme méchant, qu'il lui ait donné de mauvais penchants ; ce serait douter de la bonté divine que douter de la bonté naturelle de l'homme. Les moralistes et les philosophes anciens et modernes, qui ont étudié le cœur de l'homme, y ont cependant aperçu un mélange de bons et de mauvais sentiments, des appétits grossiers et des penchants généreux. Le Christianisme explique cette dualité par le péché originel, qui a corrompu la nature humaine créée bonne, et justifie ainsi la Providence. Des naturalistes trouvent l'explication des mauvais penchants dans la descendance animale. Quelle que soit l'explication donnée par le Christianisme ou par la doctrine de l'évolution, le mélange du bien et du mal est un fait d'observation. *Vitiis nemo sine nascitur Optimus ille est qui minimis urgetur*, dit Horace. L'imperfection de la nature humaine est manifeste :

« *Imparfait ou déchu, l'homme est le grand mystère* » a dit Lamartine.

Vauvenargues réagissant contre les moralistes chrétiens qui ne voyaient dans l'homme qu'une créature déchue, ayant besoin de la grâce pour se relever, voulut réhabiliter l'homme, en disant que les passions ne sont pas uniquement des suggestions diaboliques, qu'elles ont leur utilité et qu'il faut seulement en régler l'usage. Rousseau allant plus loin, nie les mauvais penchants, et comme il est frappé de la méchanceté des hommes il l'attribue uniquement à la société. Ne voulant admettre ni le péché originel, ni la descendance animale, ni l'explication du vice par le mauvais usage de la liberté, il imagine l'homme primitif naturellement bon, devenu méchant par la société, et cet

homme primitif, il en voit l'image dans son propre cœur. « D'où le peintre et l'apologiste de la nature, aujourd'hui si défigurée et calomniée, peut-il avoir tiré son modèle, si ce n'est de son propre cœur ? Il l'a décrite comme il se sentait lui-même. Les préjugés dont il n'était pas subjugué, les passions factices dont il n'était pas la proie, n'offusquaient point à ses yeux, comme à ceux des autres, ces premiers traits si généralement oubliés ou méconnus » (1). Avant d'être décreté de prise de corps à Genève, il croyait aussi les génevois naturellement bons comme lui. Le génevois dit-il dans la *Nouvelle Héloïse* P VI Lettre V se croit naturellement bon, et cela lui suffit pour ne pas craindre de se montrer tel qu'il est... Le génevois tire ses vertus de lui-même ; ses vices lui viennent d'ailleurs. »

Rousseau se sentait bon, c'est-à-dire tendre, aimant, généreux, ses premiers mouvements étaient bons. Il oublie cependant qu'il avait aussi des tendances à la colère, au vol, à l'exhibitionisme, et que Mme d'Houdetot, qui connaissait son tempérament enclin à l'irritation, à la colère, lui avait écrit le 1er novembre 1757 qu'il devait se défier du premier mouvement. Le premier mouvement n'est pas toujours bon, bien que Talleyrand ait dit avec cynisme : « Défiez-vous du premier mouvement, parce que c'est le bon. » L'impulsif n'est pas toujours généreux. En disant que l'éducation n'a pas modifié son naturel, qu'il est ce que la nature l'a fait, Rousseau oublie encore ce qu'il doit à l'éducation religieuse, qu'il a reçue auprès de ses tantes et du pasteur Lambercier. Dans ses *Confessions* et dans sa correspondance, où il oublie la thèse de ses livres, où il fait l'aveu de ses fautes, il est moins convaincu de la bonté naturelle.

(1) *Troisième Dialogue.*

« Il n'y a point, dit-il d'intérieur humain, si pur qu'il puisse être, qui ne récèle quelque vice odieux. » Il s'applique ce vers d'Ovide :

« *Video meliora, proboque, deteriora sequor* ».

Il a même écrit avec exagération au Dr Trouchin : « Il n'y a pas un seul homme au monde qui, s'il faisait tout ce que son cœur lui propose de faire, ne devint en fort peu de temps le dernier des scélérats ». Il est encore étrange que Rousseau se donne comme le type de l'homme primitif, puisqu'il s'est donné à Chambéry une forte éducation littéraire, qu'il s'est nourri de la moelle de la civilisation en se faisant un magasin d'idées par la lecture des grands écrivains de l'antiquité et des temps modernes.

De ce que Rousseau se croit bon, Faguet et Jules Lemaître ont conclu qu'il se croyait vertueux. Rousseau n'a pas commis cette confusion entre la bonté et la vertu, il a toujours distingué la bonté naturelle qui est sans mérite, de la vertu qui exige l'effort, la résistance aux passions. « J'adore la vertu, dit-il, mon cœur me rend ce témoignage ; il me dit trop aussi combien il y a loin de cet amour à la pratique, qui fait l'homme vertueux ». Il écrit à Malesherbes dans sa 4e lettre, qu'il a le sentiment de ses vices et commis de grandes fautes, à de Sartine le 15 janvier 1772 qu'il a fait des fautes énormes. Je crois donc que J. Lemaître a commis une erreur en disant que Rousseau se juge sur ses sentiments et non sur ses actes : « C'est dit-il, en somme une déviation profane de la doctrine de l'amour pur de Molinos et de Mme Guyon, doctrine où les actes sont indifférents, pourvu qu'on aime Dieu. » Or Rousseau écrit exactement le contraire des idées qu'on lui prête : « On ne juge point, dit-il, les hommes par leurs pensées on les

juge sur leurs actions » (1). En outre, il juge sévèrement Mme Guyon par la bouche de Julie, qui dit : « Elle eût mieux fait de remplir avec soin ses devoirs de mère de famille, d'élever chrétiennement ses enfants, de gouverner sagement sa maison que d'aller composer des livres de dévotion, disputer avec des évêques et se faire mettre à la bastille pour des rêveries, où l'on ne comprend rien » (2).

La bonté naturelle de l'homme est le principe fondamental de tous les écrits de Rousseau (3). Dans le *troisième Dialogue*, il écrit que tous ses ouvrages sont le « développement de ce grand principe, que la nature a fait l'homme heureux et bon, mais que la société le déprave et le rend malheureux, *Émile* en particulier, ce livre tant lu, si peu entendu et si mal apprécié, n'est qu'un traité de la bonté naturelle de l'homme destiné à montrer comment le vice et l'erreur, étrangers à sa constitution, s'y introduisent du dehors et l'altèrent insensiblement ». Dans une lettre adressée à Philibert Cramer le 15 octobre 1764, Rousseau reconnaît qu'en écrivant *Emile* il n'a pas voulu faire un trait d'éducation : « Vous dites très bien qu'il est impossible de faire un *Emile*, mais pouvez-vous croire que ç'ait été là mon but et que le livre qui porte ce titre soit un traité d'éducation ? C'est un ouvrage assez philosophique sur ce principe avancé par l'auteur dans d'autres écrits, que l'homme est naturellement bon. Pour accorder ce principe avec cette autre vérité non moins certaine que les hommes sont méchants, il fallait dans l'histoire du cœur humain montrer l'origine de tous les vices. C'est ce que j'ai fait

(1) *Lettre à Marc Chapuis*, 26 mars 1763.

(2) La Nouvelle Héloïse. partie 6, lettre VI.

(3) C'est aussi la croyance des autres philosophes du XVIIIe siècle, à l'exception d'Helvetius, de Voltaire et de Montesquieu.

dans ce livre, souvent avec justesse et quelquefois avec sagacité » (1).

Dès sa jeunesse à Chambéry, Rousseau fut frappé du contraste entre l'ordre, l'harmonie de la nature et les désordres sociaux. Son admiration pour les beautés de la nature lui ferma les yeux sur ses cruautés, son indifférence pour la justice, son mépris pour les faibles. Il dit dans le *Verger des Charmettes* :

« J'observe la nature,
« Qui se montre à mes yeux touchante et toujours pure ».

Il prête à la nature les intentions bienveillantes d'une mère ; il oublie que les êtres qui la peuplent se dévorent les uns les autres, que les plus doux, les oiseaux chanteurs, se nourrissent d'insectes, que la vie est entretenue par la mort ; il ne pense pas pas au venin des reptiles, au bec crochu des rapaces, aux griffes et aux dents des carnassiers. Mais il n'aperçoit dans la société que désordres, que vices, que crimes.

C'est surtout à Paris que la bile s'amassa dans son cœur, qu'il sentit grandir sa révolte contre les institutions sociales, contre les inégalités de rang et de fortune. Son humeur fut aigrie par le spectacle des abus de l'ancien régime. Il lui sembla que la société n'était qu'un assemblage d'hommes artificiels, de passions factices, de préjugés et d'institutions contraires à la nature. De la vie civilisée, il prit tout en horreur, les usages, les traditions, la science orgueilleuse et incrédule, la philosophie athée et matérialiste, la politesse grimacière sans véritable bienveillance. Souffrant réellement des souffrances du peuple, sa compas-

(1) *Œuvres inédites de J. J. Rousseau publiées par Streckheisen Moultou*, p. 408, 409.

sion se changea en révolte contre les grands et les riches, en passion désordonnée de l'égalité et de la liberté absolues : « A force de vivre avec des esclaves, dit-il, je sentis tout le prix de la liberté ». En vivant au milieu des privilégiés, il se souvient des maximes républicaines de Genève. Tous les vices et les malheurs de l'humanité lui parurent découler de la mauvaise constitution de la société, qui ne ressemblait pas à la vie idéale qu'il avait rêvée en lisant *Télémaque* et *Séthos*.

Télémaque et Séthos me donnent des leçons (1).

Il était dans cet état d'esprit, quand l'Académie de Dijon proposa cette question : « Le rétablissement des sciences et des arts a-t-il contribué à épurer ou à corrompre les mœurs ? » L'Académie demandait si la Renaissance avait exercé une bonne ou mauvaise influence sur les mœurs. Rousseau traita la question à un point de vue général. Toutes les idées, tous les sentiments, qui fermentaient en lui confusément sur la corruption des mœurs, sur les vices de la société, firent explosion et débordèrent, en le jetant dans une violente agitation, dont il a fait le récit dans la *seconde lettre à Malesherbes* ; il y dit que les foules de grandes vérités qui l'illuminèrent ont été bien faiblement exprimées dans les trois principaux de ses écrits, savoir ce premier discours, celui sur l'Inégalité et le traité de l'éducation, lesquels trois ouvrages sont inséparables et forment un même tout.

L'*Emile* débute par cette affirmation tranchante : « Tout est bien sortant des mains de l'auteur des choses ; tout dégénère entre les mains de l'homme ». Cette formule est la condamnation de toutes les améliorations apportées par

(1) *Sethos*, était le titre d'un roman philosophique et moral, composé par Terrasson, membre de l'Académie Française.

BIBLIOTHECA

l'homme à la nature. Rousseau condamne donc la greffe, la transplantation des arbres et des plantes d'un pays dans un autre. Tandis que les races d'animaux et de végétaux sont améliorées par l'homme, il prétend qu'elles sont abâtardies par la culture et la domesticité. Cependant l'expérience prouve au contraire que c'est le retour à la vie sauvage qui produit l'abâtardissement. Les chevaux qui errent en liberté dans les steppes de la Sibérie, ou les pampas de l'Amérique, perdent les belles formes, que l'homme avait su leur donner. Les arbres fruitiers, qui par la culture donnent de beaux fruits, les perdent par le retour à la vie sauvage. L'homme en élevant de plus beaux types ne déforme pas, il transforme, il perfectionne, il crée, il complète, il améliore la nature. Le blé n'est que la transformation par la culture d'une espèce inférieure.

Rousseau reproche encore à l'homme civilisé de bouleverser la nature physique, de percer les montagnes, d'endiguer les fleuves, d'abattre les forêts, pour mettre des terres en culture. Il a pour les forêts une sorte de vénération religieuse, semblable à celle des hommes primitifs, pour qui les forêts et la terre étaient sacrées, au point que, d'après Lucrèce, c'était un crime d'avoir ouvert par la charrue le sein de la terre et qu'il fallait purifier la terre par des cérémonies religieuses. Avant de faire dans *Emile* et la *Nouvelle Héloïse* un magnifique éloge de l'agriculture, Rousseau écrit dans le *Discours sur l'Inégalité* : « Ce sont le fer et le blé qui ont civilisé les hommes et perdu le genre humain ». Il condamne tous les progrès, les progrès agricoles, les progrès industriels et les progrès scientifiques. Il maudit l'industrie qui extrait le fer et le charbon des entrailles de la terre, parce qu'elle est une des principales sources de la richesse qu'il condamne. L'art de tirer

le fer de la mine lui parait contraire aux vœux de la nature : « les mines, dit-il, ne se forment que dans les lieux arides et dénués d'arbres et de plantes, de sorte qu'on dirait que la nature avait pris des précautions pour nous dérober ce fatal secret. » Selon lui, la nature a voulu éloigner des regards des hommes les richesses minérales pour ne pas tenter leur cupidité. Le mineur qui va chercher dans les entrailles de la terre, au risque de sa vie, des biens imaginaires à la place des biens réels que lui offre la nature, qui fuit le soleil et le jour, n'est pas digne de le voir.

Rousseau voit dans tous les phénomènes naturels des intentions bienveillantes de la nature. Si la nature couvre le sommeil des hommes des ombres de la nuit, c'est « afin que durant ce temps de ténèbres ils soient moins exposés aux attaques les uns des autres. » Il a toujours les yeux tournés vers l'état de nature, qui est, dit-il, la véritable jeunesse du monde ; « tous les progrès ultérieurs ont été en apparence autant de pas vers la perfection de l'individu et en effet vers la décrépitude de l'espèce. » Aussi je ne puis partager l'opinion de Georges Sand, qui représente Rousseau comme dévoré par la soif des progrès, et celle d'un critique éminent, M. Lanson, qui a écrit : « L'idée de progrès, la grande idée du siècle, anime toute l'œuvre de J. J. ; il ne semble en nier la réalité que pour en proclamer plus impérieusement la nécessité » (1). Dans le *Discours sur l'Inégalité*, Rousseau, écrit que le progrès et la corruption sont synonymes, et que les progrès des arts et des sciences lui paraissent plus nuisibles qu'utiles. Dès son premier discours, dans la Préface, il annonce qu'il va heurter de front tout ce qui fait aujourd'hui l'admiration

(1) *Lanson. Histoire de la Littérature Française*, p. 787.

des hommes. Il ne partage pas, en effet, la confiance illimitée des philosophes de son temps dans les progrès des sciences et de la raison, pour rendre les hommes heureux. Ces philosophes croyaient que la science remplaçant la religion pouvait transformer l'humanité, en faisant jaillir des lumières tous les genres de perfection et de félicité. Condorcet, par exemple, pensait que, grâce aux progrès de la physique, de la chimie, grâce à l'application des mathématiques à la morale, le monde serait transformé au point que la longévité humaine dépasserait l'âge des patriarches (1). Rousseau, au contraire, conteste les progrès de la raison : « Quoi qu'en aient pu dire La Motte et l'abbé Terrasson, écrit-il, il n'y a point de progrès de la raison dans l'espèce humaine » (2). S'il n'a que du mépris pour les peuples modernes et de l'admiration pour les anciens peuples, c'est parce qu'il ne croit pas au progrès de la raison publique. Il ne se rend pas compte des immenses progrès accomplis chez les peuples modernes par l'abolition de l'esclavage, par des législations plus humaines, par les institutions de bienfaisance pour les malades, les vieillards, les enfants, par la diffusion des lumières, par les sentiments de charité, de solidarité entre les hommes. On ne comprend pas que Rousseau, après avoir reconnu que la faculté de se perfectionner est le caractère spécifique de l'espèce humaine, nie les progrès de l'humanité ou les considère comme des causes de corruption. L'homme ne sort pas de la nature en faisant des progrès, en perfectionnant la nature et en se perfectionnant lui-même, puisque la perfectibilité est chez lui une qualité naturelle, qui le distingue des autres animaux.

(1) *Condorcet. Tableau historique des progrès de l'esprit humain. Introduction.*

(2) *Emile*, livre IV.

C'est à tort que Taine attribue à Rousseau la croyance générale au XVIIIe siècle, que la raison est naturelle à l'homme et universelle dans l'humanité : « Ce que dans l'homme nous appelons la raison, dit Taine, n'est point un don inné, primitif et persistant, mais une acquisition tardive et un composé fragile » (1). L'opinion de Rousseau se rapproche de celle de Taine, puisqu'il dit dans *Emile* L. II : « De toutes les facultés de l'homme, la raison, qui n'est pour ainsi dire qu'un composé de toutes les autres, est celle qui se développe le plus difficilement et le plus tard. » Il dit encore : « L'erreur de la plupart des moralistes fut toujours de prendre l'homme pour un être essentiellement raisonnable ; l'homme n'est qu'un être sensible, qui consulte uniquement ses passions pour agir et à qui la raison ne sert qu'à pallier les sottises qu'elles lui font faire » (2). Il dit de l'abbé de Saint-Pierre que « c'eût été un homme très sage, s'il n'eût eu la folie de la raison. »

On commet une erreur, lorsqu'on attribue à Rousseau les idées des philosophes du XVIIIe et les croyances générales de son siècle ; il en est le contradicteur, l'adversaire. Le XVIIIe siècle, sauf quelques exceptions, rejette le spiritualisme chrétien ; même chez des écclésiastiques, des prélats, des cardinaux, on trouve des incrédules. C'est ainsi que le cardinal de Loménie de Brienne, dans une notice en tête des Poésies de Mme d'Houdetot, la loue de son incrédulité qu'il partage. Rousseau fut, au contraire, le défenseur passionné du spiritualisme chrétien.

Les progrès de la civilisation, des lumières et du bien-être ne touchent pas Rousseau. Il condamne les progrès

(1) *Taine. l'Ancien Régime*, édition in-8, p. 311.

(2) *Œuvres inédites de J. J. Rousseau, R. Streclhéisen*, Moulton, p. 357.

de l'esprit et des connaissances : « S'il est vrai, dit-il, que tous les progrès humains sont pernicieux à l'espèce, ceux de l'esprit et des connaissances, qui augmentent notre orgueil et multiplient nos égarements, accélèrent bientôt nos malheurs » (1). L'ignorance lui paraît moins funeste que l'erreur. Il estime qu'il vaut mieux acquérir des vertus solides que des connaissances spéculatives. Il insiste sur la vanité du savoir, qui aboutit souvent à l'erreur et ne produit pas la sagesse. Il s'inspire de Platon qui dit : « L'ignorance absolue n'est pas le plus grand des maux, ni le plus à redouter ; une vaste étendue de connaissances mal digérées est quelque chose de pire » (2). Il semble aussi avoir pris pour devise cette maxime de saint Paul : *oportet sapere ad sobrietatem.* Dans la *Préface de Narcisse,* il écrit : « Longtemps séduit par les préjugés de mon siècle je prenais l'étude pour la seule occupation digne du sage ; je ne regardais les sciences qu'avec respect et les savants qu'avec admiration... Ce n'est qu'après avoir vu les choses de près que j'ai appris à les estimer ce qu'elles valent ; et quoique dans mes recherches j'ai toujours trouvé *satis eloquentiæ, sapientiæ parum,* il m'a fallu bien des réflexions, bien des observations et bien du temps pour détruire en moi l'illusion de toute cette pompe scientifique. »

Emporté par son indignation contre les systèmes philosophiques, qui, au nom de la science, enseignaient le matérialisme et l'athéïsme, Rousseau maudit la science et lui préfère l'ignorance. Mais, si on recherche sa pensée sous l'exagération de ses formules passionnées, ce n'est pas la science que Rousseau condamne, c'est l'abus qu'en fai-

(1) *Lettre* à *Voltaire,* 10 septembre 1755.
(2) Platon *Les Lois,* livre VII.

saient certains savants et les philosophes égarés par l'esprit du système. « La science est bonne en soi, dit-il, cela est évident, et il faudrait avoir renoncé au bon sens pour dire le contraire » (1). Il estime les vrais savants et souhaite que les rois les admettent dans leur conseil. Mais il dénonce la présomption et la sottise des demi-savants. Il considère avec raison le demi-savoir comme un danger social : « A peine les petits esprits ont-ils appris quelque chose, qu'ils croient tout savoir, et il n'y a sorte de sottise que cette persuasion ne leur fasse dire et faire... Il n'y a qu'un petit nombre de savants à qui la vue de leur ignorance se développe en apprenant. » De ce nombre était Socrate, qui disait : « Je sais que je ne sais rien. » Sur ce point comme sur beaucoup d'autres, Rousseau se dit le disciple de Socrate.

Rousseau qui était très au courant des questions scientifiques et qui dans la *troisième lettre de la Montagne* parle des merveilles de la chimie et de la physique, susceptibles de donner aux savants des apparences de thaumaturges, sourit de la crédulité des savants et des académiciens, « qui couraient aux miracles des convulsions (de Saint-Médard) et qui en revenaient tout émerveillés. » Il redoutait comme Montesquieu (2) les inventions mécaniques et les découvertes chimiques parce que les méchants peuvent en faire des instruments terribles de destruction et de mort (3). Nous venons d'assister à une guerre atroce de quatre ans et demi, où nous avons vu la science fournir des armes à des furieux, des millions d'hommes tués, mutilés, pulvérisés, asphyxiés, noyés, brûlés par des inventions chimiques, mé-

(1) *Réponse au roi de Pologne.*
(2) *Lettres, Persanes,* livre CV.
(3) *Réponse à M. Bordes.*

caniques, par la dynamite, la roburite, les obus incendiaires, les gaz asphyxiants, les grenades, les torpilles, les mitrailleuses, les liquides enflammés, les mortiers, les canons à tir rapide, à longue portée ; ce sont des savants qui ont fourni aux généraux allemands ces instruments perfectionnés de carnage et d'incendie. A la lueur des incendies allumés scientifiquement, méthodiquement, pour détruire des villes entières, des villes ouvertes, des cathédrales, des hôpitaux, des bibliothèques, on voit que Rousseau n'avait pas tort de penser que la science est compatible avec la barbarie, que des savants barbares sont plus barbares que des barbares ignorants, que la barbarie scientifique des peuples civilisés est plus atroce que celle des peuples sauvages. Loin de calmer les passions, la science les excite en fournissant des armes perfectionnées à la cupidité, au désir de la domination. Science sans conscience, disait Rabelais, c'est la ruine des âmes ; c'est aussi la ruine des peuples. Il ne suffit donc pas, comme le pensait Rousseau, de cultiver la science pour rendre les hommes heureux et sages. Le véritable progrès est le progrès moral.

Rousseau place le sentiment, la pitié, la fraternité, l'humanité, au-dessus de la science, parce que la nature donne les sentiments et non pas les lumières. Lorsqu'il dit : « J'ai senti avant de penser ; » ce n'est point une singularité de son caractère, comme on l'a écrit. En effet, chez tous les hommes, les facultés affectives naissent avant les facultés intellectuelles, et elles s'affaiblissent plus lentement, parce que les sentiments sont ce qu'il y a de plus intime, de plus profond en nous. Les sentiments peuvent aussi être plus développés chez des ignorants que chez des savants. Rousseau est donc parti d'une observation juste en

plaçant le sentiment au-dessus de l'entendement, dont d'ailleurs il ne l'a pas séparé.

Bien que Rousseau ait beaucoup réfléchi, beaucoup médité, il préfère la marche instinctive de l'esprit à la marche raisonnée. Il a de vives intuitions, des illuminations soudaines, qui valent autant et même mieux que des démonstrations logiques ; car l'intuition saisit le réel directement. « J'ai moins de raisonnement que d'esprit, dit-il, c'est-à-dire j'ai plus d'intuition que de raisonnement (1). Comme Pascal, qui disait que par esprit de finesse on voit les choses tout d'un *coup*, d'un seul regard et non par progrès de raisonnement, comme Descartes qui dans son traité posthume *De la manière de dresser l'esprit*, considère l'intuition comme le secret de l'art, comme une faculté supérieure à la déduction, Rousseau pense que la vue instantanée de l'esprit est supérieure à la réflexion. Cette observation est exacte même pour les créations, les inventions des poètes, des musiciens et aussi pour celles des savants. Le grand mathématicien, Henri Poincaré, se sert de l'activité spontanée, automatique, intuitive pour la découverte, et de l'activité volontaire, rationnelle consciente, souvent déductive, pour créer la certitude et développer les conséquences (2).

En disant que la réflexion est un état contre nature, Rousseau a voulu opposer la pensée intuitive de l'homme non civilisé à la contention d'esprit, à la réflexion de l'homme civilisé. Il est exact que l'homme ne débute pas par la réflexion, que les hommes primitifs, les sauvages ne

(1) *Mon portrait* dans *Œuvres inédites publiées* par *Streckheisen*, p. 286.

(2) Docteur Toulouse, *Henri Poincaré*, p. 186.

réfléchissent pas. Comme le dit Cousin, l'intuition spontanée est la vraie logique de la nature, tandis que la réflexion est un progrès plus ou moins tardif dans l'individu et dans l'espèce. Loin de proscrire la réflexion dans l'éducation, Rousseau dans *Emile* donne insensiblement à son élève le goût de la réflexion et de la méditation. Lui-même réfléchissait beaucoup à la promenade, dans la solitude, pendant ses insomnies. C'est l'intensité de ses réflexions qui produisait l'intuition, ce qu'il appelle l'illumination. En effet, l'homme a dans le cerveau des centres où s'accumulent d'une manière inconsciente les impressions morales et physiques ; ce sont des réservoirs d'idées qui jaillissent à un moment donné. Ce n'est pas un jaillissement spontané, c'est le résultat d'un travail intérieur dont nous ne nous rendons pas compte. Nous oublions que nous avons beaucoup réfléchi, lorsque à la suite d'une accumulation d'impressions l'idée surgit comme une intuition. C'est ce qui est arrivé à Rousseau en lisant la question posée par l'Académie de Dijon. Toutes les impressions qu'il avait reçues du commerce des hommes, tous les sentiments qu'il avait éprouvés au contact de la société, où il avait souffert, s'étaient concentrés en lui à son insu pendant plus de vingt ans et ils firent irruption subitement comme un torrent qui déborde.

Si Rousseau a méconnu la réalité dans la peinture idyllique de la vie sauvage et de l'âge d'or, il a été un bon observateur dans la peinture des vices de la vie civilisée. Il fait observer que, malgré la multitude des bibliothèques et des collèges, la criminalité ne décroît pas, que la décadence des mœurs n'est point arrêtée par la diffusion des lumières. A une société qui s'enorgueillissait de la douceur de ses mœurs il oppose l'accroissement des délits et des

crimes, la licence des poètes érotiques, l'absence des sentiments patriotiques, le déclin des vertus guerrières, la corruption des mœurs, l'égoïsme des privilégiés, « qui osent nourrir leur oisiveté de la sueur, du sang et des travaux d'un million de malheureux ». « Pour être plus doux, êtes vous moins injustes, moins vindicatifs? la vertu est-elle moins opprimée, la puissance moins tyrannique? le peuple est-il moins attaqué? Voit-on moins de crimes ? les malfaiteurs sont-ils plus rares, les prisons sont-elles moins pleines ?... Si vous êtes moins sanguinaires, ce n'est pas vertu, c'est faiblesse; ce n'est encore qu'un vice de plus » (1).

Rousseau constate aussi la fréquence des suicides chez les peuples civilisés et leur rareté ou même leur absence chez les peuples primitifs et les sauvages. « Nous ne voyons presque autour de nous que des gens, qui se plaignent de leur existence, plusieurs mêmes qui s'en privent autant qu'il en est en eux, et la réunion des lois divine et humaine suffit à peine pour arrêter ce désordre. Je demande si jamais on a ouï dire qu'un sauvage en liberté ait seulement songé à se plaindre de la vie et à se donner la mort » (2).

Il fait aussi observer que beaucoup de maladies se développent dans les agglomérations urbaines, tandis qu'elles sont inconnues dans l'état de nature. « On est porté à croire qu'on ferait aisément l'histoire des maladies humaines en suivant celles des sociétés civiles. » Il cite un passage de Platon, qui dit que certaines maladies qui existaient de son temps n'étaient point connues à l'époque du siège de

(1) *Lettre II sur la vertu et le Bonheur.*
(2) *Discours sur l'Inégalité.*

Troie (1). Il signale aussi la fréquence des maladies nerveuses et mentales chez les peuples civilisés par suite de la vie fiévreuse, de l'épuisement de l'esprit, des veilles, des excès de toute sorte. Il montre les femmes du monde dévorées par les vapeurs, par l'ennui, qui dit-il « se transforme pour elles en un mal horrible, qui leur ôte la raison et enfin la vie... L'ennui commence par la vie trop sédentaire... Le peuple ne s'ennuie guère ; sa vie est active. » Les *vapeurs* étaient si fréquentes au XVIIIe siècle chez les femmes du monde, que Charles de Lacretelle dit que c'est une maladie du XVIIIe siècle. Seulement il se trompe quand il ajoute qu'elle est devenue très rare au XIXe siècle ; elle y est devenue encore plus fréquente sous les noms de neurasthénie, d'hystérie (2). « Plus la civilisation est avancée et complexe, dit le Dr Jacoby plus elle engendre d'esprits inquiets, dévoyés et malades. » (*Etudes sur la sélection* p. 443). « Aussi l'histoire de la folie est-elle l'histoire même de la civilisation », écrit le Dr Culleré (*Les frontières de la folie* p. 318) Rousseau a donc été un novateur en sociologie en signalant les vices de la civilisation.

Tout n'est pas faux non plus dans sa thèse, que le naturel des hommes est modifié par les influences sociales. Sans doute, il exagère quand il écrit que tous les vices des hommes viennent de la société. Mais, il y a une grande part de vérité dans ce qu'il écrit sur l'influence du milieu social, de la littérature, du théâtre, des lois, des gouvernements contraires à la justice naturelle. Il exagère les mau-

(1) Dans les *Débats* du 5 août 1921 de Varigny cite les observations de plusieurs savants anglais et américains, qui confirment celles de Rousseau. La syphilis, la paralysie générale n'auraient pas été connues dans l'antiquité.

(2) Lacretelle. *Testament Philosophique*, t. 2, p. 177.

vais effets du théâtre, en disant que c'est une école de corruption, de même que Voltaire et d'Alembert exagèrent de leur côté en prétendant que c'est une école de morale. Il y un bon et un mauvais théâtre. Le théâtre classique n'est pas pernicieux, parce qu'il ne fait pas de l'amour un droit, ni une vertu, ni une cause de purification et de réhabilitation. Le théâtre de Corneille est une école de grandeur d'âme, de volonté, d'héroïsme. Mais il y d'autres pièces de théâtre, qui démoralisent. Le théâtre peut épurer ou corrompre les mœurs suivant l'usage que les auteurs dramatiques font de leur talent, suivant les intentions qu'ils se proposent et suivant leurs propres dispositions morales. Rousseau ne sait pas faire cette distinction ; il confond l'usage et l'abus du théâtre, des arts, des sciences, des lettres ; et cependant lui-même, dans son étude sur la navigation aérienne intitulée *le Nouveau Dédale*, il a montré le vice de ce raisonnement. Voulant répondre à l'objection que l'aérostat peut compromettre la sécurité publique en permettant le transport des armes, Rousseau écrit : « Le blâme des meilleures choses par la considération de leur abus est un sophisme ». Ce sophisme il l'a commis aussi quand il maudit l'imprimerie et les livres. Sans doute il n'y a pas de pires malfaiteurs que les écrivains, qui par des sophismes, des peintures érotiques, des déclamations sentimentales, faussent la conscience des jeunes gens, des jeunes filles, des femmes et empoisonnent l'âme du peuple. Mais aussi il n'y a pas de plus grands bienfaiteurs de l'humanité que les écrivains qui propagent les bons sentiments. C'est un petit livre, l'Evangile, qui a transformé le monde. La littérature est comme la langue, ce qu'il y a de meilleur et de pire.

L'influence exercée par la profession lui inspire des ré-

flexions misanthropiques, excessives, mais présentant une part de vérité : « Les uns veulent des maladies, d'autres la mortalité, d'autres la guerre, d'autres la famine... Les calamités publiques font l'attente et l'espoir d'une multitude de particuliers. » Bourdaloue avait aussi observé dans son beau sermon sur la *fausse conscience* que certaines professions peuvent fausser la conscience. Voltaire reconnaît de même qu'il y a des professions, « qui changent un honnête homme en fripon et qui l'accoutument malgré lui à mentir, à tromper sans qu'à peine il s'en aperçoive, à se mettre un bandeau sur les yeux, à s'abuser par l'intérêt et par la vanité de son état, à plonger l'espèce humaine dans un aveuglement stupide » (1). Rousseau pousse l'observation à l'excès quand il croit par sa manie de la généralisation tous les financiers, tous les fonctionnaires fripons. Il détourne Emile des emplois publics parce qu'ils le forceront, pour échapper aux fripons, de devenir lui-même fripon. « J'ai pensé cent fois, avec effroi, dit-il, que, si j'avais eu le malheur de remplir tel emploi que je pense en certain pays, demain je serais presque inévitablement tyran, concussionnaire, destructeur du peuple, nuisible au prince, ennemi par état de toute humanité, de toute équité, de toute espèce de vertu » (2). Ayant commis quelques friponneries pendant qu'il était laquais et apprenti, Rousseau jugeant les autres par lui-même et s'étant senti faible à la tentation, écrit que tous les laquais sont fripons et que tous les apprentis doivent l'être ; c'est évidemment une grande exagération. Cependant l'observation n'est pas complètement inexacte ; car d'après les statistiques criminelles, la classe des domestiques est une de

(1) *Dict. Philosophique.* v° *Homme.*
(2) *Emile*, livre IV.

celles qui fournit le plus de prévenus. Rousseau vante, au contraire, avec raison la moralité des paysans, qui sont, en effet, plus laborieux, plus économes, plus sobres, plus sensés que les habitants des villes. Mais il ne voit pas les défauts des paysans, qui sont plus rusés, moins francs, qui ont moins de bonne foi, moins de respect de la propriété d'autrui, moins de sentiments généreux. Il a peu d'estime pour le métier de commerçant, de comédien, et celui d'homme de lettres. Les gens de lettres, dit-il, s'entredévorent comme des loups. « Vous l'êtes bien, vous, me dira-t-on. Je le fus pour mon malheur, je l'avoue » (1). Rousseau n'a pas éprouvé cette jalousie, qu'il reproche à ses confrères, mais il a tant souffert de cette jalousie, qu'il regrette parfois le métier de son père, celui d'horloger à Genève.

Rousseau veut que les métiers soient appropriés au sexe, que les hommes n'empiètent pas sur ceux qui conviennent aux femmes. Il fait observer qu'il n'y avait point de tailleurs parmi les anciens, que les habits des hommes se faisaient dans la maison par les femmes. « En voyant des marchands de modes vendre aux dames des rubans, des pompons, du rézeau, de la chenille, je trouvais ces parures délicates bien ridicules dans de grosses mains faites pour souffler la forge et frapper sur l'enclume. »

Rousseau reproche à la société de créer des passions. D'après lui, la jalousie, la dissimulation des femmes, la vanité ne sont pas des passions naturelles. « La jalousie, dit-il, a son motif dans les passions sociales plus que dans l'instinct primitif ». Il n'admet pas que l'amour véritable soit jaloux, parce qu'il est toujours accompagné d'estime, et que

(1) *Emile*, livre III note.

l'estime rend confiant » (1). Comme il avait aimé Mme de Warens sans jalousie, et qu'il avait accepté un ménage à trois avec Claude Anet, il en conclut que la jalousie n'est pas naturelle. C'est pour lui « une chose incontestable que l'amour même, ainsi que toutes les autres passions, n'a acquis que dans la société cette ardeur impétueuse, qui le rend si souvent funeste aux hommes » (2). Comme il aime la rêverie, la contemplation plus que l'action, Rousseau reproche encore à la société de faire naître « les passions qui rendent l'homme inquiet, prévoyant, actif » (3). Lazare Carnot a exprimé les mêmes idées que Rousseau sur le développement des passions dans la société : « Dans l'état de nature, dit-il, l'homme n'est cruel que par besoins ; dans l'état de société il l'est par caprices, pour satisfaire ses fantaisies et ses passions, qui naissent en foule de sa communication avec ses semblables » (4). Si Rousseau s'était contenté de dire que certaines passions sont surexcitées par l'amour propre, les rivalités, les jalousies dans la société, il serait resté dans la vérité et il aurait ouvert la voie aux études de la sociologie et à la part de responsabilité qui peut revenir à la société dans les vices des particuliers. Mais Rousseau, en voulant justifier la nature, rejette la responsabilité de toutes les fautes, mêmes des crimes sur la société ; lui, qui ne croit pas à la fatalité physiologique, il admet une fatalité sociale. Dans la note 8 du *Discours sur l'Inégalité* il écrit : « Il est clair qu'il faut mettre aussi sur le compte de la propriété établie, et par conséquent de la société, les assassinats, les empoisonnements, les vols des

(1) *Emile*, livre V. La conclusion logique des violentes attaques.
(2) *Discours sur l'Inégalité.*
(3) *Essai de l'origine des langues*, note.
(4) Lazare Carnot, *Mémoire présenté au roi en juillet* 1814.

grands chemins et les punitions mêmes de ces crimes, punitions nécessaires pour prévenir de plus grands maux, mais qui, pour le meurtre d'un homme coûtant la vie à deux ou davantage, ne laissent pas de doubler réellement la perte de l'espèce humaine. »

La conclusion logique des violentes attaques de Rousseau contre la société serait la destruction de la société et le retour à la nature par l'anarchie. Taine à pensé que telle était la conclusion de Rousseau (1). Rousseau a protesté contre cette interprétation. « Quoi donc, dit-il, faut-il détruire les sociétés, anéantir le tien et le mien et retourner dans les forêts avec les ours ? Conséquence à la manière de mes adversaires, que j'aime autant prévenir que de leur laisser la honte de la tirer » (2). D'abord il pense que le retour à la vie primitive est impossible. Ensuite, postérieurement aux deux premiers discours, il a fini par reconnaître que « ce n'est qu'en devenant sociable que l'homme devient un être moral, un animal raisonnable, le roi des animaux et l'image de Dieu sur la terre... L'homme isolé demeure toujours le même, il ne fait de progrès qu'en société... C'est dans la fréquentation mutuelle que se développent les plus sublimes facultés et que se montre l'excellence de sa nature » (3). Dans le *Contrat social*, L. 1 ch. VIII Rousseau fait un éloquent éloge de la société, qui est en contradiction avec son réquisitoire du *Discours sur l'Inégalité*. Dans la première lettre sur la *Vertu* et le *Bonheur*, il écrit encore en termes très heureux que l'homme est débiteur de la société et solidaire de ses semblables. Les désordres de l'ordre social ne lui font plus méconnaître ses immenses bienfaits.

(1) Taine. *Ancien Régime*. Edit. in-8 p. 289.
(2) *Note* 9, du *Discours sur l'Inégalité*.
(3) *Œuvres Inédites*, publiées par Streclheisen, p. 358.

« Vous me parlerez, je le prévois des désordres de l'état social, où le bien public sert de prétexte à tant de maux, mais il faut distinguer l'ordre civil de ses abus. » Il ne dit plus que « la société est naturelle à l'espèce humaine comme la décrépitude à l'individu, et qu'il faut des arts, des lois, des gouvernements aux peuples comme il faut des béquilles aux vieillards » (1). Il ne veut plus que la réformation des abus de la société par le retour aux vertus, que son imagination attribue aux hommes primitifs. Il propose le retour à la nature en morale, en pédagogie, en religion, en politique, en législation sociale, en littérature. La *Profession de foi du vicaire* savoyard, c'est l'enseignement de la morale naturelle, de la religion naturelle. *Emile*, c'est l'éducation de la nature. La *nouvelle Héloïse*, c'est le rétablissement des lois de la nature dans les affections et le mariage. Le *Contrat social*, c'est l'application du contrat primitif, qui a constitué la société et le gouvernement. La *lettre sur les spectacles* c'est la réforme du théâtre, des arts, de la littérature par l'imitation de la nature. Les *Confessions* c'est la peinture de l'homme de la nature c'est-à-dire de Rousseau.

(1) *Lettre à Philopolis.*

CHAPITRE IV

LE RÉFORMATEUR

SOMMAIRE. — Réforme de la société par le retour à la nature. — *La morale Naturelle*, Morale sentimentale, éclectique, un peu épicurienne, un peu stoïcienne, se rapprochant de la morale de Descartes, d'Aristote, d'Henri Poincaré. — Toutes les questions ramenées à la morale pratique. Rousseau disciple de Socrate. — *La Réforme de l'éducation*. L'éducation négative. La croyance erronée à la bonté de tous les penchants naturels des enfants. Les inconvénients d'une éducation retardée. — Education libertaire. — Observations judicieuses sur la nécessité d'une éducation virile, sur l'utilité du travail manuel, sur l'enseignement par les choses, par l'exemple, sur les dangers d'un enseignement encyclopédique, sur le rôle de l'enthousiasme dans l'éducation, sur l'utilité des voyages et des langues étrangères. Faire des hommes, but de l'éducation, qui doit cependant être adaptée aux différences nationales, à la diversité des esprits. — *La Réforme de la Famille*. — Le retour à la vie domestique, aux devoirs naturels des parents, à l'allaitement maternel, à la fidélité conjugale. — L'idéal de l'amour dans le mariage. — *La Réforme Sociale* par le retour à la vie simple, à la vie rurale, par l'accroissement de la population, par l'hygiène. — Critique du luxe de la table, du nombre des domestiques, des folies de la mode. — Examen des causes de la dépopulation, remèdes proposés. — Conseils d'hygiène pour l'alimentation, le traitement des maladies nerveuses. L'influence du physique sur le moral et du moral sur le physique. — *La Réforme Politique* par le retour au droit naturel. — Les droits naturels de l'homme. — L'égalité dans l'état de nature et l'égalité dans l'état civil. Le but des lois doit-être l'égalité, la suppression de la monarchie, de la noblesse, des privilèges, des inégalités de fortune. Lycurgue modèle de Rousseau. — L'omnipotence de l'Etat. Lois proposées portant atteinte à la liberté individuelle, au droit de propriété, à la liberté du mariage, à la

liberté du travail, à la liberté de conscience. — *La Réforme Littéraire* par le retour au naturel, au bon sens, au sentiment. — L'idéal d'une littérature moralisatrice. — Motifs de la préférence de Rousseau pour les écrivains de l'antiquité et du XVIIe siècle. — L'introduction de la simplicité et des termes familiers dans la description des travaux agricoles, des paysans, des hommes du peuple, des bourgeois dans le roman et le théâtre. — conseils aux historiens pour la peinture des caractères, aux artistes pour la peinture de la nature. — La mélodie préférée à l'harmonie. — Influence de Rousseau sur les grands paysagistes et sur les peintres de la nature.

Rousseau, après avoir critiqué violemment les abus de la société, veut les réformer par le retour à la nature. Convaincu que les vices, qu'on impute au cœur humain, ne lui sont pas naturels, qu'ils sont causés par une mauvaise éducation, par une littérature et des arts, qui corrompent les mœurs, par des institutions politiques et une législation contraires au droit naturel, par l'intolérance d'une religion chargée de dogmes, indifférents à la morale, il propose la réforme de l'éducation dans *Emile*, la réforme de la littérature dans la *Lettre à d'Alembert*, la réforme de la politique et de la législation dans le *Contrat social*, la réforme de la famille dans *Emile* et la 2e partie de la *Nouvelle Héloïse*, la réforme de la religion dans *la profession de foi du vicaire Savoyard*. Depuis l'allaitement des enfants jusqu'au gouvernement des hommes, il réclame le retour à la nature.

Dans ses projets de réforme, Rousseau dominé par l'esprit de contradiction, qui lui fait prendre le contre pied de tout ce qui se fait, tombe souvent dans le paradoxe Mais, dit-il, j'aime mieux être un homme à paradoxes qu'un être à préjugés. A côté de ces paradoxes, les vues neuves, profondes abondent dans ses écrits, qui sont une réaction contre la philosophie, la politique, la littérature,

les mœurs du XVIIIe siècle. On ne peut bien comprendre l'œuvre réformatrice de Rousseau qu'après avoir fait une étude approfondie de son temps qui le choque, qui le blesse, qui l'indigne, contre la corruption de la société dans les hautes classes, la licence de la littérature, l'absence de patriotisme, les abus de l'ancien régime, les vices de la société civilisée.

La Morale Naturelle. — Tous ses principes de réforme sont dominés par la croyance à la nécessité d'un retour à la nature. Cette croyance ne lui est pas particulière au XVIIIe siècle. Le marquis de Mirabeau écrit à Rousseau que ses amis les Economistes et lui-même partagent ses sentiments : « Nous voulons uniquement leramener (l'esprit humain) au simple, aux premières notions de la nature et de l'instinct (1) ». Toussaint publie sous le titre LES MŒURS un livre sur la morale naturelle et la religion naturelle ; d'Holbach écrit *le système de la Nature et le système social ou Principes naturels de la morale et de la politique* ; Delisle de Sales, *la Philosophie de la nature*; Morelly, *le Code de la nature* ; Robinet *De la Nature;* Diderot *Pensées sur l'interprétation de la Nature* ; Voltaire et Volney *La loi Naturelle.* Saint-Lambert, La Mettrie demandent aussi l'application de la loi naturelle à la morale. Mais Rousseau proteste contre l'assimilation de ses écrits à ceux des philosophes, qui, sous prétexte d'expliquer la nature enseignent de désolantes doctrines. Son naturalisme est un naturalisme religieux. La nature en morale et en religion, c'est pour lui le sentiment intérieur, la conscience, une sorte de révélation divine intérieure, une sau-

(1) *J. J. Rousseau ses Amis et ses ennemis.* Correspondance publiée par Streclheisen Moultou, t. 2. p. 359.

vegarde contre les sophismes de la raison (1) et des passions. « La conscience est la voix de l'âme, les passions sont la voix du corps... la conscience ne trompe jamais... qui la suit obéit à la nature ».

Comme il écrit : « L'homme sensuel est l'homme de la nature » (2), on pourrait croire que sa morale est celle des philosophes sensualistes, mais il la condamne comme une morale relachée (3) Il considère, il est vrai, la vie comme une jouissance, il dit que pour *Emile* vivre et jouir, c'est la même chose. Mais il ajoute que faire le bien quand on le peut c'est jouir de la vie, et que vivre dans la solitude, c'est jouir de soi-même, de la nature et de Dieu. Il trouve une grande jouissance dans les plaisirs naturels les plus simples et même dans le seul sentiment de l'existence. Sa pauvreté l'a préservé des excès de la sensualité ; car il a avoué à Bernardin de Saint-Pierre que, s'il avait été riche, il aurait été voluptueux (4). Il se faisait une telle image des délices de l'amour, que n'ayant jamais pu les goûter dans la plénitude qu'il avait rêvée il écrivait : « Jouir ! ce sort est-il fait pour l'homme ? ah ! Si jamais une seule fois dans ma vie j'avais goûté dans leur plénitude les délices de l'amour, je n'imagine pas que ma frèle existence y eût pu suffire ; je serais mort sur le fait (5) ». Assurément on ne peut comparer Rousseau à la Mettrie, *Epicuri de grege porcus*, qui a écrit un livre obscène sur *l'Art de jouir* et qui est mort d'une indigestion. Mais Rousseau mèle l'érotisme au sentiment religieux, parce qu'il croit que tous les penchants

(1) *Lettre à Vernes* du 18 février 1758. *Lettre* du 15 janvier 1769.

(2) *Troisième dialogue, profession du vicaire Savoyard.*

(3) *Epitre à M. Parisot.*

(4) *La vie et les ouvrages de J. J. Roussseau*, par B. de Saint-Pierre édit. Souriau, p. 83.

(5) *Les Confessions*, p. I, livre V.

naturels sont bons et qu'on peut les suivre sans scrupule. Bien qu'il se dise chrétien, il introduit le naturalisme dans la morale, c'est-à-dire le paganisme, qui était la divinisation de la nature. Par certain côté, Rousseau semble se rapprocher des Cyniques, par son mépris des bienséances, par le cynisme de ses confessions. Mais il s'en separe, lorsque les Cyniques, en voulant suivre la nature, prennent la vie animale pour modèle. Rousseau place le bonheur dans une activité conforme à la nature d'un être libre et raisonnable. Il fonde les principes de la morale naturelle sur la conscience, comme les Stoïciens. Mais, tout en pensant que les maximes des Stoïciens et de Sénèque en particulier étaient utiles pour apprendre à supporter la douleur, il les croyait outrées.

« Pour l'homme tel qu'il est, pour l'esprit et le cœur,
« Otez les passions, il n'est plus de bonheur...
« Rien ne doit être outré, pas même la vertu (1) ».

Loin de penser que la douleur n'est pas un mal, Rousseau écrit que le bonheur est la fin de tout être sensible, que c'est le premier désir que nous imprime la nature. Il ne croit pas que la vertu suffit pour rendre heureux, tout en reconnaissant qu'on ne peut l'être sans la vertu et que le vice rend malheureux. A cet égard il pense comme Aristote et Descartes qui écrivait : « Si le sage ne refuse point les maux et les afflictions pour ce qu'elles lui viennent de la providence divine, il refuse encore moins tous les biens et plaisirs licites dont il peut jouir dans cette terre, pour ce qu'ils en viennent aussi » (2). Rousseau aime la vie, les plaisirs naturels, il reproche aux premiers Réformés et aux Jansénistes d'interdire les chants et les danses, de rendre

(1) *Epitre à M. Parisot.*
(2) Lettre de Descartes à Chanut XXXV.

le christianisme terrible et déplaisant par l'acétisme. Mais la morale de Rousseau n'est pas celle de Voltaire, qui était une morale mondaine, célébrant les jouissances du luxe, de la table, de la galanterie, des promenades en carrosse, dont *le Mondain* trace le tableau. Sa morale est une morale sentimentale. Homme de sentiment, il fonda sa morale sur l'amour du prochain, sur la pitié ; la justice n'est pas pour lui seulement un mot abstrait, un être moral fondé par l'entendement ; c'est une affection de l'âme ; la pitié c'est le désir de ne pas souffrir en voyant souffrir. « Par la raison seule, dit-il, indépendamment de la conscience on ne peut établir aucune loi naturelle, et tout le droit de la nature n'est qu'une chimère, s'il n'est fondé sur un besoin naturel au cœur humain ». Voilà pourquoi il insiste dans *Emile* sur la nécessité de développer chez les enfants le sentiment de la pitié. Un savant mathématicien, Henri Poincaré, vient d'exprimer la même idée que Rousseau : « Toute morale dogmatique, toute morale démonstrative est vouée d'avance à un échec certain ; elle est comme une machine où il n'y aurait que des transmissions de mouvement et pas d'énergie motrice. Le moteur moral, celui qui peut mettre en branle tout l'appareil des bielles et des engrenages, ce ne peut être qu'un sentiment » (1).

Rousseau ramène toutes les questions à la morale. Il veut une littérature utile pour les mœurs ; à son ami Usteri qui venait d'être nommé professeur d'Hébreu, il écrit : « J'aimerais mieux vous voir professeur de morale, vos leçons seraient plus utiles aux hommes. La botanique elle-même, dit-il, doit servir à la vertu en nous élevant à l'auteur de la nature (2). Il souhaite que les Académies

(1) *Discours sur l'Inégalité.*
(2) Henri Poincaré. *La Morale et le Sentiment.*

par le choix des sujets proposés, par les récompenses accordées aux écrivains, raniment l'amour de la patrie et de la vertu dans le cœur des citoyens et donnent aux peuples « ce plaisir si rare et si doux de voir des sociétés savantes se dévouer à verser sur le genre humain des lumières agréables, mais aussi des instructions salutaires. » Il espère que « ces sages institutions serviront de frein aux gens de lettres, qui tous, aspirant à l'honneur d'être admis dans les Académies, veilleront sur eux-mêmes et tâcheront de s'en rendre dignes par des ouvrages utiles et des mœurs irréprochables ».

Rousseau s'inspire de Socrate qui, niant la possibilité et l'utilité du savoir intempérant, préférait la morale pratique à la philosophie spéculative, et qui « examinait jusqu'à quel point toutes les connaissances pouvaient être utiles. » (Xenophon *Les Mémorables* VII). Il est l'ennemi des philosophes, qui ébranlaient les croyances morales et religieuses, comme Socrate était l'ennemi des sophistes, qui discutaient sur des questions oiseuses, et qui négligeaient l'étude de l'homme et de la morale. Aux philosophes orgueilleux, qui prétendent tout savoir et décorent du nom de science leurs systèmes, leurs chimères, leurs erreurs, Rousseau oppose la modestie de Socrate, le plus sage et le plus savant des Grecs, qui disait que tout ce qu'il savait c'est qu'il ne savait rien. Il méprise les systèmes philosophiques, qui ne sont que de vaines spéculations et ne conduisent pas au perfectionnement moral ; convaincu de l'utilité, de la nécessité de la religion, il s'efforce de la débarrasser des dogmes, qui, d'après lui, sont étrangers à la morale.

(1) *Lettre à la duchesse de Portland,* 30 septembre 1766.

La Réforme de l'Education. — Rousseau réclame le retour à la nature dans l'éducation comms l'avaient fait avant lui Rabelais, Montaigne et Turgot. Il propose de laisser agir la nature, au lieu de la comprimer par la discipline. Voulant réagir contre l'excès des préceptes, des remontrances, des punitions, il les supprime. Jusqu'à l'âge de douze ans il conseille une éducation purement négative. Au lieu de tancer l'enfant, de le réprimander, de le flatter, de le menacer, laissez lui une entière liberté, ne contrariez pas l'essor de la nature. Pas de préceptes et de châtiments. L'exemple, l'exemple. Pas d'autre dépendance que celle des lois de la nature. Pas d'autres punitions que les conséquences naturelles de ses actions (1).

Il est difficile de croire que tout est bien dans la nature, lorsque tant d'enfants naissent mal constitués, idiots, imbéciles, sourds-muets, dégénérés, épileptiques, hystériques, neurasthéniques, etc, avec des tendances au mensonge, à la colère, à la jalousie, à la ruse, à la vanité. Rousseau croit cependant que « tous les caractères sont bons et sains en eux-mêmes... Tous les vices qu'on impute au naturel sont l'effet des mauvaises formes qu'il a reçus, » (2) que le caprice des enfants n'est jamais l'ouvrage de la nature, que les enfants sont naturellement bienveillants, qu'ils ne sont pas portés à mentir, que la paresse est rare etc. Consulté par une mère sur les moyens de corriger l'indocilité de son enfant, Rousseau ne peut se persuader « que cette raideur de caractère qu'il manifeste dans un âge si tendre, soit

(1) Herbert Spencer, qui pense que tous les enfants ne sont pas nés bons, a cependant adopté la doctrine de Rousseau, que l'enfant n'a pas de meilleur maître que la nature, que les chatiments et les récompenses doivent être supprimés.

(2) *La nouvelle Héloïse*, p. V, livre 3.

l'ouvrage de la nature. Il écrit dans *Emile* L. II « qu'il est impossible qu'ils deviennent indociles, méchants, menteurs et avides quand on n'aura pas semé dans leurs cœurs les vices, qui les rendent tels. » Si, au lieu de mettre ses cinq enfants à l'hospice, Rousseau les avait observés, il aurait mieux connu leur caractère. Persuadé que tous les penchants naturels sont bons et droits par eux-mêmes, il ne voit aucun inconvénient à la coquetterie et à la ruse des petites filles : « ce seraient des défauts pour vous, ce sont des qualités pour elles ; tout irait moins bien si elles ne les avaient pas. Empêcher ces prétendus défauts de dégénérer, mais gardez-vous de les détruire. » Rousseau est très indulgent pour la gourmandise qui est la passion de l'enfance : « Craindre que la gourmandise ne s'enracine dans un enfant capable de quelque chose est une précaution de petit esprit. » Je ne partage pas son opinion ; Rousseau oublie que dans son enfance la gourmandise l'a rendu menteur et voleur. Le défaut de la gourmandise, s'il n'est pas corrigé par l'éducation, est un défaut capital, qui peut engendrer les plus funestes conséquences, développer le sensualisme, et plus tard chez l'homme entraîner des dépenses ruineuses. La sobriété me paraît une des qualités les plus importantes à faire acquérir par l'enfant.

Si Rousseau exagère la bonté naturelle de l'enfant, il importe aussi de ne pas exagérer ses tendances mauvaises. Il a raison de dire que l'enfant normal n'est pas prédisposé naturellement au vice. C'est l'enfant dégénéré, qui par l'hérédité ou par l'alcoolisme des parents apporte en naissant, non pas une prédisposition naturelle aux actes coupables, mais une tare pathologique, qui lui donne des tendances au mensonge, au vol, à des perversions morales. Si des enfants normaux, ne présentant pas les stigmates de

la dégénérescence, deviennent menteurs, voleurs, comme les dégénérés, c'est par suite de la mauvaise éducation, des mauvais exemples, qu'ils ont reçus.

Rousseau conseille de s'abstenir jusqu'à douze ans d'intervenir dans le développement du corps et de l'esprit : « Laissez-les manger, courir et jouer tant qu'il leur plaira et soyez sûrs qu'ils ne mangeront jamais trop et n'auront point d'indigestion. » J'en suis moins sûr que lui. En voulant éviter les inconvénients d'une instruction prématurée, Rousseau tombe dans les inconvénients autrement graves d'une instruction retardée. « Si vous pouvez dit-il, amener votre élève sain et robuste à l'âge de douze ans sans qu'il pût distinguer sa main droite de sa main gauche, dès nos premières leçons les yeux de son entendement s'ouvriraient à la raison. » C'est une erreur de croire que les facultés intellectuelles s'épanouissent tout d'un coup sans travail, sans exercice. Comme le corps, la raison se développe progressivement, et a besoin d'être cultivée. Rousseau veut que l'enfant découvre les sciences, au lieu de les apprendre, et cependant il reconnaît que l'homme « réduit en toutes choses à la seule marche de ses propres idées fait un progrès bien lent de ce côté, qu'il vieillit et meurt avant d'être sorti de l'enfance. » Il supprime l'enseignement didactique, pour ne laisser subsister que les enseignements de la nature, comme s'il était facile à un enfant de lire le livre de la nature. Ne commencer l'éducation morale de l'enfant que de 15 à 18 ans et l'éducation religieuse que de 18 à 21 ans, supprimer l'autorité des parents, et n'admettre aucune dépendance, si ce n'est celle des choses, condamner les traditions, les usages, comme des chaînes qui tuent la liberté de l'enfant, c'est couper les racines de la vie, c'est priver l'enfant de l'expérience des aïeux, c'est lui faire recom-

mencer la vie sauvage, c'est le laisser grandir comme un petit anarchiste. Voilà pourquoi un théoricien contemporain de l'anarchie, ancien pasteur protestant, Domela Nieuwenthuis, a placé sa théorie de l'éducation libertaire sous l'autorité de Rousseau. En voulant réagir contre une éducation de caserne, l'auteur d'*Emile* est tombé dans un excès contraire; à quinze ans Emile ne sait pas encore s'il a une âme « et peut-être à dix-huit n'est-il pas encore temps qu'il l'apprenne. » Afin de respecter la liberte naturelle de l'enfant, Rousseau ne veut lui enseigner aucune religion ; il le met seulement en état de choisir celle où le meilleur usage de sa raison peut le conduire. Rousseau oublie que l'éducation morale et religieuse de l'enfant doit commencer de bonne heure.

Mais à côté de ces idées paradoxales, que de vues profondes, justes, sur la nécessité d'une éducation virile à la campagne, loin des mœurs corrompues des villes, sur la responsabilité des parents, qui communiquent souvent aux enfants les défauts dont ils se plaignent, sur l'utilité du travail manuel, qui était méprisé à son époque et qu'il a réhabilité, sur l'enseignement par les choses, et par l'exemple, et non par les discours; sur la nécessité de former le jugement, le bon sens, l'esprit d'observation, au lieu de surcharger la mémoire par un enseignement encyclopédique, superficiel; sur la préparation de la vie par des connaissances pratiques ; sur l'éducation de la volonté, sur le ressort de l'enthousiasme, sur le développement des bons sentiments, de la pitié, de l'humanité par la visite de l'élève aux ateliers de l'ouvrier et aux travaux de la campagne, sur l'utilité des voyages et des langues étrangères ! Sur tous ces points essentiels, Rousseau a été un précurseur. « Qu'on destine mon élève à l'épée, au barreau, à l'Eglise,

peu m'importe. Avant la vocation des parents la nature l'appelle à la vie humaine : Vivre est le métier que je veux lui apprendre. En sortant de mes mains, il ne sera, j'en conviens, ni magistrat, ni soldat, ni prêtre ; il sera premièrement homme. » Bossuet avait déjà dit : « En vain pensez-vous faire un bon magistrat avant de faire un homme de bien... Il faut composer un homme en lui-même avant de méditer quel rang on lui donnera parmi les hommes (1) » Victor Duruy disait aussi que le but de l'éducateur est de former des hommes, et le P. Lacordaire, qui avait fondé l'école de Sorrèze, exprimait la même pensée quand il disait : « Soyez des hommes, *Esto vir.* » Au Moyen Age, on se proposait dans les écoles de faire un docteur disputeur et subtil. Au XVIIe siècle l'idéal était l'honnête homme, au XVIIIe siècle l'homme aimable, l'homme d'esprit. Rousseau veut faire un homme tout court. S'il choisit Emile dans une famille riche, c'est pour l'arracher aux préjugés de la naissance et de la fortune.

Ravaisson s'est inspiré de Rousseau, quand il a dit que le meilleur principe de l'éducation est l'enthousiasme, parce que les raisonnements froids peuvent déterminer nos opinions, mais non nos actions. Le meilleur moyen d'éveiller et d'élever l'âme de l'enfant est de la remplir de sentiments généreux, d'échauffer son cœur. Rousseau avait dit : « Toujours raisonner est la manière des petits esprits. Les âmes fortes ont bien un autre langage ; c'est par ce langage qu'on persuade, qu'on fait agir... Ne raisonnez jamais sèchement avec la jeunesse... Faites passer par le cœur le langage de l'esprit, afin qu'il se fasse entendre. »

(1) *Panégyrique de saint Joseph.* Duclos disait aussi : « On trouve parmi nous beaucoup d'intruction et peu d'éducation... Mais on ne s'est pas encore avisé de former des hommes.

Malgré ses défauts, *Emile* est un beau livre, qui a eu sur l'éducation une heureuse influence. Le lendemain de la mort de Rousseau, Palissot qui l'avait cependant tourné en ridicule dans sa comédie *Les Philosophes*, écrivait avec raison dans ses mélanges de Littérature t. VII, p. 178 qu'à l'égard des enfants l'auteur d'*Emile* avait fait « une révolution dont les suites heureuses se font déjà sentir et s'étendront encore sur les générations à venir. Considéré sous ce rapport, personne n'a mieux mérité que lui d'être mis au rang des bienfaiteurs de l'humanité. »

Tout en disant que l'éducation naturelle doit rendre un homme propre à toutes les conditions humaines, Rousseau n'ignore pas la diversité des esprits et la nécessité d'approprier l'éducation à l'intelligence, au caractère, au rang social, au pays : « Telle éducation, dit-il, dans la Préface d'*Emile*, peut-être praticable en Suisse et ne l'être pas en France ; telle autre peut l'être chez les bourgeois et telle autre parmi les grands. » Loin de méconnaître les différences nationales, Rousseau signale « les puissants effets de la diversité des climats, de l'air, des aliments, de la manière de vivre, des habitudes en général et surtout la force étonnante des mêmes causes quand elles agissent continuellement sur de longues suites de générations. » Il reproche aux voyageurs de ne pas mettre en lumière ces différences : « De là est venu ce bel adage de morale, si rebattu par la tourbe philosophique, que les hommes sont partout les mêmes, qu'ayant partout les mêmes passions et les mêmes vices, il est assez inutile de chercher à caractériser les différents peuples ; ce qui est à peu près aussi bien raisonné que si l'on disait qu'on ne saurait distinguer Pierre de Paul parce qu'ils ont tous deux un nez, une bouche et deux yeux, » (note 10 du *Discours sur l'Inégalité*) Rous-

seau ne mérite donc pas le reproche que Taine lui adresse, comme autres philosophes du XVIIIe siècle, de trop songer à l'homme en soi et pas assez à l'homme réel, tel que le font les diversités de lieux, de climat, de tempérament, de caractère (1).

La Réforme de la famille. — L'esprit de société poussé à l'excès au XVIIIe siècle avait fait perdre de vue la vie domestique ; à force de vivre dans le monde, on avait oublié la vie intérieure ; les réunions mondaines trop multipliées avaient fait négliger aux femmes leurs devoirs maternels. Rousseau veut substituer à la vie artificielle des salons la vie naturelle de la famille, à la galanterie l'amour dans le mariage, aux plaisirs factices de la vanité, de la mode, du luxe, les plaisirs simples et naturels et avant tout les joies de la vie domestique. Dans la haute société au XVIIIe siècle, les parents ne s'occupaient pas eux-mêmes de leurs enfants. Talleyrand raconte dans ses mémoires qu'il fut placé jusqu'à quatre ans dans un faubourg de Paris, ensuite renvoyé en province chez sa bisaïeule, qu'il revint à huit ans pour être mis au collège d'Harcourt sans avoir été préalablement conduit chez son père et sa mère ; « la mode des soins paternels, dit-il, n'était pas encore arrivée... J'avais huit ans et l'œil paternel ne s'était pas encore arrêté sur moi. » C'est Rousseau qui a mis à la mode les soins paternels et maternels. Pour restaurer les sentiments naturels dans la famille, il a conseillé aux mères de garder leurs enfants auprès d'elles et de les allaiter. Ce devoir avait été enseigné dans l'antiquité par Hippocrate, Galien, Plu-

(1) Rousseau souhaite qu'un voyage autour du monde soit fait par de véritables savants, tels que Buffon, Diderot, Duclos, d'Alembert, Condillac, pour faire l'histoire naturelle et politique des différents peuples.

tarque. Dans *les nuits attiques* d'Aulu-Gelle, le chapitre Ier du livre III a pour titre : *Discours de Favorinus sur l'obligation des mères de nourrir leurs enfants ;* on voit par des épitaphes qui datent de l'empereur Adrien que la femme romaine se faisait gloire d'avoir allaité ses enfants, *quæ etiam filios suos propriis uberibus educavit.* Rousseau a rappelé ce devoir aux femmes du XVIIIe siècle avec tant d'éloquence qu'il l'a mis à la mode et réveillé le sentiment de la nature.

Assurément Rousseau n'était pas qualifié pour enseigner les devoirs de famille ; père dénaturé, il avait mis ses cinq enfants à l'hospice ; défenseur de la sainteté de mariage, il avait vécu en concubinage avec Thérèse. On est tenté de lui appliquer ces vers de Boileau et de Molière :

« Je fuis un effronté qui prêche la pudeur ;
« Il faut mettre le poids d'une vie exemplaire
« Dans les corrections qu'aux autres on veut faire. »

Mais si sa vie ne fut pas toujours pure, il a toujours eu le culte de la vertu. Il n'est pas nécessaire de pratiquer la vertu pour en sentir la beauté. Le malade apprécie mieux le prix de la santé que l'homme bien portant. La captivité exalte le besoin de la liberté. Un poète débauché peut sentir la beauté morale de la pureté. La privation d'un bien inspire le regret de ne pas le posséder. Le paresseux admire l'homme d'action, le poltron le courage. Ame rêveuse et contemplative, indolent par caractère Rousseau comprend cependant que l'homme est fait pour l'action ; bien qu'il ait passé plusieurs heures par jour à rêver, il écrit : « Vivre, c'est agir. » (1) Il inspire à Fitche cette maxime : « Agir, agir, c'est pour cela que nous sommes ici-bas. »

(1) *Préambule de l'Arcadie.*

Au XVIIIe siècle, la haute société menait une vie si libre, que les plus grandes dames savaient par cœur et récitaient *la Pucelle* de Voltaire. Mme d'Houdetot avait composé une chanson si érotique, qu'elle scandalisa Diderot, qui ne se scandalisait pas facilement (1). « Quand j'entrai dans le grand monde, dit Bernis, j'y trouvai établi qu'il était ridicule à un mari d'aimer sa femme et à une femme d'aimer son mari... La foi conjugale n'était alors une vertu que dans l'esprit de la bourgeoisie, » (2) Rousseau a pu écrire sans exagération que les femmes « commencent par établir fièrement leurs amants dans la maison, et si l'on daigne y souffrir le mari, c'est autant qu'il se comporte avec eux avec le respect qu'il leur doit. Une femme, qui se cacherait d'un mauvais commerce, ferait croire qu'elle en a honte et serait déshonorée ; pas une honnête femme ne voudrait la voir » (3). C'est contre cette dépravation que Rousseau s'est élevé en représentant le mariage comme la première et la plus sainte institution de la nature, comme la plus douce des sociétés, comme le plus inviolable de tous les contrats. Il décrit avec force les conséquences de l'adultère de la femme, qui dissout la famille ; il fait le procès de la galanterie, qui ne ressemble en rien à l'amour vrai, il veut l'amour dans le mariage. Il s'élève contre les mariages formés par des considérations d'intérêts, de vanité et d'ambition et désavoués par l'amour et par la raison. Il dit qu'il faut assortir des cœurs, des caractères et non des fortunes et des rangs ; car au XVIIIe siècle les mariages étaient exclusivement préparés par les parents ; les enfants n'étaient pas consultés, très souvent ils se voyaient pour la première fois

(1) Louis de Loméni, *La comtesse de Rochefort*, t. 257.
(2) *Mémoires* de Bernis, t. I, p. 98.
(3) *La nouvelle Héloïse*, p. 3, livre XVI.

la veille ou même le jour de leur mariage ; aussi dès le lendemain les époux cherchaient des liaisons à leur convenance. Rousseau estime que les convenances naturelles, doivent être préférées aux convenances sociales. Il est persuadé que le bonheur de la vie est dans un mariage bien assorti, où l'amour s'appuie sur une solide amitié : « Jeunes époux, vous êtes perdus si vous n'êtes qu'amants ; mais soyez amis de bonne heure pour l'être toujours. La confiance, qui vaut mieux que l'amour, lui survit et le remplace » (1). Lorsque son ami Deleyre lui annonce son projet d'épouser sa maîtresse, il lui répond : « Ah ! de grâce, songez que l'amour n'est qu'illusion, qu'on ne voit rien tel qu'il est tant qu'on aime, et s'il vous reste une étincelle de raison, ne faites rien sans avis de vos parents » (2).

En citant des phrases isolées de *la nouvelle Héloïse*, on a dit que Rousseau légitime la passion. Mais on ne peut juger Rousseau par les sentiments et les sophismes qu'il prête à un héros de roman, qui séduit son élève et qui cherche des excuses dans de fausses maximes pour la pousser à l'adultère, lorsqu'elle est mariée. La pensée de Rousseau est dans *Emile*, où il flétrit la séduction de la jeune fille et l'adultère de la femme mariée, dans le discours que le précepteur tient à Emile pour le préserver de l'empire des passions, pour lui apprendre à sacrifier le penchant au devoir, à résister à son cœur, pour écouter la raison. Dans la lettre XVIII de la IIIe Partie de *la Nouvelle Héloïse* Julie décrit en termes très élevés l'impression produite sur elle par la célébration religieuse du mariage et réfute les sophismes qui excusent l'adultère. « Que de maux j'aperçois

(1) *Lettre à Kirchberger*, 17 mars 1763.
(2) *Lettre* du 10 Novembre 1759.

dans ce désordre, que les philosophes prétendent ne faire aucun mal... Ce n'est pas un mal qu'un état dont mille crimes sont toujours le fruit ! » « Julie réfute encore la théorie de la fatalité de l'amour ; elle se repent d'avoir osé parler de vertu quand elle se laissait séduire. « Je frémis quand je songe que nous osions parler de vertu. » Rousseau reproche aux philosophes matérialistes de vouloir détruire chez les femmes le sentiment de la pudeur, d'excuser l'adultère, de tourner la chasteté en dérision. Il considère la débauche comme une des principales causes de la dégénérescence de la race, de la décadence des peuples et de la dépopulation. Il insiste sur la nécessité de préserver les jeunes gens de la débauche et il indique dans *Emile* les moyens de leur conserver des mœurs pures jusqu'au mariage. Il cite comme exemple le père de Montaigne, qui jurait s'être marié vierge à trente trois ans, après avoir servi longtemps dans les guerres d'Italie. Il donne comme modèle la Rome antique dont le génie a été exprimé dans ce beau vers d'Ennius :

« *Moribus antiquis res stat Romana virisque* » (1).

Rousseau a le culte de la femme ; il la veut vertueuse, attachée à ses devoirs de famille. Il fait la satire de la femme frivole, de la mondaine qui fait servir sa beauté à sa fortune, de la femme bel esprit, qui tient dans un salon

(1) Comprenant cependant que la peinture des sentiments pasionsionnés *de ce roman* jurait avec l'austérité de ses maximes dans la *Lettre* sur les *spectacles*, Rousseau qui avait l'habituede de signer ses livres, ne met pas son nom de *J. J. Rousseau citoyen de Genève* sur la *Nouvelle Héloïse* en disant : « Je ne profane point le nom de ma patrie : je ne le mets qu'aux écrits que je crois pouvoir lui faire honneur » (*seconde Préface*). Plus tard il voulut exclure ce roman de l'édition de ses œuvres complètes.

un tribunal de littérature, de la femme intrigante et ambitieuse, qui recherche la faveur royale, pour distribuer des grâces, des pensions à sa famille, à ses amis, pour faire nommer des généraux, des ministres, des ambassadeurs, des académiciens, des évêques (1). « Quelle confiance peut-on avoir au scrutin des conseils, quand on voit celui d'une Académie au pouvoir des femmes ? Seront-elles moins empressées à placer des ministres que des savants, ou se connaîtront-elles mieux en politique qu'en éloquence ? » (2). Aux femmes du monde, qui négligent leurs devoirs il oppose le spectacle touchant d'une mère de famille, entourée de ses enfants, réglant les travaux de ses domestiques, trouvant ses plaisirs dans ses devoirs, sachant goûter le vrai bonheur et le faire goûter à son entourage. Il ne cesse de dire aux femmes : « L'essentiel est d'être ce que vous fit la nature. Voulez-vous être heureuse ? Cherchez le bonheur dans les joies de la famille » (3).

Malgré son admiration pour Platon, Rousseau critique le philosophe grec, qui ayant supprimé les familles particulières et « ne sachant plus que faire des femmes, se vit forcé de les faire hommes » et confondit les deux sexes dans les mêmes emplois et les mêmes travaux. Rousseau veut que la femme reste femme. Il reconnaît qu'elle a les mêmes facultés que l'homme ; tout en disant que les ouvrages de

(1) Le cardinal de Bernis raconte dans ses mémoires t. I. p. 108 qu'une foule de beautés de la cour et de la ville briguèrent la succession de la duchesse de Chateauroux favorite du roi, il y eut un bal à Versailles, où elles se rassemblèrent : « c'était le jugement de Paris, mais celle qui devait avoir la pomme, espérait de plus avoir le timon des affaires. »

(2) *Jugement sur la Polysinadie.*

(3) *Lettre* à *Madame R*, 17 janvier 1770.

génie passent leur portée (1), il écrit qu'elle est son égale, mais différente, que par suite elle ne doit pas recevoir la même éducation et être assujettie au même travail. Il ajoute qu'il est dans l'ordre de la nature que la famille ait un chef et que la femme obéisse à l'homme, il pense à cet égard comme saint Paul : « Femme, dit-il, honore ton chef ; c'est lui qui travaille pour toi, qui te gagne ton pain, qui te nourrit ; voilà l'homme ». Rousseau n'est pas féministe. Cependant Faguet me paraît exagérer l'anti-féminisme de Rousseau, quand il dit qu'il n'a pas pu entrer un instant, même comme idée capricieuse, dans l'esprit de Rousseau, que la femme eût aucun droit. En effet voici ce qu'on lit dans une note d'*Emile* L. I. : « Les lois toujours occupées des biens et si peu des personnes, parce qu'elles ont pour objet la paix et non la vertu, ne donnent pas assez d'autorité aux mères ».

La Réforme sociale par le retour à la vie simple, à la vie rurale, par l'accroissement de la population, par l'hygiène. — Peu de besoins, mépris du luxe et de l'opinion, voilà la devise de Rousseau. A la vie artificielle des salons, esclaves de la mode, des usages, du besoin de paraître, il oppose la vie saine et naturelle de la famille ; aux plaisirs de vanité il veut substituer les plaisirs simples et naturels, aux dîners de cérémonie les repas champêtres, aux promenades en carosse les promenades à pied dans la campagne. Il considère le luxe comme une cause de corruption et de dépopulation ; dès son premier discours, il combat les philosophes, qui prétendent qu'il fait la prospérité des états. A toutes les époques de décadence le luxe de la table devient excessif. Il

(1) Dans son *Dictionnaire philosophique* v° *Homme*, Voltaire écrit de même que tous les arts ont été inventés par l'homme et non par la femme.

en était ainsi sous le règne de Louis XV ; la grande affaire était le souper. Ainsi que le dit le président de Brosses, dans ses lettres sur l'Italie, tandis que les grands seigneurs Italiens du XVIIIe siècle employaient leur fortune à la construction de quelque grand édifice, qui servait à la décoration ou à l'utilité de leur patrie, les grands seigneurs français la dépensaient en dîners. Ce qu'on appelait en France faire une grande figure, avoir une grande maison, c'était tenir une grande table.

A ces soupers et à ces plaisirs mondains Rousseau préfère les repas champêtres, à l'air confiné des salons la vie au grand air, sous les arbres, près d'une source vive. Il conseille aux femmes du monde de sortir de leur fauteuil, « de prendre quelquefois, au lieu de la navette et des cartes, la ligne, les gluaux, le rateau des faneuses et le panier des vendangeuses, de se faire par l'exercice et la vie active un nouvel estomac et de nouveaux goûts, d'avoir le gazon pour table et pour chaise, les bords de la fontaine pour buffet, de prendre le dessert aux arbres et d'éloigner les laquais. La vie idéale pour Rousseau c'est la vie à la campagne (1).

Au XVIIIe siècle, il y avait dans les maisons riches un très grand nombre de domestiques, qui n'étaient pas mariés et qui étaient perdus pour la population, Bossuet s'était déjà élevé contre cet usage ; Damilaville l'avait blâmé dans son article de l'Encyclopédie sur la population. Rousseau le

(1) La Bruyère, qui avait vécu dans le monde et qui, en avait le dégoût, avait déjà lui aussi exprimé ce bonheur de la vie indépendante à la campagne ; « La nature n'est que pour ceux qui habitent la campagne ; eux seuls vivent, eux seuls du moins reconnaissent qu'ils vivent... Ne faire sa cour à personne, n'attendre de quelqu'un qu'il vous fasse la sienne, douce situation, âge d'or, état de l'homme le plus naturel. » (*Des Jugements.*)

condamne, il fait observer que pour être bien servi il faut peu de domestiques ; « un bourgeois tire plus de vrai service de son seul laquais qu'un duc des dix messieurs qui l'entourent ». Il veut que les domestiques puissent se marier ; il donne d'excellents conseils pour le choix des domestiques, car il sait qu'ils corrompent souvent les enfants ; il conseille de les tirer de la campagne, et non de la ville et de les prendre dans une famille chargée d'enfants (1).

Rousseau recommande la même simplicité dans le vêtement et les meubles. Les orientaux, pour lesquels il a de la sympathie (car il se dit Oriental), bien que très voluptueux, sont tous logés et meublés simplement. Il ne méprise pas la parure de la femme, quand elle est modeste. Mais il blâme sévèrement les parures recherchées et ruineuses qui, dit-il, annoncent le plus souvent de laides femmes. Les modes, qui changent d'une année à l'autre, sont une ruine pour les ménages et tombent dans des excentricités, qui enlaidissent plus qu'elles n'embellissent. « Donnez sans scrupule une éducation de femme aux femmes, faites qu'elles aiment les soins de leur sexe, qu'elles aient de la modestie, qu'elles sachent veiller à leur ménage et s'occuper dans leur maison, la grande toilette tombera d'elle-même, et elles n'en seront mises que de meilleur goût ».

Lorsque Rousseau opéra sa réforme, il la commença par la parure ; il quitta la dorure, les bas blancs et l'épée et vendit sa montre. Il déclara que « tout est source de mal au delà du nécessaire physique. La nature ne nous donne que trop de besoins, et c'est au moins une très haute imprudence de les multiplier sans nécessité et

(1) Des ordonnances royales de février 1713 et du 8 janvier 1819 avaient essayé de combattre le luxe des domestiques.

de mettre ainsi son âme dans une plus grande dépendance ».

Pour réformer les mœurs publiques, Rousseau conseille non seulement la vie de famille et la vie simple, mais le retour à la vie rurale, à la vie provinciale. Il s'élève vivement contre la désertion des campagnes et la concentration de la population dans les grandes villes. « Les villes sont le gouffre de l'espèce humaine. Au bout de quelques générations les races périssent ou dégénèrent ; il faut les renouveler et c'est toujours la campagne qui fournit ce renouvellement ». Deparcieux, le premier statisticien français, avait tenu en 1746 le même langage que Rousseau. Sous le titre : *L'ami des hommes. Traité de la Population* (1) le marquis de Mirabeau, grand admirateur de Rousseau, avait aussi insisté sur la nécessité d'encourager l'agriculture, d'aimer et de respecter les paysans, pour combattre la dépopulation dont Vauban et le maréchal de Saxe s'étaient déjà plaints. Mais personne n'a signalé avec autant de force que Rousseau le dépeuplement des campagnes, la diminution de la natalité et l'augmentation de la criminalité par la concentration des habitants dans les grandes villes (2). Il reproche

(1) Le titre de l'ouvrage devint le nom du marquis de Mirabeau. appelé depuis *l'Ami des hommes*.

(2) Dans l'antiquité, Salluste (Catilina § 8), Appien V, 12, Columelle XII, avaient considéré la désertion des campagnes comme une des principales causes de la décadence romaine. Les romains ont succombé en grande partie sous l'invasion des barbares parce que leur natalité était devenue insuffisante par suite de la corruption des mœurs, au regard des peuples d'une natalité supérieure. Le plus grand danger, qui menace aujourd'hui la France vient de cette infériorité de la population par rapport à l'Allemagne. — Polybe attribue surtout la dépopulation de la Grèce à la débauche, à la paresse, à la lâcheté, au désir de n'avoir qu'un ou deux enfants tout au plus pour les laisser riches et fortunés, (livre XXXVII, Fragments XI).

aux écrivains de son temps de tourner en dérision la simplicité des mœurs rustiques, de railler les villageois et les provinciaux, il fait observer que « la plupart des gens de lettres, qui brillent à Paris, la plupart des découvertes utiles et des inventions nouvelles y viennent de ces provinces méprisées » (1). Comme Montesquieu, le marquis de Mirabeau et d'Argenson, Rousseau était partisan de la décentralisation, l'adversaire de la concentration de la population dans la capitale (2). Paris avait déjà au XVIIIe siècle une prépondérance très grande sur la province, peut-être encore plus grande qu'à présent. Le ressort du parlement de Paris, par exemple, était plus étendu que le ressort de la cour d'appel de Paris, qui est encore excessif et qui devrait être réduit au profit des cours de province. Voltaire demandait la réduction du ressort du parlement de Paris. « On dit que la ville de Paris vaut une province au roi de France, écrit Rousseau ; mais je crois qu'elle lui en coûte plusieurs, que c'est à plus d'un égard que Paris est nourri par les provinces ».

L'idéal de Rousseau est celui de Caton l'Ancien, laboureur et soldat, ennemi du luxe, âpre censeur des arts frivoles, qui voyait dans l'agriculture la pépinière des bons soldats et des sages administrateurs de l'Etat. Pour lui, la condition naturelle de l'homme est de cultiver la terre et de vivre de ses produits ; c'est le métier le plus utile et par

(1) *Lettre à d'Alembert sur les spectacles.*

(2) Esprit des lois, livre XII, chap. 24. — Le marquis de Mirabeau disait dans l'*Ami des Hommes*, chap. V : « L'étymologie nous apprend qu'une capitale est aussi nécessaire à l'Etat que la tête l'est au corps ; mais si la tête grossit trop et que tout le sang s'y porte, le corps devient apoplectique et tout périt : » d'Argenson disait de même : « De nos jours, la France s'est métamorphosée en araignée : grosse tête et longs bras maigres. Toute substance s'est portée à Paris ».

conséquent le plus noble ; il le croit favorable au patriotisme et à la fécondité de la race. Comme Virgile, il pense que le cultivateur pour être heureux n'a besoin que de connaître son bonheur. Ce bonheur, il le décrit avec un charme, qui n'a jamais été surpassé. Les travaux des champs lui rappellent tous les charmes de l'âge d'or ; son cœur s'attendrit à l'aspect des moissons et du labourage ; la fenaison, la cueillette des cerises, des raisins, du miel, lui inspirent des tableaux pleins de vie et de poésie. Il a rêvé toute sa vie le bonheur de posséder, sur le penchant d'une colline bien ombragée, une petite maison rustique, blanche avec des contrevents verts. Il a combattu le mal, que faisaient les romans mondains et licencieux de son temps, qui dégoûtaient les provinciaux de la vie simple et de la vie rurale, en faisant dans *la Nouvelle Héloïse* une peinture attrayante de la vie à la campagne. A ceux qui abandonnaient leurs domaines pour les plaisirs de Paris, il ne cesse de répéter : « Restez dans vos terres, faites les valoir ». Il a ainsi proposé une vie saine et naturelle à la classe moyenne de la province, en l'engageant à vivre dans la paix, la poésie du foyer domestique et des champs, dans les joies d'une famille nombreuse.

Un savant historien, Alfred Maury, a écrit que la question des paysans n'avait point été mise au rôle de l'opinion par les écrivains du XVIIIe siècle, qu'en faisant valoir les droits du troisième ordre du royaume ils avaient bien plus en vue d'obtenir des garanties pour la fraction de la bourgeoisie la plus rapprochée des privilégiés, que de mettre un terme à la triste condition des habitants des campagnes. Il est exact que les Physiocrates, ne s'intéressaient à l'agriculture que dans l'intérêt des grands propriétaires. Les légistes admettaient la légitimité des droits féodaux. Montes-

quieu, Helvetius, Diderot, Voltaire lui-même qui s'était passionné à Ferney pour l'agriculture, avaient négligé la question du sort des paysans. Voltaire n'était pas choqué des privilèges et écrivait à Cideville le 29 janvier 1759 : « Savez-vous que le roi m'a donné des belles lettres patentées, par lesquelles mes terres sont conservées dans leurs anciens privilèges ? et ces privilèges sont de ne rien payer du tout, d'être parfaitement libre ». Mais, tandis que Voltaire, qui aimait cependant la justice et l'humanité, méprisait le peuple, Rousseau ne parlait des souffrances du peuple et de la misère des paysans qu'avec une profonde compassion et le désir d'améliorer leur sort. « Le cultivateur, dit-il, méprisé, chargé d'impôts nécessaires à l'entretien du luxe et condamné à passer sa vie entre le travail et la faim, abandonne ses champs, pour aller chercher dans les villes le pain qu'il y devait porter... S'il y a des corvées à faire, des milices à tirer, c'est à lui qu'on donne la préférence ; il porte toujours, outre sa charge, celle dont un voisin plus riche a le crédit de se faire exempter » (1). Rousseau demande l'abolition des droits féodaux, la réforme des impôts excessifs, qui ruinent et dépeuplent la France.

Rousseau a décrit les causes de la dépopulation, dont on se plaignait déjà à cette époque et proposé des mesures pour combattre ce fléau, non point dans des chapitres spéciaux consacrés à cette étude, comme l'a fait Montesquieu, mais dans de nombreux passages, dispersés dans tous ses écrits. « Il faut, dit-il, que, tout compensé, chaque femme fasse à peu près quatre enfants ; car des enfants qui naissent il en meurt près de la moitié avant qu'ils puissent en avoir d'autres, et il en faut deux restants pour représenter le père

(1) *Discours sur l'Economie Politique.*

et la mère » (1). D'après Montesquieu, c'est le chiffre de trois enfants, qui avait été fixé par les Romains, pour donner droit à des avantages particuliers, et qui est indiqué par Juvénal dans la Satire XIV. L'opinion de Rousseau sur la prolificité des peuples primitifs et la diminution de la natalité chez les peuples civilisés, arrivés à un certain degré de bien-être et d'instruction est confirmée aujourd'hui par les économistes et les sociologues (2).

Rousseau comprend mieux que Voltaire le problème de la dépopulation ; car Voltaire pensait que « le point principal n'est pas d'avoir du superflu en hommes », et que nous devons remercier la nature de nous avoir fait naître dans la zone tempérée, peuplée presque partout d'un nombre plus que suffisant d'habitants qui cultivent tous les arts ». Voltaire oubliait que, pour avoir la qualité, il faut avoir aussi la quantité, et que la France décimée par la révocation de l'Edit de Nantes, par la famine de 1709, par la guerre de la succession d'Espagne n'avait pas un nombre d'habitants suffisant. « Non, lui répondait Rousseau, quoiqu'ils (les auteurs) en puissent dire, quand, malgré son éclat, un pays se dépeuple, il n'est pas vrai que tout aille bien, et il ne suffit pas qu'un poète ait cent mille livres de rente pour que son siècle soit le meilleur de tous » (3). Il fait observer qu'un Etat riche en hommes est plus fort qu'un Etat riche en argent ; « la puissance, qui vient de la

(1) *Emile*, livre V, *note*. —Voir pour plus de détails mon étude sur les *causes de la Dépopulation et ses remèdes d'après J. J. Rousseau*, dans la *Grande Revue*, avril 1920.

(2) Notamment par Paul Leroy-Beaulieu, *La question de la population*, p. 180, Joseph Bertillon, *La Dépopulation de la France*, 117. Fouillée, *Revue des Deux Mondes*, 1895, p. 816. Montesquieu, *Esprit des Lois*, livre XXII, chap. X.

(3) *Contrat social*, livre, chap. IX.

population est plus réelle que celle qui vient des finances » (1).

De toutes les causes de dépopulation, celle qui fait courir à un peuple les plus graves périls, économiques, militaires, politiques, c'est la stérilité volontaire, la limitation du nombre des enfants par fausse prévoyance, ambition, avarice, esprit d'épargne exagéré, par besoins de luxe, désir de paraître, ardeur d'élever sa fortune, pour se mettre au-dessus des autres. Rousseau dénonce à plusieurs reprises le vice des époux qui n'osent écouter la nature qu'après avoir pesé les charges d'une nouvelle naissance. Il le signale dans les notes 8 et 9 du *Discours sur l'Inégalité* et dans *Emile* : « Non contentes d'avoir cesser d'allaiter leurs enfants, les femmes cessent d'en vouloir faire... Le désordre civil confondant les vertus et les vices, la continence devient une précaution criminelle et le refus de donner la vie à son semblable un acte d'humanité ».

Parmi les autres causes de dépopulation, Rousseau indique : la désertion des campagnes, où la santé, la fécondité, les mœurs sont meilleures que dans les villes, — la concentration de la population dans les grandes villes, où les mariages sont plus tardifs et moins fréquents, les conditions de nourriture et de logement moins favorables, les épidémies et les avortements plus nombreux, — le luxe effréné de la table, de la toilette féminine, des domestiques célibataires ; — la peur de la grossesse chez les femmes coquettes, qui font intervenir des médecins complaisants pour l'excuser, — la fréquence des épidémies et des guerres — le défaut d'hygiène chez les ouvriers, les impôts excessifs

(1) de Bulow a dit de même en février 1908 au Reischtag Allemand qu'une natalité exubérante est la meilleure défense qu'un peuple puisse opposer à ses rivaux à ses ennemis ?

et mal répartis, — la conception pessimiste de la vie — es métiers malsains qui abrègent la vie, tels que les travaux des mines, les préparations des métaux, des minéraux, surtout du plomb, du cuivre, du mercure, — l'oubli des devoirs envers la patrie, — les progrès de l'athéisme.

Après avoir précisé les principales causes de dépopulation, Rousseau propose des remèdes à ce fléau par des lois imitées de l'antiquité contre les célibataires et réglant l'âge du mariage, pour prévenir les mariages trop précoces et les mariages trop tardifs. Il conseille l'établissement d'une prime à la naissance du cinquième enfant, proposition qui vient d'être reprise par Paul Leroy-Beaulieu à la naissance du troisième enfant. Mais c'est surtout par la réforme des mœurs publiques, par le réveil des croyances religieuses et des sentiments patriotiques, par le retour à la vie de famille, à la vie simple, à la vie rurale que Rousseau espère accroître la natalité. Il écrit que l'athéisme, en produisant l'égoïsme, est plus destructif que la guerre : « Ses principes ne font pas tuer les hommes, mais il les empêche de naître en détruisant les mœurs qui les multiplient, en les détachant de leur espèce, en réduisant toutes leurs affections à un égoïsme secret, aussi funeste à la vertu qu'à la population » (1). Il croit aussi à l'heureuse influence d'un bon gouvernement, ami de la paix, de la justice et de la liberté sur le mouvement de la population ; « plus vous perfection-

(1) *Emile*, livre IV, note. — Paul Leroy-Beaulieu a calculé que, si tous les départements français avaient eu depuis 1871 une natalité égale à celle du Finistère où les croyances catholiques sont maintennes la France y aurait gagné quatorze millions d'habitants. La même influence du sentiment religieux a été constatée en Suisse, au Canada. Chez les protestants, chez les Juifs les familles sont plus nombreuses aussi, quand les croyances religieuses sont vivantes.

nerez votre gouvernement, plus vous multiplerez votre peuple sans même y songer » (1).

Pour la conservation et la multiplication de l'espèce humaine, Rousseau compte plus sur l'hygiène que sur la médecine. Il a peu de confiance dans le savoir des médecins, dont il n'a pas eu à se louer, il les raille, comme l'ont fait Montaigne, Pascal, La Bruyère et surtout Molière dans de nombreuses comédies. Il a l'horreur des drogues pharmaceutiques, du jeûne et de la saignée alors fort à la mode, il conseille de laisser agir la nature ; *natura medicatrix*. « Vis selon la nature, sois patient et chasse les médecins ». Il fait observer que, lorsque les animaux sont blessés, leurs blessures se cicatrisent toutes seules, sans autre chirurgien que le temps, sans autre régime que leur vie ordinaire, et qu'ils n'en sont pas moins parfaitement guéris pour n'avoir point été tourmentés d'incisions, empoisonnés de drogues et exténués de jeûnes. Aussi quand il fit une chute à Ménilmontant, il refusa les secours du médecin et se contenta de laver ses blessures, qui se cicatrisèrent toutes seules.

Dans *Emile* Rousseau donne d'excellents conseils sur le choix d'une nourrice, sur l'âge du lait qui convient à l'enfant, sur la liberté des mouvements, l'habitude graduelle de l'eau froide. Il recommande le lait, le beurre, les fruits et les légumes et indique les dangers du régime carné avec une précision scientifique, en s'inspirant de Plutarque, qui avait composé un petit traité intitulé : *comment il faut nourrir les enfants*, et un autre *sur l'usage des viandes*, qu'il avait blâmé en se fondant sur la conformation du corps humain. Précisant davantage les observations de Plutarque, Rousseau écrit que « l'homme, ayant les dents

(1) Considérations sur le Gouvernement de la Pologne, chap. XI.

et les intestins comme les animaux frugivores, devrait naturellement être rangé dans cette classe » (1). Les observations anatomiques de Rousseau ont été confirmées par Cuvier, qui a écrit : « Si l'on considère ses dents et ses intestins, l'homme est par sa nature et par son origine frugivore comme le singe » (2). C'est aussi l'opinion du professeur Armand Gautier qui, dans son savant ouvrage sur *l'Alimentation et les Régimes*, s'élève contre l'abus des viandes, exposant aux maladies de peau, à l'arthritisme, à l'artériosclerose, aux congestions des organes internes, et qui préconise le régime végétarien, mitigé par l'adjonction du lait, des œufs, du beurre, régularisant ainsi la circulation, et diminuant les toxines.

Rousseau recommande aussi le même régime pour l'adoucissement des caractères ; « car, de quelque manière qu'on explique l'expérience, il est certain que les grands mangeurs de viande sont en général cruels et féroces, plus que les autres hommes ; cette observation est de tous les lieux et de tous les temps, la barbarie Anglaise est connue » (3). C'est parce qu'il croit que les hommes sont par nature frugivore, qu'il conclut au caractère pacifique des hommes primitifs. Homère fait des Cyclopes mangeurs de chair des hommes affreux et des Lotophages un peuple aimable. On sait que Pythagore et ses disciples s'abstenaient de la chair des animaux, Armand Gautier pense aussi que c'est

(1) Note 5 du *Discours sur l'Inégalité*.

(2) *Revue scientifique*, 16 janvier 1904. — Taine a exprimé une opinion différente dans l'*Ancien Régime*, p. 315 : « L'homme, dit-il, est muni de canines, carnivore et carnassier, jadis cannibale, par suite chasseur et belliqueux ».

(3) *Emile*, livre II. — Rousseau aime les auteurs anglais Richardson, Young, Shakspeare, qu'il préfère à Racine, mais il n'estime pas le caractère des Anglais, qu'il trouve durs, égoïstes.

au régime végétarien qu'il faut recourir, « lorsqu'il s'agit d'assouplir les caractères des individus et des collectivités... si l'on poursuit l'idéal de la formation et de l'éducation de races douces, intelligentes, artistiques, pacifiques et cependant profiliques, vigoureuses et actives ».

Rousseau dénonce les falsifications alimentaires qui empoisonnent les populations et notamment la falsification du vin ; il explique à *Emile* le moyen de reconnaître cette falsification. Dès juillet 1753, il écrit à l'abbé Raynal, pour le prier de signaler au public par *le Mercure de France* les friponneries des marchands de vin de Paris. Il signale les maladies épidémiques engendrées par le mauvais air parmi des multitudes d'hommes rassemblés. Il conseille d'envoyer les enfants se fortifier à la campagne et surtout à la montagne. Il a été le précurseur de l'*aérothérapie* et de la *cure d'altitude* : « Je doute qu'aucune agitation violente, aucune maladie de vapeurs, pût tenir contre un séjour prolongé et je suis surpris que des bains de l'air salutaire et bienfaisant des montagnes ne soient pas un des grands remèdes de la médecine et de la morale » (1). Il avait formé le projet d'écrire un livre sur l'influence du physique sur le moral, sous le titre *la morale sensitive* ou *le matérialisme du sage,* où il aurait montré l'action qu'exercent sur notre machine et par conséquent sur notre âme les climats, les saisons, les couleurs, l'obscurité, la lumière, les éléments, les aliments, le bruit, le silence, le mouvement, le repos. « Que d'écarts on sauverait à la raison, que de vices on empêcherait de naître, si l'on savait forcer l'économie animale à favoriser l'ordre moral, qu'elle trouble si souvent ! » (2).

(1) *La Nouvelle Héloïse*, P. Lettre XXIII.
(2) *Les Confessions*, page, 2 livre IX.

Après avoir étudié l'influence du physique sur le moral, Rousseau met en lumière l'influence du moral sur le physique ; il reproche aux philosophes de trop négliger cette influence. Il a de remarquables intuitions en psychologie, en psychotherapie. Son ami du Peyrou s'étant plaint de maux imaginaires, Rousseau lui répondit le 29 avril 1764 : « Je ne puis m'empêcher de croire que cette tête un peu tracassée a une grande part dans le dérangement de votre machine... Vous voilà, ou je me trompe fort, dans le cas où la foi guérit, dans le cas où il faut dire au boiteux : Charge ton petit lit et marche ». *La Foi qui guérit* est le titre d'une brochure, où le docteur Charcot montre la guérison des maladies nerveuses par la psychotérapie, où il donne la même explication que Rousseau des prétendus miracles du diacre Paris à Saint Médard. On trouve aussi dans Rousseau des observations psychologiques et pathologiques sur l'esprit d'imitation, la psychologie des foules, la contagion mentale, les modifications de la physionomie par le sentiment, sur les visions produites par les exagérations de la vie contemplative et les extases ascétiques, sur la neurasthénie féminine. Il s'était donné une forte éducation scientifique, étudiant la physique, l'astronomie, la chimie, faisant des expériences ; savant en botanique, en histoire naturelle, il a écrit des pages remarquables sur l'instinct des animaux dans une longue note d'*Emile* L. IV, sur la fixité des espèces, contre la génération spontanée, dans des notes du *Discours sur l'Inégalité*. Rousseau a été même un précurseur de l'aviation, car il avait entrevu la possibilité de s'élever dans les airs, par des moyens mécaniques, dans un ouvrage publié après sa mort sous le titre : *Le Nouveau Dédale*, où il a posé le problème de la navigation aérienne et de la navigation sous-marine, dans des termes

qui sont admirés par des aviateurs compétents. Il a pressenti les prodiges de l'électricité qui « lui paraît être le principe le plus actif de la nature ». (*3e Lettre sur la vertu et le Bonheur*).

C'est dans l'énumération des maladies causées par la mauvaise hygiène des peuples civilisés, que Rousseau place l'épuisement nerveux causé par l'ennui, le surmenage intellectuel, l'abus de la réflexion. Génie intuitif, il préfère la pensée spontanée à la méditation qui le fatigue : « Ma bonne santé, dit-il, ne date que du jour, où j'ai cessé de me livrer à tout travail de l'esprit » (1). Voilà pourquoi il écrit à Voltaire le 18 août 1756 : « De tous les ordres d'hommes celui des gens de lettres est le plus sédentaire, le plus malsain, le plus réfléchissant et le plus malheureux ». C'est dans le même ordre d'idées qu'il a dit dans le *Discours sur l'Inégalité* : « Si elle (la nature) nous a destinés à être sains, j'ose presque assurer que l'état de réflexion est un état contre nature et que l'homme qui médite est un animal dépravé ». Lamennais et d'autres critiques ont cru que Rousseau méconnaissait la dignité de la pensée et voyait en elle une dégradation (2). Dans de très nombreux passages de ses écrits, d'*Emile*, de la *Préface de Narcisse*, Rousseau au contraire écrit que « l'homme est né pour agir et pour penser ». Il ne connait « pour les deux sexes que les deux classes réellement distinctes : l'une des gens qui pensent, l'autre des gens qui ne pensent point... Un homme de la première de ces deux classes ne doit point s'allier dans l'autre ; car le plus grand charme de la société manque à la

(1) Lettre à Eymar : *Œuvres inédites de J. J. Rousseau publiées* par *Musset-Patay*, t. 2, page 138.

(2) Œuvres inédites de Lamennais publiées par Blaise, t. 2, p. 306.

sienne, lorsque ayant une femme il est réduit à penser seul ». Il donne à *Emile* le goût de la réflexion et de la méditation : « il faut qu'il travaille en paysan et qu'il pense en philosophe ». Il écrit même dans la lettre à M. de Beaumont que les sublimes nations de la Divinité ne se présentent qu'aux hommes qui ont pensé. Mais il voit avec raison dans le surmenage intellectuel une cause d'épuisement nerveux et d'infécondité. Bien avant lui, Salomon avait dit dans l'*Ecclésiaste* Ch. XII L. 12 : « Il n'y a point de fin à multiplier les livres et la continuelle méditation de l'esprit afflige le corps » (1).

La Réforme Politique. — C'est par le retour au droit naturel que Rousseau veut réformer la politique. Ce désir était partagé par les philosophes au XVIIIe, siècle par d'Hoblach dans son livre *La politique Naturelle,* par Mably dans un traité intitulé *Doutes sur l'ordre naturel des sociétés politiques*, par Condillac, qui écrit dans ses *Etudes de l'Histoire* que « les lois politiques ne doivent être que le développement des lois naturelles, par Mercier de la Rivière dans son ouvrage intitulé : *De l'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*. Rousseau veut fonder le droit politique sur le droit naturel. Montesquieu, dit-il, se contente de traiter du droit positif des gouvernements établis, lui, il recherche ce qui doit être et quels sont les droits de l'humanité. Il se plaint qu'en France les parlements et les tribunaux paraissent n'avoir aucune idée sur le droit naturel, et que dans un royaume, ou sont tant d'universités, tant de

(1) Réveille-Parise, *Physiologie et Hygiène* des hommes livrés aux travaux de l'esprit, t. I. page 369. Herbert Spencer, *Principes de Biologie* VI *Lois de la multiplication* ; Bertillon, *La Dépopulation* de la France, p. 139 Paul Leroy-Beaulieu, *Question de la population* 389 Lucien Mark, *Le Mois* 1916.

collèges et d'Académies et, où l'on enseigne avec tant d'importance tant d'inutilités, il n'y ait pas une seule chaire de droit naturel (1).

L'égalité et la liberté sont, d'après Rousseau, les droits naturels de l'homme. Le rôle de la loi est de les protéger « c'est à la loi seule que les hommes doivent la justice et la liberté. C'est cet organe salutaire de la volonté de tous qui rétablit dans le droit l'égalité naturelle entre les hommes » (2). Mais tandis que « dans l'état de nature l'égalité de fait est réelle et indestructible, Rousseau ne voit dans l'état civil, qu'une égalité de droit chimérique et vaine (3) ». « Les lois concernant les successions doivent toutes tendre à ramener les choses à l'égalité en sorte que chacun ait quelque chose et personne rien de trop : » (4) Quand on objecte à Rousseau que les inégalités naturelles amènent nécessairement des inégalités de fortune, il répond : « c'est précisément parce que la force des choses tend toujours à détruire l'égalité, que la force de la législation doit toujours tendre à la maintenir » (5).

Diderot disait :

« La nature ne fait ni serviteur, ni maître ;
« Je ne veux ni donner ni recevoir des lois,
« Et ces mains ourdiraient les entrailles du prêtre,
« A défaut d'un cordon, pour étrangler les rois ».

Rousseau se contente de dire : « La nature ne fait ni princes, ni riches, ni grands seigneurs ». (6) En conséquence, pour se conformer à la nature, il demande l'aboli-

(1) *Lettre à M. de Beaumont.*
(2) *Discours sur l'Economie Politique.*
(3) *Emile*, livre IV.
(4) *Fragments des Institutions Politiques.*
(5) *Contrat Social*, livre II, chapitre XXII.
(6) *Emile*, livre, III.

tion de la monarchie, de la noblesse, des privilèges. « Il est manifestement contre la loi de nature de quelque manière qu'on la définisse, qu'un enfant commande à un vieillard, qu'un imbécile conduise un homme sage et qu'une poignée de gens regorge de superfluités, tandis que la multitude affamée manque du nécessaire » (1). Dans son *projet de Constitution pour la Corse*, Rousseau écrit : « Laissez donc aux autres Etats tous ces titres de marquis et de comtes, avilissants pour les autres citoyens ; la loi fondamentale de votre institution doit être l'égalité ».

La passion de Rousseau pour l'égalité est une réaction contre les criantes inégalités de l'ancien régime, qui choquaient les philosophes du XVIIIe siècle, notamment Mably, Helvetius, Diderot, d'Holbach, même Montesquieu et Condillac, ancien précepteur de l'enfant duc de Parme. Ce dernier écrivait dans ses leçons d'histoire et de politique données à son élève ; « Puisque la nature n'a mis aucune différence entre ses enfants... puisqu'elle n'a pas crée des maîtres, des sujets, des esclaves, des princes, des nobles, des roturiers, des riches, des pauvres, comment les lois politiques, qui ne doivent être que le développement des lois naturelles, pourraient-elles établir sans danger une différence choquante et cruelle entre les hommes ? » (2). Toutes les inégalités sociales révoltent Rousseau, surtout l'inégalité des fortunes. J'examinerai dans un chapitre suivant les mesures législatives que Rousseau propose pour la faire cesser en s'inspirant du Lycurgue, qui avait édicté des lois, pour empêcher l'inégalité des fortunes (3).

(1) *Discours sur l'Inégalité.*

(2) *Condillac, Etude de l'Histoire, Première Partie.*

(3) Les Spartiates avaient cependant trouvé les moyens d'éluder ces lois ; car, parmi toutes les cités grecques, Sparte était celle où

Bernardin de Saint-Pierre lui ayant demandé quel homme il aurait mieux avoir été, Lycurgue, répondit Rousseau. D'après lui, aucun législateur dans les nations modernes n'a compris sa mission. Cette mission exige des facultés surhumaines, qui ne se sont rencontrées que dans l'antiquité ; « Je regarde les nations modernes ; j'y vois force faiseurs de lois et pas de législateur. Chez les anciens, j'en vois trois principaux, qui méritent une attention particulière ; Moïse, Lycurgue et Numa » (1). Ce culte de Lycurgue est d'autant plus étrange, que Rousseau reconnaît que Lycurgue a imposé un joug de fer aux spartiates, et qu'il a dénaturé le cœur de l'homme : « Platon n'a fait qu'épurer le cœur de l'homme. Lycurgue l'a dénaturé » (2). Si Rousseau admire Lycurgue, ce n'est pas seulement parce qu'il a inspiré aux spartiates un patriotisme farouche, qui faisait taire les sentiments naturels, c'est parce qu'il a voulu supprimer les inégalités de fortune.

Si Rousseau ne veut pas de société particulière dans l'Etat, c'est encore par imitation de Lycurgue : « Il importe, pour avoir bien l'énoncé de la volonté générale, qu'il n'y ait pas de société particulière dans l'Etat et que chaque citoyen opine d'après lui ; telle fut l'unique et sublime institution du grand Lycurgue ».

Pour Rousseau, qui se dit l'homme de la nature, le législateur idéal est celui qui change la nature humaine : « Celui qui ose entreprendre d'instruire un peuple doit se sentir en état de changer pour ainsi dire la nature

il y avait le plus de disproportion dans la distribution de la richesse (*Fustel de Coulanges, Nouvelles Recherches sur quelques problèmes d'histoire*, page, 118).

(1) *Considération sur le Gouvernement de Pologne*, chap. II.

(2) *Emile*, livre I.

humaine, de transformer chaque individu, qui par lui-même est un tout parfait et solitaire, en partie d'un plus grand tout dont cet individu reçoive en quelque sorte sa vie et son être... (*C. Social* L. II. Ch. VII) C'est en s'inspirant de Rousseau que les législateurs de la Révolution voulurent tout changer, non seulement les institutions, mais les hommes. Pour rendre le peuple heureux, disait Rabaut Saint-Etienne, il faut le renouveler, changer ses idées, changer ses lois, changer ses mœurs... Changer les hommes, changer les choses, changer les mots, tout détruire, oui, tout détruire puisque tout est à recréer ».

Rousseau n'a pas été mieux inspiré dans les dispositions législatives, qu'il propose sur la liberté. Il aime passionnément la liberté, à tel point qu'il voit des instruments de servitude dans le maillot de l'enfant et le cercueil de l'homme mort : « L'homme civil naît, vit et meurt dans l'esclavage ; à sa naissance on le coud dans un maillot ; à sa mort on le cloue dans une bière ; tant qu'il garde la figure humaine il est enchaîné par nos institutions ». Or, au lieu de rendre à l'homme sa liberté et l'exercice de ses droits naturels, il fait de l'État un tyran ; après avoir exalté la liberté, il aboutit au despotisme populaire. Son *projet de Constitution pour la Corse* renferme de nombreuses restrictions ou des suppressions des droits naturels : interdiction au célibataire de tester, attribution de tout son bien à l'Etat ; — obligation de se marier avant quarante ans, sous peine d'être exclu du droit de cité pour toute sa vie — interdiction d'épouser, après l'âge de trente ans accomplis, une personne, fille ou veuve, dont l'âge diffère de plus de vingt ans — interdiction de changer de domicile, — interdiction

(1) Contrat social, livre II, chap. III.

de posséder des terres hors de sa piève, interdiction de l'exportation des denrées, etc.

Rousseau termine son projet de constitution par ces mots : « Noble peuple, je ne veux point vous donner des lois artificielles et systématiques inventées par des hommes, mais vous ramener sous les seules lois de la nature et de l'ordre, qui commandent au cœur et ne tyrannisent pas les volontés ». Cependant ce sont bien des lois artificielles et tyranniques, celles qu'il propose pour restreindre le droit de propriété, la liberté du mariage, la liberté du travail, le droit de changer de résidence. Le droit naturel condamne ces tyrannies. « Si j'étais souverain dit Rousseau, je ne permettrais la couture et les métiers à l'aiguille qu'aux femmes et aux boiteux » (1). « Si j'étais chef de quelqu'un des peuples de la Nigritie, je déclare que je ferais élever sur la frontière du pays une potence, où je ferais pendre sans rémission le premier Européen qui oserait y pénétrer, et le premier citoyen qui tenterait d'en sortir » (2). Rousseau pousse la manie de légiférer jusqu'à interdire aux Corses l'usage des carrosses : « Les ecclésiastiques et les femmes pourront se servir de chaises à deux roues ; mais les laïques de quelque rang qu'ils soient ne pourront voyager qu'à pied ou à cheval, à moins qu'ils ne soient estropiés ou gravement malades : » Le premier devoir du législateur est de respecter la liberté, qui est la plus belle faculté de la nature humaine dans toutes les manifestations de son activité, c'est-à-dire la liberté d'aller et de venir, la liberté civile, la liberté commerciale, la liberté religieuse. Or, Rousseau propose la violation de toutes ces libertés.

(1) *Emile*, livre III.

(2) *Réponse à M. Bordes.* — Cette interdiction de voyager est empruntée à Platon, *Les Lois*, livre XII.

La Réforme Littéraire. — Poète égaré dans la politique, et imitateur de Lycurgue et de Platon, Rousseau est un novateur dans la littérature par son amour de la nature. Il ne pouvait respirer à l'aise dans l'air confiné des salons ; il lui fallait le grand air, l'air par des lacs et des montagnes. Les finesses des conversations mondaines, qui aiguisent l'esprit et qui dessèchent le cœur, lui semblaient fades et insipides ; il leur préférait les cris du cœur et de la nature, comme Alceste qui préfère une chanson au sonnet d'Oronte et qui s'écrie :

« Ce n'est que jeux de mots, qu'affectation pure,
« Et ce n'est pas ainsi que parle la nature »;

il voulait que dans les livres, comme dans la société, on remplaçat l'esprit par le bon sens, le naturel et le sentiment : Au dessus des finesses et des élégances d'une littérature spirituelle et frivole, il plaçait l'élévation du cœur. Il voulait une littérature fécondée par le sentiment moral et religieux, par l'enthousiasme du beau, par l'amour de la patrie et de la nature. Une littérature sans âme lui était antipathique ; c'était pour lui un amusement stérile et artificiel. Il voulait que l'écrivain fut utile à son pays, à l'humanité, que la pensée inspirât l'amour du bien. Il disait comme Boileau que les vrais modèles du goût sont dans la nature et que le bon goût tient aux bonnes mœurs. « Mais dans ce siècle où l'on s'efforce de matérialiser toutes les opérations de l'âme, et d'ôter toute moralité aux sentiments humains, je suis trompé si la nouvelle philosophie ne devient aussi funeste au bon goût qu'à la vertu » (1). Il préférait les auteurs anciens aux modernes parce qu'ils sont plus près de la nature : « Les anciens montraient les

(1) *Essai sur l'origine des langues*, chap. XV.

hommes au naturel ». Il admirait aussi beaucoup les écrivains du XVIIe siècle et les continuait par le style. Mais il avait peu d'estime pour ceux du XVIIIe siècle : « Vous voulez parler littérature, écrivait-il à Moultou, j'y consens volontiers. Nous tâcherons d'évaluer toutes les merveilles de ce siècle, si vanté par ses lumières et si justement décrié pour son mauvais goût, si fertile en beaux esprits et si dépourvu de génie » (1). Ce siècle cependant n'était pas dépourvu de génies. Rousseau lui-même admirait le génie de Buffon, au point de se mettre à genoux sur le seuil de son cabinet de travail à Montbard, il l'appelait la plus belle plume du siècle ; il admirait Montesquieu, dont il conseillait la lecture à Moultou; il avait la plus haute estime pour le talent de Diderot; il continuait d'admirer le génie de Voltaire même après sa rupture avec lui, tout en méprisant son caractère. Mais les lettres et les arts s'étaient abaissés avec les mœurs. « Dites-nous, célèbre Arouet, combien vous avez sacrifié de beautés mâles et fortes à notre fausse délicatesse, et combien l'esprit de la galanterie, si fertile en petites choses, vous en a coûté de grandes. »

Rousseau se plaint que les Français ne cherchent point le naturel ; à la recherche de l'esprit il préférait les expressions vives, qui viennent de la force des sentiments. Il écrivait à un traducteur de Gessner : « Je vous sais en particulier un gré infini d'avoir osé dépouiller notre langue de ce sot et précieux jargon, qui ôte toute vérité aux images et toute vie aux sentiments. Ceux qui veulent embellir et parer la nature sont des gens sans âme et sans goût qui n'ont jamais connu ses beautés ».

(1) C'était aussi l'opinion de Voltaire, grand admirateur du XVIIe siècle qui disait : « Après le siècle du génie, tout dégénère à force d'esprit » (*Lettre au comte de la Touraille*, 5 juillet 1774).

Il critique les auteurs dramatiques qui ne choisissent leurs personnages que parmi les grands, tandis que Molière osa peindre des bourgeois et des artisans aussi bien que des marquis. Les paysans au XVIIIe siècle étaient considérés comme trop grossiers pour figurer dans un poème. Fontenelle était choqué de la grossièreté des bergers de Théocrite ; il veut que les bergers aient de l'esprit et de l'esprit fin et gai ; sans cela ils ne plairaient pas (1). Saint-Lambert regrettait que Fontenelle n'eût pas choisi dans la noblesse les personnages de ses églogues ; « il n'y faut pas placer de malheureux paysans... Ils n'ont pas plus de sentiments que d'idées .. ils ont cette fourberie que la nature donne aux animaux faibles ». Avant Rousseau, on pensait que la langue française était trop noble pour décrire des choses communes et grossières comme les travaux de la campagne. Les mots de rateau, de herse, d'engrais, de fumier étaient bannis des poèmes et des romans. Dans son discours de réception à l'Académie Française, Voltaire disait : « Pourrions-nous aujourd'hui imiter l'auteur des *Géorgiques*, qui nomme sans détour tous les instruments d'agriculture ? A peine les connaissons-nous, et notre mollesse orgueilleuse dans le sein du repos et du luxe des villes attache malheureusement une idée basse... au détail de ces arts utiles, que les maîtres et les législateurs de la terre cultivaient de leurs mains victorieuses ». Contre ce mépris des arts utiles et des travaux de la campagne Rousseau a réagi non seulement par les conseils, mais par l'exemple. Quand il décrit dans la *Nouvelle Héloïse* les plaisirs et les travaux de la vendange, il ne craint pas de nommer les cuves, le pressoir, le cellier, les futailles, il

(1) *Discours sur la nature de l'Eglogue.*

montre les maîtres de la vigne travaillant avec les paysans, mangeant avec eux leur soupe un peu grossière, mais bonne, saine et chargée d'excellents légumes. Sous sa plume enchanteresse les détails familiers de la vie rustique prennent un charme incomparable. Il remplace dans son roman les gens du bel air par des personnages qui vivent à la campagne, qui font valoir leurs terres ; l'héroïne principale n'est pas une femme du grand monde, mais une mère de famille qui s'occupe de ses enfants, du soin du ménage, qui aime les occupations champêtres.

Rousseau ne parle qu'avec attendrissement et respect des paysans ; « j'estime moi, les paysans de Montmorency des membres plus utiles de la société que tous ces tas de désœuvrés payés de la graisse du peuple, pour aller six fois la semaine bavarder dans une Académie ». (1) Il aimait à s'entretenir avec les paysans, avec le maçon de Montmorency avec autant de plaisir qu'avec le maréchal du Luxembourg. Il croyait les paysans plus près de la nature. Il trouvait dans la naïveté villageoise des caractères plus marqués, plus d'hommes pensant par eux-même que sous le masque uniforme des habitants des villes ; il fermait les yeux sur leurs défauts et ne voyait que leurs qualités, leur bon sens, leur amour du travail, leur endurance et leur frugalité (2). S'honorant de gagner son pain par le travail

(1) *Quatrième lettre à Malesherbes.*

(2) Voltaire me paraît s'être inspiré de Rousseau quand il écrit dans la préface de sa tragédie *les Scythes* : « C'est une entreprise un peu téméraire d'introduire des pasteurs, des laboureurs avec des princes et de mêler les mœurs champêtres à celles des cours. Mais enfin cette invention théâtrale (heureuse ou non), est puisée entièrement dans la nature. On peut même rendre héroïque cette nature si simple... C'est ici en quelque sorte l'état de nature mis en opposition avec l'état de l'homme artificiel, tel qu'il est dans les grandes villes. On peut enfin étaler dans des cabanes des sentiments aussi touchants que dans des palais ».

de copiste de musique, Rousseau a relevé la dignité de tous les travaux manuels et particulièrement celui du travail agricole (1) Il fait observer que Socrate faisait parler des cochers, menuisiers, cordonniers, mais que les auteurs d'aujourd'hui ne savent montrer les hommes qu'en habit doré.

Rousseau reproche aux historiens modernes de négliger les détails familiers, qui caractérisent la physionomie des hommes et montrent leur naturel. Dans leurs écrits, les hommes sont aussi parés dans leur vie privée que sur la scène du monde. Il trouve, au contraire, dans Plutarque une grâce inimitable à peindre les grands hommes dans les petites choses, « et il est si heureux dans le choix de ses traits, que souvent un mot, un sourire, un geste lui suffit pour caractériser son héros ». *Les Vies des Douze Césars de Suétone* lui plaisent presque autant que *Les vies des Hommes illustres* de Plutarque, parce que l'historien latin donne des détails familiers sur leur caractère, leurs habitudes, leur naturel.

Dans les Beaux Arts dans la sculpture, la peinture, la musique, Rousseau conseille aussi aux artistes l'imitation de la nature. C'est parce que les Grecs la prenaient pour modèle qu'il explique la beauté incomparable de leurs statues. « Les hommes dans tous leurs travaux ne font rien de beau que par imitation. Tous les vrais modèles du goût

(1) Lorsque la Convention Nationale accorda les honneurs du Panthéon à Rousseau, le 3e groupe du cortége fut composé d'artistes de toute espèce avec les instruments de leurs métiers et avec cette inscription : il réhabilita les arts utiles, (*Réimpression du Moniteur*, t. 21 p. 772. — Rousseau donne un métier à Emile après l'avoir initié à l'agriculture, tandis que Voltaire trouve que Rousseau a écrit une chose absurde et ridicule en voulant apprendre un métier à un jeune homme de qualité.

sont dans la nature. Plus nous nous éloignons du maître, plus nos tableaux sont défigurés ». En musique il préfère la mélodie à l'harmonie ; « la mélodie en imitant les inflexions de la voix exprime les plaintes, les cris de douleur ou de joie, les menaces, les gémissements ; tous les signes vocaux des passions sont de son ressort... voilà d'où naît l'empire du chant sur les cœurs sensibles... Les sons, dans la mélodie, n'agissent pas seulement sur nous comme sons mais comme signes de nos affections, de nos sentiments : c'est ainsi qu'ils excitent en nous les mouvements qu'ils expriment et dont nous reconnaissons l'image (1) ». La nature inspire des chants et non des accords ; elle dicte de la mélodie et non de l'harmonie. C'est pour ce motif que Rousseau préférait Grétry à Rameau. Grétry de son côté avait pour Rousseau une vive admiration ; il était indigné qu'on lui reprochât de l'avoir copié dans le *Devin du Village* : « Toi, Rousseau, tu m'as copié ! toi l'interprètre de la nature ! Toi qui as répandu dans tes écrits des préceptes pour tous les artistes de notre siècle et des siècles à venir. » Rousseau aimait les artistes comme des enfants de la nature. « Etes-vous marié ? demanda Rousseau à Grétry. — Oui — Avez-vous épousé ce qu'on appelle une femme d'esprit? — Non — Je m'en doutais — C'est une fille d'artiste ; elle ne dit jamais que ce qu'elle sent et la simple nature est son guide. — Je m'en doutais, oh ! j'aime les artistes ; ils sont enfants de la nature ».

La peinture est encore plus près de la nature que la musique. C'est le dessin qui fait de la peinture un art d'imitation. Dans *Emile*, Rousseau ne donne à son élève d'autre maître que la nature et d'autres modèles que les

(1) *Essai sur l'origine des langues*, chap. XV.

objets. Mais le peintre ne doit pas se borner au physique de son art : « De belles couleurs bien nuancées plaisent à la vue, mais ce plaisir est purement de sensation. C'est le dessin, c'est l'imitation qui donne à ces couleurs de la vie et de l'âme ; ce sont les passions qu'elles expriment qui viennent émouvoir les nôtres ; ce sont les objets qu'elles représentent qui viennent nous émouvoir » (1). C'est Rousseau qui a compris le premier que le paysage est un état de l'âme ; que l'artiste donne au tableau le sentiment qui le possède, que les impressions que nous donne le spectacle de la nature dépendent de notre état d'esprit : « Des arbres, des rochers, des maisons, des hommes mêmes sont autant d'objets isolés dont chacun en particulier donne peu d'émotion à celui qui le regarde ; mais l'impression commune de tout cela, qui le réunit en un seul tableau dépend de l'état où nous sommes en le contemplant » (2).

Dans les descriptions qu'il fait de la nature, Rousseau se garde bien de suivre le conseil de Boileau :

Soyez riche et pompeux dans vos descriptions.

C'est avec de vives couleurs, mais sans pompe, dans un style simple, familier, qu'il décrit la nature, en poète ému par ses beautés, mais avec exactitude. Habitant toute l'année dans les Alpes une maison de campagne, située, comme celle qu'il avait rêvée, à mi-côteau, sur une terrasse bien ombragée, j'ai pu apprécier le charme de cette situation et de ses peintures. Dans son ouvrage sur *Les Littératures et les savants du règne de Georges III*, lord Brougham raconte une anecdote, qui montre que Voltaire lui-même

(1) Ibid., chap. XIII.
(2) *Lettre au maréchal de Luxembourg*, 20 janvier 1763.

avait été frappé des descriptions que Rousseau avait faites de la nature. Voltaire alors âgé de quatre vingt et un an, se leva à trois heures du matin, pour voir le lever du soleil, en disant que la description que Rousseau en avait faite dans la *Profession de Foi du vicaire Savoyard* lui en donnait envie et qu'il voulait voir si Rousseau avait dit vrai, et il pria le jeune comte de Latour de l'accompagner. S'étant élevé au sommet d'une montagne d'où la vue était magnifique, il fut saisi d'émotion au moment où le soleil parut ; il se découvrit, se prosterna et s'écria plusieurs fois : « Dieu puissant, je crois, je crois en toi ».

Grand peintre de la nature Rousseau a eu des disciples, qui sont devenus des maîtres. Son influence a été considérable sur Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand, Lamartine, George Sand. Chateaubriand l'appelait le grand Rousseau ; lui-même a été appelé un Rousseau catholique. George Sand se disait la fille de Rousseau « Je lui reste fidèle comme au père qui m'a engendré ; car, s'il ne m'a pas légué son génie, il m'a transmis comme à tous les artistes de mon temps, l'amour de la nature, l'enthousiasme du vrai, le mépris de la vie factice et le dégoût des vanités du monde. Rousseau étendra à jamais son influence même sur ceux qui ne l'auront pas lu, puisque tout ce qui a été écrit après lui sur la nature n'est qu'un reflet plus ou moins modifié de son raisonnement » (1). L'influence de Rousseau s'est exercée sur la peinture comme sur la littérature, sur les paysagistes Troyon, Daubigny, Dupré, Théodore Rousseau, Millet.

(1) *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1863.

CHAPITRE V

LE PRÉDICATEUR LAIQUE ET LE LIBRE PENSEUR CHRÉTIEN ET CHEF DE SECTE

SOMMAIRE. — La croyance de Rousseau à une mission divine. — Sa prédication laïque pendant le silence de la chaire chrétienne en France. — Sa vocation pour l'état de pasteur. — Sermons dans ses écrits. — Succès de son premier sermon sur les sciences et les arts. — Comparé par d'Alembert à Luther Rousseau ressemble plutôt à Savonarole. — Sermon sur le théâtre, sur la dignité des pauvres. — La bienfaisance des doctrines considérée comme le criterium de la vérité. — Son admiration de l'Evangile et de Jésus. Portrait de Jésus et de Socrate. — Ses sentiments à l'égard des fondateurs des religions. — La défense du spiritualisme chrétien contre les philosophes athées et matérialiste. — Son mépris de la métaphysique, sa préférence pour la religion. — Homme de foi. — L'insuffisance de l'entendements, l'appel au cœur, à la concience. — La certitude morale de Rousseau opposée à la certitude-intellectuelle de Descartes. L'évidence du cœur.

Le rôle du sentiment dans la perception des vérités morales d'après Rousseau, Platon, Pascal, Vauvenargues. — Sentimental, mais pas anti-intellectuel ; défend ses croyances par la raison ; élève des doutes contre les dogmes au nom de la raison. — Solidarité des trois vérités morales, Dieu, la liberté et l'immortalité de l'âme. Le déisme de Rousseau différent de celui de Voltaire. — Son mysticisme différent du Quietisme. — Précurseur du Pragmatisme. — La défense de la Providence contre les objections de Voltaire. — La religion naturelle de Rousseau, le Christianisme sans dogmes, le Protestantisme libéral. — Ni dévot ni philosophe, persécute par les dévots et les philosophes. — Directeur de conscience. Conversions opérées par sa prédisation. — Rousseau chef de secte. Son fanatisme religieux.

De toutes les réformes que Rousseau a entreprises celle qu'il a poursuivie avec le plus de courage et d'éloquence, c'est la réforme morale et religieuse. Comme le réformateur religieux, qui croit avoir reçu la mission de rappeler la société corrompue par le luxe, la vanité, l'ambition à d'antiques vertus, il tonne, il fulmine contre les vices de la civilisation, qui s'opposent aux bonnes mœurs, à la vie de famille, à la vie simple et à la natalité. Rousseau croyait en effet, avoir reçu la mission de dire la vérité aux hommes. Sa devise était : *Vitam impendere Vero*. « Si le détachement d'un cœur, qui ne tient ni à la gloire, ni à la fortune, ni même à la vie, peut le rendre digne d'annoncer la Vérité, j'ose me croire appelé à cette vocation sublime... Isolé parmi les hommes, ne tenant à rien dans la société, dépouillé de toute espèce de prétention et ne cherchant mon bonheur même que dans celui des autres, je crois du moins être exempt de ces préjugés d'état, qui font plier le jugement des plus sages aux maximes, qui leur sont avantageuses » (1). « Chacun à sa mission sur la terre ; la mienne est de dire au public des vérités dures, mais utiles » (2). Le lendemain de la condamnation d'*Emile* par le parlement de Paris, il écrit à Mme de Créqui le 7 juin 1762 : « J'ai rendu gloire à Dieu et parlé pour le bien des hommes ; pour une si digne cause je ne refuserai jamais de souffrir ». Dans une lettre adressée à de Saint-Germain, il envie la gloire des martyrs.

Si Rousseau n'a pas toujours pratiqué la vertu, il l'a toujours prêchée avec enthousiasme. Son premier discours sur les sciences et les arts est un sermon sur la vertu. Il

(1) *Lettre à Perdriaux*, 28 novembre 1754.
(2) *Lettre à M. R.*, 9 octobre 1761.

commence par ces mots. « Ce n'est pas la science que je maltraite, me suis-je dit, c'est la vertu que je défends devant des hommes vertueux. Il termine ce discours par cette invocation : « O vertu, science sublime des âmes simples, faut-il tant de peines et d'appareil pour te connaître ? » Dans la 2e *Lettre à Sophie,* sur la Vertu et le Bonheur, il insiste sur la vanité du savoir, qui aboutit souvent à l'erreur et ne produit pas la sagesse. Lorsque, dit-il, notre âme, délivrée du corps qui l'offusque et l'aveugle verra la vérité sans voile, elle apercevra la misère de toutes ces connaissances dont nos faux savants sont si vains ; elle gémira des moments perdus en cette vie à les vouloir acquérir (1). Comme un prédicateur fougueux, qui se plaint du temps consacré à l'étude des sciences profanes, il s'écrie avec tristesse : « La science s'étend et la foi s'anéantit... Nous sommes tous devenus docteurs et nous avons cessé d'être chrétiens ».

Le lendemain du premier discours de Rousseau, Lessing écrivait dans une revue de Berlin : « Que la France serait heureuse, si elle avait beaucoup de prédicateurs comme Rousseau ! ». Mais l'Eglise de France ne faisait plus entendre du haut de la chaire des prédications éloquentes comme celles de Bourdaloue, de Bossuet, de Fléchier, de Fénelon. Les princes de l'Eglise s'appelaient au XVIIIe siècle le cardinal Dubois, le cardinal Bernis, auteur de poèmes licencieux, le cardinal de Tencin archevêque de Lyon, qui écrivait au banquier Tronchin de Lyon qu'il voulait vivre comme Voltaire en évêque philosophe. Ainsi que le dit Marmontel, « depuis ce petit cours de morale touchant, que Massillon fit faire à Louis XV enfant, leçons prématurées

(1) 3e *Promenade.*

et par la même inutiles, les vices, les crimes publics, ont-ils trouvé dans le sacerdoce un seul agresseur courageux ? En chaire on ose bien tancer de petites faiblesses et des fragilités communes ; mais les passions désastreuses, les fléaux politiques, en un mot les sources morales des maux de l'humanité, qui ose les attaquer ? Qui ose demander à l'orgueil, à l'ambition, à la vaine gloire, au faux zèle, à la fureur de dominer et d'envahir, qui ose leur demander compte devant Dieu et devant les hommes des larmes et du sang de leurs innombrables victimes ? » (1). C'est Rousseau qui osa demander compte aux puissants de l'usage qu'il faisaient de leur pouvoir. Il leur parla en prédicateur avec l'accent d'un prophète, en leur annonçant une prochaine révolution où le grand deviendra petit, le riche pauvre, le roi sujet. « Nous approchons de l'état de crise et du siècle des révolutions. Qui peut vous répondre de ce que vous deviendrez alors ? » (2).

Rousseau a eu de bonne heure ce goût Génevois de prédicateur, qu'il avait puisé auprès du pasteur Lambercier et de son oncle Bernard, qui composait dit-il, de fort beaux sermons, il avait lui aussi composé des sermons dans son enfance. Il avait même rêvé de prendre l'état de pasteur, qu'il appelle « le noble état d'officier de morale un état dans lequel il peut être le guide et le bienfaiteur des hommes, dans lequel il peut les instruire les soulager, les consoler, les protéger, leur servir d'exemple » (3). Si Rousseau n'a pas prononcé des sermons en chaire, il en a écrit beaucoup, il en met même dans la bouche de Julie, qui s'appelle elle-même la *prècheuse* et qui ne craint pas de traiter les

(1) *Marmontel, Mémoires*, livre VIII.
(2) *Emile*, livre II.
(3) *Lettre* à M. l'abbé... Motiers 6 janvier 1764.

questions les plus délicates, que les prêtres réservent pour le confessionnal, telles que la pederastie et l'onanisme (1). Ces sermons sont déplacés dans la bouche des deux amants et surtout dans celle de la femme coupable, qui se relève par le repentir, mais qui a perdu le droit de sermoner les autres. Cependant un capitaine de cavalerie écrivait à Rousseau » votre Julie, votre Saint-Preux m'ont fait sentir mieux qu'aucun sermon de morale tous les charmes de la vertu ». Par sa prédication il a obtenu de nombreuses conversions; il a converti des épicuriens à la morale de l'Evangile, des sceptiques à la religion, des célibataires au mariage, des oisifs aux travail, des officiers à l'étude, des mères à l'allaitement. Il y a des sermons dans tous les ouvrages de Rousseau La profession de foi du vicaire Savoyard se termine comme les sermons par le mot *Amen.*

Rousseau a été le prédicateur le plus éloquent après Bossuet. Lorsque sa voix s'éleva pour stigmatiser les vices de la société et les illusions de la civilisation, il se fit un grand silence pour l'écouter. D'après Suard, « après son premier discours ce n'est pas, comme on l'a dit, le scandale qui fut général, c'est l'admiration et une sorte de terreur, qui furent presque universelles » (2). L'impression de ce discours fut si forte, que Fraucueil en rendant compte à Rousseau lui disait. « Des gentilshommes de la chambre chamarrés d'or et des duchesses couvertes de dentelles et de diamants semblaient avoir pitié d'eux-mêmes et provoquaient tout haut la réforme du genre humain infecté par le luxe » (3).

D'Alembert a comparé Rousseau à Luther (4). Il serait

(1) *Nouvelle Héloïse,* lettre XV., page 11.
(2) *Mémoire de Suard,* par Garas t. 1. page 165.
(3) Dussaulx, *Mes Rapports avec J. J. Rousseau,* p. 24.
(4) *Réponse de d'Alembert, à la Lettre sur les spectacles.*

plus exact de le comparer à Savonarole, qui voulait réformer l'Italie et l'Eglise et qui dans son exaltation mystique avait fait brûler sur la place publique de Florence un grand nombre de livres et de tableaux. Rousseau, en effet, dans son premier discours rappelle avec éloge l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie par le Calife Omar. Dans ses réponses au roi de Pologne et à Bordes il dit qu'il n'y a de livres nécessaires que ceux de la religion. Si Socrate vivait, écrivait-il, il mépriserait nos vaines prétentions à la science et ne grossirait pas le nombre des livres dont on nous inonde de toutes parts.

C'est avec l'austérité d'un père de l'Eglise que Rousseau condamne, plus sévèrement que Bossuet, le théâtre et reproche à Voltaire de corrompre Genève parl'introduction des représentations théâtrales dans le voisinage de la cité. Il signale le danger des maximes de scélératesse, que les auteurs dramatiques prètent aux personnages qui commettent des crimes par ambition, vengeance, jalousie, raison d'Etat. Sur ce point Voltaire, malgré sa passion du théâtre, pense comme Rousseau : « J'ai toujours vu avec chagrin, et je l'ai dit hardiment, que le Photin de Corneille débite plus de maximes de scélératesse que celui de Lucain ; maximes cent fois plus dangereuses quand elles sont débitées devant des princes, avec toute la pompe et toute l'illusion du théâtre, que lorsqu'une lecture froide laisse à l'esprit la liberté d'en sentir l'atrocité ». *Lettre de Voltaire* au Comte Campi 8 juillet 1774 — Dans un livre *Le Suicide et le Crime Passionnels* j'ai cité un grand nombre d'affaires criminelles, où le crime avait été suggéré par des représentations théâtrales et par la lecture des romans.

C'est avec l'accent d'un éloquent prédicateur, qu'il a écrit des pages qui rappellent le sermon de Bossuet sur l'émi-

nente dignité des pauvres : « Respectez donc votre espèce, s'écrie Rousseau en faisant allusion à Voltaire qui méprisait le genre humain... Parlez du genre humain avec attendrissement, avec pitié, mais jamais avec mépris. Homme ne déshonore point l'homme » (1). C'est avec une pitié émue que Rousseau parle des mendiants qu'il appelle ses frères : « Croyez-vous dégrader un homme de sa dignité d'homme en lui donnant le nom méprisant de gueux ?... La plupart sont des vagabonds, j'en conviens, mais je connais trop les peines de la vie pour ignorer par combien de malheurs un honnête homme peut se trouver réduit à leur sort... Enfin quoi qu'on puisse penser de ces infortunés, si on ne doit rien au gueux qui mendie, au moins se doit-on à soi-même de rendre honneur à l'humanité souffrante ou à son image et de ne point s'endurcir le cœur à l'aspect de ses misères ». Quant à ceux qui se disent ouvriers et se plaignent de manquer de travail, Rousseau recommande l'assistance par le travail et se montre ainsi précurseur sur ce point comme sur tant d'autres (2). Rousseau a donc pu dire avec vérité : « J'ai prêché l'humanité, la douceur et la tolérance autant qu'il a dépendu de moi » (3). Mais il se trompe quand il croit qu'il n'a pas été entendu et qu'il s'applique ce vers d'Ovide.

« *Barbarus hic ego sum quia non intelligor illis.* »

La bienfaisance des doctrines est pour Rousseau le crite-

(1) Emile, livre IV. — Adrien Duport s'est inspiré de ce passage de Rousseau quand il a dit : « Rendons l'homme respectable à l'homme ». Dufause aimait à répéter cette belle parole.

(2) *La Nouvelle Héloïse*, page V, lettre III.

(3) Une restriction est nécessaire pour la tolérance ; car s'il a défendu la liberté de conscience contre tous les clergés et contre les philosophes, il a aussi proposé une religion civile, qui viole la liberté religieuse.

rium de leur vérité. C'est l'application du principe de l'Evangile : « vous jugerez l'arbre par ses fruits ». « Prenons donc cette utilité pour règle, dit-il, et puis établissons la doctrine qui s'y rapporte le plus, nous pouvons espérer d'approcher de la vérité autant qu'il est possible à des hommes, car il y a à présumer que ce qui est le plus utile aux créatures est le plus agréable au Créateur ». (*Lettre à M. de Beaumont*). Il pense qu'il y a de l'inhumanité à troubler les âmes paisibles et à désoler les hommes à pure perte quand ce qu'on veut leur apprendre ce qui n'est pas utile. S'il se dit chrétien, c'est parce qu'il ne croit pas qu'on puisse être vertueux sans religion et que le christianisme lui parait enseigner et faire pratiquer la morale la plus pure. Nul n'est plus pénétré que lui d'amour et de respect pour l'Evangile « ce divin livre le seul nécessaire à un chrétien et le plus utile à tous, à quiconque même ne le serait pas n'a besoin que d'être médité pour porter dans l'âme l'amour de son auteur et la volonté d'accomplir ses préceptes... On n'en quitte point la lecture sans se sentir meilleur » (1). « C'est à mon gré le plus sublime des livres ; quand tous les autres m'ennuient, je reprends toujours celui-là avec un nouveau plaisir... quand toutes les consolations humaines m'ont manqué, jamais je n'ai recouru vainement aux siennes » (2). Sa lecture ordinaire du soir était la Bible. Il n'avait que du mépris pour « les basses et sottes interprétations, que donnaient à Jésus-Christ les gens les moins dignes de l'entendre ». Il a toujours eu une profonde vénération pour le Christ ; il ne se lasse pas d'admirer l'élévation de son âme, la profonde sagesse de ses conseils, la

(1) *Réponse au roi de Pologne.*
(2) *Lettre à Vernes*, 25 mars 1758.

douceur de son caractère, « qui ne l'abandonna pas un instant, même sur la croix et qui fait verser des torrents de larmes à qui sait lire sa vie comme il faut, à travers le fatras dont ces pauvres gens l'ont défigurée ». Il dit de Jésus que ce siècle l'a méconnu parce qu'il était indigne de le connaître ; il le met au-dessus de Socrate. Lorsque dans le parallèle qu'il fait entrer Socrate et Jésus il écrit : « Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu », Rousseau veut dire que Jésus est un homme divin ; car il l'appelle le sage Hébreu.

Tandis que Voltaire et les Encyclopédistes ne voyaient dans les fondateurs des religions que des fourbes et des imposteurs, Rousseau ne parlaient d'eux qu'avec respect et comprenaient avec une intelligence supérieure l'influence bienfaisante des religions. Il honorait tous les fondateurs des religions qui enseignent l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme et la vie future, c'est-à-dire Jésus, Moïse et Mahomet. Mais il préférait la religion chrétienne à tout autre religion et la réforme évangélique à tout autre culte. Le vrai christianisme dit-il n'est que la religion naturelle mieux expliquée » (1). Il se dit chrétien, non comme un disciple des prêtres, mais comme un disciple de Jésus-Christ, très convaincu des vérités chrétiennes, qui servent de fondement à la morale, persuadé que quiconque aime Dieu par dessus toute chose et son prochain comme soi-même est un vrai chrétien.

Rousseau est le seul philosophe religieux du XVIIIe siècle ; il ne se contente pas de prêcher la réforme morale, il défend le spiritualisme chrétien contre les philosophes,

(1) *Lettre à Petit-Pierre* 1763.

qui à l'exception de Montesquieu veulent le détruire. S'il parle toujours avec tant de sévérité des philosophes, c'est parce que ceux-ci, qui sont en général athées et matérialistes, attaquent avec violence les croyances religieuses. Dans l'antiquité, il réserve son admiration pour Platon et surtout pour Socrate, mais il juge sévèrement les Epicuriens, qui niaient la Providence, les Académiciens, qui doutaient de l'existence de la Divinité et les Stoïciens qui doutaient de l'immortalité de l'âme. Si malgré son respect pour les vrais savants il a si peu d'estime pour la recherche philosophique, c'est parce qu'elle aboutit le plus souvent au doute et à la négation de la Providence et de la vie future, ses deux croyances les plus chères. « Qu'est-ce que la philosophie? Que contiennent les écrits des philosophes les plus connus? Quelles sont les leçons de ces amis de la sagesse? A les entendre ne les prendrait-on pas pour une troupe de charlatans criant chacun de son côté sur une place publique. Venez à moi c'est moi seul qui ne trompe pas. L'un prétend qu'il n'y a point de corps et que tout est en représentation ; l'autre, qu'il n'y a pas d'autre substance que la matière ni d'autre Dieu que le monde. Celui-ci avance qu'il n'y a ni vertus ni vices et que le bien et le mal moral sont des chimères ; celui-là que les hommes sont des loups et peuvent se dévorer en sûreté de conscience. O grands philosophes ! Que ne réservez-vous pour vos amis et vos enfants ces leçons profitables? Vous en recevriez bientôt le prix et nous ne craindrions pas de trouver dans les nôtres quelqu'un de vos sectateurs ».

Rousseau fait observer que la philosophie est insuffisante, d'abord pour la masse du genre humain, qui n'a pas le temps de l'étudier, ensuite parce qu'elle ne parle pas au cœur et ne sait pas faire pratiquer la vertu. « Par les prin-

cipes, dit-il, la philosophie ne peut faire aucun bien que la religion ne le fasse encore mieux, et la religion en fait beaucoup que la philosophie ne saurait faire... Que d'œuvres de miséricorde sont l'ouvrage de l'Evangile ! Que de restitutions, que de réparations, la confession ne fait-elle point faire chez les catholiques? Chez nous combien les approches des temps de communion n'opèrent-elles point de réconciliations et d'aumônes ? Combien le jubilé des Hébreux ne rendait-il pas les usurpateurs moins avides ? (1) » La philosophie ne donne qu'une connaissance spéculative de Dieu, et Rousseau dédaigne les connaissances spéculatives; ce qu'il recherche ce sont des règles de vie pratique « pour remplir dit-il, ma destination sur la terre selon l'intention de celui qui m'y a placé ». Ces règles, il les trouve dans l'Evangile et au fond de son cœur ; « le jargon de la métaphysique n'a jamais fait découvrir aucune vérité ». Il pense à cet égard comme Pascal, qui disait : « se moquer de la philosophie c'est vraiment philosopher. Nous n'estimons pas que la philosophie vaille une heure de peine ». Rousseau ne tire pas ses règles de conduite des principes métaphysiques, mais de sa conscience, de son cœur « La raison, dit-il prend à la longue le pli que le cœur lui donne... Ma raison choisit le sentiment que mon cœur préfère et je ne m'en défends pas ».

Rousseau est un homme de foi ; il l'a toujours été depuis son enfance ; ses convictions religieuses ont varié, il a été successivement calviniste, catholique, protestant libéral,

(1) *La profession du vicaire savoyard*, note. Dans les dernières années de sa vie Rousseau disait qu'il y avait un beau livre à faire et bien nécessaire sur l'utilité de la religion, il se proposait de l'écrire, mais il n'a pas réalisé son projet. Necker l'a repris exécuté et sous le titre *De l'importance des opinions religieuses* en s'inspirant de Rousseau.

chrétien, libre penseur. Mais sur l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme et la vie future il a toujours été affirmatif. « J'ai de la religion, mon ami, et bien m'en prend : je ne crois pas qu'homme du monde en ait autant besoin que moi. J'ai passé ma vie parmi les incrédules sans me laisser ébranler, les aimant, les estimant beaucoup, sans pouvoir souffrir leur doctrine » (1) « J'ai cru, dit-il encore, dans mon enfance par autorité, dans ma jeunesse par sentiment dans mon âge mûr par raison ; maintenant je crois parce que j'ai toujours cru ». L'état de doute était trop violent pour son âme : sa foi ne pouvait rester en suspens. Il est vrai qu'au milieu des malheurs dont il fut accablé pendant ses dernières années il eut quelques petits intervalles d'inquiétude et de doute, mais ces crises ont toujours été courtes. « Si jamais, dit-il, j'avais passé dans cet état un mois entier, c'en était fait de ma vie et de moi » (2). Dès sa jeunesse, il s'est préoccupé de son salut ; n'espérant pas trouver le bonheur en ce monde, il l'a espéré dans une vie future : « ce sentiment nourri par l'éducation dès mon enfance et renforcé toute ma vie par ce long tissu de misères et d'infortunes qui l'a remplie, m'a fait chercher dans tous les temps à connaître la nature et la destination de mon être avec plus d'intérêt et de soin que je n'en ai trouvé dans aucun autre homme... J'ai cherché souvent et longtemps, pour diriger l'emploi de ma vie, à connaître sa véritable fin (3).

A l'époque de sa réforme morale, Rousseau voulut fixer ses opinions ; il se livra à une recherche ardente de la vérité, qui aboutit à la *Profession de foi du Vicaire Savoyard*.

(1) *Lettre à Vernes*, 18 février 1758.
(2) 3e *Promenade*.
(3) 3e *Promenade*.

Il avait toujours été religieux, mais la fréquentation des Encyclopédistes, sans ébranler ses croyances, l'avait inquiété. Les souvenirs de l'éducation religieuse, qu'il avait reçue pendant son enfance, l'influence chrétienne que Mme de Warens avait exercée sur lui, malgré le dérèglement de ses mœurs, les vœux secrets de son cœur pour une doctrine consolante fortifièrent son attachement aux sentiments religieux. Il eut, il est vrai, quelque peine à lever toutes les difficultés dont les Encyclopédistes avaient rebattu ses oreilles. Mais il adopta le sentiment, qui lui parut le mieux établi directement, le plus croyable en lui-même, sans s'arrêter aux objections qu'il ne pouvait résoudre, mais qui se retorquaient par d'autres objections non moins fortes dans le système opposé. Mille sujets de préférence l'attirent du côté le plus consolant et joignent le poids de l'espérance à l'équilibre de la raison (1). Il repoussa le doute, en se rappelant que les croyances spiritualistes, combattues par les philosophes du XVIIIe siècle, avaient été cependant admises dans toutes les nations par tous les sages et qu'elles étaient en quelque sorte gravées dans le cœur humain en caractères ineffaçables ; il y voyait une sorte de révélation intérieure, contre laquelle toutes les arguties des philosophes venaient se briser.

Rousseau ne croît pas qu'on arrive à la vérité uniquement par l'entendement, il revendique les droits du cœur, de la conscience. Il veut une croyance capable de diriger la vie, une doctrine bienfaisante, qui donne de la force, de la joie, de l'espérance. Le cœur est pour lui la lumière de l'entendement, un appel de la nature contre l'insuffisance et les sophismes de la raison (2). « Nous avons, dit-il, un

(1) *Lettre à Voltaire*, 18 août 1756.
(2) Lettre du 15 janvier 1769.

guide intérieur bien plus infaillible que tous les livres et qui ne nous abandonne jamais dans le besoin... une faculté infiniment plus sublime (que l'entendement) et plus capable d'élever et d'ennoblir l'âme » (1). D'après Rousseau, la voix du cœur est la voix de la nature, le guide qui est à l'âme ce que l'instinct est au corps. « Conscience ! conscience, instinct divin, immortelle et céleste voix, guide assuré d'un être ignorant et borné, mais intelligent et libre, juge infaillible du bien et du mal, qui rend l'homme semblable à Dieu ». Il a été amené à cette philosophie du sentiment par les dégoûts que lui inspiraient les systèmes philosophiques, qui au nom de la raison raisonnante falsifiaient le sentiment intérieur, froissaient les besoins du cœur et faisaient succéder à la philosophie spiritualiste et chrétienne du XVIIIe siècle le scepticisme, l'athéisme et le matérialisme. « J'ai donc laissé là la raison et j'ai consulté la nature, c'est-à-dire le sentiment intérieur, qui dirige ma croyance, indépendamment de la raison » (2). « Non, mon ami, ce n'est point sur quelques feuilles éparses qu'il faut chercher la loi de Dieu, mais dans le cœur de l'homme, où sa main daigna l'écrire. O homme, qui que tu sois, rentre en toi-même, apprends à consulter ta conscience et tes facultés naturelles, tu seras juste, bon, vertueux, tu t'inclineras devant ton maître et tu participeras dans son ciel à un bonheur éternel » (3).

Au lieu de la certitude purement intellectuelle de Descartes, Rousseau admet une certitude morale ; la foi aux vérités morales donne à l'esprit une certitude égale à celle que donne l'entendement ; c'est l'évidence du cœur. La cons-

(1) *Réponses au roi de Pologne et à Bordes.*
(2) *Lettre à Vernes*, du 18 février 1758.
(3) Lettre à Vernes, 25 mars 1758.

cience morale, dit-il, est un sentiment qui nous dicte ce qu'il faut faire. C'est parce qu'il est frappé des obscurités et des contradictions des systèmes philosophiques, qui ne s'adressent qu'au raisonnement, que Rousseau fait appel au sentiment intérieur : « Je pris un autre guide et je me dis : consultons la lumière intérieure. » Dès son premier Discours, il fait appel à la conscience : « La vraie philosophie c'est de rentrer en soi-même et d'écouter la voix de la conscience dans le silence des passions ». Tout le monde peut entendre cette voix, le pauvre comme le riche, l'illettré comme le savant. « La science n'est pas faite pour l'homme en général. C'est assez pour lui de bien étudier ses devoirs et chacun a reçu toutes les lumières dont il a besoin pour cette étude. »

Rousseau résout toutes les questions morales par le sentiment, l'existence de Dieu la providence, la spiritualité et l'activité de l'âme, la liberté morale, la vie future : « J'aperçois Dieu partout dans ses œuvres ; je le sens en en moi, je le vois tout autour de moi... Je crois donc que le monde est gouverné par une volonté puissante et sage, je le vois ou plutôt je le sens... Je la sens, je la crois, je la veux, je l'espère, je la défendrai jusqu'à mon dernier soupir... Y a-t-il une Providence? Je le sais, je le vois, ou plutôt je le sens et cela m'importe à savoir . Je sens mon âme, je la connais par le sentiment et par la pensée... Nul être matériel n'est actif par lui-même. On a beau me disputer cela, je le sens... Vous me demanderez encore comment je sais qu'il y a des mouvements spontanés ; je vous dirai que je le sais parce que je le sens... Je ne connais la volonté que par le sentiment de la mienne ». Rousseau affirme ainsi l'activité de l'âme par le sentiment qu'il en a, comme le fera plus tard Maine de Biran.

Avant Rousseau d'autres philosophes avaient déjà fait connaître le rôle du sentiment dans la perception des vérités morales. Déjà Platon avait dit que dans l'ordre moral il faut aller à la vérité non seulement par l'intelligence, mais avec l'âme tout entière. Pascal avait écrit : « Le cœur a des raisons que la raison ne connaît point... C'est le cœur qui sent Dieu et non la raison. Voilà ce que c'est que la foi : Dieu sensible au cœur, non à la raison... Il faut donc mettre notre foi dans le sentiment, autrement elle sera toujours vacillante ». Vauvenargues avait aussi pensé qu'on peut aller à la vérité par le cœur : « La vérité, dit-il, ne peut-elle nous parler quelquefois par l'imagination ou par le cœur autant que par la raison ?... Auquel faut-il le plus se fier de l'esprit ou du sentiment ? (1) »

En disant que le sentiment intérieur dirige sa croyance indépendamment de sa raison, Rousseau paraît exclure la raison de la croyance. Mais c'est par la raison autant que par le sentiment qu'il défend les vérités morales de la religionnaturel, le non point par des arguments nouveaux, mais en s'inspirant de Platon, de Descartes, de Leibniz et surtout de Clarke, dont le système sur l'existence et les attributs de Digne lui paraît « si grand, si consolant, si sublime, si propre à élever l'âme à la vertu et en même temps si frappant, si lumineux, si simple ». Il reconnaît que le cœur a besoin d'être éclairé par l'intelligence : « Les plus grandes idées de la Divinité, dit-il, nous viennent par la raison seule... La conscience de l'homme ne se développe et n'agit qu'avec les lumières de l'homme. Ce n'est que par ses lumières qu'il parvient à connaître l'ordre et ce n'est que quand il le connaît que sa conscience le porte à l'aimer. La conscience

(1) *Vauvenargues édition* Gilbert, p. 154.

est donc nulle chez l'homme qui n'a rien comparé et n'a point vu ses rapports » (1). Rousseau reconnaît que le sentiment n'est jamais entièrement séparé de la raison et que « à certains égards les idées sont des sentiments et les sentiments des idées » (2). C'est également au nom de la raison qu'il élève des objections contre les dogmes : « Il me faut des raisons pour soumettre ma raison ». S'il n'enseigne que la seule religion naturelle, c'est uniquement parce que « les seules lumières de la raison ne peuvent dans l'institution de la nature nous mener plus loin que la religion naturelle ». Tout en étant sentimental, Rousseau n'est donc pas un anti-intellectuel. Il dit dans *Emile* qu'il veut la raison fortifiée par le sentiment ; il pense comme Pascal que c'est un grand malheur de haïr la raison. Sans doute le sentiment aide la raison, il donne de la chaleur et des ailes à l'âme. Mais sans la raison, l'homme s'expose à tomber dans la vision, dans l'illuminisme. L'âme tout entière est intéressée à la découverte de la vérité ; c'est ce que pensait aussi d'Alembert qui disait dans les *Eclaircissents sur les éléments de Philosophie* : « La foi est indispensable dans la plupart de ces questions métaphysiques, non pour nous éclairer mais pour nous décider entièrement ; la raison allume le flambeau, c'est à la foi à le recevoir d'elle, à l'entretenir et à empêcher l'erreur de souffler dessus ». Rousseau entend par sentiment l'intuition morale, la connaissance immédiate de la vérité avec l'amour qui l'accompagne, l'exercice spontané de l'intelligence et de l'instinct moral conduisant plus sûrement à la vérité que le raisonnement. *La Profession du Vicaire Savoyard* est une méditation de son esprit et une effusion de son cœur.

(1) *Emile*, livre IV, *Lettre à M. de Beaumont.*
(2) *Note du livre IV d'Emile.*

Schiller disait que Kant avait retrouvé les trois paroles de la foi, Dieu, la liberté et l'immortalité inséparables du devoir. Avant Kant, Rousseau avait mis en lumière la solidarité de ces vérités, qui constituent l'ordre moral. Il dit avec raison de *la Profession de foi du Vicaire Savoyard* que c'est le meilleur et le plus utile de ses écrits, qu'il a voulu soutenir la cause de Dieu, des mœurs, de la vertu contre la nouvelle philosophie avec toute la force dont il est capable. Il espère qu'il sera lu par les chrétiens, « qui verront avec surprise et sans doute avec indignation qu'un disciple de leur divin maître est traité parmi eux comme un scélérat » (1). Comme le dit Rousseau, cette profession de foi est un hymne : « Je croyais entendre le divin Orphée chanter les premiers hymnes ». Cet hymne est si beau, que Voltaire lui-même on peut s'empêcher de songer à Platon en le lisant.

Le déisme de Rousseau n'est pas le froid déisme de Voltaire ; c'est un déisme imprégné de christianisme, brûlant d'amour, un déisme mystique. Il lui faut comme à Pascal Dieu sensible au cœur. « Qu'il y a loin de la connaissance de Dieu à l'aimer », disait Pascal. Cette pensée s'applique à Voltaire qui a cru à Dieu sans l'aimer, (quand il n'a pas douté de son existence), mais elle ne s'applique pas à Rousseau qui a toujours aimé Dieu de tout son cœur et qui pensait à cet égard comme Bossuet, disant : « Malheur à la connaissance qui ne se tourne pas à aimer. » *La Profession de foi du vicaire Savoyard* n'est pas seulement un traité de la connaissance de Dieu, mais un acte d'adoration de l'Être Suprême. Pour Voltaire Dieu est un architecte, un géomètre, un gendarme, il n'est pas un objet d'amour. Pour

(1) Lettre de 1762.

Rousseau Dieu est un père, un ami, un consolateur, qui réserve aux justes l'immortalité. Voltaire, au contraire n'est pas sûr d'avoir une âme et croit au néant éternel. (L. à Mme Duffaut 3 février 1769, 26 nov. 1775). Sa philosophie, dit-il, est celle de Lucrèce et d'Epicure, « quoique un peu enveloppée. » Aussi je ne puis partager l'opinion de Faguet, qui écrit que la religion de Rousseau n'est ni plus ni moins que celle de Voltaire. *Histoire de la Littérature Française au* XVIIIe *siècle* p. 377).

Dieu se révèle à Rousseau dans ses œuvres, dans la nature, dans la conscience. C'est par la contemplation de la nature que Rousseau s'élève à la conception et à l'adoration de la Divinité : « J'ai donc refermé tous les livres. Il en est un seul ouvert à tous les yeux, c'est celui de la nature. C'est dans ce grand et sublime livre que j'apprends à servir et à adorer son divin Auteur. » « Je médite sur l'ordre de l'univers, dit le vicaire Savoyard, non pour l'expliquer par de vains systèmes, mais pour l'admirer sans cesse pour adorer le sage Auteur, qui s'y fait sentir. » Il n'emploie pas le mot de nature dans le même sens que les autres philosophes du XVIIIe siècle ; « nos philosophes, dit-il ne manquent pas d'étaler pompeusement ce mot de nature à la tête de tous leurs écrits. Mais ouvrez le livre et vous verrez quel jargon métaphysique ils ont décoré de ce beau nom » (1). Il traite d'exécrable le livre de Delisle de Sales intitulé : *La Philosophie de la nature ;* il ne peut, dit-il, y avoir aucune vraie ressemblance entre ce livre et les miens, parce qu'il n'y en a aucune entre les âmes qui les ont dictés. » De la contemplation de la nature son âme s'élevait à l'auteur de l'univers et ses promenades à la cam-

(1) *Note* du 3e *Dialogue.*

pagne se terminaient souvent par ce cri d'adoration ; ô grand Être, ô grand Être. Il ne comprenait pas qu'on pût être athée à la campagne (1). Comme il se perd avec ivresse, dans l'immensité de l'univers, avec lequel il se sent identifié (2) on serait quelquefois tenté de croire Rousseau panthéiste ; quand il s'écrie : ô Providence, ô nature, il semble s'approprier la pensée de Sénèque : « La nature n'est rien sans Dieu, ni Dieu sans la nature. » Mais le Dieu que Rousseau adore est un Dieu personnel, distinct de la nature (3). Son sentiment religieux se manifeste par des explosions d'admiration et de reconnaissance pour l'auteur de l'Univers. « Le Dieu que je sers, dit-il, est un Dieu clément, un père ; ce qui me touche est sa bonté ; elle efface à mes yeux tous ses autres attributs ; elle est le seul que je conçois... Il a fait l'homme faible ; puisqu'il est juste, il est clément... ô Dieu de paix, Dieu de bonté, c'est toi que j'adore ! c'est de toi, je le sens, qne je suis l'ouvrage et j'espère te retrouver au dernier jugement tel que tu parles à mon cœur durant ma vie (4). Il éprouve une douceur infinie à sentir qu'il a un père dans les cieux, qui veille sur lui, qui est un témoin de ses souffrances, qui le console, qui lui réserve dans une autre vie le bonheur auquel il aspire. Le sentiment religieux est un besoin de son cœur, avide d'amour ; les affections de ce monde ne peuvent combler le vide de son âme.

Dévoré par le besoin d'aimer il trouve, dans la contem-

(1) Diderot avouait aussi au frère de Lacretelle qu'il pouvait être athée à la ville, mais qui ne pouvait l'être à la campagne. (*Lacretelle, Testament Philosophique et Littéraire*, p. 331.

(2) *Septième Promenade.*

(3) Dans son *Discours sur les Sciences et les Arts*, il s'élève contre « les dangereuses rêveries des Hobbes et des Spinosa. »

(4) *La Nouvelle Héloïse*, page 6, livre VIII.

plation de l'Être Eternel, dans l'adoration de sa bonté, dans la reconnaissance de ses bienfaits, une douceur enivrante, une sorte d'extase mystique, qui lui fait goûter une joie céleste, qu'il espère retrouver un jour dans un autre monde. Dans *la Profession de foi du vicaire Savoyard*, qui est la sienne, Rousseau dit qu'il converse avec l'Auteur de l'Univers, qu'il pénètre toutes ses facultés de sa divine essence. Dans la *septième Promenade*, dans la *troisième lettre* à Malesherbes, il a décrit « cette étourdissante extase » qui se rapproche de celle des mystiques. Mais il blâme les extases des mystiques, « quand elles nous détachent de nos devoirs et que, nous dégoûtant de la vie active par les charmes de la contemplation, elles nous mènent au quiétisme ». Il juge sévèrement Mme Guyon et « ce langage mystique et figuré qui nourrit le cœur des chimères de l'imagination et substitue au véritable amour de Dieu des sentiments imités de l'amour terrestre et trop propres à le réveiller » (1). Il fait observer avec beaucoup de sagesse qu'une jeune fille, dont on nourrit le cœur du jargon mystique, devient facilement la proie du premier séducteur qui l'entreprend, et il signale les dangers du *Cantique des Cantiques* pour les femmes. Il explique la formation des visions chez les ascètes par la prolongation de la prière au-delà des forces humaines : « Alors l'esprit s'épuise, l'imagination s'allume et donne des visions ; on devient inspiré, prophète, et il n'y a plus ni sens, ni génie qui garantisse du fanatisme » (2). Comme l'influence des piétistes Marie Hubert et Muralt sur les idées religieuses de Rousseau me paraît avoir été exagérée, je crois utile de rappeler ce qu'il

(1) La Nouvelle Héloïse, P. 6, livre VIII.
(2) *Lettre à Saint-Preux*, P. 6, livre VII.

dit des piétistes : « Sorte de fous qui avaient la fantaisie d'être chrétiens et de suivre l'Evangile à la lettre, à peu près comme sont aujourd'hui les méthodistes en Angleterre, les Moraves en Allemagne, les Jansénistes en France » (1).

Les cœurs sensibles et tendres sont plus portés que les autres au sentiment religieux, qui est une forme du besoin d'aimer ; c'était le cas de saint Augustin, de Pascal et d'autres saints, qui avant de se convertir avaient été de grands pécheurs. Tant qu'ils ne trouvent pas le repos et la joie en Dieu, leur cœur est agité, inquiet ; ils sentent un vide, qui ne peut être comblé que par un amour infini. C'était le cas de Rousseau qui écrivait à Malesherbes dans sa troisième lettre : « Je trouvais en moi un vide inexplicable, que rien n'aurait pu remplir... Bientôt de la surface de la terre j'élevais mes idées à tous les êtres de la nature, au système universel des choses, à l'Être incompréhensible qui embrasse tout... Mon cœur resserré dans les bornes des êtres s'y trouvait trop à l'étroit, j'étouffais dans l'univers, j'aurais voulu m'élancer dans l'infini. » Dieu lui est nécessaire pour combler le vide de son cœur. Malheureux, persécuté, il aspire à la félicité des élus ; resté seul sur la terre il attend avec sérénité, avec joie, le moment d'en sortir, pour retrouver dans un meilleur ordre de choses une patrie céleste. « Les cœurs étroits, dit-il, ne sentent jamais de vide parce qu'ils sont toujours pleins de rien ; il en est, au contraire, dont la capacité vorace est si grande, que les chétifs êtres qui nous entourent ne peuvent les remplir. » (*Lettre du* 17 *janvier* 1770).

(1) Ib.. note. — Pierre Maurice Masson, qui a fait une étude très approfondie de Rousseau croit cependant que l'auteur de *la profession de foi* et des *Lettres de la Montagne* doit beaucoup à Marie Huber (*La formation religieuse de Rousseau*, p. 209).

Les idées, les croyances de Rousseau sont d'origine sentimentale. « Je désire trop qu'il y ait un Dieu, écrit-il à Moultou, pour ne pas le croire, et je meurs avec la ferme confiance que je trouverai dans son sein le bonheur et la paix dont je n'ai pu jouir ici-bas. » (1) Comme il croit toujours ce qu'il désire et qu'il connaît l'influence du sentiment sur la croyance, il fait dire au vicaire Savoyard : « Mon fils, tenez votre âme en état de désirer toujours qu'il y ait un Dieu et vous n'en douterez jamais. » Ayant un besoin intense de bonheur, il lui faut une croyance, qui soit une consolation pour le présent, une espérance pour l'avenir ; il la veut non seulement pour lui, mais pour tous les hommes ; de là, son indignation contre les philosophes qui par leur désolante doctrine tentent de détruire cette consolation et cette espérance. Il écrit à Voltaire le 18 août 1756 : « J'ai trop souffert en cette vie pour n'en pas attendre une autre. »

« *Malheureux, il aspire à la félicité* » (Lamartine) et comme cette félicité, il ne peut l'attendre que de la bonté de Dieu, ce besoin de bonheur lui fait croire à la Providence et à la vie future, bien que ces croyances ne lui paraissent pas à l'abri des objections, « à parler sincèrement, dit-il, je suis allé jusqu'à la persuasion sans aller jusqu'à la conviction. Je crois mais je ne sais pas. » En fondant ainsi ses croyances religieuses sur leur bienfaisance, Rousseau est le précurseur du pragmatisme moderne, qui est une réaction contre les abus de l'intellectualisme et un appel au sentiment.

Rousseau qui a varié sur beaucoup de questions, n'a ja-

(1) *Lettre à Moulton*, 13 décembre 1761.
(2) *Motiers*, 7 décembre 1763.

mais varié sur la question de l'existence et de la bonté de Dieu. Lorsqu'il vivait dans la société de d'Holbach, de Grim, de Diderot, il ne pouvait entendre leurs objections et leurs railleries sur ce sujet sans éprouver des serrements de cœur prêts à l'étouffer. On connaît sa courageuse protestation dans un dîner chez Mlle Quinault : « Si c'est une lâcheté que de souffrir qu'on dise du mal de son ami absent, c'est un crime que de souffrir qu'on dise du mal de son Dieu qui est présent, et moi, Messieurs, je crois en Dieu... Je sors si vous dites un mot de plus ». Lorsque Voltaire composa son poème sur le désastre de Lisbonne, sous le coup de l'émotion que lui causa cette catastrophe et fit la critique de l'optimisme de Pope et de Leibnitz et de l'axiome : *Tout est bien* (1), Rousseau vit dans cette critique un blasphème contre la Providence, il écrivit une longue lettre à Voltaire pour se plaindre de son pessimisme, pour lui reprocher d'avoir douté de la bonté de Dieu. « Si l'embarras de l'origine du mal vous forçait d'altérer quelqu'une des perfections de Dieu, pourquoi vouloir justifier sa puissance aux dépens de sa bonté ?... » Rousseau ne nie pas le mal particulier, mais le mal général ; il croit que Dieu peut « malgré sa bonté ou plutôt par sa bonté même sacrifier quelque chose du bonheur des individus à la conservation du tout ». Au lieu de dire *tout est bien* il propose de dire : *Le tout est bien ou tout est bon pour le tout.* Il termine sa lettre en disant à Voltaire : « Toutes les subtilités de la métaphysique ne me feront pas douter un moment de l'immortalité de l'âme et d'une Providence bienfaisante. Je la

(1) Dans un article intitulé *Tout est bien* Voltaire a repris l'examen de cette question il y juge sévèrement Leibnitz qu'il appelle dans une lettre adressée a d'Alembert le 23 décembre 1763 un charlatan et le gascon de l'Allemagne.

sens, je la crois, je la veux, je l'espère, je la défendrai jusqu'à mon dernier soupir ». Sa foi dans la Providence est si grande, qu'elle l'empêche de voir le mal dans la nature. Le christianisme cependant dont il se réclame ne nie pas le mal, puisqu'il l'attribue au péché originel. Mais Rousseau qui se dit chrétien en rejetant le péché originel, n'attribue le mal qu'à la société. Il détourne les yeux du mal qui est dans la nature par crainte d'impiété envers son Auteur. Mais plus tard ne pouvant persister à nier le mal dans la nature, Rousseau admit l'existence de deux principes, comme les Manicheens, le principe du bien et le principe du mal. Ne pouvant admettre que le Dieu de bonté qu'il adore eût permis le mal, il en rejeta la responsabilité sur le principe du mal, après l'avoir rejeté sur la société (1). Ni Rousseau, ni Voltaire, ne peuvent donner une explication satisfaisante du mal ; « la question du bien et du mal, dit Voltaire, demeure un cahos indébrouillable pour ceux qui cherchent de bonne foi... Mettons à la fin de presque tous les chapitres de métaphysique les deux lettres des juges Romains quand ils n'entendaient pas une cause N. L. *non liquet*, cela n'est pas clair » (2).

Dans la dernière édition du poème sur le désastre de Lisbonne, la conclusion de Voltaire « instruit par la vieillesse » se rapproche de celle de Rousseau, car elle se termine par un cri d'espérance en la bonté de Dieu et par un acte de résignation qui ne se trouvaient pas dans le poème auquel Rousseau répondit :

(1) Dans la lettre à de Franquières du 15 janvier 1769 Rousseau explique l'origine du mal par « la coexistence éternelle de deux principes : l'un actif, qui est Dieu, l'autre passif qui est la matière, que l'être actif combine et modifie avec une pleine puissance, mais pourtant sans l'avoir créée et sans pouvoir l'anéantir.

(2) Article. *Tout est bien.*

« Un jour tout sera bien, voilà notre espérance,
« Tout est bien aujourd'hui, voilà l'illusion...
« Je ne m'élève point contre la Providence,
« Je ne sais que souffrir et non pas murmurer.

« C'est l'éternité à venir qui fait l'optimisme et non le présent » (1). Seulement dans *Candide*, qui fut sa réponse à la lettre de Rousseau sur la Providence, dans les autres écrits qui suivirent et surtout dans sa correspondance, où l'on trouve sa véritable pensée, le pessimisme de Voltaire devint de plus en plus amer, sa croyance à la toute-puissance, à la bonté de Dieu et à la vie future de plus en plus dubitative. La foi de Rousseau, au contraire, devint de plus en plus ardente. Dans ses plus grands malheurs, sa foi ne l'a jamais abandonné : « Faible et infirme, découragé, je reste à peu près sans pain dans mes vieux jours, et hors d'état d'en gagner ; mais qu'à cela ne tienne, la Providence y pourvoira, d'une manière ou d'une autre » (2).

L'immortalité est pour Rousseau un besoin de son cœur, une consolation dans ses souffrances, un droit pour le juste malheureux. Il exprime sa foi en la vie future, en employant les formules chrétiennes ; « le séjour des justes, le séjour des bienheureux ». « O, ce respectable Abanzit, je suis donc condamné à ne le revoir jamais ! Ah ! je me trompe, j'espère le voir dans le séjour des justes » (3). L'immortalité qu'il espère est une immortalité personnelle, telle que la conçoit le christianisme ; c'est l'immortalité de la personne, de l'âme qui a pensé, agi, aimé, souffert dans cette vie. Il réfute l'opinion de Spinosa, qui exclut la mémoire de la participation à la vie future : « ce que je sais

(1) *Lettre de Voltaire à Vernes*, en 1758.
(2) *Lettre à d'Ivernois*, 26 avril 1763.
(3) Lettre à Moultou, 7 juillet 1768.

bien, dit Rousseau, c'est que l'identité du moi ne se prolonge que par la mémoire, et que pour être le même il faut que je me souvienne d'avoir été ». Sans l'identité, sans la persistance de la mémoire et de la conscience, que deviendrait la sanction, la responsabilité ? La doctrine de l'épreuve du rétablissement de l'ordre moral serait détruite. Le mérite ne peut être récompensé s'il n'a pas la conscience de lui-même ; la faute ne peut être punie si le souvenir en est effacé.

La Providence, la vie future et la liberté sont les trois fondements de la vie morale, d'après Rousseau. C'est dans la conscience de cette liberté qu'il trouve la preuve de l'existence de l'âme. Il ajoute que ce n'est pas tant l'entendement qui fait la distinction spécifique de l'homme et des animaux que le libre arbitre (1). C'est la liberté qui fait la moralité de nos actions. Sans liberté il n'y aurait ni mérite, ni démérite, ni vice, ni vertu. L'homme, il est vrai, en abusant de la liberté peut faire le mal. Mais, « Quoi ! pour empêcher l'homme d'être méchant, fallait-il se borner à l'instinct et le faire bête ? Non, Dieu de mon âme, je ne te reprocherai jamais de l'avoir faite à ton image, afin que je puisse être libre, bon et heureux comme toi » (2). Rousseau s'élève avec véhémence contre les matérialistes qui assimilent l'homme aux animaux. Pour les distinguer, il fait remarquer très justement que l'animal n'invente pas, qu'il ne sait pas faire usage du feu, qu'il n'est pas susceptible de progrès, qu'il ne sait pas admirer le beau et le bien, qu'il n'est capable ni de science, ni de vertu. Il me paraît difficile d'admettre ce que M. Lanson écrit, que « c'est lui, non pas

(1) *Discours sur l'Inégalité.*
(2) Prof. du vicaire Savoyard.

Darwin, qu'on peut accuser d'avoir fait descendre l'homme du singe » (1) ; car, pour Rousseau, « il est bien démontré que le singe n'est pas une variété de l'homme, non seulement parce qu'il est privé de la faculté de parler, mais surtout parce qu'on est sûr que son espèce n'a pas celle de se perfectionner, qui est le caractère spécifique de l'espèce humaine » (2). Mais, comme l'animal est doué de sensibilité, Rousseau estime qu'il doit aussi participer au droit naturel et que l'homme est assujetti envers lui à quelque espèce de devoir ; la sensibilité « étant commune à la bête et à l'homme doit au moins donner à l'une le droit de n'être pas maltraitée inutilement par l'autre » (3). Rousseau est donc le précurseur de la loi Grammont du 9 juillet 1850, qui punit ceux qui auront exercé publiquement et abusivement des mauvais traitements envers les animaux domestiques.

Malgré son profond respect pour l'Evangile qui parle à son cœur, Rousseau n'admet pas les miracles, qui y sont racontés, parce que sa raison s'y refuse. Il s'attache moins aux dogmes qu'à l'esprit de l'Evangile, dont la morale est sublime. Il veut ramener l'état ecclésiastique à celui d'officier de la morale. Bien qu'il n'admette pas la divinité du Christ, il proteste de son respect pour le christianisme : « A Dieu ne plaise que je veuille ébranler cet arbre sacré que je respecte et que je voudrais cimenter de mon sang ; mais j'en voudrais bien ôter les branches qu'on y a greffées et qui portent de mauvais fruits » (4). Le christianisme tel qu'il le conçoit ne doit être mêlé d'aucun dogme inutile à

(1) Lanson, *Histoire de la littérature française*, p. 793.
(2) *Discours sur l'Inégalité, note* 10.
(3) *Préface* du *Discours sur l'Inégalité.*
(4) *Lettre à M. Montmorency.* 1760.

la morale, d'aucun point de pure spéculation ; il doit être dégagé des rites superstitieux et des subtilités de la doctrine (1). Il pense que la croyance au péché originel, à la rédemption, à la révélation à la divinité de Jésus-Christ et aux miracles n'importe point à la morale. La seule croyance, qui lui paraît nécessaire pour la pratique des devoirs; est la croyance à Dieu, à l'âme, à la liberté morale et à la vie future.

Il reste chrétien par la manière de comprendre la lutte de l'âme contre le corps et la vie comme une épreuve, qui doit être suivie d'un dédommagement dans un autre monde. Il flétrit le matérialisme qui borne tout à la jouissance de cette courte vie et livre l'homme à l'empire des sens. Même à l'époque où il fréquentait les Encyclopédistes avant sa réforme morale, on voit par la note 9 du *Discours sur l'Inégalité*, qu'il se préoccupait comme un chrétien, du salut de son âme et de la récompense qu'il espère dans une autre vie par la pratique de la vertu ; il y parle de ceux « qui sont convaincus que la voix divine appelle tout le genre humain aux lumières et au bonheur des Célestes Intelligences ; tous ceux là tâcheront par l'exercice des vertus, qu'ils s'obligent à pratiquer en apprenant à les connaître, à mériter le prix éternel qu'ils en doivent attendre ». Dans la *Lettre à M. de Beaumont*, dans les *Lettres de la montagne*, Rousseau ne cesse pas de se dire chrétien, non comme disciple des prêtres, mais selon la doctrine morale de l'Evangile, comme disciple de Jésus, dont cependant il ne reconnait pas la divinité. « Mon maître, dit-il, a peu subtilisé sur les dogmes et beaucoup insisté sur les devoirs ; il prescrit moins d'article de foi que de bonnes œuvres ». Il pense

(1) 1re *Lettre de la Montagne.*

que l'essentiel de la religion chrétienne est la pratique de la Vertu. Tous ses écrits, *la Réponse au roi de Pologne*, *la Lettre à d'Alembert*, *la nouvelle Héloïse*, *Emile* respirent le même amour pour l'Evangile, la même vénération pour Jésus, qu'il place au dessus de Socrate et la même indépendance de la raison à l'égard des dogmes. Rousseau parle du « sublime Jésus ». avec tant d'admiration et d'attendrissement, que des écrivains catholiques et Monseigneur Lacroix lui-même ont cru qu'il admettait la divinité du Christ et fondent leur opinion sur ce passage de la *profession de foi* du Vicaire Savoyard ; « Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu » (1). Mais Rousseau a exprimé plus clairement sa pensée dans l'admirable lettre du 15 janvier 1769 à M. de Frauquières, où il reprend le « parallèle du sage hébreu et du sage grec ». Il dit que c'était un sage, un homme divin. C'est surtout parce que Rousseau n'a pas cru à la divinité du Christ, que l'*Emile* contenant la *profession de foi* a été condamné par l'archevêque de Paris, censuré par la Sorbonne, que le Pape a félicité la Sorbonne de sa censure, que l'assemblée génèrale du clergé de France réunie en 1765 a condamné l'*Emile*.

Dans son poème sur *la loi naturelle*, Voltaire avait tracé avant Rousseau, les principes de la religion naturelle. Dans ses notes sur l'exemplaire de l'*Emile* il avait dit de *la profession de foi du nouveau Savoyard* « Tout ce discours se trouve mot à mot dans le poème de *la loi Naturelle* et dans *l'Epitre à Uuranie*, où il dit :

« Songe que de très haut la sagesse éternelle
« a gravé de sa main dans le fond de son cœur
« la religion naturelle ».

(1) *Le Semeur*, avril 1919.

Dans sa défense de *l'Esprit des Lois* Montesquieu affirme aussi son attachement à la *Religion naturelle*. En Angleterre, en Suisse, les idées religieuses de Rousseau étaient partagées par des pasteurs, des théologiens protestants par le pasteur anglais Wolaston, qui avait publié en 1725 un *tableau de la Religion naturelle* par Marie Hubert théologienne protestant, auteur d'un livre publié en 1739 sur la *Religion essentielle*, par Muralt qui avait publié en 1738 sous le titre *Lettres fanatiques* un livre, où se trouve un chapitre sur la Religion naturelle, par Abauzit, pour lequel Rousseau avait une profonde vénération, et qui avait publié un *Essai sur la Religion naturelle*. En France, Toussaint avait publié sous le titre *Les mœurs*, un livre qui fut condamné par le parlement de Paris le 6 mai 1748, parce qu'il se proposait, dit l'arrêt, d'étabir la Religion naturelle sur les ruines de tout culte extérieur. En 1756 Thomas écrit ses *réflexions sur la Religion naturelle*. A toutes ces influences, qui ont été exercées sur Rousseau par ces écrivains, il faut ajouter celle de Mme de Warens qui, malgré sa conversion au catholicisme, était une admiratrice de Bayle, et alliait au sentiment religieux le libertinage de l'esprit et des sens, car dans les prières qu'il a composées pendant son séjour aux Charmettes, il n'invoque que l'Être suprême, le nom de Jésus n'y figure pas. Sa religion est devenue peu à peu rationnelle ; il est resté croyant, mais avec une foi indépendante des dogmes révélés et enseignés par les prêtres. Lorsque l'archevêque de Paris et les ministres Genevois lui reprochent de rejeter la Révélation et de ne pas être chrétien, Rousseau répond qu'il n'admet pas d'autre révélation que celle de la conscience, que si l'on n'eût écouté que ce que Dieu dit au cœur de l'homme il n'y aurait jamais eu qu'une religion sur la terre ; il se dit chrétien parce qu'il s'attache unique-

ment à la morale de l'Évangile. Dans sa *Lettre à d'Alembert* Rousseau voulant défendre les ministres Genevois du *socianisme*, que d'Alembert leur attribuait comme un éloge, déclare qu'il se sent plus d'éloignement que de goût pour cette doctrine. Mais cette doctrine est bien la sienne, c'est celle qu'il a exprimée dans *La profession de foi du vicaire Savoyard* et dans de nombreuses lettres et qui est devenue de nos jours la doctrine de l'Eglise Réformée, du protestantisme libéral, dont Rousseau a été le précurseur (1).

Toutes les religions paraissent bonnes à Rousseau, lorsqu'elles enseignent les vérités de la religion naturelle. Cette religion naturelle d'après lui se trouve dans le Christianisme, le Judaïsme, le Mahométisme, mais elle ne se trouvait pas dans le paganisme. Voilà pourquoi, dit-il, il était permis aux apôtres de prêcher contre le paganisme (2). C'est pour le même motif qu'il conseille au catholique, au protestant de rester dans l'Eglise où il est né. L'abbé de Carondelet ayant douté de sa vocation et des dogmes chrétiens, Rousseau l'engage à rester prêtre, à ne pas abandonner cet état, où il peut faire le bien, pour quelque scrupule que l'abbé de Saint-Pierre et Fénelon n'ont pas eu. Il propose en exemple le vicaire Savoyard, qui dit la messe sans croire à la transsubstantiation. Il dit que lui-même reste uni à la communion de son Eglise bien, qu'il soit fort loin de penser comme le clergé protestant (3). « Pour moi, je ne rejette aucune des manières d'honorer Dieu ; j'ai toujours approuvé qu'on se joignit à l'Eglise qui le prie :

(1) Auguste Sablier *Esquisse d'une philosophie de la religion*. Athanase Coquevel. *La conscience et la foi.*

(2) *Lettre à M. A. Motiers*, 1763.

(3) *Lettre à Séguier de Saint-Brisson*, 22 juillet 1764.

je le fais ; le prêtre Savoyard le faisait lui-même » (1). Comme le mot d'hypocrisie vient naturellement à l'esprit pour apprécier la conduite d'un prêtre ou d'un fidèle qui pratique sans conviction des rites religieux, Rousseau ne craint pas de dire : « Il faut être hypocrite soi-même pour taxer d'hypocrisie détestable ce qui n'est au fond qu'un formulaire indifférent en lui-même, mais consacré par les lois de discussion (2) ». Prêter à Fénelon, comme il le fait, l'indifférence sur les dogmes, voir dans la sincérité religieuse un scrupule exagéré, une hypocrisie, proposer comme modèle et comparer à Fénelon l'abbé de Saint-Pierre, qui, malgré son vœu de célibat, reparait avec de jolies servantes « l'outrage qu'il avait fait à son espèce » est un langage qui choque le bon sens et la vérité (3).

Il est encore plus étrange de voir Rousseau écrire dans la *Lettre 1 de la Montagne* que le vicaire Savoyard est le « catholique le plus sincère qui peut-être ait jamais existé. » Il prétend qu'il a fait parler un prêtre catholique comme jamais prêtre catholique n'a parlé.

Lorsque Rousseau communia à Motiers, après avoir développé au pasteur Montmollin ses sentiments tels à peu près qu'ils sont exposés dans la Profession de foi du vicaire Savoyard, ses ennemis de Paris et de Genève lui reprochèrent son hypocrisie. Rousseau avait donné trop de preuves de sa franchise et de son courage à défendre ses idées pour mériter ce reproche, qui avait cependant quelque apparence de vérité. On peut expliquer sa conduite, sans l'approuver, par sa mentalité de Genevois et par les lois de Genève, qui faisaient perdre le

(1) 3e *Lettre de la Montagne.*
(2) Décembre 1763.
(3) *Emile*, livre III.

droit de cité au citoyen qui ne professait pas la religion. Ses ennemis cherchant à le faire regarder comme déserteur de la religion, pour s'opposer à son retour à Genève, il a voulu obéir aux lois de son pays, pour conserver ses droits de citoyen. Pour comprendre Rousseau, il faut toujours se rappeller que c'est un fils de Genève, un type moral très déterminé, qu'il ne faut pas juger avec les habitudes logiques, avec la clarté et la précision de l'esprit français. Il est chrétien par le cœur, plus que par la foi aux dogmes. Sa religion naturelle diffère de celle des spiritualistes français, de Cousin, de Jules Simon, de Paul Janet, de Barthelemy saint Hilaire, à cause de sa culture protestante et Genevoise, de sa sentimentalité chrétienne qui est encore plus marquée dans l'*Allégorie sur la Révolution* que dans la *Profession de foi du vicaire Savoyard.* Ainsi que le dit Scherer, le protestantisme est un pays éloigné, plus éloigné de la France et de son tempérament que ne sont des nations séparées par la simple distance (1). Tout en fondant ses croyances sur les lumières de la raison et l'évidence du cœur, Roussseau reste attaché au culte de ses pères et à l'Ecriture Sainte, qu'il interprète librement, de là une sorte de flottement entre le déisme et la révélation. En outre, tout en étant protestant libéral, il a l'imagination catholique; il aime le son des cloches, les images des saints et de la Vierge dans les Eglises : « L'enfant Jésus entre les bras d'une mère charmante et modeste est en même temps un des plus touchants et des plus agréables spectacles que la dévotion chrétienne puisse offrir aux yeux des fidèles. » (*Note* de la L. V P. V. *Nouv. Hél.*).

Le vicaire Savoyard termine sa profession de foi par ces

(1) *Le Temps*, 18 mars 1762.

mots : « L'orgueilleuse philosophie mène à l'esprit fort, comme l'aveugle dévotion mène au fanatisme. Evitez ces extrémités. » C'est pour éviter ces extrémités que Rousseau dit qu'il n'est ni philosophe, ni dévot ; il l'écrit à Mme de Créqui, qui était dévote : « Pour moi, j'aimerais encore mieux être dévot que philosophe ; mais je m'en tiens à croire en Dieu et à trouver dans l'espoir d'une autre vie ma seule consolation dans celle-ci » (1). Il écrivit la *Nouvelle Héloïse* pour rapprocher les philosophes et les dévots par une estime réciproque, en apprenant aux philosophes « qu'on peut croire en Dieu sans être hypocrite et aux croyants qu'on peut être incrédule sans être un coquin. Julie, dévote est une leçon pour les philosophes et Wolmar athée en est une pour les intolérants. » Cependant à la fin du roman, la conversion prochaine de Wolmar est indiquée (2). L'attitude indépendante de Rousseau entre les partis ennemis lui attira l'hostilité et des persécutions des deux côtés ; Voltaire le considéra comme un déserteur de la philosophie qu'il lallait pendre, et le parti des dévots vit en lui un impie (3). Dénoncé par l'archevêque de Paris pour des propositions impies, blasphématoires et hérétiques, Rousseau fut indigné de voir condamner l'*Emile*, un livre, dit-il, « qui ne respire que paix, douceur, patience, amour de l'ordre, obéissance aux lois en toute chose et même en matière de religion, un livre enfin, où la cause de la Divinité est si bien définie, l'utilité de la religion si

(1) *Lettre à Madame de Créqui*, 13 octobre 1758.

(2) *Lettre à Vernes*, 24 juin 1761.

(3) Parmi les dévots Rousseau dit qu'il comprend les Jansénistes les Méthodistes et d'autres sectes protestantes qui donnent au christianisme un aspect dur, (*3e Lettre de la Montagne*). De toutes les sectes du christianisme, la luthérienne lui parait la plus inconsciente, 2e Lettre de la Montagne.

bien établie. » Mais son cœur fut encore plus ulcéré par l'intolérance du Petit conseil de Genève qui fit brûler l'*Emile* et le *contrat social* comme contenant des principes destructifs de tout gouvernement et de toute religion révélée. L'intolérance protestante lui parut plus odieuse que l'intolérance catholique, parce qu'elle est contraire au principe du protestantisme qui est le libre examen.

Rousseau, qui avait d'abord été très troublé par les persécutions dont il avait été l'objet de la part du Parlement de Paris, du Petit Conseil de Genève, du clergé catholique et des ministres protestants, reprit bientôt sa foi dans sa mission. Loin de regretter la publication de *la Profession de foi du vicaire Savoyard*, il en espéra les plus heureux effets « les choses les plus nouvelles sans aucune apparence de nouveauté, nul changement dans le culte et de grands changements dans les cœurs, des conversions sans éclats, de la foi sans dispute, du zèle sans fanatisme, de la raison sans impiété, peu de dogmes et beaucoup de vertus, la tolérance du philosophe et la charité du chrétien... Eh ! comment me résoudrais-je à justifier cet ouvrage ? Moi qui crois effacer par lui les fautes de ma vie entière ; moi qui mets les maux qu'il m'attire en compensation de ceux que j'ai faits ; moi qui plein de confiance espère un jour dire au Juge Suprême : Daigne juger dans ta clémence un homme faible ; j'ai fait le mal sur la terre, mais j'ai publié cet écrit » (1). Il espère que cet ouvrage « indignement prostitué et profané dans la génération présente, » pourra « faire un jour révolution parmi les hommes » (2).

Rousseau n'avait pas eu tort d'espérer d'heureux effets

(1) 1re *Lettre de la Montagne.*
(2) 3e *Promenade.*

de sa prédication morale et religieuse. Il devint, en effet, une sorte de directeur de conscience. Des femmes de tous les pays et dans tous les rangs de la société ; des catholiques et des protestantes lui demandèrent des conseils. « N'êtes-vous pas le prophète que je peux consulter, » lui écrivait une jeune Lyonnaise. Une chanteuse de l'opéra lui demanda des règles de conduite pour rester vertueuse. Des ecclésiastiques lui soumirent des cas de conscience. Un jeune désespéré, que la misère poussait à la tentation du suicide, reçut de Rousseau des conseils pleins de sagesse. Des pères, des mères le consultèrent sur l'éducation de leurs enfants. Il opéra des conversions parmi les incrédules : « J'ai connu des libertins réformés par ses divins écrits, dit Bernardin de Saint-Pierre ; les uns se sont mariés, d'autres, des officiers, avaient renoncé d'après ses écrits, à l'usage de la viande et ne s'en portaient que mieux, couchaient sur la dure ; des prêtres respectables ont prêché dans leurs sermons ses éloges du christianisme » (1). On a composé des manuels de piété avec des extraits de ses œuvres. L'abbé Sabatier de Castres a publié en 1804 sous le titre : *Le véritable esprit de J. J. Rousseau,* un choix de maximes morales, politiques et religieuses. L'abbé du Theil a composé en 1828 un livre intitulé : *J. J. Rousseau apologiste de la religion chrétienne,* avec des extraits de ses ouvrages. Rousseau figure comme défenseur de la religion dans la collection des apologies éditée par l'abbé Migne.

Tout en étant effrayé des conséquences de la propagande anti-chrétienne faite par les Encyclopédistes Rousseau avait espéré que, « cette doctrine de matérialisme et d'athéisme, prêchée et propagée avec toute l'ardeur des

(1) Bernardin de Saint-Pierre. *La vie et les ouvrages de J. J. Rousseau,* édition Souriau.

plus zélés missionnaires, » ne parviendrait pas à triompher des croyances plus consolantes et que celles-ci ne tarderaient pas à renaître dans les générations suivantes. Il ne voyait dans l'athéisme qu'une mode qui devait passer comme toutes les modes. « Tel fait aujourd'hui l'esprit fort et le philosophe, qui par la même raison n'eût été qu'un fanatique au temps de la Ligue. » (*Préface* du 1er Discours.) « Il peut arriver, j'en conviens, que le torrent de la mode et le jeu de l'intrigue étendent la secte philosophique et persuadent un moment à la multitude qu'elle ne croit plus en Dieu ; mais cette mode passagère ne peut durer et comme qu'on s'y prenne, il faudra toujours à la longue un Dieu à l'homme. » Cette renaissance religieuse, qu'il avait prédite, s'est réalisée et ses écrits y ont beaucoup contribué. Dans sa vie de Voltaire Condorcet a prétendu que Rousseau, « ne trouvant plus assez de gloire à détruire les autels, essayait vainement de les relever. » Ce n'est point par un puéril besoin de célébrité, mais par un profond sentiment de l'utilité des croyances religieuses que Rousseau a préparé leur retour par ses ouvrages et par les écrivains, qui se sont inspirés de lui. Son disciple et son ami Bernardin de Saint-Pierre a adopté ses idées et ses sentiments dans ses *Etudes de la nature*. Comme lui il a célébré la bienfaisance de la nature, qu'il appelle aussi cette mère commune et qu'il identifie avec la Providence, dont il voit partout la puissance, la bonté et la justice : « Non seulement il ne tombe pas un cheveu de notre tête, dit-il, ni un moineau d'un arbre, mais un caillou n'est pas roulé sur le rivage de la mer sans la permission de Dieu. » (1) Comme

(1) 4e *Etude*. — Il prétend même qu'il n'y a point de sensation physique qui ne fasse naître en lui quelque sentiment de la Divinité (12e *Etude*).

Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre prouve par le sentiment l'existence de Dieu, la spiritualité et l'immortalité de l'âme ; il insiste aussi, sur l'insuffisance de la raison et de la philosophie, sur les convenances de la foi avec les besoins de notre cœur : « C'est le cœur plus que l'esprit, que la religion demande. »

Bien qu'il ait été hostile au catholicisme, Rousseau a favorisé son réveil en ouvrant de nouveaux horizons par la sensibilité et l'imagination à l'apologitique traditionnelle fondée sur les prophéties et les miracles. Ballanche qui est catholique et qui réprouve ses idées politiques, reproduit ses maximes sur la supériorité du sentiment dans un livre publié en 1801 dont le titre est *Du Sentiment* : « Le sentiment dit-il, plus clairvoyant mille fois que la raison, illumina cet homme étonnant. » Le chapitre de ce livre sur l'influence de la Religion catholique sur la littérature et les arts, sur la morale et la beauté de l'Evangile semble un chapitre du *Génie du christianisme* qui a paru un an plus tard. C'est par une argumentation sentimale que Chateaubriand en disciple de Rousseau veut prouver l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme ; lui aussi méprise la métaphysique, il n'y voit que doute, obscurité, incertitude ; il n'emploie que les raisons poétiques et les raisons de sentiment, c'est-à-dire les merveilles de la nature et les évidences morales ; il fait appel à l'instinct divin de la conscience. Jugeant de la vérité d'une doctrine par sa bienfaisance sur les âmes, il écrit que la religion chrétienne est un incomparable système de bienfaits, que « sa doctrine n'a point son siège dans la tête mais dans le cœur. »

En célébrant les bienfaits de la religion, Rousseau a contribué à préparer les esprits à l'idée du concordat. « Ne consultons que les propres oracles du siècle, interrogeons

Rousseau », disait Lucien Bonaparte. Portalis qui est catholique et qui critique les idées politiques de Rousseau, lui emprunte cependant beaucoup de maximes en faveur des idées religieuses : « à moins d'étouffer cette lumière vive du sentiment que j'appelle l'*évidence du cœur*, je suis forcé de croire divine la religion dans laquelle, s'il est permis de s'exprimer ainsi ; Dieu sans cesse offert à nous comme le principe et la fin de toute les actions humaines devient à la fois le plus noble et le plus sûr instinct de l'homme » (1).

Mais hélas ! Rousseau n'a pas eu seulement pour disciples Bernardin de Saint-Pierre, Ballanche, Châteaubriand, Mme de Staël ; il n'a pas uniquement contribué à la renaissance du spiritualisme chrétien, qui a été adopté par les plus grands écrivains du XIXe siècle ; il a eu aussi pour disciple Robespierre. C'est à Rousseau qu'il appelle le précepteur du genre humain, le précurseur de la Révolution, que Robespierre emprunte les dogmes de la Religion universelle qu'il veut substituer aux anciens cultes ; c'est l'autorité de Rousseau qu'il invoque à chaque page dans son Rapport fait au nom du Comité de salut Public *sur les Rapports des idées Religieuses et morales avec les principes républicains et sur les fêtes nationales*. Il répète les apostrophes de Rousseau contre les athées, les matérialistes, ses invectives contre les philosophes, les gens de lettres,

(1) Portalis, *De l'usage et de l'abus de l'Esprit Philosophique*, t. 2 page 158. — C'est d'Alembert qui a le premier appelé le sentiment, *évidence de cœur* dans le Discours préliminaire de l'encyclopédie : « Le sentiment, dit-il, est de deux sortes. L'un destiné aux vérités de morale s'appelle conscience ; c'est une suite de la loi naturelle et de l'idée que nous avons du bien et du mal, et on pourrait le nommer *évidence de cœur*, parce que tout différent qu'il est de l'évidence de l'esprit attachée aux vérités spéculatives, il nous subjugue avec le même empire.

les Encyclopédistes, ses invocations à l'auguste Liberté, à la douce et sainte Egalité. Il accusa les Hébertistes, qu'il a fait monter à l'échafaud pour crime d'athéïsme et d'immoralité, pour blasphème contre l'Être Suprême, — les Girondins Vergniaud et Gensonné qui avaient voulu faire enlever du préambule de la constitution le nom de l'Être Suprême, — Danton, qui, dit-il, souriait aux mots de vertu, de gloire, de postérité. Dans la colère de Robespierre contre Danton il y avait la colère d'un fanatique contre un hérétique, coupable d'athéïsme et d'immoralité. Il fait voter un décret par lequel le peuple Français reconnaît l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Il propose des fêtes pour célébrer l'Être Suprême et la Nature, La Liberté et l'Égalité et toutes les vertus prêchées par Rousseau, la Justice, la Vérité, la Pudeur, l'Amour, la Foi conjugale, la Frugalité, etc. etc. Le jour de la fête de l'Etre Suprême, Robespierre avec une torche à la main mit le feu au mannequin de l'athéïsme et sur ses cendres apparut la statue de la Sagesse. C'est encore à Rousseau que Robespierre emprunte sa croyance à la bonté naturelle de l'homme, à la sagesse au peuple, à la générosité de la foule. Tous les discours de Robespierre copiés sur ceux de Rousseau sont bourrés, comme ceux de son maître, de tirades sur la vertu et la nature.

C'est dans les écrits de Rousseau qui proposent une religion civile obligatoire que les sectaires de la Révolution ont trouvé un aliment à leur fanatisme. Rousseau, en effet, attribue au souverain le droit de fixer les croyances religieuses, « non pas précisément comme dogmes de religion, mais comme sentiment de sociabilité sans lesquels il est impossible d'être bon citoyen ni sujet fidèle. Sans pouvoir obliger personne à les croire, il peut bannir de l'Etat

quiconque ne les croit pas ; il peut le bannir non comme impie, mais comme insociable, comme incapable d'aimer sincèrement les lois, la justice et d'immoler au besoin sa vie à son devoir. Que si quelqu'un, après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort ; il a commis le plus grand des crimes, il a menti devant les lois » (1). Les dogmes de la religion civile que promulgue Rousseau sont le dogme de la Providence et celui de la vie future : « Quiconque les combat mérite châtiment sans doute : il est le perturbateur de l'ordre et l'ennemi de la société » (2). Dans sa *lettre à M. de Beaumont* Rousseau insiste encore sur la nécessité de bannir de la société le citoyen, qui n'admet pas les principaux dogmes de la religion naturelle : « Formez dit-il, de ce petit nombre d'articles une religion universelle, qui soit pour ainsi dire la religion humaine et sociale, que tout vivant en société est obligé d'admettre. Si quelqu'un dogmatise contre elle qu'il soit banni de la société comme ennemi de ses lois fondamentales ». Ce langage est celui de toutes les religions d'état, de l'inquisition, de Calvin dont Rousseau lui-même a signalé l'intolérance.

Comment donc expliquer cette intolérance fanatique et sanguinaire chez un écrivain, qui dans d'autres passages a défendu éloquemment la liberté de conscience contre l'intolérance calviniste et l'intolérance philosophique ? « Je suis indigne comme vous, écrit-il à Voltaire le 18 août 1756 que la foi de chacun ne soit pas dans la plus parfaite liberté et que l'homme ose contrôler l'intérieur des consciences où il ne saurait pénétrer, comme s'il dépendait de nous de

(1) *Contrat social*, livre IV, chap. VIII.
(2) *Emile*, livre V.

croire ou de ne pas croire dans des matières où la démonstration n'a point lieu et qu'on pût jamais asservir la raison à l'autorité ». Cependant, dans la même lettre il écrit qu'il y a une sorte de profession de foi que les lois peuvent imposer, « qu'il peut exister des religions qui attaquent les fondements de la société et qu'il faut commencer par exterminer ces religione pour assurer la paix de l'Etat... Quant aux incrédules intolérants qui voudraient forcer le peuple à ne rien croire, je ne les bannirais pas moins sévèrement que ceux qui le veulent forcer à croire tout ce qu'il leur plait ». Cette idée de punir les impies qui doutent de la Providence et de l'immortalité de l'âme est empruntée par Rousseau à Platon, qui punit l'impiété, suivant les cas, de la réprimande, de la prison, de la mort (1).

La proposition de rendre obligatoire la religion civile a été encore inspirée à Rousseau par sa mentalité Genévoise. En effet, à l'époque où il vivait, tout citoyen de Genève, qui ne professait point la religion réformée perdait le droit de cité. Celui qui refusait de prendre part aux actes du culte pouvait être banni de la ville. D'après les Ordonnances Calvinistes du 3 juin 1576, la qualité de citoyen et celle de protestant se confondaient. Nul étranger catholique ne pouvait être propriétaire d'immeuble à Genève, ni même y résider sans une autorisation spéciale (2). Comme Calvin, dont il fait dans le *Contrat social* L. II ch. VII, un éloge enthousiaste, qu'il rétractera plus tard dans la troisième *Lettre de la Montagne*, Rousseau croit que les catholiques ne peuvent être de bons citoyens parce qu'ils ont un chef spirituel distinct du chef temporel et que cette séparation

(1) Platon, *Les Lois*, L.X.

(2) Ernest Naville. *La Bibliothèque universelle. Revue Suisse.* 1862 page 67.

des deux puissances détruit l'unité du corps social. Il loue Mahomet d'avoir réuni les deux pouvoirs. Rien, au contraire, n'est plus tyrannique que la réunion du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel dans les mêmes maux. Si la tyrannie est inhérente à la civilisation mahométane, c'est parce qu'elle résulte de l'unité du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel. La recherche de l'unité est une utopie qui a fait couler des flots de sang ; elle avait déjà été refutée par Aristote, qui disait qu'il fallait rechercher l'union et non l'unité. Rousseau lui-même, postérieurement au contrat social, a reconnu dans la *Première Lettre à la Montagne* que ceux qui ont introduit le christianisme comme partie constitutive dans le système de la législation ont fait par là deux fautes nuisibles, l'une à la religion, l'autre à l'Etat : « Ils se sont écartés de l'esprit de Jésus-Christ, dont le règne n'est pas de ce monde ; et mêlant aux intérêts terrestres ceux de la religion, ils ont souillé sa pureté céleste, ils en ont fait l'arme des tyrans et l'instrument des persécutions ». Lorsqu'il fut persécuté par le clergé Genevois, il revendiqua la liberté de conscience et combattit l'ingérence de l'Etat en matière religieuse : « Je tolère tout, hors l'intolérance, écrit-il à Moultou le 17 février 1763, mais toute inquisition m'est odieuse, je regarde toutes les inquisitions comme autant de satellites du diable. Par cette raison, je ne voudrais pas plus vivre à Genève qu'à Goa ». Et cependant par une étrange contradiction, lui, qui se dit l'apôtre de la tolérance il propose de bannir le clergé catholique, qui dit *hors de l'Eglise, pas de salut*, sous ce prétexte que l'intolérance théorique et l'intolérance civile sont inséparables. On ne peut pas demander à une Eglise qui se croit en possession de la vérité, de dire que toutes les religions sont bonnes, que le salut peut se faire indiffé-

remment dans l'une d'elles. L'intolérance théologique ne fit courir aucun danger à la paix sociale, quand elle ne devient pas une loi politique ; elle est dans la nature des choses. Pour sauvegarder la liberté de conscience, il suffit de supprimer toute religion d'état, qu'elle soit catholique ou protestante. Mais il n'y a pas d'incompatibilité entre les devoirs religieux des catholiques et leurs devoirs de citoyens. On ne comprend pas que Rousseau, après avoir aperçu les maux résultant d'une religion d'Etat, en ait proposé une nouvelle sous le nom de religion civile.

Assurément si Rousseau avait été témoin de l'application qui a été faite de ses maximes aux prêtres catholiques pendant la Révolution, il aurait bondi d'indignation, et cependant les sectaires qui les persécutaient étaient bien ses disciples. S'il a beaucoup contribué à la renaissance du sentiment religieux et même du catholicisme après la Révolution, il n'en est pas moins certain que par ses sophismes il a provoqué les persécutions contre les catholiques et les Hebertistes, comme un chef de secte. Sur ce point Diderot et Grimm ont vu juste : « J.-J. eût été chef de secte il y a deux cents ans ; en tout temps démagogue dans sa patrie », écrit Diderot dans son *Essai sur les règnes de Claude et de Néron* t. 1, p. 99. C'est aussi le jugement que porte Grimm sur lui : « Né avec toutes les qualités d'un chef de secte... Rousseau aurait joué un grand rôle il y a deux cents ans ; comme réformateur, il aurait pu être l'âme d'une révolution générale » (1). Rousseau aurait protesté contre ce reproche de sectarisme, s'il l'avait connu ; car, dans sa *Réponse à M. Bordes* il écrit : « Je rabattrais bien de ma vénération pour Socrate, si je croyais qu'il eût eu la sotte

(1) *Correspondance de Grimm*, t. VIII, p. 463, ed. Tourneux.

vanité de vouloir être chef de secte ». A cette époque, il ne l'étuit pas encore, mais il l'est devenu et Ballanche lui-même qui était un de ses admirateurs, le reconnaît : « Il est le seul qui ait eu le don de faire secte dans les temps modernes sans y mêler le prestige de nouveautés religieuses » (1). Chef de secte, il l'a été sans promulguer des dogmes nouveaux, en voulant rendre obligatoires ceux de la religion naturelle.

(1) Ballanche *Du sentiment.*

CHAPITRE VI

LE THÉORICIEN POLITIQUE

SOMMAIRE. — Les maximes politiques contradictoires Maximes conservatrices, théocratiques. Respect des traditions, des religions, des coutumes. Crainte des révolutions. Reprobation des conspirations. — Rousseau invoqué par tous les partis, même par les monarchistes au début de la Révolution. — Idéal républicain avec réminiscences de l'antiquité. L'amour de la liberté et le patriotisme. — Mépris de l'Angleterre et de sa constitution. — Idéal de Rousseau, Genève avec souveraineté du peuple et gouvernement aristocratique Eloge de la bourgeoisie. Distinction de la souveraineté et du gouvernement. — Blâme de la démocratie pure. — Opinions contradictoires sur la Représentation. — Les conditions d'un gouvernement démocratique. — Nécessité d'adapter les institutions au tempérament, aux mœurs et à l'étendue des différents pays. — Les inconvénients des grands Etats, les avantages des petits états fédérés. — Les avantages et les inconvénients des républiques et des monarchies. — L'inaliénabilité et l'indivisibilité de la souveraineté. — L'omnipotence de l'Etat, les droits individuels sacrifiés à la communauté. — Opinions contradictoires sur le droit de propriété — Projets de lois agraires, de loi de maximum, de nivellement des fortunes par imitation des lois de Platon et de Lycurgue. — Erreurs de Rousseau sur la formation de la richesse et le but des gouvernements. — Ses excitations à la haine contre les riches. Le droit au vol. — Son influence révolutionnaire et anarchiste, son apologie du régicide. — Les disciples de Rousseau pendant la Révolution et de nos jours. Le tempérament anarchiste de Rousseau et de Lamennais. — La raison faussée par une sensibilité maladive et par l'excès de l'indignation. La déformation des idées de liberté et d'égalité par les déséquilibrés. — La contagion des sophismes révolutionnaires chez les anormaux constitutionnels.

Il y a trois doctrines politiques dans Rousseau : une doctrine conservatrice et libérale, une doctrine radicale et

socialiste et une doctrine anarchiste, égalitaire et libertaire. La première se trouve disséminée dans plusieurs de ses écrits, notamment dans les *Considérations sur le Gouvernement de Pologne* et dans le *Jugement sur la Polysynodie* de l'abbé de Saint-Pierre. La seconde est développée dans le *Contrat Social* et le *Projet de Constitution pour la Corse*, la troisième dans le *Discours sur l'Inégalité*. Rousseau est successivement conservateur et même ultra-conservateur, ennemi du progrès, ami des coutumes et traditions, — radical étatiste comme un jacobin, sacrifiant les droits individuels à l'omnipotence de l'Etat, — égalitaire et libertaire, possédé par la haine de la société, des grands, des riches, des commerçants, rêvant une société idéale, où régneraient une liberté illimitée, une égalité absolue, le bonheur et la vertu sans effort. Passionné pour l'ordre, la stabilité, la religion, la liberté, l'égalité, la patrie, il développe chacune de ces idées et chacun des sentiments, qui y sont liés, d'une manière exclusive, de manière à en faire des doctrines distinctes, indépendantes, comme des thèses absolues, au lieu de les concilier, de les limiter l'une par l'autre et d'en faire une doctrine homogène. Esprit absolu, il va d'un extrême à l'autre, suivant les circonstances, l'humeur du moment. Tantôt l'amour de l'ordre, de la stabilité l'emporte sur son tempérament révolutionnaire ; tantôt la haine de la monarchie et son enthousiasme pour l'antiquité et les républiques de Genève lui inspirent le désir d'une république, comme celle de Sparte et de Rome ; tantôt les abus de l'ancien régime lui dictent des maximes contraires à l'ordre social. « Flottant entre la nature et la raison, je suis, dit-il, dans une contradiction perpétuelle » (1).

(1) *Théodore Tronchin*, *par* Henry Tronchin, page 245.

Rousseau a écrit sur les bienfaits de la tradition des pages qu'on croirait signées par Joseph de Maistre ou par de Ronald. On trouve même l'éloge du droit divin dans le *Discours sur l'Inégalité*. Après avoir considéré l'établissement du corps politique comme un vrai contrat entre le peuple et les chefs qu'il se choisit, après avoir dit que ce contrat par sa nature ne saurait être irrévocable, il ajoute : « Mais les discussions affreuses, les désordres infinis qui entraînent nécessairement ce dangereux pouvoir, montrent plus que toute autre chose combien les gouvernements humains avaient besoin d'une base plus solide que la seule raison, et combien il était nécessaire au repos public que la volonté divine intervînt, pour donner à l'autorité souveraine un caractère sacré et inviolable, qui ôtât aux sujets le funeste droit d'en disposer. Quand la religion n'aurait fait que ce bien aux hommes, c'en serait assez pour qu'ils dussent tous la chérir et l'adopter, même avec ses abus, puisqu'elle épargne encore plus de sang que le fanatisme n'en fait couler ». Dans le *Contrat social* L. II ch. VII, Rousseau fait encore l'éloge de l'intervention divine dans les anciennes législations : « Voilà ce qui força de tout temps les pères des nations de recourir à l'intervention du ciel et d'honorer les dieux de leur propre sagesse, afin que les peuples soumis aux lois de l'Etat comme à celles de la nature et reconnaissant le même pouvoir dans la formation de l'homme et dans celle de la cité, obéissent avec liberté et portassent docilement le joug de la félicité publique ».

On a dit avec raison que le XVIIIe siècle a tué le respect ; une exception doit être faite pour Montesquieu et pour Rousseau. Aux philosophes, qui jettent le ridicule sur la religion et traitent de fourbes et d'imposteurs les fondateurs

de religion, Rousseau répond : « Honorez en général tous les fondateurs de vos cultes respectifs... Ils ont eu de grands génies et de grandes vertus ; cela est toujours estimable. » Il admire tellement Moïse, Mahomet, Numa, qu'il les considère, ainsi que Lycurgue, comme les seuls législateurs dignes de ce nom. Lui, qui se dit plus tard l'ennemi des rois, il conseille dans le *Discours sur l'Inégalité note 9* d'honorer « surtout les bons et sages princes, qui sauront prévenir, guérir ou pallier une foule d'abus et de maux toujours prêts à nous accabler. »

Rousseau, qui a prévu de bonne heure la Révolution, la redoutait autant qu'il la désirait. Dans sa réponse au roi de Pologne, il écrit qu'il est impossible de ramener le peuple corrompu à la première égalité conservatrice de l'innocence et source de toute vertu, « à moins de quelque grande révolution, presque aussi à craindre que le mal qu'elle pourrait guérir et qu'il est blâmable de désirer et impossible à prévoir. » Mais plus tard dans *Emile* il a prévu cette révolution : « Nous approchons de l'état de crise et du siècle des révolutions. » Mercier a écrit que Rousseau espérait qu'elle se ferait sans guerre civile, grâce au progrès des lumières (1). Cependant Rousseau avait peu de confiance dans la raison et n'a jamais partagé l'optimisme de l'abbé de Saint-Pierre sur ce point. « De quoi sert que la raison nous éclaire quand la passion nous conduit ?... Votre système, écrit-il au marquis de Mirabeau est très bon pour les gens de l'Utopie ; il ne vaut rien pour les enfants d'Adam. » (2) Il avait pressenti les troubles, les excès qui accompagnent les révolutions : « Nul n'ignore combien est dangereux dans

(1) Mercier, *De J. J. Rousseau un des auteurs de la Révolution* t. II, page 211.

(2) *Lettre au Marquis de Mirabeau*, 26 juillet 1767.

un grand Etat le moment d'anarchie et de trouble, qui précède nécessairement un établissement nouveau... Qu'on juge du danger d'émouvoir une fois les masses énormes, qui composent la nation française ! Qui pourra retenir l'ébranlement donné ou prévoir tous les effets qu'il peut produire ? Quand tous les avantages du nouveau plan, (celui proposé par l'abbé de Saint-Pierre), seraient incontestables, quel homme de sens oserait entreprendre d'abolir les vieilles coutumes, d'abolir les vieilles maximes et de donner une autre forme à l'Etat que celle où l'a successivement amené une durée de treize cents ans ? » (1) Rousseau craint que le peuple dans l'ivresse d'une révolution ne prenne la licence pour la liberté et que la licence ne conduise à la dictature : « Je n'aurais point voulu habiter une république de nouvelle institution, quelque bonnes lois qu'elle pût avoir, de peur que le gouvernement autrement constitué peut-être qu'il ne faudrait pour le moment, ne convenant pas aux nouveaux citoyens ou les nouveaux citoyens au nouveau gouvernement, l'Etat ne fût sujet à être ébranlé et détruit presque dès sa naissance. Il en est de la liberté comme de ces aliments solides et succulents ou de vins généreux, propres à nourrir et fortifier les tempéraments robustes, qui en ont l'habitude, mais qui accablent, ruinent et enivrent les faibles et délicats, qui n'y sont point faits. Les peuples accoutumés à des maîtres ne sont plus en état de s'en passer. S'ils tentent de secouer le joug, ils s'éloignent d'autant plus de la liberté, que prenant pour elle une licence effrénée, qui lui est opposée, leurs résolutions les livrent presque toujours à des séducteurs, qui ne font, qu'aggraver leurs chaînes. »

(1) *Jugement sur la Polysynadie.*

Rousseau réprouve avec énergie les conspirations contre les gouvernements établis : « Pour moi, je vous déclare que je ne voudrais pour rien au monde avoir trempé dans la conspiration la plus légitime, parce qu'enfin ces sortes d'entreprises ne peuvent s'exécuter sans troubles, sans désordres, sans violences, quelquefois sans effusion de sang et qu'à mon avis le sang d'un seul homme est d'un plus grand prix que la liberté de tout le genre humain. » (1). Il déclare qu'il n'est jamais permis de sacrifier un homme pour le salut de l'Etat : « je tiens cette maxime pour une des plus exécrables que jamais la tyrannie ait inventée, la plus fausse qu'on puisse admettre, et la plus directement opposée aux lois fondamentales de la société. Loin qu'un seul doive périr pour tous, tous ont engagé leurs biens et leurs vies à la défense de chacun d'eux » (2).

Bien qu'il aime mieux être un homme à paradoxes qu'un homme à préjugés, Rousseau recommande de respecter les préjugés populaires, qui sont utiles : « Il ne faut pas, écrit-il à Chamfort le 6 octobre 1764, pour paraître au-dessus des préjugés, saper les fondements de la morale. » Il a un tel souci de la stabilité, qu'il redoute les changements de condition ; sa maxime favorite est de ne point les favoriser « mais de contribuer à rendre heureux chacun dans la sienne, et surtout d'empêcher que la plus heureuse de toutes, qui est celle du villageois dans un état libre, ne se dépeuple en faveur des autres » (3). Seulement, il ne prévoyait pas que la passion égalitaire qu'il a surexcitée a pour effet d'éveiller l'ambition, de faire désirer les changements de conditions aux villageois et de dépeupler les campagnes, au

(1) *Lettre à Madame*, 27 septembre 1766.
(2) *Discours sur l'Economie Politique.*
(3) *La Nouvelle Héloïse*, page 5.

profit des villes. La réforme des abus lui paraît préférable aux grands changements ; c'est le conseil qu'il donne aux Polonais, qui l'ont consulté sur les changements à opérer dans leur constitution : « Je ne dis pas qu'il faille laisser les choses dans l'état où elles sont, mais je dis qu'il n'y faut toucher qu'avec une circonspection extrême. En ce moment, on est plus frappé des abus que des avantages. Le temps viendra, je le crains, qu'on sentira mieux ces avantages et malheureusement ce sera quand on les aura perdus. Corrigez, s'il se peut, les abus de votre constitution ; mais ne méprisez pas celle qui vous a faits ce que vous êtes. » Il redoute les innovations dangereuses, en matière de législation, persuadé que « c'est surtout la grande antiquité des lois qui les rend saintes et vénérables ; que le peuple méprise bientôt celles qu'il voit changer tous les jours et que s'accoutumant à négliger les anciens usages, sous prétexte de faire mieux, on introduit souvent de grands maux pour en corriger de moindres (1). »

Pendant la Révolution, Rousseau n'a pas été seulement l'oracle des Jacobins. Au début, les députés de la Constituante invoquèrent son autorité, pour fonder une monarchie constitutionnelle. Dans une brochure, publiée en 1790 sur l'*Etat de la France*, Calonne, qui appelle Rousseau l'oracle des législateurs, développe cette idée que les représentants de la nation ne peuvent substituer leur volonté à celle de la nation. Malouet invoque le 29 juin 1791 l'opinion de Rousseau exprimée dans le chapitre III du livre IV du *contrat social* sur les associations partielles : « Quand une de ces associations est si grande, qu'elle l'emporte sur toutes les autres, il n'y a plus de volonté générale. » L'au-

(1) *Dédicace du Discours sur l'Inégalité.*

teur d'une autre brochure, intitulée *J. J. Rousseau Aristocrate*, voit dans Rousseau un partisan du gouvernement aristocratique et cite de nombreux passages de ses écrits à l'appui. Un autre publiciste, conservateur, mécontent de l'œuvre législative de la Constituante, a encore écrit en 1791 une brochure sous ce titre : *L'assemblée Nationale convaincue d'erreur par J. J. Rousseau.* Lorsque de Bonald publia en 1796 son livre intitulé : *Théorie du pouvoir politique et religieux dans la société*, il prit pour épigraphe cette pensée de Rousseau : « Si le législateur se trompant dans son objet établit un principe différent de celui qui naît de la nature des choses, l'Etat ne cessera d'être agité jusqu'à ce que ce principe soit changé ou détruit et que l'invincible nature ait repris son empire. » L'abbé Sabatier de Castres a composé un livre terminé en 1799 et intitulé : *Le Véritable Esprit de J. J. Rousseau* avec des extraits des ouvrages de Rousseau pour « ramener les cœurs à l'amour des principes religieux et monarchiques. »

Les hommes politiques de la Constituante et les écrivains conservateurs, qui s'appuyaient sur des passages isolés de Rousseau, pour fonder une monarchie constitutionnelle, étaient dans une grande illusion ; car l'idéal politique de Rousseau, c'est la république de Genève, avec des réminiscences de Sparte et de Rome. Né citoyen de la république de Genève, sa foi républicaine s'est accrue par la lecture assidue de Plutarque, par son admiration pour les républiques de l'antiquité. Si Rousseau n'avait pas puisé dans sa patrie l'esprit républicain, il l'aurait acquis par réaction contre les abus de la monarchie absolue sous Louis XV, qui était le règne de l'arbitraire, des lettres de cachet, des favorites et des ministres désignés par elles. Bien qu'il aimât sincèrement la France, il était indigné des mœurs

politiques d'un pays, « où l'on ne veut que des valets et des maîtres et où l'égalité est inconnue ou en horreur ». Dans ses *Confessions*, il a raconté comment s'était formé « cet esprit libre et républicain, ce caractère indomptable et fier, impatient de joug et de servitude ». « C'est à force de vivre avec des esclaves que j'ai senti tout le prix de la liberté ». En dédiant son *Discours sur l'Inégalité* à la république de Genève, Rousseau écrit : « En recherchant les meilleures maximes que le bon sens puisse dicter sur la constitution d'un gouvernement, j'ai été si frappé de les voir toutes en exécution dans le vôtre, que même sans être né dans vos murs, j'aurais cru ne pouvoir me dispenser d'offrir ce tableau de la société humaine à celui de tous les peuples, qui me paraît en posséder les plus grands avantages et en avoir le mieux prévenu les abus ». Dans les *Lettres de la Montagne* L. VI, p. 1 il dit qu'il a pris la constitution de Genève pour modèle des institutions politiques et qu'il l'a proposée en exemple à l'Europe. Enfin au début du *Contrat social* il écrit que né citoyen d'un état libre et membre du souverain, il est heureux toutes les fois qu'il médite sur les gouvernements de trouver toujours dans ses recherches de nouvelles raisons d'aimer celui de son pays.

Rousseau préfère la république à la monarchie, parce que, selon lui, l'amour de la patrie, qui est le plus puissant ressort d'un sage gouvernement, ne peut exister qu'avec l'amour de la liberté. Si le patriotisme s'est tant affaibli chez les peuples modernes, c'est parce que ces peuples sont soumis à des gouvernements tyranniques. Il ne trouve de traces de patriotisme que dans quelques petites républiques. « Ces deux mots : patrie et citoyen doivent être effacés des langues modernes ». Il voudrait monter les âmes au ton

des héros républicains de la Grèce et de Rome. Il se rencontre sur ce point avec Bossuet, qui avait déjà fait remarquer que « le fond d'un Romain pour ainsi dire était l'amour de la liberté et de sa patrie. L'une de ces choses lui faisait aimer l'autre ; car parce qu'il aimait sa liberté, il aimait aussi sa patrie, comme une mère, qui le nourrissait dans des sentiments également généreux et libres. »

On peut se demander si l'aversion de Rousseau contre la monarchie ne s'applique pas seulement à la monarchie absolue et s'il n'a pas comme Montesquieu, Voltaire et l'abbé Raynal, admiré la constitution anglaise. « Après Genève, dit M. Texte, c'est l'Angleterre qu'il a le mieux aimée » (1). Cette appréciation me paraît inexacte. Après Genève, c'est la France, et non l'Angleterre qu'il a le plus aimée. Cet amour de la France a commencé à Chambéry et a duré toute sa vie, malgré l'arrêt de prise de corps du parlement de Paris. Son cœur battait de joie quand il apprenait un succès des armées françaises. « Lorsque j'ai fait dans la suite à Paris l'antidespote et le fier républicain, je sentais en dépit de moi-même une prédilection secrète pour cette même nation, que je trouvais servile et pour ce gouvernement, que j'affectais de fronder ». Il fait l'éloge du caractère des Français ; « ils sont naturellement officieux, humains, bienveillants et même, quoiqu'on en dise, plus vrais qu'aucune autre nation ; mais ils sont légers et volages ». Dans le *Fragment Biographique* publié par Streckeisen-Moulton il dit que la société des Français lui paraît préférable à celle du reste des hommes. Il écrit à de Belloy en 1770 : « J'ai toujours aimé votre nation, elle est même celle d'Europe que j'honore le plus... Voilà Monsieur,

(1) Texte *J. J. Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire* page, 112.

comment je pense constamment à l'égard des Français, quoique je n'attende plus de leur part qu'injustices, outrages et persécutions ». Dans ses *Pensées détachées* il écrit encore : « les Français ne me haïssent point, mon cœur me dit que cela ne peut pas être. Je n'impute pas à la France les outrages de quelques écrivains que son équité condamne et que son urbanité désavoue. Les vrais Français n'écrivent pas de ce ton là surtout contre des infortunés ; ils m'ont maltraité sans doute, mais ils l'ont fait à regret ».

Il est exact que Rousseau aimait beaucoup les écrivains Anglais notamment Richardson, Young, Shaskpeare, mais il n'aimait ni le caractère des Anglais ni la constitution de l'Angleterre. Dans les *Confessions* P. II L. XI, il dit : « Je n'ai jamais aimé l'Angleterre, ni les Anglais ». « Le peuple Anglais dit-il, n'aime pas la liberté pour elle-même, il l'aime parce qu'elle produit de l'argent ». Il écrit le 16 juin 1760 a M. Bastide : « Il y a une note, où je dis que dans vingt ans les Anglais auront perdu leur liberté ; je crois qu'il faut mettre le reste de leur liberté, car il y en a d'assez sots pour croire qu'ils l'ont encore ». « Je ne puis assez admirer la négligence, l'incurie et j'ose dire la stupidité de la nation Anglaise, qui, après avoir armé ses députés de la suprême puissance, n'y ajoute aucun frein pour régler l'usage qu'ils en pourront faire pendant sept ans entiers que dure leur commission... Le même parlement dure si longtemps, que la cour, qui s'épuiserait à l'acheter tous les tous les ans trouve son compte à l'acheter pour sept, et n'y manque pas » (1). « Le peuple Anglais pense être libre, il se trompe fort ; il ne l'est que durant l'élection des membres du parlement ; sitôt qu'ils sont élus, il est esclave il n'est

(1) *Considérations sur le Gouvernement de Pologne*, chap. VII.

rien » (1). « La barbarie anglaise est connue... Je sais que les Anglais vantent beaucoup leur humanité et le bon naturel de leur nation qu'ils appelent Good naturel peuple, mais ils ont beau crier cela tant qu'ils peuvent personne ne le répète après eux ».

C'est d'après Genève que Rousseau a composé le *Contrat Social*. Il a toujours raisonné pensé, senti en génevois ; il l'a dit lui-même. A un correspondant français, qui lui reproche de dévoiler aux yeux de la nation les fautes de la législation il répond le 15 octobre 1758 : « Je n'ai point l'honneur d'être votre compatriote, ce n'est point pour vous que j'écris ; je n'imprime point dans votre pays ; je ne me soucie point que mon livre y vienne ». L'idéal de Rousseau est donc celui de Genève : souveraineté du peuple exercée d'une façon directe, qui n'est possible que dans une petite cité, — gouvernement aristocratique par l'élection — aucune garantie des droits individuels, sacrifiés à l'omnipotence de l'Etat ; — religion nationale. Résumant les principes du *Contrat Social* dans une lettre de 1762 à Marcet, Rousseau écrit qu'ils se réduisent à ces deux principaux : le premier que légitimement la souveraineté appartient toujours au peuple ; le second, que le gouvernement aristocratique est le meilleur » (2).

Un des principaux motifs de l'admiration de Rousseau pour la république de Genève vient de ce qu'elle est gouvernée par la classe moyenne. Bien qu'il aime le peuple, il le juge sévèrement ; sa préférence est pour la bourgeoisie, qui n'est ni pauvre ni opulente. « C'est la plus saine partie

(1) *Contrat social*, livre III chap. XV.

(2) *Aujourd'hui encore le régime politique de Genève est une oligarchie* v. l'article d'Adrien Naville dans la *Revue Philosophique* de Janvier 1917, page 75.

de la république, la seule qu'on soit assuré ne pouvoir dans sa conduite se proposer d'autre objet que le bien de tous... Dans la plupart des Etats, les troubles internes viennent d'une population abrutie et stupide, échauffée d'abord par d'insupportables vexations, puis ameutée en secret par des brouillons adroits, revêtus de quelque autorité qu'ils veulent étendre » (1). Distinguant le gouvernement de la souveraineté, il écrit : « Le meilleur des gouvernements est l'aristocratique ; la pire des souverainetés est l'aristocratique » (2). En d'autres termes, le peuple est souverain, mais il ne doit pas gouverner. Rousseau ne cesse de répéter qu'il n'écrit que pour sa patrie et pour les petites républiques constitués comme elle, comme les républiques de l'antiquité, qui étaient aristocratiques. Dans le *Menexène* Socrate reconnaît expressement le caractère aristocratique d'Athènes : « Le gouvernement d'Athènes, dit-il, était autrefois le même que maintenant, une aristocratie. Les uns l'appellent une démocratie, les autres autrement selon leur goût; mais c'est réellement une aristocratie sous le consentement du peuple. Le peuple, qui possède l'autorité souveraine, confère les charges et la puissance à ceux qui paraissent être les meilleurs ». Rousseau reconnaît aussi que la république d'Athènes était une aristocratie et qu'elle reposait sur l'esclavage : « Quoi ! la liberté ne se maintient qu'à l'appui de l'esclavage ? Peut-être... Pour vous, peuples modernes vous n'avez point d'esclaves, mais vous l'êtes ; vous payez leur liberté de la vôtre. Vous avez beau vanter cette préférence, j'y trouve plus de lâcheté que d'humanité » (3). Quel sophisme !

(1) *Lettres écrites de la Montagne*, livre IX.
(2) Ibid. livre VII.
(3) *Contrat social*, livre. III, ch. xv.

Rousseau se défend d'avoir écrit un projet pour l'établissement d'une pure démocratie à Genève ; « J'ai toujours blâmé la pure démocratie à Genève et partout ailleurs »(1). Il écrit à d'Ivernois : « Vous avez pu voir dans nos conversations que je ne suis pas visionnaire et dans le *Contrat Social* que je n'ai jamais approuvé le *gouvernement démocratique* ». Il appelle démocratie la constitution politique, où tout le peuple exerce directement le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, tandis que dans le langage actuel on appelle démocratie la constitution politique, qui donne au peuple le droit d'élire le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif. Par suite de l'exercice direct de la souveraineté, « un gouvernement purement démocratique convient à une petite ville plutôt qu'à une nation. On ne saurait assembler tout le peuple d'un pays, comme celui d'une cité, et quand l'autorité suprême est confiée à des députés, le gouvernement change et devient aristocratique » (2). Après avoir regardé la représentation comme attentoire à la liberté, Rousseau finit par l'admettre au livre III, chapitre IV : bien que d'après lui « les représentants soient aisément corrompus et qu'il arrive rarement qu'ils ne le soient pas » (3).

Pour que le gouvernement démocratique soit possible, non seulement il faut que l'Etat soit très petit, mais il faut encore « une grande simplicité de mœurs, qui prévienne la multitude d'affaires et les difficultés épineuses, ensuite beaucoup d'égalité dans les rangs et les fortunes, sans quoi l'égalité ne saurait subsister longtemps dans les droits et l'autorité, enfin peu ou point de luxe, car ou le luxe est l'effet des ri-

(1) *Lettre à Saint Germain*, 1770.
(2) *Projet de constitution pour la Corse.*
(3) *Considérations sur le Gouvernement de Pologne*, ch. VII.

chesses ou il les rend nécessaires » (1). Le gouvernement démocratique exige tant de conditions que « à prendre les termes dans la rigueur de l'acception, il n'a jamais existé de véritable démocratie et il n'en existera jamais... S'il y avait un peuple de Dieu, il se gouvernerait démocratiquement. Un gouvernement si parfait ne convient pas à des hommes » (2).

Tout en préférant la république de Genève à tous les autres gouvernements, Rousseau comprend que la même constitution ne peut pas convenir à tous les Etats, il veut des institutions appropriées au caractère, au tempérament, aux mœurs des peuples. « L'homme est un, je l'avoue ; mais l'homme modifié par les religions, par les gouvernements, par les lois, par les coutumes, par les préjugés, par les climats, devient si différent de lui-même, qu'il ne faut pas chercher parmi nous ce qui est bon aux hommes en général, mais ce qui leur est bon en tel temps ou en tel pays. On a en tout temps disputé sur la meilleure forme de gouvernement sans considérer que chacune d'elles est la meilleure en certains cas et la pire en d'autres » (3). Il croit que le gouvernement démocratique convient aux petits Etats, l'aristocratique aux moyens et la monarchie aux grands. « Je crois impossible à un grand état de se passer de roi, c'est-à-dire d'un chef suprême qui soit à vie » (4). Ceux qui ont voulu appliquer l'idéal de Rousseau aux grands Etats ne me paraissent pas avoir compris sa pensée, puisqu'il écrit « qu'il n'y a pas une constitution de gouvernement unique et absolue, mais qu'il doit y avoir

(1) *Contrat social*, livre III, ch. IV.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.* livre III, chap. III. *Lettre à d'Alembert.*
(4) *Considérations sur le Gouvernement de Pologne.*

autant de gouvernements différents en nature qu'il y a d'états différents en grandeur ». Il se plaint dans le *troisième Dialogue* que les grandes nations aient pris pour elles ce qui n'avait pour objet que les petites républiques. Seulement, après avoir écrit que la monarchie est nécessaire dans un grand état, il ajoute qu'il ne peut exister de bon rois et de bons ministres dans une monarchie : « Il n'y a qu'un Dieu qui puisse gouverner le monde et il faudrait des facultés plus qu'humaines pour gouverner de grandes nations... Tout concourt à priver de justice et de raison un homme élevé pour commander aux autres ». Selon lui, il n'y a que des princes bornés ou méchants « car ils arriveront tels au trône ou le trône les rendra tels ».

L'étendue des Etats étant, d'après Rousseau, la principale source des malheurs du genre humain et surtout des calamités sans nombre qui minent les peuples policés, il donne aux Polonais l'étrange conseil de diminuer l'étendue du royaume : « Commencez par resserrer vos limites, si vous voulez réformer votre gouvernement. Peut-être vos voisins songent-ils à vous rendre ce service. Ce serait sans doute un grand mal pour les parties démembrées ; mais ce serait un grand bien pour le corps de la nation ». Si la Pologne était divisée en petits Etats, réunis en Confédération, elle réunirait la force des grandes monarchies et la liberté des petites républiques. Dans les petites républiques, Rousseau ne voit que des avantages économiques, politiques et moraux. Il croit par exemple que le gouvernement démocratique coûte moins cher que le gouvernement monarchiste. Or l'expérience à prouvé le contraire. Il signale cependant dans la démocratie un danger très grave, qui n'existe pas dans la monarchie : la *ploutocratie*. « Jamais

dans une monarchie l'opulence d'un particulier peut le mettre au-dessus du prince ; mais dans une république, elle peut aisément le mettre au-dessus des lois » (1). Il reconnaît aussi « qu'il n'y a pas de gouvernement si sujet aux guerres civiles et aux agitations intestines que le démocratique ou populaire ».

Rousseau démontre avec force qu'un peuple ne peut aliéner sa liberté, il réfute la doctrine de Grotrius qui dit : « Si un particulier peut aliéner sa liberté et se rendre esclave d'un maître, pourquoi tout un peuple ne pourrait pas aliéner la sienne et se rendre sujet d'un roi ? » Rousseau déclare qu'un pareil contrat est illicite et contraire à la nature humaine. « Renoncer à la liberté, c'est renoncer à sa qualité d'homme, aux droits de la liberté, même à ses devoirs ». Dans le chapitre I et II du Livre XI du *Contrat Social* il développe cette idée que la souveraineté est inaliénable et indivisible, maxime qui a été reproduite par l'article Ier du chapitre III de la Constitution de 1791. Si Rousseau s'était contenté de dire que la nation est souveraine, qu'elle n'appartient ni à un roi ni à une famille, il aurait proclamé une fois de plus un principe légitime, que les docteurs de l'Eglise catholique, Saint-Thomas, Bellarmin et Suarez, ainsi que les protestants et en particulier les pasteurs Jurieu avaient enseigné (2). Mais par une de ces contradictions, qui lui sont habituelles, après avoir dit que la liberté ne peut s'aliéner, il fait consister l'essence du pacte social dans « l'aliénation totale de chaque associé avec tous ses

(1) *Lettre à d'Alembert sur les spectacles.*

(2) « Tout ce qui est à régler dans l'intérêt commun c'est du peuple entier ou à celui qui le représente qu'il appartient de le régler. C'est donc à lui à faire la loi ». (*Saint Thomas somme, Théologique*, 12 questions 90 art, 3),

droits à toute la communauté ». Dans la formule du serment qu'il propose dans le projet de constitution pour la Corse, le citoyen jure de s'unir à la nation Corse, « pour lui appartenir en toute propriété, moi et tout ce qui dépend de moi ». Il pousse à l'extrême la doctrine de la souveraineté du peuple, au point de lui sacrifier les droits individuels ; il transporte au peuple les pouvoirs de la monarchie absolue, et déplace le despotisme. Et cependant dans le *Discours sur l'Economie Politique*, dans le *Contrat Social*, dans *Émile* L. V, il répète plusieurs fois que la protection des droits de l'homme et du citoyen est le but de l'Etat. L'article 2 de la *Déclaration des droits* de *l'homme et du citoyen* votée par la Constituante reproduit sa pensée : « Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme ». Rousseau reproche aux écrivains sur le droit politique de n'enseigner au peuple que ses devoirs, lui, n'enseigne que ses droits ; c'est ce que fait aussi la Constituante en proclamant les droits de l'homme et du citoyen et en négligeant de mentionner ses devoirs (1).

Mais après avoir affirmé que le but de l'association politique est la protection des droits naturels de l'homme, Rousseau admet la confiscation de ces droits par le pouvoir illimité du peuple : « Comme la nature donne à chaque homme un pouvoir absolu sur tous ses membres, le pacte social donne au corps politique un pouvoir absolu sur tous

(1) Ce n'est que dans la constitution du 5 fructidor an III (22 août 1795) que la Convention, sur l'initiative de Merlin de Douai, fit suivre la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* de la déclaration de ses devoirs ; elle comprit que « celui qui parle aux citoyens de leurs vertus sans les avertir de leurs erreurs, de leurs droits sans leur rappeler leurs devoirs, est un flatteur qui les trompe ou un ambitieux qui cherche à les asservir ». (Mignet, *Notices Historiques*, p. 287).

les siens » (1). Cette théorie de la souveraineté illimitée du peuple, qui a régné pendant toute la révolution, c'est la négation des droits individuels, qu'il fallait placer, comme aux Etats-Unis, au-dessus des lois du gouvernement. L'individu ne se dépouille pas de ses droits en entrant dans l'Etat ; il y entre avec sa personne, sa conscience, sa liberté. Ces droits, qu'il tient de sa nature, sont imprescriptibles, inviolables. Mais Rousseau ne comprend la liberté politique qu'à la façon des républiques de l'antiquité, qui n'avaient aucune notion de la liberté individuelle, où la liberté politique consistait dans le partage du pouvoir social, dans l'exercice de la souveraineté. Souverain dans les affaires publiques, le citoyen était asservi dans la vie privée au corps collectif. Le législateur réglementait tout, la religion, la morale, l'hygiène, le mariage. Son pouvoir était sans limites. Ainsi que le faisait déjà remarquer Saint-Lambert, Rousseau par imitation de l'antiquité, confond la liberté avec l'exercice de la souveraineté (2). Sa théorie sur la souveraineté du peuple aboutit à l'oppression de la minorité, parce qu'elle ne garantit pas les droits individuels : « Le souverain dit-il n'étant formé que des particuliers qui le composent, n'a ni ne peut avoir d'intérêt contraire au leur, par conséquent la puissance souveraine n'a nul besoin de garant envers les sujets ».

C'est encore parce qu'il est obsédé par les souvenirs de l'antiquité, que Rousseau redoute pour la liberté l'influence du commerce. Il croit que la recherche de la richesse, du bien-être est incompatible avec la liberté et la vertu. Cependant dans l'Europe moderne, ce sont les pays commerçants,

(1) *Contrat Social*, livre II, chap. IV.
(2) Saint-Lambert. *Œuvres Philosophiques*, t. I, page 39.

la Hollande, l'Angleterre, les républiques Italiennes, la ligue Hanséatique, qui ont été les premiers peuples libres. Partout, c'est le commerce qui, réfugié dans les villes, a conquis ou acheté la liberté des communes. Même dans l'antiquité, Athènes avait uni l'esprit du commerce à l'amour de la liberté et des lettres. Mais dominé par son admiration pour Lycurgue et Platon Rousseau conseille aux Polonais et aux Corses de négliger le commerce, de rendre l'argent méprisable. Il veut limiter la richesse. Dans le *Discours sur l'inégalité*, il maudit la propriété individuelle. Dans *Émile* il l'admet comme une garantie de la personnalité ; dans le *Contrat Social*, il veut la renfermer dans les plus étroites limites. Dans le *Projet de Constitution* pour la Corse il écrit : « Les lois concernant les successions doivent toutes tendre à ramener les choses à l'égalité, en sorte que chacun ait quelque chose et que personne n'ait rien de trop ». C'est pour renfermer la propriété dans les limites les plus étroites, qu'il propose une loi, qui a été adoptée le 3 septembre 1793 sur les richesses : « Celui qui n'a que le simple nécessaire ne doit rien payer du tout ; la taxe de celui qui a du superflu peut aller au besoin jusqu'à la concurrence de tout ce qui excède son nécessaire (1). Il veut, en outre, imposer aux riches l'obligation de nourrir les pauvres : « Quand les pauvres ont bien voulu qu'il y eût des riches, les riches ont promis de nourrir tous ceux qui n'auraient de quoi vivre ni par leur bien, ni par leur travail » (2).

Rousseau admet la nécessité des lois agraires quand il y a de la simplicité dans les mœurs, et une loi du maximum

(1) *Discours sur l'Economie Politique.*
(2) *Emile*, livre II.

qu'il avait encore empruntée à Platon, pour empêcher l'accumulation des richesses dans les mêmes mains. « Aucune loi ne peut dépouiller aucun particulier de son bien ; la loi peut seulement l'empêcher d'acquérir davantage ; alors s'il enfreint la loi, il mérite châtiment et le surplus illégitimement acquis peut et doit être confisqué... Il faut que tout le monde vive et que personne ne s'enrichisse » (1). Par suite, Rousseau fixe aux Corses la quantité de terres qu'un citoyen peut posséder et annule tous les dons, tous les legs en terre qui pourraient lui être faits. S'inspirant de Platon, dans *les Lois* L. V., il ne veut, comme lui, ni riches ni pauvres. « C'est sur la médiocrité seule que s'exerce toute la force des lois ; elles sont également impuissantes contre les trésors du riche et contre la misère du pauvre ; le premier les élude, le second leur échappe, l'un brise la toile, l'autre passe à travers » (2). Le collectivisme est au fond l'idéal de Rousseau : « Loin de vouloir que l'Etat soit pauvre, je voudrais au contraire qu'il eût tout et que chacun n'eût sa part au bien commun qu'en proportionnant de ses services ». Cependant comprenant qu'il ne peut complètement détruire la propriété individuelle, il se contente de la restreindre, pour la tenir toujours subordonnée au bien public, à la volonté générale. Il rend ainsi précaire, illusoire le droit de propriété qui, dit-il, « est soumis à la volonté générale, et cette volonté peut l'anéantir. Ainsi, le souverain n'a nul droit de toucher au bien d'un particulier, ni de plusieurs ; mais il peut légitimement s'emparer du bien de tous, comme cela se fit à Sparte au temps de Lycurgue » (3). Toujours Sparte, toujours Lycurgue, cité

(1) *Projet de constitution pour la Corse.*
(2) *Ibid.*
(3) *Discours sur l'Economie Politique.*

comme modèle du législateur ! C'est encore par imitation de Lycurgue et de Platon, que Rousseau propose aux Corses de faire les échanges en nature sans monnaie. Lycurgue remplaçait les monnaies d'or et d'argent par du fer. Rousseau la supprime complètement : «Je veux, en un mot, que la propriété de l'Etat soit aussi grande, aussi forte et celle des citoyens aussi petite, aussi faible, qu'il est possible. Voilà pourquoi j'évite de la mettre en choses dont le possesseur particulier est trop maître, telles que la monnaie et l'argent que l'on cache aisément à l'inspection publique ». Loin d'avoir la soif du progrès, comme l'écrit George Sand, Rousseau aurait voulu, en législation et en économie politique, ramener l'humanité deux mille ans avant Jésus-Christ au temps de Lycurgue.

Si, malgré son amour de la liberté, il a fourni des arguments à la tyrannie du législateur, c'est parce qu'il a légiféré à la manière des législateurs de l'antiquité. De même que Lycurgue et Platon avaient prescrit des mesures aux nouveaux mariés pour assurer la fécondité des familles, Rousseau propose aux Corses l'article suivant : « Tout garçon qui se mariera avant l'âge de 20 ans accomplis, ou qui épousera une fille ayant moins de 15 accomplis, ou une personne, fille ou veuve, dont l'âge diffère du sien de plus de vingt ans, demeurera exclu de l'ordre des citoyens ».

C'est encore à Lycurgue et à Platon que Rousseau emprunte l'idée que le législateur doit ramener les citoyens à la vertu. « C'était là, dit-il, le grand art des gouvernements anciens, dans ces temps reculés, où les philosophes donnaient des lois aux peuples et n'employaient leur autorité qu'à les rendre sages et vertueux » (1). Rousseau se plaint

(1) *Discours sur l'Economie Politique.*

que les législateurs modernes parlent toujours de commerce et pas de vertu. Il vante sans cesse les mœurs de Sparte, qui étaient en réalité très corrompues ; la pudeur y était inconnue ; les mœurs infâmes y étaient autorisées par la loi ; les jeunes Loudémoniennes, dans les fêtes publiques, dansaient toutes nues devant les jeunes gens ; la protection des faibles n'y existait pas ; la loi faisait périr les enfants mal constitués. Sparte était une armée nourrie par des ilotes, que l'on décimait quand ils devenaient trop nombreux. Et c'est là le modèle de la vertu que Rousseau propose ! C'est à l'école de Rousseau que Robespierre voulut aussi faire régner la vertu, même par l'échafaud. Les Jacobins avaient, comme Rousseau, toujours à la bouche le mot de vertu ; ils se firent les singes féroces de Sparte et de Rousseau.

Rousseau croyait qu'il n'y a qu'une quantité limitée de richesses, que le superflu des riches se fait avec le nécessaire des pauvres. « Comment, dit-il, est-il possible de s'enrichir sans contribuer à appauvrir autrui ? » (1). C'est cette idée fausse, qui lui inspire tant de violentes déclamations contre les riches, et ses rêveries socialistes. Sa haine de la société vient de ce qu'il croit à la spoliation des pauvres par les riches, à l'accumulation des richesses entre les mêmes mains, aux dépens des pauvres. « Etrange et funeste constitution, où les richesses accumulées facilitent toujours les moyens d'en accumuler d'autres et où il est impossible à celui qui n'a rien d'acquérir quelque chose, où l'homme de bien n'a nul moyen de sortir de la misère, où les fripons sont les plus honorés et où il faut nécessairement renoncer à la vertu pour devenir un honnête homme » (2). Il recon-

(1) *Discours sur les richesses.*
(2) Préface de *Narcisse.*

naît dans les *Confessions* que sa misantrophie et son aigreur contre les riches ont germé de bonne heure dans son cœur, « comme s'ils l'eussent été à mes dépens et que leur prétendu bonheur eût été usurpé sur le mien ». Cette idée que dans la société la quantité des richesses est limitée et que le superflu des riches est pris sur le nécessaire des pauvres est une idée erronée. En effet, la richesse est créée par le travail et peut s'accroître indéfiniment. Par son talent, avec quelques couleurs et un morceau de toile, un peintre peut faire un tableau d'un grand prix. Le cultivateur, en défrichant un marais, un bois, récolte du blé, des pommes de terre là où il n'y avait que de la boue et de mauvaises herbes ; tous les deux accroissent la richesse du pays et ne prennent la part de personne. Le pêcheur, qui fait de bonnes pêches avec ses filets, augmente son bien-être sans nuire à de plus pauvres que lui. Avec plus d'engrais, le laboureur fait produire à sa terre des récoltes plus abondantes. Il n'est donc pas exact que la richesse acquise par le travail soit un vol fait aux pauvres. Cette affirmation que le riche est toujours plus riche et le pauvre toujours plus pauvre est aussi démentie par l'expérience ; car on voit tous les jours des riches s'appauvrir et des pauvres s'enrichir. C'est encore par suite de son ignorance des principes de l'Economie Politique, que Rousseau maudit le travail des mines en disant du mineur : « Il s'enterre tout vivant et il fait bien ; car il n'est plus digne de voir la lumière ». Rousseau oublie que, si la prospérité du peuple dépend beaucoup de l'agriculture, elle dépend aussi beaucoup de la quantité de fer et de charbon qu'il extrait des mines.

Tous les écrits de Rousseau sont remplis d'excitations à la haine contre les riches, qu'il compare « à ces loups affamés, qui, ayant une fois goûté de la chair humaine, rebutent

toute autre nourriture et ne veulent plus que dévorer les hommes ». Ce sont les riches qui constituent le gouvernement, pour défendre leurs richesses ; c'est leur cupidité et leur ambition qui ont assujetti désormais « tout le genre humain au travail, à la servitude et à la misère », et l'a empêché de vivre dans une heureuse oisiveté des fruits de la terre, comme si la terre pouvait nourrir les hommes sans travail (1). Il ne prête aux riches que de mauvais sentiments : « La feinte charité du riche n'est en lui qu'un luxe de plus ; il nourrit ses pauvres comme des chiens ou des chevaux ». Misanthrope par orgueil, aigri contre la société par le souvenir humiliant de sa domesticité, Rousseau trempe sa plume, non seulement dans le fiel, mais dans le vitriol, quand il invective les riches. Les socialistes et les anarchistes, qui trompent le peuple en lui disant aujourd'hui qu'il est opprimé par la bourgeoisie, empruntent à Rousseau son vocabulaire, où il dénonce ceux « qui osent nourrir leur oisiveté de la sueur, du sang et des travaux d'un million de malheureux ». « Un rentier que l'Etat paie pour ne rien faire ne diffère pas à mes yeux d'un brigand qui vit aux dépens des passants » (2). On trouve un écho de ces invectives, pendant la Révolution, dans les discours des disciples de Rousseau. Robespierre appelle les riches des hommes de boue et affirme que le despotisme n'est soutenu que par la ligue des riches. Saint Just disait : « Nous n'avons d'autres ennemis que les riches et les vicieux ». En rendant les riches haïssables, sans distinguer les bons riches des mauvais riches, Rousseau a soulevé contre eux pendant la Révolution les colères populaires.

(1) *Discours sur l'Inégalité.*
(2) *Emile*, livre III.

Malgré les maximes qui témoignent chez Rousseau d'un égal souci de l'ordre et de la liberté, des traditions et des réformes nécessaires, et qui sont disséminées dans différents ouvrages, l'influence exercée par Rousseau a été révolutionnaire, jacobine et même anarchiste : « De sa bouche éloquente, dit Byron, sortirent comme jadis de la Pythonisse des oracles, qui embrasèrent la terre et dont l'incendie, ne se ralentit que lorsque des royaumes eurent cessé d'être. N'a-t-elle pas été telle la destinée de la France? » (1). Ce n'est pas sans raison que saint Just l'appelait *l'homme révolutionnaire* dans son rapport du 15 avril 1794. Rousseau a protesté contre ce reproche de révolutionnaire, qui lui avait été adressé de son vivant : « L'on s'est obstiné, dit-il, à voir un promoteur de bouleversements et de troubles dans l'homme du monde, qui porte un plus vrai respect aux lois et aux Constitutions nationales, qui a le plus d'aversion pour les révolutions » (2). Il se juge par ses intentions, mais un écrivain se juge par les conséquences de ses écrits, comme un arbre se juge par ses fruits.

Il a beau dire dans le *Troisième Dialogue* « qu'il a toujours insisté sur la conservation des institutions existantes », en attaquant avec violence la société, la propriété, les riches, les grands, les gouvernements, les lois, il excitait ses lecteurs au renversement des institutions existantes. On comprend son indignation, sans l'excuser cependant, lorsqu'on se rappelle l'arbitraire des lois, le despotisme du pouvoir, l'orgueil des grands qui se croyaient d'une essence supérieure à celle des roturiers, et l'injustice des impôts qui écrasaient le peuple des campagnes, pendant que les privi-

(1) Byron, 3e *chant de Child Harold*,
(2) *IIIe Dialogue*.

légiés en étaient exemptés. Si Rousseau écrit que la multitude est sacrifiée au petit nombre, c'est parce que les privilégiés étaient, en effet, peu nombreux. D'après Mignet, il y avait en 1789, 120.000 nobles et 80.000 ecclésiastiques (1). Mais Rousseau souffle l'esprit de révolte, lorsqu'il dit contrairement à la vérité que « l'esprit universel des lois de tous les pays est de favoriser toujours le fort contre le faible et celui qui a contre celui qui n'a rien ; cet inconvénient est inévitable et il est sans exception » (2).

L'expression de livres incendiaires n'est pas toujours une vaine formule de rhétorique ; il y a des livres, comme le *Discours sur l'Inégalité,* qui mettent le feu aux passions populaires. Avec de bonnes intentions, les utopistes, comme Rousseau, en grisant le peuple de rêves irréalisables, en faisant miroiter aux yeux de ceux qui souffrent l'image d'une égalité chimérique, d'un paradis terrestre, peuvent créer un enfer. Les excès révolutionnaires ne sont pas seulement provoqués par un déchaînement de passions antisociales, mais aussi par un débordement de sophismes, qui faussent l'esprit, allument les colères et fournissent des excuses aux mauvais instincts. La raison se perd dans les révolutions. Les grands mots de Liberté, d'Egalité, de souveraineté du peuple, qui excitent les plus nobles sentiments chez les citoyens éclairés, soulèvent aussi chez les exaltés, chez les jeunes gens, chez les dégénérés, les passions antisociales. Les droits de l'homme et du citoyen mal définis, dépourvus de garantie, érigés en dogmes abstraits, sont déformés (3). Des fractions du corps social, des clubs, des

(1) Mignet, *Notice sur Sieyès.*

(2) *Emile*, livre IV note.

(3) Un anarchiste, arrêté pour avoir brisé un vitrage à la bibliothèque nationale où il avait l'habitude d'aller lire, parce que ce jour

groupes de députés qui ne représentent qu'une minorité, prétendent parler au nom du peuple. L'amour de l'égalité se transforme en haine de toutes les supériorités, en désir de nivellement; la liberté devient le droit à la révolte ; pour des esclaves affranchis c'est le droit à la paresse. Les sectaires de Babeuf, qui avaient pris le nom de *Société des Egaux*, avaient puisé leur fanatisme dans le *Discours sur l'Inégalité*, dans les écrits de Diderot et de Mably. L'un des conjurés, Germain, en fit l'aveu en ces termes : « Par la lecture de Mably, de Rousseau, de Diderot j'aiguisais mon courage contre les oppresseurss de l'humanité ». Devant la Haute-Cour, Babeuf invoqua l'autorité de Rousseau ; « l'immortel auteur des Vérités pour lesquelles il allait mourir ». Il appela Diderot notre principal précurseur. Plusieurs anarchistes, jugés récemment par la cour d'assises de la Seine, notamment Vaillant et Etievant, ont dans leur interrogatoire invoqué l'autorité de Rousseau et de Diderot. Dans ma longue carrière judiciaire, j'ai souvent constaté, en interrogeant des accusés anarchistes, qu'ils avaient puisé leurs sophismes dans le *Discours sur l'Inégalité*. Ce discours est la lecture favorite des anarchistes, comme le *Contrat Social* est l'évangile des Jacobins. Reconnaissant dans la réponse d'un détenu anarchiste un passage de Rousseau, je lui demandai s'il l'avait lu ; « oui, Monsieur, me répondit-il, je le lis encore à présent dans la prison ». On trouve aussi des disciples de Rousseau dans les asiles d'aliénés ; j'en ai interrogé un à Sainte-Anne, qui m'a récité des passages nombreux de ses écrits ; quand je lui ai

là la bibliothèque avait été fermée sans motif légitime à ses yeux, me dit qu'il avait voulu protester contre cette fermeture, parce que la *Déclaration des droits de l'homme* impose aux citoyens le devoir de protester contre l'arbitraire.

demandé s'il n'avait pas lu Rousseau, il m'a répondu avec cet orgueil qui est un des caractères des dégénérés : « Je sais que Rousseau avait les mêmes idées que moi ; je suis d'accord avec lui » (1).

Si les anarchistes lisent avec enthousiasme les écrits de Rousseau, c'est parce qu'ils y trouvent la haine de la société, la haine des rois et des grands, la haine des riches, la passion de l'égalité, le rêve mystique d'une organisation, qui fera disparaître les inégalités, où règnera le bonheur sans effort en suivant les lois de la nature. Quand on interroge les anarchistes sur le but qu'ils se proposent, ils répondent qu'ils veulent revenir à la bonne loi de la nature, pour être heureux. A côté du mot de vertu, celui qui revient le plus souvent sous la plume de Rousseau est le mot de bonheur. Il écrit que « l'objet de la vie humaine est la félicité de l'homme ». Sans doute, il ne sépare pas le bonheur de la vertu, mais le mot de jouissance revient trop souvent sous sa plume. Très sensuel et très compatissant il veut jouir et faire jouir les autres, rendre les malheureux heureux sans effort, mais en même temps il les exaspère contre la société, en la rendant responsable de la misère, des vices, des crimes, même des maladies. Il prétend même que c'est par la faute de la Société que le mariage est devenu un état malheureux et force les citoyens à rester célibataires. Voulant expliquer pourquoi tout en prêchant le mariage, il ne se marie pas, il s'écrie : « Quoi ! disent-ils de leur air bêtement triomphant des célibataires prêchent le nœud conjugal ! Pourquoi donc ne se marient-ils pas ? Ah ! pourquoi ? parce que un état si saint et si doux en lui-même, est devenu par vos

(1) *V.* mes articles de *la Revue Philosophique*, août, septembre 1916, sur l'*anarchisme au* XVIIIe siècle.

sottes institutions un état malheureux et ridicule dans lequel il est devenu presque impossible de vivre sans être un fripon ou un sot. Sceptres de fer, lois insensées, c'est à vous que nous reprochons de n'avoir pu remplir nos devoirs sur la terre, et c'est par nous que le cri de la nature s'élève contre votre barbarie. Comment osez-vous la pousser jusqu'à nous reprocher la misère où vous nous avez réduits ? » Rousseau prétend même que c'est la société qui, en rendant (1) les enfants onéreux aux pères les contraint à en limiter le nombre. Voulant excuser le massacre des enfants mal constitués à Sparte, il écrit : « La nature en use précisément avec eux comme la loi de Sparte avec les enfants des citoyens ; elle rend forts et robustes ceux qui sont biens constitués et fait périr tous les autres, différente en cela de nos sociétés, où l'Etat en rendant les enfants onéreux aux pères les tue indistinctement avant leur naissance » (2).

Lorsqu'il énumère les crimes dont il rend la société responsable, Rousseau cite, dans la note 9 du *Discours sur l'Inégalité*, « l'exposition où le meurtre d'une multitude d'enfants victimes de la misère de leurs parents ou de la honte barbare de leurs mères ». A ce moment, il avait déjà exposé deux enfants, il devait en exposer encore trois, et il écrivait à Mme de Francueil le 20 avril 1751 qu'il était à plaindre, non à blâmer : « C'est l'état des riches, c'est votre état qui vole au mien le pain de mes enfants ». Il prétend encore que, s'il n'a pas épousé la mère de ses enfants, c'est la faute de la Société : « Que ne me suis-je marié, me direz-vous ? Demandez-le à vos injustes lois », C'est la même

(1) *Lettre à M. de Beaumont*, note.
(2) *Discours sur l'Inégalité* 1re partie.

réponse qu'il fait plus tard à Mme de Luxembourg à qui il écrit que son mariage était défendu par les lois à cause de la différence de religion. Mais en 1745 lorsqu'il fit la connaissance de Thérèse, Rousseau était encore catholique.

Lorsque les magistrats interrogent les accusés anarchistes sur les vols qu'ils ont commis, ils font les mêmes réponses que Rousseau, ils en rejettent la responsabilité sur la société, dont ils se disent les victimes (1).

Rousseau accorde au pauvre le droit au vol au nom des droits de la nature : « Puisque de toutes les aversions qui nous donne la nature la plus forte est celle de mourir, il s'en suit que tout est permis par elle à quiconque n'a nul autre moyen pour vivre... S'il est quelque misérable état au monde, où chacun ne puisse pas vivre sans mal faire et où les citoyens soient fripons par nécessité, ce n'est pas le malfaiteur qu'il faut pendre, c'est celui qui le force à le devenir ». En d'autres termes anarchistes, le coupable c'est le juge. C'est dans le traité d'éducation que se trouve cette belle maxime (2).

On le voit par ces citations, que je pourrais multiplier, si Rousseau a été tour à tour traditionnaliste et révolutionnaire, chrétien de désir et libre-penseur, démocrate et aristocrate, individualiste et étatiste, défenseur des droits de l'homme et partisan de l'omnipotence de l'Etat, il a été aussi égalitaire, libertaire, socialiste, anarchiste. Il n'est pas seulement un ancêtre de saint Simon et de Fourier, de Cabet et de Karl Marx, il est encore le précurseur de Batounine et de Krapotkine. Ce n'est donc pas sans raison que l'archevêque de Paris, dans son mandement sur *Emile*, reprochait à Rousseau « de souffler des maximes, qui ne tendent qu'à

(1) V. mon livre sur *La criminalité Politique*, page 73.
(2) *Emile*, livre III.

produire l'anarchie et tous les malheurs qui en sont la suite » et que le procureur général de Genève signalait en 1764 dans les écrits de Rousseau « la haine contre tous les gouvernements établis, la révolte contre toute autorité légitime et l'esprit effréné d'indépendance et de liberté ». Sans doute, on trouve aussi dans Rousseau des maximes pleines de bon sens, de nobles sentiments, des croyances morales et religieuses, qui font contrepoids aux sentiments révolutionnaires. Mais les maximes conservatrices, qui ne s'adressent qu'à la raison, sont peu séduisantes pour ceux qui manquent d'expérience, de sens critique, pour ceux qui sont mécontents de leur sort et rêvent un autre ordre de choses. Les sophismes révolutionnaires, au contraire, sont plus contagieux, parce qu'ils flattent les mauvaises passions, l'envie, la jalousie, les rancunes personnelles et l'instinct de révolte. Comme le dit Rousseau lui-même, les mauvaises maximes sont plus haïssables que les mauvaises actions, car elles corrompent la raison. Les sophistes engendrent les anarchistes.

Pour excuser la violence de ses sarcasmes contre les institutions sociales, Rousseau prétend qu'elle lui a été inspirée par Diderot. Cette influence excercée par Diderot est exacte. Diderot qui dans l'*Essai sur le règne de Claude et de Néron* traite Rousseau de démagogue, mérite encore plus que lui cette épithète. C'était un démagogue matérialiste, communiste, tandis que Rousseau, chef de secte, était un démagogue chrétien, un prophète religieux et révolutionnaire, comme Mélancton à qui Bossuet applique l'épithète de démagogue (1). Mais la véritable cause des sentiments révolutionnaires de Rousseau était dans sa sensibilité morbide,

(1) Bossuet, *Histoire des Variations*. V. § 18.

qui lui faussait le jugement et le mettait en fureur contre ceux qu'il rendait responsables de la misère des pauvres.

Son indignation était souvent hors de proportion avec les motifs qui l'avaient fait naître. C'est ainsi que la rencontre d'un paysan français, qui cachait ses provisions, pour échapper à l'impôt, avait fait naître en lui « la haine inextinguible », qui, dit-il, se développa dans son cœur contre les vexations qu'éprouve le peuple et contre ses oppresseurs. Comme le fait observer Descartes, « toutes nos afflictions, quelles qu'elles soient, ne dépendent que fort peu des raisons auxquelles nous les attribuons, mais seulement de l'émotion et du trouble intérieur que la nature excite en nous-même » (1). Par suite de son altruisme exaspéré, l'indignation contre ceux qui, d'après lui, font le malheur de l'humanité, ne le quitte pas. « Quand je lis les cruautés d'un tyran féroce, les subtiles noirceurs d'un fourbe de prêtre, je partirais volontiers poignarder ces misérables dussè-je cent fois y périr » (2). Mercier raconte que Rousseau avait fait devant lui l'apologie du régicide. Au club des Jacobins son buste était placé à côté de celui de Brutus. Il y a une excitation au régicide dans ce passage du *Projet de paix perpétuelle* : « Je ne dis rien non plus de la gloire des conquérants parce que, s'il y avait quelques monstres qui s'affligeassent uniquement pour n'avoir personne à maltraiter, il ne faudrait point leur parler raison, mais leur ôter les moyens d'exercer leur rage meurtrière ». C'est un vif sentiment de l'honneur et une extrême sensibilité à l'offense, qui lui inspirent l'idée anarchiste qu'on peut se faire justice, répondre par un coup de pistolet à

(1) *Lettres de Descartes*, t. I. livre CVII.
(2) *Les Confessions*, page 1. livre I.

un soufflet et à un démenti. Les lois lui paraissant insuffisantes pour protéger l'honneur, et réprouvant l'usage du duel qui permet à un spadassin de tuer un homme après l'avoir déshonoré, Rousseau écrit que l'offensé a le droit de se venger lui-même ; « il est alors seul magistrat, seul juge entre l'offenseur et lui ; il est seul interprète et ministre de la loi naturelle ; il se doit justice et peut seul se la rendre ». Après avoir ainsi légitimé le droit à la vengeance, dans *Emile* L. II, Rousseau essaie encore de le justifier dans une lettre de 1770 à M. l'abbé M. : Si donc un homme indignement injustement flétri par un autre, va le chercher un pistolet à la main dans l'amphithéâtre de l'opéra, lui casse la tête devant tout le monde, et puis se laissant tranquillement mener devant les juges leur dit : « Je viens de faire un acte de justice que je me devais et qui n'appartenait qu'à moi ; faites-moi pendre, si vous l'osez » il se pourra bien qu'on le fasse pendre en effet, parce qu'enfin quiconque a donné la mort la mérite, qu'il a dû même y compter, mais je réponds qu'il ira au supplice avec l'estime de tout homme équitable et sensé, comme avec la mienne ». Ce n'est pas là le langage d'un homme équitable et sensé, mais celui d'un anarchiste. C'est un amour exalté de la liberté qui lui fait légitimer le régicide ; c'est la pitié pour les souffrances des pauvres qui lui fait justifier le vol. C'est encore la sensibilité à l'offense qui lui fait oublier la raison et revendiquer le droit à la vengeance. Les cris d'amour et de pitié alternent dans ses écrits avec les cris de colère et de révolte. Voilà pourquoi à côté d'un grand poète, qui a eu pour disciples Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand, Mme de Staël, il y a en lui un révolutionnaire, qui a eu pour disciples des terroristes. Sans doute Rousseau était trop imprégné de l'esprit de l'Evangile pour conseiller la réforme de la société

par la violence. Mais il n'est pas moins vrai qu'en réprouvant la révolte et la destruction des institutions sociales, il les a favorisés en fournissant des arguments aux ennemis de la société. Pour excuser Rousseaau, on a dit que les maximes révolutionnaires sont neutralisées par des conseils de modération et que l'antidote est toujours près du poison. Tout d'abord il est nécessaire de remarquer que ces conseils de modération ne se trouvent pas dans ses écrits révolutionnaires, dans son *Discours sur l'Inégalité* par exemple, qu'ils sont disséminés dans des écrits postérieurs, que par suite l'antidote n'est plus près du poison. Les anarchistes que j'ai jugés, et dont l'esprit avait été faussé, empoisonné par le *Discours sur l'Inégalité*, où ils avaient puisé la haine de la société et de la propriété individuelle, n'avaient pas lu l'éloge de la société et de la propriété dans *Emile et les lettres sur la vertu et le bonheur* ; l'auraient-ils lu, cette lecture, qui s'adresse à la raison d'un esprit critique, n'aurait pas apaisé les mauvais sentiments excités par les sophismes. Bersot a écrit que les attaques de Rousseau contre la société et la propriété ne sont pas dangereux, parce qu'elles sont des paradoxes trop visibles. Ils sont visibles pour les esprits sensés, mais ils ne le sont pas pour la masse des lecteurs, qui se laissent séduire par eux.

Comment expliquer que Rousseau, qui a le cœur si tendre, si sensible, soit en même temps si violent. Cette contradiction entre la bonté de son cœur et ses accès de fureur n'est qu'apparente ; chez les dégénérés une sensibilité maladive peut conduire à la cruauté, ainsi que Montaigne l'a observé ; « J'en ai vu de plus cruels sujets à pleurer aisément et pour des causes frivoles » (1). Robespierre qui était, lui

(1) *Essais de Montaigne*, livre II, chap. XXVII.

aussi, un homme sensible, n'a pas hésité à faire monter à l'échafaud des milliers de victimes, pour faire régner la vertu et venger l'Être Suprême. Enfant, il avait pleuré en apprenant la mort d'un pigeon favori ; jeune il avait pleuré en lisant les tendres effusions de Jean-Jacques ; juge au tribunal d'Arras, il avait pleuré en rendant un arrêt de mort contre un assassin (1). Parmi les anarchistes, il y a beaucoup de malfaiteurs, qui n'invoquent les maximes de Rousseau et d'autres théoriciens de l'anarchie, que pour essayer de justifier leurs attentats. Mais il y a aussi parmi eux des dégénérés sensibles, que le spectacle de la misère et des souffrances des pauvres pousse à la haine de la société et même au suicide. J'ai constaté, il y a quelques années, le suicide d'un jeune homme riche, fils d'un notaire de Paris, qu'une sensibilité maladive avait conduit à des sentiments anarchistes ; sentant grandir en lui la haine contre la société par le spectacle des souffrances des pauvres, il se donna la mort pour ne pas s'associer à des actes de révolte. Parmi les terroristes de la Révolution, il y avait aussi quelques fanatiques, qui avaient été poussés aux excès par une sensibilité maladive ; Chalier, par exemple, riche négociant de Lyon, est de ce nombre. Un jeune anarchiste, que j'ai interrogé comme magistrat, m'a dit qu'il ne pouvait supporter le spectacle des iniquités sociales ; quelques jours après, le gardien de la prison m'apprit que le prévenu avait tenté de se suicider.

Loin de moi la pensée d'assimiler Rousseau aux terroristes de la révolution et aux anarchistes contemporains, qu'il aurait désavoués avec indignation, s'il les avait entendus invoquer son autorité ; mais son tempérament se rappro-

(1) Welschinger. *Le livret de Robespierre*, page 74.

chait beaucoup du leur, car lui-même explique l'amertume de ses premiers ouvrages écrits à Paris par l'aigreur que lui inspirait le spectacle des vices de la grande ville. Cette amertume il a cherché à l'adoucir, mais il n'y est jamais parvenu. Il blâme « l'esprit inquiet et remuant de ce siècle, qui bouleverse tout à chaque génération ». Il reproche aux philosophes de tout démolir. « La littérature, dit-il, et le savoir de notre siècle tendent beaucoup plus à détruire qu'à édifier ». Lui, il veut détruire pour édifier, *destruam ac ædifiabto.* Mais il est plus facile de détruire que d'édifier ; il a été un terrible démolisseur en se croyant conservateur et libéral, comme il se croyait chrétien en refusant d'admettre les dogmes du christianisme, comme il se croyait l'apôtre de la tolérance, de la liberté de conscience, en voulant imposer par la force la religion civile. Toutes les questions sont pour lui des questions de sentiment. Or, la sentimentalité, quand elle n'est pas contrôlée par la raison, est un mauvais guide. La sensibilité ne raisonne pas. Le fanatisme de Rousseau et son socialisme sont issus de sa sentimentalité insuffisamment contrôlée par la raison.

C'est par suite d'une sensibilité excessive, d'une profonde commisération pour les opprimés et d'une violente indignation contre ceux qu'ils croient leurs oppresseurs, que s'expliquent les idées socialistes des principaux disciples de Rousseau, de George Sand par exemple et de Tolstoï(1).

(1) Né dans un famille princière, élevé à la Cour de Russie, page de l'empereur Alexandre, Kropotkine est devenu anarchiste par pitié pour les souffrances des paysans et des ouvriers Russes. C'est aussi par son extrême sensibilité que Tolstoï, disciple de Rousseau, a été conduit à demander l'expropriation des riches en faveur des paysans. On remarque le même déséquilibre mental par excès de sensibilité et insuffisance du jugement chez un grand nombre de théoriciens de l'anarchie et d'anarchistes militants, qui sont des

Le tempérament et le caractère de Lamennais, sensible et irascible à l'excès, tendre et bouillant de colère contre les vices de la société, inquiet et mélancolique sont les mêmes que ceux de Rousseau. Il a le même mépris de ses contemporains, le même dégoût de la civilisation, le même amour de la solitude et de la rêverie. Comme Rousseau, Lamennais ne voit partout que des opprimés et des fripons élevés aux honneurs. Que d'appels à la révolte dans le *Livre d'un croyant*, qu'on pourrait appeler plus justement le livre d'un révolté ! Lui aussi a commencé par flétrir avec éloquence les excès « des anarchistes de ces monstres aux mains sanglantes qui méditent au fond de leurs repaires le pillage, le meurtre l'incendie », et cependant, lui aussi, dans *les Paroles d'un croyant*, il a été un théoricien de l'anarchisme. Mystiques révolutionnaires obsédés par le rêve d'une société idéale, ils aboutissent tous les deux au despotisme du nombre en attribuant l'infaillibilité aux instincts du peuple, et cependant nourris de l'Ecriture sainte, ils veulent ramener les hommes à la pratique de la morale de l'Evangile. En désirant passionnément la concorde et la paix, ils préparent la lutte des classes; en voulant apaiser les souffrances des pauvres, ils les irritent par leurs sombres peintures. Tous les deux poètes, éloquents, ils ont le génie des lamentations et des imprécations, comme les prophètes d'Israël. Doués d'une intuition, qui éclaire l'avenir, et d'une sensibilité nerveuse, qui leur permet de sentir les frémissements et les

anormaux constitutionnels, des dégénérés mégalomanes. Condamné à mort, Babeuf se compara à Jésus-Christ, déclara qu'il mourait martyr d'une belle cause et que les cœurs sensibles et droits diraient de lui : « il fut parfaitement vertueux. » Jules Vallès avait été interné dans sa jeunesse ; on trouve dans son livre, *Le Bachelier* des idées de régicide p. 190-194, des idées homicides, p. 385, des idées de suicide, p. 51, de fanatisme, p. 59, 60.

aspirations des peuples, ils ont prévu longtemps à l'avance les révolutions et les transformations sociales, dont les politiques ne se doutaient pas (1).

(1) De même que Rousseau a prédit l'ère des révolutions, Lamennais a annoncé dès 1816 que le duc d'Orléans serait le Guillaume de la France, et lorsque la monarchie de juillet fut établie, il prédit sa chute, en contribuant à la préparer par ses écrits, plus violents que ceux de Rousseau.

CHAPITRE VII

LE TEMPÉRAMENT ET LE CARACTÈRE DE ROUSSEAU
SES ANOMALIES PSYCHIQUES
LEUR INFLUENCE SUR SES ÉCRITS

SOMMAIRE. — Singularités du caractère. Rousseau se sent différent des autres hommes. — Son tempérament émotif, sa constitution psycho-pathique. — Critique de diagnostics différents ; neurasthénie, hystherie, psychasthénie. — Les génies sains, bien équilibrés et les génies morbides, déséquilibrés. Hyperesthésie physique et morale. — Instabilité mentale, Portrait de Rousseau par lui-même dans le Persifleur, ses deux âmes hebdomadaires. — Ses procédés de compositions : effervescence. — Insuffisance du jugement. — Imagination déréglée, Interprétations inexactes. — Esprit romanesque. — Explication de ses paradoxes. Associations d'idées maladives. — Impressionalité. — Exagérations et généralisations illogiques. — Impulsivité. — Exaltation et indolence. — Goût de la vie oisive, rêveuse, contemplative. — Faiblesse de la volonté Explication de ses friponneries et de l'abandon de ses enfants. — Sa timidité maladive. Mensonges par timidité. — Ses phobies, phobie verbale, phobie des ténèbres, de l'enfer, de la dépendance — Traits de caractère d'un enfant. — Explication des ses opinions contradictoires. Pourquoi il est moins paradoxal dans sa correspondance que dans ses ouvrages. — Ses aberrations sexuelles. L'influence de ses anomalies psychiques sur see écrits.

Rousseau est un génie puissant, original, qui a exercé une influence prodigieuse par ses idées, tantôt justes et neuves, tantôt paradoxales et sophistiques. Mais ce n'est pas un esprit sain, bien équilibré. Il présente des anomalies psychiques, qui déconcertent ses admirateurs eux-mêmes :

exagérations fréquentes d'idées et d'expressions, généralisations outrées, illogiques, associations d'idées maladives, contradictions très nombreuses et choquantes, phobies de différentes natures, idées de suicide, aberrations sexuelles, instabilité mentale, hypertrophie du moi, orgueil démesuré, défiance maladive, singularités et bizarreries de caractère (1). Dans sa comédie, *Les Philosophes*, Palissot avait déjà signalé quelques-unes de ses singularités :

« Qu'il était singulier, mais exempt d'artifices,
« Inquiet, ombrageux, plein d'inégalités,
« Assemblage étonnant de contrariétés,
« Incrédule, dévot, misanthrope, cynique ;
« C'était peut-être un fou, mais d'une espèce unique ;

Acte II.

Dans *les Confessions, les Dialogues, les Rêveries*, dans la correspondance, Rousseau a raconté ses bizarreries de caractère, les singularités de ses sentiments et de ses idées. Il s'écartait des usages reçus, des sentiments communs : à un ami, qui le consultait sur un livre à faire, il répondait ; « Prenez le contre-pied de tout ce qui se fait ». Il prit le costume Arménien, le caftan, le bonnet fourré, la ceinture, en disant à d'Escherny : il est fou, mais commode. Cependant ce costume excentrique n'était pas rendu nécessaire par son infirmité. Un homme normal ne l'aurait pas adopté, puisque lui-même le trouvait fou. En parlant du vieux joueur de flûte, Gœthe disait avec raison dans *Wilhem Meister* : « Si je parviens à lui faire quitter sa barbe et sa longue robe, j'aurai beaucoup gagné ; car, rien ne nous dispose plus à la folie que de nous distinguer des autres, et rien ne maintient plus le sens commun que de vivre avec beaucoup

(1) Michelet lui-même, signale ses paradoxes, ses contradictions dans *Ma jeunesse*, page 203.

de gens selon le commun usage ». C'est aussi ce que dit Molière dans *L'Ecole des Maris*.

« Toujours au plus grand nombre il faut s'accommoder,
« Et jamais il ne faut se faire regarder,
« L'un et l'autre nous choque et tout homme bien sage,
« Doit faire des habits, ainsi que du langage ».

Lorsque son ami Moultou lui offrit sa bourse, Rousseau lui répondit le 28 mars 1860 : « Je suis fâché que l'offre de votre bourse m'ait ôté la ressource d'y recourir au besoin ; ma maxime la plus chère est de ne jamais rien demander à ceux qui m'offrent, je les punis de m'avoir ôté ce plaisir en les privant d'un autre ; et quand je me ferai des amis à mon goût, je n'irai pas les chercher au Monomotapa, quoi qu'en dise Lafontaine. Cela tient à mon tour d'esprit particulier dont je n'excuse pas la bizarrerie ». Le récit que M. d'Epinay fait à sa femme d'une visite, qu'il a faite à Rousseau à l'Ermitage, peint bien cette bizarrerie du caractère : « J'ai été me promener à l'Ermitage ; rien n'est comparable à la folie de votre ermite ; cela va jusqu'à l'impertinence. Imaginez-vous que je lui ai amené deux dames pour qui je l'ai fait travailler, elles étaient curieuses de voir cet homme bizarre. Il se promenait devant sa porte ; il m'aperçoit le premier ; il vient à moi le bonnet à la main ; il voit ces dames, il nous salue, remet son bonnet, tourne le dos, s'en va et court encore. Y a-t-il rien de plus fou » ? Comme le *Misantrophe* de Molière.

« *Dans ses façons d'agir il est bien singulier* ».

Orgueilleux, il aime à se singulariser. Je ne me soucie point d'être remarqué, mais quand on me remarque, je ne suis pas fâché que ce soit d'une manière un peu distinguée, et j'aimerais mieux être oublié de tout le genre humain que

d'être regardé comme une personne ordinaire... Quand même je voudrais me faire valoir, je passe pour un homme si singulier, que, chacun se plaisant à amplifier, je n'ai qu'à m'en remettre à la voix publique, elle me servira mieux que mes propres louanges » (*Mon Portrait*).

Rousseau se sentait différent des autres hommes ; il en tirait gloire : « Vous me taxez de singulier, écrit-il de Motiers le 1er mars 1763, et j'espère que vous avez raison ». Dans le *troisième dialogue*, il écrit qu'il a « des manières de sentir et de voir, qui le distinguent aisément de tous les écrivains de son temps et de la plupart de ceux qui l'ont précédé ; c'est, comme vous le diriez, un habitant d'une autre sphère ou rien ne ressemble à celle-ci ». Au début des confessions, il déclare qu'il n'est fait comme aucun de ceux qu'il a vus : « Si je ne vaux pas mieux, au moins je suis autre. Si la nature a bien ou mal fait de briser le moule dans lequel elle m'a jeté, c'est ce dont on ne peut juger qu'après m'avoir lu ». Lorsque dans la *sixième Promenade*, il écrit qu'il se sent trop différent, trop au-dessus des autres hommes pour les haïr, qu'il se contente de les plaindre, il oublie que deux sortes d'hommes sont différents du commun des mortels : les hommes de génie et les aliénés ; les premiers sont au-dessus, les seconds sont au-dessous de l'humanité. A ces deux points de vue Rousseau était différent des autres hommes, il leur était supérieur par le génie, inférieur par le tempérament morbide, qui le conduisit peu à peu à la maladie mentale. Le marquis de Mirabeau, dans une lettre qu'il lui écrivait le 10 juin 1767, lui disait qu'il était « un tissu d'homme au-dessus et au-dessous de l'homme ».

Pour comprendre la conduite et les écrits de Rousseau, il faut connaître son tempérament et son caractère : « De tous

les hommes que j'ai connus, dit-il, dans le *Second Dialogue*, celui, dont le caractère dépend le plus pleinement de son seul tempérament est J.-J. » Dans l'allocution qu'il prononça à Paris en donnant lecture de ses confessions, il dit : Il serait important, pour bien juger de ma conduite, de connaître à fond mon tempérament, mon naturel, mon caractère, qui par une singularité de la nature ne ressemblent point à ceux des autres ». Quel était donc le tempérament de Rousseau ? C'est un tempérament nerveux, émotif, d'une sensibilité excessive, maladive. Les biographes de Rousseau ne sont pas d'accord sur la nature de son nervosisme. Le Dr Régis, le Dr Mœbius et Faguet concluent à la neurasthénie, le Dr Pierre Janet à la psychasténie, les philosophes Renouvier et Espinas à l'hystérie. (1) Le Dr Magnan, dont le diagnostic était réputé infaillible, et le Dr Sérieux l'un ses meilleurs élèves, le Dr Briand médecin en chef de l'asile de Saint-Anne placent Rousseau dans la catégorie des dégénérés supérieurs, ils voient en lui le type du déséquilibré de la sensibilité avec tendances paranoïaques, caractérisées par l'orgueil et la défiance ; c'est un tempérament morbide dont l'exagération réalise le délire de persécution à base d'interprétation. (2) Pour définir l'état mental de Rousseau, il ne suffit pas de dire que c'est un dégénéré supérieur, que son déséquilibre est le résultat de sa dégénérescence, il faut ajouter que son déséquilibre se manifeste par un désordre, un excès de la sensibilité et par des tendances paranoïaques,

(1) Docteur Régis, *La chronique Médicale*, 15 juin 1900. — Pierre Janet, *Les obsessions et la Psychasténie*. — Renouvier, *La critique Philosophique*, 1884, page 153. — Espinas, *Revue internationale de l'enseignement*, 15 février 1895.

(2) Docteurs Sérieux et Capgras. *Les Folies Raisonnantes. Le Délire d'interprétation.*

qui le rendent susceptible, orgueilleux, inadapté au milieu social.

Le terme de neurasthénie est devenu tellement banal, qu'il ne signifie plus grand chose, si on ne précise pas de quel état neurasthénique il s'agit. Pour Rousseau il ne peut s'agir d'une neurasthénie accidentelle, produite par le surmenage ou par toute autre cause d'épuisement et c'est à tort que Faguet fait partir la neurasthénie de Rousseau de son sèjour à l'Ermitage. En effet, Rousseau avait présenté dès son enfance les symptômes d'un tempérament névropathique : Il a eu à Chambéry une crise nerveuse, qui se traduisait par de violentes palpitations, des pleurs versés sans motif, des frayeurs vives au bruit d'une feuille ou d'un oiseau, une faiblesse très grande, qui lui faisait croire à une mort prochaine. Il reconnaît lui-même qu'il se mêlait à tout cela beaucoup de *vapeurs*. Au XVIIe et XVIIIe siècle on employait ce mot de *vapeur*, pour désigner un état nerveux. Le marquis de Mirabeau écrivait à Rousseau le 16 mars 1768 : « Vous avez des vapeurs permanentes ». Les médecins de Montpellier, que Rousseau alla consulter, le regardèrent comme un malade imaginaire, c'est-à-dire comme un nerveux, dont la maladie consistait dans un trouble fonctionnel sans lésion dans la structure des organes. Les distractions du voyage et la rencontre de Mme de Larnaye firent oublier à Rousseau sa maladie.

Que Rousseau ait présenté quelques symptômes, que l'on rencontre dans la psychasténie, décrite par le Dr Pierre Janet, c'est tout ce qu'on peut admettre. Mais ces symptômes s'observent aussi chez les déséquilibrés émotifs. La diagnostic de l'hystérie doit être aussi écarté comme celui de la neurasthénie et la de psychasténie. Les neurologistes et les aliénistes ne sont pas d'accord sur la définition de

l'hystérie. D'ailleurs, on ne trouve pas chez Rousseau les symdromes qui, d'après les médecins les plus compétents, caractérisent l'hystérie : zones hyterogènes, accidents convulsifs spéciaux, troubles de la sensibilité physique. Les hystériques sont quelquefois des désiquilibrés, des dégénérés, et c'est cette cœxistence avec le polymorphisme symptomatique qui est le point de départ des divergences, qui se produisent chez les aliénistes.

A la précision trompeuse de ces diagnostics : hystérie, psychasténie, neurasthénie, il faut donc préférer celle de dégénéré supérieur, dont la déséquilibration constitutionnelle est caractérisée avant tout par un développement anormal de la sensibilité. Chez les déséquilibrés, les facultés manquent d'harmonie ; certaines facultés sont très développées, d'autres pas assez En général, le jugement est faible, par contre la sensibilité et l'imagination prédominent sur la raison. Tel est le cas de Rousseau.

Lamartine par la seule intuition de son merveilleux génie est arrivé à la même conclusion que le savant aliéniste Magnan, sur l'éclat mental de Rousseau. « Les grandes imaginations, dit-il, quand elles ne sont pas en équilibre parfait avec les autres facultés du bon sens et du raisonnement, portent leurs malheurs en elles-mêmes. Tout ce qui est excessif est défaut ; tout ce qui n'est pas harmonie est désordre dans notre organisation. Cette sensibilité exquise, qui est la première condition de toute supériorité dans les beaux-arts, est aussi le tourment de ceux qui la possèdent... Ils sont à plaindre parce qu'une seule de leurs facultés est excessive et que les autres facultés correspondantes sont inférieures ». Les grands poètes, ajoute Lamartine, et il est de ce nombre, sont ceux chez qui une sensibilité profonde et l'imagination créatrice restent sous le contrôle de la raison,

chez qui il y a égalité, harmonie entre toutes les facultés; « ils furent carrés, égaux sur leurs quatre faces, offrant la même étendue d'imagination, de raison, de force et de résistance à la vie. S'ils n'eussent été grands que d'un seul côté, ils auraient faibli comme le Tasse ou comme J.-J. Rousseau » (1). Revenant sur cette question dans son entretien sur Gœthe, Lamartine a écrit : « On a fait un reproche à Gœthe de cette impassibilité artistique. Si le reproche s'adressait à l'homme, il pourrait être fondé ; s'il s'adressait à l'artiste, il serait absurde. Qu'est-ce qu'un artiste qui ne ne dominerait pas sa propre inspiration ? Ce serait un fou ». Lamartine avait compris que la prédominance de la sensibilité et de l'imagination sur la raison amène des troubles intellectuels. « C'est ce qui explique, dit-il, ces folies partielles, où l'homme est génie d'un côté, démence de l'autre. Le Tasse, Gilbert, Rousseau n'étaient que des fractions de génie ». L'éminent docteur Magnan les appelle des *génies partiels*, parce que tous les centres nerveux ne fonctionnent pas également chez les déséquilibrés ; certains centres sont touchés, d'autres intacts ; ils se servent de préférence des centres, qui fonctionnent bien. Chez eux le jugement manque ou est insuffisant. Il est incontestable qu'avec une intelligence de premier ordre coexistent parfois des troubles profonds de l'émotivité et vice versa. C'est là un fait d'expérience et Rousseau le confirme. Cette coexistence de facultés inégales, exacte au point de vue physiologique, n'est pas, il est vrai, démontrée par l'anatomie. Mais il paraît difficile d'admettre que cette dissociation entre l'intelligence et la sensibilité puisse exister sans des modifications anatomiques des centres d'association de l'écorce du cerveau.

(1) Lamartine. *Entretiens sur la Littérature*, XCII.

Les génies bien équilibrés tiennent la sensibilité et l'imagination sous le contrôle de la raison. Rousseau les laisse déborder, parce que les fortes aptitudes d'un organe poussent à le faire fonctionner immodérément. Il éprouvait du plaisir à se trouver très sensible. Il s'attendrissait et versait des larmes pour des motifs si peu sérieux, que ceux qui en étaient témoins croyaient qu'il était fou, Mme d'Epinay lui ayant envoyé à l'Ermitage un jupon de dessous qu'elle avait porté, pour qu'il pût se garantir du froid, Rousseau fut si touché de cette attention, qu'il baisa vingt fois en pleurant le billet et le jupon et que Thérèse le crut devenu fou. Les larmes qu'il versa à Venise dans la chambre de la courtisane Julietta sont encore un témoignage de cette sensibilité maladive. Il entra dans cette chambre « comme dans le sanctuaire de l'amour et de la beauté ; j'en crus voir la divinité dans sa personne ». Et comme cette divinité était une misérable prostituée, le contraste entre les qualités physiques et morales qu'il lui attribua et sa situation le jeta dans des réflexions mélancoliques, qui le firent pleurer. Lorsque, pour se soustraire à l'arrêt de prise de corps du parlement, il quitta la France pour se réfugier en Suisse, il descendit de voiture, baisa avec émotion le sol de cette terre de liberté ; son postillon le crut fou.

Le génie de Rousseau est conditionné par la névropathie. S'il écrit que l'homme est plus sensible que raisonnable, c'est par un retour sur lui-même. Cette prédominance de la sensibilité ne va pas sans quelques troubles de la vie rationnelle. « O Julie, écrit-il dans *la Nouvelle Héloïse* que c'est un fatal présent du ciel qu'une âme sensible ? Celuil qui l'a reçue ne doit s'attendre à n'avoir que peine et douleur sur la terre. Vil jouet de l'air et des saisons, le soleil et les brouillards, le ciel couvert ou serein règleront sa des-

tinée, et il sera content ou triste au gré des vents ». George Sand compare Rousseau a une sensitive divine, qui subit les influences délétères ou vivifiantes du milieu où elle s'élève, qui se crispe sous le vent et s'épanouit sous le soleil. Cette comparaison est exacte, car, les déséquilibrés de la sensibilité sont de vraies sensitives, qui réagissent avec la plus grande énergie en face de toutes les causes qui mettent en œuvre le côté émotionnel de leur individualité, causes physiques et surtout causes morales. « Rousseau, dit Hume, n'a fait que sentir toute sa vie durant et sous ce rapport sa sensibilité s'élève à un degré dont je n'ai jamais vu d'exemple. Mais les sensations qu'il éprouve lui donnent plus de peine que de plaisir. Il ressemble à un homme dépouillé, non seulement de ses vêtements, mais de sa peau et qu'on enverrait en cet état lutter contre l'âpreté et la fureur des éléments ». Le marquis de Mirabeau comparait Rousseau à un écorché moral ; il lui écrivait le 15 mai 1767 : « Je vous prierai, puisque vous voulez bien me promettre votre amitié, de me dire quelquefois si votre âme, qui me paraît écorchée, se cicatrise ». Il lui signalait le danger de développer sa sensibilité, au détriment des autres facultés ; il lui écrivait encore le 18 juin 1767 : « L'usage de celle-ci (la sensibilité) est si doux, ses abus mêmes et jusqu'à ses mécomptes sont si piquants, qu'on s'accoutume à l'exercer seule, et de même qu'un bras tenu constamment en écharpe s'engourdit et devient nul, ainsi la raison, la force, la justice pleinière, la charité bien ordonnée et autres facultés si nécessaires à la plénitude de notre être et à la maturité de notre âge demeurent engourdies et sans ressort ». Rousseau ne se laissa pas convaincre et lui répondit : « Quoique vous pensiez de la sensibilité prise pour toute nourriture, c'est l'unique qui m'est restée ; je ne vis plus que par le cœur ».

Voltaire se trompait quand il disait de Rousseau :

« Et quiconque en un mot
« Naquit sensible est fait pour être un sot » (1).

On peut être sensible sans être un sot ; une grande sensibilité n'est pas incompatible avec le jugement. De grands poètes, Virgile, Racine, Lamartine par exemple étaient à la fois très sensibles et doués d'une haute raison, parce qu'ils étaient bien équilibrés (2). Mais chez les déséquilibrés, comme Rousseau, les facultés affectives deviennent prépondérantes, au point de paralyser le jugement. La santé de l'esprit exige l'équilibre des facultés. La vie solitaire ne fit qu'accroître la sensibilité naturelle de Rousseau, ainsi qu'il le reconnaît lui-même : « En ma qualité de solitaire, je suis plus sensible qu'un autre, écrivait-il à Mme d'Epinay ; si j'ai quelque tort avec un ami qui vive dans le monde, il y songe un moment ; et mille distractions le lui font oublier le reste de la journée ; mais rien ne me distrait sur les miens ; privé de sommeil, je m'en occupe durant la nuit entière, seul à la promenade, je m'en occupe depuis que le soleil se lève jusqu'à ce qu'il se couche ». Comme le dit La Fontaine :

« La raison d'ordinaire
« N'habite pas longtemps chez les gens séquestrés ».

Un médecin Anglais, contemporain de Rousseau, ayant écrit qu'une sensibilité excessive, capable de produire des vertus, peut aussi produire des vices et des crimes, Rousseau, dans le *Second Dialogue*, s'élève contre cette asser-

(1) *La guerre civile de Genève.*

(2) Même en politique, Lamartine a montré souvent une rare clairvoyance et beaucoup de bon sens : avant Thiers, il avait écrit dans les *Entretiens* que l'unité Italienne ferait l'unité allemande. — et que l'agrandisseur de ces deux nations serait préjudiciable à la France.

tion, mais il reconnaît que l'excès de sensibilité peut rendre les hommes peu sages et très malheureux ; il n'en fait, dit-il, ni des cerveaux brûlés, ni des monstres, il en fait seulement des hommes inconséquents et souvent en contradiction avec eux-mêmes. Rousseau a fait souvent l'aveu de ses inconséquences et de ses contradictions. Comment aurait-il pu ne pas les voir ?

Dans sa conduite comme dans ses écrits, Rousseau passe d'un extrême à l'autre ; il était, dit-il, dans sa jeunesse héros ou vaurien. Lorsqu'il faisait l'éducation des enfants de Mably, si les choses allaient bien, il était un ange ; mais si les choses marchaient mal, il devenait un diable. La moindre impression, le plus petit choc moral suffisent ponr lui faire perdre l'équilibre, pour remplacer la douceur par la colère, pour changer l'ange en diable. « Quand mes élèves ne m'écoutaient pas, j'extravaguais ; quand ils marquaient de la méchanceté, je les auraient tués ». Comme tous les déséquilibrés, il était alternativement et sans motif suffisant joyeux et triste, enthousiaste et désespéré. Il ne savait ni se réjouir ni s'attrister avec mesure. Le frein, qui modère les impressions lui manquait. Extrêmement impressionnable, il sentait très vivement le plaisir et la douleur. Il a passé sa vie à jouir et à souffrir. Les émotions de plaisir qu'il éprouve sont si fortes que, pour les exprimer, il emploie le mot de *délire* ; c'est ainsi que voulant exprimer le plaisir que son cousin et lui éprouvèrent à voir bourgeonner un saule qu'ils avaient planté, à l'insu du pasteur qui les gardait, il écrit : « nous étions comme en délire ». Il emploie aussi les mots de *ravissement* et *d'extase* pour exprimer son admiration pour les beautés de la nature. Il fut tellement ému par la représentation *d'Alzire* que ses palpitations augmentèrent, qu'il en perdit la respiration, et

que cet accident le força à renoncer à ce plaisir jusqu'au rétablissement de sa santé (1). A l'en croire aussi, personne n'a autant souffert que lui ; il a une tendance à tout grossir, à exhaler sa mauvaise humeur pour des motifs futiles. Mécontent de son logement à Venise, il écrit qu'il est logé de manière à périr de mélancolie en peu de jours. Dans une lettre adressée à Mme d'Epinay, il écrit : « Tout le monde à commencer par moi m'est insupportable. Je porte dans le corps toutes les douleurs qu'on peut sentir et dans l'âme toutes les angoisses de la mort ».

Bernardin de Saint-Pierre, qui fut comme Rousseau atteint d'une maladie mentale par excès de sensibilité disait : « une seule épine me fait plus de mal que l'odeur de cent roses ne me fait de plaisir ; la meilleure compagnie me semble mauvaise, si j'y rencontre un importun, un curieux, un médisant, un méchant, un perfide ».

Rousseau était mobile autant qu'impressionnable. « Nous l'avons vu, dit Mercier, passer tout à coup d'un mouvement de joie à la plus sombre tristesse, être heureux et malheureux dans l'espace de trois minutes, sans que rien eût paru changé autour de lui. Son imagination effarouchée avait tout fait » (2). Ses malheurs, tantôt réels, tantôt imaginaires, avaient accru ses inégalités de caractère ; il s'en excusait auprès de ses amis, en disant qu'il en souffrait lui-même et qu'elles étaient involontaires (3).

Dussaulx avait été si frappé de la mobilité des sentiments de Rousseau, de ses brusques alternatives de douceur et de colère, d'enjouement et d'humeur, d'urbanité et de rudesse, qu'il a écrit : « J'étais tenté de croire que le corps de cet

(1) *Lettre à Madame de Warens*, 13 septembre 1737.
(2) Mercier. *Sur J. J. Rousseau*, t. I, page 240.
(3) *Lettre à Coindet*, 21 septembre 1767.

homme extraordinaire recélait deux âmes rivales, qui tour à tour triomphaient l'une de l'autre « (1). Rousseau avait fait lui-même l'analyse de cette instabilité mentale dans le n° du *Persifleur*, revue qu'il avait projetée d'écrire avec Diderot, et dont il n'a paru qu'un numéro. Cette analyse est si remarquable et si peu connue, que je crois nécessaire d'en citer un long passage, où comme Dussaulx, il parle de ses deux âmes hebdomadaires. « Quand Boileau a dit de l'homme en général qu'il changeait du blanc au noir il a croqué mon portrait en deux mots en qualité d'individu... Quelquefois je suis un dur et féroce misantrophe ; en d'autres moments, j'entre en extase au milieu de charmes de la société et des délices de l'amour. Tantôt je suis austère et dévot... mais je deviens bientôt un franc libertin... En un mot, un Protée, un caméléon, une femme, sont des êtres moins changeants que moi... C'est cette irrégularité même, qui fait le fond de ma constitution. Bien plus, le retour des mêmes objets renouvelle ordinairement en moi des dispositions semblables à celle, où je me suis trouvé la première fois que je les ai vus ; c'est pourquoi je suis assez constamment de la même humeur avec les mêmes personnes... Je me trouve si bizarrement disposé à cet égard, qu'étant un jour abordé par deux personnes à la fois, avec l'une desquelles j'avais accoutumé d'être gai jusqu'à la folie, et plus ténébreux qu'Héraclite avec l'autre, je me sentis si puissamment agité, que je fus contraint de les quitter brusquement, de peur que le contraste des passions opposées ne me fît tomber en syncope... Je suis sujet à deux dispositions principales, qui changent assez constamment de huit jours en huit jours et que j'appelle mes âmes hebdomadaires :

(1) Dussaulx. *De mes Rapports, avec J. J. Rousseau*, page 109.

par l'une je me trouve sagement fou, par l'autre follement sage ; mais de telle manière pourtant que la folie l'emportant sur la sagesse dans l'un et l'autre cas, elle a manifestement le dessus dans la semaine, où je m'appelle sage ; car alors le fond de toutes les matières que je traite, quelque raisonnable qu'il puisse être en soi, s'y trouve presque entièrement absorbé par les futilités et les extravagances dont j'ai toujours soin de l'habiller. Pour mon âme folle, elle est bien plus sage que cela ; car, bien qu'elle trouve toujours de son propre fonds le texte sur lequel elle argumente, elle met tant d'art, tant d'ordre et tant de force dans ses raisonnements et dans ses preuves, qu'une folie ainsi déguisée ne diffère presque en rien de la sagesse ». Rousseau avait bien raison d'écrire dans sa première lettre à Malesherbes : « Personne au monde ne me connait que moi seul ». Personne n'a mieux analysé son caractère et le mélange de folie et de sagesse de ses écrits. La périodicité qu'il indique dans les modifications de l'humeur, de l'intelligence est tout à fait caractéristique de l'état mental de certains déséquilibrés, qui oscillent sans cesse entre la folie et la sagesse, entre l'excitation et la dépression ;

Dans le *second Dialogue*, dans ses *Confessions*, Rousseau a encore noté cette mobilité du caractère, qui le fait passer d'une extrémité à l'autre avec une incroyable rapidité, sans même remarquer ce passage, ni le souvenir de ce qu'il était auparavant. Sans doute ces variations d'attitude mentale s'observent aussi chez des normaux, mais portées à un si haut degré et périodiques elles sont des signes pathologiques d'instabilité mentale. « Il y a, dit-il, des temps, où je suis si peu semblable à moi-même qu'on me prendrait pour un autre homme de caractère tout opposé... J'ai déjà noté des moments de délire inconcevable, où je n'étais plus

moi-même... Qu'on se rappelle un de ces courts moments de ma vie, où je devenais un autre et cessais d'être moi. » (1).

Chez Rousseau, l'état affectif prime l'état intellectuel ; l'émotion donne le branle à sa pensée : « Je sentis, dit-il, avant de penser... Le sentiment plus prompt que l'éclair vient remplir mon âme, mais, au lieu de m'éclairer, il me brûle et m'éblouit... Mes idées s'arrangent dans ma tête avec la plus grande difficulté ; elles y circulent lourdement, elles y fermentent jusqu'à m'émouvoir, m'échauffer, me donner des palpitations, et, au milieu de toute cette émotion je ne vois rien nettement, je ne saurais écrire un seul mot ; il faut que j'attende ! Insensiblement ce grand mouvement s'apaise » (2).

Il écrit encore : « Je ne sais voir qu'autant que je suis ému... Je ne sais rien voir de ce que je vois, je ne vois bien que ce que je me rappelle ». Il ne s'intéresse qu'à ce qui l'émeut ; tout ce qui ne touche pas sa sensibilité est inexistant pour lui. Mais sur le moment l'émotion trouble sa vue et son jugement si profondément, qu'il ne sait rien voir de ce qu'il voit. Plus tard, quand le choc moral a épuisé son action, il rentre en possession de sa lucidité et il voit bien ce qu'il se rappelle.

Rousseau écrit toujours sous l'influence d'une impression, d'une émotion. « S'animer modérément n'est pas une chose en sa puissance ; il faut qu'il soit de flamme ou de glace ; quand il est tiède, il est nul » (3). Il perdait son talent, si le sujet ne le passionnait pas. C'est pour cela qu'il refusa sa collaboration au *Journal des Savants*, qui lui fut offerte par

(1) *Les Confessions*, page 9, livre III et IV, page 2, livre IX.
(2) *Ibid.*, page 2, livre III,
(3) *Second Dialogue.*

Malesherbes : « Mon indifférence pour la chose eût glacé ma plume et abruti mon esprit... Tout mon talent ne venait que d'une certaine chaleur d'âme sur les matières que je traitais ». Cette chaleur était telle, que Voltaire disait que la plume de Rousseau brûlait le papier. Dans *Pygmalion*, Rousseau a décrit la fièvre, qui consume l'artiste, cette ardeur interne qui le dévore, ces émotions, ces élans de passions impétueuses, cette inquiétude qui le tourmente. Il composait ses ouvrages dans la fièvre. Parlant des dix années pendant lesquelles il les publia coup sur coup, il écrit : « De la vive effervescence, qui se fit alors dans mon âme, sortirent des étincelles de génie, qu'on a vues briller dans ses écrits durant dix ans de délire et de fièvre. » Diderot, à qui il avait lu les deux premières parties de la *Nouvelle Héloïse* ayant trouvé cela feuillet, c'est-à-dire chargé de paroles et redondant, Rousseau en convint, en disant que c'était le bavardage de la fièvre et qu'il ne l'avait jamais pu corriger... Celui, qui sent embraser son cœur de ce feu céleste, cherche à l'exhaler. Lorsqu'il arriva à un âge avancé, il répondit à Grétry, qui lui demandait s'il s'occupait de quelque ouvrage nouveau : « Je deviens vieux, je n'ai pas le courage de me donner la fièvre ». A un ami qui le consultait sur un livre à faire, il écrivit le 1er mars 1763 : « Echauffez votre tête et travaillez ».

Ce conseil de s'échauffer la tête en écrivant est bon pour le poète, pour le musicien, pour l'artiste ; car si l'auteur n'a pas la fièvre, ses œuvres sont froides. Mais l'enthousiasme, qui est nécessaire pour les œuvres d'imagination et de sensibilité, est dangereux pour le politique, l'économiste, l'éducateur, qui doivent observer avec calme tous les aspects des problèmes sociaux. Il est difficile d'écrire avec justesse sur ces questions complexes dans la

fièvre. L'émotion nuit à la sûreté du jugement ; c'est une banalité de dire que la passion aveugle, Rousseau avoue lui-même qu'il est trop passionné pour voir juste toujours. Dans sa *Lettre à M. de Beaumont*, il se reconnait plus ardent qu'éclairé dans ses recherches ; « un auteur, qui écrit d'après son propre cœur, est sujet en se passionnant à des fougues qui l'entraînent au-delà du but ». Dans une lettre adressée à Mme de Bouffers en août 1762 avant sa brouille avec Hume, Rousseau reconnaît qu'il a mis de la passion dans la recherche de la vérité, tandis que Hume n'y a mis que ses lumières ; « il a vu par toutes ses faces l'objet que la passion ne m'a laissé voir que par un côté ».

Rousseau, qui reproche aux Holbachiens leur ton dogmatique, a l'habitude de l'employer lui-même. C'est ainsi que, au début d'*Emile* et du *contrat social*, il pose comme des axiomes absolus, indiscutables, ces deux affirmations tranchantes, que tout est bien en sortant des mains de la nature et que tout dégénère entre les mains des hommes, que l'homme naît libre et que partout il est dans les fers. Il proclame ces principes sur un ton d'oracle, sans voir les objections qui réfutent ces thèses. Il est tellement affirmatif, absolu dans ces idées, qu'il a de la peine à croire à la bonne foi de ceux qui pensent autrement que lui ; ayant, par exemple, cessé de croire à l'enfer, il est stupéfait que ce bon Fénelon y ait cru ; il espère qu'il mentait et pour l'excuser il s'en tire par cette boutade : « Quelque véridique qu'on soit, il faut bien mentir quelquefois quand on est évêque ». Il escamote les objections par des boutades. Quand on lui objecte que les peuples anciens, étaient rongés par l'esclavage, il s'écrie : « N'êtes-vous pas esclaves vous-mêmes ? » Si on lui reproche d'avoir exposé ses cinq enfants dans un hospice, il répond qu'il ne les a pas

exposés, mais déposés. La fausseté de ses sophismes, pour excuser cet abandon, est tellement évidente dans sa lettre du 20 avril 1751 à Mme de Francueil, qu'on se demande s'il est de bonne foi, et cependant il en est dupe ; il se dit plus à plaindre qu'à blâmer ; il a délivré ses enfants de la misère en chargeant de leur entretien l'établissement fait pour cela ; il sait que ses enfants ne sont pas élevés délicatement, tant mieux pour eux, ils en deviendront plus robustes. C'est lui qui est à plaindre, car il sera privé de les voir et ne pourra jamais savourer la douceur des embrassements paternels. Dans ses lettres de direction, qui sont cependant plus sensées que ses thèses, que de conseils étranges, que d'idées paradoxales ! Il avait bien raison de terminer sa lettre du 10 novembre 1763 au prince de Wirtemberg, par ces mots : « ce ne sont peut-être que les délires d'un fiévreux ». Dans cette lettre il conseillait au prince de donner à sa fille une gouvernante ne sachant pas lire, parce qu'elle apprendrait à lire avec son élève, et de laisser à cette gouvernante une autorité absolue.

Hume raconte que Rousseau lui fit cet aveu : « Je crains toujours de pécher par le fond et que tous mes systèmes ne soient des extravagances ». Doué d'une intelligence supérieure, d'un génie intuitif, fécond en vues originales, Rousseau en effet, manque de jugement. Au début du cinquième livre des *Confessions*, il écrit : « J'avais vingt ans passés, près de vingt et un. J'étais assez formé pour mon âge du côté de l'esprit, mais le jugement ne l'était guère. » Il ne l'a jamais été. Chez les déséquilibrés, en effet, l'insuffisance du jugement peut coexister avec les facultés les plus brillantes. Rousseau écrit que Mme de Warens s'était appliquée à former son jugement. Comment aurait-elle pu lui former le jugement puisqu'elle en manquait elle-même ? Elle lui a donné,

l'exemple et le goût du paradoxe, à unir les idées érotiques au mysticisme. C'était bien une vie paradoxale que ce ménage à trois qu'elle avait fait accepter à Rousseau avec Claude Annet, son ancien domestique :

L'imagination n'est pas toujours, comme le dit Pascal une maîtresse d'erreur ; elle est nécessaire au poète, à l'artiste et même au savant, elle a inspiré à Rousseau des pages admirables. Mais elle est trop souvent chez lui la folle du logis.

Le devoir de l'écrivain est de régler l'imagination, de la soumettre à la raison ; car l'imagination réglée est avec la sensibilité la mère de la poésie, mais l'imagination déréglée expose à la folie. Or, Rousseau reconnait qu'il avait une imagination déréglée et il n'a rien fait pour la diriger. Loin de là, il la laissait régner en souveraine en se livrant plusieurs heures par jour à des rêveries. Cette habitude de la rêverie quotidienne, qui le faisait vivre tout éveillé, comme en songe, dans des sociétés imaginaires, est le premier pas vers le trouble mental. Ce sont ces écarts d'une imagination déréglée, qui ont d'abord faussé son jugement dans l'appréciation des hommes et des choses, qui ont fait naître des soupçons et donné une interprétation inexacte aux paroles, aux gestes, aux sentiments de ceux qui l'approchaient. La contemplation des vices de la société, qu'il a exagérés et généralisés à outrance, dans la solitude, a assombri son caractère et engendré des fantômes. La croyance à la méchanceté universelle des hommes le conduit peu à peu du sophisme à des idées de persécution ; par la méfiance, par les soupçons, elle a altéré la santé de l'esprit.

« Ce n'est pas un défaut, dit Malebranche, que d'avoir le cerveau propre pour imaginer fortement les choses et rece-

voir des images très distinctes et très vives des objets les moins considérables, pourvu que l'âme demeure toujours la maîtresse de l'imagination, que ses images s'impriment par ses ordres et qu'elles s'effacent quand il lui plaît ; c'est au contraire l'origine de la finesse et de la force de l'esprit. Mais lorsque l'imagination domine sur l'âme, que ces traces se forment par la disposition du cerveau et par l'action des objets et des esprits, sans attendre les ordres de la volonté, il est visible que c'est une très mauvaise qualité et une espèce de folie » (1). Mme de Staël, qui admirait et aimait Rousseau, tout en soutenant qu'il n'était pas fou, a écrit cependant qu'une faculté, l'imagination était en demence et qu'elle absorbait même toutes les autres. Rousseau reconnaissait lui-même que son imagination était déréglée : « Oh ! écrit-il à Malesherbes le 20 novembre 1761 à Malesherbes, lors de sa crise de Jésuitophobie qu'il est cruel pour un solitaire malade et triste d'avoir une imagination déréglée ! »

Il a passé une bonne partie de sa vie à vivre avec des fantômes, avec des êtres imaginaires. « Je pris un tel goût à planer ainsi dans l'empyrée, au milieu des objets charmants dont j'étais entouré, que j'y passais les heures, les jours sans compter : » Il vivait par l'imagination avec la société idéale qu'il se créait. Il s'identifiait par l'imagination avec les héros de l'antiquité et des romans. Il aimait par l'imagination plus que par le cœur et par les sens. Ayant appris à lire dans les romans que sa mère avait laissés, ces lectures, dit-il, me donnèrent de la vie humaine des notions bizarres et romanesques, dont l'expérience et la réflexion n'ont jamais bien pu me guérir. » Il reconnaît

(1) Malebranche. *De la Recherche de la vérité*, P. 3, chap. I.

dans le second dialogue « qu'il se fit des hommes et de la société des idées romanesques et fausses ; et qu'il chercha dans le monde avec confiance les Aristides, les Lycurgues et les Astrées dont il le croyait rempli. Il garda toute sa vie un goût passionné pour l'*Astrée*, qu'il préférait même aux *Vies des hommes illustres* de Plutarque. Lorsqu'il partit pour l'Angleterre, il n'emporta que l'*Astrée* et des livres de botanique. Rousseau transporta ce goût du romanesque, dans ses écrits. Il reconnaît lui-même qu'il se mêle des visions à ses idées ; il écrit au prince de Wirtemberg : « La comparaison de ce qui est à ce qui doit être m'a donné l'esprit romanesque et m'a toujours jeté loin de ce qui se fait. » Il vivait par l'imagination avec les personnages, qu'il avait créés dans son roman, comme avec des personnages réels. Lorsqu'il habitait l'île Saint-Pierre, il se plongeait dans de délicieuses rêveries, vivant dans la société d'êtres imaginaires, se nourrissant d'agréables chimères, au point qu'il ne pouvait marquer le point de séparation des fictions aux réalités.

Si l'imagination déréglée de Rousseau ne l'a pas empêché d'être un artiste incomparable, si elle a animé sa peinture des beautés de la nature en le faisant vivre avec les objets inanimés, les fleurs, les plantes, les arbres, les rochers comme avec des êtres vivants, elle a souvent faussé sa puissante intelligence. Ses paradoxes, qui ne sont souvent que des exagérations de la vérité sont une conséquence de son émotivité et de son imagination qui le portent à tout exagérer. Il embellit l'antiquité que son imagination fait revivre, pendant qu'il noircit le tableau des sociétés modernes, où il ne voit que des esclaves, des hommes frivoles et corrompus. C'est un esprit outrancier. De la société il ne voit que les imperfections, de la nature

que les beautés, de la philosophie et de la science que les erreurs ; « ce ne sont point les philosophes, dit-il dans *Emile* L. V, qui connaissent le mieux les hommes... un sauvage nous juge plus sainement que ne fait un philosophe. » N'appréciant le travail que d'après l'utilité, il veut qu'*Emile* honore plus un maçon, un cordonnier, un pâtissier qu'un joaillier et un empereur. Loin de s'effrayer du reproche de paradoxe, qui lui était adressé, il disait qu'il aimait mieux être un homme à paradoxes qu'un homme à préjugés, il écrivait à Mme de Boufflers : « Vous dites qu'on me reproche des paradoxes ; eh ! Madame, tant mieux... Quand on a prouvé que je pense autrement que le peuple ne me voilà-t-il pas bien réfuté : » (5 avril 1776).

Rousseau est dominé par ses premières impressions : « Comme en général les objets font moins d'impression sur moi que leurs souvenirs et que toutes mes idées sont en images, les premiers traits, qui se sont gravés dans ma tête y sont demeurés, et ceux qui s'y sont empreints dans la suite se sont plutôt combinés avec eux qu'ils ne les ont effacés. » Il prenait en antipathie les personnes, les choses, les lieux, non pas à cause de leurs défauts propres, mais parce que leur souvenir était lié à une impression désagréable. C'est ainsi qu'il avait pris en aversion la couleur écarlate, parce que au milieu d'un dîner fort gai chez Mme Basile, il avait vu apparaître le mari en habit d'écarlate à boutons d'or. « Les lectures que j'ai faites étant malade ne me flattent plus. C'est que j'ai une déplaisante mémoire locale, qui me rend avec les idées du livre celles des maux que j'ai soufferts en les lisant. Pour avoir feuilleté Montaigne pendant une attaque de pierre, je ne puis plus le lire avec plaisir dans mes moments de relâche ; il tourmente plus mon imagination qu'il ne contente mon esprit.

Cette expérience me rend si follement retenu, que de peur de m'ôter un consolateur, je me les refuse tous et n'ose presque plus quand je souffre lire aucun des autres livres que j'aime » (1). Il disait à Eymar en 1774 : « Je ne puis plus jeter les yeux sur aucun livre sans être affligé du souvenir des maux que les miens m'ont attirés. Cette idée me navre, elle est pour mon cœur une source intarissable d'amertume... Il y a peu de temps, j'ai prié un ami de me prêter Montaigne, dont je faisais autrefois mes délices ; je le lui rendis n'ayant pu achever qu'une seule page. Il en serait de même de Plutarque, de cet écrivain, qui a formé mon cœur et ma raison et où j'ai puisé en tout temps ma plus saine nourriture. La vue seule de ce livre rouvrirait aussitôt toutes mes blessures. Ces sentiments ne dépendent pas de moi ; pourquoi les réveiller, puisqu'ils me sont douloureux (2) ? » D'après Bernardin de Saint-Pierre, Rousseau attribuait aux mêmes noms les mêmes idées. Comme son père s'appelait David, Bernardin de Saint-Pierre suppose que ce prénom contribua à le lier avec David Hume.

L'aversion que Rousseau avait pour le catholicisme, après son retour au protestantisme, ne vient pas seulement de son éducation protestante, mais d'une impression, du souvenir qu'il garda de son passage à l'hospice des catécumènes de Turin, où il fut témoin et faillit être victime de la brutale aggression d'un débauché. Il en conserva une telle horreur pour le catholicisme, qu'il n'entrevoyait jamais le dedans d'une église, il ne rencontrait jamais un prêtre catholique en surplis sans un frémissement de terreur et

(1) *Œuvres Inédites*, publiées par Streckeisen-Moultou, page 28.
(2) *Œuvres Inédites de J.-J. Rousseau*, publiées par Musset Patay, t. II, p. 40.

d'effroi. Suivant l'impression qu'il éprouvait la première fois qu'il visitait une ville, il appréciait avec antipathie ou avec sympathie les mœurs des habitants, avant de les avoir observées. Etant entré à Paris la première fois par le faubourg Saint-Marceau, n'ayant vu d'abord que de petites rues sales et puantes, cela l'impressionna à tel point que tout ce qu'il vit ensuite à Paris de magnificence réelle ne put détruire la première impression et qu'il lui resta toujours du dégoût pour l'habitation de cette ville. De ce qu'il lui est arrivé à Lyon la nuit dans la rue deux agressions répugnantes, il conclut que cette ville est celle d'Europe, où il règne la plus affreuse corruption. Il est si mécontent des médecins et des hôteliers de Montpellier qu'il fait des habitants de cette ville le plus noir tableau : « Les habitants y sont moitié très riches et l'autre moitié très misérables à l'excès ; mais ils sont tous également gueux par leur manière de vivre, la plus vile et la plus crasseuse qu'on puisse imaginer. Les femmes sont divisées en deux classes : les dames qui passent la matinée à s'enluminer, l'après-midi au pharaon et la nuit à la débauche, à la différence des bourgeoises, qui n'ont d'occupation que la dernière. » (*Lettre* du *4 novembre* 1747). Par contre, le souvenir de son séjour aux Charmettes lui avait tellement embelli Chambéry, que dans ses *confessions* il trouve que tous les hommes de cette ville sont aimables, que toutes les femmes sont belles, que toutes les jeunes filles sont ravissantes.

Toutes les fois que Rousseau fait une observation, il la généralise. Ayant rencontré en province des gens d'esprit sous des dehors rustiques, comme l'abbé Gâtier, il écrit : « il avait le maintien ordinaire aux gens de province, qui sous une figure épaisse cachent *tous* beaucoup d'esprit. »

Ayant commis des friponneries, pendant qu'il était apprenti et laquais, il écrit : « Voilà pourquoi *tous* les laquais sont fripons et voilà pourquoi *tous* les apprentis doivent l'*être*. » Il dit des femmes : « *Toujours* extrêmes, elles sont *toutes* libertines ou dévotes ; on n'en voit point savoir réunir la sagesse à la piété. » Le médecin choisit *toujours* pour nourrice celle qui l'a le mieux payé. Il s'élève contre le luxe qui fait des riches et des misérables « c'est-à-dire *toujours* des méchants ». « Au temps de Pyrrhus, *tous* les Rousseaux étaient des Fabricius. » Il ne voit pas une seule âme honnête parmi les femmes de Paris et de Londres. « Femmes de Paris et de Londres, pardonnez-le moi, je vous supplie. Nul séjour n'exclut les miracles, mais pour moi je n'en connais point ; et si une seule d'entre vous a l'âme vraiment honnête, je n'entends rien à nos institutions. » Rousseau tombe ainsi fréquemment par ces généralisations outrées dans le *sophisme d'induction,* qu'on appelle le *sophisme du dénombrement imparfait*. Il ne fait pas la distinction des bons et des mauvais riches, des bons et des mauvais maîtres ; tous les riches, tous les maîtres sont mauvais d'après lui : « Je veux élever Emile à la campagne, loin de la canaille des valets, les derniers des hommes *après leurs maîtres*. »

De ce qu'il y a eu de mauvais rois, de mauvais ministres, il conclut qu'il n'y a pas un seul souverain, un seul ministre capable d'aimer la justice et le bien public, et c'est pour ce motif qu'il ne croit pas réalisable le projet de paix perpétuelle de l'abbé de Saint-Pierre. Ayant constaté qu'il y a eu parmi les ministres des monarchies des intrigants, des fripons et des brouillons, il écrit dans le *Contrat Social* L. III, ch, VI : « ceux qui parviennent dans les monarchies ne sont le plus souvent que de petits brouillons, de petits

fripons, de petits intrigants à qui les petits talents, qui dans les cours font parvenir aux honneurs, ne servent qu'à montrer au public leur ineptie aussitôt qu'ils y sont parvenus. » Rousseau oublie que la monarchie a eu des ministres, tels que Sully, Richelieu, Mazarin, Colbert, etc. qui peuvent soutenir la comparaison avec les ministres des républiques.

Rousseau voit tout avec exagération. Tout ce qui lui arrive, joie ou chagrin, sympathie ou hostilité, est toujours sans exemple, exceptionnel. Lorsqu'il cite la lettre, qu'il écrivit au bailli de Vitau, après son expulsion des états de Berne, il écrit que cette lettre, qui a couru Paris, « a arraché des larmes à tous les honnêtes gens et des plaisanteries au seul Voltaire. » Parlant des regrets qu'il a laissés en Angleterre, il dit : « Seul peut-être de tous les étrangers qui jamais vécurent en Angleterre, il a vu le peuple de Wooton pleurer à son départ. » Lorsqu'il raconte le dessein qu'il forma au sortir d'une maladie, il écrit que c'est « le dessein le plus grand peut-être ou du moins le plus utile à la vertu que mortel ait jamais conçu. » A l'en croire, sa *Lettre sur la Musique* souleva contre lui toute la nation, qui se crut offensée dans sa musique. Le soulèvement fut tel, « que la nation n'en est jamais bien revenue. » Parle-t-il de ses recherches pour arriver à la vérité, ces recherches sont « les plus ardentes et les plus sincères, qui jamais peut-être aient été faites par aucun mortel. » Il revendique l'honneur d'être le seul auteur de son siècle qui ait écrit de bonne foi (1). A la suite de la condamnation de l'*Emile*, il écrit que « le seul homme qui croit en Dieu doit être la victime des défenseurs du christianisme. » Il dit de ceux qui le combattent à Genève qu'il ne voit pas parmi eux un chrétien ; lui seul est chrétien. Sa réponse au roi Stanislas,

(1) *Lettre à M. de Beaumont.*

« est jusqu'à présent un ouvrage unique dans son genre », parce qu'il apprit au public comment un particulier pouvait défendre la cause de la vérité contre un souverain.

Lorsqu'il énonce une idée contestable ou fausse par généralisation illogique, il ne manque pas de prendre un ton très affirmatif et de le renforcer par un adjectif ou un adverbe qui exprime une certitude absolue, comme ceux de *toujours*, *très sûrement*, *très sûrs*, au lieu des mots *quelquefois*, *souvent* qui seraient exacts. C'est ainsi qu'il écrit :

« Les auteurs, qui consultent les savants sur leurs ouvrages, sont *toujours* sûrs d'être mal conseillés ». Si Rousseau s'était contenté de dire que les Académies sont quelquefois ou même souvent hostiles aux idées nouvelles, son observation serait juste. Mais il la pousse jusqu'à l'absurde, en disant : « Les compagnies savantes de l'Europe ne sont que des écoles publiques de mensonges et *très sûrement* il y a plus d'erreurs dans l'Académie des sciences que dans tout un peuple de hurons ». C'est parce que l'Académie des sciences n'approuva pas en 1742 son projet de notation de la musique (qui a été de nos jours repris et perfectionné par Garin Paris Chevé), qu'il avait envoyé, que Rousseau très irrité fit cette sortie. Généralisant les exemples de corruption, qu'il a pu observer, il écrit que les riches peuvent *tout* acheter et que les pauvres sont disposés à *tout* vendre, que les premiers tiennent la loi dans leur bourse et que les seconds aiment mieux du pain que le liberté. Il tape fort plutôt que juste, comme un pamphlétaire.

Son esprit est primesautier, comme son caractère est impulsif, explosif. Les vices des hommes, les imperfections de la société, les injustices, lui inspirent une indignation qu'il ne sait das contenir qui s'exprime par des paroles sans mesure. Il dit du fils qui manque de respect à sa

mère : « On devrait se hâter d'étouffer ce misérable comme un monstre indigne de voir le jour ». Il écrit de celui qui conteste à Dieu le pouvoir de faire des miracles que ce serait lui faire trop d'honneur que de le punir ; il suffirait de l'enfermer. Celui qui doute de l'existence de Dieu n'est d'après lui qu'un menteur ou un insensé. Les idées qui le choquent le font bondir. Dans les conversations, il est distrait et rêveur, mais s'il entend des paroles qui le froissent, il ne peut se contenir, il éclate, il fait des sorties, comme il fait des exclamations, des apostrophes, des prosopopées dans ses écrits. C'est à la suite d'une sortie qu'il fit contre un curé qui négligeait son ministère, qu'il rompit avec d'Holbach, chez qui il dînait ce jour-là avec Diderot, Marmontel, Saint-Lambert, et l'abbé Raynal. Le curé lut une pièce et exposa une poétique si singulière « qu'il nous fut impossible, dit d'Holbach, de répondre sérieusement aux demandes de l'auteur. J'avouerai même que, moitié riant, moitié sérieusement, aux demandes de l'auteur je persiflai le pauvre curé. J.-J. n'avait pas dit le mot, n'avait pas souri un instant, n'avait pas remué de son fauteuil ; tout à coup il se leva comme un furieux, et s'élançant sur le curé, il prend son manuscrit, le jette à terre et dit à l'auteur effrayé : « Votre pièce ne vaut rien, votre discours est une extravagance, tous ces messieurs se moquent de vous, sortez d'ici et retournez vicarier dans votre village ». Rousseau sortit dans une rage, que je crus momentanée, mais qui n'a pas fini et qui même n'a fait que croître depuis » (1). D'Holbach prenait plaisir à le contredire, pour provoquer ses sorties : « Rien, dit-il, n'était plus ordinaire que la conversation de J.-J., mais elle devenait réellement sublime

(1) Correspondance de Grimm et de Diderot (Edition Tourneux), t. XV, p. 575.

et folle, dès qu'il était contrarié ». L'abbé Maury dans sa jeunesse ayant voulu le consulter sur un ouvrage, Rousseau le parcourut et le jeta au feu en sa présence. L'auteur épouvanté essaya de le dérober au feu. Mais Rousseau l'arrêta en lui disant : « Monsieur l'abbé, vous avez une mémoire perfide ; ce que je fais est pour votre bien. Je vous défends de lire, oubliez les mots dont vous surabondez, méditez et tirez de votre fond » (1). Ce besoin de franchise brutale est un des traits de son caractère. La politesse, la prudence, n'existent pas pour lui. Il ne sait pas maîtriser ses sentiments, ses colères, ses sympathies, ses antipathies. C'est un émotif et un impulsif. S'il éprouve de la sympathie pour quelqu'un, il se jette dans ses bras et le couvre de larmes ; s'il éprouve de l'antipathie, il faut qu'il la lui témoigne coûte que coûte.

Rousseau a analysé dans la *Huitième Promenade* ses premiers mouvements involontaires, qui font ensuite place à son indolence naturelle : « Convaincu de l'impossibilité de contenir ces premiers mouvements involontaires, j'ai cessé tous mes efforts pour cela ; je laisse à chaque atteinte mon sang s'allumer, la colère et l'indignation s'emparer de mes sens ; je cède à la nature cette première explosion, que toutes mes forces ne pourraient arrêter ni suspendre. Je tâche seulement d'en arrêter les suites avant qu'elle ait produit aucun effet. Les yeux étincelants, le feu du visage, le tremblement des membres, les suffocantes palpitations, tout cela tient au seul physique, et le raisonnement n'y peut rien. Mais, après avoir laissé faire au naturel sa première explosion, l'on peut redevenir propre maître en reprenant peu à peu ses sens : c'est ce que j'ai tâché de faire

(1) Mercier, *De J.-J. Rousseau*, t II. page 281.

longtemps sans succès, mais enfin plus heureusement ; et cessant d'employer ma force en vaine résistance, j'attends le moment de vaincre en laissant agir ma raison... Eh ! que dis-je, hélas ! ma raison ? J'aurais grand tort encore de lui faire honneur du triomphe, car elle n'y a guère de part : tout vient également d'un tempérament versatile, qu'un vent impétueux agite, mais qui rentre dans le calme à l'instant que le vent ne souffle plus : c'est mon naturel ardent qui m'agite, c'est mon naturel indolent qui m'apaise. Je cède à toutes les impulsions présentes : tout choc me donne un mouvement vif et court ; sitôt qu'il n'y a plus de choc, le mouvement cesse ».

Rousseau s'étonne d'être à la fois ardent et paresseux : « Une âme paresseuse qui s'effraie de tout soin, un tempérament ardent, bilieux, facile à s'affecter et sensible à l'excès à tout ce qui l'affecte semblent ne pouvoir s'allier dans le même caractère, et ces deux contraires composent pourtant le fond du mien » (1). Son indolence est la conséquence de son caractère émotionnel ; c'est l'émotivité qui explique sa paresse : « Jamais, dit-il, il n'exista d'être plus sensible à l'émotion et moins formé pour l'action... J'ai eu plus d'activité dans mon enfance, mais jamais comme un autre enfant... cette paresse est incroyable ; tout l'effarouche ; les moindres devoirs de la vie civile lui sont insupportables ; un mot à dire, une lettre à écrire, une visite à faire, dès qu'il le faut, sont pour moi des supplices » (2). Il aime à se regarder vivre, à analyser et à savourer ses émotions ; jugeant les autres par lui-même, il écrit : « Il est inconcevable à quel point l'homme est naturellement pares-

(1) *Deuxième Lettre à Malesherbes.*

(2) *Deuxième Dialogue. — Première et Deuxième Lettres à Malesherbes.*

seux. On dirait qu'il ne vit que pour dormir, végéter, rester immobile... Rien ne maintient tant les sauvages dans leur état que cette délicieuse indolence » (1). « L'oisiveté me suffit et pourvu que je ne fasse rien, j'aime mieux rêver éveillé qu'en songe... Oh! si l'on pouvait tenir registre des rêves d'un fiévreux, quelles grandes et sublimes choses on verrait sortir quelquefois de son délire ! » On en verrait aussi sortir des extravagances, car l'homme est fou dans le rêve, et comme le disait très justement Gérard de Nerval, qui est devenu fou et s'est suicidé, la folie, c'est l'épanchement du rêve dans la vie. Dans le rêve, l'homme perd le sens critique et la direction de ses pensées. Dans la rêverie, qui est voisine du rêve, la pensée flotte sans direction, au hasard, sans nulle coordination des idées ; c'est ce que le Marquis de Mirabeau écrivait à Rousseau, pour lui signaler le danger des rêveries : « La meilleure tête livrée uniquement et surtout volontairement à ses rêveries perd à la fin le gouvernail de ses pensées, les fils de ses idées les plus simples et tombe avant le temps dans le radotage le plus absolu » (2). Malgré cet avertissement, Rousseau continua à se livrer à ses rêveries : « cette vie oisive et contemplative, que vous n'approuvez pas et que je n'excuse pas, me devient chaque jour plus délicieuse. Errer seul, sans fin et sans cesse, parmi les arbres et les rochers, qui environnent ma demeure, rêver ou plutôt extravaguer à mon aise, et, comme vous dites, bayer aux corneilles ; quand ma cervelle s'échauffe trop la calmer, en analysant quelque mousse ou quelque fougère ; enfin me livrer sans cesse à mes fantaisies, qui, grâce au ciel, sont toutes en mon pouvoir, voilà, Monsieur, pour moi la suprême jouissance à laquelle je

(1) *Essai sur l'origine des langues, note.*

(2) *Lettre du Marquis de Mirabeau,* du 20 février 1767.

n'imagine rien de supérieur à mon âge et dans mon état ».

Dans les dernières années de sa vie, Rousseau n'a fait que rêver. Son dernier ouvrage porte le titre : *Rêveries d'un promeneur solitaire*. C'est le plus touchant par le détachement du monde, par la résignation à la Providence, par le charme de ses souvenirs, par le récit de ses promenades, mais il présente aussi les signes d'un esprit malade. Dussaulx affirme que Rousseau, pendant les dernières années de sa vie, n'était plus le maître de la direction de son esprit jour et nuit obsédé de fantômes ; que l'idée, quelque extravagante qu'elle fût, qu'il avait une fois conçue, il la suivait jusqu'à la fin, avec une constance et une logique inconcevables. Rien n'est plus terrible que la logique de la déraison.

Tout en se livrant au charme de la vie contemplative et rêveuse, Rousseau avait lui-même reconnu que l'homme est fait pour agir. Il écrivait à un jeune homme, qui voulait s'établir à Montmorency, pour profiter de ses leçons, « S'il m'appartenait de vous donner des conseils, le premier que je voudrais vous donner serait de ne point vous livrer à ce goût que vous me dites avoir pour la vie contemplative, et qui n'est qu'une paresse de l'âme, condamnable à tout âge et surtout au vôtre. L'homme n'est point fait pour méditer, mais pour agir ». Dans ses ouvrages, il recommande l'action, il écrit que la vie contemplative en dégoûte. Mais « il trouve si fatigant de vouloir, qu'il aime mieux dans le courant de la vie suivre une impression purement machinale, qui l'entraîne sans qu'il ait la peine de la diriger ». Il reconnaît que l'homme vient à bout de tout, qu'il ne s'agit que de vouloir. Mais la volonté est chez lui très faible ; il dit qu'il manque de vigueur, pour atteindre le but qu'il se propose et qu'il se laisse arrêter tout court par

le premier obstacle qu'il rencontre : « Il n'y a rien de grand, de beau, de généreux, dont par élans il ne soit capable, mais il se lasse bien vite et retombe aussitôt dans son inertie. C'est en vain que les actions nobles et belles sont quelques instants dans son courage, la paresse et la timidité qui succèdent bientôt le retiennent et l'anéantissent, et voilà comment avec des sentiments quelquefois élevés et grands il fut toujours petit et nul par sa conduite » (1). Il subit toutes les impressions, toutes les influences, sans pouvoir réagir contre elles ; tout en reconnaissant que la vertu exige l'effort, il ne sait pas résister aux tentations ; « quand il est tenté, il succombe ; quand il ne l'est pas, il reste dans sa langueur ».

L'extrême facilité avec laquelle il se laissa entraîner aux friponneries dans sa jeunesse lui arrache cet aveu : « Il faut que, malgré l'éducation la plus honnête, j'eusse un grand penchant à dégénérer ». Sur les conseils d'un camarade, il commence par voler des asperges, qu'il allait vendre au marché, pour faire avec lui de bons déjeuners. « J'appris ainsi qu'il n'était pas si terrible de voler que je l'avais cru ; et je tirai bientôt si bon parti de ma science, que rien de ce que je convoitais n'était à ma portée en sûreté ». Il ne borna pas longtemps sa friponnerie au comestible : « Je l'étendis bientôt à tout ce qui me tentait... J'ai donc été fripon et quelquefois je le suis encore de bagatelles, qui me tentent et que j'aime mieux prendre que demander ; mais petit ou grand je ne me souviens pas d'avoir pris un liard à personne, hors une seule fois il n'y a pas quinze ans que je volais sept livres dix sous » (2). Il perdit chez Mme de Warens le goût des petites friponneries, parce que, dit-il, tout

(1) *Second Dialogue.*
(2) *Les Confessions*, page 1, livre I.

étant à moi je n'avais rien à voler. Cependant il reconnaît qu'il n'a jamais pu bien se guérir de la fantaisie de dérober ; « j'aurais grand peur de voler comme dans mon enfance, si j'étais sujet aux mêmes désirs » (1). Lorsqu'il était précepteur des enfants de M. de Mably. Rousseau reconnaît qu'il se laissa tenter par du vin blanc d'Arbois, dont il déroba quelques bouteilles et qu'on lui enleva la direction de la cave. D'une manière générale, il dit qu'il ne peut vaincre ses penchants : « Dominé par mes sens, quoi que je puisse faire, je n'ai jamais su résister à mes impressions » (2). Quel aveu de la faiblesse de sa volonté ! elle était voisine de l'impulsion irrésistible du dégénéré.

S'il a abandonné ses cinq enfants, c'est parce que leur éducation eût entraîné des soucis, des tracas, des devoirs pénibles qui l'effrayaient et faisaient taire le sentiment paternel, qui était d'ailleurs peu développé en lui. Lorsqu'il raconte les recherches infructueuses que fit Mme de Luxembourg, pour retrouver l'enfant dans les langes duquel il avait mis le chiffre dont il avait conservé le double, Rousseau écrit qu'il ne fut pas très fâché de l'insuccès de ces recherches. Il reconnaît que tous les soins fatigants de la vie active lui étaient insupportables. Ses enfants, c'étaient ses livres ; sa *Lettre sur les spectacles* était son enfant favori, son Benjamin ; « c'est, disait-il, à Dussaulx, que je l'ai produit sans effort, du premier jet et dans les moments les plus lucides de ma vie.

Il a beau comprendre la nécessité de l'action et la recommander dans sa correspondance et ses écrits, en disant : « vivre c'est agir » il a vécu « durant cinquante ans » dans

(1) *Les Confessions*, page 1, livre VI.
(2) *Huitième Promenade*.

ses chères extases. C'est en suivant ses conseils plutôt que son exemple, que Bernardin de Saint-Pierre se guérit d'une maladie mentale, qui se rapproche de celle dont Rousseau fut atteint. Devenu, lui aussi, méfiant, misanthrope et se croyant persécuté, Bernardin de Saint-Pierre se retira de la société des hommes. « Dès que je ne les vis plus, mon âme se calma... La solitude m'était cependant contraire, en ce qu'elle porte trop à la méditation. Ce fut à J.-J. Rousseau que je dus le retour de ma santé ; j'avais lu dans ses immortels écrits, entre autres vérités naturelles, que l'homme est fait pour travailler et non pour méditer. Jusqu'alors j'avais exercé mon âme et reposé mon corps ; je changeai de régime ; j'exerçai le corps et je reposai l'âme » (1).

Par suite de son hyperesthésie morale, Rousseau redoutait les contacts du monde, qui ne lui causaient que des souffrances. La cause qui l'a tenu éloigné du monde n'est pas seulement son incontinence d'urine, c'est surtout sa timidité. Quand il était avec des indifférents ou des railleurs, la timidité le paralysait, l'étourdissait, lui resserrait le cœur et le cerveau. « Prenez-moi dans le calme, je suis l'indolence et la timidité même ; tout m'effarouche, tout me rebute, une mouche en volant me fait peur ; un mot à dire, un geste à faire épouvante ma paresse ; la crainte et la honte me subjuguent à tel point que je voudrais m'éclipser aux yeux de tous les mortels. S'il faut agir, je ne sais que faire ; s'il faut parler, je ne sais que dire ; si l'on me regarde, je suis décontenancé » (2). Vinet reproche à Rousseau de n'avoir pas su vaincre sa timidité et rappelle ce pas-

(1) Bernardin de Saint-Pierre. *Préambule de l'Arcadie.*
(2) *Les Confessions*, page 1, livre I.

sage de la première Epître de saint Jean. « La parfaite charité bannit la crainte » (1). Vinet oublie que la timidité est une fatalité du tempérament, qu'il est difficile de vaincre.

« Corrigez-vous, dira une pauvre cervelle
« Mais la peur se corrige-t-elle ? (La Fontaine.)

Rousseau disait à Dussaulx : « Un tempérament timide ne peut se reformer ». Montesquieu, qui est si différent de Rousseau, si pondéré, n'ayant jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé, n'a pu vaincre sa timidité : « La timidité, dit-il, a été le fléau de toute ma vie, elle semblait obscurcir jusqu'à mes organes, lier ma langue, mettre un nuage sur mes pensées, déranger mes expressions. J'étais moins sujet à des abattements devant des gens d'esprit que devant des sots ; c'est que j'espérais qu'ils m'entendraient, cela me donnait de la confiance». Lorsqu'il était avec des amis en qui il avait confiance, Rousseau s'épanouissait, se dilatait ; alors, il parlait avec esprit, avec éloquence, son imagination reprenait ses ailes ; comme il le disait, c'est au degré de confiance que se mesurait celui de ses facultés. Il dit dans les *Confessions*, p. 1, L. III, que c'est la timidité qui donne la clé des choses extraordinaires qu'on lui a vu faire et qu'on attribue à une humeur sauvage qu'il n'avait pas : « J'aimerais la société comme un autre si je n'étais sûr de m'y montrer non seulement à mon désavantage, mais tout autre que je ne suis ». La timidité de Rousseau était beaucoup plus grave que celle de Montesquieu, parce qu'il était beaucoup plus impressionnable et plus faible de volonté ; elle produit chez lui un affolement, une impulsion aveugle, qui le fait mentir malgré lui. « La marche de la conversation, plus rapide que celle de mes idées, me forçant presque

(1) Vinet. *Histoire de la Littérature Française*, t. II, page 192.

toujours de parler avant de penser, m'a souvent suggéré des sottises et des inepties, que ma raison désapprouvait et que mon cœur désavouait, à mesure qu'elles s'échappaient de ma bouche... C'est encore par cette première et irrésistible impulsion de mon tempérament que, dans des moments imprévus et rapides, la honte et la timidité m'arrachent souvent des mensonges auxquels ma volonté n'a point de part, mais qui la précèdent en quelque sorte, par la nécessité de répondre à l'instant » (1). C'est par la timidité et la honte que Rousseau explique tous ses mensonges et notamment la fausse accusation qu'il porta dans sa jeunesse contre la servante Marion : « C'est, dit-il, un délire que je ne puis expliquer qu'en disant, comme je crois le sentir, qu'en cet instant mon naturel timide subjugua tous les vœux de mon cœur ». Dans la conversation, la lenteur de ses idées le forçait de recourir aux fictions, pour avoir quelque chose à dire, il débitait des fables, pour ne pas rester muet.

Brunetière a cité comme des mensonges de nombreuses inexactitudes commises par Rousseau dans les *Confessions*, notamment sur la date du mariage de son oncle et de sa tante Bernard et de la naissance de son cousin, sur la durée de son séjour chez le pasteur Lemercier ; « autant de faits que l'on vérifie dans les douze livres de ses *Confessions*, presque autant y trouve-t-on de mensonges ou d'erreurs » (2). Rousseau a donné l'explication dans la *Quatrième Promenade* des inexactitudes, qu'il a commises dans ses *Confessions*, écrites dans un âge avancé, à une époque où sa mémoire était très affaiblie ; ses souvenirs étant très impar-

(1) *Les Rêveries 4e Promenade.*
(2) Brunetière, *La folie de Rousseau. Revue des Deux-Mondes.*

faits, il en a remplacé les lacunes par des détails qu'il imaginait pour embellir les heureux moments de sa vie : « Je prêtais quelquefois à la vérité des charmes étrangers, mais je n'ai jamais mis le mensonge à la place de la vérité, pour pallier mes vices ou pour m'arroger des vertus.

C'est à tort aussi, à mon avis, qu'on a pris pour de véritables mensonges des exagérations de malade. D. Nisard, voulant montrer que Rousseau manquait de sincérité, cite ses déclarations inexactes sur sa santé, en invoquant le témoignage de Hume et d'Escherny, qui racontent plusieurs anecdotes, desquelles il résulte que Rousseau avait une constitution robuste, alors qu'il se plaignait toujours de ses infirmités. Tout d'abord ses infirmités étaient réelles, et ensuite il ne faut pas oublier qu'il était hypocondriaque et que ces malades exagèrent leurs plaintes.

En expliquant ses mensonges par la timidité et la fausse honte, Rousseau me paraît être dans la vérité. Il est certain que la timidité, portée au point où elle était chez Rousseau, très émotif et d'une volonté faible, ne lui permettait pas de maîtriser ses nerfs et produisait par l'affolement des mouvements involontaires et des paroles échappant à la reflexion et au contrôle du jugement. La timidité augmenta avec ses malheurs ; bien qu'il sût lire fort bien la musique et la chanter agréablement il ne pouvait plus en dire une note, s'il croyait avoir devant lui un auditeur peu bienveillant ; sa présence suffisait pour lui troubler la tête et les yeux.

Il était surtout très timide auprès des femmes. Ses désirs n'ayant jamais été satisfaits à son gré ont accru son exaltation sentimentale ; il composa *la Nouvelle Héloïse,* pour déverser dans un roman le feu dont il se sentait embrasé, et qui le consumait faute d'aliments réels.

En racontant sa peur des ténèbres, Rousseau écrit : « Sur ce point comme sur beaucoup d'autres, je resterai enfant jusqu'à la mort ». Corencez dit de lui : « Il était d'une simplicité rare, qui tenait encore du caractère de l'enfance ; il en avait l'ingénuité, la gaîté, la bonté et surtout la timidité. » Il garda les goûts et les passions de son jeune âge dans sa vieillesse « et jusqu'à la fin de sa vie il ne cessera d'être un vieux enfant ». (*Second Dialogue*). Le marquis de Mirabeau le compare à un enfant, à La Fontaine, à l'inquiétude près. Il avait comme un enfant, le besoin d'être dirigé ; il appelait Mylord Maréchal son père et Hume son patron. Il disait que ses amis et ses connaissances menaient cet ours farouche comme un agneau. Cependant quelque fois cet agneau devenait enragé et secouait le joug de ses tyrans.

Rousseau n'est pas seulement timide, il est phobique. Il avait la phobie verbale, la phobie urinaire, la phobie des ténèbres ; une figure cachée sous un drap blanc lui donnait des convulsions dans son enfance, « sur ce point, comme sur, d'autres je resterai enfant jusqu'à ma mort ».

Les écrits de Port-Royal lui avaient inspiré la terreur de l'enfer, il se demandait avec angoisse s'il serait damné, et, pour s'en délivrer, il recourait aux expédients les plus risibles et pour lesquels, dit-il, « je ferais volontiers enfermer un homme, si je lui en voyais faire autant ». La domesticité, qu'il avait subie dans sa jeunesse, lui avait été si douloureuse, qu'elle lui avait laissé la phobie de la dépendance. « Je n'aime pas même à demander la rue où j'ai affaire, parce que je dépends en cela de celui qui va me répondre ; j'aime mieux avoir deux heures à chercher inutilement. Je porte une carte de Paris dans ma poche à l'aide de laquelle et d'une lorgnette je me

retrouve à la fin ; j'arrive crotté, rincé, souvent trop tard, mais tout consolé de ne rien devoir qu'à moi-même » (1). Il avait la phobie de l'obéissance ; il ne la veut ni pour Emile ni pour son chien ; « Mon chien lui-même était mon ami, mais non mon esclave ; nous avions toujours la même volonté, mais jamais il ne m'a obéi » (2). Dans ses promenades, il recherchait les lieux déserts « où rien ne me montrant la main des hommes n'annonçât la servitude et la domination ». Il compare les deux années qu'il a passées dans la maison de la dame d'Epinay à deux ans d'esclavage. « C'est une belle chose d'être riche, pour dominer et changer en bienfaits les fers qu'on donne. » S'il refuse d'accompagner Mme d'Epinay à Genève, c'est parce qu'il craint d'y paraître comme un valet aux gages d'une fermière générale. Lorsqu'on lui objecte que Mme d'Epinay ne voit en lui qu'un ami, il répond : « Où commence le servitude, l'amitié finit à l'instant » .

Dans le *discours sur les richesses,* qu'il a composé avant son entrée à l'Ermitage, Rousseau examinant la situation du pauvre qui reçoit l'hospitalité chez un riche, s'exprime avec une grande amertume sur sa servitude : « Qu'a-t-il donc fait pour moi ? Il m'a fait vivre. Eh ! n'eussé-je pas vécu sans lui ! Non, il ne m'a point fait vivre et m'a fait vivre et mourir dans le plus infâme esclavage. Il m'a déshonoré et avili, il a éteint en moi toute la fierté naturelle au génie, il m'a moins rassasié de pain que d'opprobres, et la vie que j'ai menée dans sa triste maison m'a fait cent fois désiré la mort. Mais moi qu'ai-je fait pour lui dans le même temps ? J'ai nourri sa vanité, j'ai délivré son âme épaisse

(1) *Mon Portrait. Œuvres Inédites,* publiées par Streckeisen. Moultou, page 288.

(2) *Première lettre à Malesherbes.*

de l'ennui d'elle-même, je l'ai fait vivre aux dépens de la mienne. Tandis qu'il n'en coûtait pour moi qu'à sa bourse, j'épuisais pour lui mes soins, mes talents, ma liberté, ma substance ; il buvait mon sang et ma vie à prix d'argent et prétendait me faire vivre ».

Toute dépendance est pour Rousseau un esclavage. Il voit dans toutes les autorités des tyrans, qui traitent les hommes en esclaves. Il reproduit sans cesse cette maxime que l'homme naît libre et que partout il est dans les fers. Les hommes sont dans les fers parce qu'il y a des gouvernements, des lois, une hiérarchie sociale, des supérieurs et des subordonnés. Rousseau prétend même que « le gouvernement représentatif est un esclave, que la souveraineté du peuple ne peut être représentée, que le peuple anglais n'est pas libre, qui ne l'est que pendant l'élection des membres du parlement et que sitôt après l'election il est esclave et n'est rien » (1). Les taxes étaient à ses yeux un signe d'esclavage : « Donnez de l'argent et bientôt vous aurez des fers. Ce mot de finance est un mot d'esclave, il est inconnu dans la cité » (2). Il a pour le civilisé, qui vit dans la dépendance des obligations sociales, le sentiment du loup de la fable à l'égard du chien.

Avec cette phobie de la dépendance on s'explique son horreur de la vie civile où tout est gêne, obligations, devoir qui lui semble une atteinte à la liberté naturelle du sauvage. Bien qu'il eût beaucoup de plaisir à donner des leçons de musique aux jeunes filles de Chambéry qui lui paraissaient plus belles les unes que les autres, il n'aimait pas à s'y rendre à l'heure ni que l'heure le commandât en toutes choses. S'il a vendu

(1) *Lettre au marquis de Mirabeau*, 20 juillet 1767.
(2) *Contrat social*, livre III, chap. XV.

sa montre, c'est sans doute pour s'affranchir de l'obligation de l'exactitude. Sa devise est celle de l'anarchiste : faire ce qu'on veut. S'il écrit comme Nietché, que le christianisme est une religion d'esclaves, qui ne convient pas aux hommes libres, c'est parce qu'il a la phobie de l'obéissance, qu'enseigne le christianisme.

De même qu'il ne peut pas réagir contre les impressions et qu'il est obsédé par les représentations mentales, Rousseau est *possédé* par l'idée, qui l'émeut au point de ne pas voir les autres aspects des questions complexes. C'est ainsi que la passion de l'égalité devient chez lui une véritable obsession, qui l'empêche de comprendre les inégalités naturelles et sociales et les nécessités de la hiérarchie. Sous l'empire de cette idée prédominante, il maudit les talents, les arts, le luxe, la civilisation, qui créent des inégalités.

Faguet a dit de Voltaire : c'est un chaos d'idées claires. On peut dire de Rousseau : c'est un cahos d'idées éloquentes contradictoires. Il est toujours sincère, mais sur un grand nombre de questions il a des opinions différentes ; il ne dit que ce qu'il pense, mais ce qu'il pense est souvent le contraire de ce qu'il a déjà écrit ; il a des opinions successives, différentes, contradictoires. Le marquis de Mirabeau lui écrivait : « Vous êtes toujours vrai selon votre conscience momentanée ». Rousseau a des convictions ardentes, mais momentanées. On pourrait faire un livre intitulé : *Rousseau réfuté par lui-même*, en divisant chaque page en deux colonnes, où le pour et le contre seraient exposés.

Dans une très longue note de la *profession de foi du vicaire Savoyard* et dans sa réponse au roi de Pologne, Rousseau fait un magnifique éloge du christianisme, de son influence moralisatrice et sociale. Ouvrez *le contrat social* livre IV chapitre VIII. Vous y trouverez exactement le

contraire : « Ce fut dans ces circonstances que Jésus vint établir sur la terre un royaume spirituel, fit que l'Etat cessât d'être un et causa les divisions intestines, qui n'ont jamais cessé d'agiter les peuples chrétiens !... Le christianisme ne prêche que servitude et dépendance... Les vrais chrétiens sont faits pour être esclaves ». Il se dit chrétien, alors qu'il croit à la bonté naturelle de l'homme et rejette le dogme fondamental du christianisme sur la corruption de la nature humaine par le péché originel. Il est chrétien de sentiment dans la *Profession de foi du vicaire Savoyard*, protestant libéral dans *la Nouvelle Héloïse*, anti-chrétien dans *le contrat social*.

Tantôt il défend la liberté de conscience, tantôt il la condamne. Dans la *Ve lettre de la Montagne*, il écrit : « La loi ordonne de faire ou de s'abstenir ; elle ne peut ordonner de croire ». Dans la *Nouvelle Héloïse*, il dit encore : « La providence ne se mêle en aucune façon des opinions humaines. La loi... ne peut ordonner de croire ». *Le contrat social*, au contraire, il édicte une profession de foi sous peine de bannissement, et en cas de récidive, sous peine de mort. Dans la même lettre adressée à Voltaire, il s'indigne de l'intolérance des gouvernements qui osent contrôler l'intérieur des consciences et qui se croient en droit de tourmenter leurs sujets pour les forcer d'aller au paradis, et une page plus loin il propose une profession de foi civile.

Il fait successivement un éloge enthousiaste du bon sens et de la justice du peuple et une critique acerbe de son aveuglement et de ses passions. Il écrit que la volonté générale ne peut errer et ensuite que le jugement qui la guide n'est pas toujours éclairé. Tantôt, il idéalise le peuple, tantôt il le rabaisse et le trouve stupide. Après avoir dit que les savants et les académiciens commettent plus d'erreurs

que les Hurons, il attribue l'infaillibilité à l'ignorance et la justice à des instincts aveugles. Ensuite dans la *lettre à M. de Beaumont*, il écrit : « Or, si parmi nous le peuple à portée de tant d'instructions est encore si stupide, que seraient ces pauvres gens abandonnés à eux-mêmes dès leur enfance et qui n'ont rien appris d'autrui ? » Après avoir écrit que le sentiment de la justice est inné au cœur de l'homme, Rousseau dit « La voix intérieure de la vertu ne se fait point entendre au pauvre, qui ne songe qu'à se nourrir... Le peuple aime mieux du pain que la liberté... Le peuple à peu d'idées de ce qui est beau et honnête ».

Dans le *Discours sur l'inégalité*, il dit que les premiers hommes étaient doux, pacifiques, frugivores. Dans l'*essai sur l'origine des langues*, ils étaient chasseurs violents, sanguinaires, carnassiers plutôt que frugivores.

Après avoir admiré la nature dans tous ses instincts il la calomnie dans l'instinct de l'amour et dans l'instinct maternel dans le *Discours de l'inégalité*, où il écrit : « Le besoin satisfait, les deux sexes ne se reconnaissaient plus et l'enfant même n'était plus rien à la mère sitôt qu'il pouvait se passer d'elle ». Il dépeint les sauvages « Bornés au seul physique de l'amour et assez heureux pour ignorer ces préférences, qui en irritent le sentiment et en augmentent les difficultés ». Il prétend que « le moral de l'amour est un sentiment factice, né de l'usage de la société et célébré par les femmes avec beaucoup d'habileté et de soin, pour établir leur empire et rendre dominant le sexe qui devrait obéir ». Mais dans *Emile* et la *Nouvelle Héloïse*, il écrit de belles pages, où il place le moral de l'amour au dessus du physique.

Dans *le contrat social* livre II chapitre VII, il fait un éloge enthousiaste de Calvin et de ses édits, qui cependant

violaient la liberté de conscience, en établissant une religion d'Etat. Dans la *Lettre III de la Montagne*, il maudit au contraire la mémoire de Calvin, comme celle d'un intolérant persécuteur : « Ce n'est pas au seul Servet qu'il en a coûté la vie, pour avoir osé penser autrement que lui ».

Le théoricien des droits de l'homme et du citoyen est aussi le théoricien du despotisme populaire. Dans le *Discours sur l'économie politique* il défend avec éloquence les droits individuels contre la raison d'Etat, il n'admet pas que les droits d'un seul citoyen soient sacrifiés dans l'intérêt de tous. Dans le *contrat social* il ne met pas de bornes au pouvoir de l'Etat. Individualiste effréné dans le *Discours sur l'inégalité*, il est étatiste outrancier dans le *contrat social*. Il dit, il est vrai, dans ce dernier livre, que le citoyen n'aliène de ses droits que la partie dont l'usage importe à la communauté ; mais, d'après lui, le souverain est seul juge de cette importance. Il oscille sans cesse entre l'anarchie et le despotisme de l'Etat. Les opinions modérées, qui cherchent à concilier les droits de l'individu et ceux de l'Etat lui sont antipathiques. « Je ne vois pas, écrit-il au marquis de Mirabeau, de milieu supportable entre la plus austère démocratie et le nobisme le plus parfait.

Ses idées sur la propriété ont beaucoup varié. Dans le *Discours sur l'économie politique*, il considère la propriété comme le fondement du pacte social. Il la maudit dans le *Discours sur l'Inégalité* : « Que de crimes, de guerres de meurtres n'eût point épargné au genre humain celui qui arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : gardez-vous d'écouter cet imposteur, vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous et que la terre est à personne ». Mais dans *Emile*, il écrit que la première idée qu'il faut donner à un enfant est moins

celle de la liberté que de la propriété. Dans *le contrat social*, il fait naître la propriété de la loi ; d'où il suit que la loi peut supprimer ce qu'elle a créé.

Ayant été consulté par les Polonais et les Corses, Rousseau leur donne des avis différents sur les lois somptuaires. Il dit aux premiers : « Ce n'est pas par des lois somptuaires qu'on vient à bout d'extirper le luxe... Les lois somptuaires irritent le désir par la contrainte plutôt qu'elles ne l'éteignent par le châtiment. La simplicité dans les mœurs et dans la parure est moins le fruit de la loi que de l'éducateur » (1). Dans le *projet de constitution pour la Corse*, Rousseau propose au contraire des lois somptuaires ; il interdit les carrosses, il ne permet la chaise à deux roues qu'aux ecclésiastiques et aux femmes ; les laïques, quels qu'ils soient, ne pourront voyager qu'à pied, à moins qu'ils ne soient estropiés ou gravement malades (2).

Il fait tour à tour l'éloge et la critique du cosmopolitisme. Il écrit dans *Emile* livre I : « Défiez-vous de ces cosmopolites, qui vont chercher au loin dans leurs livres des devoirs, qu'ils dédaignent de remplir auprès d'eux. Tel philosophe aime les Tartares pour être dispensé d'aimer ses voisins ». Dans le *Discours sur l'inégalité*, au contraire, il dit que la commisération universelle « ne réside plus que dans quelques âmes cosmopolites, qui franchissent les barrières imaginaires qui séparent les peuples, et qui, à l'exemple de l'Etre souverain, qui les a créées, embrassent tout le genre humain dans leur bienvaillance ».

(1) *Considération sur le Gouvernement de Pologne*, chap. III.

(2) C'est là encore une imitation des lois somptuaires de Genève qui obligeaient tous les citoyens à aller à pied et qui ne permettaient les voitures que pour la campagne (*Article Genève*, dans l'Encyclopédie).

Il fait avec raison de la perfectibilité de l'homme le caractère le plus essentiel, qui le distingue des animaux, et il condamne les progrès, qui résultent de la perfectibilité, il fait du perfectionnement une cause de la corruption de l'espèce humaine.

Dans une longue note de la *Profession de foi du vicaire Savoyard*, il dit que l'athéisme fait plus de mal que le fanatisme ; dans le *Contrat social*, il refuse la liberté de conscience aux athées et dans la *Nouvelle Héloïse* il fait de Wolmar un athée vertueux, pour donner une leçon aux dévots.

Il est tour à tour libéral et sectaire, démocrate et aristocrate, traditionnaliste et individualiste effréné.

Tantôt il exagère la puissance de l'éducation, tantôt il exagère la force du naturel. Il croit que les hommes sont ce qu'on les fait, il nie les mauvais naturels : « Tous les vices qu'on impute au naturel, dit-il, sont l'effet des mauvaises formes, qu'il a reçues. Il n'y a point de scélérat dont les penchants mieux dirigés n'eussent produit de grandes vertus » (1). Rousseau oublie qu'il y a des naturels mauvais, que l'éducation ne peut transformer ; contrairement à l'expérience, il affirme que « il n'y a point d'erreurs dans la nature », qui fait naître cependant des monstres et des anormaux constitutionnels. Comment concilier la bonté naturelle de l'homme avec la faiblesse de la raison, qu'il reconnaît et la violence des passions naturelles, qu'il observe. « L'homme, dit-il, n'est qu'un être sensible qui consulte uniquement ses passions pour agir et à qui la raison ne sert qu'à pallier des sottises qu'elle lui fait faire. » (*Pensées détachées*). Ce n'est pas la société, qui fait naître

(1) *La Nouvelle Héloïse*, page 5, livre III.

tant d'enfants anormaux constitutionnels, tant d'idiots, d'imbéciles, de dégénérés, d'hystériques, d'épileptiques, d'impulsifs, etc. Mais sa foi en la bonté de la providence est si grande, qu'elle lui ferme les yeux ou la bouche sur les erreurs de la nature, qui est selon lui l'œuvre de la bonté divine.

Après avoir affirmé que l'éducation peut tout, il tombe dans l'excès contraire en disant d'une manière générale dans le même ouvrage : « Nos talents, nos vices, nos vertus et par conséquent nos caractères ne dépendent-ils pas entièrement de notre organisation ?... Pour changer un esprit, il faudrait changer l'organisation intérieure ; pour changer un caractère, il faudrait changer le tempérament dont il dépend... Pour moi je trouve qu'il serait aussi aisé de faire un blond d'un brun et d'un sot un homme d'esprit ». Si l'éducation ne peut jamais corriger la nature, à quoi bon écrire un traité sur l'éducation ?

N'y a-t-il pas aussi une contradiction entre le but de l'éducation, qui tend à former l'homme et cette affirmation absolue du début d'*Emile*, où Rousseau déclare que tout est bien, en sortant des mains de l'auteur des choses, et que tout dégénère entre les mains de l'homme ? Si tout est bien dans la nature de l'enfant, l'éducation est superflue ; si tout dégénère entre les mains de l'homme, il faut laisser l'enfant sans éducation livré à ses penchants naturels.

Tantôt il recommande l'éducation domestique comme étant celle de la nature, tantôt il la condamne et lui préfère l'éducation publique. Il pense que le véritable précepteur est le père, que l'enfant sera mieux élevé par un père judicieux et borné que par le plus habile maître du monde, et quelques pages plus loin il écrit qu'*Emile* doit honorer ses parents, mais qu'il ne doit obéir qu'à son précepteur.

Dans Emile il ne veut ni collèges pour les garçons, ni couvents pour les filles ; dans la *nouvelle Héloïse,* il blâme les parents qui livrent leurs enfants à des mains étrangères « comme si le précepteur pouvait remplacer un père ». Mais, dans le *Discours sur l'Economie Politique* et dans les, *Considérations sur le Gouvernement de Pologne* il conseille l'éducation publique : « comme on ne laisse pas la raison de chaque homme unique arbitre de ses devoirs, on doit d'autant moins abandonner aux lumières et aux préjugés des pères l'éducation de leurs enfants... L'éducation publique, sous des règles prescrites par le gouvernement et sous des magistrats établis par le souverain, est donc une des maximes fondamentales du gouvernement populaire ou légitime. » — Après avoir écrit que le but de l'éducation est de former des hommes, il écrit dans le 1re livre d'*Emile* qu'il y a incompabilité entre les devoirs de l'homme et ceux du citoyen, que « les bonnes institutions sociales sont celles qui savent le mieux dénaturer l'homme » et il loue Lycurgue d'avoir dénaturé le cœur de l'homme. Je pourrais citer beaucoup d'autres contradictions ; Rousseau lui-même en avait conscience ; d'Escherny lui en ayant indiqué quelques-unes, Rousseau s'empressa en riant de lui en citer d'autres, qu'il avait oubliées (1).

Les sentiments de Rousseau sur les personnes varient autant que ses opinions sur les choses. Dans la Dédicace du *Discours sur l'Inégalité*, il place au premier rang des meilleurs citoyens de Genève les pasteurs « ces zélés dépositaires des dogmes sacrés autorisés par les lois, ces vénérables pasteurs des âmes, dont la vive et douce éloquence porte d'autant mieux dans les cœurs les maximes de l'Evangile, qu'ils commencent toujours par les pratiquer eux-mêmes. »

(1) Dans le t. III, page 84 de l'édition Hachette.

Cet éloge dityrambique des pasteurs est suivi d'une satire mordante dans les *Lettres de la montagne* P I. L. III, et d'une lettre adressée le 24 mars 1765 à Butta-fusco où il dit : « J'aime naturellement même autant votre clergé (catholique) que je hais le nôtre ». Au début de la *Lettre sur les spectacles*, Rousseau reproche à d'Alembert d'avoir attribué sans preuve aux ministres de Genève les opinions des sociniens. Dans les *Lettres de la montagne* P. I. Lettre II, il écrit que d'Alembert a eu raison de les voir sociniens, qu'il a cru leur faire honneur en le disant, mais qu'il n'a pas vu qu'il compromettait ainsi leur intérêt personnel, « la seule chose qui généralement décide ici-bas de la foi des hommes ». On constate la même instabilité de sentiments pour Genève ; tantôt il adore sa patrie, tantôt il la maudit, non seulement à cause des persécutions qu'il y a subies, mais pour des motifs peu sérieux ; c'est ainsi qu'il écrit au docteur Tronchin qu'il songe à s'éloigner de sa patrie, où les beaux esprits sont plus fêtés que lui. Dans la Dédicace à la république de Genève de *son Discours sur l'Inégalité* il admire la sagesse de ses lois. Il rétracte cet éloge dans les *Confessions* P I. L. IV. : « Dans quelle erreur j'étais ! Mais qu'elle était naturelle ! Je croyais voir tout cela dans ma patrie parce que je le portais dans mon cœur. » Il changea souvent de sentiments à l'égard de ses amis, non pas seulement par suite de soupçons maladifs, mais parce qu'il se liait facilement et se dégoutait promptement de ses liaisons : « Il est, dit-il, dans ses *Dialogues*, le seul homme au monde des liaisons duquel on ne peut rien conclure, parce que son propre goût n'en forma aucune et qu'il le trouva toujours subjugé sans avoir eu le temps de choisir. » Ses sympathies et ses antipathies sont soudaines et changeantes.

Les contradictions de Rousseau viennent de ce qu'il ne sait pas voir dans un coup d'œil d'ensemble tous les aspects des questions complexes, et par exemple en matière d'éducation faire la part du tempérament, de l'hérédité et la part du milieu social et de la responsabilité personnelle. Il est frappé successivement de la puissance du tempérament et de l'efficacité de l'éducation, de la force de l'exemple et de l'imitation ; il exprime ses idées avec une très grande énergie sur chacun des aspects de la question qu'il examine successivement, et la forme tranchante, absolue, qu'il donne à sa pensée, ne peut plus se concilier avec d'autres appréciations également excessives. Sur toutes les questions il y a le pour et le contre, qu'il faut peser, avant de porter un jugement définitif sur l'ensemble de la question. Mais Rousseau concentrant toute son attention sur une face du sujet, en est si fortement impressionné qu'il en néglige les autres aspects ; plus tard c'est l'inverse qui se produit ; voilà pourquoi après avoir soutenu le pour, il en vient ensuite à soutenir le contre. Les idées isolées sont fausses, inexactes, elles doivent être examinées dans leurs liaisons avec les idées correspondantes. L'émotivité contribue encore à faire tomber Rousseau dans des contradictions parce qu'elle lui ferme les yeux sur les faits qui ne cadrent pas avec une idée préconçue, dont il est possédé. « Les personnes d'une imagination forte, dit Malebranche, ne sont pas capables de juger sainement des choses qui sont un peu difficiles et embarrassées, parce que la capacité de leur esprit étant remplie des idées, qui sont liées par la nature à ces traces trop profondes, ils n'ont pas la liberté de penser à plusieurs choses, et que dans les questions composées il est nécessaire que l'esprit parcoure par un mouvement prompt et subit les idées de beaucoup de

choses et qu'il en reconnaisse d'une simple vue tous les rapports et toutes les liaisons, qui sont nécessaires pour résoudre ces questions : « Rousseau a reconnu lui-même le vice de ses raisonnements dans une lettre adressée à Dom Deschamp le 12 septembre 1761 (1) : « Vous êtes bien bon de me tancer sur mes inexactitudes en fait de raisonnement. En êtes-vous à vous apercevoir que je vois très bien certains objets, mais que j'en sais point comparer ; que je suis assez fertile en propositions sans jamais voir de conséquences ; qu'ordre et méthode, qui sont vos Dieux, sont mes furies ; que jamais rien ne s'offre à moi qu'isolé, et qu'au lieu de lier mes idées dans les lettres, j'use d'une charlatanerie de transitions, qui vous en impose tous les premiers, à tous vous autres, grands philosophes ? »

Rousseau a expliqué le défaut de liaison de ses idées par sa manière de composer un livre : « Je jette mes pensées éparses et sans suite sur des chiffons de papier. J'ajuste ensuite tout cela tant bien que mal, et c'est ainsi que je fais un livre. Jugez quel livre ! J'ai du plaisir à méditer, chercher, inventer. Le dégout est de mettre en ordre, et la preuve est que j'ai moins de raisonnement que d'esprit, c'est que les transisions sont toujours ce qui me coûte le plus. Cela n'arriverait point si les idées se liaient bien dans mon esprit. » (*Mon Portrait*).

Ses convictions lui viennent plus du cœur que de l'entendeur ; c'est au cœur des lecteurs qu'il s'adresse, même dans les questions politiques. Dans la Préface des *Fragments des Institutions politiques*, il dit : « Si cet écrit tombe entre les mains d'un honnête homme qui chérisse la vertu, qui

(1) Cette lettre a été publiée par Beaussire dans son livre intitulé : *Antécédents de l'Hegelianisme*.

aime ses frères, il peut le lire en toute sûreté. Mon cœur va parler au sien ». Ecrivant sous le coup de sentiments passionnés, exclusifs, et successifs, il n'a pas le calme nécessaire pour les peser, les convertir en opinions raisonnables, pour n'accorder à chacune d'elles qu'une importance légitime. Il examine chaque question, comme une thèse par un principe unique, il en force les conséquences et touche ainsi dans le paradoxe. Voilà pourquoi il ne sait pas concilier le patriotisme et le christianisme, les droits de l'individu et ceux de l'Etat : il veut rendre l'homme un ; « Donnez-le tout entier à l'Etat, ou laissez-le tout entier à lui-même, mais si vous partagez son cœur vous le déchirez » (1).

Tout n'est pas faux dans les thèses de Rousseau, ses paradoxes sont souvent des exagérations de la vérité ; c'est parce qu'il applique la logique à outrance à des questions complexes, qu'il sort des limites de la vérité. Dans son ardent amour de la justice, il veut réagir contre les privilèges et les inégalités sociales de l'ancien régime, mais il dépasse la mesure des réformes nécessaires et tombe dans la thèse d'égalité absolue, sans souci de la liberté, maudissant la propriété et l'usage légitime de la richesse. Elevé dans le culte des institutions républicaines, il s'indigne contre les abus de la monarchie absolue, et tombant dans l'excès contraire il remplace le despotisme royal par le despotisme populaire. Voulant réagir contre les abus d'une éducation de caserne, il dépasse le but et propose une éducation de libertaire. Très justement frappé des vices de la société corrompue du XVIIIe siècle, il la rappelle avec éloquence au respect des lois de la nature et des devoirs

(1) Fragments des *Institutions politiques*.

de la famille, mais là encore il exagère, en disant que tout est mal dans la société et que tout est bien dans la nature. Dans sa correspondance, il est moins paradoxal, plus sensé que dans ses ouvrages, parce qu'alors il n'est plus l'avocat d'une thèse absolue. Sainte-Beuve dans les *Nouveaux Lundis*, t. III, suppose que Rousseau donnait volontairement une forme paradoxale à sa pensée pour réagir contre les préjugés de la routine. Bersot dit aussi que Rousseau, en écrivant son premier Discours, a tiré un coup de pistolet dans la rue pour attrouper les passants. Je crois plutôt que les paradoxes de Rousseau sont involontaires.

La déséquilibration de Rousseau est encore prouvée par ses lacunes morales. Chez certains déséquilibrés à côté de sentiments, très élevés on trouve des lacunes morales qui en font des êtres paradoxaux. Durant toute sa vie, il a été obsédé d'images érotiques pendant qu'il célébrait la pureté des mœurs, la beauté de la chasteté. Il écrit à Saint-Germain en 1770 : « Je doute qu'aucun homme ait eu une jeunesse plus chaste que la mienne », et cependant il avait des aberrations sexuelles : le *masochisme* et *l'exhibitionnisme*. La flagellation qui lui fut infligée à huit ans par mademoiselle Lambercier, âgée de 30 ans, lui fit éprouver dans la douleur, dans la honte même, une sensualité étrange, qu'il qualifie lui-même de goût bizarre, porté jusqu'à la dépravation, jusqu'à la folie. » Il conserva ce goût dépravé toute sa vie : « Je ne pus jamais l'écarter des désirs allumés par mes sens, et cette folie jointe à ma timidité naturelle m'a toujours rendu très peu entreprenant près des femmes, faute d'oser tout dire ou de pouvoir tout faire... J'ai ainsi passé ma vie à convoiter et me taire auprès des personnes, que j'aimais le plus. N'osant jamais

déclarer mon goût, je l'amusais du moins par des rapports, qui m'en conservaient l'idée. Etre aux genoux d'une maîtresse impérieuse, obéir à ses ordres, avoir des pardons à lui demander étaient pour moi de très douces jouissances, et plus ma vive imagination m'enflammait le sang, plus j'avais l'air d'un amant transi. » L'analyse que Rousseau fait de sa perversion sexuelle correspond exactement à la définition du masochisme donnée par le Dr Krafft Ebing dans sa *Psychopathia sexualis* ; c'est « une perversion de la *vita sexualis* psychique, qui consiste dans le fait que l'individu est dans ses sentiments et dans ses pensées sexuels obsédé par l'idée d'être soumis absolument et sans condition à une personne de l'autre sexe, d'être traité par elle d'une manière hautaine, au point de subir même des humiliations et des tortures. Cette idée s'accompagne d'une sensation de volupté ; celui qui en est atteint se plait aux fantaisies de l'imagination qui lui dépeint des situations et des scènes de ce genre. » C'est pour obtenir la flagellation désirée, que Rousseau à seize ans allait chercher des allées sombres, des réduits cachés, où il pût s'exposer de loin aux femmes, aux jeunes filles dans l'état où il aurait voulu être auprès d'elles. « Ce qu'elles voyaient n'était pas l'objet obscène, je n'y songeais même pas, c'était l'objet ridicule. Le sot plaisir que j'avais à l'étaler ne peut se décrire. » Cet *exhibitionisme* est une anomalie considérée par les aliénistes, comme le signe d'une déséquilibration mentale, une déviation d'ordre pathologique, se rattachant à la dégénérescence.

Il serait cependant excessif d'appeler folie érotique l'exhibitionnisme peu grave qu'il a commis à l'âge de la puberté et qui ne ressemble pas aux faits d'exhibition obscène décrits dans le traité du Dr Ball sur la folie érotique ;

car ce qu'il a exhibé aux femmes, ce n'est pas la partie obscène, mais la partie ridicule de son corps.

Les écrits de Rousseau, même antérieurement à l'éclosion du délire partiel dont il a été atteint, se ressentent nécessairement de son état psychique anormal. On y trouve un mélange de poésie, d'éloquence, d'esprit satirique et de cynisme, des sentiments nobles, élevés et des sentiments qui manquent de délicatesse, des raisonnements serrés, vigoureux et d'autres raisonnements débiles, puérils, même des observations fines profondes, des intuitions admirables et à côté des exagérations paradoxales, des généralisations illogiques, des contradictions nombreuses.

Les lacunes intellectuelles et morales n'ont pas empêché Rousseau d'être un grand écrivain. L'émotivité morbide, qui a diminué son sens critique et l'a porté aux exagérations, a eu cependant l'heureux effet de produire en lui une effervescence favorable à ses qualités de poète, d'orateur et à la contagion de ses idées et de ses sentiments. Son cœur ardent, troublé par la passion, l'a écarté souvent de la mesure, de la vérité, mais il lui a inspiré des accents émus, qui ont enflammé les passions, les bonnes et les mauvaises. La vivacité de ses convictions sentimentales, qui l'empêchait de voir les différents aspects des questions, lui donnait la chaleur, le don de l'expression et de la persuasion. Plus pondéré mieux équilibré, il aurait été moins éloquent parce qu'il aurait été plus calme ; il est plus facile d'émouvoir quand on est passionné. L'instabilité mentale, qui a été pour le penseur une cause de contradictions, a été pour l'artiste, pour le poète, un moyen d'étendre, de varier ses émotions, ses sentiments. Sa misanthropie, sa timidité morbide, en le tenant éloigné de la société, ne lui a pas permis de contrôler, d'atténuer ses idées par le contact

des autres, elle l'a trop porté à abonder dans des thèses systématiques, mais elle lui a permis de se concentrer en lui-même et de conserver son originalité. Ses habitudes de rêverie, de vie contemplative, lui ont fait perdre souvent le sentiment des réalités, mais elles ont entretenues en lui le culte de l'idéal et l'ont élevé au dessus des préjugés.

CHAPITRE VIII

LA PSYCHOSE DE ROUSSEAU. L'INCUBATION DU DÉLIRE

SOMMAIRE. — Le génie et la folie. — La sensibilité et la folie. — La Mélancolie. — Le surmenage cérébral. L'hérédité. La maladie des voies urinaires. Les diagnostics des Docteurs Régis, Mœbius, Cabanès, Chatelain, Delasiauve, Tronchin Dubois, Toulouse, Sérieux et Capgras. — Le délire d'interprétation. — La constitution paranoïaque. — L'orgueil, la défiance. — Le délire retrospectif. — L'incubation du délire. — Idées de suicide. — Les persécutions Judiciaires, gouvernementales, religieuses et Voltairiennes.

Comment un homme qui s'élève au-dessus des autres hommes par le génie, peut-il tomber au-dessous d'eux par la folie? Il semble qu'il doit exister un abîme entre le génie qui est l'honneur, la grandeur de l'humanité et la folie, qui est la plus triste la plus affligeante de ses misères. Cependant comme le disait Napoléon à Pinel : « entre un homme de génie et un fou il n'y a pas l'épaisseur d'une pièce de six liards », et Napoléon ajoutait en souriant : « Il faut que je prenne garde de tomber entre vos mains » (1). Après avoir tracé le portrait de Michel de Bourges, George Sand écrit : « J'ai été forcé de constater ce que j'avais déjà constaté, c'est que les plus beaux génies touchent parfois et comme fatalement à l'aliénation » (2). Elle avait eu

(1) Scipion Pinel. *Physiologie de l'homme aliéné*, page 40.
(2) George Sand, *Histoire de ma vie*. V. page., chap.IX.

elle-même dans sa jeunesse des troubles de la sensibilité et de la volonté : « J'étais, dit-elle je suis peut-être encore d'une sensibilité excessive et que la raison ne gouverne pas, surtout dans le moment de la crise. » Jeune fille, elle avait des hallucinations, elle s'était créé l'image d'un Dieu fictif appelé *Corambo*, elle l'adorait comme un être réel et lui rendait un véritable culte sur un autel rustique. Elle fut obsédée pendant plusieurs années par l'idée du suicide ; elle dit que cette idée obsédante « frisait par moments la monomanie ». L'eau l'attirait par un charme mystérieux ; elle tenta de se noyer (1). Après sa rupture avec Alfred de Musset, elle fut encore hantée par l'idée du suicide. C'est en faisant un retour sur lui-même qu'Alfred de Musset a dit aussi :

« Mais n'est-il pas une heure dans la vie
« Où le génie humain rencontre la folie ? »
(La coupe et les lèvres)

A plusieurs époques de sa vie il eut des idées de suicide (2).

Montaigne, qui dans son voyage en Italie avait vu le Tasse enfermé dans l'hôpital Sainte-Anne à Ferrare, avait déjà observé ce voisinage du génie et de la folie : « Des rares et vives agitations de nos âmes (naissent) les plus excellentes manies et plus détraquées ; il n'y a qu'un demi-tour de cheville de l'un à l'autre. Aux actions des hommes insensés nous voyons combien proprement la folie convient aveques les plus vigoureuses opérations de nostre âme. Qui ne sait combien est imperceptible le voisinage d'entre la folie avecque les gaillardes eslévations d'un esprit libre et les effets d'une vertu suprême et

(1) *Ibid*, 5e page, chap. IX.
(2) V. mon livre *Le crime et le suicide passionnels*, page 384.

extraordinaire » (1). Mme de Staël a écrit aussi en parlant de Rousseau : « A force d'être supérieur il était près d'être fou ». Rousseau n'a pas été seulement dans un état voisin de la folie ; il a franchi la frontière qui sépare le génie de la folie. « Quand la nature forma J.-J. dit Mme de Créqui, la sagesse pétrit la pâte, mais la folie y jeta son levain ».

Est-ce à dire que le génie est une névrose comme l'a écrit Moreau de Tours? (2) Rien n'est plus inexact que de le soutenir ; l'identification du génie et de la folie n'est nullement démontrée. Moreau de Tours lui-même atténue son paradoxe en disant : « ce serait commettre une grossière erreur que de chercher dans les seules conditions organiques la source du génie ou seulement d'une certaine supériorité des facultés intellectuelles. Il reste toujours une inconnue à dégager ». Cette inconnue n'a jamais été dégagée.

Dans son grand ouvrage sur *le système nerveux central*, Soury après avoir rejeté l'erreur grossière qui assimile les hommes de génie à des aliénés, soutient qu'il y a entre eux une étroite parenté et que les grands hommes sont les cousins germains des idiots et des fous ; d'un même tronc, dit-il, peuvent sortir, ainsi que des rameaux divergents, l'idiotie, la folie ou le génie. Mais cette comparaison n'est pas juste, car les rameaux qui sortent d'un même tronc portent les mêmes fleurs et les mêmes fruits. Le Dr Chaslin m'a fait connaître qu'il ne partage pas l'opinion de Moreau de Tours. On a encombré me dit-il, la littérature médicale

(1) Montaigne, *Essais*, livre II, chap. XII.

(2) Moreau de Tours. *La Psychologie morbide*. — Un médecin du XVIIIe siècle avait déjà dit : Les causes qui occasionnent le génie sont les mêmes que celles qui produisent la folie. » (*Le Camus La médecine de l'Esprit*).

d'études sur les hommes de génie dont on ne peut rien tirer de sûr. » Nous savons encore trop peu ce que c'est qu'une névrose ». Dans l'éloge de Magnan qu'il a lu à l'Académie de Médecine le 10 décembre 1918, le Dr Debove secrétaire perpétuel de l'Académie a dit que le mot de névrose exprime seulement notre ignorance : « car toute maladie est dûe à une altération de l'organisme ».

Le Dr Toulouse m'a exprimé le même avis : « Quant à savoir, m'a-t-il écrit, si le génie est une névrose, si le talent a pour condition nécessaire une névropathie plus ou moins accentuée, je suis assez embarrassé pour répondre. Il faudrait d'abord définir ce qu'on entend par génie. S'il faut adopter l'idée qu'il s'agit d'aptitude exceptionnelle en un ordre quelconque d'activité, il n'y a pas de raison pour qu'une telle aptitude soit conditionnée par des défauts mentaux compensateurs. En réalité on ne sait rien de cela. »

C'est un fait d'observation que les génies créateurs présentent souvent, comme Rousseau, des anomalies psychiques, une organisation névropathique (1).

De même que la plupart du temps les troubles de la folie dérivent d'une excitation prolongée des régions émotives, on peut supposer que le génie est dûe à la même cause sans les trouver identiques. Chez les organisations nerveuses, qui sont celles des hommes de génie, l'exaltation

(1) Aristote croyait que les hommes de génie étaient mélancoliques, « Pourquoi, dit-il, les hommes, qui se sont distingués en philosophie, en politique, en poésie, dans les arts étaient-ils bilieux ou mélancoliques ? » *Les Problèmes* XXX. De la *réflexion*, *de l'intelligence* et de *la sagesse*. Les anciens ne donnaient pas au mot de mélancolique le même sens que les aliénistes modernes qui les appellent des névropathes. (*Soury. Le système nerveux central*, page 222).

peut chez les intelligences bien équilibrées, conduire au génie et chez les esprits supérieurs, mais déséquilibrés, à la folie (1). Tout ce qu'on peut accorder, c'est la parenté qui unit la mentalité de certains hommes de génie avec la constitution psychopathique caractérisée par l'hypertrophie ou l'atrophie de certaines facultés. La névropathie n'est pas la condition du génie. S'il y a des génies maladifs, il y en a d'autres, qui sont sains, bien équilibrés. Mais pour certains hommes de génie la prédisposition psychopathique, le déséquilibre et l'hypertrophie de la sensibilité, de l'imagination, peuvent jouer un rôle dans le développement de leur mentalité exceptionnelle. Or, Rousseau est dans ce dernier cas ; c'est un déséquilibre de la sensibilité, ainsi que je crois l'avoir établi dans le chapitre précédent.

Les âmes très sensibles sont plus exposées que les esprits médiocres à cette exaltation voisine de la folie, parce que leur organisation nerveuse est plus fine, plus délicate, plus vulnérable. Vibrant à tous les grands sentiments, agitées par la passion, secouées par l'émotion, elles donnent comme un métal sonore des sons plus éclatants. Mais si le métal est frappé trop fort, la fêlure peut se produire ; c'est ce qui est arrivé à Rousseau. Lamartine, parlant de Byron, définit le génie « une vibration de la fibre humaine plus forte que le cœur de l'homme peut la supporter sans être rompue » Mais une vibration trop forte, trop continue peut faire rompre la fibre.

« Ah ! frappe-toi le cœur, c'est là qu'est le génie ».

a dit Musset, c'était là qu'était le génie de Rousseau, mais c'est là aussi que se trouve la principale cause de sa

(1) Docteur Luys, *annales de Psychiatrie*, octobre 1891.

folie, dans un excès de sensibilité. Cette grande faculté de sentir qui est la source de son lyrisme, de son éloquence, de fécondes inspirations, d'émotions délicieuses, est aussi une cause de trouble mental.

Chez Rousseau, à côté d'une intelligence supérieure, il y avait une sensibilité extrême, qui lui rendait pénible le contact de ses semblables et qui était pour lui une source de tristesse, de mélancolie. Son organisation extrêmement nerveuse n'a pu résister aux ébranlements, que lui ont causés les souffrances physiques et morales, les persécutions réelles et imaginaires qu'il a subies. Ainsi que le disait Volney, « Dans un individu organisé d'une certaine manière, la sensibilité poussée à l'excès peut dégénérer en aliénation mentale » (1).

Combien d'hommes très sensibles meurent de chagrin !

« Il n'est de vulgaire chagrin
« Que celui d'une âme vulgaire. »

(Musset)

Voltaire, qui a abrégé les jours du cardinal de Tencin par la mortification qu'il lui a fait subir, écrit : « Je n'ai jamais conçu comment on meurt de chagrin et comment des ministres et de vieux cardinaux qui ont l'âme si dure, ont pourtant assez de sensibilité, pour être frappés à mort par un petit dégoût ; mon dessin avait été de me moquer de lui et non pas de le faire mourir ». Voltaire oubliait que les poètes sont encore plus sensibles que les ministres et les cardinaux, que Racine était mort de chagrin, d'après le récit de son fils, parce qu'il avait déplu à Louis XIV et que l'âme de Rousseau, qui était écorchée suivant l'expression du Marquis de Mirabeau, était encore plus sensible que celle

(1) Volney. *Leçons d'Histoire*, V^e *séance*.

de Racine et qu'en outre il était déséquilibré. C'est aussi l'émotivité morbide et le déséquilibre mental qui avaient troublé le cœur et l'esprit de Bernardin de Saint-Pierre ; il se croyait persécuté par d'anciens amis. Son mal ne le prenait que dans la société des hommes. Dès que les passants jetaient les gens sur lui, il les croyait occupés à médire de lui. « Je me disais souvent : je n'ai cherché qu'à bien mériter des hommes ; pourquoi est-ce que je me trouble à leur vue ? En vain, j'appelais la raison à mon secours ; ma raison ne pouvait rien contre un mal qui lui ôtait ses propres forces ». Bernardin de Saint-Pierre reconnaît lui-même que la cause de son mal doit être attribuée à une sensibilité maladive. Il n'était ni un interprétateur, ni un persécuté mélancolique, mais un déséquilibré avec émotivité morbide, avec des périodes de dépression accompagnées d'idée de persécution. Il guérit de son mal tandis que le délire de Rousseau était inguérissable.

La mélancolie de Rousseau, qui a été encore accrue par ses malheurs, avait son origine dans sa constitution nerveuse, psychopathique. « Soit tempérament, soit habitude de malheurs, je porte en moi une source de tristesse, dont je ne saurais bien démêler l'origine. J'ai presque toujours vécu dans la solitude, longtemps infirme et languissant, considérant la fin de ma courte vie comme l'objet le plus voisin, un vif degré de sensibilité dans une âme, qui n'a jamais été ouvert qu'à la douleur, portant continuellement dans mon sein et mes propres peines et celles de tout ce qui m'était cher. Ce n'était là que trop de quoi fortifier ma tristesse naturelle » (1). Malesherbes avait compris que la

(1) *Mémoire présenté à M. Dupin sur l'éducation de son fils, écrit en* 1740.

mélancolie de Rousseau avait son origine dans sa constitution organique il lui écrivait le 25 décembre 1761 : « Pour moi, Monsieur, je vous dirai avec toute la franchise qui vous est due, que j'ai vu dans tous vos procédés une extrême sensibilité, un grand fond de mélancolie et beaucoup de disposition à voir les objets du côté le plus noir, mais avec une disposition non moins égale à vous rendre à la justice et à la vérité quand elle vous est présentée... La sensibilité du cœur est imprimée dans vos ouvrages avec trop de force et de vérité, pour qu'on soit étonné de la retrouver dans votre conduite... Cette mélancolie sombre qui fait le malheur de votre vie est prodigieusement augmentée par la maladie et par la solitude, mais je crois qu'elle vous est naturelle et que la cause en est physique... Pour moi, il me semble que je vous en estime davantage depuis que j'en ai vu le principe dans la constitution de vos organes et dans cette bile noire qui vous consume. Etant assez malheureux pour voir souvent des horreurs, où Démocrite n'aurait vu que du ridicule, il est tout simple que vous ayez fui dans les déserts pour n'en pas être le témoin ». Dans un rapport adressé en 1812 au ministre français de l'intérieur, le Préfet du Léman a constaté aussi que la « mélancolie est bien plus fréquente à Genève que partout ailleurs... C'est un fait que dans cette ville la disposition aux aliénations mentales, surtout la mélancolie est héréditaire. »

Les inquiétudes mortelles, que lui donnèrent ses maladies et le surmenage cérébral, auquel Rousseau se livra à Montmorency pendant la composition de ses principaux ouvrages, qui parurent coup sur coup, développèrent encore ses tendances mélancoliques et hypocondriaques. « L'hypocondrie, dit Littré, se développe souvent chez les individus

doués de grandes facultés intellectuelles, mais irritables, épuisés par les travaux de l'esprit, par des passions vives ». C'est par un retour sur lui-même que Rousseau a écrit dans la Préface de *Narcisse* les effets du surmenage cérébral : « Le travail de cabinet rend les hommes délicats, affaiblit leur tempérament, et l'on garde difficilement la vigueur quand le corps a perdu la sienne. L'étude use la machine, épuise les esprits, détruit la force, énerve le courage ». Racontant à Eymar la fatigue que lui donnait le travail intellectuel, lorsqu'il cammença à écrire, Rousseau lui dit : « Je ne saurais vous peindre les tourments que j'ai éprouvés, lorsque j'ai voulu faire marcher de front avec ma bouillante imagination mes sens intellectuels raidis par leur inaction précédente. Les personnes qui m'ont vu travailler peuvent l'attester encore : mon teint devenait livide ; mon corps ne remplissait plus ses fonctions ; mon âme était inquiète et agitée ; je ne mangeais, ni ne dormais... Ma bonne santé ne date que du jour où j'ai cessé de me livrer à tout travail de l'esprit... Je sentais que je n'étais point né pour penser, et plût à Dieu que j'eusse écouté cet avis salutaire de la nature ». Bernardin de Saint-Pierre attribue en partie l'humeur de Rousseau au surmenage intellectuel ; « il était lorsqu'il écrivait des semaines entières sans dire un mot à sa femme ». Si ses ouvrages lui ont couté beaucoup de veilles et de tourments, il faut cependant en excepter les *quatre lettres de Malesherbes* « faites sans brouillon, rapidement à traits de plume et sans même avoir été relues », et la *lettre à d'Alembert* sur les spectacles, qu'il a écrite sans effort, du premier jet, et dit-il, dans les moments les plus lucides de sa vie » (1). En dehors de ses lettres à Malesherbes et à d'Alembert, Rousseau écrivait, en effet, très difficilement ;

(1) *Les Confessions*, page 2, livre XI. — *Dussaulx*. page 102.

ce n'était qu'à force de peine et de soin qu'il pouvait enfin trouver le tour convenable et le mot propre. *Emile* lui coûta dit-il, vingt ans de méditation et trois ans de travail.

Rousseau s'effrayait facilement quand il tombait malade. A plusieurs reprises, dès sa jeunesse, il a cru à une mort prochaine. A l'âge de 26 ans, il sentit dans tout son corps une révolution subite et presque inconcevable, qu'il compare à une espèce de tempête, qui s'éleva dans son sang et qui gagna dans l'instant tous ses membres. Ses artères se mirent à battre d'une si grande force, que non seulement il sentait leur battement, mais qu'il l'entendait même. Un grand bruit d'oreilles se joignait à cela. Depuis, ces battements d'artères et ces bourdonnements ne le quittèrent pas. Cet accident le jeta dans une sorte d'affolement ; il se crut mort ; il devint non tout à fait sourd, mais dur d'oreilles. En 1751, il eut de violentes coliques néphrétiques qui firent croire au médecin à sa mort prochaine. Rousseau l'ayant appris donna sa démission de caissier chez Francueil et songea à sa réforme morale.

Des troubles urinaires lui firent croire à un vice de conformation congénital. « Je naquis infirme et malade... Je ne suis solitaire que parce que je suis malade et paresseux. Il est presque assuré que si j'étais sain et actif, je ferais comme les autres » (1). Il fut tourmenté toute sa vie par cette infirmité, dont il donne la description détaillée dans une lettre adressée à un médecin le 10 mai 1758 et dans le troisième testament de février 1763, découvert à Neufchatel par Théophile Dufour. Il passa toute l'année 1758 dans un état de langueur, et tout l'hiver de 1761 dans des souf-

(1) *Mon Portrait.*

frances presque sans relâche causées par ses rétentions : « Je vivais à Montmorency depuis plus de quatre ans sans avoir un seul jour de bonne santé ». Si en 1752 il négligea l'offre qui lui fut faite d'être présenté au roi, après la représentation du *Devin du village*, et perdit ainsi l'occasion d'avoir une pension, c'est parce qu'il craignit les conséquences de son infirmité, qui lui faisait croire à une maladie de la vessie. Ayant été traité sans succès par les plus célèbres médecins de Paris, il prit la partie de s'en passer et de laisser agir la nature : « Je n'attends, ni ne veux plus aucune espèce de soulagement de la part des hommes, mais seulement de celui qui sait consoler des maux de cette vie par l'attente d'une meilleure » (1). Cependant il se fit sonder plus tard par le frère Côme, qui le rassura un peu, parce qu'il constata qu'il n'avait pas de pierre dans la vessie. Les médecins qui firent l'autopsie de Rousseau on fait la même constatation. D'après les docteurs Lagelouze, J. Janet et Regis, les troubles vésico-urinaires de Rousseau n'étaient que des phénomènes de nature purement spamodique, le début habituel de la psychopathie urinaire. Mais ce diagnostic est contredit par les docteurs Antonin Poncet et René Leriche, qui déclarent inadmissible l'hypothèse du spasme et concluent à un rétrécissement congénital de l'urètre (2). Quelle que soit la maladie de Rousseau, elle a eu un effet facheux sur son caractère et son état mental Il y a peut-être de l'exagération à dire, comme le font les docteurs Poncet et Leriche, qu'elle fut probablement la cause de toutes les autres et l'appeler un calvaire urinaire. Mais on reste dans la vérité quand on dit avec Pascal que

(1) *Œuvres inédites de J.-J. Rousseau publiées par Musset Pathay*, t. I, page 37.

(2) *Bulletin de l'Académie de médecine*, 31 décembre 1907.

les maladies « nous gâtent le jugement et le sens », et qu'on ajoute que la maladie des voies urinaires a beaucoup accru les tendances mélancoliques et hypocondriaques de Rousseau.

Ce qui me paraît plus grave, c'est que la psychose de Rousseau a été constatée sous la même forme chez un de ses cousins germains. Ce parent rapproché, qui était né en Perse et qui avait beaucoup d'esprit et de vastes connaissances, était venu à Paris, où il fut invité à dîner chez M. Delessert avec Corencez. Ces deux derniers furent très frappés de sa ressemblance avec Rousseau. Ils apprirent plus tard que traversant en voiture la forêt de Fontainebleau il se mit à pousser de grands cris, accusant le postillon de s'entendre avec les brigands pour le faire égorger. Les passants essayèrent en vain de le calmer et de lui faire entendre raison. « C'est un trait de folie dans le genre de ceux de Rousseau, dit Corencez. Tous deux croient à des brigands ou ennemis, qui veulent les perdre et tous deux ne voient dans les autres que des complices et des agents. Si l'on joint à cela l'expression étonnante des regards et de la physionomie qui les fait confondre l'un et l'autre et le degré de leur consanguinité, il n'est pas douteux que tous deux charriaient dans leur sang le même principe de maladie ».

L'homme qui a reçu de ses parents une constitution psychopathique, qui souffre d'une infirmité portant à la mélancolie, à l'hypocondrie, qui a un caractère orgueilleux et défiant, est exposé à franchir la frontière, qui sépare la déséquilibration mentale du délire. Le délire qui a atteint Rousseau, est le délire d'interprétation, avec les idées de persécution et de supériorité. Les anomalies mentales de la dégénérescence, que j'ai notées dans le chapitre précédent, ont préparé le terrain à l'éclosion du délire.

Les aliénistes ne sont pas d'accord sur la forme du délire ni même sur son existence. Le docteur Régis, professeur à l'Université de Bordeaux, tout en reconnaissant le trouble mental de Rousseau, pense que Rousseau est le type du neurasthénique hypocondriaque, que son délire n'a été que l'efflorescence mentale d'une hyperesthésie neurasthénique orientée par les circonstances mêmes sur la suspicion maladive. « L'auteur d'*Emile* dit-il ne fut jamais un fou. Bien que tourmenté par des craintes et des soupçons imaginaires, bien qu'ayant obéi à des idées fausses, au point d'accomplir parfois des actes déraisonnables, il n'a jamais franchi cette ligne de démarcation difficile à préciser, mais réelle, qui sépare l'inquiétude, la suspicion outrée, l'exaltation et même certains délires élémentaires de la vraie insanité » (1). Le docteur Régis considère Rousseau comme un persécuté mélancolique, mais ainsi que le font remarquer, les docteurs Sérieux et Capgras, médecins des asiles d'aliénés de la Seine, « Rousseau n'a aucun des symptômes essentiels des mélancoliques, tandis qu'on retrouve chez lui tous ceux des interprétateurs résignés » (2). La mélancolie, en effet, n'à pas en psychiatrie, le même sens que dans le langage du monde ; c'est une maladie mentale spéciale qu'Esquirol dénommait lypémanie. Comme beaucoup de psychopathes constitutionnels, Rousseau avait suivant son expression une source de tristesse dans son extrême sensibilité. Mais il faut bien distinguer cet état originel de la maladie dont il fut atteint vers 45 ans, bien que cette hyperesthésie psychique ait préparé le terrain pour le développement de la psychose.

Contrairement à l'opinion du docteur Régis, le docteur

(1) *Chronique médicale*, 1er juillet 1890.
(2) *Sérieux et Capgras. Le délire d'interprétation*, page 181.

Mœbius reconnaît que Rousseau, prédisposé par sa constitution à la maladie mentale, était atteint du délire de persécution, qu'il a été pendant douze ans malade de l'esprit, que « pendant tout ce temps il a produit des œuvres supérieures dans divers domaines de l'activité intellectuelle, (que) toujours son délire est resté limité à la fausse appréciation de la persécution qui l'atteint ». C'est bien là le caractère du délire d'interprétation avec des idées de persécution : les facultés intellectuelles restent intactes ; le délire est limité à un point spécial. Seulement, tout en reconnaissant l'existence de la maladie mentale, le docteur Mœbius croit qu'elle a été atténuée dans de certaines limites par la force naturelle de son génie. Mais hélas ! le génie ne peut pas atténuer la folie.

Le docteur Cabanès pense que Rousseau, tout en ayant des idées de persécution, ne fut pas complètement fou (1). Le docteur Delasiaux est encore plus porté à atténuer son appréciation ; comme Rousseau a subi des persécutions réelles, des calomnies, des trahisons, il écrit que « mitigée ainsi, la folie ne se manifestait en quelque sorte que par les excentricités d'une logique outrée » (2). Je comprends qu'on hésite à admettre la folie d'un homme qui a conservé ses belles facultés intellectuelles et qui même pendant son délire s'est élevé à une grande hauteur morale. Souvent, en effet, on étend abusivement le concept de folie à des cas voisins de la folie, qui ne constituent que des variétés de l'état normal moyen. Entre ce qu'on appelle l'état normal et les psychoses caractérisées, il y a des degrés insaisissables, et non, comme le disent quelques aliénistes, un saut brusque.

(1) Cabanès. *Le cabinet secret de l'Histoire*, 3e série, page 97.
(2) *Journal de médecine mentale*, 1866.

Il y a des troubles intellectuels et affectifs, qui sont des ébauches de symptômes morbides caractérisques. L'activité dite normale est pleine de lacunes, d'irrégularités, d'incohérences ; elle est soumise à des excitations affectives, qui tendent à fausser les processus rationnels. Cependant, malgré les objections que l'on peut faire au diagnostic de la psychose de Rousseau, il me paraît difficile de ne pas le classer parmi les interprétateurs, comme le font les docteurs Sérieux et Capgras, dont l'opinion est partagée par le docteur Briand, médecin en chef de l'asile de Sainte-Anne et par le docteur Alombert, médecin en chef de l'asile de Saint-Pierre à Marseille, qui me l'ont écrit. Le docteur Toulouse, médecin en chef de l'asile de Villejuif, à qui j'ai demandé aussi son avis, m'a fait la réponse suivante : « Je n'ai pas fait une étude du cas de J.-J. Rousseau. J'ai lu plusieurs fois les *Confessions* et tout dernièrement encore. D'autre part, j'ai pris connaissance en leur temps des publications de mes collègues sur la psychologie de cet écrivain. Sans avoir d'opinion précise à vous donner et sans pouvoir affirmer que J.-J. Rousseau était vraiment aliéné, je suis assez porté à penser que c'est des interprétateurs qu'il se rapproche le plus ». Le docteur Chatelain, aliéniste Suisse, est plus affirmatif, et conclut au délire de persécution avec hallucination. Mais il n'y a pas chez Rousseau de véritables hallucinations. Il est vrai qu'il a eu une hallucination de l'ouïe, pendant la nuit qu'il a passée dans la même chambre que Hume. Mais autre chose est une hallucination isolée épisodique, survenant dans l'état intermédiaire entre la veille et le sommeil, phénomène banal, et un véritable délire alimenté par des hallucinations actives. L'hallucination isolée ci-dessus est sans signification au point de vue général de la maladie. Il ne faut donc pas confondre le dé-

lire de Rousseau accompagné d'idées de persécution et d'orgueil avec le délire de persécution hallucinatoire. C'est une distinction que le docteur Chatelain n'a pas faite.

Voltaire et Jules Lemaitre se sont également trompés en qualifiant de démence la psychose de Rousseau. La démence, en effet, est la déchéance du toutes facultés intellectuelles. On peut même dire que Rousseau n'est pas un aliéné au sens propre du mot, *alienus,* étranger ; car son délire partiel n'est pas étranger à son caractère. Le changement de caractère, qui se produit dans la plupart des maladies mentales, n'existe pas dans le délire d'interprétation, qui est le développement hypertrophique d'un caractère anormal, d'un état constitutionnel, qui s'appelle *paranoïa.* C'est l'état d'inquiétude de certains prédisposés, qui, sans être vraiment atteints d'un délire chronique, type du docteur Magnan, ont une tendance à se croire entourés d'une particulière hostilité. Ils n'ont pas des hallucinations, ni de véritables illusions et s'en tiennent à de fausses interprétations de faits exacts. L'hypertrophie du moi est le fond même de la mentalité des interprétateurs. Ils se croient d'une essence supérieure ; avant l'éclosion du délire, ils ont une tendance à dénaturer les faits qui blessent leur orgueil. Emotifs, ils sont susceptibles, ombrageux, soupçonneux.

Le Dr Tronchin écrivait à son fils le 1er mai 1766 : « ce que tu me dis de Rousseau ne m'étonne point. Son orgueil et sa défiance le tourmentent. Ce sont deux démons qui le poursuivent et le poursuivront partout » (1). Dès 1759, le Dr Tronchin, qui était alors l'ami de Rousseau, avait constaté chez lui une perturbation morale résultant de l'orgueil

(1) *Théodore Tronchin*, par Henry Tronchin, page 293.

et avait eu le courage de lui écrire : « La plus profonde humilité est le seul état qui convienne à l'homme ». Ses sages conseils irritèrent le philosophe ; son humeur soupçonneuse les transforma en sanglantes offenses ; il entrevît aussitôt d'infâmes trahisons, qui le portèrent plus tard à croire que le docteur s'entendait contre lui avec Voltaire. Son animosité contre lui s'accrut encore quand le frère du Docteur, procureur général, requit contre ses ouvrages, et quand le docteur reprocha à Rousseau l'abandon de ses enfants.

Après le Dr Tronchin, les Dr Dubois a fait remarquer que la psychose de Rousseau était l'exagération de son caractère (1) et Saint-Marc Girardin, qui, sans être aliéniste, était un moraliste très fin et un psychologue pénétrant, avait écrit que dans la folie de Rousseau il y avait de son caractère et dans son caractère de la folie. Mais c'est dans leur savant ouvrage sur les *Folies Raisonnantes* que les Drs Sérieux et Capgras ont établi d'une manière convaincante et définitive que la psychose de Rousseau était l'exagération hypertrophiée de son caractère orgueilleux et défiant. Lorsqu'il fait son portrait dans l'*Epître à M. Parisot*, Rousseau note l'orgueil comme un trait de son caractère :

> Orgueilleux avorton, dont la fierté burlesque
> Mêlait comiquement l'enfance au romanesque.

L'ambassadeur de France à Venise, dont Rousseau était le secrétaire, a signalé « son humeur et son insolence causées par la bonne opinion qu'il a de lui et par de la folie ». Rousseau connaissait les dangers de l'orgueil ; il les signale dans *Emile*, dans les *lettres à Sophie* ; « ô Sophie, l'humi-

(1) *Bulletin de l'Académie de médecine*, t. XXXI.

lité dont le chrétien parle et que l'homme connaît si peu, est le premier sentiment qui doit naître en nous de l'étude de nous-mêmes. » Mais le succès du *Devin du village* et la sensation que fit son premier Discours le grisèrent ; son orgueil grandit avec le succès de ses autres ouvrages. Freron remarqua et le lui reprocha. Rousseau lui répondit : « En me reprochant mon orgueil, vous me forcez d'en avoir ; car fût-on d'ailleurs le plus modeste de tous les hommes, comment ne pas un peu s'en faire accroire en recevant les mêmes honneurs que les Voltaire et les Montesquieu et tous les hommes illustres du siècle ? » Rousseau a un tel sentiment de sa supériorité, qu'il finit par se croire d'une autre espèce que les autres hommes : « Ah ! Monsieur, s'écrie-t-il le 15 juin 1752, la Providence s'est trompée ; pourquoi m'a-elle fait naître parmi les hommes en me faisant d'une autre espèce qu'eux ? » Dans les *lettres de la Montagne*, il s'écrie : « Malheur à vous, si durant cette lecture votre cœur ne bénit pas cent fois l'homme vertueux et ferme, qui ose ainsi instruire les humains ». Dans la *lettre à M. de Beaumont* il dit que les gouvernements devraient lui élever des statues. Il écrit à Mme de Boufflers que s'il acceptait les bienfaits du roi de Prusse, il croirait lui faire autant d'honneur qu'il en recevrait, et à Moultou que son amitié pour lui honorera sa mémoire. Il y a chez lui une telle autophilie, que son cœur, dit-il, ne peut résister à la folie de faire de son *Héloïse* le critérium sur lequel il juge du rapport des autres cœurs avec le sien. « Quiconque n'idolâtre pas ma *Julie* ne sent pas ce qu'il faut pour aimer. Quiconque n'est pas l'ami de Saint-Preux ne saurait être le mien » (1). « Quiconque ne se passionne pas pour moi n'es

(1) *Lettre à de Belloy*, 1770.

pas digne de moi (1) ». De Belloy ayant composé une pièce intitulée *Bayard*, Rousseau lui demanda s'il n'y avait pas quelques vers dont il ait voulu lui faire l'application. Dans la *lettre à M. de Beaumont*, il revendique l'honneur d'être le seul écrivain de son siècle et de beaucoup d'autres qui ait écrit de bonne foi et qui n'ait dit ce qu'il a cru. Dans *mon Portrait*, il écrit : « Quelques auteurs se tuent d'appeler le poète Rousseau le grand Rousseau durant ma vie. Quand je serai mort le poète Rousseau sera un grand poète, mais il ne sera plus le grand Rousseau ». Dussaulx raconte que quelqu'un parlant du poète Rousseau devant J.-J. et l'ayant appelé le grand Rousseau, on vit Rousseau changer de visage, comme si on ne lui eût assigné par là que le second rang.

L'orgueil alla toujours en grandissant à mesure que la psychose fit des progrès et qu'il se crut persécuté par tous ses contemporains. Se croire persécuté par toute une génération ne peut être que l'effet d'un orgueil insensé. Le jour où Louis XV mourut, Rousseau dit à un ami qui vint le voir : « Il y avait en France deux hommes également détestés, moi et le roi ; il n'en reste plus qu'un, et vous sentez, mon ami, que je vais hériter de la haine que l'on portait à ce prince » (2). Il préférait le Tasse à tous les poètes parce qu'il avait prédit ses malheurs. Corencez ayant fait un geste d'étonnement, Rousseau lui dit :« Je vous entends, le Tasse est venu avant moi. Comment a-t-il eu connaissance de mes malheurs ? Je n'en sais rien et probablement il n'en savait rien lui-même, mais enfin il les a prédits. Remarquez que le Tasse a cela de particulier que

(1) *Lettres*, du 26 septembre 1762.
(2) *Dussaulx*, page 43.

vous ne pouvez pas enlever de son ouvrage une strophe, d'une strophe un seul vers, un seul mot sans que le poème entier ne s'écroule, tant il était précis et ne mettait rien que de nécessaire. Eh bien ! ôtez la strophe entière dont je vous parle, rien n'en souffre, l'ouvrage reste parfait... Il est à présumer que le Tasse l'a fait involontairement ».

Voici, d'après Vinet, qui l'a traduite, cette strophe du Tasse ; c'est la 77e du douzième chant de *la Jérusalem délivrée* : —

Seul, avec mes pensées, implacables Furies,
Je traînerai partout leur cortège abhorré,
J'aurai peur de la nuit ; ses ombres ennemies.
Représentent ma faute à mon cœur déchiré.
J'aurai peur du soleil ; sa perfide lumière
A mes regards troublés révéla mon destin.
J'aurai peur de moi-même ; et toujours, ô misère,
A moi-même enchaîné, je fuirai, mais en vain.

L'orgueil accompagne toujours les idées de persécution ; l'adversité fait aux persécutés un piédestal. « Ce n'est pas leur cause à eux qu'ils défendent, dit le Dr Magnan, mais celle des opprimés, celle de la vérité et de la justice. Ce rôle désintéressé qu'ils s'attribuent leur donne une idée toujours plus haute de leur personnalité : ils en arrivent à se croire les instruments de la providence » (1). Voilà pourquoi Rousseau avait une très haute idée de son rôle et se croyait avoir reçu de Dieu une mission.

La défiance s'est unie à l'orgueil, à l'exaltation de la personnalité, pour déterminer le délire d'interprétation avec des idées de persécution. Dès sa jeunesse, il avait été ombrageux et, avant de se croire persécuté par les hommes, il

(1) Magnan, *Recherches sur les centres nerveux*, page 390.

s'était cru persécuté par le sort. Dans la pièce en vers adressée à Mme de Fleurieu, il se dit :

Imprudent quelquefois, persécuté toujours.

Dans l'*Epître à M. Parisot*, il se plaint des injustices, des caprices du sort :

Né dans l'obscurité, j'ai fait dès mon enfance
Des caprices du sort la triste expérience,
Et s'il est quelque bien qu'il ne m'ait point ôté,
Même par ses faveurs il m'a persécuté. »

Dans le portrait qu'il fait de Rousseau pendant son séjour à Chambéry, de Conzie note un mépris inné pour les hommes et une défiance constante de leur probité, Rousseau, qui en général se connaît bien et s'analyse avec finesse, se fait donc illusion quand il fait commencer sa disposition à la défiance à la trahison de son ami Gauffrecourt, qui parti avec lui pour Genève, fit pendant le voyage d'inutiles tentatives de séduction auprès de Thérèse. Rousseau, qui avait la plus grande confiance en son ami, apprit sa trahison avec un grand serrement de cœur. De confiant, dit-il, il devint très méfiant. « Je fus quarante ans le plus confiant des hommes, sans que durant tout ce temps jamais une seule fois cette confiance ait été trompée. Sitôt que j'eus pris la plume, je me trouvai dans un autre univers parmi de tout autres êtres, avec lesquels je donnai la même confiance et qui m'en ont si terriblement corrigé, qu'ils m'ont jeté dans l'autre extrémité... Ma défiance est d'autant plus déplorable, que presque toujours fondée (et je n'ajoute *presque* qu'à cause de vous), elle est toujours sans bornes parce que tout ce qui est hors de la nature n'en connaît pas » (1). Quand il reçut de Genève l'offre de la place de

(1) *Lettre à de Belloy*, 1770.

bibliothécaire, il écrivit à Mme d'Epinay : « Ces gens-là me connaissent à peine et ils m'écrivent comme à un frère ; je sais que c'est l'avantage de l'esprit républicain, mais je me défie d'amis si chauds ; il y a quelque but à cela ». Après le décret de prise de corps rendu à Genève, il écrivit à Moultou le 6 juillet 1762 : « Je vous dirai que Doazel m'a questionné si curieusement, que je l'ai jugé plus espion qu'ami ». Dans la *lettre à M. de Beaumont* écrite la même année, il se dit « environné d'espions, de surveillants, et le monde est plein de gens qui me haïssent à cause du mal qu'ils m'ont fait ».

Avant de se laisser entièrement dominer par la défiance et l'orgueil, Rousseau essaya de lutter contre ces deux tendances naturelles de son caractère. Il a quelques éclairs de bons sens, mais ils ne durent pas.

A mesure que les persécutions réelles qu'il subit deviennent plus nombreuses et plus douloureuses, il se voit de plus en plus environné d'espions. C'est un spectacle tragique que celui de cette intelligence supérieure, qui finit par croire à un complot universel de tous ses contemporains, les uns agissant par malveillance, les autres, gens de bien, se laissant entraîner dans la ligue par les intrigues des malveillants. Non seulement les persécutions réelles lui faisaient croire à des persécutions imaginaires, mais elles faisaient rétroagir ses soupçons dans le passé. Remontant le cours de sa vie, il se rappelait des faits, des circonstances qui lui avaient paru d'abord insignifiants, des paroles, des gestes, des regards ; il les retournait dans la solitude, pendant ses insomnies, les dénaturait, les interprétait dans le sens du complot ; c'est ce qu'on appelle le *délire rétrospectif*. Il aboutissait ainsi à des idées de persécution imaginaire. Sa vive pénétration lui faisait trouver de nou-

veaux arguments, à l'appui de son idée fixe et suspecter même d'anciens amis. Lorsqu'il s'était brouillé avec Diderot, Grimm et Mme d'Epinay, il n'avait pas songé à les accuser d'un complot contre lui. Mais quand, après le voyage d'Angleterre qui amena l'éclosion du délire, il commença à écrire ses *confessions*, il se rappela des faits, qui n'avaient pas eu alors de signification et auxquels il attribua une interprétation malveillante. C'est ainsi encore que dans ses *confessions* il soupçonna Mme de Luxembourg de l'avoir fait partir de Montmorency et Mme de Boufflers de s'être concertée avec Hume, pour l'emmener en Angleterre. Il fit remonter après coup l'origine du complot à l'époque où fut pris contre lui le décret de prise de corps par le parlement de Paris (1).

La compagne de Rousseau, Thérèse, qui avait des qualités comme cuisinière et femme de ménage, me paraît avoir excité ses défiances, au lieu de les apaiser. Elle était stupide, bavarde, quémandeuse et jalouse. D'après Rousseau, elle ne savait pas compter l'argent ; il s'efforça pendant plus d'un mois de lui apprendre à lire les heures sur un cadran, elle n'avait jamais pu connaître un seul chiffre et suivre l'ordre des douze mois de l'année. Et cependant Rousseau prétend qu'elle lui a signalé des pièges, des dangers qu'il ne voyait pas lui-même. Cette femme se brouillait avec les voisins, les gens de la maison, se déplaisait à la campagne, se plaignait ensuite à Rousseau d'être insultée et le poussait à changer de résidence. Les amis de Rousseau essayèrent vainement de le mettre en garde contre les bavardages de sa compagne. Dans une lettre adressée à Rousseau le 27 avril 1766, Mme de Verdelin ajoutait pour Thérèse ces sages conseils : « Mademoiselle Le Vasseur,

(1) Lettre du 23 novembre 1770, adressée à M. L. D. M.

avez bien soin de mon respectable ami, mais ne perdez pas de vue que la légèreté de notre imagination et de notre langue femelle doit se tenir fort en garde contre ce que nous jugeons et voyons. » Lorsque Rousseau était à Bourgoin, le prince de Couti lui écrivait : « Je vois avec douleur que vous nourrissez vos inquiétudes et que sans doute il y a des gens qui se plaisent à exciter vos défiances et à vous tourmenter. » Je suis très porté à croire que Thérèse acceptait sans contrôle les soupçons de Rousseau, qu'elle les partageait et les renforçait à son tour ; car, il n'y a rien d'aussi contagieux que les idées délirantes.

Le délire n'a éclaté en plein qu'en 1766 en Angleterre. Mais il a été précédé d'une longue incubation. La psychose n'a pas éclaté subitement; elle s'est établie graduellement. C'est à Venise en 1744 que le mot de folie a été prononcé pour la première fois par l'ambassadeur de Montaigu. En 1750 Rousseau trace son portrait dans le *Persifleur*, où il parle de ses deux âmes hebdomadaires : « Par l'une je me trouve sagement fou, par l'autre follement sage. » Dans sa description de son *âme folle*, qui déguise si bien sa folie, qui ne diffère presque en rien de la sagesse, il y a, ce me semble, l'indication du début du délire d'interprétation. En 1757, le mot de folie est prononcé et répété par Grimm, Diderot, Mme d'Epinay, Voltaire, dans leur correspondance. Je laisse de côté les *Mémoires* de Mme d'Epinay, qui ont été retouchés par Grimm et Diderot, pour noircir Rousseau, en réponse aux accusations de celui-ci dans ses *Confessions*. Mais les lettres de Grimm, de Diderot, de Mme d'Epinay, de Voltaire sont d'une authencité certaine. Grimm écrit à Mme d'Epinay : « L'histoire de Rousseau m'afflige ; cet homme finira par être fou... Il est impossible qu'une tête aussi chaude et si mal organisée, supporte la solitude. »

Dans une autre lettre, il lui dit : « Au reste, je vous conseille très fort, Madame, de travailler de loin à le détourner de passer l'hiver prochain à l'Hermitage. Je vous jure qu'il y deviendra fou. » Dans l'explication qu'il eut avec Rousseau, Diderot lui dit : « Je viens savoir si vous êtes fou ou méchant ».

C'est surtout dans de nombreuses lettres de Voltaire que la folie de Rousseau est signalée à partir de 1757. Le 19 août de cette année Voltaire écrit à d'Alembert : « Si vous avez un moment de loisir, mandez-moi comment vont les organes pensants de Rousseau et s'il a toujours mal à la glande pénéale ». La glande pénéale était d'après Descartes le siège de l'âme raisonnable. Il écrit à d'Alembert le 19 février 1759 : « Dites-moi si J.-J. est devenu tout à fait fou », et le 4 mai 1759 : « Quoi ! vous répondez sérieusement à ce fou de Rousseau ». Le 29 août 1760 il écrit à Thiriot : « J'ai reçu une grande lettre de J.-J. Rousseau, il est devenu tout à fait fou ; c'est dommage ». Voltaire suit avec satisfaction les progrès de la psychose et le 20 janvier 1766 il écrit à d'Alembert : « Mon grand philosophe, mon frère et mon maître, vous êtes sage et J.-J. est un fou ; il a été fou à Genève, à Paris, à Motiers-Travers, à Neufchatel ; il sera fou en Angleterre, à Port-Mahon, en Corse et mourra fou ». A cette époque Rousseau n'était pas encore délirant, mais il ne devait pas tarder à le devenir en Angleterre, et Voltaire, loin de plaindre l'infortuné Rousseau des progrès de la psychose, s'en réjouissait, en écrivant à Charles Bonnet : « La manifestation de la folie et de la méchanceté de Rousseau ne peut que nous être utile. Le mépris de sa persone rejaillit sur ses écrits » (1).

(1) *Théodore Tronchin* par Henry Tronchin, page 194.

Il faut distinguer deux périodes dans l'existence de Rousseau ; l'une finit et l'autre commence en Angleterre. Dans la première période, il n'a été encore qu'un émotif, un instable, un déséquilibré, un hypocondriaque. Dans la seconde il est devenu délirant. Son délire s'est developpé sur une constitution psychopathique. Peut-être, s'il avait été heureux, s'il n'avait pas été décrété de prise de corps à Paris et à Genève, si ses livres n'avaient pas été brûlés, s'il n'avait pas été obligé d'errer de pays en pays, pour trouver un refuge contre les persécutions judiciaires, gouvernementales, religieuses, voltairiennes, le germe de folie, qui était en lui, ne se serait pas développé. Mais il a subi tant de cruelles persécutions, que son organisation nerveuse et délicate n'a pu résister à de pareils ébranlements. Après sa patrie, c'est la France qu'il aime le plus, et c'est en France, dont il estime le caractère humain et hospitalier, qui la première le décrète de prise de corps. « France, France, s'écrie-t-il, que tu es peu reconnaissante pour ceux qui t'aiment et qui ont quelque talent ! » Il adore sa patrie, où il espère trouver la paix si chère à son cœur, et lorsqu'il se réfugie en Suisse, pour échapper à l'arrêt du parlement, il est encore décrété de prise de corps à Genève ; à Paris le parlement fait brûler *Emile* par la main du bourreau ; à Genève non seulement *Emile* est brûlé, mais aussi le *Contrat Social*. Lorsqu'il entre sur le territoire de sa patrie, il descend de voiture, se prosterne et embrasse la terre en s'écriant : « ô ciel, protecteur de la vertu, je touche une terre de liberté ». Cette patrie si chérie, cette terre de liberté frappe plus durement que le parlement de Paris le livre, où le gouvernement de Genève est proposé pour modèle. Il croit honorer sa patrie et sa patrie le traite en criminel. *Emile*, où le spiritualisme chrétien est dé-

fendu avec une éloquence incomparable, qui arrache à Voltaire un cri d'admiration, est condamné à Paris par le parlement, la Sorbonne, l'archevêque et à Genève par le Conseil, comme l'œuvre d'un impie, d'un blasphémateur, pendant que les livres d'Holbach, d'Helvetius, sont tolérés. Les ministres protestants, à l'exception de quelques amis fidèles, le poursuivent de leur haine, bien qu'il les ait défendus contre le reproche de socialisme, dans sa *lettre à d'Alembert*, Buffon, ému par les souffrances que ces persécutions causent à Rousseau, lui écrit le 15 octobre 1765 : « Dieu veuille calmer vos persécuteurs puisqu'il ne veut pas les confondre ! J'ai mille fois gémi sur votre sort, j'ai vu avec douleur que vos prêtres sont encore plus intolérants, plus féroces que les nôtres. Je pensais qu'après les injustices, qu'on vous avait faites à Paris, vous trouveriez comme dédommagement bien mérité la justice et la paix dans Genève... Vous avez été la victime de votre amour pour la vérité et même de votre amour patriotique. Quel triste exemple ! Il ne peut que rendre tiède pour la vertu. Je sais que la vôtre est soutenue d'un grand courage et que votre âme est aussi ferme qu'élevée, mais le courage n'empêche pas de souffrir, et lorsque c'est pour une cause injuste il se tourne en indignation et ce sentiment est encore insupportable. Je vous aime, Monsieur, je vous admire et je vous plains de tout mon cœur ». Quelle belle lettre !

Rousseau a cru que sa brouille avec Mme d'Epinay, Grimm et Diderot a été la source de tous ses malheurs et que ses anciens amis avaient formé contre lui un complot. S'il s'était borné à ces soupçons, il n'y aurait pas là le symptôme d'un trouble mental. Saint-Lambert, d'un caractère froid et sec, homme du monde accompli, avait cru à un complot plus extraordinaire, d'après ce que raconte Ch. La-

cretelle qui l'avait connu. L'auteur du *Catéchisme universel* fut tellement affecté de l'insuccès de cet ouvrage, qui trouva à peine cinquante lecteurs, tandis que les *Ruines* de Volney et l'*Origine des cultes* de Dupuis étaient loués, prônés et achetés, qu'il s'imagina que les femmes de la société, Mmes de Vintimille, Montesquiou-Fezencac, la Briche etc, avaient formé le complot d'étouffer son ouvrage, en achetant toute l'édition à son libraire, sous la condition qu'il n'en serait livré qu'un petit nombre d'exemplaires au public. Lui, qui disait à Lacretelle que Rousseau était le fou le plus méchant, et le méchant le plus fou qu'il eût connu, qui insistait sur l'horreur des soupçons que Rousseau avait conçus contre des hommes aussi bienveillants, aussi exempts d'intrigues, aussi privés de fiel que Diderot, d'Holbach et Grimm, et sur l'imputation absurde d'une ligue formée par eux contre lui, il croyait à une ligue encore plus absurde formée contre lui par des femmes distinguées par l'élévation de l'esprit, par leurs vertus, par une piété tendre et tolérante, et qui n'avaient aucun motif d'animosité contre lui (1).

Ce sont les bavardages de Thérèse, acceptés sans contrôle par le trop crédule Rousseau, qui amenèrent la rupture avec Mme d'Epinay, Grimm et Diderot. Elle lui fit croire d'après les racontars du maître d'hôtel et de la femme de chambre, que Mme d'Epinay voulait aller à Genève, pour cacher une grossesse, fruit de sa liaison avec Grimm Cette supposition, qui a été démentie par le Dr Tronchin (2), était dénuée de toute vraisemblance, puisque Mme d'Epinay devait être accompagnée de son fils, du gouverneur

(1) Ch. Lacretelle, *Testament. Philosophique*, t. I, page 351.
(2) *Théodore Tronchin*, par Henry Tronchin, page 254.

de son fils et de son mari. Elle désirait aussi être accompagnée par Rousseau. Mais celui-ci refusa, malgré toutes les objurgations de Diderot, de peur de paraître un valet au service d'une fermière générale. Grimm, qui avait été cependant introduit par Rousseau chez Mme d'Epinay, envenima la querelle, pour amener une brouille. Rousseau fut très affecté par cette rupture. Dans ses *Confessions* et dans sa lettre à Saint-Germain écrite en 1770, c'est-à-dire à une époque où le délire avait éclaté, il a prétendu qu'un complot avait été formé contre lui par Grimm, Diderot et le Dr Tronchin ; mais il n'a pu en donner aucune présomption sérieuse. Mme Macdonal a cru cependant à l'existence de ce complot, parce qu'elle a constaté que les *Mémoires* de Mme d'Epinay, auxquels Grimm avait mis la main, avaient été retouchés par Diderot. Louis de Loménie avait déjà fait cette constatation dans son étude sur la Comtesse de Rochefort, sans en tirer la même conclusion (1). C'est seulement pour se défendre contre Rousseau, qui avait fait des lectures de ses *Confessions* à Paris après son retour en 1770, que Mme d'Epinay a remanié ses *Mémoires*. Mais ces remaniements, que j'ai constatés moi-même sur le manuscrit de l'Arsenal, ne permettent pas de croire à un complot, qui, d'après Rousseau, serait devenu universel.

En prenant le rôle de défenseur de la vérité, Rousseau s'attendait à des persécutions. C'est un mystique, qui était prêt à supporter le martyre, pour accomplir sa mission. Dans sa *Réponse à M. Bordes*, après son premier Discours il écrit : « Il en a coûté la vie à Socrate pour avoir dit précisément les mêmes choses que moi... J'ai bien peur d'avoir

(1) *Revue des Deux Mondes*, 1er février 1869.

fait trop d'honneur à mon siècle en avançant que Socrate n'y eût point bu la ciguë ». A l'occasion de son expulsion de l'Opéra, il écrivit à Lenieps le 25 avril 1759 : « Il y a longtemps que je me suis dit : J. J. puisque tu prends le dangereux emploi de défenseur de la vérité, sois sans cesse attentif à toi-même, soumis en tout aux lois et aux règles, afin que, quand on voudra te maltraiter, on ait toujours tort. Aussi, mon bon ami, je parle ferme et je n'ai peur de rien » (1).

Des critiques et même Saint-Marc Girardin ont cru que Rousseau avait été effrayé sans motif par les poursuites peu sérieuses du parlement de Paris. Tout d'abord il faut observer que les poursuites étaient sérieuses. En effet, d'après la législation de l'époque, rapportée dans les *Institutes au droit criminel* de Muyard de Vouglans, celui qui écrivait contre les dogmes chrétiens était considéré comme un hérétique, un blasphémateur coupable de lèse majesté divine. La peine était laissée à l'arbitrage des juges et pouvait être portée jusqu'à celle de la mort. Plusieurs arrêts ont été prononcés pour « des blasphèmes exécrables contre Dieu, notre S. J.-C. et sa sainte Eglise ». Aucune peine, au contraire, n'était édictée contre l'athéisme « parce que ce n'est qu'aujourd'hui qu'a commencé cette abominable secte ». Lorsque Rousseau apprit par le maréchal de Luxembourg, que le parlement songeait à le poursuivre, il voulut

(1) Le marquis d'Argenson raconte dans ses mémoires qu'on avait songé à expédier à Rousseau une lettre de cachet à la suite de sa brochure sur la musique française, qu'on lui avait ôté son entrée à l'Opéra, que des gens qui le connaissaient l'ayant rencontré au théatre « l'ont maltraité de paroles et de coups de pied de c. L'orchestre de l'opéra l'a pendu en effigie ; cela devient une querelle nationale. » Plus tard Rousseau se montra moins sévère pour la musique française.

attendre de pied ferme les poursuites. Mais sur une lettre du prince de Conti, qui en connaissait les conséquences, et qui le pressait de partir, il s'y décida pour ne pas compromettre les personnes, qui s'intéressaient à lui. L'arrêt du parlement fut pour Rousseau une douloureuse surprise. En effet, Malesherbes, directeur de l'imprimerie, avait lui-même corrigé les épreuves d'*Emile*. Mais Choiseul, avant de frapper les Jésuites, dont la société fut dissoute le 9 août 1762, avait voulu défendre la religion, dont les dogmes étaient attaqués dans la seconde partie de la *Profession de foi du Vicaire savoyard* (1).

Pendant l'impression d'*Emile*, Rousseau eut un accès de *jésuitophobie*. Il avait eu autrefois à Chambéry de bonnes relations avec plusieurs Jésuites, dont l'un d'eux était son confesseur et celui de Mme de Warens. Mais pendant l'impression d'*Emile*, il avait appris que quelques Jésuites avaient eu connaissance de l'ouvrage et qu'ils avaient été irrités des critiques, qu'il avait faites de leurs collèges. L'impression du livre ayant subi des retards, Rousseau s'imagina que les Jésuites, de connivence avec les libraires, s'étaient emparés du manuscrit, pour le défigurer et le publier ainsi falsifié après sa mort, qu'il croyait prochaine. Malesherbes et le marquis de Mirabeau, à qui il communiqua ses soupçons, ne purent les dissiper. « Je me troublais entièrement, dit-il, je délirais ». Il finit cependant par reconnaître l'injustice de ses soupçons et il en éprouva un très vif remords : « Ah ! Monsieur, écrivit-il à Ma-

(1) L'arrêt ne fut rendu que par 9 conseillers, sous la présidence de Maupou. Beaucoup de conseillers s'abstinrent de prendre part à l'arrêt. Après avoir lu *Emile*, le conseiller Blair avait dit : « Voilà un beau livre ». De Montclar, procureur général auparlement d'Aix, en avait été enthousiasmé.

lesherbes le 20 novembre 1761 j'ai fait une abomination ; j'en tremble ou plutôt je l'espère ; car il vaut mieux que je sois un fou, un étourdi digne de votre disgrâce et qu'il reste un homme de bien de plus sur la terre ». Dans une autre lettre adressée à Malesherbes il exprime encore son remords : « Depuis plus de six mois, ma conduite et mes lettres ne sont qu'un tissu d'iniquités, de folies et d'impertinences... J'ouvre en frémissant mes yeux sur moi et je me vois tout aussi méprisable que je le suis devenu ». Son remords fut si vif, qu'il lui inspira un projet de suicide ; il écrivit à Moultou le 13 décembre 1761 : « C'en est fait, cher Moultou, nous ne nous verrons plus que dans le séjour des justes ». Mais il abandonna son projet, qu'il reprit deux ans plus tard.

C'est de son départ de Montmorency, à la suite de l'arrêt du parlement, que Rousseau fait commencer « l'œuvre de ténèbres » dans lequel il se crut enseveli. Depuis lors, en effet, pendant plusieurs années consécutives il subit de véritables persécutions, qui troublèrent son esprit et l'amenèrent progressivement à croire à un complot universel. A partir de son départ de Montmorency et de son entrée en Suisse jusqu'à son voyage en Angleterre, il a été chassé de pays en pays, persécuté tantôt par les gouvernements, tantôt par les ministres protestants, tantôt par la population ameutée par eux et par ses ennemis. Il s'était d'abord réfugié à Yverdun, sur le territoire de Berne; il s'y croyait en sûreté. Mais il fut obligé d'en repartir ; le conseil de Berne, sur les pressantes sollicitations de celui de Genève, lui signifia l'ordre de quitter Yverdun. Il se retira alors à Motiers, dans le Val de Travers, près de Neufchâtel, qui appartenait au roi de Prusse. Il y arriva le 10 juillet 1762 profondément déprimé. « Je savais, écrit-il à un ami, qu'on ne

pouvait dire impunément la vérité dans ce siècle, et peut-être dans aucun un autre, je m'attendais à souffrir pour la cause de Dieu ; mais je ne m'attendais pas, je l'avoue, aux traitements inouïs que je viens d'éprouver ». Le roi de prusse, Frédéric II, l'autorisa à séjourner à Motiers, où il rencontra la protection et l'amitié du gouverneur, Milord Maréchal. Il y resta deux ans et demi.

Rousseau avait espéré que sa *lettre à M. de Beaumont*, qui avait été publiée en mars 1763, lui ramènerait les sympathies de ses compatriotes. Mais ses ennemis, appuyés par le résident de France, obtinrent l'interdiction de la réimpression de cette lettre. Rousseau fut si indigné des affronts qu'il reçut de ses compatriotes, qu'il abdiqua sa qualité de citoyen de Genève avec un grand serrement de cœur. Son séjour à Motiers fut agité par ses démêlés avec les pasteurs ; il fut invectivé en pleine chaire par le pasteur Montmolin, qui l'avait d'abord bien accueilli, et même lapidé par une partie de la population. Cette lapidation a été contestée, mais elle est attestée par le Dr Tronchin et par Voltaire lui-même, qui écrit dans les *Questions sur les miracles* qu'on a voulu lapider Rousseau à Motiers, comme saint Etienne, bien qu'il ne soit ni saint, ni diacre. Ces persécutions ébranlèrent son esprit : « L'étourdissement, où me jettent des agitations sans relâche, m'a rendu stupide ; ma tête est en léthargie, mon cœur est mort ; je ne sens, ni ne pense plus » (1). Ses lettres de cette époque sont pleines de cris de détresse : « Il ne me reste de vie que pour souffrir... Je suis aussi malade d'esprit que de cœur » (2). « Cher ami, écrit-il à Duclos, j'ai le cœur oppressé, j'ai les

(1) *Lettre à Seguier de Saint-Brisson.*
(2) *Lettre au prince de Wurtemberg*, 29 septembre 1763.

yeux gonflés de larmes ; jamais être humain n'éprouva tant de maux à la fois. Je me tais, je souffre, j'étouffe ».

L'état de dépression fut tel, que Rousseau songea encore au suicide ; il fit connaître son intention à Duclos et à Martinet à qui il fit remettre son testament en leur recommandant Thérèse : « Adieu, Monsieur, je pars pour la patrie des justes. J'espère y trouver peu d'évêques et de gens d'Eglise... Si le bonheur inaltérable est fait pour quelqu'un de mon espèce, je ne suis pas en peine de moi ; je ne vois qu'une alternative et elle me tranquillise : n'être rien ou être bien » (1). Rousseau, comme il l'avait fait précédemment à Montmorency ne donna pas suite à son projet de suicide. Comme Mme de Staël, Corencez, Saint-Marc, Girardin, Paul Albert et Sainte-Beuve dans son livre, *Châteaubriand et son groupe.* Louis Blanc, Compayré, Seillière ont pensé que la mort de Rousseau doit être attribuée au suicide, je crois devoir reproduire deux documents, qui établissent que dans les dernières années de sa vie, Rousseau, plus résigné à son sort, a écarté les idées de suicide. Il le condamne dans sa lettre du 12 août 1769 adressée à Thérèse : « Vous connaissez trop mes sentiments pour craindre qu'à quelque degré mes malheurs puissent aller je sois homme à disposer jamais de ma vie avant le temps que la nature et les hommes auront marqué. Si quelque accident doit terminer ma carrière, soyez bien sûre, quoiqu'on puisse dire, que ma volonté n'y aura pas la moindre part ». A un jeune homme, qui lui avait annoncé son projet de se suicider, Rousseau répondit le 24 novembre 1770 que ce projet était à ses yeux le comble de l'égarement, du délire et de la fureur ». Il résulte des constatations faites par les médecins

(1) *Lettre à Duclos et à Martinet,* 1er août 1763.

les plus compétents de 1778 à aujourd'hui que Rousseau ne s'est pas suicidé. Les médecins qui firent l'autopsie de Rousseau firent le diagnostic d'apoplexie séreuse. L'hypothèse du suicide par un coup de pistolet a été démentie par les experts, qui le 18 décembre 1897 constatèrent que le crâne était intact sans trace de perforation et de fracture. Le diagnostic de la mort par apoplexie séreuse a été encore confirmée par des professeurs des facultés de médecine de Lyon et de Paris.

Ne trouvant plus la sécurité à Motiers, où il était poursuivi dans la campagne comme un loup-garou, Rousseau se retira dans l'île Saint-Pierre, au milieu du lac de Bienne, dont il a fait une ravissante description dans la *cinquième Rêverie* et dans les *Confessions* P. II L. XII. Il en trouva le séjour charmant. Mais au bout de deux mois il en fut encore chassé, en octobre 1765. Comme on était au début de l'hiver, que sa santé était très mauvaise, il demanda un délai, puis la faveur de passer en prison le reste de ses jours : « Qu'on me laisse avec l'usage de quelques livres, la liberté de me promener quelquefois dans un jardin et je suis content » (1). La réponse des autorités de Berne à l'une et à l'autre de ces demandes fut un ordre conçu dans les termes les plus formels et les plus durs de sortir de l'île et de tout le territoire de la république dans l'espace de vingt-quatre heures et de n'y rentrer jamais sous les peines les plus sévères.

A toutes ces persécutions il faut ajouter celles qui lui vinrent de Voltaire et qui ne sont pas les moins cruelles. L'histoire de la querelle de Voltaire et de Rousseau été faite par Desnoireterres et par Maugras ; mais il me paraît né-

(1) *Lettre à Graffenried, Bailli de Nidau*, 20 octobre 1765.

cessaire de la refaire pour rectifier plusieurs erreurs qui ont été commises, à l'aide des documents nouveaux publiés récemment par Henry Tronchin sur le conseiller François Tronchin et le docteur Théodore Tronchin. Les deux frères Tronchin étaient les amis de Voltaire ; Rousseau après avoir été lié avec le Docteur, s'était brouillé avec lui, il l'appelait le *Jongleur* ; dans une note d'*Emile* L. II, il lui reproche son charlatanisme. Théodore Tronchin était devenu l'adversaire politique de Rousseau, il avait pour l'auteur du *Contrat Social* une violente antipathie. Son autre frère Jean-Robert Tronchin, procureur général à Genève avait requis contre Rousseau et publié contre lui les *Lettres écrites de la Campagne*, auxquelles Rousseau répondit par les *Lettres écrites de la Montagne*. Les Tronchin ne sont donc pas suspects de partialité en faveur de Rousseau contre Voltaire et cependant ils apprécient très sévèrement la conduite de Voltaire contre Rousseau. En citant une lettre du 22 janvier 1765, qui lui a été adressée par Voltaire, le conseiller François Tronchin écrit qu'elle « respire, avec cet excès que Voltaire apporte en ses passions, le mépris, la rancune et la haine » (1). A ces reproches le Docteur ajoute celui de perfidie (2). Son biographe, qui est un de ses descendants, écrit qu'il ne parlait de Voltaire qu'avec mépris.

Il y avait trop de différences de caractère, de goûts, de talent, de situation, de croyances, pour que la sympathie pût exister entre ces deux grands écrivains. Quel abîme entre l'auteur de la *Pucelle* et l'auteur de la *Profession de foi du vicaire Savoyard!* Le croyant mystique, qui avait soif de Dieu, et de la vie future, ne pouvait avoir le même

(1) *Le conseiller Francois Tronchin*, par Henry Tronchin, page 183.
(2) *Le docteur Théodore Tronchin*, par le même, page 296.

idéal que le sceptique qui a fini par douter de tout. Le républicain bourru, qui disait de dures vérités aux rois, aux grands, aux riches, ne pouvait éprouver que peu d'estime pour le gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Louis XV et pour le chambellan du roi de Prusse. Le citoyen de Genève, qui préférait la pauvreté avec l'indépendance aux soupers mondains, était trop différent du grand seigneur qui aimait le luxe, les soupers et les beaux carrosses, pour lesquels il avait douze chevaux dans ses écuries de Ferney. Rousseau voyait dans Voltaire un fanfaron d'impiété, un beau génie et une âme basse, il admirait ses grands talents, mais il lui reprochait le mauvais usage qu'il en faisait. Tandis que Voltaire riait toujours et de tout, de la Bible, de l'Evangile, du Christianisme, qu'il voulait détruire, Rousseau lisait le soir l'Ecriture sainte et s'attendrissait sur les vertus sublimes de Jésus.

Pour comprendre l'antipathie de Rousseau contre Voltaire, il faut la rapprocher de la même antipathie qu'ont éprouvée contre lui Lamartine, Victor Hugo, A. Barbier et Alfred de Musset. Les poètes lyriques estiment peu les railleurs et ceux-ci à leur tour n'aiment pas les enthousiastes ; voilà pourquoi Rousseau appelle Voltaire Polichinelle, baladin. Le rire moqueur lui paraît un manque de respect envers l'humanité, fille de Dieu et une offense à la Société. Nos poètes lyriques ont été aussi très sévères pour le rire continuel de Voltaire, qui leur semble un ricanement. N'admirant dans Voltaire que ses lettres et ses poésies légères, qu'il n'estime que de second ordre, Lamartine aimerait mieux avoir écrit le seul *Werther* malgré l'inconvenance et le ridicule de quelques détails, que vingt volumes des œuvres de Voltaire (1) ; car, dit-il, l'esprit n'est

(1) *Entretiens sur la littérature*, CXXI.

que le serviteur du génie, qui marche derrière lui et qui se moque de son maître. Est-ce qu'une pensée ne survit pas à des milliers d'épigrammes ? » Lamartine n'aime pas le rire et surtout l'ironie. « Le sérieux en tout fait partie du beau. L'humanité n'est pas une bouffonnerie ; l'homme n'est pas fait pour le rire. Le rire est la dernière des facultés de l'homme. L'envie rit, la malignité rit, l'ironie rit, le mépris rit, la foule rit dans ses mauvais jours ; jamais la bonté, jamais la pitié, jamais l'amour, jamais la piété, jamais la charité, jamais la vertu, jamais le génie, jamais le dévouement, jamais la sagesse. Malheur au peuple Athénien qui riait de tout, même de ses gloires et de ses malheurs. Passez-moi cette imprécation contre le rire en poésie. On ne rit pas au ciel. Satan seul rit quand l'homme tombe. Le beau et le saint sont sérieux ».

« Est-ce un titre à porter au seuil du jugement,
« Pour tout œuvre ici bas qu'un long ricanement ?
« L'homme répondra-t-il, quand son souverain Maître
« Lui criera dans son cœur : « Pourquoi t'ai-je fait naître ?
« Qu'as-tu fait pour le temps, pour le ciel ou pour moi ?
« — J'ai ri de l'univers, de toi-même et de moi. »

C'est Victor Hugo, qui dans *Les Rayons et les Ombres* a dit :

« Voltaire alors régnait, ce singe de génie
« Chez l'homme en mission par le diable envoyé. »

C'est A. Barbier qui a dit du rire de Voltaire :

« Rire, ce fut l'adieu qu'en délaissant la terre
« De son lit de douleur laissa tomber Voltaire
« Rire de singe assis sur la destruction. »

Alfred de Musset lui-même que Lamartine appelle
Emule du Byron au sourire moqueur
A trouvé hideux le rire de Voltaire.

« Dors-tu content, Voltaire, et ton hideux sourire
« Ne voltige-t-il plus sur tes os décharné ? »

Rolla.

Ce fut l'installation d'un théâtre aux portes de Genève par Voltaire, qui fut l'occasion de sa querelle avec Rousseau. Le théâtre était la passion favorite de Voltaire, qui jouait lui-même les principaux rôles de ses tragédies, de Lusignan dans Zaïre, d'Alvarès dans Alzire, de Narbas dans Mérope, d'Argire dans Tancrède. C'était lui qui avait inspiré à d'Alembert l'article, où il demandait un théâtre à Genève. Rousseau répondit parsa *lettre à d'Alembert sur les spectacles*. Il craignit que le théâtre ne corrompît les mœurs de sa patrie et que Voltaire n'y propageât l'incrédulité. Lorsque Vernes l'engagea à revenir à Genève, Rousseau lui répondit le 24 juin 1759 : « Que deviendrais-je au milieu de vous à présent que vous avez un maître en plaisanteries, qui vous instruit si bien ? » Le 29 janvier 1760, il écrivit à Moultou : « Vous me parlez de ce Voltaire ; pourquoi le nom de ce baladin souille-t-il vos lettres ? Le malheureux a perdu ma patrie, je le haïrais davantage, si je le méprisais moins... ô Genévois ! il vous paie bien de l'asile que vous lui avez donné. » Les craintes de Rousseau n'étaient pas chimériques; car quelques années après Frédéric dans une lettre du 8 janvier 1766 félicite Voltaire du changement de mœurs, qu'il a opéré à Genève : « Pour vos Génevois, depuis que vous y êtes, ils sont non seulement incroyants, ils sont encore devenus tous de beaux esprits. Ils font des conversations entières en antithèses et en épigrammes ; c'est un miracle par vous opéré. »

Rousseau, qui ne savait pas maîtriser ses sentiments, les laissa éclater dans une lettre, qu'il écrivit à Voltaire le 17 juin 1760. Malesherbes qui connaissait bien son caractère lui disait en 1762 : « Dans tous les temps, j'ai blamé ou plutôt j'ai gémi de votre imprudence à produire votre façon de penser en tout genre sans aucun ménagement. » Rousseau poussa en cette circonstance l'imprudence jusqu'à l'impertinence ; il écrivit à Voltaire : « Je ne vous aime point, Monsieur ; vous m'avez fait les maux qui pouvaient m'être les plus sensibles, à moi votre disciple et votre enthousiaste. Vous avez perdu Genève pour le prix de l'asile, que vous y avez reçu ; vous avez aliéné de moi mes concitoyens pour le prix des applaudissements que je vous ai prodigués parmi eux ; c'est vous qui me rendez le séjour de mon pays insupportable ; c'est vous qui me ferez mourir en terre étrangère, privé de toutes les consolations des mourants et jeté pour tout honneur dans une voirie, tandis que tous les honneurs qu'un homme peut attendre vous accompagneront dans mon pays. Je vous hais enfin, puisque vous l'avez voulu ; mais je vous hais en homme encore plus digne de vous aimer si vous l'aviez voulu. De tous les sentiments dont mon cœur était pénétré pour vous, il n'y reste que l'admirateur qu'on ne peut refuser à votre beau génie et l'amour de vos écrits. » Il était difficile d'écrire une lettre plus impertinente. Desnoireterre a écrit qu'elle laissa Voltaire très calme, parce qu'il n'y répondit pas (1) Voltaire ne répondit pas, mais il ne pardonna jamais à Rousseau sa lettre et son opposition au théâtre ; il le poursuivit d'une haine implacable jusqu'à son dernier jour. « C'est contre votre J.J. que je suis le plus en colère... il abandonne ses amis, il m'a écrit à moi la plus impertinente lettre que

(1) Demoiretteres, *Voltaire et Rousseau*, page 86.

jamais fanatique ait griffonnée... Je n'ai point fait de réponse à sa lettre. M. de Ximénès a répondu pour moi et a écrasé son misérable roman ». (*L. A. d'Alembert* 19 mars 1761). Le 20 avril 1761, il écrivit encore à d'Alembert : « A l'égard de J.J., s'il n'était qu'un inconséquent, un petit bout d'homme (il lui reproche sans cesse sa petite taille), pétri de vanité, il n'y aurait pas grand mal. Mais qu'il ait ajouté à l'impertinence de sa lettre l'infamie de cabaler du fond de son village avec des prédicants sociniens, pour m'empêcher d'avoir un théâtre à Tournay, ou du moins pour empêcher ses concitoyens, qu'il ne connaît pas, de jouer avec moi, c'est l'action d'un coquin et je ne lui pardonnerai jamais. J'aurais tâché de me venger de Platon, s'il m'avait joué un pareil tour ; à plus forte raison du laquais de Diogène. » Voltaire était dans un tel état de fureur, qu'il écrivit encore deux jours après à d'Alembert : « Mais qu'un J. J., un valet de Diogène, crie du fond de son tonneau contre la comédie après avoir fait des comédies et même détestables, que ce polisson ait l'insolence de m'écrire que je corromps les mœurs de sa patrie, qu'il ait l'air d'aimer sa patrie, qui se moque de lui ; qu'après avoir changé trois fois de religion, ce misérable fasse une brigue avec des prêtres sociniens de la ville de Genève, pour empêcher le peu de Génevois qui ont des talents de venir les exercer dans ma maison... tous ces traits rassemblés forment le portrait du fou le plus méprisable que j'aie jamais connu... Le polisson ! Le polisson ! s'il vient au pays, je le ferai mettre dans un tonneau avec la moitié d'un manteau sur son vilain petit corps à bonnes fortunes » Très dévoué à ses amis, très accueillant pour les jeunes écrivains, défenseur infatigable de Sirven, de Calas, de la Barre, de Lally-Tollendal, Voltaire était implacable pour ses adversaires,

qu'il accablait d'injures, de calomnies et même de dénonciations. « Je suis doux, comme vous, quand je me suis vengé », écrivait-il à d'Argental en 1761. Mais jamais à l'égard de Rousseau, il n'a pu assouvir sa vengeance à son gré.

Voltaire était dans un tel état de fureur contre Rousseau, que les épithètes de coquin, de scélérat, de monstre, de magot, de charlatan, de polisson, de singe de Diogène etc., etc., reviennent sans cesse sous sa plume dans les très nombreuses lettres, qu'il adresse à ses amis. Il plaisante Rousseau sur sa maladie de vessie, sur ses périgrinations, pour trouver un refuge, sur la pendaison, qui l'attend, s'il revient à Genève ». « Je vous garantis que si J. J. s'avisait de venir, il courrait grand risque de monter à une échelle, qui ne serait pas celle de la fortune. » (1) Parlant de la *lettre à M. de Beaumont*, il écrit à d'Argental le 13 avril 1763 : « L'auteur disait qu'on aurait dû lui élever des statues. On lui a fait voir qu'en effet on pourrait bien lui en dresser une dans la place de Genève. » Il ne se lasse pas de répéter que Rousseau mérite la pendaison et il prête ses sentiments aux Génevois : « J. J. mérite un peu, à ce qu'on dit ici, l'aventure dont Edouard III semblait menacer les six bourgeois de Calais. » Voltaire avait l'habitude de faire ces sinistres plaisanteries (2) sur ses adversaires ; il en a fait de semblables sur Fréron, sur Billard, sur Grimel (3). Suivant sa tactique habituelle il s'efforça de rendre Rousseau tout à la fois ridicule et odieux. Il composa contre lui des libellés, des pièces de vers, un poème en cinq chants,

(1) *Lettres inédites de Voltaire recueillies par* de Cayrol. t. 2, page 558.

(2) *Lettre à Cideville*, 20 mars 1765.

(3) *Lettre* du 2 mars 1770 *à la Harpe*, du 18 mars 1770, *à d'Argental*, du 2 mars 1770 au même.

La Guerre civile de Genève, où l'on ne retrouve pas son esprit. Car

L'esprit se veut toujours des bassesses du cœur.

Le génie n'a pas préservé Rousseau de la folie ; il n'a pas préservé Voltaire des petitesses du caractère. Persuadé que le ridicule en France déshonore, écrase un adversaire il écrit : « J'ai toujours fait à Dieu une prière, qui est fort courte ; la voici : « Mon Dieu rendez nos ennemis ridicules, Dieu m'a exaucé (1) ». Dieu l'a exaucé pour Le Franc de Pompignan, Fréron, la Beaumelle et quelques autres, mais il ne l'a pas exaucé pour Rousseau. Voltaire a fait souffrir Rousseau, mais il ne l'a pas rendu ridicule, ni odieux, Rousseau ne fit rien pour apaiser sa haine. Buffon lui ayant conseillé de l'adoucir, il répondit : « Si je rampais devant Voltaire, il en triompherait sans doute, mais il ne m'en égorgerait pas moins. Des bassesses me déshonoreraient et ne me sauveraient pas. Je sais souffrir ; j'espère apprendre à mourir et qui sait cela n'a jamais besoin d'être lâche. (2)» « Je suis très sûr qu'à moins que je ne lui survive je serai persécuté jusqu'à la mort... il me poursuit, il m'écrase, il me persécute et peut-être me fera-t-il périr à la fin. (3) »

Si Rousseau a eu le tort d'écrire à Voltaire, avec une franchise brutale et impertinente qu'il ne l'aimait et ne l'estimait pas, Voltaire a commis la faute bien autrement grave de faire sans relâche, pour se venger, une guerre perfide à Rousseau par des libellés odieux, qu'il désavouait, par des calomnies auprès des amis de Rousseau, Mme de Luxembourg et Dorat pour les détacher de lui, par des dénonciations auprès de François Tronchin, membre du Petit con-

(1) *L. à Daminaville*, 16 mai 1767.
(2) *L. à Dupeyrou*, 31 janvier 1765.
(3) *L.* 8 février 1765.

seil, pour provoquer des mesures de rigueur contre Rousseau. Dans la lettre du 9 janvier 1765, il dit à Mme de Luxembourg que Rousseau le dénonce comme l'auteur du *Sermon des Cinquantes* « le libelle le plus violent qu'on ait jamais fait contre la religion chrétienne » qu'il attribue à La Mettrie, alors que c'est bien Voltaire qui en est l'auteur. Il prétend qu'il a pris la défense de Rousseau, quand il a été condamné. « Je n'ai jamais parlé de M. Rousseau que pour le plaindre. Je fus très fâché que M. de Ximénés l'eût tourné en ridicule... Cependant, M. Rousseau vous dit, Madame, et fit même imprimer que M. Tronchin et moi nous étions ses persécuteurs. Quels persécuteurs qu'un malade de soixante et onze ans, persécuté lui-même jusque dans sa retraite et un médecin consulté par l'Europe entière ! » Après avoir fait espérer à Dorat son appui et celui de ses amis pour le faire élire à l'Académie Française, Voltaire ajoute dans sa lettre du 28 janvier 1767 : « Ces amis ne sont pas assurément contents de la conduite de Rousseau et le sont très peu de ses ouvrages. M. d'Alembert et M. Marmontel n'ont pas à se louer de lui. Vous savez d'ailleurs que M. le duc de Choiseul n'est que trop informé des manœuvres lâches et criminelles de cet homme. Vous savez que son complice a été arrêté dans Paris. J'ignore, après tout cela, comment vous avez appelé du nom de grand homme un charlatan, qui n'est connu que par des paradoxes ridicules et par une conduite coupable. » Voltaire ne peut pas souffrir qu'on fasse l'éloge de Rousseau ; il reproche à Diderot « d'avoir apostrophé ce pauvre homme comme grand homme et de s'être écrié ô Rousseau dans son dictionnaire... Il faut connaître les gens avant de leur prodiguer des louanges (1). » Dans une lettre adressée à

(1) *L. à Damilaville*, 20 avril 1761, 12 avril 1762.

d'Alembert trois ans après, le 28 août 1765, Voltaire revient encore sur cette apostrophe élogieuse de Diderot ; il s'indigne « de voir dans le Dictionnaire Encyclopédique une apostrophe à ce misérable comme on en ferait une à Marc Antoine... Quand on a donné des éloges à ce polisson, c'est alors qu'on offrait une chandelle au diable. »

Il me paraît difficile de partager l'opinion de Sainte-Beuve, qui croit que Voltaire n'était pas jaloux, il était jaloux de toute célébrité, ainsi que le fait remarquer Buffon dans une lettre adressée au président de Brosses le 7 mars 1768. Il fut notoirement jaloux de Crébillon, de de Belloy, de Maupertuis, de Montesquieu, de Buffon. La jalousie de Voltaire à l'égard de Rousseau me paraît résulter de l'acharnement avec lequel il cherche à rabaisser tous les écrits de Rousseau, à l'exception de la *Profession de foi du Vicaire Savoyard* par des critiques passionnées, superficielles. *Emile* est un faible roman « il a un jeune homme de qualité à élever, et il en fait un menuisier ; voilà le fond de ce livre (L. *à d'Argental* 22 avril 1763). Le *Contrat Social*, dit-il, n'est remarquable que par quelques injures dites grossièrement aux rois ; « M. le marquis de Ximénés a daigné s'abaisser jusqu'à couvrir de ridicule son ennuyeux et impertinent roman. »

Pour tâcher de justifier la guerre implacable qu'il fait à Rousseau, Voltaire prétend, contrairement à la vérité, qu'il est persécuté et calomnié par lui ; il écrit le 5 janvier 1767 à de Pezay les traits de la conduite à son égard ; « M. Tronchin peut vous les certifier. » Or, le Dr Tronchin, loin de les certifier, bien qu'il soit l'ami de Voltaire, et qu'il soit brouillé avec Rousseau, déplore l'animosité du philosophe de Ferney et son biographe, Henry Tronchin écrit que Voltaire « signale avec une perfidie sans pareille aux Média-

teurs le moyen de « dégrader » Jean-Jacques, en ouillant dans son passé. Loin d'user de générosité envers son infortuné adversaire, Voltaire se targue de l'avoir trop ménagé jusqu'ici, l'accable de ses sarcasmes les plus sanglants, accole à son nom les épithètes les plus outrageantes. Lorsque Voltaire publia contre Rousseau son pamphlet, *Le Sentiment des citoyens*, il le désavoua, suivant son habitude et dans une lettre à Damilaville du 29 décembre 1766, il désigna l'auteur comme « un homme très au fait des événements, habitant Paris, intime ami de Tronchin, » et il laissa entendre que le docteur a les preuves en main des menées de Jean-Jacques contre lui. Or, Henry Tronchin déclare qu'on ne trouve rien dans la correspondance du Docteur, qui confirme l'allégation de Voltaire (1).

Dans le récit qu'ils ont fait de la querelle de Voltaire et de Rousseau, des écrivains, qui ont donné raison à Voltaire, ont opposé sa générosité à la lettre impertinente de Rousseau, « Je vous hais », et invoqué la lettre à de Pezay, où Voltaire écrit : « Je vous supplie de remarquer que la suite continuelle des persécutions, qu'il m'a suscitées pendant quatre années, a été le prix de l'offre que je lui avais faite de lui donner en pur don une maison de campagne nommée l'Hermitage, que vous avez vue entre Tourney et Ferney. » Cette allégation est inexacte ; la véracité de Voltaire n'est pas sa qualité principale ; il n'a pas offert à Rousseau de lui donner une maison de campagne, mais en le remerciant de l'envoi de son *Discours sur l'Inégalité*, à l'époque où leurs relations étaient courtoises, il termine sa lettre par une invitation banale à venir le voir. « M. Chapuis, m'apprend que votre santé est bien mauvaise ; il faudrait venir

(1) *Théodore Tronchin*, par Henry Tronchin, page 296, 297.

la rétablir dans l'air natal, jouir de la liberté, boire avec moi du lait de nos vaches et brouter nos herbes. » (30 août 1755.)

Pour Voltaire Rousseau est un traître, qui a abondonné ses amis, les Encyclopédistes, dont lui Voltaire est le chef : « c'est contre J.-J. que je suis le plus en colère ; cet archifou, qui aurait pu être quelque chose, s'il s'était laissé conduire par vous, s'avise de faire bande à part. (1) » « Oh ! comme nous aurions chéri ce fou, s'il n'avait pas été faux frère. (2) » « L'infâme J.-J. est le Judas de la confrérie. » (3) « C'est bien dommage encore une fois que J. J., Diderot, Helvétius et vous *cum aliis ejusdem farinæ hominibus* vous ne vous soyez pas entendus, pour écraser l'inf... Combattez, mon cher Bellorophon et détruisez la Chimère... Détruisez, détruisez, tant que vous pourrez, mon cher philosophe. (4) » Bien qu'il fut le bras droit de Voltaire qui l'appelle son cher destructeur, d'Alembert essaya de le calmer, en lui représentant que Rousseau était un déserteur inoffensif et malade, qu'il ne fallait pas outrager. « Je sais que J. J. a des torts avec vous et qu'il vous a écrit des folies au sujet des comédies que vous faites jouer auprès de Genève ; mais je ne puis croire que vous cherchiez à le tourmenter dans la solitude, où il est déjà assez malheureux par sa santé, par sa pauvreté et surtout par son caractère. (5) » Dans une lettre du 8 septembre 1762, d'Alembert conseille encore à Voltaire de ne pas écraser Rousseau à terre et lui rappelle ce vers de Semiramis :

(1) *L. à d'Alembert*, 19 mars 1761.
(2) *L. à Damilaville*, 31 juillet 1762.
(3) *L. au même*, 16 octobre 1765.
(4) *L. à d'Alembert*, 5 février 1765.
(5) *L. au même*, 3 janvier 1765.

La pitié dont la voix
Alors qu'on est vengé fait entendre ses lois.

Il ne faut pas que la philosophie, tout insultée qu'elle est par lui, puisse être accusée d'avoir contribué ou même d'insulter à son malheur. » Frédéric II écrivit aussi à Voltaire pour tâcher de le calmer : « Je sais qu'il est malheureux et à plaindre... Il faut respecter les infortunés ; il n'y a que les âmes perverses qui les accablent (1) ».

Ni d'Alembert, ni Frédéric II ne purent apaiser sa soif de vengeance de Voltaire. Les 12, 16, 22 janvier 1765 il écrit coup sur coup au conseiller François Tronchin plusieurs lettres, où il excite le conseil de Genève à des mesures de rigueur contre Rousseau, en l'assurant que le duc de Praslin méprise J.-J., comme il le doit, et que Mme la duchesse de Luxembourg n'influera rien sur les affaires de Genève : « Que le Conseil soit ferme, et tout ira bien... On attend que le Conseil agira contre le livre séditieux *de la Montagne*, comme on agit contre un pertubateur du repos public. L'auteur est tel et doit être déclaré tel... Vous paraissez surpris que Rousseau soit un malhonnête homme. On ne vous a pas donné les mémoires que j'ai eus. Vous auriez su qu'il n'est ni bon, ni philosophe ; il est noir, ingrat, faux dans ses idées, dans ses sentiments, dans ses actions ; en un mot, il cache l'âme d'un scélérat sous le manteau de Diogène. (2) » Le Petit Conseil combla les vœux de Voltaire en flétrissant les *Lettres de la Montagne*, « ce livre enfanté par le délire et la haine. » Cette flétrissure causa à Rousseau la plus vive douleur. Mais un coup bien autrement douloureux vint le frapper. Un libellé anonyme, qui, suivant l'expression de Rousseau, semblait écrit, au

(1) L. de Frédéric II, à Voltaire, 16 mars 1764.
(2) *Le Conseiller François Tronchin*, par Henry Tronchin, 182-104.

lieu d'encre, avec de l'eau du Phlegeton, en réponse aux *Lettres de la Montagne*, intitulé *Le Sentiment des Citoyens*, accusa Rousseau d'avoir outragé la religion chrétienne et ses ministres, de n'être qu'un vil séditieux, un perturbateur du repos public, un débauché, qui porte encore les marques de ses débauches, et qui « déguisé en saltimbanque, traîne avec lui de village en village et de montagne en montagne la malheureuse dont il fit mourir la mère et dont il a exposé les enfants à la porte d'un hôpital. » L'auteur du libellé reproche à Rousseau d'avoir poussé la folie jusqu'à insulter Jésus-Christ, d'avoir méchamment dénaturé le sens divin des Paraboles du Sauveur. « Je ne répéterai pas les autres paroles : elles font frémir. On a pitié d'un fou, mais quand la démence devient fureur, on le lie... La démence ne peut plus servir d'excuse quand elle fait commettre des crimes... une folie qui blasphème à ce point, peut-elle avoir d'autre médecin que la même main, qui a fait justice de ses autres scandales?... Il faut lui apprendre que, si on châtie légèrement un romancier impie, on punit capitalement un vil séditieux. » Rousseau attribua ce libelle au pasteur Vernes, avec lequel il s'était brouillé. Mais l'auteur, c'était Voltaire, qui avait si bien imité le style pastoral, que Rousseau ne le soupçonna pas d'en être l'auteur. Sur les protestations indignées de Vernes, il rétracta son accusation, mais il ne songea pas à Voltaire. Celui-ci, après avoir écrit ce libelle, écrivait au Dr Tronchin: « Esculape était peint avec un serpent à ses pieds. C'était apparemment quelque Jean Jacques qui voulait lui mordre le talon. Il faut avouer que ce malheureux est un monstre. (1) » Quelque temps après il écrivait à d'Alembert :

(1) *Theodore Tronchin*, par Henry Tronchin, page 289.

« Imaginez-vous que J.-J. m'accuse d'être de ses ennemis, moi qui n'ai d'autre reproche à me faire que d'avoir trop bien parlé et trop bien pensé de lui. Je l'ai toujours cru un peu charlatan, mais je ne le croyais pas méchant (1) ».

Après avoir fait, avec les documents à l'appui, le récit exact de la querelle de Voltaire et de Rousseau, il me paraît difficile, comme l'a fait Maugras, dans son livre, de conclure à la modération, à la loyauté de Voltaire, et aux torts de Rousseau. Un écrivain anglais a comparé la lutte des deux écrivains à un duel entre deux gladiateurs. Quant à moi, je n'y vois qu'un gladiateur et une victime. Il me paraît impossible de voir un gladiateur dans Rousseau, qui reçoit les coups en gémissant, sans riposter, tandis que son adversaire le frappe sans relâche, par devant, par derrière, à terre, malade, persécuté, errant de pays en pays pour trouver un refuge. Lorsque Buffon fit conseiller à Rousseau de ne pas se mettre à dos Voltaire, Rousseau répondit : « C'est comme si l'on conseillait à un passant attaqué dans un grand chemin de ne pas se mettre à dos le brigand qui l'assassine » (2). Lorsqu'on se rappelle le dévoûment du Voltaire à ses amis, son culte de l'amitié, sa touchante admiration pour Vauvenargues, sa bienveillance pour les débutants, sa défense de Calas, de Sirven, de Lally, de la Barre, on hésite a adopter l'opinion de Faguet, qui a écrit que Voltaire avait le caractère le plus méprisable. Mais il est certain que, à l'égard de ses adversaires, et en particulier, à l'égard de Rousseau et de Maupertuis, il a été vindicatif, méchant, cruel, perfide, sans pitié, sans justice, sans dignité. Il accabla Maupertuis, comme

(1) *L. de Voltaire à d'Alembert*, 19 août 1766.
(2) *Lettre du* 7 février 1765.

Rousseau, de quolibets, de railleries et le rendit malade de chagrin ; il déversa sur lui un flot de railleries, que le roi de Prusse ne put arrêter : « Laissez mourir en paix un homme que vous avez cruellement persécuté et qui, selon toute apparence n'a plus que quelques jours à vivre » lui écrivait Frédéric le 2 mars 1759. Même après la mort de Maupertuis, Voltaire continua ses moqueries, au point que le roi fut obligé de lui rappeler qu'il ne faut pas s'attaquer aux morts : « Vous ne reverrez Maupertuis qu'à la vallée de Josaphat, où rien ne vous presse d'arriver » (27 janvier 1775,) c'est-à dire seize ans après la mort de Maupertuis.

Rousseau, qui avait été affecté par ses précédentes disgrâces, au point d'écrire : « il ne me reste de vie que pour souffrir, je n'en ai plus pour penser, » souffrit beaucoup des persécutions de Voltaire, et cependant, lorsque les amis de Voltaire voulurent ériger un monument à sa gloire de son vivant, il envoya sa souscription. Le lendemain du jour où Voltaire fut couronné au théâtre Français, quelqu'un, dit Corencez, voulant faire sa cour à Rousseau, se permit de faire des plaisanteries sur cette cérémonie. Rousseau lui répondit avec chaleur : « Comment ! on se permet de blâmer les honneurs dûs à Voltaire dans le temple, où il est le Dieu, par les prêtres, qui depuis cinquante ans vivent de ses chefs-d'œuvre ! Qui voulez-vous donc qui y soit couronné ? ». Rousseau était susceptible, ombrageux, emporté, mais bon, sans rancune, sans fiel ; il dit la vérité quand il écrit : « Jamais sentiment haineux, envieux, vindicatif n'approcha de mon cœur ». Si on trouve dans quelques passages des *Confessions* quelques traces de ressentiments à l'égard d'anciens amis, qu'il croyait être devenus ses ennemis, c'est à la maladie qu'il faut les attribuer. Dussaulx l'a entendu à la

fin de sa vie se plaisant à rendre justice à la fécondité inépuisable de Voltaire, à la diversité de ses talents ; de son caractère, il ne dit que ces mots remarquables ; « Je ne sache point d'homme sur la terre dont les premiers mouvements aient été plus beaux que les siens. » Le prince de Ligne raconte aussi que Rousseau disait de Voltaire : « Son premier mouvement est d'être bon ; c'est la réflexion qui le rend méchant. » L'anecdote suivante racontée par le prince de Ligne montre en effet que Voltaire était capable d'oublier son antipathie contre Rousseau. Au milieu d'une conversation, où il traitait Rousseau de monstre, on vint lui dire : « Je crois que le voilà qui entre dans votre cour. — Où est-il ? s'écria Voltaire. Qu'il vienne ; voilà mes bras ouverts. Il est chassé peut-être de Neufchâtel et des environs. Qu'on me le cherche ; amenez-le moi, tout ce que j'ai est à lui. » Cette anecdote est confirmée par Grimm *Corresp. Litt.* 1er janvier 1766 et par Palissot *Mélanges de Littérature* T. VII, p. 96.

Quant il quitta la Suisse pour se soustraire aux mauvais traitements, Rousseau songea à aller rejoindre Milord Maréchal à Berlin. Mais arrivé à Strasbourg, il reçut de Hume l'invitation de passer avec lui en Angleterre. Déjà en 1762, Hume lui avait offert l'hospitalité dans sa maison, Rousseau renonça à son voyage à Berlin et vint rejoindre Hume à Paris, où il fut reçu par le prince de Conti et accueilli par de grands témoignages d'estime et de sympathie.

De Paris Rousseau et Hume se rendirent en Angleterre. En débarquant à Douvres, il fut si transporté de toucher une terre de liberté, et d'y être amené par un homme illustre, qu'il lui sauta au cou et l'embrassa étroitement sans rien dire, mais en couvrant son visage de baisers et de pleurs.

CHAPITRE IX

LA PSYCHOSE DE ROUSSEAU (*suite*)
L'ÉCLOSION DU DÉLIRE

SOMMAIRE. — L'écloson du délire en Angleterre. La fausse lettre du roi de Prusse. Les torts de Hume, de Walpole, de d'Alembert, de Voltaire. — La fuite d'Angleterre. — Les séjours de Rousseau à Fleury, à Trye, à Grenoble, à Bourgoin, à Monquin. — Sa croyance à un complot universel, de tout Paris, de toute la France, de tout l'Europe. — Le retour de Rousseau à Paris. Les lectures des confessions. — La peur de la falsification de ses écrits. — Délire partiel. Pas demi folie — Affaiblissement intellectuel et artério-sclérose cérébrale. — Survivance du génie. — Progrès moral. Apaisement terminal. — Coexistence du génie et de la Psychose chez Rousseau, Socrate, Lucrèce, Pascal, Le Tasse, Bernardin de Saint-Pierre, Strindberg.

Sous l'influence d'une constitution psychopatique, de l'hérédité, du surmenage cérébral, de ses tendances naturelles à l'hypocondrie, à la méfiance et à l'orgueil, par suite des souffrances physiques et morales, des persécutions qu'il avait subies, le délire s'était préparé. Ce fut en Angleterre qu'il éclata. A son arrivée à Londres, il reçut un accueil très sympathique de toutes les classes de la cité : il fut fêté dans les deux Chambres et à la Cour. Le Roi et la Reine exprimèrent le désir de le voir ; une représentation de gala fut organisée dans ce but par Garrick, qui réserva à Rousseau une loge en face de celle qui devait être occupée par la famille royale. L'Angleterre était alors

le pays d'Europe où Rousseau avait le plus de considération. Le clergé anglais le considérait comme un confesseur de la foi. Les papiers publics étaient pleins de son éloge. Il était depuis quelques mois à Wooton, où Hume l'avait installé, lorsque subitement un revirement profond se produisit dans l'opinion publique. Rousseau apprit en avril 1766 qu'une lettre injurieuse pour lui et attribuée au roi de Prusse avait été répandue à Paris quelques jours avant son départ et traduite en anglais, à Londres, où elle avait été publiée par le *Saint-James Chronicle*. Le 28 décembre 1765 Mme du Deffant en avait envoyé une copie à Voltaire ; Bachaumont en avait parlé dans ses mémoires à la même date. Le 18 janvier 1766 Rousseau avait écrit à Mme de Boufflers que Hume lui avait dit qu'il courait à Paris une prétendue lettre du roi de Prusse. Habitué à ces mystifications et n'en connaissant pas le contenu il n'y attacha d'abord aucune attention. Il fut douloureusement affecté quand il lut cette lettre, qui était ainsi conçue : « Vous avez renoncé à Genève, votre patrie, vous vous êtes fait chasser de la Suisse, pays tant vanté par vos écrits ; la France vous a décrété. Venez donc chez moi... Il faut à la fin être sage et heureux. Vous avez assez fait parler de vous par des singularités peu convenables à un véritable grand homme ; démontrez à vos ennemis que vous avez quelquefois le sens commun... Si vous persistez à vous creuser l'esprit, pour trouver de nouveaux malheurs, choisissez-les tels que vous les voudrez ; je suis roi et sûrement, ce qui ne vous arrivera pas vis-à-vis de vos ennemis, je cesserai de vous persécuter quand vous cesserez de mettre votre gloire à l'être. Votre bon ami, Frédéric. » Cette lettre avait été composée par Horace Walpole, qui dans un voyage à Paris

à un souper chez Mme Geoffrin amusa la compagnie par quelques traits contre les singularités de Rousseau.

Faguet n'a vu dans cette lettre qu'un léger persiflage de la manie des persécutions de Rousseau. Tout d'abord les décrets de prise de corps de Paris et de Genève, la lapidation de Motiers, les condamnations religieuses de l'archevêque de Paris et de la Sorbonne, la flétrissure du Conseil de Genève, les expulsions d'Yverdun et de l'île Saint-Pierre n'étaient pas des persécutions imaginaires. Il était injuste et cruel de dire à Rousseau qu'il se faisait chasser de la France et de la Suisse, et de mettre sa gloire à se dire persécuté quand il ne l'était pas, alors qu'il était réellement persécuté. Rousseau n'a pas eu tort de dire : « Que penser d'un écrit, où l'on me faisait un crime de mes misères, qui tendait à m'ôter la commisération de tout le monde, dans mes malheurs, et qu'on donnait sous le nom du prince même qui m'avait protégé, pour en rendre l'effet plus cruel encore ? (1) » Pour comprendre la douleur que ce persiflage causa à Rousseau, qui fut, dit-il, profonde, cruelle, la plus amère qu'il ait jamais ressentie, il faut se rappeler que Rousseau avait la terreur de la moquerie, du ridicule, « ce poison du bon sens et de l'honnêteté ». Il dit dans son premier Discours : « Parmi nous, Socrate n'eût point bu la ciguë, mais il eût bu dans une coupe plus amère la raillerie insultante et le mépris pire cent fois que la mort. » Timide, fier, susceptible, il éprouva toute sa vie, dès sa jeunesse, cette terreur de la raillerie, mais surtout à Paris, où le persiflage était à la mode et ne lui fut pas épargné par d'Holbach et les Encyclopédistes, amis de Voltaire. Il a raconté dans ses *Con-*

(1) *L. de Rousseau à Hume*, 10 juillet 1766.

fessions qu'il s'était cru persiflé par le marquis de Tauriguan et Mme de Larnage ; il y décrit sa frayeur « d'être hué, sifflé, berné. »

Il voyait du persiflage là il n'y en avait pas. Une femme du pays de Vaud lui ayant demandé un conseil sur l'éducation de son enfant, Rousseau crut que sa lettre était un persiflage perpétuel de ses chimériques idées (1). Mme de Verdelin était pour lui une amie dévouée, douce, aimable, aimante, et cependant Rousseau avait peur d'être persiflé par elle : « Les traits malins et les épigrammes partent chez elle, dit-il, avec tant de simplicité, qu'il faut une attention continuelle et pour moi très fatigante pour sentir qu'on est persiflé » ; et il cite comme preuve de persiflage un propos, où il n'y en a pas trace. Le persiflage éiait alors à la mode dans les salons de Paris ; Duclos le décrit dans ces *Considérations sur les mœurs* ; c'était la méchanceté par vanité. C'est pour peindre ce vice, que Gresset écrivit sa comédie du *Méchant*. Dans le *Second Dialogue*, Rousseau se plaint de cet esprit cruel et méchant qui suffit pour faire mettre un homme à la mode dans « ce siècle haineux et malveillant par caractère. »

Déjà très affligé du changement si prompt du public anglais à son égard, Rousseau apprit avec étonnement que la fausse lettre avait été répandue par Walpole, ami de Hume et que le fils du Dr Tronchin, qui était son ennemi, était arrivé de Suisse à Londres et était logé chez Hume. En même temps parut une lettre de Voltaire adressée à Rousseau, avec une traduction anglaise, dans le but de lui attirer la haine et le mépris, en reproduisant les critiques sévères que Rousseau avait faites du caractère, des mœurs

(1) *L. au prince de Wurtemberg*, 15 avril 1764.

et des institutions de l'Angleterre, dans plusieurs de ses ouvrages. Le fils du Dr Tronchin était venu à Londres, pour se préparer à la carrière diplomatique en suivant les débats du parlement. Rousseau s'imagina qu'il était venu à Londres pour épier sa conduite. Il crut qu'il s'était formé un complot contre lui entre Walpole, Voltaire et Tronchin et que Hume avait fourni les matériaux de la fausse lettre. Hume se défendit de cette accusation et déclara qu'il était étranger à la lettre ; il chercha à excuser Walpole, en écrivant à Rousseau le 17 mai 1766 : « M. Walpole est très fâché de vous avoir autant offensé... Cette folle pièce de plaisanterie était destinée à rester entièrement secrète ; la publication, qui en a été faite, était tout à fait contraire à ses intentions et provient de pur accident. » Cette assertion est inexacte ; la lettre avait été traduite en anglais pour être publiée. Walpole n'a pas agi légèrement, sans intention maligne; car, dans une lettre du 26 juillet 1766, adressée à Hume, il dit qu'il n'a pas voulu aller voir Rousseau à Paris avant son départ pour Londres, bien que Hume le lui ait proposé : « Je ne trouvais pas qu'il fut honorable d'aller faire une visite cordiale à un homme ayant dans ma poche une lettre où je le tournais en ridicule. » Loin de regretter cette lettre, Walpole ajoute : « J'ai un mépris profond pour Rousseau... Il n'y a point de talents qui m'empêchent de rire de celui qui les possède s'il est un charlatan (1). »

Hume n'a pas dit la vérité, lorsqu'il a prétendu qu'il

(1) Cependant, d'après Charles de Rémusat, Walpole fut très contrarié de la polémique qui s'élèva entre Hume et Rousseau, « il se plaignit au premier de ce qu'il avait publié tout cela, prononcé son nom, cité sa lettre. Il s'en suivit une correspondance aigre-douce de laquelle il sortit brouillé avec Rousseau, Hume et d'Alembert ».

était étranger à la fausse lettre. En effet, il résulte d'une lettre qu'il adressa le 16 février 1766 à Mme la marquise de Barbentane qu'il avait participé au persiflage de Walpole, en lui fournissant le dernier trait, le plus piquant : « Dites à Mme de Boufflers que la seule plaisanterie que je me sois permise relativement à la prétendue lettre du roi de Prusse fut faite par moi à la table du lord Ossory. (1) » La participation de Hume à la fausse lettre est encore confirmée par la déclaration que Hume demanda à Turgot, et qui est ainsi conçue : « Vous avez fait avant son départ de Paris et je crois même en sa présence une plaisanterie bien légère sur son goût prononcé pour les persécutions. Votre plaisanterie a été insérée dans la lettre, qui s'est répandue sous le nom du roi de Prusse. »

Pour un homme aussi sensible que Rousseau, le persiflage de la fausse lettre fut un coup de poignard. Mais ce qui le fit souffrir encore davantage, ce fut la conduite de Hume, qu'il appela une trahison. « De penser qu'un homme avec qui je n'eus jamais aucun démêlé, un homme de mérite, estimable par ses talents, estimé par son caractère, me tend les bras dans ma détresse et m'étouffe quand je m'y suis jeté ; voilà, Monsieur, une idée qui m'atterre. (1) » Ses nuits sont cruelles, son corps souffre encore plus que son cœur ; la perte totale du sommeil le livre aux plus tristes idées. « Ma douleur, ma douleur profonde et cruelle, la plus amère que j'aie jamais ressentie, ne venait pas du péril auquel j'étais exposé ; j'en avais trop bravé d'autres pour être fort ému de celui-là ; la trahison d'un faux ami dont j'étais la proie était ce qui portait dans

(1) Musset-Patay, *Histoire de la vie et des ouvrages de J. J. Rousseau*, page 253.

mon mon cœur trop sensible l'accablement, la tristesse, la mort. (1) » En participant au persiflage de Walpole, Hume n'avait pas cru commettre une trahison, il n'avait pas songé, est-il besoin de le dire? à attirer Rousseau en Angleterre pour le déshonorer; il a demandé pour lui une pension au roi et lui a rendu beaucoup de petits services. Mais il n'est pas d'une belle âme de faire rire le public aux dépens d'un homme malheureux, réellement persécuté par les gouvernements de Paris, de Genève, de Berne et qui depuis plusieurs années était chassé de pays en pays. Son devoir était de protéger contre les railleries injustes et méchantes de ses ennemis celui qui l'appelait son patron.

Rousseau s'était trompé en accusant d'Alembert d'avoir fabriqué la lettre. Mais lui aussi ne fut pas exempt de reproche ; car c'est lui, qui dans une réunion des Encyclopédistes fit adopter l'avis que Hume devait rendre publique sa rupture avec Rousseau, alors que Hume hésitait à le faire. C'est encore d'Alembert, qui fit traduire par Suard L'*Exposé succint de la contestation, qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau*, en l'accompagnant de notes très malveillantes pour Rousseau. Après la mort de Rousseau, d'Alembert, dit Corencez, se reprocha franchement et amèrement les tracasseries, qu'il lui avait suscitées, quoique s'en excusant sur son erreur. Il en vint un jour jusqu'à répandre quelques larmes. » Quant à Voltaire, dont sa soif de vengeance contre Rousseau n'était jamais assouvie, il vint encore « avec une noirceur infernale » suivant l'expression de Rousseau, envenimer la querelle. Lorsqu'il apprit par Mme du Deffand le persiflage de Walpole et la contestation, qui s'était élevée entre Hume et Rousseau, il

(1) *L. à Malesherbes*, du 10 juillet 1766.

jeta suivant son habitude de l'huile sur le feu, il publia un nouveau libelle, *Lettre au Docteur Pansophe*, où il accablait Rousseau de railleries, de mépris et de calomnies. Suivant sa tactique habituelle, il désavoua le libelle et prétendit d'abord qu'il avait été fait par l'abbé Coyer, ensuite par Bordes de Lyon. « Pour moi, je vous assure Madame, écrivait-il à Mme du Deffand le 21 novembre 1766, que je n'ai point songé à railler quand j'ai écrit à David Hume... il fallait absolument me justifier des calomnies, dont ce fou de J.-J. m'avait chargé. C'est un méchant fou que J.-J. ; il est un peu calomniateur de son métier ; il ment avec des distinctions de Jésuite et avec l'impudence d'un Janséniste... Je suis quelquefois profondément attristé et puis je me console en faisant mes tours de singe sur la corde. » Lorsqu'il calomnie Rousseau, Voltaire se dit par lui calomnié, pour justifier la guerre perfide, qu'il lui fait (1). « Cet homme a passé mes idées ; je n'en imaginai pas de faits comme lui » écrit Rousseau à du Peyrou le 21 juin 1766. Il crut qu'une entente avait été formée contre lui entre Voltaire, d'Alembert et Hume ; c'est ce qu'il appela le triumvirat.

Rousseau essaya d'abord de lutter contre les soupçons qui l'avaient envahi. Craignant de mal juger sur de simples apparences d'un homme, qui lui avait donné de grandes marques d'amitié, il voulut avoir une explication avec Hume ; il se précipita dans ses bras, en s'écriant : « Non, David Hume n'est pas un traître, cela n'est pas possible, et s'il n'était pas le meilleur des hommes, il en serait le plus

(1) Le docteur Tronchin, qui est l'ami de Voltaire, et qui est brouillé avec Rousseau, reproche à Voltaire une perfidie sans pareille à l'égard de Rousseau. (*Théodore Tronchin* par Heury Tronchin, page 286.

noir. » Hume raconte dans l'*Exposé* que Rousseau baignant son visage de ses larmes lui dit : « Mon cher ami, me pardonnerez-vous jamais cette extravagance ?... Mais en me pardonnant vous me donnerez une nouvelle marque de votre amitié, et j'espère que quand vous verrez le fond de mon cœur, vous trouverez que je n'en suis pas indigne. » Hume répondit si froidement aux transports de Rousseau, que celui-ci fut frappé de cette manière de recevoir son épanchement ; ses soupçons se fortifièrent. C'est en vain que ses amis, Milord Maréchal, Mme de Verdelin et Mme de Boufflers essayèrent de les dissiper. Alors Rousseau écrivit à Hume une très longue lettre le 10 juillet 1766, où le délire est manifeste, où il énumère tous ses griefs et donne de l'hostilité de Hume des raisons puériles. Il s'y plaint du regard sec, ardent, moqueur, prolongé de Hume, qui lui donne un frémissement inexplicable, et de paroles, qu'il entendit prononcer par Hume dans son sommeil, pendant la nuit, qui suivit leur départ de Paris. « Nous étions couchés dans la même chambre et plusieurs fois dans la nuit je l'entendis s'écrier en français avec une véhémence extrême : *Je tiens J.-J. Rousseau.* J'ignore s'il veillait ou dormait... Chaque fois qu'il dit ces mots, je sentis un tressaillement d'effroi, dont je n'étais pas maître... Ces mots, dont le ton retentit sur mon cœur comme s'ils venaient d'être prononcés, les longs et funestes regards tant de fois lancés sur moi... tout cela m'affecte à un tel point, après le reste, que ces souvenirs, fussent-ils les seuls, fermeraient tout retour à la confiance ; et il n'y a pas une nuit, où ces mots *Je tiens J.-J. Rousseau* ne sonnent à mon oreille comme si je les entendais de nouveau. » Ces mots n'avaient pas tout d'abord éveillé les soupçons de Rousseau, qui, dit-il, les avait pris dans un sens favorable. Lorsque

Thémistocle, banni par ses concitoyens, se réfugia en Perse, le roi Xerxès fut si heureux de le recevoir, que dans son sommeil il s'écria de joie : *J'ai Thémistocle.* Rousseau chassé de son pays par ses concitoyens, comme Thémistocle, la tête pleine des héros de Plutarque, crut sans doute en rêve entendre Hume s'applaudir, comme Xercès, de lui avoir donné un refuge. Puis, plus tard, sous l'influence du délire, il donna un sens malveillant à ses paroles.

La psychose continua à s'aggraver. Hume avait fait peindre le portrait de Rousseau. Celui-ci trouva que ce portrait lui donnait un air farouche, une mine de Cyclope et s'imagina que ses ennemis avaient voulu le défigurer au physique comme au moral. Cependant le séjour à la campagne de Wooton, ses promenades pour recueillir des plantes et des fleurs, lui rendirent assez de calme, pour lui permettre d'écrire les premiers chapitre des *Confessions.* Mais Thérèse, qui se déplaisait à la campagne, excita sa défiance pour lui faire quitter l'Angleterre. Il s'imagina qu'on voulait le retenir, pour l'empêcher de faire connaître sur le continent les outrages qu'il avait reçus en Angleterre, il craignit même qu'on ne le fit disparaître par une fin tragique. En proie à un violent désespoir, il partit précitamment de Wooton sans argent, sans vouloir embarraser sa marche d'effets ou de paquets qui ne fussent pas de première nécessité. Il payait sa dépense dans les auberges avec des morceaux de cuillères et de fourchettes d'argent qu'il cassait. Arrivé à Douvres, il ne put s'embarquer de suite parce que les vents étaient contraires. Effrayé de ce contre temps, il crut au succès du complot formé contre lui ; il monta sur un tertre, pour haranguer en français le peuple qui ne comprenait pas ce qu'il disait. Il écrivit au général Conway pour lui demander la permis-

sion de partir et des mesures pour le protéger contre ses ennemis : « Je veux sortir, Monsieur, de l'Angleterre ou de la vie. » Un vent favorable s'étant levé, Rousseau s'embarqua pour la France. Ayant fait plus tard à Corencez le récit de cette fuite, il ne put lui dissimuler et se dissimuler à lui-même que c'était une attaque de folie : « Elle était telle, ajouta-t-il, que j'allai soupconner cette digne femme, en me montrant la sienne, d'être du complot et de s'entendre avec mes ennemis. (1) » Lorsque Rousseau fit à Corencez l'aveu de sa folie, la psychose s'était apaisée. Le délire d'interprétation présente parfois des rémissions, au cours desquelles le malade reconnait son erreur, mais cela n'empêche pas la maladie de reprendre son cours.

Rentré en France en mai 1767, Rousseau séjourna quelques mois à Fleury sous Meudon, dans une propriété que le marquis de Mirabeau mit à sa disposition. Il la quitta sur le conseil du prince de Conti, qui le trouvait en grand danger dans le ressort du parlement de Paris. Le danger d'une arrestation était si réel, que le prince de Conti n'osait pas lui écrire par la poste, pour ne pas découvrir son refuge (2). C'est donc à tort que Saint-Marc Girardin et d'autres critiques ont cru que Rousseau n'avait pas à craindre l'arrestation en exécution de l'arrêt du parlement. De Fleury Rousseau vint en juillet 1767 à Trye, où le prince de Conti lui offrit l'hospitalité dans une de ses propriétés. Il prit alors le nom de Renou, sur le conseil du prince, qui craignait toujours qu'il ne fût arrêté. Malgré la sollicitude affecteuse qui lui fut témoignée par le prince qui vint le voir, Rousseau fut repris par ses idées de persécution, il crut qu'on avait excité contre lui toute

(1) Musset-Pathay, *Vie et ouvrages, de J. J. Rousseau*, page 410.
(2) *Correspondance inédite*, publiée par Strkeisen Moultou.

la maison du prince, les prêtres, les paysans de tout le pays, pour « assouvir la rage d'un écossais » (Hume). Il s'imagina qu'on l'accusait d'avoir empoisonné le concierge, qui était mort d'hydropisie, parce qu'il lui avait fait porter du vin ; il exigea l'autopsie du cadavre, pour démontrer son innocence. Depuis lors, il fut obsédé par la peur d'être accusé d'empoisonnement ; à son retour à Paris ayant recu la visite de Ducis, il s'excusa de ne pas le retenir à dîner en lui disant : « S'il vous était arrivé à ma table le moindre accident, qu'en auraient pensé mes implacables ennemis, qui, comme vous le savez, ont des espions partout et ne me perdent pas de vue. Le soir même, n'en doutez pas, ils auraient dit à tout venant : J.-J. vient d'empoisonner Ducis, et tout le monde l'aurait cru ; car je n'ai plus personne sur la terre qui ose prendre ma défense. » A Dussaulx lui parlant de son amour pour les fleurs, il répondit : « Et moi aussi je les aime éperdument ; j'aime l'herbe, les plantes de toutes sortes, mais ce n'est pas, comme le prétendent mes ennemis, pour en composer des poisons. »

Rousseau quitta brusquement le château de Trye et vint à Lyon. Mais le prince de Conti lui représenta que Lyon était dans le ressort du parlement de Paris et qu'il ne fallait pas y séjourner sous peine d'être arrêté. Il vint alors à Grenoble, mais là encore il fut tourmenté par l'idée que l'œil malveillant de la police ne le quittait pas. Le prince de Conti lui écrivit : « Vous devez croire être fort examiné et suivi, vous l'êtes en effet. Je sais que le lieutenant de police de Grenoble vous fait pour ainsi dire garder à vue. Mais je crois pouvoir vous certifier que ce n'est que lui ; ainsi ne vous figurez pas d'autres causes... Les persécutions de curiosité du lieutenant de police une fois

cessées, vous verrez que personne ne vous tend des embûches. » Rousseau vint alors à Bourgoin. Là, il se plaignit de nouvelles persécutions et croyant qu'on ne le laisserait jamais en repos en France, il songea à se réfugier en Amérique, en Italie, en Chypre, à Mahon, en Turquie et même à repasser en Angleterre pour se réinstaller à Wooton. Il demanda à cet effet un passeport à Choiseul. Mais, ayant appris que Walpole était secrétaire de l'Ambassadeur, il abandonna son projet. Trouvant que l'air marécageux de Bourgoin était nuisible à sa santé, il se transporta à une demi lieue delà sur la montagne à Mouquins, où il se rétablit. C'est alors qu'il prit l'habitude de dater ses lettres d'une manière singulière et d'y mettre en tête les vers suivants :

« Pauvre aveugles que nous sommes !
« Ciel démasque les imposteurs
« Et force leurs barbares cœurs
« A s'ouvrir aux regards des hommes ».

A Mouquins il reprit son nom. Le poète de Belloy lui ayant écrit qu'il lui ressemblait par ses malheurs, Rousseau lui répondit : « Etes-vous seul en terre étrangère, isolé, séquestré, trompé, trahi, diffamé par tout ce qui vous environne, enlacé de trames horribles dont vous sentez l'effet sans pouvoir parvenir à les connaître, à les démêler ? Etes-vous à la merci de la puissance, de la ruse, de l'iniquité réunies pour vous traîner dans la fange, pour élever autour de vous une imperméable œuvres de ténèbres, pour vous enfoncer tout vivant dans un cercueil ?... Ma situation est unique, elle est inouïe depuis que le monde existe et je ne puis présumer qu'il s'en trouve jamais de pareille ».

A la même époque, il écrivit à Saint-Germain une très longue lettre, où il fit le récit de ses malheurs et où l'on

voit la systématisation de son délire. Au début de son délire, Rousseau n'accusait qu'un certain nombre de personnes. Mais bientôt ses soupçons s'étendirent. Il finit par englober dans son délire des collectivités, tous ses contemporains. Dans les lignes, qu'il écrivît sur la porte de sa chambre à Bourgoin, il cite parmi ses persécuteurs les philosophes, les prêtres, les beaux-esprits, les magistrats, les femmes (1), le peuple, les auteurs. Il n'exclut du complot que les rois et les grands, qu'il a cependant criblés de sarcasmes dans ses ouvrages, mais qui lui ont témoigné beaucoup de bienveillance : « Les rois et les grands ne disent pas ce qu'ils pensent, mais ils me traiteront toujours honorablement. La vraie noblesse, qui aime la gloire et qui sait que je m'y connais, m'honore et se tait ». « Qu'il est cruel, qu'il est déchirant pour le plus aimant des hommes de se voir devenu l'horreur de ses semblables en retour de son tendre attachement ». Il ne faut pas s'étonner que Rousseau ait généralisé ses soupçons ; l'exagération et la généralisation à outrance sont une de ses tendances naturelles, que j'ai notée dans un chapitre précédent. Rousseau avait des ennemis, des jaloux, des envieux, surtout parmi les gens de lettres, parmi les Encyclopédistes. Malesherbes lui écrivait le 25 décembre 1762 : « Vous n'ignorez pas que vous avez des ennemis ; il serait humiliant pour vous de n'en pas avoir ». Sous l'influence du délire, il en augmenta sans cesse le nombre. Ses amis essayèrent vainement de dissiper ses soupçons, ils ne purent y parvenir, quelques-uns mêmes finirent par être compris dans le complot. Sur l'interpréta-teur le raisonnement n'a plus de prise. Rousseau interpréta

(1) A Motiers les femmes, en effet, après la lecture du libelle, *Le sentiment des citoyens*, s'étaient déchaînées contre lui. (*L. à Dupeyrou*, 14 février 1765).

même faussement des faits insignifiants, des gestes, des regards, comme des indices sérieux d'un complot universel. Cette fausse interprétation s'explique par une absence de sens critique, qui laisse le champ libre aux suppositions et les transforme en certitudes.

Avant sa lettre à Saint-Germain, Rousseau, parlant des intrigues de Grimm contre lui, avait écrit dans les *Confessions* P. II, L. X, que Grimm avait trouvé le moyen de faire entrer la puissance dans le complot. Par le mot de puissance il désignait Choiseul. Il accuse Choiseul d'être le chef du complot, de le faire haïr, ce qui est pour lui un supplice pire que la mort, que la captivité. Il se croit entouré d'espions qui le surveillent, qui le diffament, pour faire leur cour au ministre tout puissant. « On m'a lâché des espions de toutes les espèces, aventuriers, gens de lettres, abbés, militaires, courtisans ; on a envoyé des émissaires en divers pays pour me peindre sous les traits qu'on leur a marqués ». Les planchers, sous lesquels il est, ont des yeux, les murs qui l'entourent ont des oreilles ; il ne fait pas un pas qui ne soit compté, pas un mouvement de doigt qui ne soit noté. Tous ses actes sont dénaturés, travestis. « Si je suis en repos, c'est que je médite des crimes et peut-être le pire de tous, celui de dire la vérité ; si je m'amuse à l'étude des plantes, c'est pour y chercher des poisons ».

Ce n'est pas sans raison que Rousseau accuse Choiseul d'être le premier auteur de ses malheurs ; car c'est lui qui a mis en mouvement les poursuites judiciaires, qui ont abouti à l'arrêt de prise de corps rendu par le parlement de Paris. Le maréchal de Luxembourg, qui, avec le prince de Conti, avait essayé d'arrêter les poursuites, avait demandé à Rousseau avec insistance s'il n'avait pas mal parlé de Choiseul dans le *Contrat Social*. Rousseau jura que non.

— Et dans l'*Emile*, reprit le Maréchal. — Il n'y a pas un mot qui le regarde, répliqua Rousseau. « Ah ! dit le maréchal avec plus de vivacité qu'il n'en avait d'ordinaire, il fallait faire la même chose dans l'autre livre ou être plus clair » (1). Rousseau, en effet, n'avait pas été clair dans le *Contrat Social*, ce qui lui arrive quelquefois ; il avait dit que ceux qui parviennent dans les monarchies ne sont souvent que de petits brouillons, de petits intrigants et qu'un homme de vrai mérite est presque aussi rare qu'un sot à la tête d'un gouvernement républicain. Mais il avait ajouté : « Quand par quelque heureux hasard un de ces hommes nés pour gouverner prend le timon des affaires dans une monarchie abîmée par ces tas de petits régisseurs, on est tout surpris des ressources qu'il trouve et cela fait époque dans un pays ». Par cette dernière phrase, Rousseau avait voulu faire un compliment à Choiseul, qui lui avait offert de le faire rentrer dans la carrière diplomatique à son retour de Venise. Mais Choiseul s'était cru visé par la première phrase et n'avait pas compris le compliment, qui était dans la seconde. Un quiproquo semblable s'était produit dans une lettre, que Rousseau avait adressée à Frédéric pour le remercier des bontés qu'il avait eues pour lui à Motiers. Le compliment fut tourné en termes si peu clairs, que le roi écrivit à Milord Maréchal que Rousseau l'avait grondé, ce dont d'ailleurs il ne s'était pas fâché. Rousseau ne savait pas tourner les compliments comme Voltaire ; son style vigoureux est quelquefois tendu, alambiqué. Il est encore certain que le décret de prise de corps rendu par le Conseil à Genève fut pris sur la pression de Choiseul ; Sellon, représentant de Genève à la Cour de Versailles fut

(1) *Les Confessions*, livre 3, chap. VI.

chargé par Choiseul de lui envoyer ses félicitations pour cet acte de rigueur. Mais à ces griefs fondés contre Choiseul, Rousseau en ajoute d'imaginaires jusqu'à l'absurdité. Il croit que le ministre a fait l'expédition et la conquête de la Corse, pour l'empêcher d'être le législateur de l'île, pour laquelle il a écrit un projet de constitution. Dussaulx raconte que, dans un entretien qu'il eut avec lui, la conversation étant tombée sur la Corse, qui venait d'être occupée par la France, Rousseau lui dit : « Vous ne savez donc pas ; c'est un tour que m'a joué Choiseul ; ce suppôt du despotisme a voulu me ravir la gloire du code que j'avais rédigé pour ces insulaires ». Il croyait que toute la France, toute l'Europe, qui avaient autrefois pour lui de l'estime, de la bienveillance et même de la vénération, étaient totalement changées à son égard. « Ce changement prodigieux, disait-il, quoique opéré sur un homme du peuple, sera pourtant la plus grande œuvre du ministère de M. Choiseul, celle qu'il a eue le plus à cœur, celle à laquelle il a consacré le plus de temps et de savoir ».

Las d'errer et de se cacher, Rousseau rentra à Paris, bien que le prince de Conti lui conseillât de se tenir hors des atteintes du parlement, pour y défendre son honneur, qui avait à ses yeux plus de prix que la vie, que la gloire. « Malgré tout l'effroi qu'on a voulu me donner, me voici dans Paris, seul, étranger, sans appui, sans amis, sans parents, sans conseil, armé de ma seule innocence et de mon courage, à la merci des adroits et puissants persécuteurs, qui me diffament en se cachant, les provoquant et leur criant : Parlez haut, me voilà » (1). Il fut bien accueilli et reprit son métier de copiste de musique, pour gagner sa

(1) *L. à Dussaulx*, 1771.

vie, refusant les nombreux services d'argent, qui lui étaient offerts. Il faut gagner sa vie, disait-il, ce n'est qu'à ce prix qu'on est libre ». Pendant le séjour de huit ans qu'il fit à Paris depuis son retour, il ne fut pas inquiété par le Parlement, grâce sans doute à la protection du prince de Conti. On voit aussi par une lettre que Turgot écrivît à Hume le 1er juin 1767 que celui-ci, pour réparer ses torts envers Rousseau, s'employa activement à le protéger contre les rigueurs du gouvernement français. « La chose est possible hors du ressort du parlement de Paris, écrivait Turgot ; mais il faut que le roi y consente. Il n'y a que l'intérêt même que vous y prenez et la singularité de cette circonstance, qui puisse peut-être adoucir le roi sur le compte de Rousseau, en faisant demander la chose en votre nom par M. de Choiseul ».

Rousseau changea alors l'épigraphe de ses lettres et prit celle-ci : *Post tenebras lux*, qu'il abandonna ensuite pour reprendre l'ancienne : *Pauvres aveugles que nous sommes*. Il était à l'apogée de sa gloire, l'objet de la sympathie du public, des femmes de la Cour, ardentes dévotes de Jean-Jacques, qui lui demandaient la faveur de les recevoir, et cependant il voyait partout des signes de mépris et de haine. Il trouvait qu'on le fixait d'un air moqueur, qu'on s'arrêtait dans la rue, qu'on se retournait pour le regarder comme un monstre. « Quel est donc mon sort, disait-il à Dussaulx, d'avoir sans cesse de pareils vautours sur la poitrine? Il est des moments où j'aimerais mieux vivre sous les flèches des Parthes que sous les yeux des hommes. » Au théâtre on l'entourait, « pour se donner l'amusement de le voir enfermé dans une cage et lui faire sentir que tous ceux qui l'entourent se font un plaisir d'être à son égard autant d'argousins et d'ar-

chers (1). » Lorsque les jeunes gens, dont il était l'idole, le regardaient en passant avec une sympathique curiosité, Rousseau ne voyait dans cette attention qu'une intention ironique, qui leur avait été inspiré par les philosophes, ses ennemis, maîtres de l'opinion. Il se défiait des éloges de ses admirateurs ; ce sont, disait-il, des ennemis, qui couronnent la victime qu'ils veulent immoler. » Voulant percer le mystère des persécutions dont il se croyait l'objet, il répandit un billet portant pour adresse : *A tout Français aimant la justice et la vérité.* Ne recevant pas de réponse, il en conclut que les persécuteurs continuaient à se cacher pour le diffamer.

Rousseau n'était pas toujours sombre, absorbé par ses idées noires ; il avait de bons moments, où il était gai, aimable, rieur ; dans la conversation, il n'avait pas le ton tranchant qu'il a dans ses ouvrages ; il était, au moment de son arrivée en Angleterre, doux, modeste, poli dans le monde. Hume disait de lui à cette époque : « Il a les manières d'un homme du monde plus qu'aucun des lettrés d'ici, excepté M. de Buffon, dont l'air, le port, l'attitude répondent plutôt à l'idée d'un maréchal de France qu'à celle qu'on se fait d'un philosophe. » « Etonné de cette alternative d'humeur et d'engouement, de rudesse et d'urbanité, dit Dussaulx, j'étais tenté de croire que le corps de cet homme extraordinaire récelait deux âmes rivales et qui tour à tour triomphaient l'une de l'autre. »

Jusqu'à sa mort, Rousseau fut tourmenté par la peur de voir sa mémoire déshonorée et ses écrits falsifiés. Cette crainte n'était pas chimérique. Formey avait publié une fausse édition d'*Emile*. Les falsifications étaient très fré-

(1) *Second Dialogue, VIIIe Rêverie.*

quentes au XVIIIe siècle. Voltaire s'en plaint constamment. Bien qu'il maudisse sa gloire littéraire qui lui a attiré tant de jalousie et de haine de la part des gens de lettres, Rousseau tremblait à l'idée de l'altération de ses écrits. C'est cette frayeur qui lui donna la crise de *Jésuitophobie*, que j'ai racontée, à la suite de laquelle il eut des idées de suicide. C'est pour défendre sa mémoire, qu'il écrivit ses *Confessions*, ses *Dialogues* et *les Rêveries*, qui en sont le complément. Rousseau fit trois lectures de ses *Confessions* à Paris. Chez le comte et la comtesse d'Egmont, il fit précéder la lecture par une déclaration, où il en indiquait le but : « Il s'agit de décider pour toute la postérité si mon nom, qui doit y vivre, y doit passer avec opprobre ou avec gloire. » Dussaulx, qui assista à la lecture faite chez M. de Pezai, dit qu'elle commença à six heures du matin, dura dix-sept heures et ne fut interrompue que par deux repas fort courts. La voix de Rousseau ne faiblit pas un instant. Il parla de l'abandon de ses enfants avec tant d'émotion, que quelques-uns des auditeurs lui prirent les mains, les baisèrent. Il pleura, tous pleurèrent à chaudes larmes, Mme d'Épinay se plaignit de ces lectures au lieutenant de police, qui les fit cesser.

En dehors de ses idées délirantes de complot universel, l'intelligence resta lucide ; son génie ne s'éteignit pas. Le délire d'interprétation dont il fut atteint n'est qu'un délire partiel, ce n'est pas un désordre général des facultés (excitation avec incohérence, dépression avec arrêt de la pensée, confusion avec désorientation, etc.) Rousseau conserva l'activité intellectuelle, la lucidité, la vivacité de son génie, les sentiments affectifs. Mais délire partiel ne veut pas dire demi-folie. Lorsque la maladie mentale existe on ne peut pas dire que le malade est fou à moitié ou aux trois quarts.

Comme le mot de folie peut paraître trop dur, je préfère employer celui de psychose.

Le délire d'interprétation n'entraîne pas l'affaiblissement de l'intelligence. Il se manifeste par l'absence de sens critique, par le rôle prépondérant des états passionnés qui empêchent le malade de rectifier ses interprétations fausses. L'affaiblissement intellectuel, qui s'est produit chez Rousseau, était dû à l'âge et à l'artério-sclérose cérébrale, d'après les docteurs Regis, Sérieux et Capgras. Cependant, je suis porté à croire, d'après les auto-observations de Rousseau, que les persécutions des gouvernements, les calomnies de ses ennemis, les souffrances physiques et morales, ont eu un retentissement sur le cerveau, en bouleversant un cœur si sensible. En effet, dès 1762, Rousseau écrit : « Les maux et l'adversité ont achevé de m'ôter le peu de vigueur qui m'était resté ; je ne suis plus qu'un être végétatif, une machine ambulante. Le 11 février 1765, il écrit à Milord Maréchal que sa tête s'affaiblit et s'altère. « Dans une lettre du 26 avril 1768 « adressée à d'Ivernois il dit : « Mon cœur serré, ma tête en désordre, toutes mes facultés troublées ne me permettent plus de rien écrire avec soin, même avec clarté. » Deux ans après il fait entendre la même plainte : « Le trouble continuel où l'on aime à me faire vivre. a tellement gagné ma pauvre tête, que j'ai perdu le peu de mémoire qui me restait et que je garde à peine une idée générale du contenu de mes écrits. » Cependant Rousseau a encore écrit en 1772 ses remarquables *Considérations sur le gouvernement de la Pologne*. de 1773 à 1777 ses *Dialogues* et de 1777 à 1778 ses *Rêveries*. Dans les *Dialogues* on trouve encore de très belles pages ; son style reste le même ; seulement il n'y a pas d'ordae dans les idées, les répétitions y sont nom-

breuses, fatigantes, parce qu'il ne se relit pas; il ressasse les mêmes plaintes délirantes sur le complot. Dans les *Rêveries,* le coloris, la chaleur, qui donnent tant d'éclat et de charme à son style, sont conservés, pendant que le sens critique continue à faire défaut. L'*allégorie sur la Révélation*, rédigée dans la seconde moitié de l'année 1777 ou dans la première moitié de l'année 1778 est aussi belle que la *Profession de foi du vicaire savoyard.* Elle débute par une description ravissante d'une belle nuit d'été, comme *La profession de foi commence* par une description du lever du soleil. Il décrit avec l'émotion religieuse d'un grand poète lyrique la douceur, le calme qui s'étend sur la nature, « les traces de feu que laisse après lui l'astre qui donne la chaleur et le jour... la lueur douce et mélancolique de celui qui guide nos pas et excite nos rêveries durant la nuit.,. la marche lente et majestueuse de cette multitude de globes qui roulent en silence au-dessus de sa tête et qui sans cesse lancent à travers les espaces des cieux une lumière pure et inaltérable. » Du ciel son regard se porte sur la terre, où il admire dans la succession des saisons, dans l'organisation des plantes et des animaux la même régularité que dans les révolutions des corps célestes. Le cœur embrasé d'un saint enthousiasme il s'écrie : « Portons partout, avec l'explication des mystères de la nature, la loi sublime du maître qui la gouverne et qui se manifeste dans ses ouvrages. Apprenons aux hommes à se regarder comme les instruments d'une volonté suprême qui les unit entre eux et avec un plus grand tout, à mépriser les maux de cette courte vie, qui n'est qu'un passage pour retourner à l'Etre éternel dont ils tirent leur existence, et à s'aimer tous comme autant de frères destinés à se réunir un jour au sein de leur Père commun. »

Avec une éloquence encore plus touchante que dans la *Profession de foi du vicaire savoyard* il trace ensuite le portrait de Jésus renversant les idoles et enseignant une religion d'amour, dans des entretiens familiers et sublimes, qui sont du lait pour les enfants et du pain pour les hommes.

Le délire d'interprétation n'a pas d'avantage altéré les bons sentiments de Rousseau, qui était bon, humain, très charitable, se privant du nécessaire pour soulager les pauvres. Saint-Germain, Corencez, Bernardin de Saint-Pierre racontent un grand nombre d'anecdotes qui établissent que l'altruisme etait chez lui très développé. Son imagination renforçant sa sensibilité l'identifiait avec la personne souffrante. De même il lui suffisait de voir des visages gais, des gens heureux, pour partager leur joie. Il fit une pension de cent frants à sa vieille tante en recommandant à d'Irvernois de lui laisser ignorer son état de gêne. Combien de fois Saint-Germain l'a vu malade du mal d'autrui ! Avant d'écrire son rapport sur le transfert des cendres de Rousseau au Panthéon, Lakanac alla interroger les paysans d'Ermenonville, qui lui dirent : « Il était bien triste, mais il était bien bon. » Une défiance maladive lui avait fait rompre ses relations avec plusieurs de ses amis, mais, dit Mme de Staël, j'ai vu des hommes, qu'il avait aimés, dont il s'était séparé, s'attendrir au souvenir de leur liaison, s'accuser de négligences, qui avaient pu faire naître ses soupçons, l'aimer dans son injustice, regarder enfin le genre de folie qui le tourmentait comme étranger à lui, comme une barrière qui empêchait de se rapprocher, mais non souhaiter de le rejoindre. Mme de Verdelin écrivait à Rousseau avant sa rupture avec Hume que celui-ci disait en parlant de lui : « C'est un homme

selon mon cœur. J'ai trouvé en lui un cœur sensible comme celui d'un enfant, de la candeur, de la franchise » (27 avril 1766) Hume a répété le même éloge de Rousseau à Mme de Barbentane : « Je vous déclare que je ne connus jamais un homme plus aimable, ni plus vertueux. Il est doux, modeste, aimant, désintéressé, doué d'une sensibilité exquise. » Corencez lui a vu refuser une traite de 6.361 francs, montant de ce qui lui était dû sur la pension servie par le roi d'Angleterre, parce qu'il ne voulait pas par fierté, par dignité avoir d'obligation à Hume, qui lui avait fait obtenir cette pension avant la publication de la fausse lettre du roi de Prusse, qui les brouilla. Et cependant, à ce moment Rousseau ne pouvait pas payer au tapissier les pauvres meubles qu'il avait achetés. Il a toujours supporté la pauvreté avec courage. Quand milord Maréchal voulut le mettre sur son testament, Rousseau s'y refusa de toute sa force. Sa maxime était d'éviter les situations qui mettent le devoir en opposition avec l'intérêt. Il priait Dieu de n'avoir jamais à se réjouir de la mort de personne.

Dévoré par le besoin d'aimer et d'être aimé, préférant l'amitié à l'admiration, avide d'affection et de tendresse, ce fut pour Rousseau un supplice, une torture de se croire haï et méprisé. Il quitta Motiers, où cependant il était protégé par le roi de Prusse, parce qu'il ne put supporter la haine du peuple soulevée contre lui par les pasteurs. Quand il se crut l'objet d'une haine générale, ne pouvant s'épancher dans le cœur d'un ami, il recherchait des témoignages d'amitié dans les yeux de son chien, de sa chatte. Il avait toujours eu pour les animaux un attachement, qui se rapproche de la *Zoophilie*, mais qui ne doit pas se confondre avec elle. La *Zoophilie* peut s'allier à la sécheresse de cœur et même à la cruauté. La *Zoophilie* est une émotivité ner-

veuse, maladive, qui n'a rien de commun avec la bonté, qualité de l'âme, et qui est accompagnée d'indifférence pour les souffrances humaines. Tel n'est pas le cas de Rousseau, chez qui l'amour des animaux était uni à un amour sincère et ardent de l'humanité. Cet amour des animaux, comme d'ailleurs tous ses sentiments, était excessif, A Londres, lorsque le moment fut venu de se rendre au théâtre, où il était attendu par le roi et la reine d'Angleterre, Rousseau déclara qu'il resterait dans sa chambre parce que, Thérèse étant absente, il n'y avait personne pour veiller sur son chien, qui pouvait s'enfuir, si par hasard on ouvrait la porte : « Vous n'avez qu'à fermer la porte et à mettre la clé dans votre poche », lui dit Hume, ce que fit Rousseau. Mais comme il descendait l'escalier, le chien se mit à aboyer, aussitôt Rousseau remonta précipitamment les marches en disant qu'il n'avait pas le courage d'abandonner son compagnon dans une telle détresse. Hume eut beaucoup de peine à le décider à partir (1). Rousseau prodigua toujours ses soins, son temps, à caresser les animaux, à apprivoiser les oiseaux. Aux Charmettes, il avait apprivoisé des pigeons, qui le suivaient partout, volaient sur ses bras, sur sa tête. A Mouquin il avait fait nicher des hiron-

(1) Cette anecdote est racontée par le professeur Collins, confirmée par une lettre de Hume à la marquise de Barbentane et reproduite par la *Revue des Deux Mondes du* 15 juin 1908. — Bismarck, qui le croirait ? avait pour les animaux et surtout pour les chiens le même attachement que Rousseau. Lorsqu'il perdit Sultan, son chien favori, il donna de telles marques de douleur, que son fils essaya de lui faire quitter la chambre, où Sultan se mourait. Bismarck y consentit, mais en se retournant ses yeux rencontrèrent le dernier regard de son chien ; « Non dit-il, laisse-moi seul, » et il retourna auprès de Sultan. (*Le Temps*, 1e septembre 1887). Bismarck disait à de Molinari, ancien directeur de l'*Economiste* qu'il ne serait pas Bismarck, s'il n'était pas nerveux.

delles dans sa chambre. A Paris, il donnait des grains aux moineaux du quartier et disait à Champagneux, qui l'avait trouvé occupé à ce soin : « J'adoucis les animaux, et je n'ai pas adouci les hommes. » Il a été le précurseur de la loi Grammont de 1851 sur la protection des animaux : « Il est clair que dépourvus de lumière et de liberté, ils ne peuvent reconnaître cette loi, (la loi naturelle) ; mais tenant en quelque chose à notre nature par la sensibilité dont ils sont doués, on jugera qu'ils doivent aussi participer au droit naturel, et que l'homme est assujetti envers eux à quelque espèce de devoir (1). »

Naturellement emporté Rousseau a eu, dans les premiers moments, de la colère et même de la fureur contre ceux qui l'avaient offensé. Mais jamais son cœur n'a été dominé par la haine, il n'était pas vindicatif. Sa conduite envers Palissot, qui l'avait tourné en ridicule dans sa pièce, *Les Philosophes*, montre qu'il n'avait pas l'âme basse, que Scherer lui a prêtée, (2) mais une âme généreuse, qui oubliait facilement les offenses. Il intervint en sa faveur, auprès du roi de Pologne, par l'intermédiaire du comte de Tressan : « Si tout son crime est d'avoir exposé mes ridicules, lui écrivit-il, c'est le droit du théâtre. » Il le pria de ne pas chagriner pour cette bagatelle un homme de mérite, qui ne lui avait fait aucune peine. Le comte de Tressan lui ayant répondu que Palissot, sur sa prière, ne serait pas chassé de l'Académie de Nancy, mais que cette anecdote littéraire serait inscrite sur les registres de l'Académie, pour conserver le souvenir de la générosité de Rousseau, celui-ci s'y opposa, disant qu'il ne convenait pas au roi de Pologne d'accorder

(1) Préface du *Discours sur l'Inégalité*.
(2) Schérer, *Revue des Deux Mondes*, 1er Décembre 1885.

une grâce incomplète. Le roi alors lui fit répondre qu'il ne pouvait pas lui donner une marque plus éclatante de son estime qu'en lui accordant la grâce de Palissot. Au lieu de tirer gloire de sa générosité, Rousseau reprocha au comte de Tressan d'avoir publié sans son assentiment les lettres qu'il lui avait écrites en faveur de Palissot. Dans la même circonstance, Voltaire et d'Alembert eurent une conduite bien différente de celle de Rousseau ; ils demandèrent la punition de Palissot, qui les avait aussi offensés ; ces philosophes ne voulaient la liberté de la presse que pour eux, tandis que Rousseau la voulait aussi pour les autres.

On trouve, il est vrai, dans les *Confessions*, qui furent écrites après l'éclosion du délire, des traits satiriques à l'égard de Grimm, du Dr Tronchin, de Voltaire, de Mme d'Epinay. Mais Corencez, Dussaulx, Bernardin de Saint-Pierre, Mme de Genlis s'accordent à dire que dans ses entretiens il parlait sans aigreur de ses ennemis ; il rendait justice au talent de ceux qui l'avaient calomnié. Lorsqu'il rompit avec Diderot, le chagrin de cette rupture lui arracha des larmes. Il ne cessa jamais d'en parler avec éloge, admirant la profondeur de ses vues et la clarté, avec laquelle il traitait les matières les plus abstraites. Corencez ayant un jour reproché à Diderot son manque de clarté, Rousseau lui répondit : « Prenez garde ; lorsqu'il s'agit de matière traitée par Diderot, si quelque chose n'est pas compris, ce n'est pas toujours la faute de l'auteur. » Dans les *Confessions* Rousseau dit : « J'ai toujours conservé dans l'âme de l'attachement pour lui, de l'estime et du respect pour notre ancienne amitié. (1) » La conduite de Diderot fut bien différente ; après la mort de Rousseau, il intercala

(1) *Les Confessions*, page 2, livre X.

dans son *Essai sur le règne de Claude et de Néron* une violente diatribe, où il le traita de scélérat, de pervers, d'homme artificieux, atroce, lâche, hypocrite etc. lui reprocha ses procédés envers Milord Maréchal, alors que celui-ci n'avait jamais cessé d'aimer et d'estimer Rousseau et qu'il écrivait à du Peyrou le 28 novembre 1766 : « Je le regarde toujours comme un homme vertueux, mais aigri par ses malheurs. » Contrairement à la vérité, Diderot ajouta dans cette diatribe, qu'il avait repoussé les avances réitérées de Rousseau pour se réconcilier avec lui. Or, il résulte, au contraire, d'une lettre d'Escherny du 25 mars 1765 qu'il fut prié par Diderot d'amener une réconciliation avec Rousseau, que celui-ci la repoussa. D'Escherny ajoute que Diderot reconnut en partie ses torts envers son ancien ami, en les attribuant plutôt à la légèreté, à la précipitation et à un malentendu qu'à un dessein de nuire (1).

Rousseau était si peu rancuneux, qu'il conserva toujours la plus grande estime pour l'archevêque de Paris, malgré le mandement qu'il avait écrit contre lui. D'après Bernardin de Saint-Pierre, il avait même songé à charger Mgr de Beaumont par testament de distribuer aux pauvres le montant des droits d'auteur, qui lui étaient dûs. Il n'a parlé qu'avec modération du parlement qui l'a décrété ; il écrivait à Chamfort le 6 octobre 1764 : « J'ai pour cet illustre corps le même sentiment qu'avant mes disgrâces et je rends toujours la même justice à ses membres, quoiqu'ils me l'aient si mal rendue. Je veux même penser qu'ils ont cru faire envers moi leur devoir d'hommes publics ; mais c'en était un pour eux de mieux l'apprendre ». C'est avec une remarquable sérénité qu'il écrit au chevalier d'Eon le 31 mars

(1) Jules Levallois. *Amis et Ennemis*, t, I. page 281.

1766 : « Les vices des hommes sont en grande partie l'ouvrage de leur situation ; l'injustice marche avec le pouvoir. Nous qui sommes victimes et persécutés, si nous étions à la place de ceux qui nous poursuivent, nous serions peut-être tyrans et persécuteurs comme eux. Cette réflexion, si humiliante pour l'humanité, n'ôte pas le poids des disgrâces, mais elle en ôte l'indignation, qui les rend accablantes. On supporte son sort avec plus de patience quand on le sent attaché à notre constitution... Qu'un prêtre huguenot me fasse lapider par la canaille, qu'un conseil ou qu'un parlement me décrète, qu'un sénat m'outrage de gaîté de cœur, qu'il me chasse barbarement au cœur de l'hiver, moi malade, sans ombre de plaintes j'en souffre sans doute ; mais je ne m'en fâche pas plus que de voir détacher un rocher sur ma tête, au moment où je passe au-dessous ».

On admire à bon droit la correspondance de Voltaire, malgré les petitesses de son caractère, à cause de son esprit, de sa vivacité et de sa grâce. Combien celle de Rousseau mérite aussi l'admiration par la noblesse, la délicatesse des sentiments et la tendresse de son cœur ! Ses lettres et particulièrement celles qu'il a écrites le lendemain des décrets de prise de corps de Paris et de Genève, montrent mieux que *les Confessions* les beaux côtés de son caractère, la fermeté, l'élévation morale, avec lesquelles il a supporté les persécutions, qui l'ont fait cruellement souffrir, et dont il se consolait par les témoignages de sympathie qu'il recevait de ses amis. « Dites à nos magistrats, écrivait-il à Moultou le 24 juin 1762 que je les respecterai toujours, même injustes, et à tous nos concitoyens, que je les aimerai toujours même ingrats. Je sens dans mes malheurs que je n'ai point l'âme haineuse et c'est une

consolation pour moi de me sentir bon aussi dans l'adversité. » Son expulsion d'Yverdun par le Conseil de Berne n'ébranla pas son estime pour le gouvernement de ce canton ; « car toutes les malhonnêtetés que ces messieurs peuvent me faire ne changeront pas sur leur compte ma façon de penser, et mes opinions ne se règlent pas sur mes passions... Où sont les gouvernements qui ne font pas des fautes? Les hommes ne sont pas des Dieux ». (*L. au colonel Chaillet*, 3 avril 1765). Pour exprimer la tendresse de son cœur, il a des mots touchants, d'une exquise sensibilité : « Il me semble que je ne suis plus malheureux quand on m'aime ; la bienveillance est douce à mon cœur et me dédommage de tout. Cher Moultou, un temps viendra peut-être que je pourrai vous presser contre mon sein et cet espoir me fait encore aimer la vie. » (22 juin 4762).

Comment donc expliquer le reproche de méchanceté, qui lui a été adressé par Diderot, Grimm, Voltaire, Hume Walpole et qui a été répété par de nombreux critiques ? Saint-Marc Girardin lui-même dit que Rousseau était moitié fou, moitié méchant. On l'a cru méchant parce qu'il a conçu d'injustes soupçons. Mais un homme n'est pas un méchant, s'il commet des actes blâmables dans un accès de fièvre ou de délire. Lorsque Rousseau pendant l'impression d'*Emile* conçut d'injustes soupçons contre deux libraires, il les regretta au point de songer au suicide. Mais il écrivit à Moultou le 13 décembre 1761 : « Je sens pourtant que la source de cette folie ne fut jamais dans mon cœur. Le délire de la douleur m'a fait perdre la raison avant la vie ; en faisant des actions de méchant, je n'étais qu'un insensé ».

Diderot a accusé Rousseau d'être méchant, parce qu'il aimait la solitude. Rousseau s'épuisa à dire, à redire avec

raison qu'il est impossible qu'un homme, qui sait vivre seul, soit méchant et qu'un méchant veuille être seul ; car à qui fera-t-il du mal? Un meilleur juge en matière de sentiments que Diderot, Grimm et Voltaire, Malesherbes a écrit à Rousseau une lettre, qui à elle seule réfute le reproche de méchanceté : « Pour moi, Monsieur, j'ai toujours aimé et estimé en vous cette âme vraie, forte, courageuse, vertueuse avec passion, qui transpire dans tous vos écrits » (1).

D. Nisard reproche à Rousseau de n'avoir pas connu l'amitié, de n'avoir pas su trouver un ami. Ce reproche a été aussi formulé par Paul Bourget, qui voit dans Rousseau « une sensibilité sans amour, sans tendresse, sans dévouement, celle des névropathes, chez lesquels une sécheresse de cœur littéralement monstrueuse s'associe à tous les spasmes de la constitution émotive » (2). L'amitié était cependant pour Rousseau un besoin de son cœur, un sentiment passionné comme l'amour ; il le préférait à l'admiration. Avec ses amis, il avait des accès d'attendrissement, il réclamait comme une femme des caresses. Alfred de Musset qui avait, dit-il, « quelque chose de passionné et d'exalté à la manière de Rousseau » avait bien compris son caractère extrêmement sensible et la douleur profonde que lui causèrent ses déceptions d'amitié : « Je comprends que Rousseau soit devenu à moitié fou des secousses que cette passion lui a données » (3). Rousseau, en effet, fut tellement affecté de sa rupture avec Mme d'Epinay, Diderot, que, dit-il, il serait infailliblement mort de tristesse, si M. et Mme de Luxembourg n'étaient pas venus le

(1) *L. à Malesherbes, à Rousseau*, 13 novembre 1762.
(2) *Revue critique des Idées et des Livres*, 25 juin 1912.
(3) *Souvenirs de Madame Jaubert*, page 164.

consoler par leurs témoignages de sympathie (1). Il a beaucoup aimé Altuna, Moultou, du Peyrou, Malesherbes, le maréchal du Luxembourg, Milord Maréchal, Bernardin de Saint-Pierre, etc. Il est vrai que par sa défiance maladive, lorsqu'il a été délirant, il a obligé plusieurs de ses amis à espacer ou à cesser leurs relations avec lui. Mais comme il en souffrait ! Comme son cœur était déchiré par leur refroidissement, par leur silence ! Avec quelle tendresse il écrivait à Milord Maréchal, qui avait espacé sa correspondance, sans lui retirer son amitié : « Mon protecteur, mon ami, mon père, aucun de ces titres ne pourra-t-il vous émouvoir ? » Il était dévoré par le besoin d'affection. « Ah ! mon ami, mon concitoyen, sache m'aimer, et laisse là tes inutiles offres ; en me donnant ton cœur ne m'as-tu pas enrichi ? Que fait tout le reste aux maux du corps et aux soucis de l'âme ? Ce dont j'ai faim c'est d'un ami » (2) Rousseau n'aurait pas été tant aimé par les femmes, il n'aurait pas eu des amies dévouées comme Mme de Verdelin, Mme la Tour de Franqueville, Mme de Créqui, s'il avait eu le cœur sec. Lorsque Diderot, alors son ami, fut enfermé à Vincennes, sa captivité le fit cruellement souffrir ; « si elle eût duré quelque temps encore avec la même rigueur, je crois que je serais mort de désespoir au pied du donjon ». Lorsque le libraire Duchesne lui envoya la comédie *Des Phiosophes*, Rousseau, qui était alors brouillé avec Diderot, renvoya la comédie au libraire en lui disant : « Vous ignorez, ou vous avez oublié que j'ai eu l'honneur d'être l'ami d'un homme respectable, indignement noirci et calomnié dans ce libelle ». Il conseilla à son ami d'Iver-

(1) *IVe Lettres a Malesherbe.*
(2) *Lettre à Vernes*, 25 mars 1758.

nois de se réconcilier avec Voltaire, qui pouvait lui être utile ; bien que Voltaire l'ait cruellement maltraité, il oubliera ses torts, s'il oblige son ami. « Quel que soit l'homme qui vous rendra la paix et la liberté, il me sera toujours cher et respectable si c'est Voltaire, il pourra du reste me faire tout le mal qu'il voudra, mes vœux constants jusqu'à mon dernier soupir seront pour son bonheur et pour sa gloire ». (*Lettre à d'Ivernois*, 30 décembre 1765).

Rousseau éprouva de la sympathie pour l'humanité tout entière ; il prêcha la pitié pour toutes les souffrances humaines. Se considérant lui-même comme un homme du peuple, il a une prédilection marquée pour le peuple, qui souffre davantage, pour les paysans, pour les ouvriers, bien qu'il rende justice aux vertus de la bourgeoisie. Sans tomber dans le cosmopolitisme, qu'il a critiqué dans le premier livre d'*Emile*, il se dit « citoyen de la république humaine ».

Bien que Rousseau se soit montré reconnaissant envers ses bienfaiteurs, il a été accusé aussi d'ingratitude par Diderot, Grimm, Voltaire, Mme d'Epinay, Hume. Ce dernier suppose même dans son *exposé* que Rousseau n'imagina le complot que pour se dispenser de la reconnaissance qu'il lui devait. On courait après Rousseau, dit Grétry, pour lui rendre par ostentation des services qu'il refusait. « Ne faut-il pas, disait Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre, estimer un homme pour l'accepter comme bienfaiteur ? La reconnaissance est un grand bien ». Diderot raconte que Rousseau lui a dit qu'il avait le cœur ingrat, qu'il n'aimait pas les bienfaits. Rousseau reconnaît ce propos, qu'il a tenu aussi à Malesherbes dans la *première lettre* ; « mais, dit-il, ce n'est pas après les avoir reçus que je tenais ce discours, c'était au contraire, pour

m'en défendre, et cela est bien différent » (1). Les offres d'argent froissaient sa fierté ; il y voyait une sorte d'aumône et un air de supériorité ; il préférait supporter la pauvreté. Il repoussait les petites libéralités déguisées par des achats de livres en disant : « Quand j'aurai besoin d'aumône je la demanderai ; jusqu'alors nul homme n'a le droit de me la faire sans mon aveu ». Saint-Lambert s'étonne de cette fierté, il y voit un signe d'ingratitude : « Aviez-vous l'audace de lui faire un présent ? Vous vouliez l'avilir. Lui rendiez-vous un service ? vous vouliez l'enchaîner » (2). Rousseau trouvait que les cadeaux sont un petit commerce d'amitié fort agréable quand ils sont réciproques ; comme il était trop pauvre pour en faire, il n'aimait pas à en recevoir ; il le disait à Mme de Créqui, qui lui avait envoyé des poulardes, au prince de Conti qui lui avait expédié des perdrix de sa chasse, à d'Ivernois qui lui avait adressé des confitures d'abricot fabriquées par sa femme, à Bernardin de Saint-Pierre, qui voulait lui donner du café, à Granville, son voisin de Wooton qui lui avait envoyé des bouteilles de liqueur. Il était touché de leurs attentions, de leurs bontés, mais il ajoutait : « Je ne vous aimerai pas moins et je serai beaucoup plus à mon aise, si vous voulez les supprimer ». Quand il reçut quatre poulardes de Mme de Créqui, il en donna deux à des gens dont il ne se souciait guère et écrivit à son amie : « Cela m'a fait penser combien il y a de différence entre un présent et un témoignage d'amitié. Le premier ne trouvera jamais en moi qu'un cœur ingrat. Le second... oh ! Madame, si vous m'aviez fait donner de vos nouvelles sans rien m'envoyer de plus,

(1) *L. à de Chauvel*, 4 janvier 1767.
(2) Saint-Lambert. *Commentaire du catéchisme universel.*

que vous m'auriez fait riche et reconnaissant ! » Dans une de ses prières publiées par Théophile Dufour, Rousseau n'oublie pas ses bienfaiteurs : « Souvenez-vous généralement de tous mes bienfaiteurs ; faites retomber sur leurs têtes tous les biens qu'ils m'ont faits ». Dans le testament de février 1763 il dit encore : « J'espère mourir aussi pauvre que j'ai vécu ; quelques hardes et quelque argent composeront vraisemblablement toute ma succession et ce n'est guère la peine de faire un testament pour si peu de chose, mais ce peu n'est pas à moi ; j'en dois disposer selon les lois de la reconnaissance ».

Rousseau avait formé le projet d'écrire un traité sur les bienfaits de l'adversité. L'adversité, en effet, purifia son cœur ; elle lui apprit à souffrir et à atteindre avec résignation la mort, qui est douce aux malheureux et qui, dit-il, le délivrera de ce corps, qui offusqué l'âme, et qui sera le commencement de cette félicité, qu'il a vainement cherchée sur la terre. « Non s'écriait-il, je ne trouve rien de si grand, de si beau, que de souffrir pour la vérité... Apprenons à souffrir sans murmure ; tout doit à la fin rentrer dans l'ordre... Dieu est juste, il veut que je souffre et il sait que je suis innocent. » Fontanes raconte que Ducis ayant lu à Rousseau les vers, de son *Œdipe chez Admète*, où l'aveugle antique se rend le témoignage qu'il n'a jamais murmuré contre les Dieux, Rousseau fut si ému par ces vers :

« C'est un de vos bienfaits que né pour la douleur.
« Je n'ai au moins jamais profané mon malheur »

qu'il sauta au cou de Ducis en lui disant : « Ducis je vous aime ». Il s'éleva aussi dans les dernières années par la piété à une très haute élevation morale, espérant que sa

mémoire serait un jour réhabilitée par la postérité, avec une prochaine renaissance religieuse, qui rendrait à ses écrits l'utilité, qu'il leur souhaitait pour le bonheur de l'humanité.

L'espoir de cette réhabilitation l'avait toujours soutenu dans les persécutions. Le lendemain du jour, où fut publié l'odieux libelle de Voltaire. *Le sentiment des citoyens*, il écrivit à Moultou le 31 décembre 1764 : Voilà Monsieur, à quels ennemis j'ai affaire ; voilà les armes dont ils m'attaquent... oh, quand un jour le voile sera déchiré, que la postérité m'aimera ! qu'elle bénira ma mémoire ! » Il a voulu suivre le conseil que lui donnait Saint-Germain : « Il y a un moyen aussi simple qu'infaillible pour confondre ceux qui vous décrient. — Quel est-il ? répondit Rousseau. — C'est de devenir meilleur, répliqua Saint-Germain. Rousseau tout en pleurant se jeta à son cou.

Certains persécutés deviennent persécuteurs. Rousseau n'appartient pas à cette catégorie de malades, qui commettent des violences et même des meurtres sur ceux dont ils se croient persécutés (1). Les réactions contre ses persécuteurs ne se traduisirent d'abord que par des accès de colère et d'indignation, qui firent place ensuite à la résignation. Il dit avec raison que pour peu qu'il y eût quelque mauvais levain dans ton âme, l'adversité l'eût fait fermenter à l'excès ; « elle m'eût rendu frénétique, mais elle ne m'a rendu que nul. » Il a bien raison de dire qu'il n'a pas l'âme haineuse, et que c'est une consolation pour lui de se sentir bon aussi dans l'adversité. La maladie mentale a rendu son

(1) Lorsque j'étais procureur de la République, je reçevais souvent les plaintes d'un ancien capitaine, qui se croyait persécuté ; on fut obligé de le placer dans une maison de santé, où il assassina le médecin, le docteur Aymès.

humeur de plus en plus inégale, difficile, mais elle n'a pas altéré la bonté de son cœur. La musique, la passion de la botanique, la foi religieuse le consolèrent. Quand des sentiments douloureux affligeaient son cœur, il cherchait sur son clavier les consolations, que lui refusaient les hommes. Il se mettait tout en larmes en chantant les strophes du Tasse. Dans la rue, pour se distraire des regards des passants, il cherchait des airs dans sa tête et composait des romances d'un ton triste et languissant. Au milieu des amertumes de sa vie, il trouvait du plaisir à herboriser. C'est surtout dans la lecture de la Bible et de l'Imitation de Jésus-Christ (1) qu'il trouvait les plus grandes consolations. Sur la fin de sa vie, il portait sur lui un petit livre, qu'il s'était fait de quelques feuillets de l'Ancien et du Nouveau Testament, notamment de l'*Ecclésiaste* et du *sermon sur la montagne*, où sont exprimées la vanité de ce monde et l'espérance d'un monde meilleur. L'adversité en le détachant de tout, dit-il, a plus fait pour sa tranquillité que les leçons de la philosophie et de la raison.

Roussseau a eu conscience de sa maladie mentale. Il savait dès l'époque de son séjour à Motiers que les gazettes suisses et françaises en parlaient. En mars 1768 il avait écrit à d'Ivernois : « Je commence à craindre, après tant de malheurs réels, d'en voir quelquefois d'imaginaires, qui peuvent agir sur mon cerveau. » Il écrivit encore à Coindet : « Mon jeune ami, plaignez-moi, plaignez cette pauvre tête grisonnante qui, ne sachant où se poser, va nageant dans les espaces et sent pour son malheur que les bruits,

(1) Rousseau avait demandé un exemplaire en latin de l'*Imitation de J.-C.* à son libraire Duchène le 20 janvier 1763. Dans une lettre du 10 février 1751, adressée à Rousseau, Madame de Warens cite l'*Imitation de J.-C.*

qu'on a répandus d'elle ne sont encore vrais qu'à demi. » Le frère de Mme Delessert ayant demandé par erreur un passeport à Lyon pour Rousseau, au lieu de le demander pour Thérèse, qui y était de passage, Rousseau écrivit à Mme Delessert le 3 septembre 1768 : « Ce quiproquo, aussi cruel pour moi que bizarre en lui-même, me fait d'autant plus de peine, que j'en pressens toutes les conséquences, dont la moindre sera de passer pour tout à fait fou. » Lui qui croyait avoir reçu la mission d'instruire les hommes, comme il a dû souffrir de ce trouble mental, qui était pour ses ennemis un motif de raillerie et de mépris ! Quelle tristesse de voir un si beau génie d'un cœur tendre devenir délirant par excès de sensibilité, tandis que les hommes vulgaires qui ont le cœur sec sont préservés par leur égoïsme de cette infortune, la plus cruelle de toutes ! Quel argument il aurait pu invoquer contre la bonté de la Providence, qui fait sortir la maladie mentale de l'excès d'une qualité et l'expose ainsi à de fausses accusations de méchanceté. Cependant Rousseau a subi cette torture sans élever une plainte contre la Providence. Il reste profondément attaché à ses croyances, qu'il croit lui avoir été dictées par le ciel pour le soutenir dans ses angoisses.

La soumission à la volonté de Dieu est pour lui la plus parfaite des prières. « Je doute que jamais mortel ait mieux et sincèrement dit à Dieu : « Que ta volonté soit faite : » L'auteur des *lettres de la campagne* a reproché à Rousseau d'avoir rejeté la prière dans la *Profession de foi du vicaire Savoyard*, parceque le vicaire ne croit pas qu'il soit nécessaire de demander à Dieu telle ou telle chose en particulier, Dieu étant un bon père qui sait mieux que ses enfants ce qui leur convient. Ce reproche n'est pas fondé, car la *Profession de foi* est pleine de prières ; on en trouve aussi dans

sa correspondance. « O mon ami, priez pour moi ; il me semble que je n'ai pas mérité les malheurs qui m'accablent, écrit-il à du Peyrou le 2 avril 1767. Bien qu'il paraisse oublié par la Providence, il n'en désespère jamais, jamais il ne murmure contre elle. C'est à la Providence qu'il confie une copie des *Dialogues*, lorsqu'il vient déposer le 24 avril 1776 le manuscrit sur l'autel de Notre-Dame de Paris. Il avait mis sur l'enveloppe l'inscription suivante :

Dépôt remis à la Providence.

« Protecteur des opprimés, Dieu de justice et de vérité » reçois ce dépôt que remet sur ton autel et confie à ta providence un étranger infortuné, seul, sans appui, sans défense sur la terre, outragé, moqué, diffamé, trahi de tout une génération, chargé depuis quinze ans à l'envi de traitements pires que la mort et d'indignités inouïes jusqu'ici parmi les hommes. Providence éternelle, mon seul espoir est en toi ; daigne prendre mon dépôt sous ta garde et le faire tomber en des mains jeunes et fidèles qui le transmettent exempt de fraude à une meilleure génération... Nul n'a droit, je le sais d'espérer un miracle, pas même l'innocence opprimée et méconnue. Puisque tout doit rentrer dans l'ordre un jour, il suffit d'attendre. Si donc mon travail est perdu... j'attends avec confiance, je me repose sur ta justice et me résigne à ta volonté. » Au moment où il voulut franchir la grille, qui le séparait de l'autel, Rousseau fut saisi d'un vertige, « comme un homme qui tombe en apoplexie » ; ce vertige fut suivi d'un bouleversement dans tout son être, tel qu'il ne se souvient pas d'en avoir jamais éprouvé un pareil. Il sortit de l'Eglise en proie à une violente agitation, il courut tout le reste du jour errant

de toutes parts, jusqu'à ce que la lassitude et la nuit le forcèrent à rentrer chez lui hébété de douleur.

A partir de cette époque Rousseau ne se soucia plus de dérober à ses persécuteurs les écrits, où il avait crié son innocence : « Ce destin de mes papiers, que je vois inévitable, ne m'alarme plus. Quoi que fassent les hommes, le Ciel à son tour fera son œuvre ; j'en ignore le temps, les moyens, l'espèce. Ce que je sais, c'est que l'Arbitre suprême est puissant et juste, que mon âme est innocente et que je n'ai pas mérité mon sort (1) ». Voyant dans le complot formé contre lui un décret du Ciel impénétrable à la raison humaine, il ne se soucie pas d'être mieux connu des hommes. Un grand apaisement se fait dans son cœur : « C'est toujours une douceur dans l'adversité d'avoir un témoin qu'on ne l'a pas méritée ; c'est un orgueil vraiment digne de la vertu de pouvoir dire à Dieu : toi qui lis dans mon cœur tu vois que j'use en âme forte et en homme juste de la liberté que tu m'as donnée ». Il s'efforce de plus en plus d'acquérir la douceur et la patience, qui lui avaient manqué. Lorsque, avant de faire une étude attentive de son progrès moral depuis sa réforme et surtout pendant ses dernières années, on lit le passage où Georges Sand parle de Rousseau comme d'un saint, on ne peut s'empêcher de sourire ; mais le sourire d'incrédulité fait place à l'émotion, à l'admiration, quand on constate l'élévation morale et religieuse à laquelle il était parvenu.

C'est cette élévation morale qui ne permet pas à des admirateurs de Rousseau de croire à sa maladie mentale. Un philosophe génevois très distingué, Ernest Naville, constatant que, à la fin de sa vie, le calme s'est fait dans le

(1) *Discours qui précède des Dialogues.*

cœur de Rousseau, qu'il se prépare à la mort par de pieuses lectures et de saintes résolutions, ne peut admettre que la fin de sa vie fût en proie à une maladie mentale de plus en plus déclarée (1). Cet apaisement moral se produit dans la période terminale du délire d'interprétation. Mais les idées de persécution et de grandeur n'abandonnent pas le malade. C'est ainsi que dans les *Rêveries* Rousseau se dit impassible comme Dieu et que dans la *Sixième Rêverie*, il se met au rang des Intelligences Célestes : « Délivrée de toutes les passions terrestres qu'engendre le tumulte de la vie sociale, mon âme s'élancerait fréquemment au dessus de cette atmosphère et commercerait d'avance avec les Intelligences Célestes, dont elle espère aller augmenter le nombre dans peu de temps ». Dans son dernier ouvrage, il continue à se croire « l'horreur de la race humaine », Sainte-Beuve s'étonne de la sagesse des conseils que Rousseau donne à ceux qui le consultent et de la fausse appréciation de ce qui le concerne (2). L'explication de ce contraste est donnée par la nature du délit d'interprétation, qui est circonscrit sur un point spécial. Ceux qui ne comprennent pas qu'un fou enseigne et pratique la sagesse, croient que la folie entraîne toujours une lésion de l'entendement tout entier. Or, il y a des délires partiels, et le délire d'interprétation est du nombre. Ainsi que l'écrivent deux savants aliénistes, les docteurs Serieux et Capgras, dans ce cas « Raison et délire marchent de pair, génie et folie peuvent même s'associer (3) ».

Rousseau n'est pas le seul exemple de la coexistence

(1) Ernest Naville, *Bibliothèque universelle*, avril et mai 1862.
(2) Sainte Beuve, *Nouveaux lundis*. t. IX, page 424.
(3) Sérieux et Capgras, *les folies Raisonnantes*, page 366.

possible du génie et de la maladie mentale, elle peut se produire dans d'autres formes de maladies mentales, par exemple dans la folie intermittente ; l'homme de génie qui en est atteint peut composer dans des intervalles lucides. Socrate, le plus sage des hommes, le maître de Platon et de Xénophon, n'a-t-il pas eu des hallucinations ? Il entendait la voix d'un Génie, qui l'avertissait de ce qu'il devait faire et qui lui donnait des avis sur les choses à venir ; c'était un visionnaire, un halluciné et en même temps un homme d'esprit et de bon sens. Il avait comme Rousseau des états extatiques. Hume écrivait à Blair le 10 décembre 1765 : « Je suis assuré qu'à certains moments M. Rousseau croit avoir des inspirations par suite d'une communication immédiate avec la Divinité. Il tombe dans des extases, qui le retiennent dans la même posture presque des heures de suite ; en beaucoup de points, il ressemble à Socrate ». En effet, Socrate avait aussi des extases, et croyait recevoir de la Divinité des inspirations directes, même par une révélation extérieure sensible ; il se sentait comme Rousseau l'objet d'une faveur particulière parce qu'il la méritait. Tous les deux avaient conscience du rôle bienfaisant qu'ils avaient rempli, ils avaient le sentiment de leur supériorité et en avaient de l'orgueil. Après avoir été déclaré coupable, Socrate, interrogé sur l'application de la peine, répondit que, n'ayant rendu que des services à la patrie, il avait le droit de n'attendre d'elle que des récompenses et qu'il méritait d'être nourri aux frais de l'Etat dans le Prytanée. Rousseau, de son côté, écrivit à M. de Beaumont que, s'il existait un gouvernement vraiment éclairé, il lui eût élevé des autels. Voici encore un trait singulier d'orgueil commun aux deux philosophes Un jour de grande fête aux Dyonisiaques, Socrate, voyant des étrangers se retourner pour le voir et le con-

naître, se leva et resta debout pendant le reste de la pièce, pour leur permettre de satisfaire leur curiosité (1). Mme de Genlis raconte qu'étant allée au théâtre avec Rousseau dans une loge grillée, celui-ci voulut se montrer dans l'espoir de causer une grande sensation (2). Bossuet a bien raison de dire : « L'univers n'a rien de plus grand que les grands hommes modestes. » Mais il faut ajouter que rien n'est plus rare.

Le poète Lucrèce a été, lui aussi, atteint d'une maladie mentale, à laquelle Stace fait allusion dans ce passage : *Docti furor arduus Lucreti.* Dans son article sur Lucrèce inséré dans la *Biographie universelle*, Villemain a écrit : « On peut douter que son poème soit sorti du milieu des rêves d'une raison égarée. L'éclipse de la raison peut devenir le terme et non l'intervalle du génie. Le poème de Lucrèce offre une méthode, une force d'analyse, qui ne permet pas de supposer que l'auteur n'ait eu que des moments passagers de calme et de raison ». On ne sait pas quelle est la nature du délire de Lucrèce ; mais par l'exemple de Rousseau et de Socrate on voit que le génie peut coexister avec le délire partiel. Villemain lui-même, pendant qu'il était ministre de l'instruction publique sous Louis-Philippe, fut atteint du délire de persécution ; il en guérit et reprit ses fonctions de secrétaire perpétuel de l'Académie Française (4). Le récit, que Victor Hugo a fait dans *Choses vues* de sa visite à Villemain en décembre 1844, prouve

(1) Chaignet, *La vie de Socrate*, page 79.

(2) Musset Pathay. *Histoire de la vie et des ouvrages de Rousseau*, page 355.

(3) *Dernière Réponse à M. Bordes.*

(4) Victor Hugo a raconté dans *choses vues*, la visite qu'il fit à Villemain pendant son délire. Le récit de la maladie a été fait aussi par Legouvé.

que celui-ci avait conservé tout son talent pendant son délire. En effet, V. Hugo raconte que Villemain lui parla pendant plus d'un quart d'heure de questions littéraires avec une grande élévation d'esprit et ensuite qu'il se plaignit tout à coup de nombreux ennemis qui l'espionnaient, le calomniaient, que ces ennemis étaient partout invisibles, qu'il y en avait dans sa maison, au dehors, et qu'ils l'accusaient de coucher avec des maçons.

Pascal, ce penseur si profond, avec qui Rousseau a des traits de ressemblance, est encore un exemple de la coexistence d'un génie prodigieux avec un trouble mental. On sait qu'il fut victime d'un accident de voiture sur le pont de Neuilly ; les chevaux s'étant emportés, la voiture resta suspendue au dessus de la Seine, où elle faillit être précipitée. A la suite de cet accident, Pascal vit toujours un précipice à ses côtés ; cette hallucination de la vue ne lui enleva pas son génie ; car l'accident est antérieur à ses belles découvertes scientifiques, aux *Provinciales* et aux *Pensées*.

Le Tasse appartient aussi à cette famille de génies malades, qui conservent leur talent dans la maladie. Comme Rousseau, il avait une sensibilité extrême, une imagination déréglée et encore moins de jugement ; sa volonté était très faible. En se voyant jalousé par les autres poètes, par les courtisans et même par des ministres de la Cour de Ferrare, il devint ombrageux, défiant, il se crut persécuté et vit partout des ennemis, il croyait que ses ennemis voulaient le tuer ou le pousser au suicide. Dans des moments de remittence, il avait conscience de sa folie ; dans une supplique adressée à un cardinal, il disait : « Suis-je tout à fait fou ou seulement malade d'esprit ? » Après sa sortie de l'hôpital Saint-Anne, il écrivait : « Je suis si malade que je passe pour fou aux yeux des autres et à mes propres

yeux ». Il conserva ses facultés poétiques pendant sa maladie ; l'ambassadeur de François de Medicis à Venise écrivait à sa cour le 12 juillet 1758 : « Le Tasse est ici agité d'esprit, et bien qu'on ne puisse pas dire que son esprit soit complètement sain, cependant les symptômes qu'il manifeste sont plutôt ceux de la mélancolie que de la démence... ses facultés poétiques ne sont nullement affectées ; il compose une ode admirable pour votre Altesse ». Il composa aussi pendant sa maladie beaucoup de belles poésies et ajouta des chants nouveaux à son poème, La *Jérusalem délivrée*. Dans une lettre adressée à sa sœur il lui dit : « Malade de corps, égaré d'esprit, le cœur oppressé, la mémoire perdue, les amis devenus indifférents, la fortune obstinément adverse... Je vous conjure d'avoir plus d'égard à mon génie qu'à ma misère... malade comme je le suis, que puis-je envisager si ce n'est de mourir dans un hôpital ?... Mon état est incurable ». Le cas du Tasse me paraît le même que celui de Rousseau ; c'est sans doute à cause de cette analogie que Rousseau préférait le Tasse aux autres poètes.

La maladie mentale de Bernardin de Saint-Pierre se rapproche beaucoup de celle de Rousseau. Mais je crois que Sainte-Beuve s'est trompé en pensant qu'elle était toute semblable, engendrée par les mêmes causes (1). Bernardin de Saint-Pierre était aussi un déséquilibré de la sensibilité ; comme Rousseau, il avait une défiance morbide, des périodes de dépression, des idées de persécution. Mais ce n'était pas un interprétateur, puisqu'il a guéri ; or le délire d'interprétation est incurable. Pendant la durée de son délire partiel, il prépara les matériaux de ses *Etudes sur la nature*.

(1) Sainte-Beuve, *Portraits Littéraires*, t. II, page 123.

C'est dans le *Préambule de l'Arcadie* qu'il a raconté sa maladie mentale et sa guérison. Il s'était lié avec Rousseau, lorsque celui-ci rentra à Paris.

Un autre cas analogue à celui de Rousseau est celui d'Auguste Strinberg, qui est considéré comme le plus puissant écrivain de la Suède contemporaine et dont cependant le caractère pathologique est manifeste. Aux écrivains qui ont allié le génie à la folie on peut, je crois, ajouter des fondateurs de religion, des réformateurs religieux, des prophètes juifs, qui avec des facultés intellectuelles supérieures avaient des visions, des hallucinations de la vue et de l'ouïe (Leuret, *Fragment sur la folie*).

CHAPITRE X

L'INFLUENCE DE ROUSSEAU

SOMMAIRE. — Le culte de Rousseau en France et en Allemagne. — Les causes de son prestige auprès des femmes, auprès des grands, auprès des rois. — Les motifs et les effets de ses paradoxes. — Son dogmatisme. — Ses prédictions. — Ses utopies. — Sa politique sentimentale. — Son fautisme religieux. — Son influence sur la Révolution. Son tempérament de réformateur. — Contagion de ses idées, de ses sentiments. — Son style oratoire, éloquent et satirique. — Contagion chez ses disciples et ses critiques de l'apostrophe, de l'exclamation, de la prosopopée, de l'hyperbole. — L'imitation de ses confessions. — Son influence en littérature par la prédominance de la sensibilité et de l'imagination sur la raison. — L'influence de la littérature classique et de la littérature romantique. — L'influence de Rousseau sur le roman, sur la philosophie, sur la poésie lyrique. — Actualité de ses idées sur les questions sociales et politiques.

« Jean Jacques, a écrit Grimm, n'a point d'admirateurs; il a des dévots. Né avec toutes les qualités d'un chef de secte... Rousseau aurait joué un grand rôle, il y a deux cents ans, comme réformateur, il aurait pu être l'âme d'une révolution générale. (1) » Ce grand rôle, Rousseau l'a joué, il a été l'oracle de la révolution, et le puissant initiateur d'un mouvement religieux. Il a exercé une influence prodigieuse, parce qu'il avait le tempérament d'un réformateur, persuadé qu'il avait reçu de Dieu la mission d'éclairer

(1) *Correspondance de Grimm*, t. VIII, page 462. *Edition Tourneux.*

les hommes, ayant des extases, comme les mystiques. Il a cru qu'il était le missionnaire de la vérité, et quand il a été persécuté, qu'il en était le confesseur et le martyr. Cette conviction d'une mission divine est une grande force, elle explique le don de persuasion, que Rousseau possède au plus haut degré ; car la foi du mystique dans son rôle providentiel est un des facteurs principaux de l'influence qu'il exerce.

Si de son vivant les gouvernements ne lui ont pas élevé des statues, ses dévots et ses dévotes lui ont élevé des autels dans leur cœur. Ils virent en lui un apôtre, un prophète, un martyr, ainsi qu'en témoignent les vers rapportés par Bachaumont en 1763 :

> Rousseau prenant toujours la nature pour maître,
> Fut de l'humanité l'apôtre et le martyr...
> Il aura des autels quand il naîtra des hommes.

Deleyre, qui voyait en Rousseau plus qu'un prophète, compara sa fuite en Suisse à celle de Jésus-Christ en Egypte (1). Bernardin de Saint-Pierre raconte qu'un de ses amis le mettait au-dessus du Christ; Rousseau lui dit : « Ne me parlez pas de votre ami, il me fait peur, il me place au-dessus du Christ. » Dussaulx, membre de l'Académie des Inscriptions et député à la Convention, a écrit qu'il prenait Rousseau pour un Dieu, qu'il y avait de l'idolâtrie dans son admiration ; après la première visite qu'il fit à Rousseau, le cœur lui manqua au bas de l'escalier, les sanglots le gagnèrent, il baisa religieusement la porte. Des admirateurs et surtout des admiratrices vouèrent à Rousseau une sorte de culte. Après sa mort, quelques uns de ces dévots vinrent demander au garde forestier d'Ermenonville des cheveux

(1) Sainte-Beuve, *Sur Deleyre*.

et des morceaux de vêtements, qui avaient touché son corps. Des objets qui lui avaient appartenu furent conservés comme des reliques. Je connais une famille, qui a conservé dans un petit flacon des parcelles de tabac à priser. Lors de la translation des cendres de Rousseau au Panthéon, on vit des mères présenter leurs nouveau-nés comme elles le font devant les reliques des saints précédant les processions. Montmorency, Ermenonville, devinrent des lieux de pèlerinage, de dévotion, où, les invocations aux mânes de Rousseau étaient accompagnées de larmes abondantes. Dans le récit qu'elle fait de sa visite à Ermenonville, Mme de Staël dit qu'elle a contemplé le tombeau de Rousseau les yeux baignés de larmes. Georges Sand compare Rousseau, malgré ses fautes, à un saint : « Le temps n'est pas loin, dit-elle, où l'opinion ne fera pas plus le procès à saint Rousseau qu'elle ne le fait à saint Augustin. » Elle dit des Holbachiens, qui l'ont méconnu : « Ils firent, comme les pharisiens de tous les âges à la venue des prophètes, et Dieu put leur dire aussi : Je leur ai envoyé mon fils et ils ne l'ont point connu. (1) »

En Allemagne, Rousseau apparut comme le prophète des temps nouveaux. « Viens Rousseau et sois mon guide, disait Herder ; Rousseau est un saint, un prophète ; peu s'en faut que je lui adresse des prières. » Schiller célébra Rousseau comme un martyr et le compara à Socrate. Fitche appelait Rousseau « un des plus grands hommes de notre siècle. » Kant le lisait avec enthousiasme et s'inspira de ses écrits. Gœthe imita la *Nouvelle Héloïse* dans *Werther*.

C'est surtout sur les femmes que Rousseau exerça une influence prestigieuse. Il ne les flattait pas cependant.

(1) *Revue des Deux Mondes*. 1841, page 715.

Mais les femmes, quoique rudoyées par lui, ne lui gardèrent pas rancune, parce qu'elles lui trouvaient sous une écorce rude un cœur très tendre, très aimant. Elles éprouvaient pour lui la même sympathie qu'Eliante pour Alceste :

> Dans ses façons d'agir il est fort singulier,
> Mais j'en fais, je l'avoue, un cas particulier ;
> Et la sincérité, dont son âme se pique,
> A quelque chose en soi de noble et d'héroïque.

Habituées à la fade galanterie des salons, comment n'auraient-elles pas été grisées par le langage brûlant de l'amour dans la *Nouvelle Héloïse*, lorsque Mirabeau écrivait à Sophie : « J'ai voulu critiquer l'*Héloïse* et cent fois j'ai pleuré, j'ai admiré, l'ai relue, et j'ai plaint ceux qui pouvaient être plus sévères que moi. (1) » Des femmes de tous les pays, depuis les marquises et les duchesses jusqu'à des actrices et des jeunes filles, qui sortaient du couvent, lui demandaient des conseils, comme à un directeur de conscience. Des femmes de génie comme Mme de Staël et Mme George Sand lui pardonnèrent d'avoir dit que les femmes en manquaient. Mme Roland voyait dans Rousseau un bienfaiteur de l'humanité et le sien. Des femmes distinguées, appartenant aux plus hautes classes de la société, ont été les amies dévouées de Rousseau. Mme de Créqui, qui était catholique, d'un jugement solide et d'une grande piété, s'interdisant les lectures profanes, faisait exception pour les écrits de Rousseau ; elle l'a consolé dans ses malheurs par des lettres affectueuses dont l'une d'elles se terminait par ces mots : « Adieu Jean-Jacques, croyez que Caroline est la meilleure, la plus zélée, la plus

(1) Mirabeau. *Lettres écrites du donjon de Vincennes, lettre* 56.

fidèle de vos amies. » Rousseau n'était pas toujours d'humeur brusque et chagrine ; Mme de Luxembourg lui écrivait : « Adieu le plus aimable de tous les hommes et le plus aimé... Adieu le plus cher de mes amis, le plus digne d'être aimé et le plus aimable de tous les hommes. » Mme de la Tour Franqueville a publié deux brochures, pour le défendre contre les reproches de Hume. La mère de Lamartine, qui avait connu Rousseau à Paris, avait conservé pour lui la plus tendre admiration. Les femmes lui étaient reconnaissantes d'avoir introduit dans ses écrits la flamme et la poésie du sentiment.

Ne se rendant pas compte de la portée révolutionnaire de ses écrits, des grands seigneurs, tels que le maréchal de Luxembourg, le marquis de Mirabeau, le prince de Ligne, le prince de Conti, le prince de Wirtemberg, Milord Maréchal etc., prodiguèrent à Rousseau les marques de sympathie. Il a été l'enfant gâté de l'aristocratie, qu'il a cependant maltraitée dans ses ouvrages. Le maréchal de Luxembourg l'installa dans un édifice isolé au milieu du parc de son château. Quand il revint d'Angleterre, le marquis de Mirabeau lui écrivit lettres sur lettres, pour le prier d'accepter un asile dans un de ses châteaux. Le prince de Conti, grand prieur du Temple, lui donna l'hospitalité au Temple d'abord, ensuite au château de Trye. Il le chargea de l'éducation d'une fille naturelle, qu'il avait eue de la duchesse Mazarin. Cette princesse, connue sous le nom de Stéphanie Louise de Bourbon Conti avait conservé pour son précepteur la plus vive reconnaissance : « O mon maître, lui disait-elle, je n'oublierai jamais tes sages leçons. » Le prince de Wirtemberg le consulta sur l'éducation de sa fille. Le comte Orloff lui offrit l'hospitalité dans une terre qu'il possédait en Russie, en reconnaissance des instructions

qu'il avait puisées dans ses écrits. Le comte de Merey, ambassadeur de la Cour de Vienne en France, lui fit aussi des offres de service. La duchesse de Saxe Gotha lui proposa un asile. Ce qui est encore plus extraordinaire, Malesherbes, directeur de la librairie, protégea Rousseau au point de favoriser l'impression d'*Emile* en servant d'intermédiaire entre l'auteur et son libraire. Ch. Lacretelle raconte que, dans ses entretiens, Malesherbes parlait de Rousseau avec une vraie tendresse de cœur, qu'il avait voulu faire de lui un modérateur de l'essor philosophique, mais que l'ardent écrivain dans sa brusque franchise avait dépassé le but (1). Le prestige de Rousseau était si grand, que le prince de Ligne, qui lui avait offert une retraite dans ses terres, fut si flatté d'avoir reçu sa visite, qu'il a écrit dans ses mémoires : « Louis XIV n'éprouva pas un sentiment pareil de vanité en recevant l'ambassade de Siam. » D'après Hume, Rousseau avait été désiré en Angleterre par les plus grands seigneurs. Le roi d'Angleterre, qui était religieux, lui offrit une pension. Le roi de Prusse lui fit dire par Milord Maréchal qu'il était fort aise de donner asile à Motiers « à la vertu persécutée ». Il lui proposa de lui faire bâtir une petite maison à sa convenance.

Les paradoxes de Rousseau n'ont pas nui à l'influence prodigieuse, qu'il a exercée. Quand Xénon disait que la douleur n'est pas un mal, lui aussi, il exagérait, mais il enseignait le courage. Nier la douleur, c'est apprendre à la supporter. Dire, comme le fait l'Evangile, qu'il est plus difficile à un riche d'entrer dans le royaume des Cieux, que de faire passer un chameau par le trou d'une aiguille, c'est frapper l'imagination du peuple par cette image et

(1) Ch. Lacretelle. *Testament philosophique et Littér.* t. I, page 345.

apprendre le mépris des richesses, l'amour de la pauvreté. Les paradoxes de Rousseau ont été utiles pour secouer l'opinion. Ses exagérations de prédicateur ont eu leur utilité, puisque, d'après le récit de Francueil, rapporté par Dussaulx, l'impression produite par le premier Discours de Rousseau fut telle, que des gentils hommes de la chambre chamarrés d'or et des duchesses couvertes de dentelles et de diamants semblaient avoir pitié d'eux-mêmes, et invoquaient tout haut la réforme du genre humain infecté par le luxe. Sainte-Beuve suppose que Rousseau donnait volontairement une forme paradoxale à sa pensée pour réagir contre les préjugés et la routine (1). Il est certain que les paradoxes de Rousseau ont frappé les esprits et secoué la routine. Mais ce n'est pas intentionnellement que Rousseau donne une forme paradoxale à sa pensée. S'il soutient des thèses contraires à l'opinion commune, c'est parce qu'il croit que cette opinion commune est fausse ; comme Alceste, il a l'esprit de contradiction, il est convaincu que, pour être dans la vérité et la nature, il faut prendre le contrepied de tout ce qui se dit et se fait dans la société qui est artificielle ; c'est le conseil qu'il donne à un ami qui le consulte sur un projet d'ouvrage. Les paradoxes de Rousseau ne sont la plupart que des exagérations de la vérité, mais lui ne les croit pas telles : « Tous les hommes vulgaires, écrit-il à Moultou, tous les petits littérateurs sont faits pour crier toujours au paradoxe, pour me reprocher d'être outré. » Il répond qu'il aime mieux être un homme à paradoxes qu'un homme à préjugés. Bersot dit que Rousseau en écrivant son premier discours a tiré un coup de pistolet dans la rue pour attrouper les passants. Ce

(1) *Nouveaux Lundis*, t. III.

mot est plus spirituel que juste. Rousseau n'est pas un charlatan. Son premier Discours est l'explosion sincère de ses sentiments, que d'ailleurs il avait déjà exprimés dans *l'Epître à M. Parisot,* dans *l'Epître à M. Borde* (1). Francueil l'ayant complimenté sur le succès de ce discours et lui ayant dit qu'il ne pensait sans doute pas un mot de l'étrange doctrine, qui y était contenue, Rousseau se fâcha et lui répondit : « Vous en direz, Monsieur, vous et vos pareils tout ce que vous voudrez. Ce discours, dont il vous plaît de travestir gratuitement les intentions, n'est que l'expression fidèle de mes sentiments (2) ». On peut adresser à Rousseau bien des reproches, mais je ne crois pas qu'on puisse contester sa sincérité.

Comme l'exagération est inséparable de la prédication, il convient pour juger Rousseau avec équité de ne pas prendre à la lettre ses maximes, de même que les exagérations des paroles évangéliques ne doivent pas être prises dans un sens littéral (3). C'est parce que les maximes de l'évangile ont été entendues à la lettre par Lamennais, et par Tolstoï, que ces écrivains ont abouti à la doctrine de l'anarchie. Il est dit dans l'Evangile : « Ne jugez pas ». Tolstoï en conclut qu'il ne faut pas de juges, pas de tribunaux. Il est écrit dans l'Evangile : « Ne dites à personne : Maître, Maître ». Lamennais en tire la conclusion que nul en venant au monde n'apporte avec lui le droit de commander,

(1) V. mon article du *Correspondant* du 25 juin 1912. p. 1112.

(2) Dussaulx *De mes rapports avec J.-J. Rousseau.*

(3) Bossuet cependant prend à la lettre les enseignements de l'Evangile : « Vous me direz peut-être que c'est une exagération, (qu'il est aussi difficile qu'un riche soit sauvé qu'il est difficile qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille), je soutiens, au contraire, qu'il faut prendre cette parole à la lettre. » (*Panég. de Saint-François d'Assise*).

et Elisée Reclus, dans la préface qu'il a mise aux *Paroles d'un révolté* de Kropotkine invoque la même maxime de l'Evangile. Celui qui prendrait à la lettre cet autre passage de l'Evangile, où il est dit que, pour devenir le disciple de Jésus, il faut abandonner sa famille, deviendrait un parfait égoïste et même un tartuffe, comme le personnage de Molière, qui enseigne à Orgon de n'avoir d'affection pour rien.

« De toutes amitiés il détache mon âme,
« Et je verrais mourir frères, enfants, mère et femme,
« Que je m'en soucierais autant que de cela ».

Un philosophe, qui pèse les objections, qui conclut avec réserve, qui s'abstient des exagérations, est moins populaire que celui qui énonce ses maximes sur le ton d'un oracle Rousseau a donné son premier discours comme l'effet d'une inspiration surnaturelle. Il se croyait un peu sorcier et les paysans de Montmorency le croyaient aussi. Mme de la Tour Franqueville écrivant à Rousseau les regrets, que son départ de Montmorency avait causés aux villageois, qui s'attendrissaient jusqu'à pleurer, lui racontait que ces villageois disaient : « Il ne faut pas s'étonner si l'on a traité comme ça ce bon M. Rousseau c'est qu'il prédisait l'avenir. » Rousseau croyait au pressentiment. Ayant réalisé le rêve, qu'il avait fait huit ans auparavant d'une vie heureuse avec Mme de Warens, il écrivit en retrouvant des objets tels qu'il les avait imaginés : « Si jamais rêve d'un homme éveillé eut l'air d'une vision prophétique, ce fut assurément celui-là ». Ailleurs il dit : « J'étais préparé aux coups de la fortune, de longs pressentiments me les avaient annoncés. » Il écrit encore en parlant de la Corse : « J'ai quelque pressentiment qu'un jour cette petite île

étonnera l'Europe ». « J'ai prédit (1) dans cette note (note de la *Nouvelle Héloïse* sur les Jansénistes), car je me mêle quelquefois de prédire, qu'aussitôt que les Jansénistes seraient les maîtres, ils seraient plus intolérants et plus durs que leurs ennemis ».

Rousseau a fait beaucoup de prédictions. Avec d'Argenson, Mme de Tencin et Voltaire, il a prévu la Révolution. Il ne fallait pas être un grand prophète pour la prévoir. Dans les *Confessions*, P. 11, L. XI, Rousseau cite un conseiller du parlement de Paris, qui l'avait consulté sur le choix d'un asile à Genève, parce qu'il craignait une prochaine révolution. Avec Diderot et Condillac, il a annoncé la ruine de la Russie (2). Mais il se trompe grossièrement en prédisant avec une assurance imperturbable la ruine imminente de l'Angleterre : « Il est par exemple très aisé de prévoir que, dans vingt ans d'ici, l'Angleterre avec toute sa gloire, sera ruinée et de plus aura perdu le reste de sa liberté. Tout le monde assure que l'agriculture fleurit dans cette île, et moi je parie qu'elle dépérit. Londres s'agrandit tous les jours, donc le royaume se dépeuple. Les Anglais veulent être conquérants, donc ils ne tarderont pas d'être esclaves (3). » Quels singuliers raisonnements ! Rousseau a été encore un mauvais prophète, quand il a prédit le dépeuplement de l'Europe : « Les sciences, les arts, la philosophie et les mœurs qu'elle engendre ne tarderont pas d'en faire un désert. Elle sera peuplée de bêtes féroces, elle n'aura pas beaucoup changé d'habitants (4). »

(1) *Contrat social*, livre II. chap. VIII.

(2) *Contrat social*, livre II, chap. IX. — V. mon article *Les prédictions de Diderot J.-J. Rousseau et Condillac*, dans le *Mercure de France* du 16 août 1918.

(3) *Note du projet de paix perpétuelle.*

(4) *Emile*, livre I.

Il prédit encore la ruine prochaine de toutes les monarchies de l'Europe : « Je tiens pour impossible que les grandes monarchies de l'Eu rope aient encore longtemps à durer ; toutes ont brillé, et tout état qui brille est sur son déclin (1) ». Dans cette prédiction, il exempte de la ruine les Républiques. Mais dans les *Considérations sur le Gouvernement de Pologne*, il ne fait plus de distinction entre les monarchies et les républiques : « Je vois tous les Etats de l'Europe courir à leur ruine : monarchies, républiques, toutes ces nations, si magnifiquement instituées, tous ces beaux gouvernements si sagement pondérés tombés en décrépitude menacent d'une mort prochaine ».

En se faisant le censeur virulent de la société et le prophète d'un âge d'or, Rousseau a fait naître l'espoir d'amener le bonheur, la vertu, l'égalité et la liberté par un simple changement d'institutions. Il a, dit-il, été déterminé à écrire par l'espoir d'amener « un autre univers, un véritable âge d'or des sociétés d'hommes simples, sages vertueux et de réaliser toutes ses visions par la destruction des préjugés, qui l'avaient subjugué lui-même, mais dont il crut en ce moment voir découler les vices et les misères du genre humain (2) ». Dans cette cité idéale, que Rousseau rêvait, les hommes seraient heureux et vertueux sans effort. « Heureux dit-il, les peuples, chez lesquels on peut être bon sans effort et juste sans vertu (3) ! » Il est agréable de penser qu'avec un changement d'institutions on devient vertueux et heureux. Mais il est dangereux pour l'ordre public de rejeter sur la société la responsabilité des vices et des souffrancee. Plus que tout autre philosophe du XVIIIe

(1) *Emile, note du Livre III.*
(2) *Second Dialogue.*
(3) *Emile*, livre III.

siècle, Rousseau a fait naître dans les esprits à la veille de la Révolution la chimérique espérance d'un bonheur universel « Les âmes exaltées par l'espoir d'un bonheur inconnu, dit Lazarre Carnot, s'élancèrent tout à coup dans les régions imaginaires. Nous crûmes avoir saisi le fantôme de la félicité nationale ; nous crûmes qu'il était possible d'obtenir une république sans anarchie, une liberté illimitée sans désordre, un système d'égalité sans faction. L'expérience nous a cruellement détrompés (1) ». La croyance à la bonté naturelle de l'homme propagée par Rousseau devint si générale, que les Constituants et les Girondins désarmèrent l'autorité royale en lui enlevant ses attributs nécessaires au maintien de l'ordre ; que Buzot proscrit, caché à Saint-Emilion écrivait la veille de sa mort volontaire : « L'homme est naturellement bon ; c'est au moment où j'ai le plus souffert des hommes, que je me plais à reconnaître cette grande vérité ; c'est la société qui dégrade et dénature l'espèce humaine (2) ». Condorcet, qui s'empoisonna pour échapper aux proscripteurs, conserva aussi son optimisme ; il était fermement convaincu qu'il suffit de donner à tous les hommes les mêmes droits pour les rendre raisonnables. « Dans les pays libres, dit-il, on craint avec raison la populace, mais donnez à tous les mêmes droits et il n'y a plus de populace ». Combien Helvetius avait eu raison de réfuter le paradoxe de Rousseau et d'en signaler les dangers aux législateurs ; « Quant à moi, je ne les entretiendrai pas à cet égard dans une sécurité funeste. Je ne leur répéterai pas sans cesse qu'ils sont bons. Le législateur moins en garde contre le vice négligerait l'établissement des lois propres à

(1) Lazare Carnot. *La fusion des partis. Mémoire présenté à Louis XVIII*, en 1814.

(2) Buzot, *Mémoires*, page 183, 87.

le réprimer... Malheur au prince qui se fie à la bonté originelle des caractères. M. Rousseau la suppose ; l'expérience le dément (1) ». C'est en propageant la croyance à la bonté naturelle de l'homme, que Rousseau a involontairement propagé l'anarchie et favorisé les crimes populaires. Pour protéger les bons, il faut croire aux méchants.

Rousseau dit qu'il a composé son *Discours sur l'Economie Politique* avec son cœur. Il a composé tous ses écrits plus avec son cœur qu'avec sa raison. Sans doute, il ne faut pas bannir le cœur de la politique et de l'économie politique ; il doit y avoir sa place. Mais la politique, qui est la science et l'art du réel, demande surtout de la raison et de l'expérience. Ce n'est pas en vivant dans une solitude à l'écart des hommes et des affaires, en méprisant l'histoire et les réalités, que l'on peut proposer des lois sages. On ne s'improvise pas législateur. La politique est une science expérimentale, qui exige l'observation et non la déduction de principes absolus ; elle demande la connaissance des hommes et des traditions sociales, les leçons de l'histoire, un jugement exact du vrai.

« Le réel est étroit, le possible est immense »

Il est plus facile de rêver, d'imaginer un idéal que de penser avec justesse. La nature avait fait de Rousseau un poète, elle n'avait pu en faire un législateur, à cause de l'insuffisance de son jugement et de son inexpérience des affaires. Le bon sens lui manquait ; le rêve l'égarait. Rousseau est un orateur très éloquent, mais hélas ! l'éloquence n'est pas toujours accompagnée d'un bon jugement et ne suffit pas pour faire un homme d'état. En voulant

(1) Helvetius, *De l'Homme*, *Section* V, chap. VIII.

faire le bonheur des peuples, les utopistes en font le malheur. Rousseau a été un rêveur philantrope égaré dans la politique, bien qu'il crût avoir sur les questions politiques une compétence supérieure à celle de Voltaire. La politique du sentiment, qui est celle de Rousseau, ne tient pas assez compte de la réalité ; après avoir commencé par l'attendrissement, elle peut finir par l'anarchie. Les utopies politiques, inspirées par les sentiments les plus généreux, peuvent produire des bouleversements sociaux et la guerre civile. Il manquait à Rousseau, de son propre aveu, l'expérience des affaires, qui « seule éclaire plus sur l'art de conduire les hommes que toutes les méditations (1) ». C'est par amour de l'humanité qu'il a voulu imposer par la force ses idées religieuses ; persuadé qu'il n'y a pas de bonheur et de force pour un peuple sans la foi en Dieu et la croyance à la vie future, il considère les citoyens qui n'acceptent pas ces dogmes comme de mauvais citoyens, ennemis de l'humanité, et dans le *Contrat Social*, il propose de les punir, comme l'ont fait l'Inquisition et Calvin. C'est par amour de l'humanité, qu'il sacrifie la liberté de conscience comme un fanatique. C'est par suite de son admiration pour Moïse, Numa, Lycurgue et Mahomet, qu'il prend pour modèles ces législateurs qui ont donné à leurs peuples des croyances religieuses destinées à faire leur bonheur. Un philosophe génevois très distingué, Ernest Naville, malgré son admiration pour le génie de Rousseau. qui honore la Suisse, n'hésite pas à écrire : « Si les doctrines du *Contrat Social* étaient mises en pratique, tout citoyen dont la conduite serait en désaccord avec la religion de l'Etat devant être puni de mort, les suspects encombreraient bientôt les pri-

(1) *Lettre à Butta Foco*, 22 septembre 1764.

sons, et la guillotine écclésiastique fonctionnerait en permanence (1) ». C'est cependant ce livre, qui, d'après Gambetta, a perverti la mentalité française, qui a servide guide aux législateurs de la Révolution Francaise (2). Lakanal, au nom du comité de l'Instruction publique, déclara que « la voix de toute une génération nourrie de ses principes et pour ainsi dire élevée par lui » l'appelait au Panthéon, que « toutes les pages d'*Emile*, du *Contrat Social* et du *Discours sur l'Inégalité* réfléchissent les maximes de la Révolution », que l'auteur du *Contrat Social* « s'est associé en quelque sorte à la gloire de la création du monde en donnant à ses habitants des lois universelles et nécessaires comme celle de la nature ». Les législateurs de la Révolution ont appliqué à la France la doctrine du *Contrat Social* contrairement à la pensée de l'auteur, qui a écrit dans le *troisième Dialogue* « qu'il avait travaillé pour sa patrie... que les grandes nations ont pris pour elles ce qui n'avait pour objet que les petites républiques ». Rousseau était même si peu satisfait du *Contrat Social*, qu'il disait à Dussaulx : « C'est un livre à refaire ».

Bonaparte a peut-être un peu exagéré l'influence de Rousseau en disant qu'il a préparé la Révolution française (3)

(1) *Bibliothéque universelle*, avril et mai 1762, page 68.

(2) *La philosophie de Gambetta par Deluns-Montaut, ancien ministre. Revue Politique et Parlementaire*, 10 février 1897.

(3) Bonaparte alors premier consul, étant venu visiter Ermenonville, s'arrêta devant le tombeau de Rousseau et dit : « Il aurait mieux valu pour le repos de la France que cet homme n'eût pas existé. — Et pourquoi ? citoyen consul, répondit Stanislas de Girardin. — C'est qu'il a préparé la Révolution française. — Je croyais, citoyen consul, que ce n'était pas à vous de vous plaindre de la Révolution.. — Eh bien ! répliqua Bonaparte, l'avenir apprendra s'il n'eut pas mieux valu que ni Rousseau, ni moi n'eussions jamais existé. » *Mémoires de Stanislas de Girardin*, t. I. Paris 1834,

car elle a été préparée par tous les philosophes, par des causes très nombreuses, politiques, économiques, financières, sociales, par les abus criants de l'Ancien Régime, par la résistance des privilégiés et du parlement à la réforme de ces abus, par la détresse des finances, par les scandales du règne de Louis XV, par la faiblesse de Louis XVI. Mais il est certain que Rousseau a été l'oracle de la Révolution, non seulement de la Convention, mais de l'Assemblée Constituante, et de l'Assemblée Législative. « Les maximes de Rousseau, dit Mercier, ont formé la plupart de nos lois. Dans une pétition présentée le 27 août 1791 à la Constituante Dussaulx, Fourcroy, Chamfort, Ducis, Ginguené demandèrent le Panthéon pour Rousseau, parce qu'on ne pouvait nier que la Constitution de 1791 fût le développement de ses idées.

Les législateurs de cette époque auraient trouvé plus de sagesse dans les écrits de Montesquieu. Mais ce ne sont pas les réformateurs expérimentés, ennemis des utopies, qui sont le plus écoutés pendant les révolutions. Le bon sens, la modération, l'expérience des hommes et des affaires ne suffisent pas pour donner de l'autorité. Les idées chimériques, qui enflamment l'imagination, sont plus séduisantes. Ce sont les utopistes qui soulèvent les foules.

En faisant retentir les mots magiques de liberté, d'égalité de souveraineté du peuple dans une société, où régnaient l'arbitraire et les privilèges, Rousseau souleva l'enthousiasme, non seulement de tous ceux qui avaient à gagner par une révolution, mais aussi de beaucoup de ceux qui avaient tout à y perdre. C'est le comte de Ségur, fils du marquis de Ségur, ministre de la guerre sous Louis XVI et maréchal de France, qui a écrit dans ses mémoires : « Nous nous sentions disposés à suivre avec enthousiasme les doc-

trines philosophiques, que professaient des littérateurs spirituels, hardis. Voltaire entrainait nos esprits, Rousseau touchait nos cœurs ; nous sentions un secret plaisir à les voirs attaquer un vieil échaffaudage, qui nous semblait gothique et ridicule... Je me souviens toujours de l'étonnement avec lequel j'entendis toute la cour, dans la salle de spectacle du théâtre de Versailles, applaudir avec enthousiasme *Brutus*, tragédie de Voltaire et particulièrement ces deux vers :

« Je suis fils de Brutus et je porte en mon cœur
« La liberté gravée et les rois en horreur ».

Quand les premières classes d'une monarchie se fanatisent à ce point pour les maximes les plus outrées des républicains, une révolution ne doit être ni éloignée, ni imprévue (1) ». En lisant avec enthousiasme son éloge des républiques de l'antiquité, les contemporains de Rousseau se croyaient transformés en héros de Plutarque et devenaient républicains ; en lisant ses tirades éloquentes sur la vertu, ils s'imaginaient devenir vertueux, de même que les lecteurs de Voltaire se croyaient spirituels en lisant ses écrits pétillants d'esprit. Les utopies de Rousseau ont été d'autant plus séduisantes, qu'elles se sont produites dans une société. qui souffrait d'une législation et d'une organisation très imparfaites et qui aspirait à un changement.

La prodigieuse influence, que Rousseau a exercée sur ses contemporains, vient surtout de son tempérament émotionnel. On ne remue pas les hommes par des raisonnements froids, par de judicieux conseils. Il faut les émouvoir. Qui n'émeut pas ne meut pas. L'extraordinaire action de Rousseau sur les lecteurs vient de l'intensité de son émotion. La

(1) Comte de Ségur. *Mémoires*, t. I. page 44, 289.

passion est le moteur, le grand ressort de ses écrits. Son style passionné lui enlève la mesure, mais ce qu'il perd en justesse, il le gagne en chaleur, en force. Il sent si fortement, que, pour exprimer ses idées, ses sentiments, il trouve naturellement des expressions très fortes. Moins émotif, mieux équilibré, plus sage, plus modéré, il aurait été moins persuasif. Les idées purement rationnelles ont peu d'influence sur les hommes ; il faut qu'elles soient accompagnées d'un sentiment, pour échauffer les cœurs et les persuader. Il est nécessaire que la lumière de l'entendement se transforme en chaleur. Le cœur de Rousseau est resté ardent jusqu'à la fin de sa vie. Il écrit au prince de Wirtemberg : « Les chagrins, les maux, les ans ont beau vieillir ma pauvre machine, mon cœur sera jeune jusqu'à la fin ». A la veille de sa mort, il dit dans les *Rêveries* que le spectacle d'une injustice lui fait encore bouillir le sang. Rousseau a tant de feu qu'il enflamme ses lecteurs. Son style vibre comme son âme et fait vibrer celle de ses lecteurs. Comme il est toujours remué par un sentiment, par l'amour de la liberté, de l'humanité, par la pitié pour les opprimés, par l'indignation contre les oppresseurs, on partage ses sentiments, on compâtit, on s'indigne, on admire avec lui ; car les émotions sont contagieuses. Même quand il emprunte une idée à Plutarque, à Platon, à Montaigne, à Locke, ses auteurs favoris, il donne à sa pensée un accent personnel qui le fait écouter. Quelqu'un ayant fait observer à Buffon que ce que Rousseau dit sur l'allaitement maternel avait déjà été dit, Buffon répondit : « Nous l'avons tous dit, mais M. Rousseau commande et seul il est obéi ». Il est obéi parce que sa parole est autoritaire, impérative.

L'état émotif, qui ne quitte pas Rousseau, n'est pas favo-

rable à l'examen impartial des questions politiques et sociales. Il écrit trop en prédicateur, en tribun du peuple, en pamplétaire. Il y a trop de fiel dans ses écrits politiques, trop de rancune personnelle contre la société, où il a été laquais, et où cependant il a trouvé tant de protecteurs et d'amis dans les plus hautes classes. Mais son indignation contre les vices de la société et de l'ancien régime lui a donné une éloquence entraînante. Ainsi que le dit Maudsley, « un individu émotionnel, qui est littéralement une chose explosive, produit souvent de grands effets dans le monde et surtout des effets destructifs pour quelque système ou quelque croyance en vigueur. C'est, en effet, la violence de leurs sentiments qui donne aux réformateurs leur entraînement, leur énergie et le succès, qui en résulte » (1).

Rousseau n'a pas découvert l'idée de la souveraineté du peuple ; elle avait été enseignée avant lui par de nombreux écrivains. Mais il l'a lancée dans le monde avec une telle force, qu'elle ne s'est plus arrêtée, qu'elle vieut d'arriver jusqu'en Chine (2) et qu'elle se fait sentir en Russie.

En donnant à ses écrits le mouvement oratoire, Rousseau donne la sensation de la parole et augmente son action sur les lecteurs. C'est bien de lui qu'on peut dire : *defunctus adhuc loquitur*. En le lisant on croit l'entendre. Ses pages écrites ont le mouvement de l'éloquence parlée. Plusieurs de ses écrits portent même le titre de Discours : *Discours sur les sciences et les arts*, *Discours sur l'Inégalité des con-*

(1) Maudsley. *La physiologie de l'esprit*, page 425.

(2) Les chefs des révolutionnaires chinois, qui ont établi la république en Chine, sé sont inspirés du *Contrat social* d'après les déclarations qu'ils ont faites à Paris (*Figaro* du 19 novembre 1921).

ditions parmi les hommes, *Discours sur l'Economie Politique*, *Discours sur les Richesses* Son style oratoire a servi de modèle aux orateurs de la Révolution. Mirabeau l'appelait le Dieu de l'éloquence.

Par sa chaleur, par sa puissante dialectique, le style de Rousseau a le souffle d'un grand orateur ; ses arguments ne sont jamais exposés froidement, ils sont accompagnés de mouvements oratoires, d'interjections, d'exclamations, d'apostrophes, d'interpellations, de prosopopées. Comme les orateurs de la chaire, il fait parler les morts : « O Fabricius qu'eût pensé votre grande âme ? » S'il réfute un auteur, il l'apostrophe : « O Montaigne, toi qui te piques de franchise et de vertu, sois sincère et vrai, si un philosophe peut l'être ». Il ne veut pas seulement éclairer l'esprit par le raisonnement, mais toucher le cœur du lecteur, pour lui communiquer son ardente conviction. Ame de feu, il a un style enflammé. Il met en dialogue la plainte du juste persécuté et la réponse foudroyante de Dieu : « La conscience s'élève et murmure contre son auteur ; elle lui crie en gémissant : « Tu m'as trompé ! Je t'ai trompé ! Qui te l'a dit ? Ton âme est-elle anéantie ? As-tu cessé d'exister ? O Brutus, ô mon fils, ne souille pas ta noble vie en la finissant, ne laisse pas ton espoir et ta gloire avec ton corps aux champs de Philippe. Pourquoi dis-tu : la vertu n'est rien, quand tu vas jouir du fruit de la tienne ? Tu vas mourir, penses-tu ; non, tu vas vivre, et c'est alors que je tiendrai tout ce que je t'ai promis ». Ce dialogue entre Dieu et Brutus rappelle le dialogue de Pascal entre Jésus agonisant et son disciple : « Console-toi... » ; c'est la même foi ardente en la Providence, c'est le même style. Quand il n'interpelle pas Dieu ou les morts, il interpelle le lecteur : « Homme, ne cherche plus l'auteur du mal ; cet auteur, c'est toi-même ».

Poète autant qu'orateur, il adresse des invocations aux vertus comme à des Muses et à des Divinités : « O Vertu, science sublime des âmes simples... « Douce Pudeur, Fière et Sainte Liberté... Sainte et pure Vérité à qui j'ai consacré ma vie ». La définition de Buffon. « Le style, c'est l'homme » s'applique exactement à Rousseau ; elle n'est pas vraie pour les écrivains chez qui l'art masque l'auteur ; elle est exacte pour lui, dont le style reproduit les mouvements naturels, les enthousiasmes, les exclamations. Dans la *Nouvelle Héloïse* en faisant parler les personnages il ne sait pas leur donner des sentiments appropriés à leur âge, à leur sexe ; c'est toujours lui qui parle, qui leur prête ses sentiments et son accent. « Femme honore ton chef c'est lui qui travaille pour toi, qui te gagne ton pain... Mères, faites du moins vos compagnes de vos filles... C'est à toi que je m'adresse, tendre et prévoyante mère... Femmes de Londres et de Paris, pardonnez-le moi, etc. » Le lecteur ainsi pris à partie entre en relation directe avec l'auteur et lui prête une attention plus soutenue, plus sympathique. Dans ses *Confessions*, Rousseau prend le lecteur pour confident de ses pensées, de ses sentiments les plus intimes, de ses joies, de ses tristesses ; en lui faisant l'histoire de son âme, en le prenant pour juge, il gagne sa sympathie par sa franchise, par sa confiance, par l'aveu de ses faiblesses, par l'expression de son repentir, de ses remords, il se rapproche de lui. Les *Confessions* sont vivantes ; elles ont le charme des confidences.

Si Rousseau n'était qu'éloquent, il finirait par fatiguer le lecteur. « L'éloquence continue ennuie, dit Pascal, qui savait, lui aussi, joindre l'esprit, l'ironie à l'éloquence ; la continuité dégoûte de tout ». Mais Rousseau sait varier son style ; il rompt la monotonie des mouvements oratoires par

des saillies, des traits satiriques, tantôt plaisants, tantôt amers, par des boutades, par des pensées ingénieuses, ainsi que le reconnaît Mme de Staël, à l'inverse des critiques, qui n'ont vu dans Rousseau que l'éloquence : « Rousseau, joignant à la chaleur et au génie ce qu'on appelle précisément de l'esprit, cette faculté de saisir des rapports fins et éloignés... remplit souvent par des pensées ingénieuses les intervalles de son éloquence et retient ainsi toujours l'attention et l'intérêt des lecteurs ». De plus, il met de la poésie dans les choses simples et familières. C'est ce mélange d'éloquence, de dialectique, d'esprit et de poésie, qui en fait un écrivain merveilleux et qui explique son extraordinaire action sur les lecteurs.

Rousseau est un écrivain tellement contagieux, que ses admirateurs imitent involontairement ses procédés de style. On sait que Rousseau use et abuse de l'apostrophe, de la prosopopée, des exclamations. Le lyrisme et la musique rendent exclamatif. « La musique, disait Wagner, fait de moi un homme purement exclamatif. » Musicien et lyrique, Rousseau, toujours ému exprime fréquemment ses sentiments, ses émotions par des élans de passion impétueux, par des cris, des exclamations : ô Providence, ô nature, trésor du pauvre, ressource de l'infortune... » Il y a des apostrophes, des prosopopées dans tous ses écrits... Allez allez, écrits célèbres... Dites-nous, célèbre Arouet... etc. » Rousseau, comprenant que la fréquence de ces exclamations, de ces apostrophes pouvait rendre le style déclamatoire, conseillait à son ami Moultou de les éviter : « Attachez-vous à ôter tout ce qui peut être exclamation ou déclamation. Simplifiez votre style, surtout dans les endroits où les choses ont de la chaleur. J'ai une lecture à vous conseiller, avant de revoir pour la dernière fois votre écrit, c'est celle

des *Lettres Persanes* (1). » Mais, il n'a pas toujours su pratiquer ce conseil. Entraînés par son exemple, ses admirateurs terminent tous son éloge par des apostrophes. « Ah! Rousseau, s'écrie Madame de Staël, défenseur des faibles, ami des malheureux, amant passionné de la vertu... Renais donc ô Rousseau, renais donc de ta cendre... Ah! Rousseau, qu'il eut été doux de t'attacher à la vie! » Mme Roland, qui lisait et relisait sans cesse les écrits de Rousseau, exprime de même son admiration : « Ah ! divin Rousseau, tu es digne que je t'admire... Tu me fais sentir mon âme! ah! tu me transformes en toi, ou tu n'es autre que moi-même. » Dans ses mémoires, où il raconte ses entretiens avec Rousseau, Grétry lui adresse les mêmes apostrophes : « Homme sublime, ne dédaigne pas l'hommage d'un artiste. » Bonaparte, qui dans son âge mür, traitait Rousseau d'idéologue dangereux et révolutionnaire, avait été dans sa jeunesse son admirateur passionné et avait tellement subi son influence, qu'il lui avait emprunté ses idées et son style ; il trouvait tous ses écrits et sa musique admirables et s'écriait lui aussi gagné par la contagion de l'apostrophe : « ô Rousseau, n'aurais-tu fait que le *Devin du village*, ce serait déjà beaucoup pour le bonheur de tes semblables. » « Que ta gloire, ô Jean Jacques, te console enfin des malheurs de ta vie, » s'écrie Dussaulx. Ballanche, qui est cependant un écrivain catholique, termine sa notice sur Rousseau par le même cri d'admiration : « ô Rousseau, tu n'as pas besoin de défenseur devant le tribunal des âmes sensibles. » « Tendres et sublimes génies d'Héraclite et de Jean-Jacques, s'écrie Chateaubriand, que sert-il que la postérité vous ait payé un tribut de stériles honneurs?...

(1) *Lettre à Moulton*, 25 novembre 1762.

Lorsque sur cette terre ingrate vous pleuriez les malheurs de vos semblables, vous n'aviez pas un ami. » C'est surtout pendant la Révolution que se multiplièrent les invocations aux mânes de Rousseau et à la nature : « ô mon maître, mon soutien, sublime et vertueux Rousseau, » s'écriait Louvet. Robespierre exprime son admiration pour son maître dans les mêmes termes : « Homme divin, tu m'as appris à me connaître. » Mercier écrivait en comparant l'attitude nouvelle des paysans après la Révolution à leur ancienne contenance sous l'ancien régime ; « ô Rousseau, tu étais fait pour contempler les Français dans leur fière attitude. » Aujourd'hui encore les admirateurs fervents de Rousseau ne peuvent parler de lui sans apostrophe. Hippolyte Buffenoir, qui a le culte de Rousseau et qui a tant fait pour le propager, a exprimé son admiration par de nombreuses apostrophes : « ô Jean Jacques, te croyais-tu destiné à une pareille gloire ?... ô Rousseau, quelle gloire est la tienne ! » Champion termine son livre sur J. J. Rousseau et la Révolution par cette apostrophe : « Tu approuverais ce langage, n'est-ce pas J. J. ? » Le Dr Régis, professeur à l'école de médecine de Bordeaux, qui semblait à l'abri de la contagion de l'apostrophe, y a succombé dans son étude sur la folie de Rousseau : « Pauvre Jean Jacques, je ne sais ce que pensent de toi en ce jour tes ennemis de l'Oratoire. Mais, quant aux médecins, rassure-toi. Voilà longtemps qu'ils te plaignent et t'admirent ; tu fus le plus humain, le plus délicat et le plus douloureux des génies. »

Il semble qu'au contact de Rousseau ses admirateurs et ses critiques ne peuvent échapper aussi à la contagion de l'hyperbole dans l'éloge et dans la critique. Lerminier, professeur de législation comparée au collège de France sous Louis-Philippe, étudiant l'influence de Rousseau en

fait un éloge hyperbolique dans les termes suivants : « Rousseau ! Rousseau ! Qui donc es-tu ? On ne vit pas impunément avec lui ; il s'attache à vous, il ne quitte plus une âme dès qu'il la possède, il l'enlève, il la vivifie, la dévore et la charme ; son style vous plonge dans tous les tourments et tous les plaisirs ; c'est un breuvage incendiaire qui circule dans vos veines ; c'est une brise délicieuse qui vous passe sur le front. Quant à l'homme doué d'une telle puissance, il se consume, il brûle, il saigne : immortelle hostie qui s'immole sur l'autel de l'humanité (1). »

Rousseau a communiqué sa manie de l'exagération à des membres de l'Académie française, qui ont fait une critique hyperbolique de ses *Confessions*. C'est ainsi que Mézières écrit « que nous lui devons la contagion d'une maladie nouvelle, plus fatale à la France que nos vieux préjugés, source prochaine de nos révolutions et de nos désastres, la maladie du *Moi* (2). » Il y a, ce me semble, beaucoup d'exagération à rendre Rousseau responsable du débordement de confessions, qui a inondé la littérature après lui et à dire, comme le fait Faguet : « La littérature la plus désobligeante et presque toujours la plus ennuyeuse, celle qui consiste dans l'étalage du *moi*, le culte du *moi* et l'apothéose du *moi* n'existerait sans doute pas sans lui, puisqu'enfin elle n'avait pas osé exister (3). » Tout d'abord, il convient de rappeler qu'avant les *Confessions* de Rousseau il y a eu les *Confessions* de saint Augustin et les *Essais* de Montaigne. Il est exact que Rousseau parle beaucoup de lui dans ses écrits avec orgueil, mais il importe de préciser

(1) Lerminier. *De l'influence de la philosophie* au XVIIIe siècle page 82.
(2) *J. J. Rousseau jugé par les Français d'aujourd'hui*, page 445.
(3) Faguet. *Rousseau Périseur*, page 408.

les motifs qui l'ont déterminé à le faire. Faguet pense que Rousseau se sentant bon se croyait vertueux, qu'il est si orgueilleux de sa vertu qu'il veut la faire connaître au public, à la postérité, « qu'il est profondément persuadé que tout ce qu'il a fait, vu, senti, que tous les événements par lui traversés sont également intéressants pour le public et pour la postérité (1). » Jamais Rousseau n'a confondu la bonté naturelle avec la vertu ; il les a toujours distinguées. Il se dit bon, le meilleur des hommes, mais non vertueux. « J'adore la vertu, dit-il dans sa *réponse au roi de Pologne*, mon cœur se rend ce témoignage, et me dit aussi combien il y a loin de cet amour à la pratique, qui fait l'homme vertueux. » Même après l'éclosion de son délire, il reconnaît « qu'il n'y a point de vertu à suivre ses penchants et à se donner quand ils nous y portent le plaisir de bien faire ; mais elle consiste à les vaincre quand le devoir le commande, pour faire ce qu'il nous prescrit et voilà ce que j'ai su moins faire qu'homme du monde (2). » S'il parle de sa bonté, qui est attestée par de nombreuses personnes qui l'ont connu, c'est pour répondre à l'accusation de méchanceté qui lui a été adressée. Il ne parle de lui que pour se défendre contre des reproches immérités. Il sait « qu'on ne gagne jamais à parler de soi (que) c'est une indiscrétion que le public pardonne difficilement, même quand on y est forcé (3). » Il déplore la nécessité où il est de parler de lui : « C'est un des grands malheurs de ma vie, qu'avec un si grand désir d'être oublié, je sois contraint de parler de moi sans cesse. Je n'ai jamais attaqué personne et je me suis défendu lorsqu'on m'y a forcé. Mais quand l'honneur

(1) *Revue des Cours*, 15 avril 1909.
(2) *VIe Rêverie.*
(3) *Réponse au Roi de Pologne.*

m'oblige à parler, c'est un crime de se taire (1). » Avant les *Confessions*, Rousseau a parlé longuement de lui dans les *quatre lettres à M. de Malesherbes*, pour expliquer son séjour à Montmorency et son amour de la solitude ; on lui reprochait de vouloir se singulariser, et de n'aimer la campagne que par haine des hommes et méchanceté.

C'est pour défendre son honneur contre les calomnies, que Rousseau a écrit les *Confessions*, les *Dialogues* et les *Rêveries*, qui sont un complément des *Confessions*. Il ne faut pas oublier qu'il a été diffamé, calomnié, décrété de prise de corps à Paris et à Genève, lapidé à Motiers, expulsé d'Yverdun et de l'île Saint-Pierre, qu'il a été traité de blasphémateur, d'impie, de perturbateur du repos public dans des décisions de justice et des arrêtés de gouvernement, de méchant, de scélérat, de débauché, d'ingrat, d'hypocrite, etc., dans de nombreux libelles de Voltaire. Il est difficile à un accusé de se défendre sans parler de lui ; c'est ce que fait remarquer Rousseau à son ami Gauffrecourt (2) : « Je voudrais encore plus que vous que le *moi* parût moins dans les *Lettres écrites de la Montagne* ; mais sans le *moi* ces lettres n'auraient point existé. Quand on fit expirer le malheureux Calas sur la roue, il lui était difficile d'oublier qu'il était là. » C'est pour permettre au public et à la postérité de le juger en pleine connaissance de cause, qu'il analyse *in tus et in cute* tous ses penchants, les bons comme les mauvais, qu'il décrit toutes les singularités de de son caractère, qu'il révèle ses sentiments les plus intimes, ses fautes les plus cachées. C'est à tort, je crois, qu'on compare les *Confessions* de saint Augustin à celles de

(1) *Déclaration relative à M. Vernes.*
(2) *Lettre à Gauffrecourt*, 12 juin 1765.

Rousseau, pour faire ressortir l'humilité du premier et l'orgueil du second. Le titre des deux écrits est le même, le but est différent. Saint Augustin se confesse en pénitent, Rousseau en acccusé qui défend son honneur contre les calomnies, afin que ses livres puissent être utiles par l'estime dûe à leur auteur. Ses *Confessions* sont une défense, un plaidoyer. Il a été tellement calomnié, qu'il éprouve le besoin naturel de crier son innocence ; se sentant meilleur que ne le disent ses calomniateurs, il le dit hardiment, dans des termes hyperboliques, suivant son habitude. Mais il ne dissimule aucune de ses fautes. Il dit vrai quand il écrit : « Loin d'avoir rien tu, rien dissimulé qui fût à ma charge, par un tour d'esprit que j'ai peine à m'expliquer, et qui vient peut-être d'éloignement pour toute imitation, je me sentais plutôt porté à mentir dans le sens contraire en m'accusant avec trop de sévérité, qu'en m'excusant avec trop d'indulgence, et ma conscience m'assure qu'un jour je serai jugé moins sévèrement que je ne me suis jugé moi-même (1). » Mme de Créqui lui ayant écrit qu'il y avait dans les *Confessions* beaucoup de retranchements à faire pour l'honneur de sa réputation, Rousseau lui répondit en rougissant qu'il avait peur d'en agir avec lui-même avec un ménagement injuste et qu'il aurait honte de paraître meilleur qu'il ne l'était véritablement. Il me paraît difficile de voir une orgueilleuse exhibition du *moi* dans cette révélation de fautes cachées. C'est, à mon avis, plutôt une forme du scrupule. S'il n'avait écrit que par orgueil, il aurait exagéré le bien qu'il dit de lui et aurait atténué le mal. Or, c'est tout le contraire qu'il fait : « J'ai souvent dit le mal dans toute sa turpitude, j'ai rarement dit le bien dans

(1) *Quatrième Rêverie.*

tout ce qu'il eut d'aimable, et souvent je l'ai tu parce qu'il m'honorait trop et que faisant mes *Confessions* j'aurais l'air de faire mon éloge (1). » Je crois aussi qu'il n'est pas exact de dire que Rousseau n'a éprouvé aucune honte à révéler au public ses habitudes honteuses, à étaler ses nudités morales ; cette honte, il l'a éprouvée, mais il a cru à que son devoir n'était « pas seulement d'être toujours fidèle et vrai, mais encore de vaincre la honte et de la sacrifier à la vérité (2). »

Puisque nous croyons le mal que Rousseau dit de lui, nous devons croire le bien qu'il en dit. Peut-être aurait-il mieux fait de suivre le conseil de Confucius : « Ne parlez jamais de vous aux autres, ni en bien parce qu'ils ne vous croiront pas, ni en mal parce qu'ils en croisnt déjà plus que vous. » « Voulez-vous qu'on dise du bien de vous? N'en dites pas », écrit Pascal. Quant aux *Rêveries,* Rousseau dit qu'il ne les a écrites que pour lui-même. « Ces feuilles ne sont proprement qu'un informe journal de mes rêveries. Il y sera beaucoup question de moi, parce qu'un solitaire qui réfléchit s'occupe nécessairement beaucoup de lui. Je fais la même entreprise que Montaigne, mais dans un but tout contraire au sien ; car il n'écrivait ses *Essais* que pour les autres et je n'écris mes rêveries que pour moi. »

Les écrivains qui, à l'exemple de Rousseau, ont publié, leurs confessions, leurs confidences, l'histoire de leur vie, leurs mémoires, n'ont pas la même excuse que lui. Ce n'est pas pour défendre leur honneur attaqué par des décisions judiciaires, des arrêtés de gouvernement, des libelles, que Châteaubriand a écrit les *Mémoires d'outre-tombe,* La-

(1) *IV*e *Rêverie.*
(2) *Œuvres inédites* publiées par Streckeisen Moultou, page 329.

martine ses *Confidences*, Alfred de Musset *La confession d'un enfant du siècle*, George Sand l'*Histoire de ma vie*, Renan les *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, etc. Il n'y a pas d'ailleurs à le regretter pour la littérature. Bien que le *moi* soit haïssable, ce sont les livres personnels, quoiqu'en dise Faguet, qu'on lit avec le plus d'intérêt. Les *Confessions* de Rousseau sont de ce nombre, ainsi que les *Confessions* de saint Augustin, les *Essais* de Montaigne, les lettres de Mme de Sévigné, de Voltaire et j'ajoute celles de Rousseau.

Mais s'il est permis de confesser ses fautes, il ne l'est pas de confesser celles des autres et Rousseau avait vu l'objection : « Malheureusement avec mes *Confessions* je suis forcé de faire celles d'autrui, sans quoi on n'entendrait pas les miennes ; cet inconvénient m'avait fait prendre des mesures pour que mes mémoires ne fussent lus que longtemps après ma mort et après celle des gens qui peuvent y prendre intérêt (1). » Mais obsédé par la peur maladive de la suppression du manuscrit, Rousseau en fit plusieurs lectures à Paris, pour en confier le dépôt à la mémoire de ses auditeurs. C'est contre les intentions de l'auteur que les *Confessions* furent publiées avant l'époque qu'il avait fixée. Mais Rousseau a manqué de tact en révélant les fautes de Mme de Warens, qui, en le recueillant, l'a sauvé du vagabondage et a favorisé l'éclosion de son génie, en lui permettant de le féconder par de profondes études. En défendant son honneur, il n'a pas toujours respecté celui de ses ennemis, bien qu'il se soit efforcé d'être équitable et impartial. « Quant à ceux que j'ai cités, fût-ce défavorablement, ils n'ont pas droit de se plaindre, disait-il à Dussaulx, puisque je ne me suis pas mieux traité moi-même, et que, loin de m'épargner, je

(1) *Œuvres inédites* publiées par Streckeisen Moultou page 328.

me juge avec rigueur (1). » C'est là une mauvaise excuse. Mais, s'il n'a pas toujours dans ses *Confessions* et ses *Dialogues* rendu aux autres la justice, qu'il réclamait pour lui-même, c'est à la psychose dont il était atteint pendant la composition de ses écrits, qu'il faut attribuer cette erreur de jugement : « Mon erreur, si elle existe, n'est pas ici sans conséquence ; elle me force à mal penser de tous ceux qui m'entourent, et, comme rien n'est plus éloigné de ma volonté que d'être injuste et ingrat envers eux, ceux qui me désabuseraient, en me ramenant à de meilleurs jugements, substitueraient dans mon cœur la gratitude à l'indignation et me rendraient sensible et reconnaissant en me montrant mon devoir à l'être (2). » Avant l'éclosion de son délire, Rousseau avait un instant hésité devant la publication de ses *Confessions* et il avait écrit à Moultou : « Comme ce que j'ai de plus estimable a été un cœur très aimant, tout ce qui peut m'honorer dans les actions de ma vie se trouve enseveli dans des liaisons très intimes et n'en peut être tiré sans révéler les secrets de l'amitié, qu'on doit respecter même après qu'elle est éteinte. »

Ce n'est pas seulement dans les écrits publiés après l'éclosion du délire en Angleterre, que l'on trouve des erreurs de jugement, des fautes de goût, des boutades à la place des raisonnements, des exagérations et des généralisations outrées. Edouard Rod, entraîné par sa sympathie pour son illustre compatriote, n'a vu dans la maladie mentale de Rousseau « qu'un accident tardif, qui n'a pas plus atteint sa raison générale qu'une maladie quelconque contractée entre 40 et 50 ans n'atteint notre santé antérieure » (3).

(1) *Dussaulx* 118.
(2) *Dialogues. Du sujet* et *de la forme de cet écrit.*
(3) *Revue des Deux Mondes*, 1907 page 160.

Mais, il oublie que l'éclosion du délire a été précédée d'une longue incubation, qui l'a préparée, et surtout que Rousseau avait une constitution psychopathique, qui le prédisposait au délire par les lacunes intellectuelles et morales, que j'ai indiquées dans un précédent chapitre. Il a toujours été non pas un fou intermittent, comme l'a écrit Jules Lemaître, mais un déséquilibré de la sensibilité avec tendances paranoïaques à l'orgueil et à la défiance (1).

La sensibilité n'est pas une maladie, mais elle peut être excessive et prendre un caractère morbide. Jules Lemaître se trompe, quand il croit que Rousseau a toujours été fou par intermittences à toutes les époques de la vie. La folie intermittente, appelée aussi psychose périodique ou psychose maniaque dépressive ou folie circulatoire, se caractérise par des apparitions à différentes périodes d'accès d'excitation maniaque et de dépression mélancolique. Rousseau ne présente rien de semblable. Pour plus de sûreté j'ai posé la question à des aliénistes, très compétents au Dr Sérieux, au Dr Magnan, qui m'ont répondu qu'il n'y ait aucun doute à cet égard et que Rousseau n'était pas un intermittent. Il n'y avait pas chez lui des périodes de maladie et de génie. Le génie et la psychose coexistent dans le délire d'interprétation. Seulement sa constitution psychopatique, même avant l'éclosion des idées délirantes, se manifeste par des exagérations, des généralisations outrées, par l'insuffisance du sens critique, l'hypertrophie du moi, par l'orgueil pathologique. C'est un esprit original, profond par ses intuitions, mais souvent aussi paradoxal, quelquefois illogique, plus pénétrant que conséquent, égal par le don de l'expression aux grands écrivains clas-

(1) J. Lemaître, *J. J. Rousseau*, page 331.

siques, supérieur à beaucoup d'entr'eux par l'abondance des idées neuves, mais très inférieur à eux pour la justesse d'esprit et le goût.

Le grand mérite de Rousseau est d'avoir réchauffé le cœur un peu sec de ses contemporains, d'avoir vivifié par le sentiment et l'imagination la langue française desséchée au XVIIIe siècle par l'abus de l'analyse et du raisonnement. « Nous sommes un peu secs en tout, écrivait Voltaire (1), d'Argenson écrivait dans ses mémoires : « ce siècle est tourné à la paralysie du cœur. » Madame de Tencin disait de Fontenelle qu'à la place du cœur il n'avait que de la cervelle. Rousseau a donné au style la chaleur qui vient du cœur et le coloris que donne l'imagination ; il a ressuscité la poésie et l'éloquence. Mais ses admirables qualités sont souvent gâtées par le défaut de goût, par l'insuffisance du sens critique, par un excès de sensibilité et d'imagination. Voilà pourquoi Rousseau n'est pas un écrivain classique. Ce qui caractérise les écrivains classiques, c'est l'équilibre, l'harmonie des facultés ; ce sont des génies sains, bien équilibrés, d'une santé intellectuelle parfaite. La santé de l'esprit résulte non seulement de l'harmonie des facultés, mais de la prédominance de la raison sur la sensibilité et l'imagination. L'état pathologique, au contraire, est la prédominance de la sensibilité et de l'imagination sur la raison. Gœthe, définissant le classique et le romantique, disait : « le classique c'est ce qui est sain, le romontique ce qui est malade ». La lecture des écrivains classiques est toujours bienfaisante : celle des romantiques ne l'est pas toujours. Georges Sand a été guérie dans sa jeunesse d'une maladie morale très grave, de l'attrait du

(1) *Dictionnaire philos. v. amitiés.*

suicide par la lecture des classiques (1). Loin de guérir de cette maladie, les lectures romantiques l'ont quelquefois donnée. *Werther* et *Chatterton* ont provoqué des épidémies de suicides. C'est à la suite de la lecture de Rousseau, que Bonaparte en mai 1788 à Valence prit la vie en dégout et désira mourir (2), Voltaire disait que cette lettre donnait l'appétit du suicide.

Si, sous l'influence de Rousseau, le roman et le théâtre des romantiques ont donné trop de place à la sensibilité et à l'imagination et pas assez à la raison, on ne peut cependant le rendre responsable des sophismes de ses disciples, qui ont glorifié l'amour libre, l'adultère et le crime passionnel. Il a, il est vrai, écrit les vers suivants sur un double suicide passionnel :

« Ci-gissent deux amants ; l'un pour l'autre ils vécurent ;
« L'un pour l'autre ils sont morts, et les lois en murmurent.
« La simple piété n'y trouve qu'un forfait,
« Le sentiment admire et la raison se tait ».

Ayant écrit avec mes souvenirs judiciaires un livre sur les suicides et les crimes passionnels, sur leur contagion par le roman, je reconnais que la lecture de la première partie de la *Nouvelle Héloïse* est très dangeureuse pour les jeunes filles, plus dangereuse même qu'un roman grossièrement érotique et par suite répugnant, à cause des sophismes dont la passion est enveloppée dans le roman de Rousseau, où le précepteur d'une jeune fille qu'il séduit est représenté comme un homme digne d'estime et de respect. Rien n'est plus immoral. plus susceptible de pervertir le

(1) Georges Sand. *Histoire de ma vie*, p. 4 chap. VI.

(2) Chuquet. *La Jeunesse de Napoléon La Révolution* page 18. — *V. le chapitre sur la contagion du suicide par le roman et le théâtre, dans mon livre, le suicide et le crime passionnels.*

cœur d'une jeune fille que ce mysticisme passionnel, qui regarde les impulsions instinctives du cœur et des sens comme une loi sacrée de la nature, comme un arrêt du ciel, l'expression de la volonté divine (1). Rousseau a reconnu les dangers de cette lecture ; car il a écrit à Duclos : « Je persiste malgré votre sentiment à croire cette lecture très dangereuse aux filles. » Dans la seconde Préface il écrit : « Une honnête fille ne lit point de livres d'amour. Que celle qui lira celui-ci, malgré son titre, ne se plaigne point du mal qu'il lui aura fait ; elle ment. Le mal était fait d'avance ; elle n'a plus rien à risquer. On a voulu rendre la lecture des romans utile à la jeunesse. Je ne connais point de projet plus insensé. C'est commencer par mettre le feu à la maison pour faire jouer les pompes ». Mais Rousseau écrivant à une époque où les mœurs étaient très corrompues, a pensé que son livre pouvait être utile aux femmes, qui après une faute veulent se relever par le repentir et le devoir; et, en effet, elles peuvent imiter Julie devenue par le mariage une épouse fidèle, une mère dévouée, élevant ses enfants, gouvernant sa maison avec sagesse, inspirant à tout son entourage des sentiments élevés, préparant la conversion de son mari, et trouvant le temps de se recueillir dans son oratoire. Revenue au bon sens par la pratique des devoirs et par la foi, Julie réprouve le quiétisme de Mme Guyon. Par la bouche de Julie Rousseau condamne « le langage mystique et figuré qui nourrit le cœur des chimères de l'imagination et substitue au véritable amour de Dieu des sentiments imités de l'amour terrestre et trop propres à la réveiller » (2).

(1) Ce danger a été signalé aussi par M. Ernest Seillière dans son livre *Les Etapes du mysticisme passionnel.*

(2) La nouvelle Héloïse, livre VIII, page 6. — Rousseau n'a pas envoyé un exemplaire de la Nouvelle Héloïse à Genève ; il écrivait

Ce qui est glorifié dans la *Nouvelle Héloïse*, comme dans *Emile*, c'est l'amour dans le mariage ; il a proposé un idéal de vie saine et naturelle, le mariage dans les joies de la famille. Il a fait comprendre la poésie de la vie domestique. Dans la *Nouvelle Héloïse*, il n'y a pas seulement une peinture brûlante de la passion, mais de sages conseils sur la réduction des dépenses de luxe, du nombre des domestiques, des leçons de ménage et de cuisine, des observations piquantes sur les folies de la mode, sur la recherche de la nouveauté, sur l'ostentation dans les plaisirs du monde, les vêtements et les meubles. Il a assaini l'atmosphère morale du XVIIIe siècle et fait pénétrer l'air pur de la campagne dans l'air confiné des salons. Il a fait aimer la vie provinciale et s'est élevé contre l'*absenteisme* des grands propriétaires, qui au lieu de résider sur leurs terres, allaient végéter et se ruiner à Paris. Il a montré les qualités des provinciaux, dont les littérateurs parisiens ne voyaient que les petits ridicules, que Molière avait raillés et que La Bruyère comparait à des sots. On peut cependant reprocher à Rousseau d'avoir mêlé l'érotisme au sentiment religieux, sous l'influence de Mme de Warens, qui les associait, et qui avait demandé à Rousseau de lui composer une prière. Sous sa plume, l'enthousiasme de l'amour emprunte le langage de la dévotion, et cette singulière association du sensualisme et de la religiosité a été imitée par ses disciples romantiques notamment par Lamartine dans *Raphaël* et les *Méditations*.

L'influence de Rousseau s'est exercée sur toutes les branches de la littérature, sur la philosophie, la poésie, la

à Moultou le 2 février 1761 : « Quoique je ne pense pas trop bien de nos mœurs actuelles, je ne les crois pas encore assez mauvaises pour qu'elles gagnassent de remonter à l'amour. »

politique, la pédagogie, les questions sociales. C'est un semeur d'idées tantôt justes, tantôt paradoxales, mais toujours originales. Lors de sa fuite de Wooton, il perdit le manuscrit d'une nouvelle édition d'*Emile* ; il le regretta beaucoup et dit à Corencez que dans cette nouvelle édition il avait fait entrer une partie des idées, qu'il n'avait pu mettre dans la première, à cause de leur abondance dont son imagination était surchargée. Cette abondance d'idées se trouve dans tous ses écrits. Même quand sa thèse générale est paradoxale, il a des vues de détail, des observations profondes, psychologiques et même physiologiques, comme on en trouve dans les *Lois* et la *République* de Platon.

Bien qu'il se défende d'être philosophe et qu'il méprise la métaphysique, Rousseau a exercé en philosophie une influence aussi considérable que Descartes. Il dit qu'il a donné de nouvelles manières de sentir ; il a donné aussi de nouvelles manières de penser par l'appel à l'intuition, à la conscience, au sens commun, à la raison pratique, en fondant la connaissance plus philosophique sur le sentiment, qui permet d'atteindre immédiatement Dieu, la Providence et l'immortalité de l'âme. Kant s'inspire de lui quand il dit : « Voudriez-vous qu'une connaissance, qui importe à tous les hommes, fût au-dessus du sens commun et ne se révélât qu'à vous, philosophes? Il n'en va pas ainsi. La nature, en ce qui concerne l'intérêt de tous les hommes sans distinction, n'est coupable d'aucune partialité dans la répartition de ses dons ; et du moment qu'il s'agit des fins essentielles de l'humanité, la plus haute philosophie ne saurait vous conduire plus loin que la portée des intelligences les plus ordinaires. » En enseignant que la personne humaine doit être traitée comme une fin et non comme un moyen, que l'homme ne relève que de sa conscience, qu'il ne doit obéir

qu'à la loi, qu'il est autonome, Kant s'est inspiré encore de Rousseau. Il s'est approprié aussi sa croyance à la bonté naturelle de l'homme et à la supériorité de l'éducation, qui assure le libre épanouissement des tendances instinctives. Kant dit de Rousseau « que cet écrivain réunit à une admirable pénétration de génie une inspiration noble et une âme pleine de sensibilité, comme cela ne s'est jamais rencontré chez un autre écrivain en aucun temps, en aucun pays. »

La profession de foi du Vicaire Savoyard a été celle de Victor Cousin, de Paul Janet, de Saisset, de Jouffroy, de Jules Simon, de Barthélemy, Saint-Hilaire, de tous les défenseurs du spiritualisme, qui savent unir à la recherche libre de la vérité philosophique le respect de l'Evangile et la gratitude pour ses bienfaits. En écoutant Rousseau, dit Cousin, « parlant de l'âme, de la liberté, de la vertu, de Dieu en face des Alpes au lever du soleil, on croirait entendre Socrate s'entretenant avec ses amis des mêmes objets, dans le charmant et sublime langage de Platon aux bords de l'Illitus ou sur la route d'Elensis, et dans la réfutation des mêmes sophismes, dans la défense des mêmes vérités » (1). Comme Rousseau, Cousin écrit : Il y a deux sortes de philosophie : l'une artificielle et savante, réservée à quelques uns ; l'autre naturelle et humaine et qui est à l'usage de tous. » L'auteur du *Vrai, du Beau, et du Bien,* a fait suivre son essai sur la *Philosophie Populaire* de la première partie de la *Profession de foi du vicaire Savoyard* sur la religion naturelle.

Le christianisme doit être aussi reconnaissant à Rousseau de son éloquente réfutation de l'athéisme et du sensualisme, qui au XVIIIe siècle étendaient leur influence sur tout,

(1) V. Cousin. *Fragments et souvenirs*, page 443.

sur la philosophie, sur la morale, sur la littérature. A cette époque l'incrédulité était générale dans les hautes classes de la société. « La foi est tellement éteinte en ce pays, écrivait la mère du Régent, qu'on ne voit presque plus maintenant un seul jeune homme qui ne veuille être athée ». Bien qu'il n'ait pas admis les dogmes du christianisme, Rousseau a parlé avec tant d'admiration de l'Evangile et de Jésus, qu'il a réveillé le sentiment religieux; il a été le précurseur de Bernardin de Saint-Pierre, de Chateaubriand, de Ballanche, de Mme de Staël. Un écrivain qui a eu de tels disciples est l'égal des plus grands genies littéraires, ainsi que le dit M. Bergson ; « la plus puissante des influences qui se sont exercées sur l'esprit humain depuis Descartes, de quelque manière d'ailleurs qu'on la juge, est incontestablement celle de J.-J. Rousseau « (*La philosophie*, p. 11).

Rousseau n'a pas seulement défendu la cause de Dieu, mais celle des mœurs, de la famille et de la patrie. Pendant que Voltaire écrivait *La Pucelle* et que les femmes du monde la lisaient avec délices, Rousseau disait à Bernardin de Saint-Pierre : « Dans quel siècle malheureux sommes-nous !... Une fille que Rome aurait placée au Capitole et représentée soutenant le trône des empereurs, à qui Sparte eût dressé des autels ! Et nous osons parler de patriotisme ! » Il avait formé le projet d'écrire des scènes sur Jeanne d'Arc. Lorsque le poète de Belloy composa une poésie sur *Bayard*, il le félicita de vouloir réchauffer le cœur des Français par l'image des antiques vertus de leurs pères ; mais il constata avec douleur qu'il n'était plus que *vox in deserto*. Rousseau ne cesse de répéter que le premier devoir des Gouverneurs est d'enseigner le patriotisme ; il demande qu'on multiplie les fêtes qui rappellent des souvenirs patriotiques, qu'on élève sur les places publiques des statues aux défenseurs

de la patrie et non aux héros de la mythologie. Il critique les théâtres, où l'on ne sait que parler d'amour, où l'on ne voit déclamer que dee histrions, minauder des prostituées. Il regrette les tragédies d'Eschyle, qui rappelaient aux citoyens l'histoire de leurs ancêtres, leurs vertus, leurs victoires, qui suivant l'expression d'Aristophane, remplissaient l'âme des Grecs de la fureur de Mars et leur apprenaient à vaincre les Perses. Pour apprécier la noblesse et la nouveauté de ce langage, il faut se rappeler que Rousseau le tenait le lendemain de Rosbach, à une époque où Paris se consolait de la défaite par des chansons contre Soubise, où le roi de Prusse était populaire à Paris, où Voltaire le félicitait de sa victoire. Pendant que d'autres philolosophes disaient *ubi bene, ibi patria,* Rousseau écrivait : « Il faut en un mot renverser un exécrable proverbe et faire dire à tout Polonais au fond de son cœur, *ubi patria ibi bene.* »

L'influence de Rousseau sur la poésie lyrique du XIXe siècle est encore plus grande que celle qu'il a exercée en philosophie. Lamartine, qui a jugé sévèrement dans sa vieillesse l'auteur du *Contrat Social*, plaçait le poète de la nature à côté de Job, d'Homère de Virgile, du Tasse et de Millon (1). Il s'en était imprégné dans ses *Méditations*, dans ses *Harmonies*, dans ses *Recueillements*. Que de sentiments inspirés par la même amour de la nature, la même mélancolie, la même foi religieuse dans des pièces de vers, dont les titres seuls font penser à Rousseau, *Le Lac*, *Le Lac Léman*, la *Terre Natale*, la *Montagne*, le *Vallon*, les *Oiseaux*. La promenade de Lamartine et d'Elvire sur le lac du Bourget rappelle celle de Saint Preux et de Julie sur le lac de Genève ;

(1) Lamartiue *Des destinées de la poésie*.

c'est la même mélancolie sur la fuite du temps, associée à l'ivresse de l'amour ; c'est la même communion avec la nature la même invocation aux rochers, aux roseaux. La résolution de Lamartine de se jeter dans les flots du lac avec Elvire est inspirée par les mêmes sentiments, qui portent Saint Preux à se précipiter dans le lac avec Julie. Les beaux vers de Lamartine : *Beauté, présent d'un jour que le ciel nous envie, ainsi vous tomberez.* sont un écho de cette mélancolique pensée de Saint Preux : « Ta beauté même aura son déclin ». Lorsque Lamartine s'écrie :

« Objets inanimés, avez-vous donc une âme,
« Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer » ?

N'est-ce pas une réminiscence de ce passage de Rousseau : « Forêts sans bois, marais sans eau, genêts, roseaux, tristes bruyères, qui ne pouvez ni me parler, ni m'entendre, objets inanimés, quel charme secret me ramène sans cesse au milieu de vous ? »

Alfred de Musset, qui avait la même sensibilité féminine que Rousseau, le même don des larmes, la même obsession de l'amour, la même conception du génie lyrique, a subi aussi l'influence de Rousseau, dont son père avait le culte et écrit la vie. Brunetière a justement fait remarquer que Musset a imité A. Chenier, Byron, Crebillon fils, Shaksspeare, et qu'il a mis en vers un passage de Diderot. Mais il a oublié l'imitation de Rousseau. Lorsque Musset dit dans *Rolla* :

« O femme, étrange objet de joie et de supplice »,

Et dans la pièce de vers intitulée *Après une lecture.*

« Sexe adorable, absurde, exécrable et charmant,

Ces vers ne sont-ils pas une réminiscence d'une pièce de

vers de Rousseau, qui a été publiée pour la première fois par le père de Musset ?

« Objet séduisant et funeste,
« Que j'adore et que je déteste...
« Etre ou chimère inconcevable,
« Abîme de maux et de biens. » ?

Dans la *Nouvelle Héloïse*, se trouve ce portrait de la femme : « Femmes, Femmes, objets chers et funestes, que la nature arma pour notre supplice... Etre ou chimère inconcevable, abîme de douleurs et de voluptés (1). »

Les vers de Musset dans *Simone* :

« Les gens d'esprit et les heureux,
« Ne sont jamais bien amoureux »,

me paraissent encore une réminiscence de Rousseau, qui a dit : « Les heureux ne savent pas aimer». Sur les illusions de l'amour le poète s'inspire aussi de Rousseau qui a écrit : « Tout n'est qu'illusion dans l'amour ». Le beau n'est point dans l'objet qu'on aime, il est l'ouvrage de nos erreurs ».

Après avoir débuté par un engoûment pour les écrivains licencieux du XVIIIe siècle, Musset les remplaça par Gœthe et Rousseau : « Je lis *Werther* et la *Nouvelle Héloïse*... Je connus et j'aimai la mélancolie... J'écrivis des lettres à la façon de Rousseau. » (2) Il revenait sans cesse à ce roman de Rousseau. Lorsqu'il songea à écrire une pièce pour Rachel, il pria son frère de lui envoyer la *Nouvelle Héloïse*. En écrivant à Mme Jaubert, il se demandait si, sous un extérieur raide, grognon et impertinent, peu sympathique, il n'y

(1) *La nouvelle Héloïse*, page 6, livre VII.
(2) Paul de Musset. *Biographie d'Alfred de Musset*, page 134.

avait pas primitivement chez lui quelque chose de passionné et d'exalté à la manière de Rousseau.

En lisant et relisant Rousseau, Musset s'est laissé gagner par la contagion de l'exclamation, de l'apostrophe et de la prosopopée ; dans ses poésies il y en a même quelquefois plusieurs dans la même page.

L'étrangeté de la société à trois, que Musset accepta avec Pagello et Mme Sand est la reproduction de la société à trois de Rousseau avec Claude Anet et Mme de Warens. Musset avait pour Pàgello la même sympathie que Rousseau pour Claude Anet. G. Sand, qui était plus âgée que Musset l'appelait son enfant, son cher petit ; c'était le nom que Mme de Warens donnait à Rousseau, à cause de la disproportion de l'âge de Rousseau avec le sien. Rousseau avait l'impression que son amour était un inceste. Musset avait la même impression et écrivait à G. Sand : « Tu t'es crue ma maitresse, tu n'étais que ma mère... c'est un inceste que nous commettions. »

Homme de sentiment et d'imagination, poète lyrique de la nature dans l'*Oiseau*, la *Montagne*, la *Mer*, la *Femme* et l'*Amour*, Michelet est un fils spirituel de Rousseau, transportant dans l'histoire ses dons d'émotion, ses intuitions de voyant.

L'influence de Rousseau sur le roman est attestée par *Corinne* et *Delphine*, où Mme de Staël s'est inspirée de la *Nouvelle Héloïse* et par les romans de Georges Sand qui se disait sa fille. Rousseau n'a pas été seulement révolutionnaire en politique, il a fait une révolution en littérature, dans la poésie lyrique et dans le roman.

« Quel que soit le jugement que l'on porte sur Rousseau,

(1) *Emile*, livre V.

dit Berthelot, nul ne saurait contester l'influence énorme que ses doctrines ont eue sur le développement de la révolution... Les conceptions égalitaires, qui forment la base du *Contrat Social*, ont eu un immence succès révolutionnaire... Il a été l'ancêtre et le précurseur des socialistes, si puissants dans les Etats modernes... L'œuvre de Rousseau n'est pas épuisée ; elle subsiste incessamment dans le cours des évolutions nouvelles qu'elle a provoquées. Elle a donc pour des hommes de notre temps un intérêt supérieur à celui d'un souvenir purement historique ; car elle se prolonge dans les problèmes du présent et de l'avenir » (1).

Les idées de Rousseau sur les questions sociales sont d'une étonnante actualité. Au moment, où la question de la dépopulation, résultant de la diminution progressive de la natalité et des pertes effroyables de la dernière guerre, se pose en France et dans toute l'Europe, il y a grand profit à lire ce que Rousseau a écrit sur ce sujet. Il précise les causes du mal, qui sont les mêmes que de son temps et il indique les remèdes. Si quelques uns des remèdes proposés soulèvent des objections, il en est d'autres, qui sont aujourd'hui recommandés par les économistes et les sociologues les plus compétents. Ce qu'il a écrit sur la prolificité des peuples primitifs, et sur la diminution de la natalité chez les peuples civilisés, arrivés à un certain degré de bien-être et d'instruction, est confirmé par Paul Leroy Beaulieu et Bertillon. Comprenant que la puissance d'un peuple dépend beaucoup d'une population nombreuse, il a signalé avec précision les vices qui restreignent la natalité, le luxe, l'égoïsme, le goût du bien être, le désir de paraître, l'am-

(1) Grand-Carteret, *J. J. Rousseau jugé par les français d'aujourd'hui*, page 455.

bition. Si l'état de nature qu'il a rêvé est chimérique, les vices de la civilisation ont été observés par lui avec une grande pénétration.

Sur la nécessité d'un retour à la terre, sur le danger de la désertion des campagnes et la concentration de la population dans les grandes villes, personne n'a écrit des réflexions plus justes que Rousseau ; elles sont vraies aujourd'hui comme au XVIIIe siècle. Nous manquons toujours de laboureurs, nous avons trop de fonctionnaires. Rousseau a déploré déjà l'abus du fonctionnarisme, qui a sur la vitalité d'un pays une déplorable influence. Par la suppression possible de la moitié des fonctionnaires, on ne réaliserait pas seulement de grandes économies, on augmenterait le nombre des producteurs, on changerait la mentalité de beaucoup de français. Nos cultivateurs, qui sont presque tous de petits propriétaires aisés et indépendants, et qui cependant veulent faire de leurs fils de petits fonctionnaires, connaissent encore moins leur bonheur que ceux de Virgile. Quel service les instituteurs rendraient aux cultivateurs et à la France, s'ils lisaient aux enfants les belles pages de Rousseau sur la dignité, la beauté, la poésie des travaux agricoles, de la moisson, des vendanges, de le fenaison, de la cueillette des fruits, s'ils leurs faisaient admirer ses descriptions du lever et du coucher du soleil, ses émotions devant la beauté des arbres et des plantes ! Legouvé prétend que Rousseau n'est plus aimé aujourd'hui. Quelle erreur ! Rousseau fait aimer la campagne, et quand on l'aime il est impossible de ne pas aimer celui qui l'a tant aimée et si bien décrite. Depuis Virgile, il n'a rien été écrit de plus beau, de mieux senti.

Ce n'est pas seulement en poète que Rousseau a parlé des travaux et des plaisirs de la campagne, il a examiné

avec précision les rapports de l'agriculture avec les mœurs et la fécondité des mariages.

Pour assurer la stabilité des familles, il a émis le vœu qui a été réalisé dernièrement par la loi du 12 juillet 1909 sur les *Biens de famille* (1), Il a signalé le danger, encore actuel, du déboisement et de la vente des forêts aux étrangers. Il a demandé le dégrèvement de la terre pour étendre la culture et assurer la quantité nécessaire des céréales. Il fait cette observation, qui est d'une actualité saisissante : « Le seul moyen de maintenir un état dans l'indépendance des autres est l'agriculture. Eussiez-vous toutes les richesses du monde, si vous n'avez pas de quoi vous nourrir, vous dépendez d'autrui ; vos voisins pourront donner à votre argent le prix qu'il leur plaira, parce qu'ils peuvent attendre. Mais le pain qui nous est nécessaire a pour nous un prix dont nous ne saurions disputer, et dans toute espèce de commerce c'est toujours le moins pressé qui peut attendre (2). »

Il est encore utile de rappeler les excellents conseils qu'il donne : « Gouvernants, honorez et favorisez l'agriculture et les familles nombreuses ; — Parents, donnez à vos fils une éducation virile, aux jeunes filles, l'amour de la vie simple et de la vie domestique ; recherchez pour vos enfants des mariages bien assortis par les qualités physiques

(1) *Discours sur l'Economie Politique.*

(2) *Projet de constitution pour la Corse.* — Un ancien ministre de l'agriculture M. Ricard vient de tenir un langage identique à celui de Rousseau en disant que tout le blé nécessaire au pays doit être fait en France ponr que les exportateurs d'outre mer ne nous imposent pas des prix trop onéreux. « Et en cas de guerre, a-t-on oublié les angoisses que nous avons eues au sujet de notre pain quotidien bien que les Alliés eussent la liberté des mers ? » (*Echo de Paris,* 8 septembre 1921).

et morales plus que par les convenances de rang et de fortunes : — Epoux, qui redoutez les charges de famille, modérez les dépenses de luxe, dans la table, la domesticité, la toilette, l'ameublement, car la vanité coûte plus cher qu'un enfant à élever ; — Jeunes gens, conservez une âme saine dans un corps sain, épousez des jeunes filles qui ne redoutent pas les devoirs de la maternité et de l'allaitement ; — Jeunes filles, ne dédaignez pas les travaux de votre sexe, appliquez-vous aux détails du ménage, aimez la simplicité, évitez les parures ruineuses, restez femmes, n'imitez pas les hommes ; — mères allaitez vos enfants, remplissez ce devoir si doux que la nature impose, vous trouverez dans les joies de la maternité le bonheur et par surcroit la santé.

Les conseils que Rousseau donne aux écrivains, aux auteurs dramatiques, aux poètes, aux romanciers sont aussi pleins de sagesse : « Ne séparez pas, leur dit-il, l'esprit du bon sens, le beau du sérieux, l'art de la morale ; ne faites pas de la littérature un amusement frivole ou pernicieux. Le talent ne doit pas servir à corrompre. »

Sur la nécessité de décentraliser, de vivifier la province, de décongestionner Paris, le cerveau de la France, de ne pas multiplier les lois, les législateurs trouveront encore dans Rousseau d'utiles observations : « Il faut, dit-il, peu de lois, mais bien digérées et surtout bien appliquées. »

On n'a pas toujours été juste pour Rousseau parce qu'on ne l'a pas bien compris. Après la guerre atroce qui a fait périr tant de millions d'hommes et ruiné tant de beaux pays, on doit mieux comprendre aujourd'hui ses réquisitoires contre les sciences et la philosophie, en voyant les effets effroyables de la science sans conscience, les redoutables dangers des découvertes scientifiques appliquées à la

guerre sans pitié, sans humanité. L'insuffisance de la culture scientifique pour créer la moralité éclate à tous les yeux ; Rousseau l'avait dénoncée.

On comprend mieux aussi la virulence de ses invectives contre la société, la littérature, la philosophie du XVIIIe siècle et contre les institutions sociales, lorsqu'on se rappelle les abus de l'ancien régime, le règne des favorites, la corruption des hautes classes de la société, le libertinage, le parasitisme d'un grand nombre de littérateurs, l'intolérance des docteurs de la Sorbonne et la frivolité licencieuse des abbés de cour.

Est encore plein d'actualité ce que Rousseau a écrit sur les conditions de la paix et l'équilibre des nations ; il les voit dans des frontières naturelles, qui par les montagnes, les mers et les fleuves servent de bornes aux nations et dans l'équilibre résultant de la Confédération germanique. Il signale déjà chez les Allemands la folie du rêve de domination universelle : « Bien des jurisconsultes, dit-il, ont mis en question si l'Empereur d'Allemagne n'était pas le souverain naturel du monde et Bartole a poussé les choses jusqu'à traiter d'hérétique quiconque osait en douter (1). » Rousseau explique les raisons qui doivent amener l'échec de la mégalomanie allemande. Pour faire cesser les guerres qui dépeuplent et ruinent les nations, même celles qui sont victorieuses, il propose avec l'abbé de Saint-Pierre une confédération des Etats européens. Sans méconnaître les difficultés de ce projet, il ne le trouve pas chimérique ; son premier auteur, dit-il, Henri IV n'était pas fou et Sully visionnaire.. Qu'on nous rende un Henri IV et un Sully, la paix perpétuelle deviendra un projet raisonnable. »

Il faut pardonner les paradoxes, qui d'ailleurs ne sont

(1) *Projet de paix perpétuelle, note.*

souvent que des exagérations de la vérité, à celui qui a semé tant d'idées neuves sur tant de questions, qui a voulu ramener à la morale de l'Evangile, à la vie de famille la société brillante mais corrompue du XVIIIe siècle, qui a enseigné aux parents leurs devoirs envers les enfants, aux époux la sainteté du mariage, aux mères le devoir de l'allaitement, aux riches le respect et l'amour des pauvres, aux citoyens le culte de la patrie, à tous l'humanité, aux intellectuels la dignité du travail manuel, comme l'avait fait Bossuet dans les *Elévations sur les mystères*, où le travail des mains est divinisé par l'exemple du charpentier de Nazareth. Nous devons avoir plus de reconnaissance pour le courage et l'éloquence avec lesquels il a défendu les croyances morales et religieuses que de sévérité pour les erreurs qu'il y a mêlées. On a écrit : Rousseau a fait tant de bien qu'on ne peut en dire du mal. et tant de mal qu'on ne peut en dire du bien. Je me suis efforcé de dire tout le bien et tout le mal qu'il a fait, et je crois que dans la balance de la justice le bien l'emporte sur le mal. Le mal est imputable en partie à des disciples qu'il eut désavoués. C'est ainsi que les terroristes de 93, qui se disaient ses disciples, ont commis, dans leur exaltation patriotique, des massacres d'innocents au nom de la maxime du salut public, que Rousseau a réprouvée dans le *Discours sur l'Economie politique*, où il dit que sacrifier un innocent au salut de la multitude est une maxime fausse, dangereuse, exécrable et la plus directement opposée aux lois fondamentales de la société. C'est Helvétius et non Rousseau qui a dit : « Tout devient légitime même vertueux pour le salut public. » Rousseau réfutant Helvétius avait mis en note sur son exemplaire : « Le salut public n'est rien si tous les particuliers ne sont en sûreté. »

Montaigne disait qu'il aimait Paris malgré ses verrues. Je crois qu'on peut aussi aimer un homme malgré ses fautes, qu'il a expiées par ses remords, en s'élevant depuis sa réforme à une haute moralité. Quand on a étudié à fond *sine ira* et *studio* la vie et les ouvrages de Rousseau, sa correspondance, où ses sentiments sont exprimés en toute sincérité, celle de ses amis et de ses ennemis, qui nous éclairent sur son caractère, il me paraît difficile de ne pas éprouver de l'admiration pour son génie, malgré ses anomalies psychiques, une profonde commisération pour les souffrances physiques et morales qu'il a subies avec la plus touchante résignation, et une réelle sympathie pour son grand cœur, si tendre, si aimant. Ce sont les sentiments que lui exprimait Buffon, qui cependant n'est pas sentimental et ne prodigue pas son admiration, dans une lettre du 13 octobre 1765 : « Je vous aime, Monsieur, je vous admire et je vous plains de tout mon cœur. »

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

La Psychologie de J.-J. Rousseau et la Critique littéraire

Critique des opinions de Nisard, de Sylvestre de Sacy, de Villemain, de Faguet, de Jules Lemaître, de Brunetière, de Sainte-Beuve, d'Ernest Naville. — Insuffisance de la critique littéraire pour l'étude du génie maladif de J.-J. Rousseau ; nécessité d'un recours à la psychiatrie pour expliquer la coexistence du génie et du délire partiel . . . . . 1 à 23

CHAPITRE PREMIER

Le Poète lyrique

La définition du génie lyrique. — Les causes de la vibration de l'âme et du style de Rousseau. — Le lyrisme et la sensibilité. — Réfutation de l'opinion de Diderot sur la sensibilité en poésie. — L'enthousiasme d'après Descartes, Lamartine, V. Hugo, Voltaire, Racine, Rousseau. — L'inspiration. — Le sentiment de la nature et le sentiment religieux. — L'amour de la verdure, des animaux, des oiseaux, des abeilles, de la nature cultivée et de la nature sauvage, des montagnes et des lacs. — L'amour de la solitude. — La mélancolie de Rousseau, sa nature différente de la mélancolie des pessimistes. — Son besoin d'aimer et d'être aimé, la Nouvelle-Héloïse. — Le don des larmes. — Le lyrisme et l'éloquence. — L'imagination créatrice. — La mémoire affective. — L'idéalisme.— La musique et le lyrisme . . . . . 24 à 57

CHAPITRE II

Le satirique

L'esprit satirique de Rousseau, comparé à celui de Montesquieu, de Voltaire, de la Fontaine. — Satire des vices, non des ridicules.—

L'indignation. — Le caractère de sa misanthropie; Alceste et Diogène plutôt que Timon. — Traits de ressemblance avec les satires d'Agrippa d'Aubigné et les *Provinciales* de Pascal. — L'influence de Diderot et de Paris. — La dialectique et l'ironie dans les écrits polémiques. — Motifs personnels de rancune contre la société. — Le persiflage de Voltaire. — La satire et le lyrisme, la bile et les larmes. — Absence de personnalités dans les satires. — La satire des tièdes, des indifférents. — L'ironie. — Les allusions. — L'indignation et l'hyperbole. — Sa sincérité et sa véracité; Rousseau bon observateur. — Satire des philosophes et des gens de lettres, de leur parasitisme, de leur anti-patriotisme. — Satire des privilèges, des droits seigneuriaux, de la royauté. — Satire des médecins, des dévots, des hommes politiques, des pasteurs protestants. — Portraits satiriques. — Satire de la vie mondaine . . . . . 58 à 88

CHAPITRE III

L'homme de la nature

L'âge d'or d'après les poètes et les historiens de l'antiquité. — Les récits des voyageurs et des missionnaires sur les sauvages. — Distinction de la vie sauvage et de la vie rurale. — La croyance à la bonté naturelle de l'homme déduite de la croyance à la bonté divine. — La nature de l'homme d'après le christianisme, la doctrine de l'évolution et la psychologie. — Rousseau se croît le type de l'homme naturel. — Sa croyance à la bonté naturelle de l'homme est la base de tous ses écrits. — Ses illusions sur la bonté de la nature. — L'origine de son premier discours; ses observations sur le contraste entre l'harmonie de la nature et les désordres de la société. — L'influence de Montaigne et de Sénèque sur Rousseau. — Les motifs de son réquisitoire contre les progrès agricoles, industriels, scientifiques. — Confusion de l'usage et de l'abus des arts, de la littérature et des sciences. — Sa négation du progrès de la raison publique; critique de l'opinion de George Sand et de M. Lanson. — Identité de l'opinion de Rousseau et de Taine sur la raison, de l'opinion de Rousseau et de Platon sur l'ignorance et le demi-savoir. — Le sentiment au-dessus de l'entendement, antérieur à la réflexion. — L'intuition et la réflexion. — Bienfaits et dangers des inventions mécaniques, physiques et chimiques. — Le développement scientifique de la civilisation n'est pas incompatible avec l'accroissement de la barbarie, de la criminalité, des maladies, de la folie et des suicides. — Les vrais savants et les demi-savants. — L'influence sur les mœurs du milieu social, des professions. — Motifs personnels de Rousseau

pour rejeter la responsabilité de ses fautes contre la société. — Sa suggestibilité. — Passions développées par la Société d'après Rousseau et Lazarre Carnot. — Le retour à la nature demandé par Rousseau n'est pas la destruction de la société, mais la réforme de ses abus ; critique de l'opinion de Taine . . 89 à 116

CHAPITRE IV

Le réformateur

Réforme de la société par le retour à la nature. — *La morale naturelle.* Morale sentimentale, éclectique, un peu épicurienne, un peu stoïcienne, se rapprochant de la morale de Descartes, d'Aristote, d'Henri Poincaré. — Rousseau, comme Socrate, ramène toutes les questions à la morale pratique. — *La réforme de l'éducation.* L'éducation négative. — La croyance erronée à la bonté de tous les penchants naturels des enfants. — Les inconvénients d'une éducation retardée. — Education libertaire. — Observations judicieuses sur l'éducation virile, sur le travail manuel, sur l'enseignement par les choses, par l'exemple, sur les dangers d'un enseignement encyclopédique, sur le rôle de l'enthousiasme dans l'éducation, sur l'utilité des voyages et des langues étrangères. — But de l'éducation : faire des hommes. — Adaptation de l'éducation aux différences nationales, à la diversité des esprits, des conditions. — *La réforme de la Famille.* Le retour à la vie domestique, aux devoirs naturels des parents, à l'allaitement maternel, à la fidélité conjugale. — L'idéal de l'amour dans le mariage. — *La réforme sociale.* Par le retour à la vie simple, à la vie rurale, par l'accroissement de la population, par l'hygiène. — Critique du luxe de la table, du nombre des domestiques, des folies de la mode. — Causes de la dépopulation, remèdes proposés. — Conseils d'hygiène pour l'alimentation, le traitement des maladies nerveuses produites par l'ennui, le désœuvrement, le surmenage intellectuel, la vie mondaine. — L'influence du physique sur le moral et du moral sur le physique. — *La réforme politique.* Par le retour au droit naturel. — Les droits naturels de l'homme et du citoyen. — L'égalité dans l'état de nature et l'égalité dans le droit civil. — Le but de la législation d'après Rousseau, l'établissement de l'égalité, la suppression de la monarchie, de la noblesse, des privilégiés, des inégalités de fortune. — Imitation des lois de Lycurgue. — L'omnipotence de l'Etat. — Lois proposées portant atteinte au droit de propriété, à la liberté du mariage, à la liberté du travail, à la liberté de conscience. — *La réforme littéraire.* Par le retour au naturel, au bon sens, au sentiment. — La préférence de Rousseau pour les écrivains de l'antiquité et du XVIIe siècle. —

L'introduction des termes familiers dans la description des travaux agricoles, des paysans, des hommes du peuple, des bourgeois dans le roman et le théâtre. — Conseils aux historiens pour les portraits des hommes célèbres, aux artistes et aux écrivains pour la peinture de la nature. — Influence de Rousseau sur les grands paysagistes. — L'imitation de la nature en musique, la mélodie préférée à l'harmonie . . . . . 117 à 164

CHAPITRE V

Le prédicateur laïque et le libre-penseur chrétien et chef de secte

La croyance de Rousseau à une mission divine. — Sa prédication laïque pendant le silence de la chaire chrétienne. — Sa vocation pour l'état de pasteur. — Sermons dans ses écrits. — Succès de son premier sermon sur les sciences et les arts. — Comparé par d'Alembert à Luther, Rousseau ressemble plutôt à Savonarole. — Sermon sur le théâtre et la dignité des pauvres. — La bienfaisance des doctrines considérée comme le criterium de la vérité. — Son admiration pour l'Evangile et Jésus. — Portrait de Jésus et de Socrate. — Ses sentiments à l'égard des fondateurs de religion. — Sa défense du spiritualisme chrétien contre les philosophes athées et matérialistes. — Son mépris de la métaphysique, sa préférence pour la religion. — Homme de foi. — L'insuffisance de l'entendement. — L'appel au cœur et à la conscience. — La certitude morale de Rousseau opposée à la certitude intellectuelle de Descartes. — L'évidence du cœur. — Le rôle du sentiment dans la perception des vérités morales, d'après Rousseau, Platon, Pascal, Vauvenargues. — Sentimental, pas antiintellectuel, défend ses croyances par la raison, élève des doutes contre les dogmes au nom de la raison. — Solidarité des trois vérités morales, Dieu, la liberté et l'immortalité de l'âme. — Le déisme de Rousseau différent de celui de Voltaire. — Son mysticisme différent du Quiétisme. — Précurseur du Pragmatisme. — Sa défense de la Providence contre les objections de Voltaire. — La religion naturelle de Rousseau, le christianisme sans dogmes, le protestantisme libéral. — Ni dévot, ni philosophe, persécuté par les dévots et les philosophes. — Directeur de conscience. — Conversions opérées par sa prédication. — Rousseau chef de secte. — Fanatisme religieux . . . . . 165 à 210

CHAPITRE VI

Le théoricien politique

Les maximes politiques contradictoires de Rousseau. — Maximes conservatrices, théocratiques. — Respect des traditions, des reli-

gions, des coutumes. — Crainte des révolutions. — Réprobation des conspirations. — Rousseau invoqué par tous les partis, même par les monarchistes au début de la Révolution. — Idéal républicain avec réminiscences de l'antiquité. — L'amour de la liberté et le patriotisme. — Mépris de l'Angleterre et de sa constitution. — Idéal de Rousseau. — Gouvernement de Genève : souveraineté du peuple et gouvernement aristocratique. — Eloge de la bourgeoisie. — Distinction de la souveraineté et du gouvernement. — Blâme de la démocratie pure. — Opinions contradictoires sur la représentation. — Les conditions d'un gouvernement démocratique. — Nécessité d'adapter les institutions au tempérament, aux mœurs et à l'étendue des différents pays. — Les inconvénients des grands Etats, les avantages des petits Etats fédérés. — Les avantages et les inconvénients des républiques et des monarchies. — L'inaliénabilité et l'indivisibilité de la souveraineté. — Omnipotence de l'Etat. — Les droits individuels sacrifiés à la communauté. — Opinions contradictoires sur le droit de propriété. — Projets de lois agraires, de loi du maximum, de nivellement des fortunes par imitation des lois de Platon et de Lycurgue. — Erreurs de Rousseau sur la formation de la richesse et le but des gouvernements. — Excitation à la haine contre les riches. — Le droit au vol. — Influence révolutionnaire et anarchiste. — Apologie du régicide. — Les disciples de Rousseau pendant la Révolution et de nos jours. — Le tempérament anarchiste de Rousseau et de Lamennais, la raison faussée par une sensibilité maladive et par l'excès de l'indignation. — La déformation des idées de liberté et d'égalité chez les déséquilibrés. — La contagion des sophismes révolutionnaires chez les anormaux constitutionnels . . . . . 211 à 249

CHAPITRE VII

Le tempérament et le caractère, les anomalies psychiques de Rousseau

Singularités du caractère de Rousseau. — Il se sent différent des autres hommes. — Son tempérament émotif, sa constitution psychopathique. — Critique de différents diagnostics : neurasthénie, hystérie, psychasthénie. — Les génies sains bien équilibrés et les génies morbides déséquilibrés. — L'hypéresthésie morale et physique de Rousseau. — Son instabilité mentale. — Portrait de Rousseau par lui-même ; ses deux âmes hebdomadaires — Ses procédés de composition dans la fièvre. — Insuffisance du jugement. — Imagination déréglée. — Interprétations inexactes. — Esprit romanesque. — Explication de ses paradoxes. — Associa-

tion d'idées maladives. — Impressionnabilité. — Exagérations et généralisations illogiques. — Impulsivité. — Exaltation et indolence. — Goût de la vie oisive, rêveuse, contemplative. — Faiblesse de la volonté. — Explication de ses friponneries et de l'abandon de ses enfants. — Sa timidité maladive, ses mensonges par honte et imagination. — Ses phobies : phobie verbale, phobie des ténèbres, de l'enfer, de la dépendance. — Caractère de l'enfant. — Explication de ses opinions contradictoires. — Pourquoi il est moins paradoxal dans sa correspondance que dans ses ouvrages. — Ses aberrations sexuelles. — L'influence de ses anomalies psychiques sur ses écrits . . . . . 250 à 307

CHAPITRE VIII

La psychose de Rousseau. L'incubation du délire

Le génie et la folie. — La sensibilité et la folie. — La mélancolie. — Le surmenage cérébral. — L'hérédité. — La maladie des voies urinaires. — Les diagnostics des Docteurs Régis, Mœbius, Cabanès, Chatelain, Delasiauve, Tronchin, Dubois, Toulouse, Sérieux et Capgras. — Le délire d'interprétation. — La constitution paranoïaque : l'orgueil, la défiance. — Le délire rétrospectif. — Idées de suicide. — L'incubation du délire. — Les persécutions judiciaires, gouvernementales, religieuses et voltairiennes 308 à 359

CHAPITRE IX

La psychose (*suite*). **L'éclosion du délire**

L'éclosion du délire en Angleterre. — La fausse lettre du roi de Prusse. — Les torts de Walpole, de Hume, de d'Alembert, de Voltaire. — La fuite d'Angleterre. — Les séjours de Rousseau à Fleury, à Trye, à Grenoble, à Bourgoin, à Mouquin. — Sa croyance à un complot universel, de tout Paris, de toute la France, de toute l'Europe. — Le retour de Rousseau à Paris. — Les lectures des *Confessions*. — La peur de la falsification de ses écrits. — Délire partiel, pas demi-folie. — Affaiblissement intellectuel et artériosclérose cérébrale. — Survivance du génie, — Progrès moral. — Apaisement terminal. — Coexistence du génie et de la psychose chez Rousseau, Socrate, Lucrèce, Pascal, Le Tasse, Bernardin de Saint-Pierre, Strindberg . . . . . 360 à 405

CHAPITRE X

L'Influence de Rousseau

Le culte de Rousseau en France, en Allemagne. — Les causes de

son prestige, auprès des femmes, auprès des grands, auprès des rois. — Les motifs et les effets de ses paradoxes, qui sont souvent des exagérations de prédicateur, de prophète religieux. — Son dogmatisme. — Ses prédictions. — Ses utopies. — Sa politique sentimentale. — Son fanatisme religieux. — Son influence sur la direction de la Révolution. — Son tempérament de réformateur. — Contagion de ses idées, de ses sentiments. — Son style oratoire, éloquent et satirique. — Contagion chez ses disciples et ses critiques de l'apostrophe, de l'exclamation, de la prosopopée, de l'hyperbole. — L'imitation de ses confessions. — Son influence en littérature par la prédominance de la sensibilité et de l'imagination sur la raison. — L'influence de la littérature classique et de la littérature romantique. — L'influence de Rousseau sur le roman, sur la philosophie, sur la poésie lyrique. — Actualité de ses idées sur les questions politiques et sociales . . 406 à 455

Saint-Amand (Cher). — Imprimerie BUSSIÈRE.

Universitas
BIBLIOTHECA

La Bibliothèque
Université d'Ottawa

Échéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq cents, plus deux cents pour chaque jour de retard.

The Library
University of Ottawa

Date due

For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of two cents for each additional day.

JAN 1967
DEC 15 1967
JAN 1968
JAN 17 1968
FEB 1968

1500 4

244

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

26 NOV '84
14 NOV '84
15 DEC '84
APR 21 1986
08 AVR '86
APR 24 1986
15 AVR '86
JUL 28 1987
JUL 24 1987
04 OCT. 1989
01 OCT. 1989
AUG 09 1990
07 AOUT 1990
14 MARS 1991
06 MARS 1991
12 AVR. 1991
10 AVR. 1991

a39003 000626043b

B 2138 .P7P7 1923
PROAL, LOUIS JOSEPH CY
PSYCHOLOGIE DE JEAN-JA

CE B 2138
.P7P7 1923
COO PROAL, LOUIS PSYCHOLOGIE
ACC# 1013736